Albert MALET

HISTOIRE DE FRANCE

ET NOTIONS SOMMAIRES D'HISTOIRE GÉNÉRALE

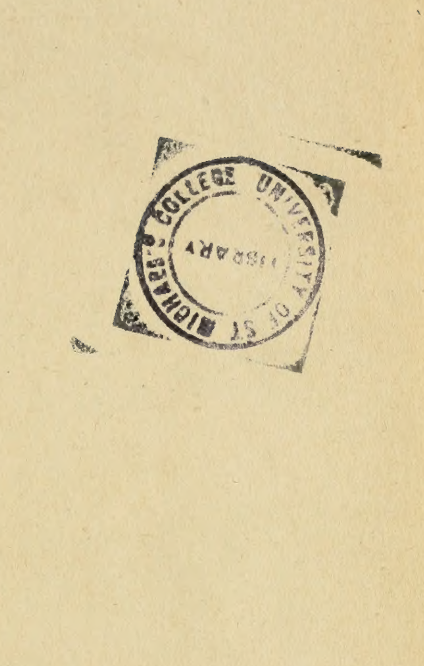
I

JUSQU'A LA RÉVOLUTION

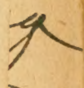
LIBRAIRIE HACHETTE

W. H. Murray

St. Michael's College
French Seminar



HISTOIRE
DE FRANCE



DU MÊME AUTEUR
A LA MÊME LIBRAIRIE

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ. *L'Orient. La Grèce. Rome,* avec la collaboration de M. Ch. MAQUET. Un volume in-16, illustré, cartonné.

NOUVELLE HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉE, *des origines à la paix de 1919.* Un volume grand in-4° (31 × 23,5) contenant 550 pages de texte, 1000 illustrations photographiques et cartes et 11 planches en couleurs tirées hors texte.

Broché, ou relié rouge ou vert et or, dos peau, tête dorée.

NOUVELLE HISTOIRE UNIVERSELLE ILLUSTRÉE, *depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.*

Quatre vol. grand in-4° (31 × 23,5) contenant 1800 pages, 2000 illustrations, 32 planches en couleurs tirées hors texte, 100 cartes.

Brochés, ou reliés rouge ou vert et or, dos peau, tête dorée.

97.571. — Imprimerie LAHURE, 9, rue de Fleurus, à Paris. — 1929

Albert MALET

HISTOIRE DE FRANCE

ET NOTIONS SOMMAIRES
D'HISTOIRE GÉNÉRALE

I

JUSQU'A LA RÉVOLUTION

LIBRAIRIE HACHETTE
79, Boulevard St Germain, PARIS

CHAPITRE I

LA GAULE ET LA DOMINATION ROMAINE

I

LA GAULE ANCIENNE — PEUPLES — RELIGION — MOEURS

LE PAYS GAULOIS La Gaule était le pays limité à l'est par le Rhin et les Alpes ; au sud par la Méditerranée et les Pyrénées ; à l'ouest par l'Atlantique et la Manche ; au nord par la mer du Nord. Elle correspondait à la France actuelle, la Belgique, une partie des Pays-Bas, la Prusse rhénane, le Luxembourg et la moitié de la Suisse.

De majestueuses forêts, où dominaient le chêne et le hêtre, couvraient la plaine et les montagnes. Les forêts qui entourent aujourd'hui Paris, comme celles qui couronnent l'Argonne ou s'accrochent aux Cévennes, ne sont que des vestiges de l'antique forêt gauloise. Elle était coupée de clairières particulièrement nombreuses et vastes au sud de la Loire. La forêt cessait encore au voisinage des rivières et des fleuves dont l'homme ne savait pas alors régler le cours. Aussi de vastes marais bordaient-ils leurs rives, et des régions entières, comme la Sologne ou les Dombes, étaient couvertes de mares et d'étangs. Avec une végétation moins luxuriante, des essences autres et moins variées, des fleuves moins démesurés, un climat tempéré, la Gaule, dix siècles avant notre ère, devait ressembler à certaines régions forestières du Soudan actuel.

Des animaux aujourd'hui disparus ou presque inconnus dans nos régions se rencontraient alors communément en Gaule. On y trouvait le mammouth, énorme éléphant aux défenses recour-

bées, l'ours, l'aurochs, sorte de taureau sauvage analogue au bison et doué d'une force prodigieuse; le renne et l'élan, réfugiés maintenant dans les parties les plus septentrionales de l'Europe. Le castor bâtissait ses barrages dans les étangs de la Bièvre, là où s'élève un quartier de Paris. Nos animaux domestiques étaient tous connus; les porcs, de très forte taille, se trouvaient en grand nombre dans les forêts de chênes.

LES POPULATIONS DE LA GAULE

Les premiers habitants de la Gaule dont le nom nous soit connu furent les *Ibères* et les *Ligures*. Les uns et les autres reculèrent devant les *Celtes*.

Les Celtes — c'est le nom qu'ils se donnaient eux-mêmes — étaient également appelés *Galates* par les Grecs. Les Romains les appelaient *Galli*, d'où nous avons fait *Gaulois*. Aujourd'hui certains auteurs pensent qu'il faut distinguer Celtes et Gaulois et qu'ils appartenaient à deux races différentes. Ils fondent leur opinion sur ce fait que la description du type gaulois donnée par les anciens ne correspond en rien au type actuel des populations de la Bretagne et de l'Auvergne, qui passent pour représenter le mieux la race celtique.



Type basque. — Phot. Lévy.

Les Basques de nos Basses-Pyrénées passent pour descendre des Ibères. Ils sont généralement de taille moyenne, bruns, alertes, avec une physionomie vive, fine et hardie.

Les anciens disent que les Gaulois avaient la tête allongée, qu'ils étaient grands, blonds, avec les yeux bleus et la peau très blanche; ils ressemblaient aux Germains. Les Celtes auraient eu la tête ronde, ils auraient été de taille moyenne et de formes trapues, châtains, avec les yeux bruns et le teint généralement coloré. Ils ressemblaient aux Slaves et l'on a même proposé de les appeler *Celto-Slaves*.

Ce fut probablement au VIe siècle avant Jésus-Christ que les Celtes, qui habitaient d'abord les montagnes de l'Europe centrale, s'établirent entre l'Atlantique, le Rhin et les Pyrénées. C'est là et dans le nord de l'Italie, sur les rives du Pô, qu'ils créèrent leurs établissements les plus solides et les plus durables. Aussi leur nom passa-t-il aux territoires occupés.

Notre France était par excellence leur pays, la *Celtique* ou la *Gaule*, et le nord de l'Italie fut appelé par les Romains la *Gaule cisalpine*.

Les Celtes ne réussirent pas à refouler complètement les Ibères qui se maintinrent au sud de la Garonne. Eux-mêmes, dans le cours du IIe siècle, furent repoussés au sud de la Marne et de la Seine par un peuple proche parent des Germains, les *Belges*.

PHÉNICIENS ET GRECS

Bien avant l'arrivée des Celtes, des peuples civilisés, les Phéniciens et les Grecs, avaient pris pied sur les côtes méditerranéennes de la Gaule. Les marins de Tyr et de Sidon avaient créé des comptoirs dans les anses bien abritées des Pyrénées-Orientales et des Alpes de Provence, au Cap Creux, à Port-Vendres (port de Vénus), dans la rade de Villefranche, à Monaco. Ils faisaient là surtout le commerce des métaux.

Quand vint la décadence des Phéniciens, les Grecs prirent leur place. Vers l'an 600 avant Jésus-Chist, une bande de Phocéens, venus d'Asie Mineure, fonda dans le pays des Ligures, non loin du delta du Rhône, *Massilia*, Marseille. Marseille devint dans la suite une grande république marchande, et, quand les Romains eurent détruit Carthage, elle jalonna de ses comptoirs la côte de la Méditerranée, depuis Nice (*Niké*, port de la Victoire) jusqu'à Malaga en Espagne.

L'influence exercée par les Phéniciens et les Grecs fut peu profonde, et il ne semble pas que les habitants de la Gaule leur aient emprunté autre chose que l'alphabet grec, l'écriture, et l'usage de la monnaie. C'est de Rome, non point de la Grèce, que la Gaule devait tenir sa civilisation.

DIVISIONS POLITIQUES

La Gaule ne formait pas *un État*; il n'y eut jamais d'*unité gauloise*. César, au milieu du Ier siècle avant Jésus-Christ, distinguait en Gaule trois groupes de peuples :

1° Les Aquitains au sud de la Garonne;

2° Les Celtes ou Gaulois, entre la Garonne, la Seine, la Marne, le Rhin, les Alpes et l'Océan;

3° Les Belges, au nord de la Seine et de la Marne.

Chacun de ces peuples se subdivisait en un certain nombre d'États indépendants. On en comptait neuf en Aquitaine,

trente-six chez les Celtes, quinze chez les Belges, soit au total soixante. Certains peuples étaient particulièrement puissants; on citait, dans la Celtique, les *Arvernes*, qui occupaient l'Auvergne actuelle, et les *Éduens*, établis dans la région du Morvan. Dans la Belgique le peuple le plus important était le peuple des *Trévires* (Trèves), cantonné sur les bords de la Moselle.

On trouvait en Gaule des formes de gouvernement très variées : royauté, républiques aristocratiques, fédération. La royauté toutefois avait presque disparu. Dans la plupart des cités le gouvernement était aux mains d'un *sénat*, souvent très nombreux.

ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

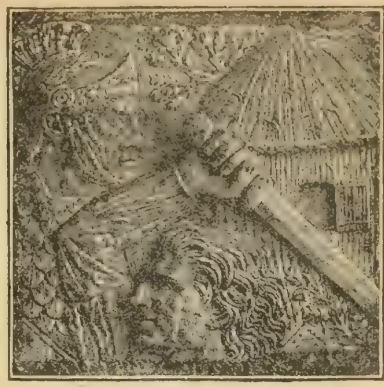
Si la forme du gouvernement différait d'un peuple à l'autre, par contre l'organisation de la société, les croyances religieuses, les mœurs étaient à peu près semblables chez tous les Celtes et chez les Belges. On trouvait partout trois classes d'hommes : le *clergé*, la *noblesse*, le *peuple*. Les deux premières étaient de véritables classes privilégiées et seules avaient une importance politique.

Chez les Gaulois, comme aujourd'hui chez les peuples chrétiens, les prêtres formaient une classe d'hommes préparés par de longues études à remplir les fonctions sacerdotales et uniquement occupés de ces fonctions. On les appelait les *Druides*. Ils avaient un chef élu qui exerçait sur eux une autorité absolue. Ils se réunissaient chaque année en un véritable concile, dans le pays des Carnutes, aujourd'hui le pays de Chartres. Ils étaient exempts du service militaire et des impôts « Ils président aux choses divines, dit César, font les sacrifices publics et particuliers et interprètent les doctrines religieuses. » Leur autorité morale en avait fait également des juges : ils jugeaient les affaires criminelles et civiles, les meurtres et les questions d'héritage. Enfin ils instruisaient les jeunes gens, leur apprenaient ce qu'ils savaient d'astronomie, de médecine et de philosophie. En sorte que les Druides étaient à la fois prêtres, juges, savants et professeurs

César appelle les nobles gaulois *chevaliers*. Les nobles étaient donc en Gaule comme à Rome les hommes riches, ceux qui possédaient des chevaux : en temps de guerre ils formaient les corps de cavalerie. Le gouvernement de la cité leur appartenait presque partout, parce qu'ils étaient les plus riches et dispo

saient d'un grand nombre d'hommes, compagnons d'armes, clients et esclaves.

Au-dessous des nobles la masse des hommes libres constituait le *peuple*. La plupart vivaient aux champs. On peut se les représenter comme aujourd'hui les paysans des tribus montagnardes au Maroc ou des tribus albanaises en Turquie, un peu agriculteurs, un peu pasteurs, grands chasseurs, tous armés.



HABITATION GAULOISE.
Photographie d'un bas-relief du Louvre.
Derrière le guerrier gaulois l'épée à la main on aperçoit, en avant d'un chêne, la hutte ronde, couverte de roseaux, avec une fenêtre que ferme un volet. On trouve aujourd'hui dans les Balkans, comme le montre la photographie ci-jointe, des villages entiers ainsi construits.

LA CIVILISATION GAULOISE

Les Gaulois habitaient des huttes circulaires, en terre sèche ou en claies de bois. Elles étaient couvertes d'un toit conique, fait de paille ou de branchages, et n'avaient d'autre ouverture que la porte. Le foyer était établi au milieu de la hutte : un trou dans la toiture servait à la sortie de la fumée.



VILLAGE PRÈS DE NICH (SERBIE).
Photographie de M. Albert Malet.

Les villes ou *oppida* n'étaient qu'un assemblage de huttes. Elles étaient établies dans des lieux naturellement forts, dans une île ou sur une hauteur : ainsi *Lutèce*, aujourd'hui Paris, était construite dans une île; Gergovie, près de Clermont-Ferrand, s'élevait sur un haut plateau quadrangulaire. L'*oppidum* était entouré d'une simple muraille grossièrement construite en blocs mal équarris, assemblés sans ciment. En

même temps qu'une ville, c'était un camp retranché où les paysans d'alentour se retiraient en cas de guerre, à côté de la population sédentaire.

Le costume ne manquait pas d'un certain éclat barbare. Les Gaulois se vêtaient d'étoffes teintes de couleurs vives et souvent brochées de fils de métal, or, argent ou cuivre. Les principales pièces du vêtement étaient les *braies*, pantalons descendant jusqu'aux chevilles; la blouse serrée à la taille par une ceinture; la *saie*, sorte de châle ou de plaid qui servait de manteau; la chaussure, si spéciale qu'on l'appelait la *gauloise*, *gallica* (d'où, selon certains étymologistes, notre mot *galoche*), était analogue aux sabots.

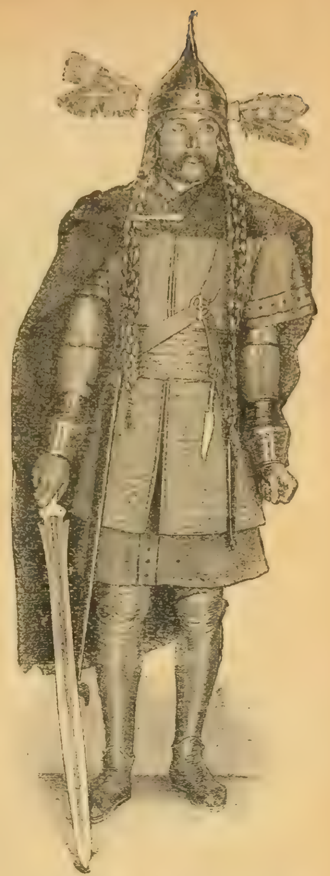


Costume gaulois.
Photographie d'une statuette en bronze du Musée de Saint-Germain.

La statuette représente un dieu habillé à la gauloise : il porte la saie, manteau sans manches, agrafé sur l'épaule; la blouse, *ou* tunique *à manches, serrée à la taille par une* ceinture, *les* braies *ou pantalons collants descendant à la cheville.*

Les Gaulois, par mépris de la mort, dédaignaient les armes défensives. On n'a pas retrouvé de cuirasse gauloise. Ils portaient seulement un casque de métal et un bouclier très long, d'abord fait d'osier, puis de bois, garni d'ornements de bronze et peint de couleurs vives. Leurs armes offensives étaient une hache, un épieu au fer très large, et long d'un mètre environ, qu'ils employaient aussi comme javelot, une épée en fer sans garde, à longue et large lame à deux tranchants, faite pour tailler et pointer : elle était si mal trempée qu'elle pliait souvent dans le combat et qu'il fallait la redresser avec le pied.

LE CARACTÈRE Les portraits tracés par les écrivains de l'antiquité, les anecdotes rapportées par eux montrent les Gaulois braves, avec un peu de forfanterie : « Nous ne craignons qu'une chose, disaient quelques-uns d'entre eux à Alexandre, c'est que le ciel ne tombe sur nos têtes. Encore, ajoutaient-ils, le soutiendrions-nous de nos lances. » Ils étaient curieux de s'instruire et hospitaliers ; ils arrêtaient les voyageurs et les commerçants, et les retenaient en de longs festins à la façon des Grecs de l'Odyssée, pour leur faire conter leurs aventures. Ouverts et généreux, sensibles à l'éloquence, éloquents eux-mêmes, faciles à conduire avec de beaux discours, avides de nouveautés, difficiles à discipliner, prompts à l'enthousiasme, ils l'étaient aussi au découragement, et leur mobilité, leur manque d'esprit de suite et de persévérance gâtaient l'ensemble de leurs qualités. On a souvent noté la ressemblance entre les Français d'aujourd'hui et les Gaulois.



CHEF GAULOIS (Musée d'Artillerie).

Le guerrier est vêtu de la saie retenue sous le cou par une énorme agrafe. Dans le reste du costume, il y a beaucoup de fantaisie, en particulier dans la tunique de cuir à dessins qui recouvre la tunique d'étoffe. Seuls les armes (casque du type du Louvre, épée, petit couteau pendu à gauche à la ceinture) et les ornements (ceinture de métal, bracelets de bronze en forme de tonneaux) sont la reproduction de documents authentiques.

LA RELIGION La facilité avec laquelle les Gaulois exposaient leur vie s'explique par la croyance à l'immortalité de l'âme et leur foi dans une vie future. Les

Druides leur enseignaient que l'homme en mourant renaissait ailleurs : aussi n'était-il pas rare de voir des Gaulois prêter de l'argent remboursable dans l'autre monde.

Comme les Grecs et les Romains, ils adoraient les forces et les phénomènes naturels divinisés, les eaux, les forêts, le tonnerre, la lumière. Mais jusqu'à la conquête romaine, ils ne se représentèrent pas leurs dieux par des images, sous la figure humaine.



TÊTE EN BRONZE DU DIEU CORNU.

Trouvée à Lezoux (Puy-de-Dôme).

Photographie prise au Musée de Saint-Germain.

Cette admirable tête est une œuvre gallo-romaine : elle représente probablement Cernunnos, *dieu de la Nuit et de la Mort.*

Aux sources et aux lacs présidait le dieu *Borvo*; son nom se retrouve dans celui de beaucoup de sources thermales, la *Bourboule, Bourbonne-les-Bains, Bourbon-Lancy*, etc.

Au culte des forêts se rattachait la cueillette du *gui*, plante parasite qui pousse exceptionnellement sur le chêne. Le gui, coupé par les Druides en grande solennité avec une faucille d'or, recueilli sur une toile de lin blanc, passait pour posséder de merveilleuses vertus médicinales.

Le dieu de la foudre *Tarann* était armé d'un maillet. Il était aussi le dieu de la chaleur, la puissance bienfaisante qui mûrit les moissons : on le représentait alors avec une roue, symbole du soleil, et l'on célébrait en son honneur, au solstice d'été au mois de juin, de grandes fêtes dont le souvenir subsiste encore dans les *feux de la Saint-Jean*.

D'autres dieux symbolisaient l'idée de la mort et de la vie. *Cernunnos*, dieu au front orné de cornes, représentait à la fois la nuit où brillent les cornes de la lune, la mort, le mal, les richesses souterraines. Il était combattu par *Lug*, dieu du jour naissant, de la lumière et de la vie : les Romains l'identifièrent avec Mercure. Il paraît avoir été le dieu le plus révéré des Gau-

lois, si l'on en juge par le grand nombre de points où s'élevèrent ses sanctuaires et où son nom a subsisté, comme à *Mercœur*, *Mirecourt*, etc. *Montmartre* à Paris fut d'abord le Mont Mercure. Le plus grand et le plus riche des temples de la Gaule romaine, édifié au sommet du Puy de Dôme, était consacré au Mercure Arverne.

LE CULTE
LES SACRIFICES
HUMAINS

Le culte rendu à ces divers dieux consistait en offrandes jetées au fond des lacs, suspendues aux branches des chênes, ou bien en victimes immolées. Souvent les victimes étaient des hommes, tantôt égorgés, tantôt brûlés, particulièrement en l'honneur du Dieu soleil, dans d'immenses mannequins d'osier.

On sacrifiait ainsi les criminels; à leur défaut on sacrifiait des prisonniers de guerre. Ces coutumes subsistaient encore au Ier siècle avant Jésus-Christ, quand César arriva en Gaule.

II

LA GAULE ROMAINE

LA CONQUÊTE
ROMAINE

Les Romains avaient pénétré en Gaule dès la fin du second siècle avant Jésus-Christ, appelés par les Marseillais que menaçaient leurs voisins Gaulois. De 123 à 118, ils avaient occupé le pays compris entre le Rhône, les Alpes et les Cévennes; ils en formèrent la province de *Gaule Transalpine* ou la *Province*, tout court. Pompée en 76 étendit ses limites jusqu'aux Pyrénées Orientales. Dix-huit ans plus tard, César entreprenait la conquête de la Gaule entière. Il y employa huit années, cinq campagnes et dix légions, c'est-à-dire soixante à quatre-vingt mille hommes (58 à 50 av. J.-C.).

Cette conquête relativement facile s'explique par le génie de César, par la supériorité de l'armée romaine formée de soldats de métier, disciplinés et bien armés, sur les bandes gauloises composées de guerriers mal équipés et nullement exercés. Elle

s'explique encore parce que, si le pays était immense, il était morcelé en nombreux petits États, souvent rivaux et paralysés en outre par des divisions intestines dont César sut profiter.

CÉSAR APPELÉ PAR LES EDUENS

La conquête des Gaules par César n'est qu'un épisode des guerres civiles de Rome.

C'était le temps où, dans la République romaine, déchirée par les factions, les ambitieux se disputaient le pouvoir suprême. César, déjà célèbre comme chef de parti,

CARTE DE LA GAULE A L'ÉPOQUE DE LA CONQUÊTE ROMAINE.

voulut, pour assurer sa fortune, acquérir une grande gloire militaire.

Il pensa qu'une guerre contre les Gaulois serait populaire à Rome où l'on avait si souvent tremblé devant eux, et il se

fit donner en 58 av. J.-C. le gouvernement des Gaules Cisalpine et Transalpine; il espérait bien trouver parmi ces populations remuantes l'occasion de la guerre qu'il cherchait. Elle se présenta tout de suite : les Gaulois, dans leurs incessantes querelles, n'hésitaient pas à faire appel à l'étranger; les *Séquanes* en lutte contre les *Éduens* ayant demandé du secours aux Germains, les Éduens appelèrent les Romains. César remonta la vallée du Rhône et de la Saône et anéantit l'armée du chef germain Arioviste au nord de Besançon (58).

CONQUÊTE DE LA GAULE

Une fois entré en Gaule, César songea à la soumettre. Il eut cette bonne fortune que les Gaulois ne s'aperçurent pas tous en même temps du danger et que, sauf une fois, en 52, avec Vercingétorix, il n'eut jamais à combattre que des coalitions partielles. La guerre fut cependant très dure et la victoire chèrement disputée.



CAVALIER GAULOIS. — Restitution de Frémiet au Musée de Saint-Germain.

Le cavalier porte un casque, un bouclier et une cuirasse de métal. Il est armé d'une lance, d'un long sabre et d'une hache, pendue à côté du sabre. Il a attaché à la queue de son cheval en signe de mépris un écusson aux initiales du Sénat et du peuple romains : S. P. Q. R.

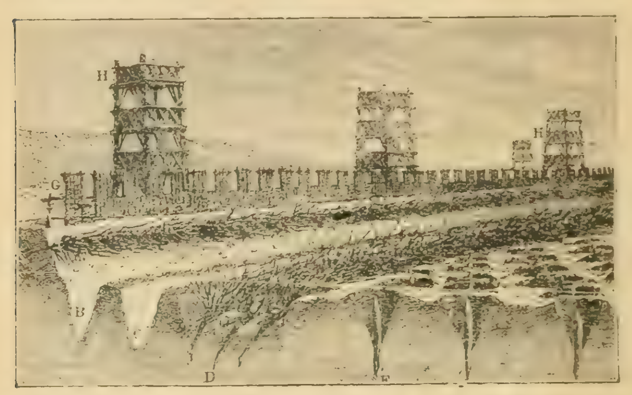
César vainquit d'abord les peuples de la Belgique, puis une coalition des peuples de l'Ouest, pendant que son lieutenant Crassus domptait l'Aquitaine. Dès l'année 56 il semblait que presque toute la Gaule acceptait la domination romaine, et pendant deux ans la tranquillité fut complète. Mais le parti populaire, excité par deux chefs patriotes, *Induciomare* et *Ambiorix*, organisa un vaste complot, et une fois encore tous les peuples du Nord prirent les armes en même temps. Une légion romaine fut massacrée; une autre fut bloquée. Cependant les autres peuples Gaulois commirent la faute de ne pas s'armer aussi. César put rassembler ses troupes, débloquer la

légion en péril et écraser les uns après les autres les peuples soulevés. Induciomare fut tué et Ambiorix seul échappa. La répression fut sans pitié; tous les insurgés furent tués ou vendus comme esclaves (53).

VERCINGÉTORIX LA GUERRE NATIONALE

Le soulèvement du Nord était à peine dompté qu'une insurrection nouvelle éclata. Cette fois la Gaule entière se levait. Le désir de s'affranchir fit taire toutes les querelles et César fut frappé « du merveilleux accord des volontés pour ressaisir la liberté ».

Le héros de l'indépendance fut ***Vercingétorix***. C'était un



UNE CIRCUMVALLATION. — Reconstitution au musée de Saint-Germain des travaux d'investissement faits par César autour d'Alésia.

Un rempart palissadé et garni de tours en bois H ; *deux fosses* B, C ; *trois lignes de chevaux de frise, branches d'arbres aiguisées* D ; *plusieurs lignes de pieux pointus dans des chausse-trapes* E. *Il y eut trente-sept kilomètres de travaux faits en cinq semaines.*

Arverne (Auvergne), chef du parti populaire, patriote ardent, qui eut le sentiment de la Patrie Gauloise et qui, au dire même de César : « ne s'arma jamais pour son intérêt personnel, mais pour la liberté de tous ». Il comprit que pour vaincre il fallait l'effort de tous et contraignit par la terreur tous les hésitants à le suivre.

Vercingétorix voulait affamer l'armée romaine en faisant le vide devant elle et en détruisant toutes les villes où elle pouvait s'approvisionner. Il eut le tort de céder aux prières des habitants d'*Avaricum* (Bourges) et d'épargner leur ville. Elle tomba

aux mains de César qui y trouva de quoi faire vivre son armée. Mais il échoua complètement quand il mit le siège devant *Gergovie*, capitale des Arvernes et centre de la résistance. César était donc dans une position très critique et commençait à se replier vers la Transalpine, quand près de Dijon Vercingétorix essaya de lui barrer la route. Les cavaliers Germains que César avait enrôlés en grand nombre lui donnèrent la victoire.

Vercingétorix fut contraint à se retirer à *Alésia* (Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or), où César le suivit et le bloqua. Alors commença ce siège mémorable qui mit fin à la guerre des Gaules César entoura la ville d'un retranchement de quinze kilomètres. Toutes les ressources de l'art des sièges, terrassements, tours et machines, furent employées. « Tout cela, dit l'historien Michelet, fut accompli en moins de cinq semaines par moins de soixante mille hommes. La Gaule entière s'y brisa. Les efforts désespérés des assiégés, réduits à une horrible famine, ceux de deux cent cinquante mille Gaulois qui attaquèrent les Romains par l'extérieur, échouèrent également. Les assiégés virent avec désespoir leurs alliés, tournés par la cavalerie de César, s'enfuir et se disperser. Vercingétorix, conservant seul une âme ferme au milieu du désespoir des siens, se désigna et se livra comme l'auteur de la guerre. Il monta sur son cheval de bataille, revêtit sa plus riche armure, et, après avoir tourné en cercle autour du tribunal de César, il jeta son épée, son javelot et son casque aux pieds des Romains, sans dire un mot » (52).

César garda son prisonnier pendant cinq ans et le fit tuer le jour de son triomphe. La prise d'Alésia marqua la fin de la guerre. Les révoltés se soumirent les uns après les autres. Seule la ville d'*Uxellodunum* (le Puy d'Issolu) résista quelques mois : elle fut prise à son tour et ses défenseurs eurent les mains coupées (51). La Gaule était définitivement conquise.

LA DOMINATION ROMAINE : SES CONSÉQUENCES

Les Gaulois vaincus acceptèrent aisément la domination romaine. Ils ne firent jamais aucune tentative sérieuse pour reconquérir leur indépendance. Moins de cent ans après la conquête, la soumission était si complète que les Romains avaient pu réduire leurs garnisons pour toute la Gaule à trois mille hommes, l'effectif d'un de nos régiments d'infanterie.

C'est que les Romains pratiquèrent une politique infiniment sage et qui doit servir de modèle à tout peuple qui conquiert et

colonise. Ils laissèrent subsister les diverses nations gauloises; ils respectèrent les mœurs et les usages des vaincus; ils donnèrent satisfaction à la plus vive de leurs passions, à leur instinct guerrier, en leur ouvrant les rangs de l'armée romaine; ils accordèrent des privilèges aux peuples qui les servaient le mieux, inspirant de la sorte aux autres le désir de bien servir pour mériter les mêmes avantages; enfin ils assurèrent à tous la paix. Dès le temps de César, des Gaulois avaient été admis au nombre des citoyens romains; on en trouvait jusque dans le Sénat. L'historien romain Tacite disait aux Gaulois à la fin du premier siècle : « Vous partagez l'empire avec nous; c'est souvent vous qui commandez nos légions, vous qui administrez nos provinces; entre vous et nous il n'y a aucune distance, aucune barrière. » A partir du troisième siècle tous furent citoyens romains, c'est-à-dire les égaux du vainqueur. D'autre part, « les Gaulois, comme l'a dit Fustel de Coulanges, eurent assez d'intelligence pour comprendre que la civilisation valait mieux que la barbarie ».



LE MAUSOLÉE DE SAINT-REMY. — Photographie Neurdein.

Ce mausolée, avec un arc de triomphe qui est tout proche, est tout ce qui reste d'une ville voisine d'Arles et qui fut détruite en 480 par les Wisigoths. Il est haut de 18 mètres. Sur le pourtour, des bas-reliefs représentent un combat entre cavaliers romains et fantassins gaulois. Ce monument, l'un des plus charmants de l'art romain, date du premier siècle.

Ils surent reconnaître les bienfaits de la domination romaine. Cette domination, *qui dura plus de cinq siècles*, transforma complètement la Gaule.

TRANSFORMATIONS MATÉRIELLES LES ROUTES

Pour tenir la Gaule, il fallait pouvoir y faire circuler rapidement des troupes : les Romains éventrèrent les forêts, desséchèrent et comblèrent les marais, jetèrent des ponts, construisirent des routes. Ces routes jouaient alors le rôle de nos chemins de fer. Lyon fut le nœud des grandes routes. De là partaient cinq chaussées, solidement maçonnées, et jalonnées de mille en mille de bornes monumentales ; elles aboutissaient à Mayence sur le Rhin ; à Boulogne sur la Manche ; à Brest et à Bordeaux sur l'Atlantique ; à Marseille sur la Méditerranée. Des voies secondaires s'embranchaient sur ces grandes chaussées ; toute ville importante eut son réseau de routes, et il n'est guère de vieille ville de France aux alentours de laquelle on ne signale encore quelques vestiges de *voie romaine*.

VILLES MONUMENTS

Comme l'établissement des routes facilitait les échanges, des commerçants, des colons romains vinrent s'établir en Gaule. Ils apportèrent avec eux les habitudes et les façons de vivre de l'Italie. Sous leur influence et parce que le pays s'enrichissait, la Gaule, où la population vivait auparavant surtout aux champs, commença à se couvrir de villes. Les misérables bourgades, composées de masures et de huttes et où l'on ne trouvait pas un seul monument, firent place à des villes à la romaine, bien alignées, construites en pierre, avec des maisons décorées de mosaïques, de colonnes, d'objets d'art, avec de beaux édifices publics, qui n'ont pas tous entièrement disparu. C'est sous l'influence romaine, mais par les Gaulois et à leurs frais, que furent construits les *aqueducs*, comme le pont du Gard ; les *arènes*, comme celles de Nîmes, d'Arles, de Paris ; les *temples*, comme la Maison Carrée de Nîmes, le temple de Vienne, le temple de Mercure au Puy-de-Dôme ; des *théâtres*, comme ceux d'Arles et d'Orange ; des *thermes*, comme ceux de Paris ; des *arcs de triomphe*, comme ceux d'Orange, de Reims, de Saint-Remy.

En même temps que se transformèrent les anciennes villes, de nouvelles se créèrent. Ainsi, dans le Midi, *Auch* ; dans le Centre, *Limoges*, *Autun*, *Clermont*, qui remplaça Gergovie comme ville des Arvernes ; sur la Loire, *Tours* ; dans le Nord et l'Est, *Troyes*, *Senlis*, *Beauvais*, *Soissons*, *Saint-Quentin*. La plus importante de ces fondations fut, en 41 avant J.-C., celle de *Lyon*, qui devint une sorte de capitale de la Gaule.

TRANSFORMATION INTELLECTUELLE DIFFUSION DU LATIN

La plus importante des transformations fut la substitution de la langue latine à la langue gauloise. La substitution se fit sans violence de la part des Romains, sans qu'ils aient aucunement imposé l'étude et l'usage de leur langue. Le latin fut d'abord adopté par les nobles, qui étaient en relations suivies avec les magistrats et les officiers romains et aspiraient à obtenir eux-mêmes le titre de citoyens romains. Puis par la force des choses



ARLES. LE THÉATRE. — Photographie Neurdein.

Le théâtre d'Arles fut commencé sous Auguste; il était aussi grand que le théâtre d'Orange; il fut détruit au cinquième siècle. On aperçoit au fond les restes des gradins. La scène était décorée d'un portique dont il reste deux colonnes.

le latin se répandit dans le peuple qui l'apprit des soldats, des colons et des commerçants. Mais cette diffusion de la langue latine ne s'opéra que lentement, et c'est seulement à la fin du cinquième siècle que l'usage du gaulois eut à peu près complètement disparu. D'autre part, il se passa en Gaule pour le latin ce qui se passe pour le français dans celles de nos colonies où les indigènes commencent à l'apprendre de nos soldats et de nos immigrants; ce ne fut pas la langue classique qui se répandit, mais le latin populaire, une sorte d'*argot* très éloigné de la



REIMS : LA PORTE DE MARS. — Photographie Gontier.

La porte de Mars est un arc de triomphe mutilé, le fronton manque ; l'arc fut construit au quatrième siècle après Jésus-Christ.

VIENNE : TEMPLE DE LIVIE. — Photographie Neurdein.

Le temple, d'ordre corinthien, ressemble à la Maison Carrée de Nîmes : mais il est plus grand et les colonnes latérales ne sont pas engagées dans le mur.

langue littéraire. De là devait sortir la *langue romane*, première étape vers le français.

La Gaule devint vite d'ailleurs un pays de culture littéraire. Les écoles de Marseille, de Bordeaux, de Lyon, de Toulouse, d'Autun, étaient célèbres dans l'Empire. Le dernier poète qui compta dans l'histoire de la littérature latine, Ausone, était né à Bordeaux et chanta dans ses vers les paysages de la Gaule.

LE CHRISTIANISME EN GAULE

Les croyances religieuses des Gaulois furent tout d'abord peu modifiées par la conquête. Les Romains ne faisaient pas la guerre aux dieux des vaincus. Ils trouvaient plus politique de les admettre dans leur Panthéon et de chercher à les confondre avec leurs propres dieux. Ils restèrent fidèles à cette politique en Gaule : c'est ainsi qu'ils reconnurent dans *Tarann*, Jupiter, et dans *Lug*, Mercure. Les autres dieux romains envahirent peu à peu les villes gauloises, et, quand les cultes orientaux d'Isis ou de Mithra se furent établis à Rome, ils gagnèrent également notre pays.

Le christianisme y fut apporté dès le premier siècle. Au second siècle, une Église importante existait à Lyon. Elle avait été créée par l'évêque *Pothin*, qui venait de Smyrne. En 177, la communauté chrétienne de Lyon fut décimée : quarante-sept de ses membres furent torturés, puis mis à mort dans le cirque avec d'extraordinaires raffinements de cruauté ; Pothin, âgé de quatre-vingt-dix ans, fut lapidé.

Mais ce fut seulement au cours du troisième siècle qu'un grand effort fut fait pour évangéliser la Gaule entière. En 250, sept évêques arrivèrent de Rome. Les villes de Narbonne, Arles, Toulouse, Limoges, Tours, Clermont, Paris, furent les centres de leurs prédications. Deux d'entre eux, saint Saturnin à Toulouse, saint Denis à Paris, subirent le martyre.

Les persécutions eurent en Gaule le même résultat que dans le reste de l'Empire : elles exaltèrent la foi et les conversions se multiplièrent. Les chrétiens étaient assez nombreux en Gaule au commencement du quatrième siècle, pour qu'en 312 Constantin, candidat à l'Empire, estimât qu'il y aurait profit pour lui à s'assurer leur concours et fit alors placer la croix au-dessus de son étendard.

ORGANISATION DE L'ÉGLISE

La victoire de Constantin assura aux chrétiens la liberté de leur culte et la protection officielle. L'Église put dès lors s'organiser. Les chrétiens adoptèrent les cadres de l'administration romaine, la division en *provinces* et les subdivisions en *cités*. Chaque province devint une *métropole* et l'on plaça à sa tête un *métropolitain*, plus tard l'*archevêque*. Chaque cité forma un *diocèse*, administré par un *évêque*. Les évêques étaient subordonnés au métropolitain. Il y eut en Gaule dix-sept métropoles et cent vingt et un évêchés. Ces divisions ecclésiastiques ont subsisté en France jusqu'à la Révolution.

L'évêque — son nom grec *épiscopos* signifie le surveillant — devint bientôt le personnage le plus important de la cité. Il était élu par le clergé, c'est-à-dire par l'ensemble des personnes consacrées au culte, par la curie et par le peuple. Parce qu'il était l'*élu*, c'est-à-dire celui que tous avaient librement choisi pour les diriger, il avait une grande autorité morale à laquelle s'ajoutait l'autorité de ses vertus ou de son savoir.

D'autre part les empereurs travaillaient eux-mêmes à grandir l'influence et l'autorité des évêques en leur conférant de nombreux privilèges ou *immunités*. Les évêques, puis leurs subordonnés les prêtres, furent exemptés du service militaire et des impôts. Ils reçurent aussi d'importants *privilèges judiciaires*. D'abord ils pouvaient seuls juger les membres du clergé quand il s'agissait de fautes contre la foi ou contre les mœurs. Puis, dans le cas où un procès civil s'élevait entre deux clercs, l'évêque était encore seul compétent. Les fidèles furent naturellement amenés à considérer l'évêque comme le plus prudent et le plus sage des arbitres dans toutes les questions qui se rattachaient aux actes importants de la vie et où l'Église intervenait, affaires de mariages ou de testaments. « L'évêque, a-t-on dit, fut pour la société chrétienne un juge de paix dans le sens propre du mot. »

IMPORTANCE DU ROLE DES ÉVÊQUES

A la fin du quatrième siècle et au cinquième, les évêques jouèrent en Gaule un rôle considérable. Gouverné par des Empereurs incapables à l'heure où les barbares lui donnaient l'assaut, l'Empire romain se disloquait. Les impôts n'étaient plus payés parce que les contribuables étaient ruinés. Il n'y avait plus d'armée. A partir de 395 et du partage de l'Empire, l'autorité de l'Empereur dans

l'empire d'Occident n'existe plus que de nom. L'Empereur est aussi incapable de gouverner ses sujets qu'il est incapable de les défendre. Ses fonctionnaires n'ont aucune autorité, parce qu'ils ne représentent aucune force, parce qu'ils n'ont ni argent, ni soldats. Beaucoup d'entre eux fuient devant les Barbares. D'autres pensent à se rendre indépendants dans leurs gouvernements et à se créer des royaumes.

Il y eut là un siècle d'anarchie véritable, pendant lequel les évêques devinrent les chefs réels des cités. Ce sont eux qui rendent la justice; eux qui, en cas de disette, assurent le ravitaillement de la ville; eux qui négocient avec les Barbares; eux, quand il est nécessaire, qui organisent la défense et mènent les fidèles à la bataille. Ainsi saint Loup, évêque de Troyes, saint Aignan, évêque d'Orléans, sauvèrent leurs villes lors de l'invasion des Huns. Grâce aux évêques, l'œuvre civilisatrice accomplie par les Romains en Gaule ne fut pas entièrement détruite par les Germains, et la Gaule ne retourna pas à la barbarie. Ce sont les évêques qui, en soutenant Clovis et ses Francs, leur assurèrent le succès, bien qu'ils fussent les plus faibles des envahisseurs.

CHAPITRE II

LES BARBARES
CLOVIS ET LA MONARCHIE FRANQUE

I

LES INVASIONS BARBARES

PORTANCE INVASIONS

L'Empire romain en Europe était enveloppé depuis la mer du Nord jusqu'à la mer Noire par les Barbares. Pour se protéger contre leurs incursions, les Romains avaient fortifié les frontières, élevé des retranchements, établi des légions nombreuses dans des camps permanents. Ces mesures de défense furent efficaces jusqu'à la fin du quatrième siècle. Mais à partir de 378, et pendant tout le cinquième siècle, les Barbares forcent la frontière et pénètrent dans l'Empire. Pendant près de cent ans ils le parcourent en tous sens et ravagent les provinces tout en cherchant à se fixer : c'est la période des invasions.

Les invasions sont un des faits importants de l'histoire. En effet elles ont arrêté le développement de la civilisation romaine; elles ont même pendant un certain temps mis en péril la civilisation. Elles ont provoqué la dislocation et le morcellement de l'Empire et, détruisant son unité, elles ont préparé l'Europe moderne. D'autre part, les Barbares qui se sont établis dans les anciennes limites de l'Empire ont à leur tour été gagnés peu à peu par la civilisation.

PRINCIPALES NVASIONS

En 378 les **Wisigoths** franchissent le Danube et s'établissent dans l'Empire d'Orient. Puis, sous le commandement d'Alaric, plus tard d'Astaulf, ils parcourent et ravagent successivement la Macédoine, la Grèce, les côtes de l'Adriatique, l'Italie. Ils finissent par pénétrer en Gaule et par se fixer dans l'*Aquitaine*, c'est-à-dire dans le pays compris entre la Loire et les Pyrénées (412).

En 405 commence la *grande invasion*. Une première horde de Barbares, les *Suèves*, conduits par Radagaise, pénètre en Italie :

elle est exterminée près de Florence. Alors le gros des envahisseur, *Alains*, *Vandales*, *Burgondes*, se détourne sur la Gaule (407) et la ravage pendant quatre ans. Les ***Burgondes*** se fixent dans la vallée de la Saône et du Rhône, dans la *Savoie*, puis dans la *Bourgogne* et la *Franche-Comté* actuelles. Les Alains et les Vandales s'enfoncèrent en Espagne. Les Vandales gagnèrent ensuite l'Afrique et poursuivirent leurs dévastations dans ce qui est aujourd'hui l'Algérie et la Tunisie.

En 450, les ***Huns*** avec *Attila* envahissent la Gaule. Battus aux *Champs Catalauniques*, ils se jettent sur l'Italie et ravagent toute la plaine du Pô.

En 475, les *Hérules* avec Odoacre s'emparent pour un temps de l'Italie. Elle leur est enlevée en 493 par *Théodoric* et les *Ostrogoths* d'abord établis en Pannonie, c'est-à dire dans la partie de la Hongrie située sur la rive droite du Danube.

La création du royaume ostrogoth d'Italie peut être considérée comme marquant la fin des grandes invasions.

LES ENVAHISSEURS LES GERMAINS

Les Huns exceptés, les envahisseurs sont tous ***Germains***.

Les Germains, de race indo-européenne, comme les Gaulois, les Latins et les Grecs, occupaient le pays compris entre le Rhin et le Danube à l'ouest et au sud, la Vistule et la Baltique à l'est et au nord, soit aujourd'hui l'Allemagne, le Danemark, l'Autriche et une partie de la Hongrie. On les trouvait aussi dans la péninsule scandinave, dans la Suède et la Norvège actuelles.

Les Germains ressemblaient beaucoup à leurs voisins et parents de Gaule et particulièrement aux Belges : ils étaient grands et blonds; ils avaient la peau blanche et les yeux bleus.

Pas plus que les Gaulois avant la conquête romaine ils ne formaient un État; ils étaient divisés en une multitude de peuples beaucoup moins civilisés que ne l'étaient les Gaulois avant l'arrivée de César. Dans leur pays couvert de forêts, coupé de marécages, ils n'étaient encore qu'à demi fixés au sol. Chez eux l'on ne trouvait point de villes, mais seulement des villages composés de maisons en forme de huttes rondes, longuement espacées, chacune étant perdue pour ainsi dire au milieu de ses champs, comme sont encore aujourd'hui les maisons des villages en Hongrie.

A RELIGION S GERMAINS

Comme tous les peuples primitifs, ils adoraient les forces de la nature divinisées : le tonnerre, *Donar*; le soleil, *Sunna*; la lune, *Mani*; la terre, *Hertha*. Le Dieu suprême était *Wotan*, que l'on appelait encore *Odin* : d'où le nom d'*Odinisme* donné à la religion germaine. Très belliqueux, les Germains imaginaient leurs dieux à leur ressemblance : Wotan ne recevait en son paradis, le *Walhalla*, que les braves, c'est-à-dire ceux qui étaient tombés sur le champ de bataille. Là, éternellement jeunes ils chassaient et combattaient tout le jour; la nuit, ils buvaient de l'hydromel céleste dans les crânes de leurs ennemis. Ceux qui n'avaient pas péri de mort violente étaient tenus pour des lâches et condamnés à l'enfer.

On ne trouvait point chez les Germains, comme chez les Gaulois, un clergé organisé; rien ne rappelait parmi eux le corps sacerdotal des Druides. Mais l'on rencontrait fréquemment des sorcières qui prédisaient l'avenir soit en observant le galop d'un troupeau de chevaux, soit en examinant les entrailles de victimes humaines.

A SOCIÉTÉ ERMANIQUE

La famille, au sens le plus large du mot, était la base de toute l'organisation sociale et politique. Le père était le souverain maître, à la fois juge et roi. Il achetait sa femme : cependant la femme n'était point considérée comme une esclave; on lui témoignait au contraire un grand respect, parce que, disaient les Germains, « il y a en la femme quelque chose de divin ». Autour du père et sous son autorité absolue se groupaient les enfants, les parents, les affranchis et les esclaves.

Comme récemment encore chez nos Corses, ou chez les Monténégrins, comme aujourd'hui même chez les Albanais, le lien de famille était si étroit que l'injure faite à l'un de ses membres atteignait la famille entière : tous devaient poursuivre la vengeance de chacun; c'est l'usage de la *vendetta*. Le meurtre n'était considéré cependant que comme un fait de guerre, et le meurtrier pouvait, comme cela se pratique encore en Tunisie, se racheter en payant à la famille du mort le *prix du sang*, « un certain nombre de bœufs et de moutons », dit Tacite. L'usage subsista au moyen âge sous le nom de *wehrgeld* ou de *composition*.

Le groupement d'un certain nombre de familles constituait la

tribu. Les intérêts de la tribu étaient discutés entre tous les chefs de famille et les hommes libres réunis en armes. Leur assemblée était appelée le *mall*. Leurs chefs ou rois étaient chez certains peuples, chez les Francs en particulier, soumis à une sorte d'élection : les guerriers les élevaient sur un bouclier et les promenaient ainsi autour du camp. Le roi se distinguait par sa longue chevelure flottante

L'organisation de la propriété était très particulière. Les erres étaient en commun : on les partageait chaque année entre les diverses familles. C'est à peu pres le système actuel du *Mir*, la commune rurale, en Russie. Le Germain ne pouvait posséder en propre que sa maison et le champ qui l'entourait

LA BANDE DE GUERRE

Ce système de propriété, joint au caractère belliqueux des Germains, eut d'importantes conséquences.

Le partage annuel des terres rendait impossible tout accroissement de fortune. Les hommes énergiques devaient donc aller chercher fortune hors de leur pays. Comme le métier des armes était le seul que les Germains trouvassent vraiment digne d'eux, ils s'expatrièrent pour faire la guerre. *La guerre fut pour eux l'industrie nationale.* Pour l'exercer ils se choisissaient un chef autour de qui ils se groupaient et auquel ils promettaient fidélité et obéissance absolue. Ils constituaient ainsi une *bande de guerre* qui, selon les circonstances, travaillait pour son propre compte ou bien se mettait au service d'autrui. Les bandes guerroyaient soit en Germanie même, soit sur les frontières de l'Empire. Les Romains les combattirent d'abord. Puis ils finirent par les prendre à leur solde; ils leur donnèrent des terres, les cantonnèrent sur la frontière et leur confièrent la mission de la défendre contre de nouvelles bandes. Nous avons procédé de même au Tonkin avec les bandes de pirates de la frontière de Chine. C'est ainsi que Constantin, dès le début du quatrième siècle, installa les *Francs* sur le Rhin.

L'INVASION PACIFIQUE

Cet établissement des bandes germaines en territoire romain fut l'une des formes d'une *invasion pacifique* et lente qui précéda et prépara les *invasions violentes* et en masse.

Les Romains n'avaient d'abord employé les Barbares que

comme des auxiliaires, des *fédérés*, établis à côté des légions de l'armée régulière. Mais le recrutement de cette armée devenait très difficile : les hommes manquaient et le métier de soldat était décrié ; les Romains ouvrirent alors aux Barbares les rangs des légions elles-mêmes. On appela *lètes* les Barbares ainsi enrégimentés.

En même temps que l'Empire manquait de soldats, il manquait de laboureurs. On en chercha chez les Barbares et l'on importa des ouvriers agricoles recrutés parmi les Germains, comme aujourd'hui l'on importe dans certains pays où la main-d'œuvre fait défaut des *coolies*, c'est-à-dire des ouvriers chinois ou hindous. Ces ouvriers furent installés comme *colons*; ils étaient attachés à la terre, et la terre ne pouvait être vendue sans eux.

Lètes et colons furent introduits en nombre considérable dans l'Empire, d'autant plus aisément que les Barbares ne ressentaient aucune haine pour le monde romain ; ils l'admiraient au contraire et se sentaient attirés vers lui. Plus d'un chef barbare envoyait ses fils à Rome pour les y faire élever; plus d'un roi barbare sollicita des Empereurs un grade dans l'armée romaine. L'Empire se trouva donc insensiblement comme *imbibé* de Barbares bien avant les grandes invasions. « Les Barbares sont tout, disait un écrivain du IVe siècle. Il n'y a pas une seule de nos familles où quelque Goth ne soit homme de service ! Dans nos villes, le maçon, le porteur d'eau, le portefaix, sont des Goths ! » Les Barbares se trouvaient même à la cour, parmi les plus hauts personnages qui entouraient l'Empereur. Quand, en 395, Théodose mourant partagea l'Empire entre ses deux fils Arcadius et Honorius, il leur laissait pour les diriger en qualité de premier ministre un Vandale, *Stilicon*, auquel il avait fait épouser une de ses nièces.

[LE]S INVASIONS [V]IOLENTES : [LEU]R CARACTÈRE

Les invasions violentes, celle des Huns exceptée, ne furent pas des expéditions militaires ayant pour objet la destruction d'un ennemi, le butin et la conquête. Ce furent des migrations de peuples, *des déménagements de nations entières*, hommes, femmes, enfants, troupeaux, quittant sans esprit de retour la première patrie et partant à la recherche d'une patrie nouvelle. De notre temps, les migrations des Boers s'enfonçant, pour fuir la domination des Anglais, dans l'intérieur de l'Afrique, transportant sur des chariots famille et mobilier, poussant devant eux leurs troupeaux,

peuvent donner une idée de ce qu'étaient les invasions. Les Barbares en général n'étaient pas animés de sentiments hostiles à l'égard des pays qu'ils traversaient. Seulement, cette masse énorme d'individus ravageait tout pour vivre, et leur passage était la pire des catastrophes.

Au temps de la République romaine, la Gaule avait subi déjà l'invasion des *Cimbres* et des *Teutons*; elle n'avait échappé à l'invasion des *Helvètes* que grâce à l'intervention de César. Au cinquième siècle, les Barbares trouvèrent la route à peu près libre en Gaule comme dans le reste de l'Empire. Ils n'eurent aucune peine à franchir la frontière, qui n'était plus gardée que par d'autres Barbares, fédérés ou lètes. Ils purent parcourir librement les provinces, parce que les armées qu'on leur opposait n'avaient plus aucune supériorité sur eux.

CAUSE DES INVASIONS : LES HUNS

L'invasion des Barbares germains fut provoquée par les mouvements d'autres Barbares plus sauvages encore, les *Huns*. Ce fut pour les fuir que les Germains abandonnèrent leur pays et se jetèrent sur l'Empire, dans l'espoir d'y trouver asile et protection.

Les Huns étaient de race jaune, proches parents des Mongols et des Turcs. Ils étaient petits, bruns, trapus. Ils avaient la tête très grosse, les cheveux raides, le nez aplati, les pommettes saillantes, les yeux obliques et tirés vers les tempes, les oreilles grandes et très écartées. Leurs tribus étaient à demi nomades comme le sont aujourd'hui les tribus de la Mongolie. Ils étaient pasteurs, chasseurs et pillards; ils vivaient de leurs troupeaux, de leur gibier et de leurs brigandages. Ils épouvantèrent tous ceux qui les approchèrent, et cette épouvante se retrouve dans les portraits qu'en ont laissés deux historiens contemporains des invasions, Ammien Marcellin et Jornandès.

« Les Huns, dit Ammien, dépassent en férocité et en barbarie tout ce qu'on peut imaginer de barbare et de féroce. Sous une forme humaine ils vivent à l'état d'animaux. Ils se nourrissent de racines de plantes sauvages et de viande à moitié crue, mortifiée entre leurs cuisses et le dos de leurs chevaux. Leur habillement consiste en une tunique de lin et une casaque de peaux de rats sauvages. La tunique est de couleur sombre et leur pourrit sur le corps. Ils se coiffent d'un bonnet et s'entourent les jambes de peaux de boucs. On les dirait cloués sur leurs petits chevaux, laids, mais infatigables et rapides comme l'éclair.

Ils passent leur vie à cheval; à cheval ils tiennent leurs assemblées, achètent, vendent, boivent, mangent : ils y dorment même Rien n'égale l'adresse avec laquelle ils lancent à des distances prodigieuses leurs flèches armées d'os pointus, aussi durs et aussi meurtriers que le fer. »

Dès le second siècle de l'ère chrétienne, les Huns étaient établis sur l'Oural, au nord de la mer Caspienne le long du Volga et jusqu'au pied du Caucase. Au quatrième siècle, ils poussèrent vers l'Ouest, ils passèrent sur le corps aux Barbares slaves qui, eux, restèrent attachés au sol. Vers 374, ils atteignirent les premiers Germains, les Goths, et tout aussitôt commencèrent, parmi les Germains épouvantés, l'exode général, la fuite vers l'Empire romain et les invasions.



TYPE DE LA RACE JAUNE. UN MONGOL.
D'après une photographie.
Les Mongols ont la peau jaune, les pommettes saillantes, les yeux bridés et tirés vers les tempes, la moustache rare et tombante. L'homme est ici coiffé d'un bonnet de fourrure.

ATTILA

Poursuivant les Wisigoths qui fuyaient devant eux, les Huns franchirent les Karpathes, pénétrèrent et s'établirent dans une grande plaine où coule le Danube, et qui s'est appelée plus tard la Hongrie, du nom d'un autre peuple jaune, les Hongrois. Les invasions des Huns furent dès lors tout à fait différentes des invasions germaines ; ce furent non pas des migrations du peuple entier, mais des expéditions de conquêtes, des campagnes faites par les guerriers seuls. Sous le règne d'*Attila* ils furent sur le point de constituer un grand empire barbare en face de l'Empire romain.

Jornandès dépeint Attila court de taille, large de poitrine, la tête grosse, les yeux petits, la barbe rare, le nez épaté, le teint presque noir. C'est le type du Kalmouk d'aujourd'hui. Jornandès ajoute qu'il fut « un homme né pour le pillage du monde et la terreur de la terre ». Attila aimait lui-même à se faire appeler « le fléau de Dieu » et il se vantait, dit-on, que « là où son cheval avait posé le pied, l'herbe ne repoussait jamais ».

Pendant un certain temps Attila, auquel l'Empereur avait donné le titre de général, *maître des milices*, toucha de l'Empire, sous le nom de solde, un véritable tribut. En 450, ce tribut lui fut

refusé. « J'ai de l'or pour mes amis, du fer pour mes ennemis, » avait répondu l'Empereur Marcien. Attila se jeta sur la Gaule. En 451 il franchit le Rhin avec 500000 hommes, dit-on. Il traversa d'abord la Belgique et la dévasta totalement. L'épouvante répandue par son armée était telle que tout prit la fuite devant lui, et qu'il ne rencontra d'abord aucune résistance : seuls les habitants de Paris, sous l'inspiration d'une jeune fille, *sainte Geneviève*, fermèrent leurs portes. Attila put arriver sans combattre jusqu'à Orléans.

A Orléans, l'évêque saint Aignan organisa la résistance. La ville tint assez longtemps pour que le général romain *Aëtius* eût le temps de réunir une armée qui comprenait, outre les légions gallo-romaines, les contingents de tous les Barbares établis en Gaule, Wisigoths, Burgondes, Francs. L'armée de secours arriva sous les murs d'Orléans juste comme la ville, réduite par la famine, venait d'ouvrir ses portes et comme le pillage commençait.

Attila battit vivement en retraite vers la Champagne, où le pays plat était particulièrement favorable aux évolutions de sa nombreuse cavalerie. La bataille décisive eut lieu probablement entre Sens et Troyes aux *Champs Catalauniques* (451). Attila vaincu s'enferma derrière un retranchement fait de chariots, que ses adversaires, épuisés par leur victoire, n'essayèrent pas de forcer. Aussi put-il se retirer au delà du Rhin, emportant le butin fait dans le nord de la Gaule.

Attila mourut en 453. Son empire s'écroula presque aussitôt au milieu des guerres dans lesquelles ses cinquante fils se disputèrent sa succession. Rien ne resta des invasions des Huns qu'un souvenir d'épouvante et des ruines accumulées dans le nord de la Gaule et sur tous les pays où le cyclone s'était abattu.

II

CLOVIS — FORMATION DU ROYAUME FRANC

LA GAULE EN 480

Trente ans après l'invasion des Huns, vers 480, l'état politique et religieux de la Gaule était le suivant :

Nominalement la Gaule faisait toujours partie de l'Empire romain. En fait, il n'y avait plus en Gaule de fonctionnaires impériaux gouvernant au nom de l'Empereur et pour l'Empereur. Un général romain *Egidius*, ancien lieute-

nant d'Aëtius dans la campagne contre Attila, avait créé une sorte de royaume gallo-romain entre la Somme et la Loire. Son fils *Syagrius* lui avait succédé en 464.

Dans le reste de la Gaule trois groupes de Barbares, les Wisigoths, les Burgondes, les Francs, étaient établis :

Les *Wisigoths*, des Pyrénées à la Loire ;

Les *Burgondes*, de la Loire au Rhin et dans la vallée du Rhône ;

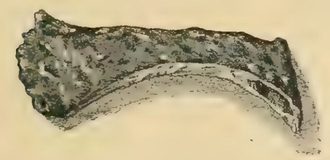
Les *Francs*, au nord de la Somme, dans ce qui est aujourd'hui la Belgique et la Prusse rhénane.



Type dit Franc.
D'après une photographie.
Le type franc passe pour avoir subsisté dans une partie du Nord de la France et en Belgique. Il est caractérisé par les cheveux blond roux, les yeux bleus, la hardiesse du regard, le nez busqué et le menton saillant.

Il est important de remarquer que ces Barbares étaient tous, au moins en apparence, établis en Gaule du consentement de l'Empereur, et que tous étaient nominalement au service de l'Empire et de l'Empereur. Les Wisigoths, par exemple, avaient promis, quand on leur abandonna par traité la vallée de la Garonne, « de servir fidèlement l'Empereur et d'employer leurs forces à la défense de l'État romain ».

En second lieu, dans les régions où les Barbares étaient établis, les Gallo-Romains n'étaient pas leurs sujets. Gallo-Romains et Barbares étaient égaux



Francisque. — Cabinet des Médailles.
Hache de fer de 20 centimètres de long, pareille à une cognée de bûcheron, trouvée en 1663 à Tournai (Belgique), dans le tombeau de Childéric, *père de Clovis. La francisque aux mains des guerriers francs était une redoutable arme de jet.*

Enfin, dans quelque partie de la Gaule que ce fût, tout Gallo-Romain se regardait toujours comme sujet de l'Empereur. Il ne considérait comme souverain légitime que l'Empereur, il ne reconnaissait d'autorité légitime que celle qui émanait de l'Empereur. A ses yeux, les rois barbares, wisigoths, burgondes, francs, n'avaient d'autorité que parce qu'ils avaient des titres d'officiers impériaux. Ces sentiments de fidélité à l'Empire étaient entretenus

par le clergé catholique. Au point de vue religieux, les Gallo-Romains étaient catholiques. Les Wisigoths et les Burgondes étaient hérétiques ariens. Les Francs étaient encore païens.



ÉPÉE FRANQUE. — Photographie prise au Cabinet des Médailles.

L'épée provient du tombeau de Childéric. Elle mesure de bout en bout 66 centimètres; le fourreau est large de 7 centimètres. Les ornements sont en émail rouge cloisonné d'or. La poignée est faite d'une feuille d'or. La lame a été détruite par la rouille.

LES FRANCS Les Francs étaient les moins nombreux des Barbares établis en Gaule. Ils devaient seuls cependant créer une œuvre durable : en effet la France et l'Allemagne sont en partie sorties d'eux.

Sidoine Apollinaire, évêque de Clermont au cinquième siècle, les a dépeints grands, roux, ramenant leurs cheveux du sommet de la tête vers le front, laissant ainsi la nuque à découvert; les yeux verdâtres et humides; « sur leur visage rasé, dit-il, le peigne ne rencontre que de maigres moustaches ». Ils portaient des vêtements collants; une culotte laissant nu le jarret; une tunique qu'une large ceinture « serrait sur leur ventre étroit ».

De nombreuses sépultures découvertes en Belgique ont confirmé l'exactitude de la description et livré quantité d'armes. C'étaient : l'épée que le guerrier portait à droite, suspendue à un baudrier; le coutelas, porté au ceinturon auquel étaient accrochés des objets de toilette, ciseaux, peigne, poinçon, des clefs, une bourse. L'arme par excellence était la *francisque*, une hache à manche court, arme de jet autant qu'arme de main, et qui rarement manquait le but où l'avait dirigé l'œil exercé du guerrier franc. A la francisque s'ajoutait la *framée*, lance à large fer plat, et le *hang* ou *angon*, un javelot muni d'une corde, qui servait comme de harpon. Ni casque, ni cuirasse, seulement un petit bouclier rond.

Les Francs ne formaient pas un peuple. Ils se divisaient en deux groupes : *Francs Saliens*, d'abord établis dans la Hollande actuelle, et *Francs Ripuaires*, sur le Rhin.

Chacun de ces groupes se subdivisait

lui-même en tribus, et chacune de ces tribus avait son roi. Une des tribus des Francs Saliens, celle des *Sicambres*, qui probablement ne comptait pas plus de cinq à six mille guerriers, était établie à Tournai, en Belgique. En 481, elle avait pour roi un petit-fils de Mérovée, ***Clovis.***

HISTOIRE DE CLOVIS

En 486, Clovis attaqua Syagrius et le vainquit à *Soissons*. Cette victoire lui permit d'étendre peu à peu jusqu'à la Loire les cantonnements des Francs. En 493, il épousa, quoique païen, une princesse catholique, *Clotilde*, nièce du roi des Burgondes, Gondebaud. Trois ans plus tard, les Alamans, peuple germain, franchissaient le Rhin et envahissaient la Gaule Clovis les battit et les soumit : il commençait ainsi la conquête de la Germanie.

Pendant la bataille, comme ses guerriers pliaient, Clovis avait invoqué l'aide du Christ : « Dieu de Clotilde, si tu me donnes la victoire, je croirai en toi et je me ferai baptiser en ton nom. »

Vainqueur, Clovis tint sa promesse. Il se fit instruire par saint Remy qui le baptisa à Reims ainsi que trois mille de ses guerriers : « Courbe la tête, Sicambre adouci, dit l'évêque en versant l'eau sur le front du roi, brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé. »



Chef Franc. — Restitution du Musée d'Artillerie.

Il est casqué, vêtu d'un manteau et d'une veste de fourrure par-dessus la tunique. Le pantalon est serré aux jambes par des bandelettes qui partent de la chaussure. Il tient à la main gauche une framée, *à la main droite la* francisque. *Un bouclier et une épée sont suspendus à deux baudriers croisés sur la poitrine.*

En 500, Clovis attaqua et vainquit le roi des Burgondes qui s'engagea à payer tribut. En 507, il entreprenait une expédition contre le roi des Wisigoths, Alaric II. Celui-ci fut vaincu et tué à *Vouillé* près de Poitiers. Clovis s'empara de la plus grande partie de l'Aquitaine, c'est-à-dire du pays depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. Comme il venait d'achever sa conquête, il reçut de l'empereur Anastase le grade de *patrice* et de *consul*. Clovis mourut en 511, après avoir fait disparaître par une série de meurtres les rois des diverses tribus franques. Son autorité était établie sur la Gaule entière, moins la vallée de la Saône et du Rhône.



COURONNE DU ROI WISIGOTH RECCESVINTHUS (649-672). — (Musée de Cluny.)

Trouvée en 1859 près de Tolède (Espagne), elle est en or, ornée de perles et de saphirs. Elle date du septième siècle; elle est donc postérieure à Clovis. Elle dut être suspendue dans une église, de là les chaînettes, les pendeloques et la croix, ajoutées en haut et en bas.

Cette conquête commencée avec de très faibles ressources, cinq à six mille guerriers au plus, n'a été possible que grâce à un concours de circonstances favorables et à une politique habile qu'il est curieux d'étudier.

CLOVIS ROI FRANC

Il y avait dans Clovis un double personnage : il était roi d'une tribu franque; il était officier de l'armée romaine.

Dans sa tribu les guerriers l'avaient élu roi en le hissant sur un bouclier et en le promenant ainsi autour du camp. Ils ne le considéraient du reste que comme le premier d'entre eux; dans le partage du butin de guerre sa part ne lui était pas attribuée autrement qu'à un guerrier ordinaire : elle était déterminée pour lui comme

pour les autres, par le sort. Au lendemain de la bataille de Soissons, l'évêque de Reims, saint Remi, sollicitait de Clovis la restitution d'un vase précieux pris dans une église. Comme on allait partager le butin, Clovis demanda à ses guerriers de lui donner le vase hors part : « Tu n'auras que ce que le sort t'accordera », répondit l'un d'eux, en frappant le vase de sa francisque. Clovis dut dévorer l'affront.

L'année suivante, passant la revue des guerriers, Clovis avisa celui qui l'avait outragé. Il lui reprocha le mauvais état de ses armes, et, les lui arrachant, les jeta à terre. Tandis que le Franc se baissait pour les ramasser, Clovis lui fendit la tête d'un coup de hache en disant : « Ainsi as-tu fait au vase l'an dernier à Soissons. » Grégoire de Tours, qui a laissé ce récit, ajoute : « Il parvint de la sorte à inspirer à tous une grande crainte ».

Cette anecdote montre combien était faible, au moins au début, l'autorité du roi franc sur les Francs eux-mêmes : elle avait juste pour mesure la vigueur de son bras. Ce n'est pas de là qu'il a pu tirer la force nécessaire pour soumettre la Gaule entière.

CLOVIS OFFICIER ROMAIN

Mais les Francs formant un corps auxiliaire de l'armée romaine, leurs rois étaient officiers impériaux et portaient un titre romain. Clovis était *vir illuster*. Ce titre lui donnait une autorité légale aux yeux des Gallo-Romains qui, on l'a vu, reconnaissaient toujours l'Empereur pour souverain. Syagrius prenant le titre de roi n'était pour beaucoup qu'un usurpateur et un rebelle à l'Empereur. Clovis marchant contre lui et le battant était comme le défenseur et le vengeur de l'autorité impériale.

Quand les Alamans essayèrent de pénétrer en Gaule, Clovis courant au-devant d'eux était dans son rôle d'officier impérial et de chef d'auxiliaires chargés de la défense des frontières. Il réunit donc sous ses ordres, avec ses guerriers francs, les débris des légions et les contingents des villes gallo-romaines. En sauvant la Gaule d'une invasion nouvelle, lorsqu'il battit les Alamans, il mérita la reconnaissance de la population.

Enfin, en 509, il reçut à Tours de l'empereur Anastase le grade de *patrice* et de *consul*. Il se hâta de se revêtir des insignes de sa nouvelle dignité et de se montrer au peuple dans son uniforme romain. « Dès lors, dit Grégoire de Tours, on lui parla comme à un consul et à l'empereur. » Clovis s'établit à Paris dans l'ancien palais de l'empereur Julien. Il n'est pas douteux

que la Gaule, acceptant l'autorité de Clovis, obéissait non pas au roi franc, mais au dignitaire romain.

CLOVIS ET LE CLERGÉ

La principale cause du succès de Clovis est dans l'appui que lui prêta le clergé catholique.

Clovis barbare avait du barbare la finesse, la dissimulation, l'habileté à tendre des pièges. Il avait aussi un sens politique très éveillé. Il sut comprendre combien était grande l'influence du clergé catholique sur la population gallo-romaine, et, bien avant qu'il pensât à se convertir, il s'appliquait à gagner la bienveillance du clergé. L'épisode du vase de Soissons est, à cet égard, très significatif.

De son côté, le clergé ne ménagea pas son concours à Clovis : au début, parce qu'il était païen. Il s'agissait de le gagner et de l'amener à se convertir. Les évêques poursuivaient sa conversion avec d'autant plus de zèle qu'ils avaient besoin d'un protecteur contre les persécutions des rois barbares, Burgondes et surtout Wisigoths, chrétiens, mais hérétiques. Ce fut probablement saint Remy qui prépara le mariage de Clovis avec Clotilde, princesse catholique. L'un des premiers résultats de ce mariage fut que les habitants de Paris ouvrirent à Clovis la ville qu'ils lui avaient jusqu'alors obstinément fermée.

Après son baptême, Clovis, seul roi catholique, se trouva naturellement le chef des catholiques et leur protecteur officiel. Un évêque du pays des Burgondes lui écrivait : « Lorsque tu combats, c'est nous qui triomphons ». Les guerres contre les Burgondes, et surtout contre les Wisigoths persécuteurs des évêques, furent de véritables expéditions religieuses, presque des croisades. Avant de marcher contre les Wisigoths, Clovis réunit ses guerriers et leur dit : « Il me déplaît que des hérétiques possèdent la plus grande partie de la Gaule. Marchons contre eux, et avec l'aide de Dieu nous prendrons leur terre qui est bonne. »

Ce fut sa conversion, au moins autant que ses titres impériaux, qui permit à Clovis d'être, dans les dernières années de sa vie, le chef de la plus grande partie de la Gaule. *Le chef, mais non pas le roi* : rien n'est plus contraire à la réalité historique que d'imaginer Clovis roi à la façon des souverains modernes, c'est-à-dire souverain d'une Gaule unifiée, gouvernant, administrant et promulguant des lois que des fonctionnaires nommés par lui auraient fait appliquer partout.

III

DÉMEMBREMENT DU ROYAUME FRANC INSTITUTIONS ET MOEURS DE L'ÉPOQUE MÉROVINGIENNE

LES DESCENDANTS DE CLOVIS

Les descendants de Clovis, que l'on a l'habitude d'appeler les ***Mérovingiens***, du nom de Merovée, grand-père de Clovis, régnèrent jusqu'à 752, soit deux cent quarante ans environ. Dans leur histoire, on peut distinguer deux périodes. Dans la première période, pendant un peu plus d'un siècle, jusqu'en 638, date de la mort de Dagobert, les rois Mérovingiens furent des personnages actifs. Mais, à partir de 638, ils ne furent plus rois que de nom; le pouvoir fut exercé par les *Maires du Palais* : c'est la période des *rois fainéants* pendant laquelle se prépara l'avènement d'une dynastie nouvelle, la *dynastie carolingienne*.

Les fils de Clovis : Thierry, Clodomir, Childebert, Clotaire, se partagèrent la succession paternelle. En 558, par suite de la mort de ses frères, **Clotaire** se trouva seul roi. Sous ses fils et ses petits-fils, pendant cinquante ans, de 561 à 613, les guerres civiles remplacèrent les guerres de conquête et de pillage.

Ces guerres eurent pour cause première un drame de famille. Sigebert et Chilpéric, deux des fils de Clotaire, avaient épousé le premier ***Brunehaud***, le second ***Galsuinde***, filles du roi des Wisigoths d'Espagne. Sous l'influence d'une femme franque, ***Frédégonde***, Chilpéric fit étrangler Galsuinde. Brunehaud voulut venger sa sœur et poussa Sigebert à la guerre. Sigebert s'était déjà rendu maître de la plus grande partie des États de Chilpéric quand deux émissaires de Frédégonde le poignardèrent dans son camp. La lutte se poursuivit entre Frédégonde et Brunehaud. Les fils et les petits-fils de celle-ci périrent presque tous de mort violente. Brunehaud elle-même, en 613, fut livrée au fils de Frédégonde, ***Clotaire II***, qui fit attacher cette femme de soixante-dix ans à la queue d'un cheval indompté. Clotaire II se trouva comme son grand-père seul roi de tous les États francs.

Le règne de son fils **Dagobert** (628-638) ne fut pas sans éclat, et son nom est resté populaire. C'est que Dagobert essaya de maintenir l'ordre et de faire rendre justice à tous; c'est aussi qu'il mérita la bienveillance du clergé en s'entourant d'évêques comme *saint Éloi* et *saint Ouen*, et en se montrant généreux envers les églises. Il fonda, près de Paris, l'abbaye de Saint-Denis, qui devint le lieu de sépulture des rois de France. Après lui commence la série des rois Fainéants.



SCEAU DE DAGOBERT (Archives nationales).

Le sceau est le cachet apposé au bas d'un acte en mode de signature. Dagobert est représenté une palme à la main, casqué comme le guerrier reproduit page *31**, On lit :* Dei *(en abrégé)* gracia Dagobertus Rex : *Dagobert roi par la grâce de Dieu. En haut les différentes lettres du nom du roi, disposées en croix, constituent la signature.*

DÉMEMBREMENT DU ROYAUME FRANC

Le fait le plus intéressant de la première période de l'histoire mérovingienne est le démembrement du royaume franc et la division de l'ancienne Gaule en un certain nombre de régions à caractères bien tranchés. Cette division ne s'est pas faite d'un coup et les frontières de ces régions ont plus d'une fois varié. Pourtant, à dater du partage qui suivit la mort de Clotaire Ier (561), on distingue une *Austrasie* ou royaume de l'Est, une *Neustrie* (Gaule du Nord-Ouest), une *Burgondie* (pays de la Saône et du Rhône); chacune de ces régions forme un royaume. On distingue également une *Aquitaine*, limitée au Nord par la Loire, à l'Est par les Cévennes. Mais l'Aquitaine est encore partagée entre les rois des trois royaumes d'Austrasie, de Neustrie et de Burgondie. C'est seulement à dater de Dagobert qu'elle forme à son tour un Etat indépendant.

Tandis qu'en Austrasie le pays appartenait presque en entier aux guerriers francs, en Neustrie il y avait encore à côté des Francs un assez grand nombre de propriétaires gallo-romains : on appelait l'Austrasie la *Francie germanique*, la Neustrie la *Francie romaine*. Mais la persistance de la civilisation romaine était plus marquée encore en Burgondie et surtout en Aquitaine. L'Aquitaine avait été le plus riche et le plus prospère de tous les pays gaulois. Les Francs ne s'y étaient pas établis, ils n'y paraissaient que pour piller et ravager. Ces

violences avaient mis au cœur des Aquitains, outre un mépris profond pour la barbarie grossière des hommes du Nord, une haine des Francs qui devait persister pendant plusieurs siècles.

CARACTÈRES DE LA ROYAUTÉ MÉROVINGIENNE

Les rois mérovingiens ont eu un double caractère : ils ont été rois des Francs et rois des Gallo-Romains.

Rois des Francs, les successeurs de Clovis ne sont pas mieux obéis que Clovis lui-même. Les guerriers qui les entourent, ceux que l'on appelait leurs *leudes*, c'est-à-dire leurs *gens*, ne les servent que pour le butin. En 532, Thierry, fils de Clovis, n'ayant pas voulu marcher avec ses frères contre les Burgondes, ses leudes viennent le trouver : « Si tu ne veux pas aller avec tes frères, nous te quitterons et nous les suivrons au lieu de toi. » Thierry, pour les retenir, dut les conduire au pillage de sa part d'Aquitaine, l'Auvergne.



Démembrement du royaume franc.

A défaut de pays à piller, les rois donnent à leurs leudes pour se les attacher quelques portions de leurs domaines ; les terres ainsi données sont ce que l'on appelle des *bénéfices*. Les rois pouvaient d'abord reprendre les bénéfices quand le leude manquait à son service. Mais en 587, par le *traité d'Andelot*, les leudes firent proclamer que les bénéfices seraient viagers, c'est-à-dire donnés pour la vie. Les rois mérovingiens ont ainsi donné peu à peu aux leudes toute leur fortune ; quand ils n'eurent plus rien à distribuer, ils n'eurent plus personne pour les servir, et les Carolingiens les remplacèrent.

Rois des Gallo-Romains, entourés de riches Gallo-Romains, les Mérovingiens ont connu l'organisation impériale et ont cherché à l'imiter. Ils se sont parés de titres pompeux ; ils ont pris

le titre d'*Auguste*[1]; ils ont eu comme les Empereurs un *Palais*, c'est-à-dire un ensemble de personnes qui les servaient et qui étaient censées administrer l'État : trésoriers, camériers, référendaires, comtes du Palais. Un de ces personnages, le *majordome* ou *maire du Palais*, d'abord simple chef des domestiques et administrateur de la fortune royale, devait finir par être le véritable roi. Les Mérovingiens, en tête de leurs actes, emploient les formules impériales : « Nous voulons, nous ordonnons. » En réalité, la puissance des rois est presque nulle. Ils ne peuvent pas se faire payer les impôts jadis établis par les Empereurs. Leurs royaumes sont divisés en *cités* comme jadis l'Empire, et des *comtes* administrent en leur nom. Mais sous le règne de Clotaire II, en 614, les leudes et les évêques, par la *Constitution perpétuelle*, imposent aux rois l'obligation de ne choisir le comte que parmi les grands propriétaires de la cité; le comte y devint rapidement beaucoup plus roi que le roi lui-même.

LES LOIS BARBARES : LE WEHRGELD

L'une des originalités de l'époque mérovingienne et qui montre bien la faiblesse des rois, c'est que, dans aucun des royaumes, il n'existe une loi commune à tous les habitants. De nos jours, à quelque nationalité qu'on appartienne, on est soumis à la loi du pays où l'on habite : un Allemand vivant en France est soumis à la loi française. On dit que les lois sont *territoriales*. Aux temps mérovingiens, elles étaient *personnelles*. Chaque individu devait être jugé d'après la loi de la nation à laquelle il appartenait, le Gallo-Romain, d'après la loi romaine; le Franc-Salien, d'après la loi salique; et de même pour le Ripuaire, le Burgonde, l'Alaman, le Bavarois, le Wisigoth, etc.

Les lois barbares n'étaient guère que des lois pénales, ou mieux un tarif des sommes dues pour la réparation du dommage causé à autrui. Ce tarif, le *wehrgeld* ou *composition*, variait selon les lois, la qualité des victimes et les circonstances du délit. Pour le meurtre d'un évêque, un Ripuaire devait payer 900 sous d'or (le sou d'or vaudrait 100 francs), un Alaman 960. Le meurtre d'un esclave coûtait 30 sous d'or à un Ripuaire, 20 à un Bavarois. On devait 100 sous d'or pour une main coupée, 45 seulement si elle pendait encore, 62 si elle était tordue. Chez les Saliens un pouce valait 45 sous; le second doigt « qui sert à tendre l'arc » en valait 35, et le petit 15. Il existait même un

1. Titre porté par les empereurs romains.

tarif pour les injures : il en coûtait 6 sous d'or d'avoir traité quelqu'un de *Lièvre*, c'est-à-dire de lâche.

ORDALIES Pour démontrer la culpabilité ou l'innocence d'un accusé, l'on recourait aux *épreuves* ou *ordalies*, ou bien au *duel judiciaire*. Les épreuves se faisaient par l'eau ou par le feu. Dans l'épreuve par le feu, l'accusé devait porter pendant quelques pas un fer rouge. Si trois jours après ses mains ne présentaient aucune trace de brûlures ou si les brûlures avaient un certain aspect, il était déclaré innocent.

Dans le duel judiciaire, l'on mettait aux prises l'accusateur et l'accusé, ou à leur défaut, des *champions* qui les représentaient. Le vainqueur était réputé avoir dit vrai, parce que, pensait-on, Dieu ne pouvait permettre que l'innocent succombât. Aussi appelait-on le duel judiciaire, le *jugement de Dieu*.

LES MŒURS Les récits de Grégoire de Tours, contemporain des événements, suffiraient à faire juger les âmes et les mœurs des temps mérovingiens.

On y voit Clotaire, fils de Clovis, tuer à coups de couteau ses neveux, des enfants de dix et sept ans ; le même Clotaire, plus tard, mettre de sa propre main le feu à une chaumière où il avait fait enfermer son fils Chram, sa femme et ses enfants. On ne peut compter les assassinats commis par ordre de Brunehaut et de Frédégonde : celle-ci fait poignarder son mari et essaie d'étrangler elle-même sa fille.

Par les rois on peut deviner ce que furent les sujets. Grégoire de Tours écrit à propos du passage des leudes de Thierry : « Rien ne fut laissé aux habitants, si ce n'est la terre que les Barbares ne pouvaient emporter. » L'histoire des sixième et septième siècles est toute remplie de violences, de pillages, de brigandages et de sang. L'établissement de la puissance franque en Gaule a été marqué par un véritable retour à la sauvagerie Les fils et les petits-fils de Clovis font invinciblement penser aux grands chefs noirs, Samory, Rabah, dont nous avons détruit la puissance sanglante au Soudan et sur le lac Tchad.

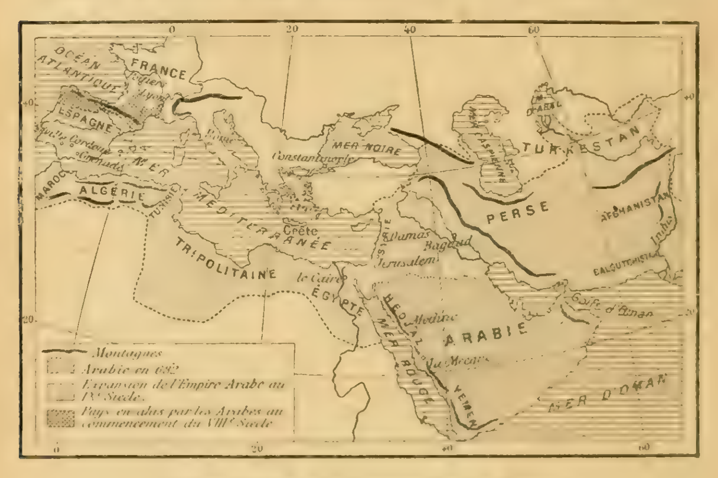
CHAPITRE III

LES ARABES, MAHOMET
L'ISLAMISME, LE MONDE MUSULMAN

IMPORTANCE DE L'HISTOIRE DE L'ISLAMISME

Au commencement du septième siècle, dans cette Asie qui mériterait le nom de *mère des religions*, puisque toutes les grandes doctrines religieuses en sont sorties, est née une religion nouvelle, l'***Islamisme***, ou *religion musulmane*.

L'Islamisme a conquis une grande partie de l'Afrique et de l'Asie; il a pénétré jusqu'en Europe. Il a été la cause première



L'ARABIE ET LES PAYS CONQUIS PAR LES ARABES.

des plus grandes et des plus longues guerres du Moyen Age : les *Croisades*. Ses progrès ont été continus. Aujourd'hui même aucune religion ne gagne autant de nouveaux fidèles, particulièrement en Chine, dans l'Inde et au Soudan, et l'on estime à plus de deux cent soixante millions le nombre des musulmans.

En outre la diffusion de l'Islamisme au Moyen Age fut accom-

pagnée d'une brillante civilisation et en particulier d'une merveilleuse floraison d'art.

L'ARABIE ET LES ARABES

L'Islamisme est né en Arabie. Dans cette massive presqu'île, grande six fois comme la France, les cinq sixièmes du territoire sont des déserts inhabitables. La plus grande partie de la population est groupée sur la côte, plus fertile, dans l'*Yemen* et l'*Hedjaz* : c'est là que se trouvent les villes, comme la *Mecque* et *Médine*.

Les Arabes étaient de race blanche. Ils appartenaient à la *branche sémitique* et étaient parents des Hébreux. Il y avait chez eux un singulier mélange de sauvagerie et d'instincts chevaleresques. Il était permis d'enterrer vives les petites filles à leur naissance, parce que la naissance d'une fille était et est encore considérée chez eux comme un malheur. Dans le combat on voyait des Arabes tendre une lance à leur adversaire désarmé. Ils respectaient religieusement les lois de l'hospitalité et la parole donnée. Ils étaient braves, avides de guerre et de pillages et sensibles au charme de la poésie, au point qu'ils avaient, comme les Grecs à Olympie, des concours poétiques annuels pendant lesquels toute guerre était suspendue.



Type Arabe.
Photographie Neurdein.
L'Arabe est ici enveloppé d'un grand manteau sans manches, le burnous, *dont un pan est ramené sur la tête. Par-dessus est posé le* turban. *Mahomet et ses contemporains étaient ainsi coiffés et vêtus.*

Chez eux, comme chez tous les peuples primitifs, les liens de famille étaient très puissants : l'injure de chacun devait être vengée par tous, et l'on pratiquait la *Vendetta* comme chez les Germains.

LA KAABA

Les Arabes ne formaient pas un État. Ils étaient divisés en tribus indépendantes, les unes sédentaires, les autres nomades. Entre ces tribus il existait cependant un lien : elles avaient un sanctuaire commun, la *Kaaba*.

La Kaaba s'élève dans une gorge de l'Hedjaz, à environ quatre-vingt-dix kilomètres de la mer Rouge. C'est un temple cubique, haut de 9 mètres, large de 12, recouvert aujourd'hui

d'une housse de soie noire, et qui se dresse au milieu d'une grande place entourée de portiques. Elle renferme une source et une pierre noire actuellement enchâssée dans un disque d'argent à l'intérieur près de la porte.

D'après la tradition l'ange Gabriel avait fait jaillir la source pour désaltérer Ismaël et Agar perdus dans le désert. Il avait



Arabe nomade des environs de la Mecque. — Photographie G. Courtellemont.

Une grande partie de la population arabe était et est encore nomade. Les nomades sont pasteurs et pillards, extrêmement sobres et durs à la fatigue. Montés sur leurs chameaux de course, les meharis, *ils peuvent, comme les Touaregs de notre Sahara, parcourir de longues étapes dans le désert, donnant la chasse aux caravanes, qu'ils rançonnent.*

apporté la pierre pour qu'ils pussent reposer leurs têtes : elle était blanche alors ; depuis les péchés des hommes l'ont noircie.

Dans la Kaaba on adorait le Dieu d'Abraham. Mais elle renfermait en outre les idoles particulières à chaque tribu : on en comptait trois cent soixante. Chaque année les Arabes venaient en pèlerinage au temple. Vers le milieu du cinquième siècle après Jésus-Christ, la famille des *Koraichites*, qui avait la garde de la Kaaba, commença à l'entour la construction d'une ville, ***la Mecque***.

De nombreuses tribus étaient venues de la Palestine toute proche s'établir dans le Hedjaz, et nombre d'Arabes s'étaient

convertis au judaïsme. La religion chrétienne, apportée de Syrie et d'Abyssinie, avait aussi ses adeptes : un parent de Mahomet était chrétien.

MAHOMET

Mahomet — le nom arabe est ***Mohammed*** — naquit à la Mecque en 571. Il appartenait à la famille des Koraïchites. Orphelin et pauvre, il dut dans son enfance se faire berger pour vivre. Puis il entra au service



La Kaaba et la Mecque. — Photographie G. Courtellemont.

La Kaaba est le cube noir qu'on aperçoit au centre de la place qu'entourent des portiques soutenus par 240 colonnes de marbre et de bronze. C'est le sanctuaire de la religion musulmane : des dizaines de milliers de pèlerins y viennent chaque année d'Afrique, d'Asie, d'Europe. Elle renferme un puits miraculeux et une pierre noire. Elle est enveloppée d'une housse de soie noire, renouvelée tous les ans. Les maisons ont en mode de toiture des terrasses. A l'horizon les montagnes de la côte.

d'une de ses parentes. *Khadidja*, qui avait une entreprise de transports : il conduisit pour elle des caravanes. Elle était veuve : il l'épousa. Devenu riche par ce mariage, il put se donner tout entier à son goût de la retraite et de la méditation.

Il avait quarante ans quand il eut une vision. Il vit un être fantastique qui lui dit « Prêche »; il le prit pour un démon. Un de ses parents, chrétien, lui expliqua que ce devait être l'ange Gabriel et que Mahomet serait le prophète des Arabes. Mahomet commença à prêcher.

Il prêcha la croyance au Dieu unique et l'*Islam*, c'est-à-dire l'*abandon*, la soumission à la volonté de Dieu. Onze ans de pré-

dication n'amenèrent que peu de conversions. Pourtant la nouvelle doctrine devant entraîner la destruction des idoles, excita la colère des Koraïchites. Injurié, menacé de mort, Mahomet dut quitter la Mecque, le 24 septembre 622. C'est de ce jour de la fuite, l'***hégire***, que date l'ère des musulmans et qu'ils comptent les années.



Maisons arabes a Djeddah.
Photographie G. Courtellemont.
Djeddah, à 90 kilomètres environ de la Mecque, est le port où débarquent la plupart des pèlerins. Les maisons sont des types élégants de l'architecture arabe, avec leurs balcons fermés, ou moucharabiehs, *et leurs toits retroussés à la façon chinoise.*

MAHOMET A MÉDINE

Mahomet se réfugia à *Yatreb*, appelée depuis *Médine*, c'est-à-dire la ville du prophète. Ce qui avait déterminé son choix, c'est qu'autour de Médine les judaïsants étaient nombreux : par suite le terrain était préparé à la doctrine du Dieu unique. Il gagna sans peine plusieurs tribus. Dès lors sa prédication changea de caractère. Il avait d'abord prêché la résignation, la douceur, le respect des croyances d'autrui. Il prêcha désormais la *guerre sainte* contre les *infidèles* de la Mecque. La passion de la guerre, l'espoir du pillage lui amenèrent de nombreuses recrues. Après huit années de luttes, en 630, Mahomet rentra victorieux dans la Mecque et put renverser les idoles de la Kaaba. Il mourut deux ans plus tard à Médine, ayant réussi à imposer sa doctrine dans toute l'Arabie. *Il avait fait par la religion l'unité du peuple Arabe.*

LE KORAN

La doctrine de Mahomet est contenue dans le ***Koran***. Koran veut dire *récitation*. Lorsque Mahomet prêchait, ses fidèles notaient en hâte ses paroles sur des feuilles de palmier, des omoplates de mouton, des pierres. Après la mort de Mahomet l'on réunit et l'on transcrivit tous ces fragments qui constituent le Koran.

Le Koran pour les musulmans n'est pas seulement ce que sont la Bible pour les juifs, l'Evangile pour les chrétiens, c'est-à-dire le livre de la loi et de l'histoire religieuses. Il est le livre par excellence, il remplace tous les autres livres, contient toute science. En particulier il renferme la loi civile aussi bien que la loi religieuse. Aujourd'hui même, dans tous les pays musulmans, c'est le livre du juge aussi bien que celui du prêtre, quelque chose comme un évangile qui serait en même temps un code.

LA DOCTRINE MUSULMANE

« Dieu seul est Dieu », dit le Koran. Dieu, *Allah*, est le créateur de tout être et de toutes choses, le souverain juge. Il détermine à l'avance la destinée de chacun, et rien ne peut modifier sa volonté : c'est la doctrine du *fatalisme*. Dieu est entouré d'anges, ses serviteurs dociles, au-dessous desquels s'agite Satan, *Iblis*, le *lapidé*, chef des Démons, un ange déchu perdu par l'orgueil.

Dieu communique avec les hommes par des prophètes. Abraham, Moïse, Jésus « né d'une manière surnaturelle », sont des prophètes qui ont révélé des parties de la vérité religieuse. Mahomet est le dernier et le plus grand des prophètes.

Après leur mort les hommes sont jugés par Dieu. Ils ressusciteront au jour du jugement dernier « quand la terre tremblera d'un violent tremblement, quand les montagnes voleront comme des flocons de laine teinte. » Les méchants et les impies seront poussés à la *Gehenne*, l'enfer : le feu y sera leur demeure et ils seront abreuvés d'eau bouillante. Les croyants entreront au Paradis. « Ils habiteront le jardin des délices, ils se reposeront sur des sièges ornés d'or et de pierreries. Ils auront à souhait les fruits qu'ils désireront et la chair des oiseaux les plus rares. Les plus favorisés de Dieu seront ceux qui verront sa face soir et matin, félicité qui surpassera tous les plaisirs des sens autant que l'Océan l'emporte sur une perle de rosée. »

Pour mériter le Paradis il faut croire au dogme du Dieu unique, accomplir les pratiques du culte, c'est-à-dire : faire cinq prieres par jour ; chaque année observer pendant le mois du Ramadan le jeûne ; venir s'il est possible une fois en sa vie en pelerinage à la Kaaba ; donner aux pauvres d'abondantes aumônes.

Les musulmans doivent être humains et justes entre eux, parce qu'ils sont tous frères. Le Paradis est promis à tous ceux d'entre eux qui meurent en combattant pour la foi.

CARACTÈRES DE L'ISLAMISME

La religion de Mahomet n'a rien d'original : elle est faite d'un mélange des doctrines juive et chrétienne. Mais le dogme est simple, les pratiques du culte sont peu nombreuses et faciles à observer : cela convient aux esprits simples tels que sont généralement les barbares. Ce qui leur convient mieux encore, c'est que l'Islamisme est une *religion de guerre*, qui promet à ses fidèles du butin sur la terre et des récompenses matérielles dans le Ciel. Là est la cause principale de la diffusion rapide de la religion de Mahomet et du progrès qu'elle fait encore de nos jours parmi les peuplades d'Afrique.

LA GUERRE SAINTE. LES CONQUÊTES MUSULMANES

Mahomet avait dit : « Faites la guerre à ceux qui ne croient pas en Dieu, ni en son prophète. Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils paient le tribut et qu'ils soient humiliés. » Aussitôt après sa mort les Arabes commencèrent la *Guerre Sainte*. Tandis que vers l'Est ils conquéraient la Perse, le Turkestan, et pénétraient jusque dans l'Inde, ils attaquaient à l'Ouest et au Nord l'Empire grec et lui enlevaient la Syrie, la Palestine et l'Egypte. Poursuivant leur marche, ils soumirent tous les pays du Nord de l'Afrique, Tripoli, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc. Cinquante ans après la mort de Mahomet les Arabes étaient arrivés à l'Atlantique (681).

LES ARABES EN GAULE. BATAILLE DE POITIERS

Au début du huitième siècle, en 711, ils attaquèrent l'Europe ; ils franchirent le détroit de Gibraltar et pénétrèrent en Espagne. La victoire de *Xérès*, gagnée sur les Wisigoths, leur livra le pays ; ils devaient y rester huit cents ans. En 719 ils entraient en Gaule. Ils ravagèrent la vallée du Rhône jusqu'à Lyon, puis ils conquirent la vallée de la Garonne malgré les efforts des Aquitains.

Ceux-ci appelèrent à l'aide les Francs d'Austrasie et de Neustrie. L'armée arabe pénétrait déjà dans la région de la Loire quand les Francs commandés par *Charles Martel* vinrent l'arrêter et la battre à ***Poitiers*** (732).

La bataille de Poitiers est l'une des plus importantes de l'histoire. Elle a mis fin aux progrès des Musulmans en Europe. On y vit en présence deux religions et deux civilisations, la chrétienne et la musulmane, celle-ci beaucoup plus brillante alors. Les barbares à Poitiers n'étaient pas les Arabes. Pourtant la

victoire de Charles Martel fut heureuse pour l'Europe, car elle la sauva de l'Islamisme. Or, partout où il s'est établi, l'Islamisme après avoir jeté un rapide éclat, a toujours dans la suite empêché le développement des peuples.

CAUSES DES VICTOIRES ARABES

Les conquêtes des Arabes paraissent surprenantes quand on considère que l'Arabie ne renfermait pas plus de quatre millions d'habitants. Mais les guerriers arabes étaient fanatisés, et surtout ils ne rencontrèrent que des adversaires déjà affaiblis. Par exemple les Grecs et les Perses se combattaient depuis de longues années. Les Grecs, au moment où commença la conquête arabe, venaient de brûler la capitale de la Perse; mais la guerre leur avait coûté 200.000 hommes. Les sujets des Grecs en Palestine, en Syrie, en Egypte étaient accablés d'impôts et prêts à la révolte. Les Arabes, qui les traitèrent avec modération, leur apparurent comme des libérateurs. Enfin parmi les vaincus, surtout chez les Berbères, dans notre Algérie, beaucoup se convertirent à l'Islamisme et fournirent aux armées arabes d'excellents soldats. L'armée qui commença la conquête de l'Espagne se composait de 300 Arabes et de 12.000 Berbères; son chef *Tarik* était un Berbère.

DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE ARABE

Allant de l'Inde à l'Océan Atlantique, l'Empire arabe était trop étendu; il comprenait trop de peuples divers pour subsister longtemps.

Tout d'abord son centre se déplaça; la Mecque resta la capitale religieuse; mais la capitale politique fut transportée à *Damas* d'abord, ensuite à *Bagdad*. Puis l'Empire se démembra.

Dès 750 il y eut trois Empires ayant pour capitales *Bagdad* en Asie, *le Caire* en Egypte, *Cordoue* en Espagne. Dans chacun de ces Empires qui durèrent plusieurs siècles, la civilisation arabe brilla d'un vif éclat.

LA CIVILISATION ARABE

La civilisation des Arabes, comme la religion musulmane, est faite d'emprunts aux civilisations voisines. Barbares tant qu'ils étaient demeurés confinés dans l'Arabie, ils se transformèrent au contact de ceux qu'ils vainquirent, surtout au contact des Persans et des Grecs Byzantins, comme s'étaient transformés les Romains après la conquête de la Grèce.

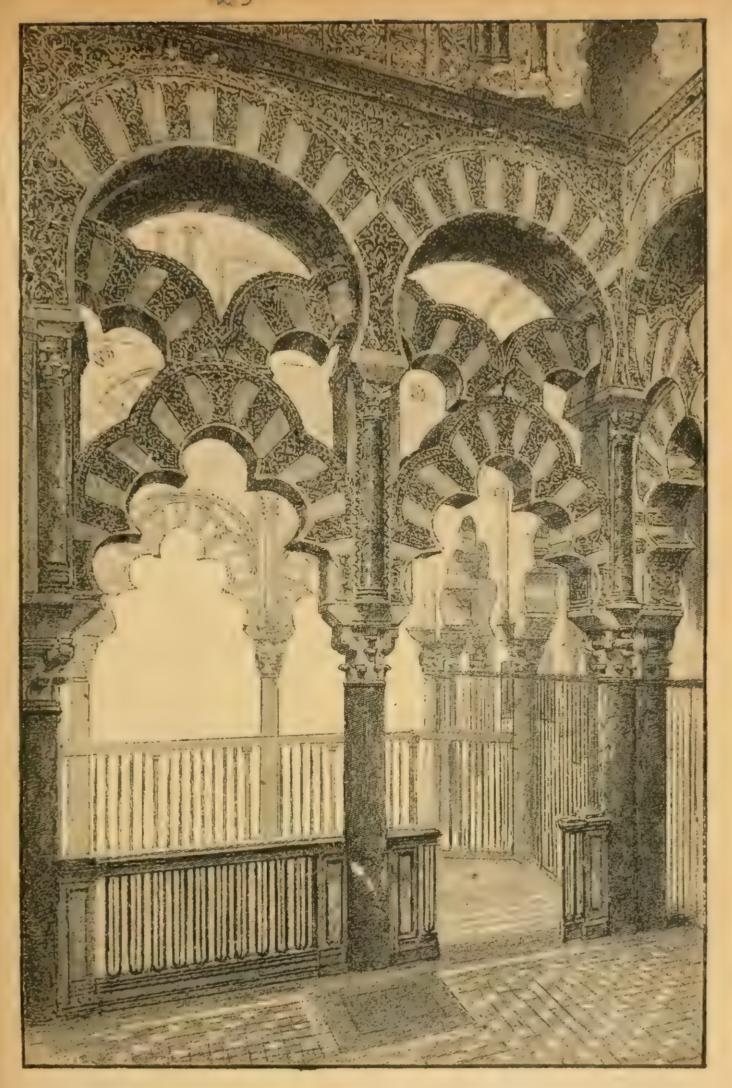
AGRICULTURE INDUSTRIE Ils apprirent en Égypte l'agriculture et la science des irrigations. C'est par eux que furent introduits en Europe nombre d'arbres et de plantes qui y étaient encore inconnus : riz, canne à sucre, abricotier, mûrier, asperge, artichaut, haricot, chanvre, safran. Ils développèrent et perfectionnèrent les industries anciennes de l'Orient, par exemple celle des faïences empruntée à la Perse. Ils excellèrent dans le travail des métaux ; leurs aciers de Damas et de Tolède, lames d'épée et pièces d'armures, leurs objets de cuivre, lampes, tables, plateaux, ciselés, damasquinés, ajourés comme de la dentelle, sont encore justement célèbres. Leurs bois sculptés, incrustés d'ivoire, de nacre, d'argent, étaient des modèles d'élégance et de goût. Damas fabriquait des tapis, tissait et brodait des velours et des soieries. A Cordoue et au Maroc l'on travaillait les cuirs, gaufrés et dorés.



Lampe arabe. — Musée archéologique de Madrid. — D'après une photographie.

Cette lampe est en cuivre découpé à jour : les dessins ont la finesse de la dentelle. En bas le godet à huile de la lampe suspendu par trois anneaux. Les Arabes ont excellé dans le travail des métaux.

COMMERCE Ces industries très variées et très prospères donnèrent naissance à un commerce très actif. Par mer, il s'étendait sur toute la côte orientale d'Afrique, et au sud de l'Asie jusque dans l'Indo-Chine et les îles de la Sonde. Par terre, les caravanes s'enfonçaient dans l'intérieur de l'Afrique, et en Asie poussaient jusqu'à la Chine. Les relations avec ce dernier pays furent par-



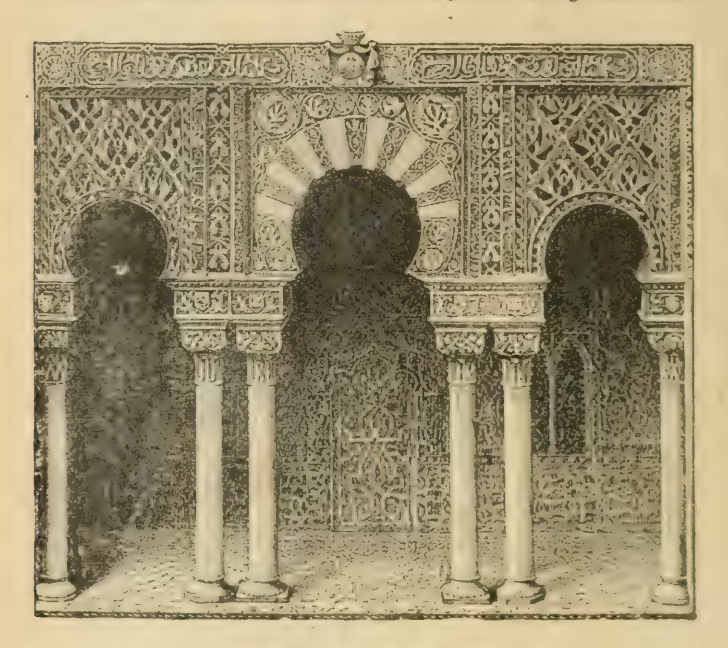
Un coin de la Mosquée de Cordoue. — Photographie Laurent.

Commencée en 785, elle est longue de 163 mètres et large de 36 (longueur de Notre-Dame de Paris : 110 m., largeur 46) et comportait 36 rangées de colonnes dans un sens et 18 dans l'autre. C'est aujourd'hui la cathédrale de Cordoue. Ces arcades sont parmi les plus originales et les plus caractéristiques de l'art arabe.

ticulièrement importantes pour l'avenir de la civilisation : c'est en effet par la Chine que les Arabes connurent et transmirent à l'Europe trois inventions capitales : la *boussole*, le *papier*, la *poudre*

LES SCIENCES

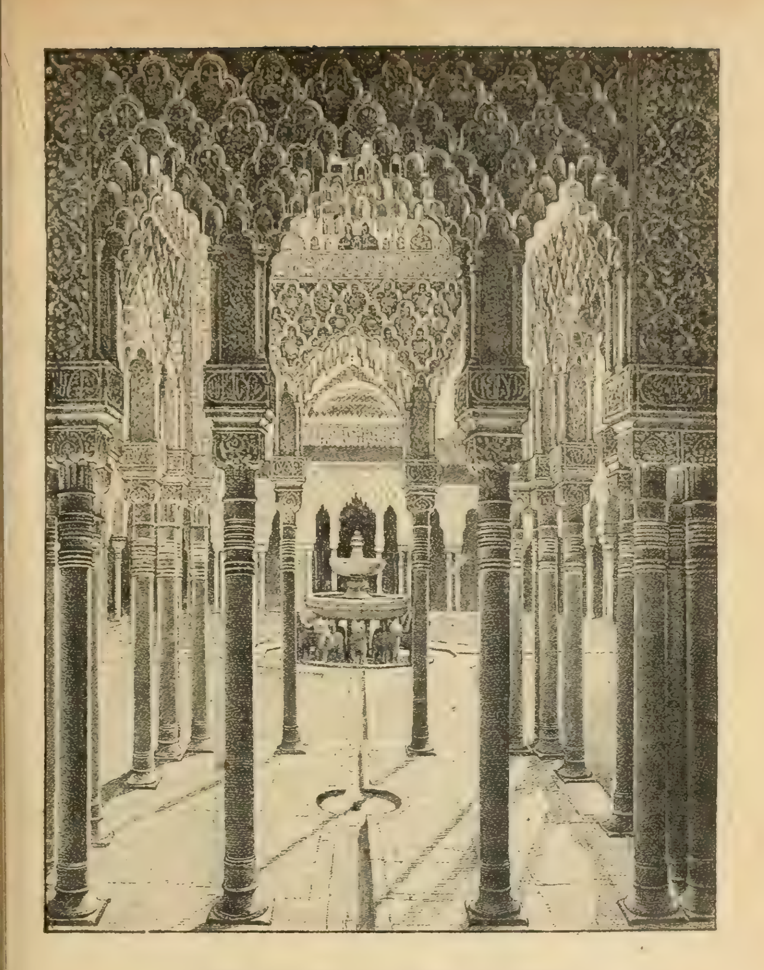
Dans les sciences, les Arabes furent les héritiers et les continuateurs des Grecs. Les mathématiques, la géométrie, l'algèbre, l'astronomie, la géographie, leur durent beaucoup. En médecine, ils acquirent une grande répu-



FRAGMENT DE PORTE A LA MOSQUÉE DE TOLÈDE, AUJOURD'HUI LA CATHÉDRALE
D'après une photographie.

Cette porte, construite au XIII*e* *siècle, est du type en* fer à cheval. *Au bandeau superieur deux inscriptions en lettres arabes, probablement des versets du Coran. Les panneaux au-dessus des petites arcades sont découpés à jour. Le mur de la galerie au fond est décoré de faïences en couleurs, ornees d'arabesques*

tation, et les ouvrages de l'Arabe *Avicenne* (980-1030) étaient encore étudiés à l'École de Médecine de Montpellier, il y a deux cents ans, au temps de Louis XIV. Les *alchimistes* arabes furent aussi les precurseurs des chimistes modernes. En cherchant la



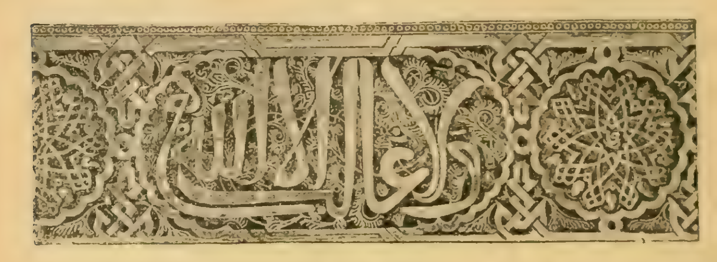
La cour des Lions a l'Alhambra de Grenade.
Photographie Laurent.

L'Alhambra est un palais du XIIIe siècle. La cour des Lions, ainsi nommée des lions de marbre noir très grossièrement sculptés qui supportent la vasque d'albâtre de la fontaine centrale, est une des merveilles de l'art arabe. Elle a 28 mètres de long sur 15 mètres de large. Elle est entourée de portiques supportés par 128 colonnes en marbre; les voûtes sont admirablement sculptées et par places découpées à jour comme de la dentelle. Elle offre un type achevé des cours intérieures sur lesquelles ouvrent les appartements. On aperçoit au milieu une des quatre rigoles creusées dans le pavé de marbre qui partent de la fontaine et distribuent partout l'eau et la fraîcheur

pierre philosophale, c'est-à-dire le moyen de changer tous les métaux en or, et l'*élixir* qui donnerait longue vie et perpétuelle jeunesse, ils trouvèrent l'alcool, plusieurs acides et divers sels.

L'ART ARABE ARCHITECTURE

Le Coran interdit la représentation de la figure humaine, et cette interdiction rend impossible tout développement de la peinture et de la statuaire. Aussi l'art arabe se résume-t-il tout entier dans l'architecture : elle dérive directement de l'architecture *persane* et *byzantine*. Elle est caractérisée par ses colonnes fines et très élancées, empruntées à la Perse; les arcs aux formes très variées, *en fer à cheval*, en *ogive*, en *pointe*; les coupoles empruntées à l'art



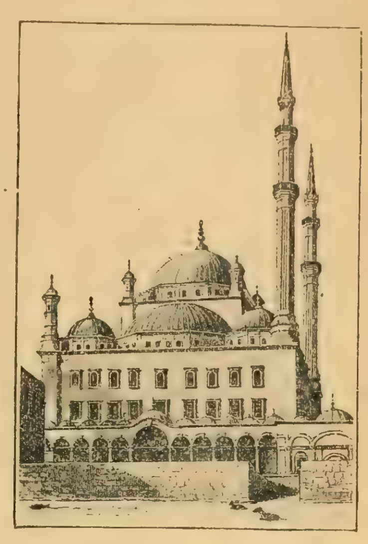
Arabesques. — Photographie d'un fragment de frise à l'Alhambra
Le Coran interdisant la reproduction de la figure humaine, les Arabes ont décoré leurs monuments à l'aide d'inscriptions et de lignes géométriques capricieusement entrelacées. Au centre, ici, entre les deux rosaces, l'inscription sculptée en relief signifie : « Il n'y a d'autre vainqueur qu'Allah. »

byzantin. Les monuments arabes n'ont ni la simplicité des monuments grecs, ni l'imposante solidité des monuments romains. Ils donnent une impression d'extrême légèreté et de rêve. Leur charme et leur originalité sont dans la décoration faite de faïences aux couleurs vives, de stucs, de plâtres finement ajourés et découpés, avec mille figures géométriques entrelacées, des caractères d'écriture, des guirlandes de feuillages imaginaires, tout ce que nous appelons les *arabesques*.

Les Arabes ont élevé bien des palais et des mosquées. Mais soit que les constructions fussent faites en matériaux peu solides, soit manque d'entretien, la plupart ont aujourd'hui disparu. En Espagne subsistent quelques-uns des monuments les plus célèbres, la *Grande Mosquée* à Cordoue, la *Mosquée* de Tolède, et deux palais, le *Généralife* et l'*Alhambra* à Grenade.

Les palais arabes, comme jadis les palais assyriens et les maisons grecques et romaines, comme aujourd'hui encore les maisons au Maroc ou en Algérie, n'offraient au dehors que des murs nus et sans ouvertures. Ils se composaient d'une série de pièces ouvrant sur des portiques à colonnes, qui entouraient des jardins intérieurs ornés de fontaines aux eaux jaillissantes.

Les mosquées sont les édifices religieux. La mosquée comprend généralement une grande salle où l'on ne trouve rien qu'une chaire pour le prêtre; une cour avec un portique et un bassin, où les fidèles peuvent faire leurs ablutions avant la prière; enfin une ou plusieurs tours, les *minarets*, qui sont comme les clochers de nos églises. C'est du haut des minarets que le crieur, le *muezzin*, appelle les fidèles à la prière.



MOSQUÉE DE LA CITADELLE AU CAIRE.
D'après une photographie.

La mosquée est l'église des musulmans. La mosquée est ici couverte par une coupole *centrale et plusieurs petites. Les* coupoles *qui recouvrent beaucoup de mosquées sont empruntées à l'art romano-byzantin. A droite deux* minarets, *avec deux balcons, du haut desquels le* muezzin *appelle à la prière. En bas un portique.*

CONCLUSION Il est important de remarquer qu'il en fut pour la civilisation comme pour la conquête arabe, et qu'elle n'est pas l'œuvre des seuls Arabes. Les *Arabes de sang furent aidés par les nouveaux convertis.* Nombre d'architectes, de savants, d'industriels, de commerçants dits Arabes, étaient en réalité des Persans, des Grecs, des Syriens, des Espagnols. L'importance historique de l'empire arabe consiste précisément en ce qu'il a réuni des peuples très différents, rapproché et fondu ensemble plusieurs civilisations, et qu'il a été l'*intermédiaire* entre l'Europe occidentale et le monde asiatique.

CHAPITRE IV

CHARLEMAGNE ET L'EMPIRE FRANC

I

L'AVÈNEMENT DES CAROLINGIENS CHARLEMAGNE, LES GUERRES

LES ROIS FAINÉANTS

A partir de la mort de Dagobert, les rois Mérovingiens ne furent plus rois que de nom. Leur existence a été décrite comme il suit par Eginhard, qui vivait au temps de Charlemagne :

« La famille des Mérovingiens ne faisait, depuis longtemps, preuve d'aucune vertu. Le prince était réduit à se contenter de porter le nom de roi, d'avoir les cheveux flottants et la barbe longue, de s'asseoir sur le trône et de jouer le personnage du monarque. Il donnait audience aux ambassadeurs et leur faisait les réponses qui lui étaient dictées. A l'exception d'une pension alimentaire mal assurée, et que lui payait le Maire du Palais selon son bon plaisir, il n'avait en propre qu'une unique propriété d'un très petit revenu ; c'est dans cette propriété qu'il vivait avec un très petit nombre de domestiques. S'il fallait que le roi allât quelque part, il voyageait sur un chariot traîné, à la manière des paysans, par des bœufs, qu'un bouvier conduisait ; quant à l'administration du royaume et à toutes les mesures de gouvernement, les Maires du Palais en étaient seuls chargés. »

LES MAIRES DU PALAIS

A l'origine, le *Maire du Palais* était simplement le chef des serviteurs du roi, un intendant de grande maison qui transmet les ordres du maître, et auquel les domestiques rendent leurs comptes. Il devint peu à peu un personnage important, choisi parmi les premiers des

leudes; il était le chef de l'administration du royaume, une sorte de premier ministre ou de vice-roi. Sous les rois incapables ou mineurs, il fut le véritable roi.

En Austrasie, la charge devint même héréditaire et l'on eut à côté de la dynastie royale des Mérovingiens la dynastie des Héristal, Maires du Palais : la seconde devait finir par remplacer la première.

LES HÉRISTAL LA BATAILLE DE POITIERS

Les domaines des Héristal se trouvaient sur les bords de la Meuse, aux environs de la ville actuelle de Liège, en Belgique. Le premier personnage de la famille dont on sache le nom, *Pépin de Landen*, était Maire du Palais d'Austrasie dès le temps de Dagobert. Son petit-fils *Pépin d'Héristal* (687-714) ajouta à la Mairie d'Austrasie celle de la Neustrie, après de longues luttes contre les Neustriens. *Charles Martel* (715-741), fils de Pépin d'Héristal, eut la gloire de vaincre les Arabes à ***Poitiers*** (732).

Cette victoire dont on sait les conséquences capitales pour l'Europe, n'eut pas des conséquences moindres pour la famille des Héristal. Charles Martel, triomphant des Musulmans, apparut comme le soldat du Christ et le défenseur de la chrétienté. Le pape, menacé dans Rome par les Grecs et par les Lombards, songea à l'appeler à son aide et lui dépêcha une ambassade. Ainsi se nouèrent des relations qui devaient avoir pour les descendants de Charles Martel, les *Carolingiens*, plus d'importance encore que n'avait eu pour Clovis et les Mérovingiens la bonne entente avec saint Remy et les évêques de la Gaule. Les Carolingiens, depuis longtemps *rois de fait*, devaient devenir par l'aide des papes *rois de droit*.

AVÈNEMENT DE LA DYNASTIE CAROLINGIENNE

L'événement se produisit sous le fils de Charles Martel, ***Pépin***, surnommé ***le Bref*** à cause de sa petite taille. Pépin s'était acquis des titres particuliers à la reconnaissance des papes. Il protégeait les missionnaires qui s'efforçaient au delà du Rhin d'évangéliser les tribus germaniques encore païennes. Suivant les conseils de *saint Boniface*, l'apôtre et le premier archevêque de la Germanie, il avait fait procéder à la réforme du clergé de la Gaule, en chassant de leurs sièges tous les évêques indignes.

En 751, Pépin écrivait au pape Zacharie : « Lequel mérite d'être roi, de celui qui demeure sans inquiétude et sans péril en son

logis, ou de celui qui supporte le poids de tout le royaume? » Le pape répondit : « Il vaut mieux appeler roi celui qui a la sagesse et la puissance, que celui qui n'est roi que de nom sans aucune autorité royale. »

Alors Pépin, dans une assemblée tenue à Soissons en 752, fit couper les cheveux, insigne de la royauté, à Childéric III : puis le dernier Mérovingien fut enfermé dans un couvent.

CARACTÈRE DE LA MONARCHIE NOUVELLE

Après que Childéric eut été tonsuré, saint Boniface, représentant du pape, renouvela en faveur de Pépin un usage religieux des Juifs. Il le *sacra*, comme le prophète Samuel avait sacré Saül, au nom de Dieu, en versant sur son front l'huile sainte. Deux ans plus tard, le pape Étienne II lui-même, venu pour demander secours à Pépin contre les Lombards, le sacra une seconde fois dans la basilique de Saint-Denis, près de Paris.

Ainsi Pépin et les Carolingiens eurent un caractère religieux que n'avaient eu ni Clovis ni les Mérovingiens. Les Mérovingiens n'étaient que les élus des hommes, rois par la volonté des Francs ; les Carolingiens furent les élus, les *oints* du seigneur, rois par la volonté de Dieu. *Le sacre de Pépin marque le commencement de la monarchie de droit divin* : elle dura en France jusqu'à la Révolution.

LES GUERRES DE PÉPIN LE BREF

Pour payer sa dette de reconnaissance, Pépin franchit les Alpes et attaqua les Lombards. C'était un peuple germanique, qui s'était établi dans la vallée du Pô, vers 580, et y avait créé un royaume. Pépin enleva aux Lombards le territoire qu'on appelait l'*exarchat de Ravenne* et en fit don au pape. Ce fut le premier noyau de ce qu'on appela plus tard les *États de l'Église*, disparus seulement en 1870. Par là, le pape, qui n'avait eu jusqu'alors qu'une autorité sur les âmes, devint un *souverain temporel* ayant des terres et des sujets comme les autres rois ; par là encore, se trouva resserrée l'alliance de la papauté et de la famille carolingienne.

En Gaule, Pépin, déjà maître de l'Austrasie et de la Neustrie, chassa les Arabes ou *Sarrasins* demeurés en Septimanie, le long de la Méditerranée ; puis il soumit à grand'peine les Aquitains devenus indépendants depuis Dagobert. Quand Pépin mourut, en 768, la Gaule entière reconnaissait son autorité.

Elle fut partagée une fois encore à la mort de Pépin entre ses

deux fils Carloman et Charles. Mais Carloman mourut en 771 et Charles se trouva seul maître. Celui-là s'appelle dans l'histoire Charles le Grand, *Carolus Magnus*, **Charlemagne**. (771-814)



L'EMPIRE DE CHARLEMAGNE.

LES GUERRES DE CHARLEMAGNE

Charlemagne est le plus grand guerrier et le plus grand conquérant du Moyen Age. Dans les quarante-six années de son règne, on ne compte pas moins de cinquante-cinq expéditions. Il réunit dans un vaste empire tout ou partie des pays qui s'appellent aujourd'hui l'Espagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, la Hongrie, l'Italie.

De toutes les guerres de Charlemagne, les plus importantes eurent pour théâtre l'Italie, l'Espagne, la Saxe. Ces guerres ont comporté chacune plusieurs expéditions; elles ont été souvent simultanées, et l'ordre où elles sont énumérées n'indique pas qu'elles se sont succédé.

GUERRES D'ITALIE

En Italie, la première guerre fut dirigée contre le roi des Lombards *Didier*, à la fois ennemi de Charlemagne et du pape. Didier fut vaincu et détrôné, et Charlemagne, ceignant la *couronne de fer*, prit le titre de roi des Lombards. Dans la suite il conquit la péninsule jusqu'au Garigliano et créa le *royaume d'Italie*, dont il confia le gouvernement à l'un de ses fils. Rome et les territoires donnés au pape par Pépin étaient compris dans le royaume d'Italie et soumis à l'autorité de Charlemagne.

LA COURONNE DE FER.

C'est l'ancienne couronne des rois lombards. Elle est ainsi nommée d'un cercle en fer que l'on aperçoit à l'intérieur et qui passe pour avoir été forgé avec un des clous qui servirent à fixer le Christ à la croix. Sur un fond d'émail vert se détachent des fleurs d'or et des pierreries montées en cabochons. Cette couronne est conservée à Monza, en Italie.

GUERRES EN ESPAGNE

Charlemagne poursuivit contre les Sarrasins en Espagne la guerre commencée en Septimanie par Pépin. Sept expéditions, en vingt ans, aboutirent à la conquête du versant méridional des Pyrénées et à la formation d'une province frontière ou *marche d'Espagne*, dont Barcelone fut la principale ville.

Au retour de la première expédition, l'arrière-garde commandée par *Roland*, neveu de Charlemagne, fut surprise et écrasée par les montagnards Basques dans le défilé de *Roncevaux*. Cet incident de guerre sans importance devint par la suite le sujet d'un poème épique, *la Chanson de Roland*, qui fut pour les hommes du Moyen Age ce que *l'Iliade* avait été pour les Grecs.

GUERRES EN SAXE

La conquête de la Saxe fut le dernier épisode de la conquête de la Germanie par les Francs. Commencée depuis trois siècles par Clovis, après la défaite des Alamans, elle avait été poursuivie par ses fils, puis par les ancêtres de Charlemagne, les Heristal.

La Saxe était la partie de l'Allemagne actuelle comprise entre le Rhin et le royaume des Pays-Bas à l'ouest, l'Elbe à l'est, la mer au nord. Elle correspondait au Hanovre et à la Westphalie.

et non pas au royaume de Saxe d'aujourd'hui. Le pays, couvert de forêts, coupé de marais, était d'accès difficile. On n'y trouvait point de villes, mais seulement des villages composés de huttes presque invisibles dans l'épaisseur des bois. Les Saxons étaient divisés en nombreuses tribus, entre lesquelles il n'existait d'autre lien que la communauté de culte. Restés païens malgré les efforts des missionnaires, ils adoraient une idole appelée *Irmensul*, qui représentait un guerrier en armes.

Combattant à la fois pour leur indépendance et pour leur religion, aidés par la nature du pays qui ne permettait de les atteindre qu'en détail, les ***Saxons*** furent de tous les adversaires de Charlemagne les plus difficiles à vaincre. Ils tinrent plus de trente années (772-804) et il ne fallut pas moins de dix-huit expéditions pour triompher de leur résistance. Le héros de l'indépendance saxonne fut *Witikind*. Plusieurs fois soumis, il reprit plusieurs fois les armes A la fin il se fit baptiser et renonça à la lutte.



COURONNE IMPÉRIALE DITE DE CHARLEMAGNE. — Trésor impérial de Vienne.

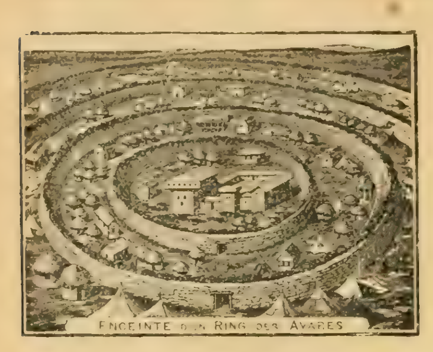
D'après les uns, elle date de Charles le Chauve; d'après d'autres, elle fut faite deux cents ans plus tard. Elle est formée de huit plaques d'or dont quatre ornées de personnages sur émail, quatre de perles, de saphirs et d'émeraudes. La plaque que l'on voit ici représente le Christ entre deux Anges. Au-dessus, on lit en lettres rouges : Per me reges regnant. *Par moi les rois règnent. — La croix et le couronnement en forme d'arc ont été ajoutés au* XIII*e* *siècle.*

La guerre eut de part et d'autre un caractère sauvage. Les Saxons massacraient les corps de troupes isolés, les missionnaires, les commerçants qui s'aventuraient chez eux. Charlemagne pensa les amener à se soumettre en les épouvantant : il fit en un seul jour égorger 4500 prisonniers; puis il fit enlever des tribus entières que l'on déporta en Gaule, à l'embouchure de la Loire, et jusqu'en Italie.

IMPORTANCE DE LA CONQUÊTE DE LA SAXE

Mais, en même temps qu'il prenait des mesures de rigueur, Charlemagne faisait ouvrir des routes, établissait des garnisons, fondait des villes destinées à un grand avenir, telles que Brême, Magdebourg, Hambourg; les missionnaires, protégés par lui, entreprenaient

la conversion et la conquête morale des vaincus. En sorte que, conquérant la Saxe, Charlemagne travaillait du même coup à la civiliser. Son œuvre en Saxe, et, d'une façon générale, l'œuvre des Francs en Germanie, fut analogue à l'œuvre des Romains en Gaule. Elle eut pour l'avenir de l'Europe la même importance ; si l'on peut dire que la France est sortie de la conquête romaine, on pourrait dire aussi que de la conquête franque est sortie l'Allemagne.



Un Ring avar.
Restauration par Ch. Garnier et Ammann.

Le ring était un camp retranché composé de plusieurs enceintes concentriques — on en voit quatre dans le dessin — entre lesquelles étaient placées les habitations, tentes, huttes, ou maisons de bois des Avars. Au centre, on a représenté la demeure d'un chef.

GUERRES CONTRE LES SLAVES ET LES AVARS

Maître de la Germanie, Charlemagne se trouva en contact avec de nouveaux barbares, les *Slaves*, établis au delà de l'Elbe, et les *Avars*, débris des Huns, campés dans la plaine actuelle de Hongrie. Pour arrêter les Slaves, il organisa sur l'Elbe différentes marches, entre autres la *Vieille Marche*, qui contribua plus tard à former le Brandebourg, premier élément de l'État prussien. Contre les Avars, il créa sur le Danube, à l'entrée de la Hongrie, la *Marche de l'Est*, *Osterreich*, qui devint l'Autriche. Puis il les fit attaquer chez eux. On prit et l'on détruisit leurs camps retranchés ou *rings* faits de plusieurs enceintes rondes et concentriques.

CHARLEMAGNE EMPEREUR

A la Noël de l'an 800, Charlemagne se trouvait à Rome. Pendant l'office de minuit, dans la basilique de Saint-Pierre, il priait, agenouillé devant l'autel, quand tout à coup le pape Léon III lui plaça sur la tête une couronne d'or ; le peuple l'acclama en criant : « A Charles Auguste, couronné de Dieu, grand et pacifique empereur des

Romains, vie et victoire ! » Après quoi, dit Eginhard, l'historien de Charlemagne, le pape se prosterna devant lui et l'adora « suivant la coutume établie du temps des anciens empereurs ».

Il faut remarquer l'expression *du temps des anciens empereurs* En effet, ce ne fut pas un titre impérial nouveau qui fut créé en faveur de Charlemagne. L'Empire romain n'avait pas cessé d'exister. Seulement la capitale avait été transportée en Orient, à Constantinople (330), par Constantin, et depuis lors les empereurs étaient ceux qui régnaient à Constantinople. En 800, Charlemagne ayant réuni sous son autorité à peu près tous les peuples qui, dans l'Europe occidentale, avaient fait partie de l'Empire romain, et d'autre part, la couronne étant alors portée à Constantinople par une femme, le centre de l'Empire romain est ramené à Rome. Charlemagne est *empereur des Romains*; il est l'*héritier des Césars* et porte comme eux le nom d'*Auguste*.



Statuette dite de Charlemagne (Musée Carnavalet). — D'après une photographie.

Elle fut longtemps conservée à la cathédrale de Metz. Elle est de l'époque carolingienne et représente un personnage couronné, l'épée dans la main droite, le globe, symbole de l'empire du monde, dans la main gauche. Il est enveloppé du grand manteau des Francs.

Le titre d'empereur eut pour Charlemagne, dans l'Europe occidentale, la même importance qu'avait eue pour Clovis en Gaule le titre de patrice et de consul. L'Empereur était le roi des rois, et les rois considéraient qu'ils devaient lui rendre hom-

mage. Deux rois d'Angleterre vinrent le saluer dans sa résidence d'Aix-la-Chapelle ; le roi d'Écosse, le roi des Asturies, en Espagne, se déclaraient ses *fidèles*. Les habitants de la Corse, de la Sardaigne, des îles Baléares, se mettaient sous sa protection. Le renom de Charlemagne s'étendait jusqu'en Asie. L'un des plus puissants empereurs arabes, le kalife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, entrait en relations avec lui et lui envoyait, avec de riches présents, les clefs du tombeau du Christ, comme au chef du monde chrétien.



CHARLEMAGNE. — D'après la mosaïque de Saint-Jean-de-Latran, à Rome.

Charlemagne agenouillé s'appuie sur la hampe d'un étendard. L'inscription Dn Carvlo Regi *signifie « Au seigneur Charles Roi ». Charlemagne est coiffé d'un chaperon, vêtu d'un manteau brun à bordure verte, relevé par le fourreau de l'épée et le bras gauche. Le pantalon est serré par des bandelettes vertes. L'empereur a une grosse moustache et non pas la longue barbe que lui donnent les poètes des* chansons de gestes. *Cette mosaïque, exacte copie d'une mosaïque faite sous Charlemagne, passe pour être un portrait vrai.*

II

LA VIE DE L'EMPEREUR, LA COUR, L'ARMÉE, LES ÉCOLES

Charlemagne ne fut pas seulement un grand guerrier ; il sut encore organiser les pays qu'il avait conquis et leur donner une administration régulière. Sous son influence, après des siècles de barbarie et d'ignorance, il y eut dans les pays occupés par les Francs comme un premier réveil de la civilisation.

L'activité de Charlemagne provoque encore aujourd'hui notre admiration. Elle avait vivement frappé les imaginations de ses contemporains ; l'œuvre et la vie de l'Empereur parurent alors presque surhumaines, et autour de son nom une légende se forma. Cette légende inspira les *chansons de geste*, toute la poésie épique du moyen âge.

L'EMPEREUR Eginhard, qui fut le secrétaire de Charlemagne, le dépeint gros et robuste, de taille élevée, le ventre proéminent, le cou court, la tête ronde, les yeux grands et vifs, le nez un peu long, la physionomie riante et agréable. « Il y avait, dit-il, dans toute sa personne un air de grandeur et de dignité. »

Le puissant Empereur était fort simple dans son costume et dans sa manière de vivre. Il ne voulut jamais porter pour sa part que le costume franc : une chemise et une culotte de toile ; une tunique serrée à la taille, des bas maintenus par des bandelettes entre-croisées ; des brodequins lacés montant jusqu'au mollet. En hiver, une veste de fourrure, souvent une simple peau de mouton. En toutes saisons, un manteau bleu, sorte de grande pèlerine, s'agrafant sur l'épaule droite, relevé devant sur le bras gauche, tombant derrière jusqu'au talon.



COSTUME FRANC.
D'après une miniature de la « Bible de Charles le Chauve ».

Le costume est dessiné d'après le personnage placé à droite de l'empereur dans la miniature reproduite page 71. L'homme est vêtu d'une longue pèlerine marron attachée sur l'épaule droite; elle est relevée sur le bras gauche. En dessous, une tunique rouge ornée d'une bordure d'or, fendue jusqu'à la taille, où elle est serrée par une ceinture. Le pantalon violet, serré sous le genou par une jarretière d'or, est pris dans des chaussures pourpres tenues par des bandelettes entrelacées; elles laissent sortir les doigts de pied.

Son esprit, sans cesse en éveil, ne pouvait souffrir l'oisiveté. Il avait appris le latin qu'il parlait comme sa langue maternelle, le grec qu'il comprenait; il avait étudié le calcul et l'astronomie. A la tête de son lit, il avait toujours des tablettes et des plumes pour noter ses pensées. S'il s'éveillait la nuit, il lui arrivait de faire appeler ses officiers pour travailler. Pendant ses repas, il se faisait lire des récits historiques ou quelque passage des Livres Saints.

LES VILLAS DE CHARLEMAGNE

Au Moyen Age, les souverains vivaient de leurs *revenus personnels*, comme de riches propriétaires, et particulièrement du produit de leurs terres, vin de leurs vignes, blé de leurs champs, animaux de leurs basses-cours et de leurs étables, gibier de leurs forêts. Comme les produits étaient difficilement transportables, ils allaient les consommer sur place, passant d'une propriété à l'autre à mesure que les provisions étaient épuisées. Ils n'avaient donc guère de résidence fixe. C'est seulement à la fin de sa vie que Charlemagne demeura à peu près constamment à Aix-la-Chapelle, et que cette ville devint comme la capitale de l'Empire. Auparavant, il allait de propriété en propriété, ou, comme on disait alors, de *villas* en villas.



Restauration d'une Villa, par Ch. Garnier et Ammann.

Au premier plan, une cour entourée de portiques, supportés par des poteaux en bois; à gauche, les bâtiments d'habitation dominés au centre par une sorte de tour carrée destinée à la défense : c'est la première ébauche du donjon *des châteaux forts. Au fond, les bâtiments d'exploitation, greniers et étables. Les villas de Charlemagne ne devaient guère différer des villas mérovingiennes.*

Charlemagne surveillait avec soin l'exploitation et l'entretien de ses propriétés : il avait fait lui-même à ce sujet un règlement — un *capitulaire* — où il entrait dans les plus petits détails.

Il voulait qu'il y eût toujours en réserve dans la villa des lits, des couvertures, des draps, des oreillers, des matelas, des

nappes, afin qu'il ne fût pas nécessaire d'en chercher ou d'en emprunter ailleurs. Il entendait que, depuis le lard jusqu'à la farine, en passant par les viandes fumées, la moutarde et le beurre, tout fût préparé avec une extrême propreté et que « personne ne foulât la vendange avec les pieds ». Il fixait le nombre de poules et d'oies qu'il devait y avoir dans chaque ferme, cent poules et trente oies au moins. Il donnait la liste des plantes à cultiver dans ses jardins, depuis les lis et les roses jusqu'aux citrouilles, aux choux, à l'ail, aux fèves, au cerfeuil. Il ordonnait de vendre les poules et les œufs qu'il y aurait en trop. Enfin, chaque année, on devait de chaque villa lui adresser « un compte exact, bien ordonné et bien divisé, afin qu'il sût ce qu'il avait et combien il en avait ». L'Empereur invitait ses régisseurs « à ne pas se formaliser s'il leur demandait toutes ces choses. Mais il voulait que ses villas lui profitassent à lui-même et non pas à d'autres »

ADMINISTRATION L'EMPEREUR LE PALAIS

Charlemagne sut appliquer dans le gouvernement de l'Empire les mêmes principes d'ordre qu'il appliquait dans l'administration de ses domaines.

Le *Palais* correspondait à ce que nous appelons le gouvernement ou l'administration centrale. Les trois personnages principaux étaient : l'*archichapelain*, le *comte du Palais*, l'*archichancelier*. L'archichapelain, qu'on appelait aussi l'*apocrisiaire*, s'occupait de tout ce qui concernait la religion et les affaires de l'Église. Le comte du Palais était une sorte de juge suprême en même temps que le chef de l'administration civile. Le chancelier était comme le secrétaire de l'Empire.

A côté d'eux, le *camérier* dirigeait les services des appartements, le *sénéchal* ceux de la cuisine, le *bouteiller* ceux de la cave, le *connétable* ceux des écuries, le *maréchal des logis* ceux des voyages. Ces charges domestiques étaient recherchées et occupées par les premiers personnages de l'Empire.

DMINISTRATION OVINCIALE :S COMTES

L'Empire était divisé en *comtes*, correspondant aux anciennes cités : il y en avait trois cents environ. Chacun d'eux était administré par un *comte* nommé par l'Empereur, révocable à sa volonté. Le comte, comme l'ancien gouverneur romain, réunissait tous les pouvoirs : il était à la fois chef civil, chef militaire, chef

de la justice, préfet, général, président de tribunal, trésorier général. Il existait aussi, et généralement sur les frontières, des circonscriptions militaires, où l'autorité appartenait à un général, le *duc*. On les appelait les *duchés*.

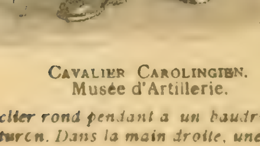
LES MISSI DOMINICI

Les comtes et les ducs étaient étroitement surveillés par des *inspecteurs généraux*, les *Missi Dominici*, c'est-à-dire les envoyés du souverain. Ces inspecteurs étaient choisis par l'Empereur parmi les plus hauts personnages et les plus riches de l'Empire. Ils allaient deux par deux, un ecclésiastique, un laïc, et faisaient quatre tournées par an.

Avant de se mettre en route, ils recevaient de Charlemagne ses instructions; à leur retour, ils devaient lui rendre compte de leur mission, pendant laquelle ils avaient pleine et entière autorité, comme l'Empereur lui-même, sur ceux qu'ils étaient chargés d'inspecter.

L'ARMÉE

Les inspecteurs généraux avaient surtout mission de s'assurer que la justice était exactement rendue, et de rapporter la liste



CAVALIER CAROLINGIEN.
Musée d'Artillerie.

Restitution d'après des miniatures du temps de Charles le Chauve. Le cavalier a la tête enveloppée d'un capuchon de cuir qui ne laisse voir que les yeux, le nez, la bouche et le menton. Par-dessus, le casque de métal à haut cimier de forme étrange (voir page 71 deux guerriers à droite et à gauche de Charles le Chauve). Sur la tunique à manches, la brogne, *cuirasse d'écailles de métal, prolongée par une sorte de jupon de cuir tombant aux genoux. Les jambes sont serrées dans des bandelettes. A gauche, un bouclier rond pendant à un baudrier, une longue épée attachée à un double ceinturon. Dans la main droite, une lance avec une barre d'arrêt, et un fanion*

des hommes qui devaient le service militaire. L'organisation de l'armée était naturellement l'une des grandes préoccupations d'un souverain toujours en guerre.

Le service militaire était dû par tous les hommes libres : mais l'Empereur ne les appelait pas tous à la fois. Quand il publiait son *heriban*, c'est-à-dire l'*ordre de mobilisation*, chacun de ceux qui étaient obligés au service devait partir pour le point de concentration le lendemain matin si l'ordre arrivait le soir, le soir même s'il arrivait le matin. Il devait avoir un bouclier, une épée ou une lance, un arc, deux cordes, douze flèches et trois mois de vivres. Celui qui possédait douze *manses*, c'est-à-dire douze fermes, servait à cheval et devait avoir une *brogne*, sorte de cuirasse faite d'écailles de métal.

Les membres du clergé étaient dispensés du service personnel, parce que la religion leur défend de verser le sang ; mais ils devaient fournir des remplaçants.

Celui qui ne se rendait pas à l'appel, le *réfractaire*, devait payer une énorme amende, soixante sous d'or ; enfin le déserteur était, « suivant l'ancien usage », puni de la peine de mort.

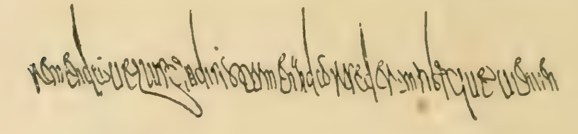
CIVILISATION ROLINGIENNE ES ÉCOLES

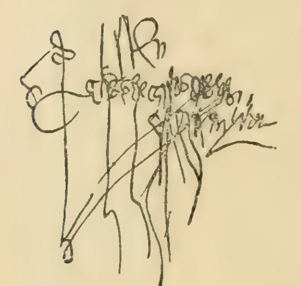
Les siècles pendant lesquels avait régné la dynastie mérovingienne furent pour la Gaule et les pays occupés par les Francs des temps de profonde ignorance. De la mort de Clotaire I[er] (561) à l'avènement de Charlemagne (771) à peine trouve-t-on deux écrivains à mentionner : *Grégoire de Tours* (mort en 593) et *Frédégaire* (mort en 660). Encore la *chronique* de ce dernier est-elle écrite dans le latin le plus barbare. Nombre de membres du clergé savaient à peine lire et ne savaient pas écrire, et le clergé cependant était seul instruit. Les manuscrits copiés à cette époque sont pleins de fautes et très difficiles à lire. « L'indolence de nos ancêtres, écrivait Charlemagne, avait presque réduit à rien l'étude des lettres. »

Il s'efforça de la restaurer, parce que des prêtres ignorants ne pouvaient pas enseigner bien les vérités de la foi. Il voulut que chaque monastère eût son école où les moines et les clercs apprendraient la grammaire, le chant, l'histoire et la calligraphie, c'est-à-dire l'art d'écrire en beaux caractères. D'admirables manuscrits presque aussi faciles à lire que nos livres imprimés, avec de belles lettres dorées et des dessins en couleurs, sortirent dès lors des monastères. Charlemagne voulut aussi que le

peuple pût s'instruire et qu'il y eût près de chaque église dans les bourgs et les villages une école gratuite, tenue par le prêtre. Il fit ouvrir dans son Palais même une école où les enfants pauvres étaient reçus à côté des fils des nobles.

Bien des lettres adressées par l'Empereur aux évêques, bien





ÉCRITURE MÉROVINGIENNE.

Premiers mots et signature d'un jugement de 658, rendu au nom de Clotaire III. Il faut lire : remendum vel justo judisio termenandum resede remus, ibique venientis.

La signature :
Theoberctus recogn.

ECRITURE CAROLINGIENNE. — D'après Prou.

*Fragment d'un manuscrit de la vie de saint Martin, recopié probablement par un élève d'*Alcuin. *Ce fragment donne divers types d'écriture. La première ligne est en* capitales, *la seconde en* onciales, *les deux sont à l'encre rouge. Les deux dernières lignes sont en* minuscules. *On lit facilement :* « Expliciunt capitula. Plerique mortalium studio et gloria saeculari inanit (er) dediti ex inde perennem„ ut putabant. »

SPÉCIMENS D'ÉCRITURES MÉROVINGIENNE ET CAROLINGIENNE.

des anecdotes témoignent de l'importance que Charlemagne attachait à l'instruction. Un jour, inspectant l'école du Palais, il se fit montrer les compositions des élèves. Celles des enfants du peuple étaient bonnes; celles des fils des nobles « étaient gâtées par toutes sortes de sottises ». « Alors, raconte le chroniqueur, le très sage Charles, imitant la justice du juge éternel, fit passer



Art Carolingien.

Reliure d'un recueil d'Évangiles ayant appartenu à Charlemagne.
(Bibliothèque Nationale.) — Photographie Giraudon.

Au centre, une plaque d'ivoire sculpté. En haut, les quatre évangélistes. Le Christ en croix représenté plus grand que les autres personnages, comme les dieux et les rois dans les bas-reliefs égyptiens et assyriens. A gauche, la Vierge et saint Jean et un bourreau armé de la lance. A droite, un second bourreau tenant l'éponge imbibée de fiel.

L'ivoire est entouré de magnifiques émaux cloisonnés, probablement byzantins, et de nombreuses pierres précieuses. Cette reliure, d'une grande richesse, est en même temps d'un art délicat : les quatre évangélistes sont représentés dans des attitudes d'une grande vérité et très exactement rendues.

à sa droite ceux qui avaient bien travaillé : « Grâces vous soient rendues, mes fils, leur dit-il. Appliquez-vous à atteindre la perfection : je vous donnerai des évêchés et des monastères magnifiques, et vous serez toujours dignes d'honneur à mes yeux. » Tournant ensuite vers ceux qui étaient à gauche son visage irrité, il leur adressa d'une voix de tonnerre ces terribles paroles : « Par le Roi des Cieux, je ne fais pas grand cas de votre noblesse et de votre beauté : que d'autres vous admirent! Tenez-vous-le pour dit : si vous ne réparez pas votre négligence passée par un travail assidu, vous n'obtiendrez jamais rien de Charles. »

Cette restauration des études ne fut possible que grâce au concours d'hommes instruits que Charlemagne attira auprès de lui de tous les pays : des Italiens, comme *Paul Diacre*, des Irlandais, comme *Clement*, directeur de l'École du Palais, des Bretons, comme *Alcuin*. Celui-ci, né à York en Angleterre et mort abbé de Saint-Martin, fut le principal collaborateur littéraire de Charlemagne.

LA LÉGENDE DE CHARLEMAGNE

Charlemagne mourut en 814 d'une pleurésie, à l'âge de soixante-douze ans. Il fut enseveli à Aix-la-Chapelle.

La légende transforma bien vite la physionomie réelle de Charlemagne. On se le représenta comme un beau vieillard à longue barbe, *l'empereur à la barbe fleurie*, guerrier jamais las, dont la seule vue frappe les ennemis d'épouvante, courant le monde avec ses compagnons les *paladins*, les *douze pairs de France*, allant de la Saxe à l'Espagne, et de Jerusalem à Constantinople.



DENIER D'OR DE CHARLEMAGNE (valant 5f,16).

C'est une copie assez habile de monnaie romaine. L'empereur est couronné de laurier. On lit facilement Karolus Imp. Aug. (*Imperator Augustus*) *Charles Empereur Auguste.*

« Je suis émerveillé de Charlemagne, dit le roi des Sarrasins dans *la Chanson de Roland*. A mon compte, il doit avoir au moins deux cents ans! Il a couru par tant de pays! Il a reçu tant de coups de lance et d'épée! Il a réduit tant de rois puissants à mendicité! Quand donc cessera-t-il la guerre? — Jamais, » répond Ganelon, l'ambassadeur de Charlemagne.

Les compagnons de Charlemagne, *Roland* son neveu, *Olivier*,



MINIATURE CAROLINGIENNE.

Extraite de la « Bible de Charles le Chauve ». (Bibliothèque Nationale.)

Charles le Chauve est assis sur un trône d'argent et d'or, avec dossier tendu d'étoffe rouge brodée d'or. Il a la couronne en tête, et un bâton en mode de sceptre à la main; il est enveloppé d'un grand manteau franc tissé d'or. A gauche et à droite, un personnage de la cour (voir page [illegible]) et un soldat, l'un appuyé sur une lance et un bouclier, l'autre tenant une épée au fourreau. En bas, tournant le dos, les bras levés, Vivian, abbé de Saint-Martin de Tours, vêtu d'une soutane bleue et d'une dalmatique pourpre à bordure d'or, entouré de prêtres, fait hommage à Charles d'un manuscrit de la Bible, que trois clercs à gauche portent sur une étoffe blanche. Cette miniature, d'un coloris éclatant, est précieuse pour les détails des costumes. Le dessinateur, ignorant la perspective, a placé les personnages les uns au-dessus des autres pour les représenter formant un cercle autour de Charles.

l'archevêque *Turpin*, deviennent eux-mêmes des personnages surhumains. Dans le val de Roncevaux où cent mille Sarrasins sont venus surprendre l'arrière-garde franque, Roland, d'un coup de sa bonne épée *Durandal*, fend de haut en bas un cavalier et son cheval! Sur les cent mille Sarrasins, deux seulement réussissent à s'échapper. Il faut une nouvelle armée de deux cent mille hommes pour accabler Roland et ses compagnons. Encore cette armée a-t-elle déjà pris la fuite lorsque Charlemagne accourt, appelé enfin par le cor de Roland près de mourir.

III

DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE

L'empire créé par Charlemagne ne fut pas de longue durée. Moins de trente ans après la mort de son fondateur — 814-843 — il était divisé en trois royaumes. Dans la suite, ces trois royaumes se morcelèrent à leur tour en une infinité de principautés, et de l'empire carolingien sortit l'*Europe féodale*.

LOUIS LE PIEUX Charlemagne eut pour successeur son fils *Louis* : ses contemporains l'avaient surnommé *le Pieux*. Plus tard, les historiens l'ont appelé *le Débonnaire*. C'était un homme juste, bon, généreux, un brave soldat; mais sa faiblesse de caractère gâtait toutes ses qualités.

En 817, il partagea l'Empire en trois royaumes et mit à la tête de chacun d'eux l'un de ses fils, Lothaire, Louis et Pépin. En théorie, l'Empire subsistait. Les royaumes n'étaient que des divisions administratives, les rois n'étaient que les premiers des fonctionnaires. Ils restaient soumis à l'empereur; ils devaient se conformer en tout à ses instructions; ils ne pouvaient même se marier sans son consentement. Lothaire était désigné pour succéder à l'empereur et son père se l'associait.

Louis le Pieux, en 823, eut un quatrième fils, *Charles*, surnommé plus tard *le Chauve*. Louis trouva juste de lui constituer un royaume comme à ses aînés. Pour cela, il voulut prendre à chacun d'eux une part des terres qu'il leur avait données. Ils se révoltèrent. En 832, Louis le Pieux fut fait prisonnier, et dut faire

amende honorable à Soissons, dans l'église de Saint-Médard, en présence de ses fils, des évêques et des grands. Agenouillé devant l'autel, il dut lire à haute voix une confession où il reconnaissait avoir été « la cause de tous les parjures, pillages, homicides, commis dans l'Empire ». Il déposa la couronne et l'épée, puis il fut enfermé dans un couvent.

L'injuste humiliation infligée par ses fils à l'empereur lui ramena l'opinion. D'autre part, Louis et Pépin ne voulurent pas reconnaître l'autorité de Lothaire. Louis le Pieux fut rétabli en 834. Pépin étant mort peu après, l'empereur donna sa succession à Charles le Chauve. De là un soulèvement nouveau au milieu duquel Louis le Pieux mourut en 840.

PARTAGE DE L'EMPIRE A VERDUN

Louis et Charles le Chauve s'entendirent alors pour demander à Lothaire un nouveau partage. Lothaire s'y refusa : il fut battu à *Fontanet*, près d'Auxerre (841); quatre-vingt mille hommes restèrent sur le champ de bataille, au dire des chroniqueurs. Peu après, Louis et

SERMENT DE STRASBOURG.
Fac-similé d'un manuscrit du dixième siècle (Bibliothèque Nationale).
Ce manuscrit est presque contemporain du Serment, le premier document en langue vulgaire de notre histoire. Il est très lisible malgré quelques abréviations marquées par des signes au-dessus des mots : Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, dist di en avant inquant Deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in adiudha et in cadhuna cósa sicum om per dreit son fradre salvar dist.

Charles resserrèrent leur alliance. A Strasbourg, en présence de leurs troupes, ils se jurèrent « pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le leur, de se soutenir en toutes choses, comme on se doit justement soutenir entre frères, et de ne prendre aucun arrangement avec Lothaire qui

puisse être dommageable à l'un des deux. » Pour se faire comprendre des deux armées, ils prêtèrent le serment, non pas en latin, mais en langue tudesque et en langue romane. Le *Serment de Strasbourg* est le premier document en langue vulgaire de notre histoire.

En 843, Lothaire demanda la paix. Pour que le partage fût fait avec équité, cent dix commissaires dressèrent un véritable inventaire de l'Empire. Le ***traité de Verdun*** donna à Louis tout le pays sur la rive droite du Rhin, avec Mayence sur la rive gauche « pour sa provision de vin ». Ce fut le *royaume de Germanie.* Lothaire eut pour sa part l'Italie, la vallée du Rhône et de la Saône, et la vallée de la Meuse. Il avait ainsi les deux capitales de l'Empire, Aix-la-Chapelle et Rome, et gardait le titre d'empereur, mais sans avoir aucune autorité sur ses frères. Charles se vit attribuer tout le pays le long de la mer, les bassins de l'Escaut, de la Seine, de la Loire et de la Garonne. Ce fut le ***royaume de France.***

CAUSES DU DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE

Le démembrement de l'Empire a eu pour causes, d'abord son immensité. Mesurant près de seize cents kilomètres en tout sens, de la Hongrie actuelle à l'Atlantique, de l'Oder en Allemagne à l'Èbre en Espagne, de la Baltique à la Méditerranée, il était, par suite de la difficulté des communications, plus grand que ne serait aujourd'hui un empire comprenant l'Europe entière. Un seul homme — à moins qu'il n'eût le génie de Charlemagne — ne pouvait suffire au gouvernement d'un si grand État.

D'autre part, les peuples réunis dans cet État n'avaient entre eux rien de commun. Saxons, Espagnols, Francs, Italiens, Avars, Aquitains, Gallo-Francs n'étaient pas de même race ; ils étaient à des degrés très différents de civilisation ; ils ne parlaient pas la même langue.

L'ambition des fils de Louis le Pieux, leur volonté d'être chacun souverain dans un État pleinement indépendant et de n'avoir personne au-dessus d'eux, furent les dernières causes du partage de l'Empire.

IMPORTANCE DU PARTAGE DE VERDUN

Le partage de Verdun a définitivement séparé les deux extrémités de l'ancien Empire franc, la *Francie orientale* et la *Francie occidentale*. La première est devenue le *royaume de Germanie*, aujourd'hui l'***Allemagne***. La seconde est devenue la ***France***.

Entre les deux le royaume de Lothaire se disloqua en moins de cinquante ans : il se divisa en royaume d'*Italie* au delà des Alpes, en royaume de *Bourgogne*, plus tard royaume d'*Arles*



Le partage de Verdun.

dans la vallée de la Saône et du Rhône, en *Lotharingie* dans la vallée de la Meuse. La Lotharingie dans la suite s'est appelée la ***Lorraine***. Elle est depuis dix siècles le champ de bataille de l'Allemagne et de la France, qui commencèrent à se la disputer au lendemain même du traité de Verdun.

REGRETS CAUSÉS PAR LE PARTAGE

Le partage de l'Empire causa de vifs regrets parmi les membres du clergé. Pour eux, l'ancienne unité romaine était l'idéal politique. De même qu'il n'y avait qu'un chef spirituel de la chrétienté, le *Pape*, il ne devait y avoir qu'un souverain temporel, l'*Empereur*. Florus, diacre de l'église de Lyon, traduisit leurs regrets en des vers pittoresques et pleins d'ingénieuses comparaisons : « Un bel

Empire florissait sous un brillant diadème; il n'y avait qu'un prince et qu'un peuple. Déchue maintenant, cette grande puissance a perdu à la fois son éclat et le nom d'Empire. Ce royaume naguère si bien uni est divisé en trois lots; au lieu de roi on voit des roitelets, et au lieu de royaume des lambeaux de royaume. Le bien général est oublié, chacun s'occupe de ses intérêts. L'État est comme une muraille; tout penche, le ciment est tombé, toutes les parties sont ébranlées. »



CATHÉDRALE D'AIX-LA-CHAPELLE.

La partie ombrée, à droite du clocher, est l'église construite du temps de Charlemagne, l'ancienne chapelle de son Palais. C'est une chapelle ronde de style roman, couverte d'une coupole; on l'appelle le Dôme. Le clocher et l'autre partie de l'église sont de style ogival et ont été construits beaucoup plus tard.

CHAPITRE V

LE RÉGIME FÉODAL

I

ÉTABLISSEMENT DU RÉGIME FÉODAL

Au cours du neuvième et du dixième siècle, les trois royaumes issus de l'Empire de Charlemagne, France, Germanie, Lotharingie, se démembrent à leur tour en de nombreuses principautés. C'est alors que se constitue, dans l'Europe morcelée à l'infini, ce qu'on a appelé le *régime féodal.*

Ces démembrements, particulièrement en France, s'opérèrent comme s'était opéré le démembrement de l'Empire romain, sous l'action des Barbares et de ***nouvelles invasions***.

.ES INVASIONS BARBARES

A l'est, la Germanie fut attaquee par des peuples slaves, entre autres les ***Tchèques*** en Bohême, puis par un peuple de race jaune, les ***Hongrois***, parents des Huns et des Avars établis dans la grande plaine du Danube.

Au sud, les ***Sarrasins*** Musulmans, venant d'Afrique, ravagèrent les pays riverains de la Méditerranée, les côtes d'Italie, la Provence : là, ils s'établirent à demeure dans les montagnes qui s'appellent encore aujourd'hui les *Monts des Maures.* Ils y bâtirent la citadelle de *Fraxinet*, aujourd'hui la Garde-Freinet.

A l'ouest, par la Manche et l'océan Atlantique, s'abattaient sur la France les plus redoutables de tous les envahisseurs, les ***Normands***.

LES NORMANDS

Les Normands venaient du Danemark et de la presqu'île Scandinave. Ils étaient de race germanique : ce qui a été dit précédemment du type, du costume et de l'armement des Germains doit leur être appliqué. La *bande de guerre* existait chez eux comme chez les Germains : seulement, les guerriers opéraient par mer.

Ils furent d'intrépides marins. Montés sur des barques non pontées et longues de vingt-cinq mètres au plus, ils affrontaient la mer du Nord, l'une des plus mauvaises de l'Europe. L'avant de ces grandes chaloupes se terminait par une pointe



Navire normand. — Photographie de la tapisserie de Bayeux.

Le navire aborde. En avant à droite un homme, jambes nues, s'est mis à l'eau pour jeter l'ancre. A gauche, en arrière, le gouvernail, tenu par un autre homme. L'avant et l'arrière sont terminés par des têtes de dragons : d'où le nom de « dragons » donné aux bateaux normands.

aiguë ou par une tête d'animal fantastique : elles portaient un mât, se manœuvraient à la voile ou à la rame et pouvaient embarquer de soixante à soixante-quinze hommes dont trente rameurs.

A terre, ils devenaient d'excellents soldats. Cachés pendant le jour dans quelque repli du rivage, ils surprenaient à la nuit tombante le plus prochain village. Avec les chevaux qu'ils y trouvaient, ils improvisaient une cavalerie. Ils pouvaient ainsi exécuter des coups de main à longue distance, de véritables *raids*. La soudaineté de leur apparition épouvantait les populations et paralysait la défense. Ils passaient, pillant et incendiant, puis revenaient à leurs bateaux et s'en allaient plus loin à la recherche de nouveaux pillages.

Au début, l'expédition ou, comme ils disaient, « la moisson d'été » terminée, les bateaux chargés de butin, les Normands

regagnaient leur pays, comme font aujourd'hui nos marins de Bretagne ou de Normandie, quand ils ont achevé leurs pêches sur les bancs de Terre-Neuve ou en Islande. Dans la suite ils occupèrent des îles ou quelque point facile à fortifier et à défendre aux embouchures des fleuves : ils y créèrent des camps retranchés et s'établirent ainsi d'une façon permanente dans les pays qu'ils ravageaient.

LES NORMANDS EN FRANCE

Les pillards Normands paraissent avoir eu une préférence pour la terre de France. L'un d'eux, *Regnard Lodbrog*, la proclamait « bonne et fertile, et remplie de toutes sortes de biens que les habitants craintifs ne savaient pas défendre ». Nos fleuves, Seine, Loire, Gironde, furent pour eux comme des boulevards qui leur donnaient accès fort loin dans l'intérieur. Ils débutèrent en 841 par le pillage de Rouen. Dès lors et jusqu à 912, date à laquelle une partie du territoire français leur fut cédé, ils ne cessèrent pas d'assaillir le pays.

En 885, ils vinrent mettre le siège devant Paris, défendu par l'évêque *Goslin* et le comte *Eudes*. Ils restèrent plus d'un an sous les murs de la place, mais tous leurs assauts furent repoussés. Charles le Gros, roi de Germanie et empereur, venu au secours de Paris, acheta la retraite des Normands en leur donnant sept cents livres d'argent et la Bourgogne à piller.

ÉTABLISSEMENT DES NORMANDS EN FRANCE

Vingt-cinq ans plus tard, plus de vingt mille Normands étaient établis à l'embouchure de la Seine. Leur chef *Rollon* s'était emparé de Rouen et se trouvait en fait maître du cours inférieur de la Seine et de la plus grande partie du pays, depuis la presqu'île du Cotentin jusque vers la Somme. Le roi *Charles le Simple*, petit-fils de Charles le Chauve, offrit à Rollon de lui donner tout ce territoire, le titre de duc, sa fille en mariage, à condition qu'il se convertît au christianisme et qu'il reconnût le roi de France pour son souverain. Rollon accepta dans une entrevue qui eut lieu a Saint-Clair sur les bords de la petite rivière de l'Epte.

Le traité de *Saint-Clair-sur-Epte* mit fin aux invasions normandes. Les Normands vinrent désormais s'établir pacifiquement dans le pays cédé à Rollon et qui s'appela du nom de ses conquérants la ***Normandie***. Ce fut bientôt l'une des régions les plus prosperes de la France. Rollon se montra un chef habile, fit

régner l'ordre et rendit à tous une exacte justice. Les Normands se convertirent au christianisme et ne tardèrent pas à oublier la langue de leur première patrie. Devenus Français, ils gardèrent pourtant un caractère original, l'esprit entreprenant, le goût des aventures et des expéditions lointaines. Ils devaient dans la suite conquérir l'Angleterre, la Sicile, le sud de l'Italie, et dans les Croisades ils jouèrent en Orient un rôle très important.

CONSÉQUENCES DES INVASIONS NORMANDES

Les invasions n'eurent pas seulement pour conséquence l'établissement des Normands en France. Les princes de la famille carolingienne, dans la lutte contre les envahisseurs, se montrèrent faibles, incapables, et parfois même firent preuve de lâcheté.

Au lieu de combattre, Charles le Chauve acheta moyennant sept mille livres d'argent la retraite des Normands, quand en 845 ils se présentèrent pour la première fois devant Paris. On a vu que Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, agit de même en 886.

Cette faiblesse et cette lâcheté des rois contribuèrent à modifier l'organisation de la société, provoquèrent des transformations politiques et aboutirent à un changement de dynastie.

DISPARITION DES CAROLINGIENS

Tout ce que les Carolingiens perdirent de popularité pendant les invasions, une famille nouvelle le gagna par l'énergie qu'elle mit à combattre les envahisseurs. Le premier personnage connu de cette famille, *Robert le Fort*, était un riche propriétaire des bords de la Loire. Charles le Chauve le nomma duc et le chargea en cette qualité de la défense du pays entre les cours inférieurs de la Seine et de la Loire.

Son fils ***Eudes*** était comte de Paris quand les Normands vinrent assiéger la ville en 885. Son rôle fut héroïque : il traversa les lignes des assiégeants pour aller chercher des secours ; puis, sa mission remplie, il traversa de nouveau l'armée normande pour venir reprendre sa place au danger dans Paris. Aussi la couronne de France se trouvant vacante, en 887, Eudes fut-il *élu roi*, bien qu'il y eût encore des princes de la famille carolingienne.

Depuis la mort d'Eudes (898) jusqu'à 987 la couronne passa et repassa d'une dynastie à l'autre. Eudes eut ainsi pour succes-

seur un Carolingien, Charles le Simple. C'est que les Carolingiens avaient conservé des partisans. C'est aussi que les comtes trouvaient profitables ces changements de dynastie qui achevaient de ruiner l'autorité royale. Le dernier des Carolingiens, Louis V, disait qu'il ne lui restait plus même une pierre où reposer sa tête. Il mourut sans enfant en 987.

Alors les évêques et les comtes se réunirent à *Noyon* pour nommer son successeur. Il y avait encore un prince carolingien, Charles de Lorraine, oncle de Louis V. Mais, comme les Carolingiens étaient ruinés et qu'on ne pouvait plus rien espérer d'eux, on écarta Charles et l'on élut un fils de Hugues le Grand, ***Hugues Capet***. Ce fut le vrai fondateur de la dynastie Capétienne.

LES CHÂTEAUX FORTS, LES SEIGNEURS

Cependant les rois n'étant plus assez puissants pour s'occuper de la défense, les grands propriétaires s'étaient mis en devoir de se défendre eux-mêmes. Chacun organisa une troupe de soldats et se construisit un ou plusieurs camps retranchés, *castella*, dont les fortifications étaient encore très simples, mais constituaient un asile suffisant pour le maître, sa famille, ses serviteurs et ses richesses. Le pays commença ainsi à se couvrir de *châteaux forts*.

Les petits propriétaires, trop faibles pour se défendre seuls, et les paysans, qui en certaines régions, dans la peur du pillage, n'osaient même plus cultiver la terre, vinrent naturellement se grouper dans le voisinage des châteaux forts et demandèrent aux grands propriétaires de les protéger. Cela s'appelait se *recommander*. La protection était accordée moyennant certains engagements. Le protégé promettait au protecteur de lui obéir, de le servir soit par les armes, soit en travaillant la terre, et de lui être fidèle. Le protégé devenait ainsi un véritable sujet du protecteur que l'on appelait le ***seigneur***. *On obéissait au seigneur* à qui l'on avait prêté serment de fidélité *avant d'obéir au roi* auquel on n'avait prêté aucun serment, *et on n'obéit plus au roi que par l'intermédiaire du seigneur*.

L'autorité directe du roi sur ses sujets se trouva ainsi supprimée. Il est à remarquer que Charles le Chauve, ne pouvant empêcher cette transformation, autorisa, puis *obligea* tous ceux de ses sujets qui ne l'avaient pas encore fait à se choisir un seigneur.

DÉMEMBREMENT DU ROYAUME LES FIEFS, LE RÉGIME FÉODAL

Dans le même temps, les fonctionnaires royaux, comtes et ducs, s'efforçaient d'échapper le plus possible à l'autorité du roi, et de transformer les comtés et les duchés dont ils étaient gouverneurs en de véritables petits royaumes dont ils seraient les rois Dès le règne de Charles le Chauve, leurs fonctions étaient en fait devenues héréditaires : l'usage était que le fils succédât au père. Dès lors, le roi n'eut plus d'autorité réelle sur des fonctionnaires qu'il n'avait pas le pouvoir de révoquer.

Le roi resta cependant de nom maître des comtés et des duchés; il était censé en avoir seulement abandonné la *jouissance*, comme fait un propriétaire qui nous loue sa maison. Les territoires ainsi cédés étaient appelés ***bénéfices*** ou ***fiefs***. Celui qui donnait le fief s'appelait le ***suzerain***, celui qui le recevait le ***vassal***.

En échange de la jouissance du fief, le comte ou le duc devait, comme celui qui s'était choisi un seigneur, rendre *hommage* au roi, lui jurer fidélité et s'engager à le servir : à l'*armée* comme soldat, dans les *procès* comme juge. Ces services n'étaient pas dus en tout temps, ni selon le bon plaisir du *roi*, comme les aurait dus un *sujet*. Ils étaient dus seulement dans des conditions fixées à l'avance par un véritable *contrat* passé entre le *suzerain* et le *vassal*. Par exemple, le roi était en droit d'exiger chaque année du comte de Champagne le service à l'armée ou *service d'ost* pendant un nombre de jours déterminé, trente ou quarante jours : son temps de service accompli, le comte avait le droit absolu de se retirer et de rentrer chez lui, fût-ce au milieu d'une expédition.

Dans son fief, le comte commandait l'armée, rendait la justice, percevait les redevances; il était roi. Comme le roi il avait le droit de guerre, le droit de battre monnaie. A son tour, il avait au-dessous de lui des gens auxquels il concédait des parties du fief ou bien qui lui avaient demandé protection. Ils lui étaient liés et il leur était lié par un contrat; ils lui devaient l'hommage; ils étaient ses vassaux.

On aboutit de la sorte et à la longue à une nouvelle organisation de la société, dans laquelle tous les hommes étaient subordonnés les uns aux autres et formaient comme une échelle. Leurs droits et leurs devoirs réciproques étaient définis et fixés par des contrats. Cette organisation est connue dans l'histoire sous le nom de ***Féodalité*** ou ***Régime féodal***. *Ce régime*

ne fut pas particulier à la France : il a existé dans toute l'Europe. Les derniers restes ne disparurent chez nous qu'à la Révolution, en 1789.

LES GRANDS FIEFS

Vers la fin du dixième siècle, les principaux fiefs étaient au nord de la Loire, dans *la France proprement dite* :

Le Comté de Flandre;
Le Duché de Normandie;
Le Comté, plus tard Duché de Bretagne;
Le Comté d'Anjou;
Le Comté de Blois;
Le Comté de Champagne;
Le Duché de Bourgogne.

Au sud de la Loire, dans l'*ancienne Aquitaine*, on trouvait :

Le Comté de Poitiers, dit encore Duché d'Aquitaine ou de Guyenne;
Le Duché de Gascogne;
Le Comté de Toulouse;
Le Comté de Barcelone.

Il y avait, en outre, un certain nombre de *fiefs ecclésiastiques*, c'est-à-dire dont les possesseurs étaient des évêques. Les plus importants étaient les évêchés-comtés de Tournai, de Beauvais, de Noyon, de Laon de Châlons, de Langres, de Reims.

II

LA SOCIÉTÉ FÉODALE

Au temps de Robert le Pieux, fils de Hugues Capet, l'évêque de Laon Adalberon divisait les hommes en deux catégories et définissait ainsi la condition de chacun de ces groupes d'hommes. Dans le premier groupe il plaçait les *clercs* qui prient, les *seigneurs* ou *nobles* qui combattent. L'autre groupe est celui des *travailleurs* ou la *classe servile*. « Fournir à tous l'or, la nourriture et le vêtement, telle est l'obligation de la classe servile. »

LES SEIGNEURS

On vient de voir comment s'était constituée la puissance des seigneurs. C'étaient soit de riches propriétaires dont les faibles avaient dû rechercher la protection, soit d'anciens fonctionnaires royaux qui avaient

réussi à transformer en domaines personnels les territoires dont les rois leur avaient confié l'administration. Le pays sur lequel s'exerçait l'autorité du seigneur s'appelait la *seigneurie.* Quelle que fût l'étendue de la seigneurie, qu'elle comprit une province entière ou seulement un groupe de villages, le seigneur percevait les redevances, rendait la justice, avait le droit de guerre, était en un mot un véritable souverain, presque un roi. Comme le roi il avait sa capitale : le *Château*, à la fois son habitation et sa citadelle.

LE CHÂTEAU

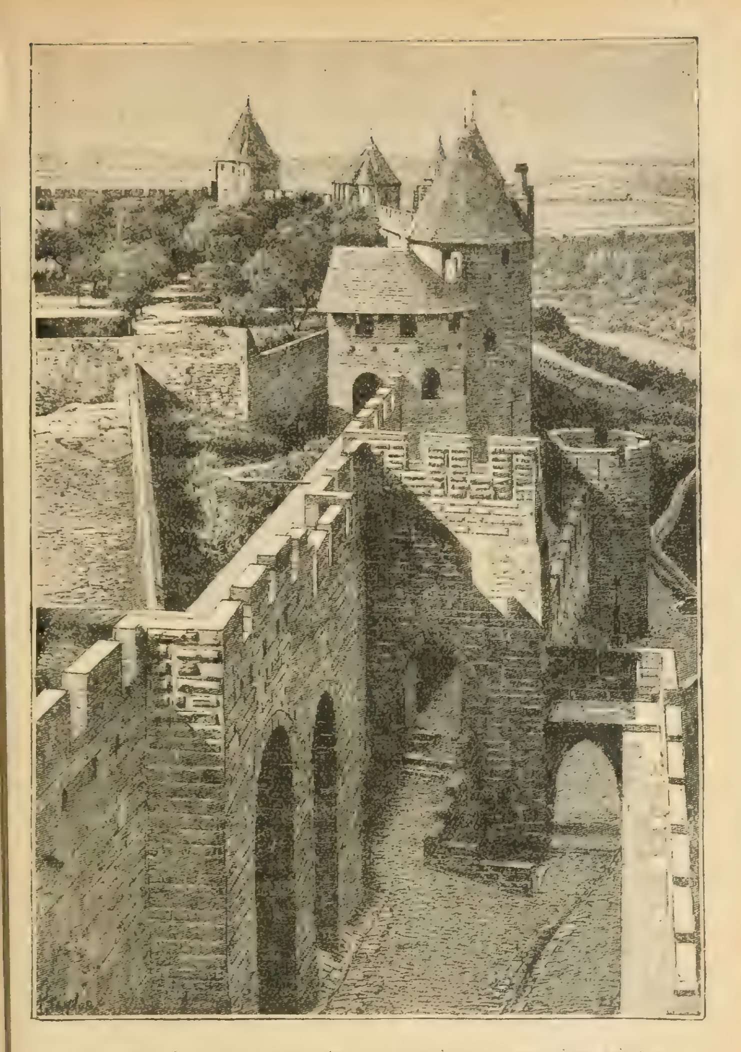
LE CHÂTEAU PRIMITIF

Le château fut à l'origine d'une grande simplicité. C'était un camp retranché à la romaine, pouvant donner asile en cas de danger aux paysans d'alentour et à leurs troupeaux. Il était défendu par un *fossé* et par un *parapet* formé des déblais du fossé et couronné d'une *palissade* faite de poutrelles, de pieux, de troncs d'arbres solidement reliés entre eux. Ce retranchement était tracé sur une hauteur dont les escarpements difficiles à gravir formaient déjà une défense naturelle. On avait en outre l'avantage de découvrir l'ennemi au loin.

Au point culminant on construisait le château proprement dit ou *donjon*, une simple tour de bois de forme carrée. A défaut d'éminence naturelle où placer le donjon, l'on élevait avec des déblais une butte artificielle que l'on appelait la *motte.*

LE CHÂTEAU DE PIERRE

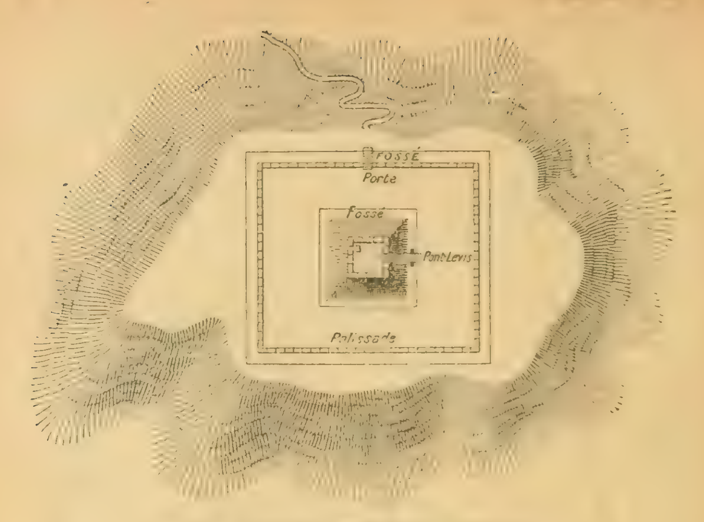
Au onzième siècle, on substitua la pierre à la terre et au bois. Dès lors les fortifications se complétèrent et se perfectionnèrent de siècle en siècle jusqu'au quinzième siècle. Le parapet et la palissade firent place à une haute et épaisse *muraille* ou *courtine*. Le sommet de la muraille fut assez large pour que des hommes pussent y circuler et combattre : ce fut le *chemin de ronde*. Sur la crête du mur, des boucliers de pierre de la hauteur d'un homme, ou *merlons*, furent établis à intervalles réguliers pour couvrir les combattants. Ces merlons étaient souvent percés d'une étroite et longue ouverture par où les archers pouvaient tirer à couvert. C'était la *meurtrière* ou l'*archère*. L'espace compris entre deux merlons formait le *créneau*.



FRAGMENT D'ENCEINTE FORTIFIÉE DES DOUZIÈME ET TREIZIÈME SIÈCLES.

La porte de l'Aude à Carcassonne. — Photographie Neurdein.

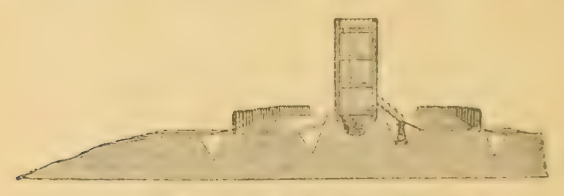
A gauche et à droite de la gravure le chemin de ronde, établi sur le mur ou courtine bordé de merlons; au-dessus de la porte, les merlons sont percés de meurtrières. Les ouvertures entre les merlons sont les créneaux. Au-dessous des créneaux à gauche et sur la tour au bout de la courtine on voit les trous où l'on engageait les poutres qui supportaient le plancher des hourds.



Plan théorique d'un chateau primitif.

Une colline dont les pentes rapides constituent une première défense. Le sommet de la colline forme plateau. On y accède par un chemin sinueux. Au centre du plateau un carré, fermé par un fossé, *bordé intérieurement d'une* palissade ; *c'est un retranchement pareil à celui des camps romains. La palissade n'a qu'une ouverture en face du chemin. Un pont de planches est jeté sur le fossé.*

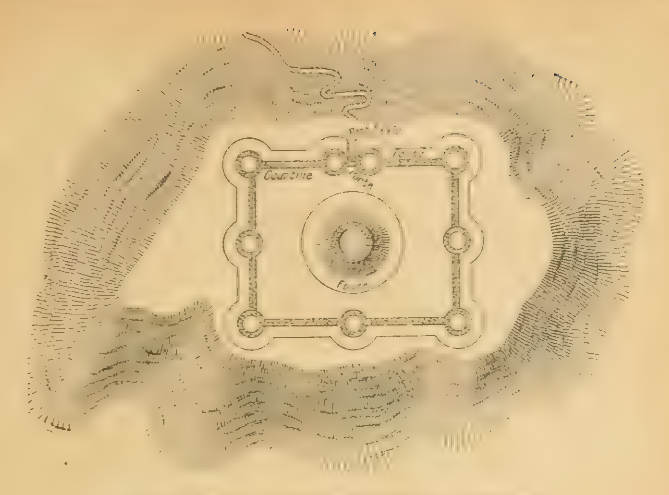
Au centre du carré un autre fossé entourant une butte, la motte. *Au sommet de la motte une tour carrée en bois, le* donjon. *A droite le plancher mobile jeté par-dessus le fossé et qui permet d'arriver à la porte du donjon*



Coupe théorique d'un chateau primitif.

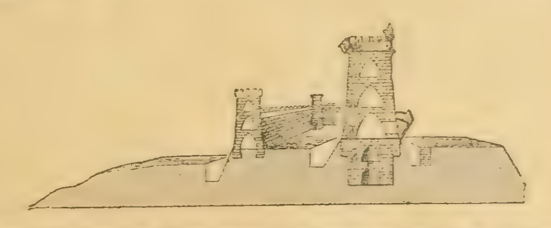
A gauche la pente de la colline, puis un fossé *creusé en V, dominé par le* parapet *fait des déblais du fossé et couronné d'une* palissade. *En arrière le terrain du camp, formant cour ; un nouveau fossé en V ; la* motte, *surmontée du* donjon *en bois. Ce donjon a trois étages, plus en dessous une* cave, *creusée dans la motte, et en haut une* plate-forme. *Des échelles relient les étages. A droite la porte percée au-dessus du niveau du sol et le pont mobile reposant sur un chevalet placé au milieu du fossé.*

Ce château n'est qu'un camp romain *avec une tour au milieu. Les paysans en cas de guerre trouvaient asile dans le camp. — Le seigneur en tout temps habitait le donjon.*



Plan théorique du même chateau transformé
aux XI[e] et XII[e] siècles.

La même colline. Le fossé de l'enceinte est plus large. La palissade est remplacée par un mur de pierre ou courtine. *Aux angles du carré primitif, et au milieu de chaque face, on a ajouté des* tours *rondes en pierre, formant* saillant *ou* flanquement *: elles font saillie sur la muraille et permettent d'enfiler le fossé, c'est-à-dire de prendre l'assaillant de flanc. La porte est gardée par deux tours. — Au centre, sur la butte, une grosse tour ronde, le* donjon commande, *c'est-à-dire domine le tout.*



Coupe théorique du même chateau transformé aux XI[e] et XII[e] siècles.

A gauche le fossé creusé à fond de cuve; *une* tour crénelée *à trois étages voûtés, et à plate-forme. La tour est rejointe à une autre tour par la* courtine *avec le* chemin de ronde *au sommet derrière les créneaux. — La cour. — Un nouveau fossé à fond de cuve. Au centre le* donjon *devenu une énorme tour ronde en maçonnerie. Les salles communiquent par des escaliers ménagés dans l'épaisseur du mur. En bas deux étages de caves; la plus profonde est la prison,* l'oubliette. *On y descend par un trou. — Au sommet de la tour une plate-forme crénelée : les* merlons *sont percés de* meurtrières. *A droite une petite guérite,* la guette*; à gauche le* hourd *en bois, dominant le pied de la tour, et permettant d'atteindre l'assiégeant. En bas à droite, le* pont-levis *à moitié relevé par ses chaînes.*

Pour renforcer la muraille on la flanqua de *tours*, d'abord aux angles, puis sur les faces : elles faisaient saillie comme nos bastions et permettaient de prendre l'ennemi en enfilade. Elles furent d'abord carrées, puis rondes, parce qu'elles étaient ainsi plus faciles à défendre. Primitivement elles étaient droites, sans une saillie, comme les tours de Carcassonne et d'Aigues-Mortes.

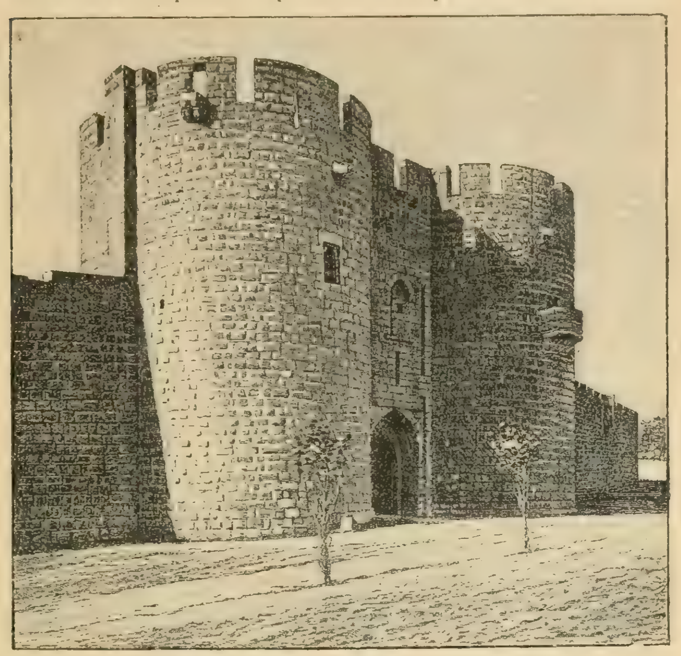


FORTIFICATION DU TREIZIÈME SIÈCLE.
Front Sud de l'enceinte d'Aigues-Mortes. — Photographie Neurdein.

L'enceinte d'Aigues-Mortes présente des dispositions très simples. Elle forme un carré long. Les murs crénelés, hauts de 8 à 10 mètres, présentent alternativement, et d'une façon régulière, deux tours rondes et une tour carrée flanquée à ses angles de petites tourelles. A chaque tour une porte. Le fossé qui bordait le rempart a été comblé. Aigues-Mortes fut fondée et fortifiée par saint Louis, qui s'y embarqua pour ses croisades d'Egypte et de Tunis.

En cas de siège, on entourait leur sommet d'un balcon en bois établi sur des poutres fixées en potence dans la muraille au-dessous des créneaux. On appelait ce balcon : le *hourd*. Des ouvertures pratiquées dans le plancher du hourd permettaient de faire tomber sur l'adversaire, s'il avait réussi à se loger au pied de la tour, des projectiles de toute sorte, flèches, pierres, huile bouillante, plomb ou poix fondus. Au treizième siècle on commença à remplacer le hourd provisoire en bois, par une galerie permanente en pierre, comme on le voit au château de Vitré. Cette galerie, supportée par des consoles et peut-être empruntée aux musulmans pendant les croisades, fut nommée ***mâchicoulis***.

L'enceinte ne comportait généralement qu'une seule porte. Elle était gardée par deux tours, qui formaient souvent, par exemple à Vitré, une sorte de petit château, le *Châtelet*. La porte était alors un passage voûté. Un fossé en défendait l'accès. Ce fossé ne pouvait être franchi que sur un pont mobile ou *pont-levis*, ainsi nommé

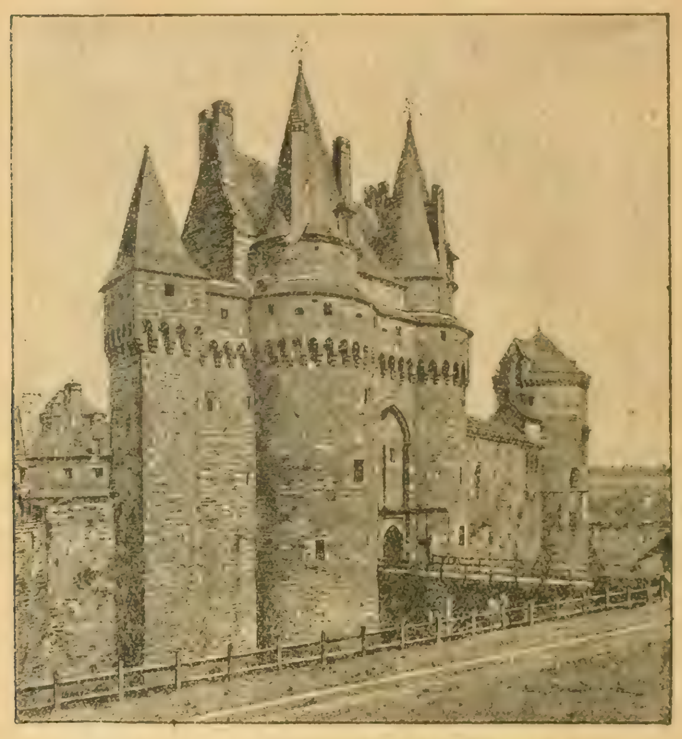


PORTE FORTIFIÉE AU TREIZIÈME SIÈCLE.
La porte de la Gardette à Aigues-Mortes. — Photographie Neurdein.

A gauche et à droite fragments du mur ou courtine. La porte s'ouvre entre deux tours crénelées. Elle était précédée d'un fossé aujourd'hui comblé. Un pont levis servait à le franchir : on aperçoit dans les pierres à droite de la porte les rainures où passaient les poutres auxquelles il était suspendu. La disposition des tours faisant saillie de chaque côté de la porte permettait de la défendre de côté, du haut des plates-formes où les soldats n'étaient protégés par aucune toiture.

parce qu'à l'aide d'un système de chaînes et de poutres on pouvait le relever de l'intérieur. Il venait alors fermer complètement l'entrée de la voûte. Le passage était encore barré en son milieu par une grille de fer ou *herse* qui descendait de l'étage supérieur dans des glissières creusées dans les murailles latérales.

Une porte, bardée de plaques de fer et d'énormes clous, for-



PORTE FORTIFIÉE AU QUATORZIÈME ET AU QUINZIÈME SIÈCLE.
Le Châtelet au Château de Vitré. — Photographie Neurdein.

Les défenses d'une porte formaient souvent un véritable petit château, le Châtelet. Au premier plan le fossé, avec un pont. L'extrémité du pont près de la porte est mobile ; le tablier de ce pont est suspendu par des chaînes à deux poutres qui se logent, quand on les fait basculer, dans les rainures creusées au-dessus de la porte. L'entrée est beaucoup mieux défendue qu'à Aigues-Mortes. Elle est dominée par un hourd en pierre, ou machicoulis, qui fait balcon. Par les trous percés entre les consoles on pouvait lancer des projectiles sur les assaillants arrivés devant la porte. La galerie et la plate-forme des tours sont protégées contre les projectiles lancés en tir longeant, par des toitures à pentes rapides que les pierres ne pouvaient écras

nait un dernier obstacle du côté de l'intérieur du château.

Les grands châteaux, par exemple Château-Gaillard, Coucy,

le Louvre de Philippe Auguste, le Krak des Chevaliers[1], avaient deux enceintes. La cour comprise entre la première et la seconde enceinte s'appelait la *baille* ou *basse-cour*. Elle renfermait les écuries et les magasins, les logements des gens de service, presque un petit village. Dans la seconde cour s'élevaient la *chapelle*, l'*habitation* du seigneur et le *donjon*.

Le donjon s'était également transformé en une tour ronde, où la pierre remplaçait le bois. A Coucy, le donjon, construit au temps de la minorité de saint Louis (1225-1230), mesurait 64 mètres de haut, presque la hauteur des tours de notre-Dame (63 m.). Il avait trente et un mètres de diamètre et ses murailles ne mesuraient pas moins de sept mètres d'épaisseur. Un fossé large de vingt mètres enveloppait cet énorme cylindre de maçonnerie. Les murs actuels des fortifications de Paris ont dix mètres de haut avec un fossé de quinze mètres de large.

En haut le donjon supportait une tourelle, une sorte de guérite, appelée *échauguette* ou *guette*, d'où une sentinelle ou guetteur surveillait constamment les alentours. En bas étaient creusés deux étages de caves ou de prisons. Ces prisons, où la lumière ni l'air ne pénétraient, étaient appelées *oubliettes*.

LA VIE DU SEIGNEUR

L'ÉDUCATION

Les seigneurs vivaient surtout dehors, et dès leur enfance ils étaient préparés à être des hommes d'action. A quinze ans un enfant noble dont l'éducation avait été soignée savait monter à cheval, tirer de l'arc ou de l'arbalète et tout ce qui concerne la chasse, élevage et dressage des faucons, des éperviers et des chiens. L'enfant quittait alors la maison paternelle pour aller compléter et parfaire son éducation chez un seigneur plus riche. Il *servait* pendant trois ou quatre ans à titre de *damoiseau*, de *valet* ou d'*écuyer*. A ces divers titres, il remplissait près du seigneur les fonctions d'un valet de chambre ou d'une ordonnance. Il le servait à table, découpait les viandes devant lui ; il l'aidait à s'habiller et à se déshabiller ; il entretenait ses armes et pansait ses chevaux. Entre

1. Voir pages 110, 127 et 175.

temps il apprenait le maniement des armes dans la cour du château et s'escrimait contre des mannequins. Quand le seigneur partait en expédition, le jeune homme suivait à cheval, portant le bouclier du maître. Vers l'âge de dix-huit ou vingt ans, l'apprentissage militaire était terminé; dès lors le jeune homme était jugé suffisamment instruit de tout ce que devaient savoir les hommes de guerre, pour pouvoir prendre rang parmi eux. On lui remettait ses armes dans une cérémonie solennelle. Son parrain lui chaussait l'éperon droit, lui donnait l'épée et la lui attachait au côté gauche. Après quoi il le frappait du plat de la main sur le cou, derrière la tête : c'est ce qu'on appelait la *colée*, ou l'*accolade*. Dès lors le jeune homme était *chevalier*.

LES OCCUPATIONS LA GUERRE

Les principales occupations des seigneurs étaient la *guerre*, les *tournois* et la *chasse*. La guerre était l'occupation favorite de ces gens violents, naturellement braves et qui se lamentaient de mourir de maladie dans leur lit, parce que c'était mourir « comme une bête ». On faisait la guerre à ses voisins, pour des prétextes plus ou moins sérieux. On la commençait généralement au printemps; on n'essayait pas de savantes manœuvres; il y avait seulement des coups de main; on détruisait les récoltes de l'adversaire; on affamait ses paysans pour l'affamer lui-même Quand il y avait rencontre, les adversaires cherchaient moins à tuer qu'à faire des prisonniers, parce que les prisonniers étaient une source de profit. On ne leur rendait en effet la liberté que contre le paiement d'une somme d'argent, la *rançon*.

LES TOURNOIS

A défaut de la guerre, le seigneur avait les *tournois*. Les tournois, qui devinrent plus tard, comme nos assauts d'escrime, des simulacres de combat en champ clos entre deux hommes, furent à l'origine de véritables batailles entre deux troupes. Au temps de Philippe Auguste, un tournoi à Lagny-sur-Marne réunit trois mille chevaliers de tous pays. Les adversaires se rencontraient en rase campagne, et se chargeaient avec fureur. Quand l'un des deux partis vient à plier, « alors, dit un témoin du tournoi de Lagny, commence la poursuite acharnée dans les vignobles, les fossés, à travers la forêt des ceps; on voit les chevaux s'abattre et les hommes qui tombent, foulés aux pieds, blessés, assommés ». Il y avait toujours des blessés, souvent des morts. Les tournois étaient pour les chevaliers l'image et l'école de la guerre. Ils avaient encore une

autre utilité : on faisait des prisonniers dans les tournois comme à la guerre, et comme les prisonniers de guerre, les prisonniers de tournoi devaient acheter leur liberté et payer rançon. En outre, leurs chevaux et leurs armures appartenaient au vainqueur. Il y avait donc possibilité de gros profits. Beaucoup de seigneurs vivaient de leurs victoires aux tournois, comme d'autres aujourd'hui vivent de leurs victoires en courses, des championnats qu'ils gagnent et des *records* qu'ils battent.

LA CHASSE

La chasse était moins un plaisir qu'une nécessité. Le seigneur chassait pour se nourrir et pour nourrir ses hommes. La France n'était pas cultivée alors comme elle l'est aujourd'hui. Une grande partie du sol était improductive parce que le sol était couvert de forêts ou de marécages. Aussi les animaux de boucherie, bœufs et veaux, étaient en petite quantité. On observe aujourd'hui le même fait dans les parties de l'Europe encore à demi sauvages, comme la Macédoine et l'Albanie, ou récemment venues à la civilisation, comme la Serbie et la Bulgarie. On se nourrissait surtout de porcs qui pâturaient en grand nombre dans les forêts de chênes. Pour remplacer la viande de boucherie, la chasse fournissait le sanglier, l'ours, le cerf, le chevreuil, que l'on servait par énormes quartiers.

LES FESTINS LES FÊTES

Dans les festins qui accompagnaient les fêtes, tournois, mariages, etc., l'on servait aussi, outre les oiseaux de basse-cour, des perdrix, des outardes, des cygnes, des paons. Les viandes étaient fortement relevées d'épices. Les festins duraient longtemps. Ils étaient coupés de représentations, ce que l'on appelait des *entremets*. Par exemple on apportait de grands pâtés. Quand on les ouvrait, il s'en échappait de petits oiseaux vivants. On lâchait aussitôt des faucons qui leur donnaient la chasse dans la salle même.

On se lavait les mains avant de se mettre à table et de nouveau quand on avait desservi : usage indispensable, car l'on mangeait avec les doigts; les fourchettes étaient encore une rareté au quatorzième siècle et le roi de France Charles V en possédait à peine six. En mode de café et de liqueurs on faisait passer du vin, rafraîchi dans la glace, aromatisé avec de la cannelle, des clous de girofle, de l'encens et du miel. C'était le moment où paraissaient les *jongleurs*, musiciens, acrobates, jouant de la harpe, de la vielle, de la cornemuse, faisant des



UNE TAPISSERIE.

Tapisserie dite à la *Licorne*, provenant du château de Boussac, travail français du quinzième siècle, d'après une photographie de Robert. Musée de Cluny.

Au quinzième siècle les habitations des seigneurs deviennent luxueuses : on couvre les murs de tapisseries, *c'est-à-dire de panneaux d'étoffes brodées, qui tiennent la place de nos papiers peints La tapisserie dite à la Licorne, à cause de l'animal fantastique — un cheval avec une longue corne au milieu du front — représenté à droite, est sur fond rouge. Elle est restée d'une extraordinaire fraîcheur. Les personnages sont de grandeur naturelle. Le fragment reproduit ici représente une dame et sa suivante au milieu d'un jardin planté de houx ; le sol est couvert de fleurs. Un singe joue sur le banc. De chaque côté de la dame la licorne et le lion soutiennent une lance. La dame porte un gracieux costume, une robe, la* cotte, *et par-dessus une grande tunique, la* surcotte, *fendue sur le côté, et dont les pans sont relevés dans la ceinture.*



COFFRE OU BAHUT DU QUATORZIÈME SIÈCLE.

Un grand coffre en bois dont les quatre faces sont soigneusement sculptées : on y voit dans une série d'arcades ogivales des chevaliers en armes. Jusqu'au quinzième siècle les bahuts ont tenu dans le mobilier la place de nos armoires; on y enfermait le linge, les vêtements. Aujourd'hui encore, chez tous les paysans de l'Europe orientale, en Russie, dans les Balkans, le coffre est la pièce essentielle du mobilier.



CRÉDENCE DU QUINZIÈME SIÈCLE.

La crédence est un petit buffet servant à enfermer les objets précieux, spécialement les pièces d'orfèvrerie.



CHAIRE OU CHAISE DE LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Deux anges soutiennent un écu aux armes de France.

MEUBLES DU QUATORZIÈME ET DU QUINZIÈME SIÈCLE.

Musée de Cluny. — D'après des photographies de Robert.

tours de force, montrant des marionnettes ou des animaux savants. Puis venaient les conteurs, *trouvères* dans le Nord, *troubadours* au Midi; ils récitaient des fragments des *Chansons de geste*, les aventures romanesques et les exploits de Charlemagne, de Roland et de leurs compagnons. Un bal terminait la fête.

Les fêtes coûtaient fort cher à ceux qui les donnaient, d'abord parce qu'elles duraient longtemps, huit et quinze jours, et que les invités y étaient fort nombreux; ensuite parce que l'usage était d'offrir aux assistants de riches présents, coupes d'or ou d'argent, vêtements de soie et de fourrure, armures, chevaux, oiseaux de chasse, etc. Les invités ne se montraient pas moins généreux avec les gens de leurs hôtes. En sorte que les seigneurs même les plus puissants voyaient passer le plus clair de leurs revenus dans les fêtes et se trouvaient souvent courts d'argent.

BRIGANDAGES SEIGNEURIAUX

Pour s'en procurer, beaucoup empruntaient; tous pressuraient leurs paysans; un grand nombre se livraient au brigandage. Ils détroussaient les voyageurs, pillaient et rançonnaient les commerçants passant près de leur château. Le document suivant, réquisitoire dressé par des moines du Roussillon contre un seigneur de leur voisinage, fera bien connaître ce qu'étaient les mœurs de certains chevaliers au temps de Philippe Auguste; ce sont celles des bandits albanais ou marocains aujourd'hui :

« Il a fracturé notre enclos et s'est emparé de onze vaches. Une nuit, il a pénétré dans notre propriété et a coupé nos arbres fruitiers. Le lendemain, il a saisi et attaché dans un bois deux de nos serviteurs et leur a enlevé trois sous et deux deniers. Le même jour, il a pris une tunique, des pantalons et ses souliers à un fermier. Une autre fois, il a tué deux vaches et en a blessé quatre dans la ferme du Col-de-Jou et il en a enlevé tous les fromages qu'il a trouvés. Un autre jour, il a pris cent cinquante moutons, un âne et trois enfants qu'il n'a voulu lâcher que moyennant cent sous. Il a saisi ensuite deux hommes dont il a fixé la rançon à quinze sous et l'un d'eux est encore captif.... »

Parfois, en même temps qu'un bandit le seigneur était une bête de proie : tel ce seigneur du Périgord, lui aussi contemporain de Philippe Auguste, qui dans un couvent, à Sarlat, faisait couper les pieds ou les mains, ou crever les yeux à cent cinquante personnes, tandis que sa femme faisait arracher les seins et les ongles à de pauvres paysannes.

LA CHEVALERIE

L'Église essaya, vers le douzième siècle, d'agir sur la sauvagerie naturelle des seigneurs en intervenant dans la cérémonie de la remise des armes qui faisait du jeune homme un chevalier, et en donnant à cette cérémonie un caractère moral et religieux. Le futur chevalier se préparait par un jeûne de vingt-quatre heures, par une nuit de prières à l'église, la *veillée d'armes*, par la confession et la communion. A la messe, il entendait un sermon sur ses devoirs : pureté, probité, protection des clercs, des femmes, des vieillards, des orphelins. Les pièces de l'armure déposées sur l'autel étaient ensuite bénies. Avant qu'on les lui remît, celui qui allait devenir chevalier jurait entre les mains de son parrain de remplir fidèlement tous les devoirs que le prêtre venait de lui rappeler. Puis le parrain, au lieu de donner la *colée* avec la main, tirait l'épée et frappait du plat sur l'épaule le nouveau soldat en disant : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, je te fais chevalier. »

La chevalerie contribua à rendre les mœurs moins rudes ; elle développa le sentiment de l'honneur ; elle créa, avec le respect et le culte de la femme, ce que l'on appela au temps de Philippe Auguste la *courtoisie*. Mais cette courtoisie n'existait que chez une élite ; elle s'alliait encore à une terrible brutalité, et le sentiment de l'honneur était souvent compris d'étrange manière. Richard Cœur de Lion, modèle du parfait chevalier au jugement de ses contemporains, était en guerre avec Philippe Auguste. Pour venger la défaite et le massacre d'une partie de ses troupes, il fit crever les yeux à quinze chevaliers français et les renvoya à Philippe, conduits par un seizième auquel il avait laissé un œil. Philippe se hâta d'infliger le même supplice à quinze chevaliers anglais, « afin, dit un témoin, que nul ne pût le croire inférieur à Richard en force et en courage. »

LES PAYSANS

LES SERFS

Autour du château vivaient les paysans à qui incombait tout le travail, chargés de « fournir à tous l'or, la nourriture et le vêtement ». On distinguait parmi eux les *serfs* et les *libres*.

Les *serfs*, au dixième et au onzième siècle, étaient de beaucoup les plus nombreux. Ils étaient sans doute les descendants des anciens esclaves ou des *colons* de la fin de l'Empire romain. Leur condition n'était pas très différente de celle de leurs ancêtres. Le serf n'était pas libre de sa personne : il était *attaché* à la terre, à la *glèbe*, c'est-à-dire qu'il ne pouvait la quitter sans le consentement du seigneur. S'il s'enfuyait, le seigneur pouvait le poursuivre et le reprendre partout où il se trouvait. Il lui fallait l'autorisation du seigneur pour se marier. Il ne pouvait transmettre le peu qu'il possédait à ses enfants qu'à condition de payer une taxe au seigneur. Encore était-ce le seigneur qui héritait si les enfants n'habitaient pas avec leur père. Le serf pouvait être vendu, engagé, donné, avec la terre sur laquelle il vivait. Si cette terre appartenait à plusieurs propriétaires, ceux-ci pouvaient se partager les enfants du serf. « Le sixième jour de juin, dit un acte daté de 1087, nous avons procédé au partage d'enfants mâles et femelles appartenant à plusieurs parents. Fut exceptée du partage une toute petite fille qui resta dans son berceau. Si elle vit, elle sera notre propriété commune jusqu'à conclusion d'un accord qui l'attribuera à l'un ou à l'autre seigneur. »

Le seul avantage du serf était que la terre ne pouvait lui être enlevée. Il en était comme le fermier à perpétuité. Pour prix de la jouissance du champ, il payait un fermage, le *cens*, invariable. Il devait encore payer une taxe personnelle, la *taille*, que le caprice du seigneur faisait plus ou moins élevée. Enfin, il devait cultiver pour rien les terres que le seigneur gardait pour son usage, ce que nous appellerions sa *réserve* : c'était la *corvée*; le caprice du seigneur en réglait seul la durée. Aussi disait-on que le serf était *taillable et corvéable à merci*. « Hélas! disait l'evêque Adalberon au roi Robert, il n'y a aucun terme aux larmes et aux gémissements de ces malheureux. »

LES PAYSANS LIBRES

Les paysans libres ne se distinguaient des serfs que parce qu'ils avaient la faculté de se déplacer, de se marier, de transmettre leurs biens à leurs enfants comme bon leur semblait. Mais ils devaient le service

militaire; ils devaient des redevances en argent ou en nature, ils étaient soumis aux tailles et à des corvées, comme de faucher les prés du seigneur, de voiturer son vin, de curer les fossés de son château. En outre ils ne pouvaient récolter, vendre, acheter, que lorsque le seigneur le permettait, c'est-à-dire lorsqu'il avait lui-même vendu ses récoltes et acheté ses provisions. Il leur était interdit de moudre leur blé, de presser leur vendange, de cuire leur pain, ailleurs qu'au moulin, au pressoir, au four du seigneur. Naturellement celui-ci exigeait des redevances. On les appelait les *banalités*.

LA [V]IE DU PAYSAN

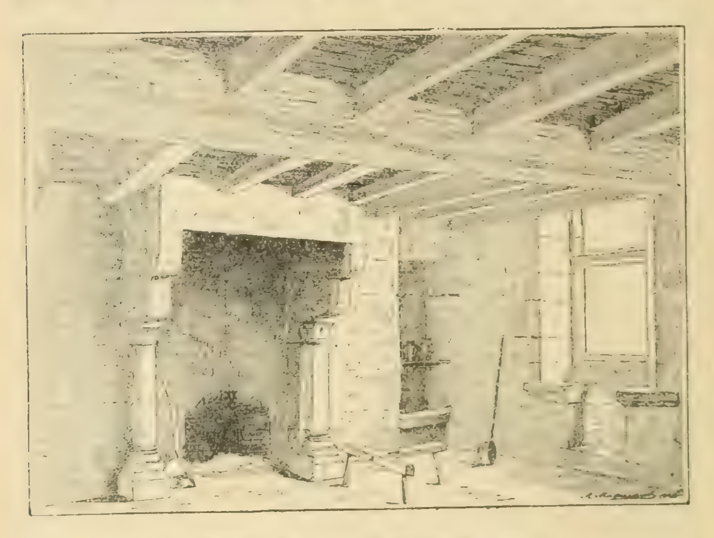
Les paysans habitaient des maisons basses, le plus souvent construites en *torchis*, sorte de mortier fait d'argile et de paille hachée. La toiture était habituellement en chaume, c'est-à-dire en paille : d'où le nom de *chaumière* ou de *chaumine*. La maison ne comprenait guère qu'une seule pièce, avec une large cheminée, dans laquelle on pouvait s'asseoir de chaque côté du foyer, comme on le fait encore chez beaucoup de nos paysans. Les fenêtres, quand il y en avait et que le jour n'entrait pas simplement par la porte, étaient fermées par des volets pleins, en bois, parce que le verre de vitre coûtait très cher. Pour tout mobilier une *huche* ou coffre servant à la fois à pétrir le pain et à serrer les vêtements; un lit, c'est-à-dire une planche sur des tréteaux, avec un sac rempli de menue paille pour matelas ; des bottes de paille servaient de sièges ; la vaisselle se composait de plats et d'écuelles de bois. Les jours de fête on jonchait d'herbe fraîche le sol en terre battue qui tenait lieu de plancher.

Beaucoup de paysans travaillaient la terre à la bêche et à la pioche, parce qu'ils étaient trop pauvres pour avoir des bêtes de labour. Les charrues étaient le plus souvent en bois. Elles écorchaient à peine la terre et, par suite, la terre produisait infiniment moins qu'aujourd'hui.

[LE]S FAMINES

Aussi les famines étaient-elles fréquentes au Moyen Age. Au onzième siècle il y eut quarante-huit années de disette sur soixante-treize ans. On compte onze famines sous le règne de Philippe Auguste à la fin du douzième et au commencement du treizième siècle. L'une d'elles, dura quatre années; les gens, dit un chroniqueur, « mouraient par milliers de milliers ». (1195-1199.)

« En ce temps-là, dit Raoul Glaber, qui vivait au onzième siècle, les riches maigrirent et pâlirent, les pauvres rongèrent les racines des forêts. Sur les chemins les forts saisissaient les faibles, les déchiraient, les rôtissaient et les mangeaient. Il y en eut un qui osa étaler de la chair humaine à vendre dans le marché de Tournus. Il ne nia point et fut brûlé. Un autre, pen-



CHAMBRE DE PAYSAN AU TREIZIEME SIECLE
Chambre de la leproserie de Périgueux. — Dessin communiqué par M. A. Picard.

Une haute cheminée avec plaque de fonte protégeant le mur du feu. Dans un renfoncement, l'évier avec différents vases. A droite la fenêtre avec deux bancs de pierre pris dans l'épaisseur du mur. La grosse poutre et les solives du plafond sont apparentes comme aujourd'hui encore dans la plupart des chambres de nos paysans. La lèpre, fréquente au Moyen Age, est contagieuse: on isolait ceux qui en étaient atteints, dans des maisons spéciales dont ils ne devaient pas sortir.

dant la nuit, alla déterrer cette même chair, la mangea et fut brûlé de même. »

Il ne faut pas imaginer que toutes les famines étaient générales; beaucoup n'atteignaient qu'une région. Ce qui les rendait particulièrement graves, c'est que la rareté des routes et leur mauvais entretien empêchaient de tirer rapidement du blé des régions où la production était supérieure aux besoins des habitants.

LES BRIGANDS Un autre fléau, qui souvent dérivait de la famine, était le brigandage. On pillait pour vivre. Des bandes qui comptaient parfois jusqu'à trois mille individus — on en cite une de dix mille — mettaient le pays à sac. On appelait ces brigands *routiers* ou *cotereaux*. En temps de guerre ils se mettaient à la solde des seigneurs : Philippe Auguste et Richard Cœur de Lion en employèrent. En temps de paix ils s'atta-



UN PAYSAN AU TREIZIÈME SIÈCLE.
Médaillon du portail de la cathédrale d'Amiens
Photographie Giraudon.

Le paysan fauche un pré. Il a le buste, les jambes et les pieds nus. Son pantalon est fait d'une pièce d'étoffe attachée à la taille et ramenée par devant entre les jambes, à peu près comme les couches-culottes *des tout petits enfants aujourd'hui. Il est coiffé d'une calotte. Il porte les cheveux longs.*

quaient aux églises et aux monastères, à cause de leurs richesses ; mais ils n'épargnaient pas les paysans. Au temps de Philippe Auguste ils avaient à peu près changé le centre de la France en désert. De même au quatorzième siècle, pendant la guerre de Cent Ans, sous le règne de Charles V (1364-1380), la France fut ravagée par les bandes de mercenaires sans ouvrage, les *Grandes Compagnies*.

AMÉLIORATION DU SORT DES PAYSANS

Pourtant à cette époque la condition des paysans était déjà notablement améliorée; elle était devenue au douzième siècle beaucoup moins dure qu'au dixième et qu'au onzième siècle.

La misère avait provoqué au onzième siècle de nombreux soulèvements. Les seigneurs les avaient réprimés de façon féroce. En 1087 les paysans de Normandie avaient décidé de s'entendre pour demander au duc de nouvelles lois. Ils nommèrent des délégués : ceux-ci furent saisis par ordre du duc, qui leur fit couper les pieds et les mains.

Mais, dans le cours du douzième siècle, le besoin d'argent et une meilleure entente de leur intérêt, qui était de laisser le paysan travailler en paix et de bon cœur, amenèrent les seigneurs à vendre ou à accorder des libertés à leurs serfs. Ceux-ci en grand nombre achetèrent leur *affranchissement*; tout au moins le droit de se marier où et comme il leur plairait. Ils obtinrent aussi que la taille cessât d'être arbitraire et que le chiffre en fût fixé invariablement comme l'était déjà le chiffre du cens. Les paysans libres obtinrent des concessions semblables, des réductions de corvées et de redevances, enfin des exemptions partielles de service militaire.

CHAPITRE VI

LA FRANCE — LES CAPÉTIENS
EXTENSION DU DOMAINE ROYAL DE 987 A 1328
PHILIPPE AUGUSTE

De 987 à 1328, la couronne de France a appartenu à la *dynastie capétienne*. Cette dynastie a compté quatorze rois : Hugues Capet, Robert le Pieux, Henri Ier, Philippe Ier, Louis VI le Gros, Louis VII le Jeune, ***Philippe Auguste*** (1180-1223), Louis VIII, ***Louis IX*** (1226-1270), Philippe III le Hardi, ***Philippe IV le Bel*** (1285-1314), Louis X le Hutin, Philippe V le Long, Charles IV le Bel.

Trois de ces rois, Philippe Auguste, Louis IX, Philippe le Bel, eurent une importance exceptionnelle. Mais tous les rois capétiens travaillèrent d'un effort persévérant à une même œuvre qui fut considérable, l'***unification de la France***, morcelée en grands fiefs depuis la fin de la dynastie carolingienne.

E ROYAUME
'AVÈNEMENT
S CAPÉTIENS

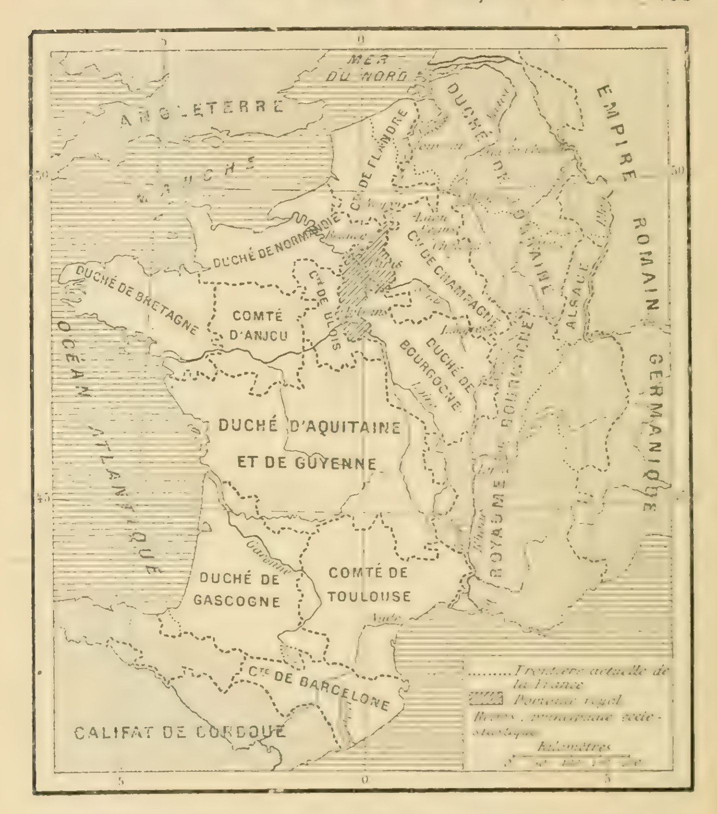
En 987, le royaume de France avait pour limites : au Nord, la mer du Nord et les embouchures de l'Escaut; au Sud, le Llobregat en territoire espagnol et les Pyrénées; à l'Est, la frontière suivait à peu près l'Escaut, la Meuse depuis Mézières jusqu'à sa source, la Saône, les Cévennes, l'Ardèche et la branche occidentale du delta du Rhône.

C'était, avec un quart de la Belgique actuelle et un fragment de l'Espagne, toute la France de l'Atlantique et le Languedoc, environ soixante-trois de nos départements.

Le royaume était composé de principautés héréditaires, duchés et comtés, les *grands fiefs* dont on a vu la liste précédemment. Les principautés étaient indépendantes les unes des autres. Dans chacune d'elles le duc ou le comte était souverain. Ducs et comtes étaient les *vassaux* et non les *sujets* du roi.

LE DOMAINE ROYAL

Le roi était un seigneur élu par d'autres seigneurs. Comme eux il possédait des terres, des châteaux, des villes qu'il avait hérités de ses ancêtres; c'est ce qu'on appelait le ***domaine royal***. Ce domaine consistait en une étroite bande de terre, une sorte de cou-



LE ROYAUME ET LE DOMAINE ROYAL A L'AVÈNEMENT DES CAPÉTIENS.

loir resserré entre le duché de Normandie et le comté de Blois, le comté de Champagne et le duché de Bourgogne. Il allait de Compiègne à Orléans, et comprenait un fragment de l'Ile de France et de l'Orléanais. On y trouvait deux villes importantes : Paris, Orléans. Le domaine royal équivalait à peine

à *deux* de nos départements. Encore y avait-il, enclavées au milieu du domaine, des seigneuries dont les possesseurs, vulgaires brigands, empêchaient le roi de circuler librement sur ses terres. Le domaine royal était *le plus petit* des grands fiefs. *Le roi était le moins riche et le moins puissant des grands seigneurs.*

Il n'y avait ni gouvernement ni administration du royaume. Il n'y avait pas de fonctionnaires comme au temps de Charlemagne. Personne ne représentait le roi dans les grands fiefs, les ordres qu'il donnait n'étaient exécutoires que sur ses terres personnelles. *Le roi ne gouvernait et n'administrait que son domaine.*

LES PREMIERS CAPÉTIENS LE SACRE

Hugues Capet (987-996) et ses trois premiers successeurs, Robert le Pieux, Henri Ier et Philippe Ier, furent donc des souverains sans grande puissance, et leur histoire qui occupe cependant un siècle (987-1108) ne renferme aucun fait important. Ce qui ajoutait à leur faiblesse, c'est que la couronne était *élective*. Ceux qui avaient élu Hugues Capet à Noyon pouvaient être tentés à sa mort d'élire un autre que son fils.

Pour échapper à ce danger, Hugues Capet eut l'idée de faire *élire et sacrer* son fils, lui vivant. On sait quelle était l'importance du *sacre*. Celui qui avait été sacré était considéré comme l'*élu de Dieu* et les hommes ne pouvaient désormais refuser la couronne à « l'Oint du Seigneur ». Pendant deux siècles la précaution prise par Hugues Capet le fut aussi par tous ses descendants, jusqu'à Philippe Auguste. Avec celui-ci la dynastie capétienne devint assez puissante pour que personne ne pût penser à lui enlever la couronne et pour que toute précaution devînt inutile.

Pendant le règne de Philippe Ier, deux grands événements se produisirent. En 1066 le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, fit la *conquête de l'Angleterre*. En 1095, la *première croisade* fut prêchée à Clermont, en Auvergne. Philippe Ier n'y prit aucune part.

[CO]NQUÊTE DE [L'A]NGLETERRE PAR LES [N]ORMANDS

La conquête de l'Angleterre par les Normands devait avoir pour la France et pour les Capétiens d'importantes conséquences. Du duc de Normandie, vassal et voisin du roi de France, elle fit un roi trop puissant pour ne pas être un vassal peu fidèle et un voisin peu

sûr. Elle engendra ainsi entre les deux maisons une rivalité qui devait durer plusieurs siècles.

L'Angleterre avait été conquise au VIe siècle par des bandes germaniques, les *Angles*, — qui lui donnèrent leur nom, — et les *Saxons*. Entre les rois saxons et les ducs normands, des relations s'étaient établies : c'est ainsi qu'*Édouard le Confesseur*, qui régnait en Angleterre depuis 1035, était Normand par sa mère et avait été élevé en Normandie. En 1066 Edouard étant mort sans laisser d'enfants, son beau-frère *Harold* fut reconnu comme roi par les Saxons ; mais alors le duc de Normandie, Guillaume, qui était cousin d'Edouard, réclama la couronne.



HASTINGS. — L'ASSAUT DE LA COLLINE.
Photographie de la tapisserie de Bayeux.

Deux cavaliers normands portant l'armure complète. Sur le flanc de la colline trois Saxons, dont deux tombent morts. Ils n'ont pas d'armure, mais seulement le bouclier et la lance. La légende dit : les Français au combat.

Guillaume rassembla une forte armée de 14 000 cavaliers et 45 000 fantassins, Normands et aventuriers de tous les pays. Il débarqua en Angleterre le 28 septembre 1066. Quinze jours après, à la grande bataille d'***Hastings***, Harold était tué, l'armée saxonne écrasée; et Guillaume se trouvait maître de tout le royaume anglo-saxon.

Il procéda ensuite au partage de cet extraordinaire butin. Mais il eut soin de s'attribuer la meilleure part, les villes, quinze cents *manoirs* ou grands domaines et la plupart des forêts. Le reste des terres confisquées sur les Saxons fut réparti en plus de soixante mille fiefs et distribué aux soldats de l'expédition, qui formèrent ainsi la nouvelle noblesse anglaise.

LOUIS LE GROS
LOUIS LE JEUNE

Dans le même temps, le suzerain de Guillaume, Philippe Ier, ne possédait guère que ses deux villes de Paris et d'Orléans entre lesquelles le petit seigneur de Montlhéry ne le laissait pas circuler librement. Son fils,

Louis VI (1108-1137), surnommé l'*Éveillé*, puis dans la suite le *Gros*, voulut mettre fin à cette situation humiliée. C'était un vrai soldat, intrépide et tenace, payant partout de sa personne. Il passa trente quatre ans à détruire les brigands



LE DOMAINE ROYAL ET LES POSSESSIONS DES PLANTAGENETS.

installés dans le domaine, notamment les seigneurs de Montlhéry et du Puiset. A sa mort le domaine royal était unifié et l'autorité du roi y était partout incontestée.

Avec *Louis VII le Jeune* (1137-1180) la puissance des rois capétiens grandit tout d'un coup. Louis avait épousé Éléonore d'Aquitaine, héritière de la plus grande partie du pays compris

entre la Loire et les Pyrénées. Par ce mariage le roi était devenu le plus grand et le plus riche propriétaire du royaume. Malheureusement, au retour de la seconde croisade, il répudia Éléonore. Celle-ci reprit ses biens et épousa un vassal du roi de France, *Henri Plantagenet.*

RIVALITÉ DES CAPÉTIENS ET DES PLANTAGENETS

Or, Henri Plantagenet possédait déjà l'*Anjou*, le *Maine*, la *Touraine* et la *Normandie*. En y ajoutant les biens de sa femme il se trouvait maître de toute la France maritime, du cours inférieur de la Seine, de la Loire et de la Gironde : environ trente-cinq de nos départements, *sept ou huit fois le domaine royal.* Deux ans après son mariage, Henri Plantagenet devenait roi d'Angleterre (1154) sous le nom d'*Henri II.*

Un vassal aussi puissant était dangereux pour les rois de France. Il fallait l'abaisser : sinon la famille Capétienne courait le risque d'être écrasée quelque jour par la famille des Plantagenets. La rivalité entre Capétiens et Plantagenets donna lieu à une guerre qui, commencée sous Louis VII en 1154, ne se termina que sous Louis IX en 1242. Ce fut une *première guerre de Cent Ans.* C'est de cette guerre que sortit en grande partie la puissance des Capétiens. Les épisodes les plus importants se sont déroulés pendant le règne de Philippe Auguste, fils de Louis VII.

PHILIPPE AUGUSTE

Philippe Auguste (1180-1223) fut roi à quinze ans. Les historiens de son temps l'ont appelé *prudens* et *sapiens*. avisé et sage. Sa sagesse était souvent ruse et dissimulation. C'était un diplomate raffiné, un politique peu scrupuleux, qui jugeait bon tout acte qui lui paraissait profitable Il était actif, patient et tenace, très habile à profiter des événements et même à les faire naître. Ses contemporains ont dit *qu'il aimait la paix plus qu'un moine.* En réalité, il était très brave : mais à la différence de ses contemporains, il n'aimait pas la guerre pour elle-même, pour les beaux coups d'épée qu'on y pouvait frapper, pour la réputation de preux chevalier qu'on y pouvait acquérir. Il ne la faisait que par nécessité et pour le profit. Il la fit presque constamment aux Plantagenets. Pendant les quarante-trois années de son règne il ne laissa jamais passer deux printemps sans guerroyer contre eux.

PHILIPPE AUGUSTE ET RICHARD CŒUR DE LION

Philippe Auguste eut d'abord pour auxiliaires les fils mêmes d'Henri II, notamment *Richard Cœur de Lion*. Celui-ci réclamait de son père, qui s'y refusait, la cession immédiate d'une partie de ses possessions de France. Il prit les armes et se réfugia auprès de Philippe Auguste. Celui-ci l'accueillit et le traita en ami intime : suivant l'usage du temps ils couchaient dans le même lit et mangeaient dans la même assiette. Henri II fut vaincu par les deux amis (1189). Il mourut de l'humiliation de sa défaite et de la douleur qu'il éprouva en apprenant que son dernier fils, « son cœur, son bien-aimé », Jean sans Terre, était secrètement d'accord avec Philippe Auguste et Richard.

Richard, devenu roi d'Angleterre, et Philippe Auguste partirent ensemble l'année suivante pour la troisième Croisade. Mais en 1191, Philippe Auguste abandonna l'expédition pour rentrer en France. Avant de partir il jura à Richard de protéger ses terres et ses hommes « avec le même soin qu'il mettrait à défendre sa propre ville de Paris ». Richard, revenant à son tour de la Croisade, tomba aux mains de son ennemi, le duc d'Autriche, qui le livra à l'empereur Henri IV. Philippe Auguste offrit à l'empereur de grosses sommes pour qu'il gardât Richard prisonnier. En même temps il négociait avec Jean sans Terre; il le reconnaissait roi d'Angleterre, moyennant cession de la Normandie.

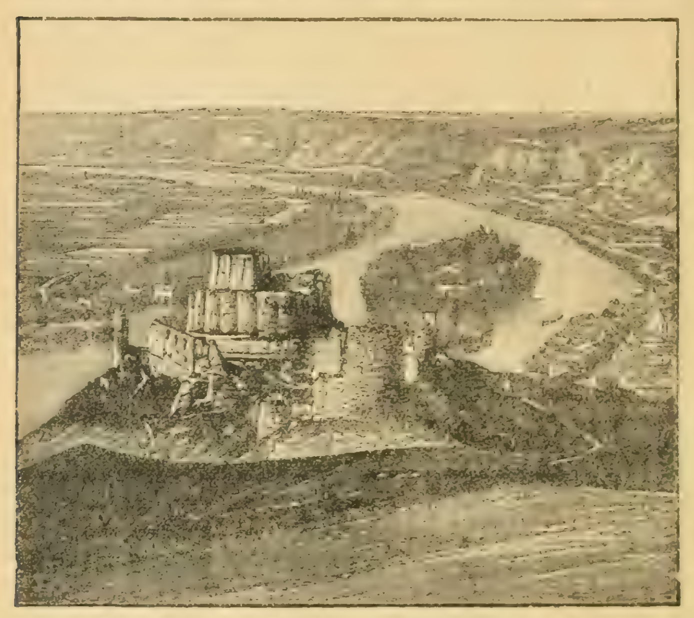
Brusquement Richard, remis en liberté contre rançon, reparut. « Le diable était lâché » : Jean abandonna Philippe. Une guerre de cinq années fut malheureuse pour le roi de France. L'intervention du pape amena une trêve (1199). Quelques semaines après, Richard allait se faire tuer en Limousin devant le château de Chalus, pour la conquête d'un trésor qu'on y disait caché.

CONQUÊTE DE LA NORMANDIE

Jean sans Terre lui succéda. Mais Philippe Auguste déclara que les fiefs des Plantagenets en France devaient revenir à Arthur de Bretagne, fils d'un frère aîné de Jean. Jean s'empara d'Arthur par trahison et le fit disparaître. La rumeur publique l'accusa de l'avoir poignardé lui-même la nuit à Rouen sur un bateau, au milieu de la Seine. Philippe, souverain justicier de ses vassaux, cita Jean à comparaître à jour fixe devant les juges royaux de Paris. Jean ne se présenta pas. Les juges le déclarèrent pour ce seul fait

félon, c'est-à-dire coupable de trahison et de révolte, et conformément à l'usage prononcèrent contre lui la peine de mort et la confiscation de ses fiefs (1203).

Philippe Auguste envahit vivement la ***Normandie***. Il enleva, après six mois de siège, la formidable place de *Château-Gaillard*



LES RUINES DU CHATEAU-GAILLARD. — Photographie Neurdein.

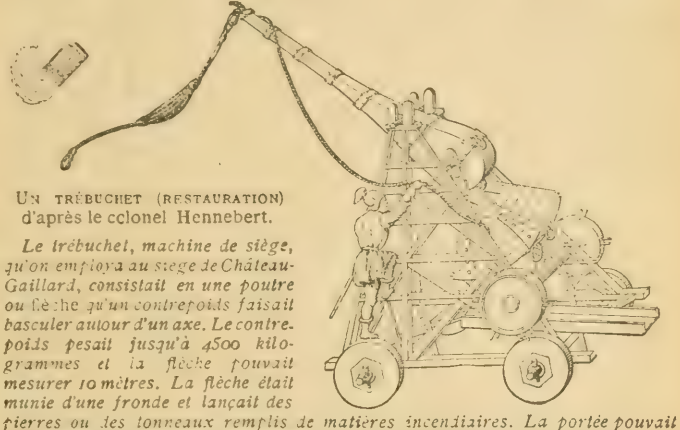
A droite, les maisons de Petit-Andely et les falaises crayeuses qui bordent la Seine. Au premier plan, le plateau où campa Philippe Auguste, le fossé et la première tour de l'ouvrage avancé. De la première enceinte, il ne reste qu'un pan de mur à gauche, du côté où était la chapelle. La seconde enceinte, qui semble faite de tours juxtaposées, est mieux conservée : elle se dresse sur le rocher au-dessus du fossé. Les ruines du donjon dominent le tout. Le démantèlement date de 1603.

sur la Seine, près des Andelys; il occupa les principales villes et finalement bloqua Rouen. Jean avait fui en Angleterre. Les Rouennais lui demandèrent secours : leurs envoyés le trouvèrent jouant aux échecs; il leur répondit sans même interrompre sa partie : « Impossible de vous secourir dans le délai voulu; faites pour le mieux ». Les Rouennais se rendirent (1204) : Philippe se les attacha par la douceur. Il agit de même dans l'***Anjou***, la ***Touraine***, le ***Maine*** et le ***Poitou*** (1205) où il paya lar-

gement les seigneurs et les villes qui se soumettaient. Jean demanda la paix (1208).

COALITION CONTRE PHILIPPE AUGUSTE BOUVINES

Six années plus tard Jean essayait de prendre sa revanche. Il organisa contre Philippe Auguste une coalition où entrèrent avec lui des vassaux du roi de France, le comte de Flandre et le comte de Boulogne; la plupart des seigneurs des régions flamande, belge, lorraine; enfin l'empereur Otton IV : c'était une véritable *coalition européenne, la première*. Elle trahissait les inquiétudes que Philippe Auguste causait à ses voisins et par



UN TRÉBUCHET (RESTAURATION) d'après le colonel Hennebert.

Le trébuchet, machine de siège, qu'on employa au siège de Château-Gaillard, consistait en une poutre ou flèche qu'un contrepoids faisait basculer autour d'un axe. Le contrepoids pesait jusqu'à 4500 kilogrammes et la flèche pouvait mesurer 10 mètres. La flèche était munie d'une fronde et lançait des pierres ou des tonneaux remplis de matières incendiaires. La portée pouvait aller jusqu'à 175 mètres. On employait encore les trébuchets au XV*e* *siècle pendant la guerre de Cent Ans, au siège d'Orléans.*

conséquent témoignait avec éclat de la puissance acquise par la maison capétienne.

Jean attaqua le premier par l'Anjou. Il fut mis en déroute à la *Roche-aux-Moines*, près d'Angers (2 juillet 1214). Les coalisés du Nord eurent le même sort. Le 27 juillet 1214, non loin de Tournai, ils pensaient surprendre l'armée française très inférieure en nombre, pendant qu'elle passait le *pont de Bouvines*. Les Français prirent cependant l'offensive. Philippe, engagé au plus fort de l'action, fut un moment en danger de mort. L'empereur de son côté faillit être pris. La victoire fut brillamment gagnée par les Français. La nouvelle de ce succès souleva l'en-

thousiasme dans tout le royaume. Bouvines fut comme une *première victoire nationale.*

Elle eut, d'autre part, d'importantes conséquences. En Allemagne, elle entraîna la chute de l'empereur Otton. En Angleterre, elle amena une révolte contre Jean sans Terre. En France, elle assura la paix jusqu'à la mort de Philippe Auguste en 1223.

SAINT LOUIS, LA PAIX AVEC L'ANGLETERRE

Louis VIII (1223-1226), fils et successeur de Philippe Auguste, fut aussitôt après son avènement attaqué par Henri III, fils de Jean sans Terre. Louis VIII le battit et lui enleva l'*Aunis*, la *Saintonge*, le *Limousin* et le *Périgord*. Henri ne fut pas plus heureux contre Louis IX ou saint Louis. Saint Louis, en 1242, le battit à *Saintes*. Henri III demanda une trêve.

En 1258, saint Louis, revenu de la croisade d'Égypte, voulut transformer la trêve en paix définitive et « mettre amour entre ses enfants et ceux du roi d'Angleterre ». Un traité fut signé à Paris. Henri III renonçait à jamais à tous les territoires conquis par Philippe Auguste. En revanche saint Louis rendait les conquêtes de son père Louis VIII. *Il les rendait quoique victorieux, spontanément, pour le seul amour de la justice et de la paix. Le fait est unique dans l'histoire.* Aussi le pape Innocent IV donna-t-il à saint Louis le surnom mérité d'Ange de la paix.

Le traité de Paris marquait la fin de la première guerre de Cent ans et de la rivalité des Capétiens et des Plantagenets. Ceux-ci ne gardaient plus en France que l'ancienne dot d'Éléonore d'Aquitaine : les pays rendus par saint Louis et le duché de Guyenne au sud de la Garonne. Les Capétiens leur avaient enlevé leurs possessions de l'ouest de la Seine et du nord de la Loire, les deux berceaux de leur puissance, la Normandie et l'Anjou, avec la Touraine, le Maine et le Poitou. Le domaine royal, jadis complètement isolé de la mer, s'ouvrait désormais largement sur la Manche et sur l'Atlantique.

CAUSES DE LA VICTOIRE DES CAPÉTIENS

La victoire des Capétiens s'explique d'abord par la valeur des rois qui luttèrent contre les Plantagenets et notamment par l'habileté et l'énergie de Philippe Auguste. Mais elle leur a été facilitée par diverses circonstances. D'abord la puissance des Plantagenets était en

réalité moins grande qu'elle ne paraissait. En effet leur empire se composait d'éléments disparates; ils avaient un État anglais et des États français. Entre ces États il n'y avait aucun lien. Ils avaient trois capitales, Rouen, Bordeaux, Londres, et leurs différents peuples se jalousaient et se détestaient.

Puis les Plantagenets étaient généralement violents; ils voulaient tout faire plier devant eux. Ils soulevèrent contre eux bien des colères, détachèrent d'eux bien des gens, provoquèrent même, particulièrement en Angleterre, des résistances et des révoltes qui les paralysèrent sur le continent.

Enfin la famille des Plantagenets fut constamment divisée. « C'est l'usage chez nous, disait Richard Cœur de Lion, que les fils haïssent le père. » Les haines des frères entre eux étaient aussi de tradition. On a vu comment les Capétiens exploitèrent et entretinrent ces haines de famille, comment Philippe Auguste soutint Richard Cœur de Lion contre Henri II; Jean sans Terre contre Richard; Arthur de Bretagne contre Jean.

EXTENSION DU DOMAINE AU MIDI, CROISADE DES ALBIGEOIS

Le domaine royal, agrandi au Nord et à l'Ouest par la lutte contre les Plantagenets, s'étendit au Sud par la *croisade des Albigeois*. Cette croisade avait été prêchée en France, sous le règne de Philippe Auguste, par ordre du pape Innocent III, contre les hérétiques sujets du comte de Toulouse, l'un des plus puissants seigneurs du royaume (1208). Philippe Auguste, occupé à combattre Jean sans Terre, refusa d'y prendre part. Ce fut une véritable guerre du Nord contre le Midi — gens de *langue d'oïl* contre gens de *langue d'oc* — : les Languedociens opposèrent aux Français du Nord une résistance acharnée pendant près de dix-huit ans.

Une grande partie des possessions du comte de Toulouse fut néanmoins conquise par *Simon de Montfort*. En 1226 son fils Amaury, incapable de garder ces conquêtes, vendit ses droits à Louis VIII. Le Midi était à bout de forces. Le roi prit sans difficulté possession du pays qui s'est appelé depuis le ***Languedoc*** et dont Beaucaire et Carcassonne furent alors les capitales. Le domaine royal touchait désormais à la Méditerranée.

DERNIERS ACCROISSEMENTS DU DOMAINE

Les agrandissements ultérieurs du domaine royal résultèrent non plus de la guerre, mais de mariages ou d'achats.

Philippe Auguste avait acquis déjà l'***Artois*** et le ***Verman-***

dois en épousant Isabelle de Hainaut. Blanche de Castille, mère de saint Louis, acheta le ***comté de Blois***. Elle fit épouser à son second fils, Alphonse de Poitiers, l'héritière du ***comté de Toulouse***; Alphonse mourut sans enfants et le



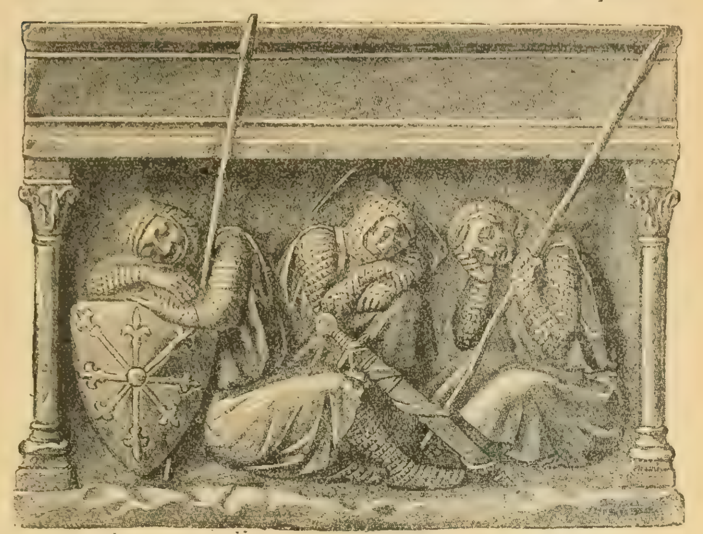
Le domaine royal a la fin de la dynastie capétienne

comté revint à la couronne sous Philippe III, fils de saint Louis (1271).

Le mariage de Philippe le Bel, petit-fils de saint Louis, avec la fille du comte de Champagne fit entrer le ***comté de Champagne*** dans le domaine. Philippe acquit encore ***Lille*** et ***Lyon***. Avec lui le royaume de France commença à déborder

sur l'ancienne Lotharingie, c'est-à-dire sur la vallée de la Saône et du Rhône et les pays entre Meuse et Rhin qu'il eût été alors facile de conquérir. Par malheur cette politique ne fut pas suivie par les *Valois*, successeurs des Capétiens.

En résumé, les terres directement soumises aux Capétiens



COSTUMES MILITAIRES DU TREIZIÈME SIÈCLE.
Photographie de la reliure en argent de l'Évangéliaire de Saint Louis (Bibliothèque nationale.)

Les chevaliers portent la tunique par-dessus la cotte de mailles qui les enveloppe de la tête aux pieds. Le visage seul est découvert. Le chevalier à gauche dort appuyé sur son bouclier, l'écu, *sa lance entre les bras. Il a devant lui son épée à garde en forme de croix; le baudrier est enroulé autour du fourreau. Le chevalier au milieu a son bouclier suspendu sur le dos par une courroie*

Ce bas-relief d'argent est une des œuvres les plus parfaites de l'orfèvrerie française au Moyen Age. C'est la partie inférieure d'une plaque dont le haut représente le Christ ressuscité sortant du tombeau.

l'avènement de Hugues Capet en 917, représentaient à peine *deux départements* : elles en représentaient *cinquante-neuf* en 1328 la mort de Charles IV, dernier roi capétien.

A cette date il ne restait plus dans le royaume que quatre grands fiefs, isolés les uns des autres : comté de *Flandre*, duché de *Bretagne*, duché de *Bourgogne*, duché de *Guyenne*, ce dernier au roi d'Angleterre. Le domaine royal embrassait *la plus grande partie du royaume*

CHAPITRE VII

EXTENSION DU POUVOIR ROYAL DE 987 A 1328
SAINT LOUIS — PHILIPPE LE BEL

En même temps qu'ils agrandissaient leur domaine par la conquête, les rois Capétiens en organisaient l'administration. D'autre part l'agrandissement du domaine augmentant leurs ressources et les rendant plus forts, ils purent exercer plus énergiquement le pouvoir royal et imposer peu à peu à tous les seigneurs le respect de leur autorité. Cette autorité, ils parvinrent en plusieurs circonstances à l'exercer *directement* sur tout le royaume.

Les progrès de la puissance royale ont été particulièrement marqués sous saint Louis et sous Philippe le Bel.

RÈGNE SAINT LOUIS

Saint Louis avait onze ans quand il succéda à son père Louis VIII : sa mère, *Blanche de Castille*, gouverna en son nom jusqu'à ce qu'il fût majeur. Les seigneurs féodaux étaient inquiets du rapide développement de la puissance des Capétiens sous Philippe Auguste et Louis VIII. Ils pensèrent que le gouvernement d'une femme offrait une circonstance favorable pour ruiner cette puissance récente. Ils organisèrent une coalition qui fut vaincue grâce à l'habileté et à l'énergie de Blanche.

Pendant son règne personnel, saint Louis, on l'a vu, triompha du roi d'Angleterre à Saintes (1242). Au cours d'une maladie qui le mit à la mort, il fit vœu, s'il guérissait, d'entreprendre une croisade. Il s'embarqua pour l'Égypte en 1248. L'expédition échoua et saint Louis fut même pris par les Musulmans. Délivré moyennant rançon, il ne revint en France qu'en 1252. Il signa alors à Paris une paix définitive avec le roi d'Angleterre, et pendant dix-huit ans il s'efforça d'assurer une bonne administration, une exacte justice et la paix intérieure du royaume C'est ainsi qu'il essaya d'abolir les guerres privées

et déclara que la monnaie du roi devrait être acceptée dans toutes les parties du royaume. En 1270 il entreprit une nouvelle croisade et mourut de la peste sous les murs de Tunis.

SAINT LOUIS

Saint Louis est un des personnages que nous connaissons le mieux, grâce en particulier aux récits de Joinville, qui fut son compagnon en Égypte et que le roi honora de son amitié. Il était, dit son biographe, grand, beau *à face d'ange*, avec une physionomie ouverte, l'air à la fois affable et sérieux. Sous les armes, c'était un superbe soldat dont la bravoure tranquille faisait l'admiration de tous ceux qui combattaient à ses côtés.



TÊTE PRÉSUMÉE DE SAINT LOUIS.

Sculpture de la Chapelle du Château de Saint-Germain. Cette sculpture a été faite entre 1235 et 1240. Saint Louis avait alors de vingt à vingt-cinq ans.

Saint Louis fut un chrétien qui s'efforça de pratiquer strictement les enseignements du Christ, et de mettre les actes de sa vie politique aussi bien que de sa vie privée d'accord avec ses croyances. Il se mortifiait comme un anachorète. En mémoire des souffrances du Christ, il portait constamment sur la peau une rude ceinture de crin, le *cilice*, et le vendredi, jour de la Passion, il se faisait fouetter les épaules avec des chaînettes de fer. Par humilité, il se contraignait à des besognes répugnantes, comme de laver les pieds à des mendiants. Il y avait dans une abbaye voisine de Paris un moine lépreux, objet d'horreur pour tous. La lèpre avait rongé les yeux, détruit le nez, fendu les lèvres. Le roi allait souvent visiter ce malheureux, qu'il appelait « son malade », et ne se mettait pas à table avant de l'avoir servi et de l'avoir lui-même fait boire et manger.

[SA]INT LOUIS ET [LES] SEIGNEURS

Saint Louis était profondément respectueux des droits d'autrui ; mais il exigeait de tous, sans exception, le même respect de ses droits et de la justice. Le comte d'Anjou, frère du roi, avait fait jeter en prison un de ses chevaliers qui, comme il en avait le droit, avait appelé au

roi d'un jugement rendu par le comte. Le roi contraignit le comte à remettre le chevalier en liberté. « Il ne doit y avoir qu'un roi en France, lui dit-il; ne croyez pas, parce que vous êtes mon frère, que je vous épargnerai contre droite justice. »



TÊTE PRÉSUMÉE DE BLANCHE DE CASTILLE.
Chapelle du Château de Saint-Germain.

La chapelle renferme six autres bustes où l'on croit retrouver les portraits de la femme et des frères de saint Louis.

Le seigneur de Coucy avait fait pendre sans jugement trois enfants dont le crime était d'avoir tué dans ses bois quelques lapins. Le roi fit arrêter le meurtrier. Il voulait l'envoyer à la potence. L'intercession de tous les nobles finit par sauver le seigneur de Coucy. Comme l'un de ces nobles disait sur un ton ironique : « Si j'étais le roi, j'aurais fait pendre tous les barons; car le premier pas fait, le second ne coûte plus guère. — Vous dites que je devrais faire pendre tous mes barons, reprit le roi; certainement je ne les ferai pas pendre, mais je les châtierai s'ils méfont. »

LA QUARANTAINE LE ROI

Dans ses instructions à son fils il lui recommandait « de se garder de tout son pouvoir de provoquer la guerre et de n'y recourir, si on lui faisait tort, qu'après avoir épuisé tous les autres moyens d'obtenir justice ». Saint Louis fut comme le lointain et glorieux prédécesseur de ceux qui, de nos jours, s'efforcent de faire régler par l'arbitrage les différends entre les nations et ont créé le tribunal international de la Haye. Serviteur du Dieu de paix, il voulait la paix parmi les hommes. Aussi travailla-t-il à restreindre l'un des privilèges auxquels tenaient le plus les seigneurs féodaux, le droit de guerre privée. Il institua la *Quarantaine le Roi* et l'*Asseurement*. Dans les quarante jours qui suivaient une offense, il était interdit d'en poursuivre la réparation par les armes. Ce délai devait permettre au roi de travailler à régler le différend et à réconcilier les adversaires. Ils étaient pendant ce temps placés sous l'*Asseurement*, c'est-

à-dire sous la protection royale : si l'un d'eux violait la trêve, il se déclarait du même coup ennemi du roi, qui pouvait le faire arrêter et le châtier.

PRESTIGE E LA ROYAUTÉ FRANÇAISE

La bonté du roi, l'inépuisable charité de son cœur « transpercé de pitié pour les misérables », selon le mot de son confesseur, son renom de justice, la séduction de ses vertus, l'éclat de sa sainteté contribuèrent plus que des actes politiques à grandir l'autorité royale. L'homme inspirait un respect universel. Henri III se disait fier d'être son vassal « à cause de sa prééminence en chevalerie ». Un historien anglais, Mathieu Paris, l'appelait « le roi des rois de la terre ». Tous, grands et humbles, avaient foi dans son équité, hors de France comme dans son royaume. L'empereur Frédéric II, le roi d'Angleterre le prenaient comme arbitre dans leurs luttes, l'un contre le pape, l'autre contre ses barons. L'on voyait, dit Joinville, des Bourguignons et des Lorrains venir plaider devant lui pour des procès qu'ils avaient entre eux. « Le trône de France resplendissait au regard de tous les autres comme le soleil qui répand ses rayons. »

Quand le roi fut mort, les sentiments des humbles furent ainsi traduits par un poète anonyme :

Je dis que Droit est mort et Loyauté éteinte,
Quand le bon roi est mort, la créature sainte.
Vers qui pourront dès lors les pauvres gens crier
Quand le bon roi est mort, qui tant les sut aimer?

Vingt-sept ans après sa mort, en 1297, l'Église plaçait au rang des saints ce roi dont Voltaire a dit : « Il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu ».

RÈGNE DE IILIPPE LE BEL

Dans les quinze années du règne de Philippe III le Hardi (1270-1285) le seul fait important fut l'annexion du comté de Toulouse au domaine royal, par héritage.

Le règne de *Philippe IV*, surnommé *le beau* ou *le Bel* (1285-1314), fut au contraire extrêmement rempli. Pour achever l'unité du royaume, Philippe essaya d'enlever aux rois anglais leurs dernières possessions de France, et de soumettre les villes du comté de Flandre. Il enleva la Guyenne à Édouard Ier puis la lui rendit (1293-1305). Les Flamands furent un moment soumis. Mais opprimés par les représentants du roi, ils se révoltèrent

et écrasèrent les Français à Courtrai (1302). Philippe prit sa revanche à Mons-en-Puelle (1304) et garda *Lille*, *Douai* et *Valenciennes*. Le reste de la Flandre fut seulement vassal du roi.

Pendant ces guerres Philippe était en lutte avec le pape Boniface VIII. Le conflit, commencé en 1296, devint aigu après l'arrestation d'un évêque par les gens du roi en 1301. Le pape délia les sujets du roi de France de leur serment de fidélité; le roi eut l'audace de faire arrêter le pape à Anagni (1303). Le pape fut presque aussitôt délivré, mais mourut un mois après l'attentat.

Deux ans plus tard Philippe le Bel faisait élire pape l'archevêque de Bordeaux, Clément V, qui finit par s'installer à Avignon (1309). Philippe arracha à Clément V l'abolition de l'ordre des Templiers (1312) dont il convoitait les richesses et qu'il avait fait accuser de toutes sortes de crimes imaginaires.

L'administration royale acheva de s'organiser sous ce règne. Le roi interdit aux nobles les guerres privées ; il commença à percevoir de véritables impôts dans tout le royaume. Mais de nombreuses exactions, des emprunts forcés, les variations dans la valeur des monnaies mécontentèrent la nation et amenèrent à la veille de la mort de Philippe (1314) la constitution entre nobles, clercs et gens des villes, de ligues destinées à obtenir du roi le respect des anciennes coutumes. Des tentatives analogues en Angleterre, sous Jean sans Terre et Henri III, avaient eu des conséquences de grande importance et durables : en face du roi, s'était constitué le Parlement qui représentait la nation. En France les ligues n'aboutirent à rien.

LES LÉGISTES

Sur Philippe le Bel lui-même, on n'a que des renseignements peu nombreux et contradictoires. Ainsi on l'a dit d'une grande piété comme son grand-père saint Louis; et cependant sa politique fut le plus souvent malhonnête, hypocrite et il a commis ou laissé commettre des crimes comme le procès et le supplice des Templiers. Il est certain que, sous son règne, un rôle considérable a été joué par des personnages nouveaux, les ***légistes***. Mais il est impossible de dire si les légistes furent simplement les instruments de la volonté royale, ou si ce ne furent pas les légistes qui gouvernèrent et firent agir le roi.

Le légiste, c'est l'homme qui a étudié et qui connaît les lois.

Cette connaissance des lois était fort difficile au moyen âge. Il n'y avait pas alors, comme il y avait eu dans l'Empire romain, comme il y a aujourd'hui en France, une loi unique et générale, un *code* s'appliquant à tous les habitants du royaume. Chaque grand fief, on pourrait presque dire chaque pays, avait ses lois particulières ou *coutumes*. Les juges, qui étaient les évêques et les seigneurs, étaient en général assez ignorants; les légistes furent leurs auxiliaires et comme leurs *souffleurs*. Dans les procès les légistes, assis sur un tabouret au pied des juges, leur disaient, le moment venu, la sentence à prononcer. Un temps vint où les évêques et les seigneurs se lassèrent d'un rôle de parade; ils cédèrent la place aux légistes, qui devinrent ainsi les juges, à peu près dans le temps de saint Louis.

Les légistes ne tardèrent pas à jouer un rôle politique. En même temps que les mille coutumes du pays de France, ils étudiaient la loi Romaine. Cette loi, en face des coutumes qui souvent se contredisaient, leur apparaissait comme un modèle d'ordre et de logique dont il fallait s'inspirer et se rapprocher : ils l'appelaient la *raison écrite*. Or la loi romaine, rédigée sous les Empereurs souverains absolus, proclamait que *la volonté du souverain est la loi*, qu'il est lui-même *la loi vivante*.

Dans le régime féodal, au contraire, la volonté du souverain était limitée strictement par les contrats entre suzerain et vassaux. Les légistes, pénétrés des idées romaines, essayèrent de les faire prévaloir sur les idées féodales, et déjà sous saint Louis un légiste, Philippe de Beaumanoir, posait en principe que « *ce qui plaît à faire au roi doit être tenu pour la loi* ». C'est le principe de la monarchie absolue qui devait triompher en France trois cents ans plus tard et durer jusqu'à la Révolution.

Les hommes qui soutenaient de pareilles théories ne pouvaient qu'être bien accueillis de rois ambitieux. On trouve des légistes dans toutes les grandes affaires du règne de Philippe le Bel, particulièrement dans sa lutte contre le pape Boniface VIII.

ES CAPÉTIENS ET L'ÉGLISE

Il y avait toujours eu une étroite entente entre l'Église et les rois Capétiens. Les papes leur donnèrent le titre de *rois très chrétiens*. Les rois protégeaient le clergé de France. Le clergé mettait à la disposition des rois une bonne partie de ses ressources en hommes et en argent : elles étaient considérables, car les terres appartenant au clergé représentaient environ le tiers du royaume.

Mais les rois protecteurs de l'Église ne se laissèrent jamais dominer par elle. En particulier ils n'admirent jamais que les papes intervinssent dans leur royaume autrement que comme chefs spirituels. Saint Louis, malgré sa dévotion, protesta auprès du pape Innocent IV parce que celui-ci avait levé des impôts sur le clergé de France.

Les rois de France n'admirent jamais non plus que les papes eussent le droit, comme chefs spirituels, de disposer des couronnes et de juger les souverains. C'est pour faire triompher ces prétentions que, depuis le onzième siècle, ils avaient soutenu contre les empereurs germaniques de terribles luttes, connues sous le nom de *Querelle du Sacerdoce et de l'Empire*. Ce sont ces mêmes prétentions qui mirent aux prises la papauté et la royauté française : le conflit entre ***Boniface VIII*** et Philippe le Bel n'est que le dernier épisode de la querelle du Sacerdoce et de l'Empire.

BONIFACE VIII ET PHILIPPE LE BEL

En 1294 et en 1296, Philippe, ayant besoin d'argent, leva un impôt sur le clergé. Le pape interdit alors à tous les rois de lever des impôts extraordinaires sur le clergé sans son autorisation. Philippe riposta en prohibant toute exportation d'or et d'argent hors de France. D'autre part les évêques écrivirent au pape pour le prier de les autoriser d'urgence à verser au roi l'argent dont il avait besoin. Le pape céda.

Mais en 1301 le pape, sans demander le consentement du roi, créa un nouvel évêché dans le royaume de France, à Pamiers, et y établit un de ses protégés, Bernard de Saisset. Le roi fit arrêter l'évêque sous prétexte de haute trahison. L'accusation formulée par un légiste, *Guillaume de Nogaret*, était fausse.

Le pape intima à Philippe l'ordre de remettre l'évêque en liberté. En même temps il annonçait la volonté d'examiner la façon dont Philippe gouvernait son royaume, et convoquait à Rome les évêques français, « afin de traiter, faire et ordonner ce qui conviendra à la réformation du royaume et à la correction du roi ». Philippe, pour résister, sentit que l'appui de la nation lui était indispensable et, pour soulever la nation, publia une *bulle* ou lettre du pape, falsifiée, de façon à paraître violemment injurieuse.

Indigné de la falsification de sa lettre, le pape déclara « qu'il aurait le chagrin de déposer le roi, comme un mauvais garçon, s'il ne se repentait pas ». Au mois d'avril 1303, il menaça de l'excommunier, et, le 15 août, il déliait ses sujets du serment de

fidélité. A cette date, Boniface VIII était à la veille d'une catastrophe.

Philippe le Bel, sous l'influence de Nogaret et d'un autre légiste Guillaume de Plaisians, préparait depuis plusieurs mois un coup de force. Guillaume de Nogaret avait imaginé d'accuser Boniface VIII, qu'il appelait « maître de mensonges, blasphémateur, pestiféré, loup dévorant », de toutes sortes de crimes imaginaires. Le pape, disait-il, ne croyait pas à l'immortalité de l'âme; il se faisait élever des statues pour se faire adorer; il avait un diable pour conseiller, il avait fait tuer son prédécesseur; il avait dit qu'il aimerait mieux être chien que Français, et que, pour abaisser le roi et les Français, il ruinerait, s'il le fallait, le monde, l'église et lui-même. Nogaret demandait donc, dans l'intérêt de l'Église, que le pape fût mis en jugement devant un concile et que le roi, par précaution, le fît arrêter. L'acte d'accusation, rédigé par les légistes, fut lu dans une assemblée d'évêques et de seigneurs, puis dans une réunion publique, tenue en présence du roi dans le jardin de son palais à Paris (13-24 juin 1303). On invita les auditeurs à donner leur adhésion à la demande de mise en jugement : ceux qui la refusèrent furent emprisonnés.

L'ATTENTAT D'ANAGNI

Nogaret avait déjà gagné l'Italie. Là, il s'était entendu avec les ennemis du pape, en particulier la famille des Colonna. Il avait réuni une bande de seize cents aventuriers. Le pape était à Anagni, sa ville natale, où il était venu passer l'été. Le 7 septembre, à l'aube, Nogaret entrait par trahison dans la ville. La populace se joignit aux envahisseurs qui commencèrent par piller les maisons des amis du pape. Celui-ci, abandonné de tous, attendit l'ennemi dans son palais, assis sur le trône pontifical, revêtu de la chasuble, la tiare en tête, les clefs de saint Pierre et la croix en mains. Sous les injures de la soldatesque, ce vieillard de quatre-vingt-six ans demeura impassible. A Sciarra Colonna qui voulait le tuer, il répondait : Voici mon cou, voici ma tête ». A Nogaret, qui le sommait d'abdiquer : « S'il me faut mourir, je mourrai pape ». Alors Nogaret lui déclara qu'il l'arrêtait « en vertu des règles du droit public, pour la défense de la foi et l'intérêt de notre Sainte Mère l'Église ». Deux jours après, le peuple d'Anagni, brusquement changé, se soulevait aux cris de : « Vive le pape! mort aux étrangers! » Nogaret était contraint de s'enfuir; le pape, délivré, mais brisé par la terrible épreuve qu'il

venait de subir, rentrait à Rome pour y mourir un mois plus tard. La mort de Boniface donnait la victoire à Philippe le Bel. Le nouveau pape Benoît IX, doux et pacifique, leva l'excommunication lancée contre Philippe, mais refusa d'absoudre Nogaret. Nogaret le fit empoisonner. Philippe réussit alors à faire élire l'archevêque de Bordeaux, Bertrand de Goth, qui prit le nom de Clément V (1305) et s'établit à Avignon (1309). Il y fut aux ordres du roi de France. Il eut la lâcheté d'absoudre Nogaret et de déclarer que, dans toute cette affaire, Philippe n'avait agi que « par un zèle bon et juste ».

L'attentat d'Anagni et l'établissement des papes à Avignon doivent être rangés parmi les faits les plus importants du Moyen Age : ils n'intéressent pas seulement la France, mais l'Europe entière. Par là ont été ruinés au début du XIVe siècle les grands projets qu'avaient formés les papes d'établir leur hégémonie morale sur tous les souverains et sur tous les peuples. Par là l'indépendance des princes et des États s'est trouvée assurée. Mais aussi toute puissance morale, capable de servir d'arbitre et de modérateur, a disparu ; toute force capable de refréner les ambitions et les violences a été détruite.

L'ADMINISTRATION DU DOMAINE ROYAL

A l'avènement de Philippe le Bel l'administration du domaine royal était à peu près complètement organisée, et ce roi n'y a apporté aucune modification importante. En revanche, c'est sous son règne que les organes du gouvernement du royaume achèvent de se constituer.

Sous les premiers Capétiens l'administration du domaine était extrêmement simple. Elle avait avant tout pour objet de fournir au roi le moyen de vivre : c'était l'administration du propriétaire qui tire de ses biens sa subsistance et celle des siens. Pour administrer ses propriétés, surveiller l'exploitation, percevoir les redevances des paysans, le roi capétien avait des régisseurs, comme Charlemagne avait des intendants pour ses villas. Ces régisseurs s'appelaient les *prévôts*. Mais en même temps qu'ils géraient les propriétés, les prévôts étaient chargés d'y faire exécuter les ordonnances du roi, d'y assurer le maintien de l'ordre, d'y rendre la justice, d'y organiser et d'y diriger en cas de besoin la défense. Ces régisseurs étaient donc à la fois des serviteurs privés et des administrateurs politiques, des gérants de propriétés et des fonctionnaires, chefs de la police, juges, généraux, trésoriers.

Quand le domaine royal s'agrandit, en particulier sous Philippe

Auguste, l'importance des prévôts augmenta ainsi que leur nombre. En même temps le roi ne peut plus les surveiller directement lui-même. Philippe Auguste plaça donc au-dessus d'eux de nouveaux fonctionnaires, les *baillis*. Ceux-ci centralisaient les recettes des prévôts, rendaient la justice en appel et venaient quatre fois par an rendre compte au roi de leur administration.

Après l'acquisition des provinces du Midi, par Louis VIII et saint Louis, les deux rois y établirent des *bailes*, analogues aux prévôts, des *sénéchaux* analogues aux baillis. Enfin il fallut surveiller à leur tour sénéchaux et baillis, et saint Louis et Philippe le Bel créèrent des inspecteurs généraux, les *enquêteurs*, nommés « pour corriger tout ce qui est à corriger », véritables *missi*, chargés de protéger les administrés contre les administrateurs.

Il y avait donc au temps de Philippe le Bel une véritable hiérarchie de fonctionnaires dans le domaine royal, c'est-à-dire dans la plus grande partie du royaume; en bas *bailes* et *prévôts* administraient les divisions territoriales les plus petites; au-dessus *baillis* et *sénéchaux* avaient chacun sous leur autorité un certain nombre de prévôtés; enfin les *enquêteurs* surveillaient les uns et les autres.

L'ADMINISTRATION CENTRALE

Dès le début, les rois capétiens, comme avant eux les Mérovingiens et les Carolingiens, eurent leur *Palais*, on dit aujourd'hui leur *maison*, c'est-à-dire un certain nombre de personnes dirigeant les différents groupes de serviteurs du roi. Les principaux de ces chefs de service ou *officiers* étaient le bouteiller, le chambrier, le connétable, le sénéchal, le chancelier. Celui-ci, véritable secrétaire du roi, confident de ses pensées, était le plus important des officiers. Les officiers réunis formaient le ***Conseil du roi*** : c'était devant eux que les prévôts devaient rendre compte de leur administration. Ils n'avaient à l'origine d'autorité *que dans le domaine du roi* et pour les affaires du domaine. Quant aux affaires *du royaume*, elles ne pouvaient être examinées que par ceux dont les États réunis constituaient le royaume, ceux qui avaient élu Hugues Capet, c'est-à-dire les possesseurs des grands fiefs, comtes, ducs et évêques. Réunis, ils formaient la ***Cour du roi***.

Quand la puissance des rois capétiens commença à se développer, les possesseurs de grands fiefs tinrent à honneur d'entrer dans le service d'un roi puissant et de devenir ses officiers. Dès l'avènement de Philippe Auguste, les fonctions de sénéchal

étaient remplies par le comte de Champagne, et celles de chancelier par l'archevêque de Reims. Dès lors, les mêmes personnes siégèrent dans le Conseil du roi et dans la Cour du roi, et les *deux assemblées se confondirent*. La Cour du roi devint un instrument docile des volontés du roi, qui put faire appliquer dans tout le royaume, c'est-à-dire même dans les grands fiefs, les ordonnances qui n'étaient d'abord applicables que dans le domaine.

Après les grandes annexions, les membres de la Cour se trouvèrent chargés de tant d'affaires qu'ils furent obligés de procéder à ce que nous appelons *la division du travail* : ils se partagèrent la besogne d'une façon permanente d'après leurs aptitudes. Sous le règne de saint Louis, en 1250, une partie des membres de la Cour fut ainsi chargée de tout ce qui regardait la justice. Ils formèrent le *Parlement*. Le Parlement accompagnait d'abord le roi dans tous ses déplacements. Philippe le Bel l'établit à demeure à Paris dans le Palais royal, construit par saint Louis, aujourd'hui le Palais de Justice.

Sous Philippe le Bel, les affaires de finances furent confiées à une commission spéciale, la *Chambre des Comptes*, chargée de contrôler toutes les recettes et toutes les dépenses. Les affaires administratives et politiques, le choix des fonctionnaires, furent confiés au *Grand Conseil*.

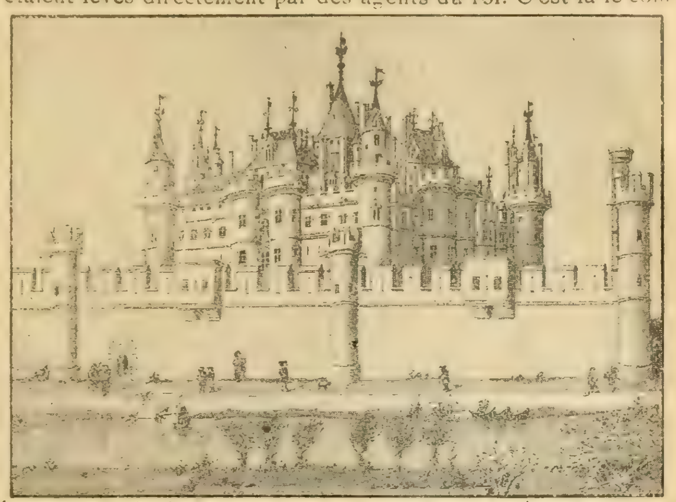
Ainsi la Cour du roi, qui était à l'origine une assemblée unique à compétence universelle, se trouva, au temps de Philippe le Bel, démembrée et remplacée par trois cours spéciales : ***Grand Conseil***, ***Cour des Comptes***, ***Parlement***, dont l'autorité s'étendait non plus seulement sur le domaine, mais sur le royaume entier. C'étaient les trois rouages essentiels du gouvernement : ils subsistèrent jusqu'à la Révolution.

LES PREMIERS IMPOTS

Deux sortes de faits montrent bien les progrès de l'autorité du roi dans le royaume : ils se rapportent tous deux au règne de Philippe le Bel. Ces faits sont : l'établissement et la perception d'*impôts*; la réunion des *grandes assemblées* de 1302, 1308 et 1314.

Jusqu'à Philippe le Bel, les rois avaient payé de leur bourse, sur leur argent et leurs revenus personnels, toutes leurs dépenses, leurs serviteurs, leurs soldats, leurs juges, etc. Mais le domaine agrandi nécessitait plus de fonctionnaires et coûtait plus cher à administrer; la politique plus active nécessitait plus d'argent. Les revenus du roi ne furent plus suffisants et le roi

dut chercher des ressources nouvelles : on les trouva dans les impôts. On les appela des *aides*. Philippe le Bel, à plusieurs reprises, pour entretenir ses armées, leva *les aides de l'ost*, ou impôts pour l'armée. Ces impôts étaient perçus non seulement dans le domaine, mais aussi dans tous les fiefs. Partout ils étaient levés directement par des agents du roi. C'est là le com-



LE LOUVRE. — Photographie d'une miniature de Pol de Limbourg (vers 1416) dans les « Très Riches Heures » du duc de Berri (au château de Chantilly).

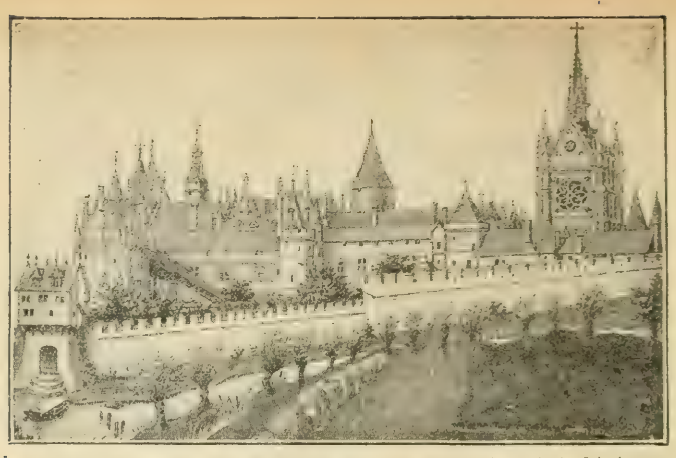
Le Louvre sous Charles VII. C'est le Louvre de Philippe Auguste mais surélevé d'un étage par Charles V. C'était une forteresse plus qu'un palais. Au centre le toit en forme d'éteignoir de la grosse tour qui servait de trésor et de dépôt d'archives. Cette citadelle fut rasée au XVIe siècle pour la construction du palais actuel. On a retrouvé dans le sous-sol plusieurs des salles basses.

mencement d'une nouveauté fort importante : *les finances d'État*. Désormais dans le royaume de France comme jadis dans l'Empire romain, la charge des dépenses politiques et administratives devait retomber sur les sujets.

LES GRANDES ASSEMBLÉES

A trois reprises, dans la lutte contre Boniface VIII en 1302, dans l'affaire des Templiers en 1308, enfin lors d'une guerre contre les Flamands en 1314, le roi voulut paraître soutenu par la France entière.

Il réunit donc des assemblées où siégèrent des représentants du clergé, de la noblesse et des villes. Ces représentants étaient réunis « pour délibérer sur certaines affaires qui intéressent au



Le palais de saint Louis, vu de l'ouest. — Miniature de Pol de Limbourg.

Vue prise de l'extrémité ouest de l'île de la Cité, alors un jardin, aujourd'hui la place Dauphine. A droite, la Sainte-Chapelle : à gauche, les toits des tours dites de la Conciergerie, *qui sont au bord de la Seine, et le bâtiment qui est aujourd'hui la Cour de Cassation. La tour la plus élevée est la* tour de l'Horloge, *à l'angle du pont au Change. La tour du milieu n'existe plus. Le Parlement fut installé au Palais par Philippe le Bel.*

Le palais de saint Louis, vu du nord. — Photographie Neurdein.

Façade le long de la Seine : on en voit le profil et les toits, à gauche dans la miniature. A droite les tours de la Conciergerie, *à gauche la* tour de l'Horloge.

plus haut point le roi, le royaume, tous et chacun ». Mais il ne faut pas se les représenter comme des députés *élus* par la nation, ayant mission et pouvoir de discuter avec le roi. Ils se réunissaient *par ordre*; ils étaient avertis qu'on les faisait venir « pour entendre les ordres du seigneur roi, pour ouïr et rapporter ses volontés ». Leur réunion prouve que dans les fiefs comme dans le domaine tout le monde commençait à reconnaître le principe romain de l'autorité absolue du roi, préconisé par les légistes.

L'ŒUVRE DES CAPÉTIENS

Les rois capétiens ont droit à une place à part dans notre histoire. Ils ont, en effet, accompli une œuvre considérable que l'on peut ainsi résumer :

A leur avènement, la France était morcelée en États indépendants, les grands fiefs, qui avaient chacun leur gouvernement. Les rois ont refait l'*unité politique* de la France en occupant un à un la plupart de ces grands fiefs.

Ils ont préparé son *unité administrative* en créant les organes d'un gouvernement général commun à tous. La France, *État féodal* en 987, était en voie, en 1321, de devenir *un État à la romaine*.

Les deux dynasties précédentes, mérovingienne et carolingienne, après des débuts éclatants, avaient fini misérablement. Tout autre fut la destinée des Capétiens, modestes à l'origine, très puissants à la fin. C'est qu'ils avaient eu une idée, *unifier le royaume*, qu'ils avaient tous travaillé à la réaliser, qu'ils eurent de l'esprit de suite, avec la sagesse de mesurer leurs ambitions à leurs moyens. Les ambitions grandirent avec les moyens; mais ils surent toujours ce qu'ils voulaient, et ils ne voulurent jamais que ce qu'ils pouvaient.

CHAPITRE VIII

LES VILLES AU MOYEN AGE

I

LE MOUVEMENT COMMUNAL

LES VILLES ET LES SEIGNEURS

Au temps de l'Empire romain, les villes en Gaule étaient assez nombreuses et riches. Les grandes invasions du cinquième siècle avaient ruiné la plupart d'entre elles. La période de paix du règne de Charlemagne avait amené une renaissance. Mais presque aussitôt étaient survenus les Normands, les Sarrasins, les Hongrois. Les villes retombèrent presque à rien et se ramassèrent pour ainsi dire sur elles-mêmes. D'autre part, quelques gros villages s'entourèrent de murailles; on les appela *bourgs*. Villes et bourgs furent comme de grands châteaux forts.

Comme les châteaux forts, les villes avaient leur seigneur : les habitants, les *bourgeois*, étaient soumis comme les habitants du village, à des redevances, à des tailles, à des corvées; la justice leur était rendue par le seigneur, et c'est à lui qu'étaient payées les amendes qu'il fixait arbitrairement.

LA CONJURATION LA CHARTE

Le mouvement commercial déterminé par les Croisades profita à la population des villes. Gens de métier et marchands s'enrichirent en fabriquant et en fournissant aux seigneurs les nombreux objets qui leur étaient nécessaires pour les expéditions. Or, le premier besoin de l'homme qui par son travail est parvenu à une certaine aisance est de jouir en toute sécurité des biens péniblement

acquis. Dès la fin du onzième siècle, mais surtout au douzième siècle, au temps de Louis le Gros et de Louis le Jeune, les bourgeois, pour pouvoir conserver ce qu'ils avaient gagné et pour se mettre à même de gagner davantage, se préoccupèrent de limiter l'arbitraire du seigneur. Pour atteindre ce résultat, tous les bourgeois d'une même ville, commerçants et artisans se réunissaient; ils juraient de se soutenir les uns les autres, ils se prêtaient, dit un contemporain de Louis le Gros, Guibert de Nogent, « un serment de secours mutuel ». Ils formaient ainsi ce que nous appellerions un syndicat, ce qu'on appelait alors une *conjuration*.

L'association étant constituée, les bourgeois cherchaient à obtenir du seigneur qu'il fixât d'accord avec eux, une fois pour toutes, les obligations qui leur incombaient, les redevances qu'ils auraient à payer, la date à laquelle ils devraient les payer, et qu'il établît un tarif des amendes. Ils cherchaient à obtenir ensuite que les conventions arrêtées en commun fussent mises par écrit.

L'acte ainsi rédigé, signé par le seigneur, muni de son *sceau*, c'est-à-dire de l'empreinte de son cachet sur la cire, s'appelait une ***Charte***.

LES VILLES DE BOURGEOISIE

A la longue, la plupart des villes et des bourgs obtinrent de leurs seigneurs ce que l'on appela des *libertés* et des *franchises*. Libertés et franchises leur furent assez souvent accordées par un acte gracieux des seigneurs.

Ainsi Louis VII, en 1155, donnait aux habitants de Lorris, en Gâtinais, une charte qui fut ensuite concédée à près de trois cents villes et bourgs de l'Ile-de-France, de l'Orléanais, de la Touraine. Les habitants ne devaient qu'un cens fixe de six deniers — quelques francs — par maison et par arpent de terre. Ils étaient exempts de tout droit prélevé sur leurs moissons et leurs vendanges; exempts de toute taille extraordinaire; exempts de toute corvée, sauf deux fois par an, pour conduire à Orléans le vin du roi et le bois de sa cuisine; exempts enfin du service militaire à plus d'une journée de marche de Lorris.

En Normandie, Henri Plantagenet octroya, en 1170, une charte aux habitants de Rouen. Il leur abandonnait le droit de justice, sauf en ce qui concernait les affaires criminelles; il leur concé-

dait le droit de lui présenter une liste de trois candidats entre lesquels il choisirait le *maire* chargé de les gouverner. Des concessions semblables furent ensuite accordées par les successeurs d'Henri Plantagenet à de nombreuses villes de l'Ouest, dans le Poitou et dans la Guyenne.

La concession de libertés et de franchises devint même un moyen de créer des villes nouvelles. Dans le onzième siècle et le douzième, le roi et les seigneurs se préoccupèrent de tirer un meilleur parti de leurs domaines, de les mettre en valeur, et pour cela ils cherchèrent à y attirer des *immigrants*, comme nous faisons aujourd'hui dans nos colonies.

Ils créèrent donc des *villes neuves*, des *villes franches*, des *bourgs neufs*, des *bastides*, des *sauvetés*. Ces noms se retrouvent encore portés par des villes — Villeneuve-Saint-Georges, Villeneuve-sur-Lot, Villefranche, Bourganeuf, La Bastide-Murat, Sauveterre-de-Guyenne — dans toutes les parties de la France. Pour attirer les habitants dans les villes neuves, les fondateurs garantissaient par une charte, à quiconque s'y établirait, des privilèges analogues à ceux de la Charte de Lorris.

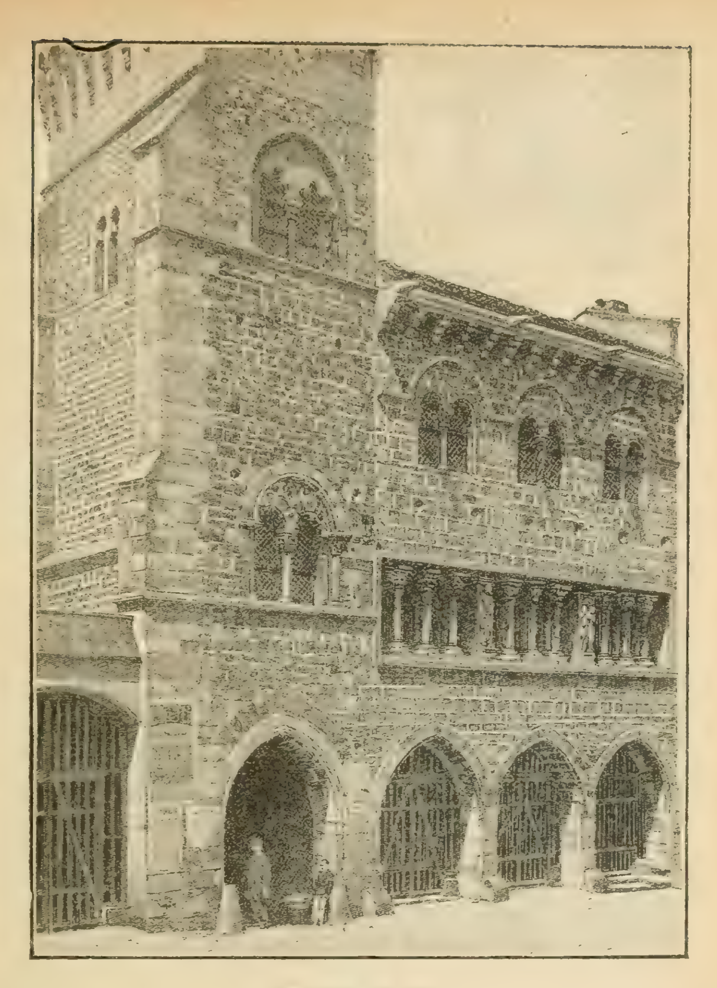
On désigne habituellement, par l'expression *Villes de Bourgeoisie*, les villes qui obtinrent des libertés et des franchises du genre de celles que l'on vient d'énumérer.

LES RÉPUBLIQUES COMMUNALES

Dans certaines régions, en France dans le Languedoc, la Provence et l'ancienne Aquitaine au Midi, dans la Picardie, l'Artois et la Flandre au Nord, là précisément où le commerce était le plus actif et la prospérité la plus grande, les bourgeois obtinrent plus que des garanties contre l'arbitraire seigneurial. Le plus souvent à prix d'argent, quelquefois par de violentes insurrections, ils obtinrent le droit de se gouverner eux-mêmes comme se gouvernaient jadis les citoyens d'Athènes et de Rome ; ils constituèrent de véritables républiques, comme firent à peu près à la même époque et à la faveur des luttes entre les papes et les empereurs, les villes du nord de l'Italie.

Ces républiques, on les appela dans le Nord les *communes*; dans le Midi des *municipalités*. En Allemagne ce furent les *villes libres*.

Les bourgeois formaient une assemblée qui élisait les magistrats chargés d'administrer la ville. Dans le Midi, à Marseille, à Arles, à Montpellier, à Toulouse, à Périgueux, etc., ces magis-



UN HÔTEL DE VILLE.

Architecture romane. — L'Hôtel de ville de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne). Photographie des monuments historiques.

L'hôtel de ville, *que l'on appelait encore la* maison commune, *était l'édifice où se réunissaient les magistrats chargés par les bourgeois d'administrer la ville. Les bourgeois des villes du Midi obtinrent de bonne heure de leurs seigneurs la liberté de s'administrer eux-mêmes. La petite ville de Saint-Antonin eut son hôtel de ville dès le douzième siècle. Il fut construit en style roman, caractérisé ici par les courtes colonnes du premier étage et les arcs en plein cintre du second. A gauche, une tour massive et peu elevée, un modeste* beffroi.

trats s'appelaient les *consuls*, en souvenir des antiques institutions romaines.

Au Nord, à Saint-Quentin, à Beauvais, à Arras, à Amiens, à Valenciennes, à Lille, à Bruges, à Gand, à Liège, etc., on les appelait les *échevins*. Ils formaient un conseil municipal, présidé par un *maire*.

Consuls et échevins rendaient la justice, percevaient les amendes, levaient les impôts, payaient la redevance fixe due au seigneur, commandaient la milice. Ils se réunissaient et délibéraient dans une maison qui appartenait à tous, la *Maison commune*, ou l'*Hôtel de ville*; les deux expressions ont survécu pour désigner la mairie. Une haute tour fortifiée, véritable donjon de la commune, le *beffroi*, surmontait en général l'Hôtel de ville. Du haut de la plate-forme supérieure un guetteur surveillait les environs et la ville elle-même. Une cloche suspendue dans le beffroi servait à convoquer les bourgeois à l'assemblée ou à les appeler en cas de danger.

La commune avait le droit de guerre et de paix; elle avait son armée, sa *milice*, sa bannière, ses armoiries, son sceau. Il arriva même qu'elle eut des vassaux. Elle était en somme un véritable seigneur féodal, et ses bourgeois formaient, pour ainsi dire, un *noble collectif*.

ES CAPÉTIENS ET ES COMMUNES

Pendant longtemps on a cru que les Capétiens s'étaient montrés particulièrement favorables au mouvement communal et qu'ils avaient soutenu les bourgeois contre les seigneurs. On avait même surnommé Louis le Gros le *Père des Communes*. C'est une opinion tout à fait inexacte. A Laon, par exemple, Louis le Gros, moyennant finances, garantit la charte; moyennant finances, il la laissa abolir.

Sur leurs domaines les Capétiens ont toujours sévèrement réprimé toute tentative pour leur arracher une charte. En 1177, comme Louis le Jeune traversait Orléans, quelques bourgeois crièrent *Commune*! sur son passage. Louis les fit saisir et mettre à mort. Le seul des rois capétiens qui ait réellement protégé les communes fut Philippe Auguste. Il les protégea parce qu'il les trouva déjà solidement établies dans les pays nouvellement conquis par lui, au Nord dans l'Artois et le Vermandois, où les communes avec leurs milices lui fournirent des troupes d'infanterie; à l'Ouest en Normandie,



Beffroi et Hôtel de ville.

Architecture ogivale. — Beffroi de Bruges. — D'après une photographie.

Au nord de la France, et particulièrement dans la Flandre, aujourd'hui belge mais alors française, les bourgeois enrichis par le commerce réussirent au douzième et au treizième siècle à faire de leurs villes de véritables républiques. L'importance des monuments qu'ils construisirent, spécialement les hôtels de ville et les beffrois, suffit à prouver leur richesse. Bruges fut l'une des cités les plus commerçantes de la Flandre pendant tout le Moyen Age. Son beffroi, magnifique tour de 107 mètres de hauteur, est de style ogival ou français caractérisé par les arcades pointues des fenêtres. Le beffroi était comme le donjon des communes : il a des créneaux et des mâchicoulis comme une citadelle. Il renfermait la cloche qui appelait les citoyens à l'assemblée ou aux armes.

où, pour s'attacher ses nouveaux sujets, il continua la politique des Plantagenets.

Mais les Capétiens s'appliquèrent à se soumettre les communes et les villes libres comme ils s'appliquaient à se soumettre les seigneurs. Dès le temps de Philippe Auguste, il était posé en principe que toutes les communes, même celles qui avaient un seigneur, relevaient directement du roi. Saint Louis exerça un contrôle rigoureux sur leur administration financière. Cette administration était souvent médiocre : cela servit de prétexte aux rois, en particulier à Philippe le Bel, pour s'introduire dans le gouvernement des communes et leur enlever leurs libertés politiques. A la fin de la dynastie capétienne, il ne restait plus de communes pleinement indépendantes, sauf en Flandre.

II

LA VIE URBAINE

L'INDUSTRIE AU MOYEN AGE

La sécurité qu'assuraient aux habitants des villes les franchises garanties par les chartes eut pour résultat au douzième, et surtout au treizième et au quatorzième siècle, un redoublement d'activité et profita à l'industrie et au commerce.

L'industrie au Moyen Age n'était pas libre, comme de nos jours. Dans chaque ville, tous les artisans de même métier ou de même industrie étaient groupés et formaient un corps de métier ou ***corporation***. La corporation était une sorte de *syndicat*, mais avec cette différence que l'ouvrier aujourd'hui est libre de s'affilier ou non au syndicat, tandis que l'artisan du Moyen Age ne pouvait exercer son métier s'il n'appartenait pas à la corporation.

La corporation formait une société de *secours mutuels* qui venait en aide aux orphelins et aux vieux ouvriers de la corporation. Elle avait une *caisse* alimentée par les cotisations de ses membres. Elle avait une *bannière* qu'on portait déployée dans les cérémonies publiques, les fêtes, les processions et aussi quand on s'en allait en guerre. La corporation formait une association religieuse, une *confrérie*; elle avait son *patron* ou sa patronne, c'est-à-dire son protecteur au ciel, choisi parmi les saints ou les

saintes qui, d'après la tradition, avaient exercé le métier : saint Crépin pour les cordonniers, saint Joseph pour les charpentiers, saint Pierre pour les boulangers, etc. L'image du patron figurait sur la bannière, et la corporation entretenait sa chapelle à l'église. La corporation avait ses chefs élus, les *jurés*, ou *syndics*, ou *prud'hommes*. Elle avait enfin ses règlements ou *coutumes* qui déterminaient les conditions du travail. Les jurés condamnaient à l'amende ceux qui avaient violé les règlements, par exemple le cordier qui avait mis du lin dans une corde de chanvre, ou le coutelier qui avait mis des ornements d'argent à des manches de couteaux en os.

Pour entrer dans le métier, il fallait d'abord être *apprenti*. La durée de l'apprentissage était fixée par les règlements. L'apprenti était logé et nourri chez le *maître*, c'est-à-dire chez son patron. D'apprenti on devenait *compagnon*, c'est-à-dire ouvrier. A partir du quatorzième siècle, l'usage s'établit que le compagnon fît son « tour de France » et s'en fût de ville en ville pour se perfectionner dans le métier. Le compagnon habitait souvent chez le patron et mangeait à sa table. Il pouvait devenir *maître* et avoir à son tour un atelier à lui et des ouvriers, quand il avait passé un examen devant les jurés et fabriqué ce que l'on appelait le *chef-d'œuvre*, c'est-à-dire quelque pièce du métier.

LE COMMERCE

Le commerce, c'est-à-dire l'échange des produits de ville à ville, de pays à pays, était fait par les *marchands*. Les principaux éléments du commerce furent d'abord les produits rares, ceux qu'il fallait tirer du dehors, de l'Orient en particulier, et qu'apportaient par la Méditerranée les navires des Italiens, Vénitiens ou Génois. C'étaient les étoffes précieuses, comme les soies; puis les épices, le poivre en particulier, dont on faisait une grande consommation — on en mettait jusque dans le vin — ; les parfums, les fourrures. Ces marchandises, sous un petit volume, représentaient un très gros prix et permettaient des bénéfices assez grands pour que l'on courût tous les risques du métier.

Car le métier de marchand fut périlleux entre tous pendant la plus grande partie du Moyen Age. Il y avait à redouter les brigands et les seigneurs, à craindre de voir piller ses marchandises et d'être soi-même mis à rançon. Les seigneurs vendaient bien des *sauf-conduits*, c'est-à-dire la permission de traverser leurs terres en toute sécurité, mais on n'était jamais certain que

l'engagement pris serait respecté. Aussi les marchands voyageaient-ils par troupes et armés, en véritables *caravanes*, comme on fait aujourd'hui dans les régions sauvages de l'Afrique.

Le commerce était en outre entravé par les innombrables droits que les marchandises devaient acquitter en route, droits pour entrer, droits pour sortir, droits à chaque seigneurie, à chaque ville, à chaque pont, souvent à chaque gué. Des marchandises envoyées de Roanne sur la Loire à Nantes payaient entre ces deux villes soixante-quatorze fois des droits.

LES FOIRES En raison de la difficulté des communications, il était nécessaire de pouvoir s'approvisionner pour une longue période : de là les *foires*. Disparues aujourd'hui partout où les chemins de fer se sont multipliés, elles subsistent dans les pays où les transports sont longs et difficiles, à la frontière de l'Asie et de la Russie par exemple, à Nijni-Novogorod. Les marchands, venus un peu de tous les pays, se réunissaient à des dates fixes à certains endroits, et y apportaient leurs marchandises en grande quantité. Les foires les plus importantes en France se tenaient en Champagne. La Champagne était en effet dans le voisinage immédiat de la grande route de commerce que le Rhône et le Rhin formaient entre les pays du Nord et ceux de la Méditerranée. Italiens, Provençaux, même des *mécréants*, c'est-à-dire des musulmans, apportant les produits de l'Orient, Flamands apportant les draps qu'ils excellaient à fabriquer, se rencontraient six fois par an, soit à *Provins*, soit surtout à *Troyes*. La guerre de Cent ans amena la ruine des foires champenoises, et les Italiens allèrent chercher les draps directement en Flandre, par mer à *Bruges*.



SCEAU DES MARCHANDS DE L'EAU DE PARIS.

Pour mieux se défendre les marchands formaient des associations ou hanses. En France, la plus puissante fut celle des marchands de l'eau de Paris, qui avait le monopole des transports sur la Seine de Montereau à Mantes. Les armes de la hanse, un vaisseau, sont encore aujourd'hui les armes de la ville de Paris.

Ces grands rendez-vous du commerce duraient plusieurs semaines ; les acheteurs y venaient par milliers. On n'y venait pas seulement pour ses affaires, on pouvait aussi s'y divertir : jongleurs et acrobates dressaient leurs tréteaux près des bou-

tiques des marchands. Avec leurs foules grouillantes, de tous costumes et de tous pays, avec l'abondance et la variété des produits mis en vente, ces foires étaient comme les expositions universelles du Moyen Age.

L'ASPECT DES VILLES Les villes au Moyen Age étaient closes de murailles. Le terrain enfermé entre les remparts était de petite étendue; mais tout le monde tenait à s'y loger pour être à l'abri des coups de main. On était donc obligé de ne pas



ASPECT D'UNE VILLE AU QUINZIÈME SIÈCLE.
D'après une miniature à la Bibliothèque nationale.

Les villes du Moyen Age étaient de loin très pittoresques avec leur enceinte crénelée, leurs nombreuses tours, les pointes de leurs clochers et leurs toitures aux formes aiguës. Cette miniature, qui est un charmant petit tableau, finement dessiné et d'un coloris harmonieux, montre un roi de France recevant une reine d'Angleterre. Elle fait connaître les costumes du quinzième siècle.

perdre un centimètre du sol et l'on construisait les maisons les unes sur les autres; on en construisait jusque sur les ponts dans les villes traversées par une rivière, comme Paris. On ne laissait pour les rues que l'espace le plus restreint possible.

Aussi n'étaient-elles presque toutes que des ruelles obscures tortueuses et sales.



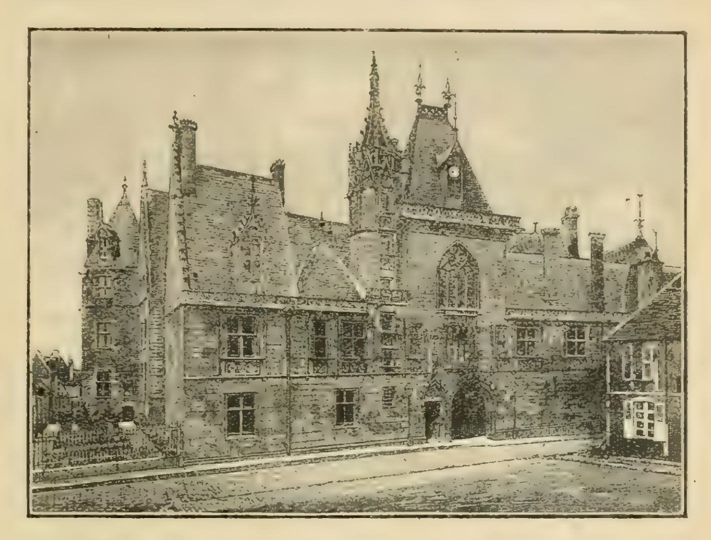
UNE MAISON DU MOYEN AGE.

Dans la Grande Rue, à Lisieux. — Photographie Neurdein.

La charpente est visible du haut en bas de la maison. Le premier fait saillie sur le rez-de-chaussée. Le toit déborde sur la façade qu'il abrite comme les bords d'un chapeau. La partie triangulaire, à droite, est le pignon. Le haut de la maison est couvert d'ardoises, comme le toit, pour protéger le mur contre la pluie. La maison grecque ou romaine, construite dans des pays où la pluie est rare et la neige inconnue, se terminait par une terrasse. Sous nos climats il faut des toits très inclinés pour permettre l'écoulement rapide de l'eau et de la neige qui, accumulées, pourraient écraser la toiture. Le rez-de-chaussée est occupé par un magasin comme au Moyen Age. A gauche, sous une fenêtre, l'entrée de la cave.

Elles étaient obscures parce que, au contraire des nôtres, les maisons allaient s'élargissant du rez-de-chaussée au grenier.

Chaque étage faisait saillie au-dessus de l'étage inférieur; le toit très pointu et très en pente, pour permettre le rapide écoulement de la pluie et de la neige, débordait à son tour sur la façade, comme les bords d'un large chapeau; en sorte que les maisons des deux côtés d'une rue se rejoignaient par la toiture.



UN PALAIS DU QUINZIÈME SIÈCLE. — ARCHITECTURE OGIVALE.
Façade de l'hôtel Jacques Cœur, à Bourges. — Photographie Neurdein.

A partir du treizième siècle, les villes s'embellissent. On appela hôtels *les belles maisons construites en pierre. Elles étaient de style ogival, avec des fenêtres à arc brisé. Au quinzième siècle, apparaissent les fenêtres carrées divisées en quatre parties par des croisillons de pierre ou* meneaux. *L'hôtel Jacques Cœur, aujourd'hui le Palais de Justice de Bourges, fut construit sous le règne de Charles VII.*

Elles étaient tortueuses, parce que l'on n'avait aucun souci de ce que nous appelons l'alignement et que chacun construisait sa maison comme il lui plaisait.

Elles étaient sales, parce qu'il n'y avait d'autre égout que le ruisseau du milieu de la rue; on y laissait couler le sang des animaux tués par les bouchers, et l'on y déversait toutes les ordures. Nul ne s'occupait de les enlever, si ce n'est les porcs qui s'y vautraient en liberté et assuraient le service de la voirie, comme aujourd'hui les chiens dans les villes turques. Point de pavé, pas de trottoir, aucun éclairage. Quand on voulait sortir

le soir, il fallait prendre torche ou lanterne: encore n'était-il pas facile de circuler; car dès la nuit tombante l'on tendait de lourdes chaînes en travers des rues.

LES INCENDIES LA PESTE.

Deux fléaux terribles menaçaient les villes : les incendies et la peste.

La plupart des maisons étaient en bois; souvent les toitures même, ainsi que cela se pratique encore dans les chalets suisses, étaient faites de planchettes disposées comme des ardoises. Serrées comme l'étaient les maisons, quand le feu prenait dans l'une d'elles, le quartier tout entier, parfois la ville entière étaient perdus. Il n'y avait alors ni pompiers, ni pompes, et le plus souvent il fallait puiser l'eau seau par seau dans des puits. Aussi prenait-on des mesures rigoureuses pour restreindre les dangers d'incendie. Il était interdit aux ouvriers de travailler à la lumière. A huit ou neuf heures le soir, la cloche du beffroi ou des églises sonnait le *couvre-feu*. Il fallait aussitôt éteindre toute lumière; à peine pouvait-on conserver quelques braises enterrées sous la cendre, précaution nécessaire pour avoir du feu le lendemain; car on ne connaissait pas les allumettes. Malgré ces mesures de prudence, les catastrophes étaient fréquentes. En vingt-cinq ans, de 1200 à 1225, la ville de Rouen brûla six fois.

La malpropreté des rues favorisait le développement rapide des épidémies. Dès les premières chaleurs la puanteur devenait intolérable. Philippe Auguste, prenant le frais à une fenêtre de son palais, faillit s'évanouir, tant étaient horribles les exhalaisons des flaques de fange qu'une voiture en passant venait de troubler.

A l'infection des ruisseaux s'ajoutait l'infection des cimetières. Ils étaient établis en pleine ville, sans muraille pour les enclore, même à Paris, que l'on disait pourtant dès le douzième siècle « la plus belle ville du monde ». On circulait à travers comme sur des places publiques; on tenait même des marchés parmi les tombes.

Quand la *peste* ou *feu sacré* s'abattait sur une ville, elle tuait les habitants par milliers. La *peste noire* de 1348, pendant la guerre de Cent ans, enleva, au dire des contemporains, un tiers de la population. Une autre épidémie, en 1418, en trois mois, de fin septembre à la Noël, tua, dit-on, à Paris seulement plus de cent mille personnes.

Cependant, à partir du treizième siècle, l'aménagement des

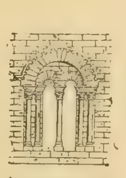
villes commença à s'améliorer. A Paris, par exemple, Philippe Auguste fit clore de murs les cimetières, paver les rues et construire des fontaines qui distribuaient de l'eau de source amenée des collines voisines. Les maisons de bois firent place peu à peu aux maisons de pierre.

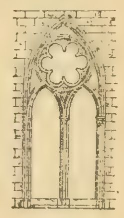
III

LES MONUMENTS

LES ÉGLISES Les villes malpropres et obscures eurent cependant pour la plupart d'importants et d'admirables monuments : leurs monuments religieux, leurs *églises*.

Pour comprendre, au milieu de la misère des maisons du Moyen Age, la splendeur des églises, il faut se rappeler qu'elles furent l'œuvre d'hommes de foi ardente, profondément convaincus que dans l'église, au fond du Tabernacle, Dieu lui-même habite invisible mais toujours présent, qu'ils construisent littéralement la *maison de Dieu* : cette maison, on ne saurait jamais la faire assez belle. Tous les arts doivent contribuer à sa splendeur. Chaque église devient de la sorte à elle seule un *musée complet*. Architectes, sculpteurs, peintres, orfèvres collaborent à l'œuvre, chacun s'efforçant de se surpasser lui-même et de donner le meilleur de son talent comme un hommage à Dieu, au Père, au Créateur, au Rédempteur. Michelet a justement appelé nos cathédrales du Moyen Age de *splendides actes de foi*. Elles sont ce que l'art de ces temps-là a produit de plus beau, et elles le résument tout entier.

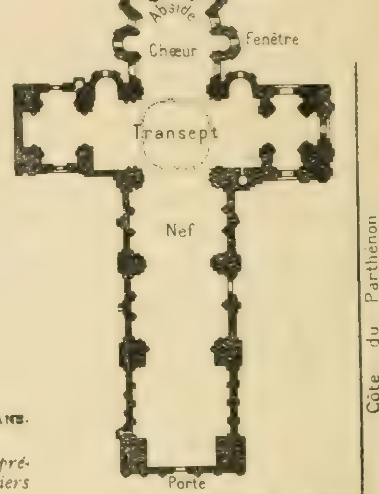

ARC EN PLEIN CINTRE.


ARC BRISÉ.

L'arc en plein cintre ayant la forme d'un demi-cercle est caractéristique du style roman. — *L'arc brisé, ou arc* ogif, *est caractéristique du style* francais, *ou style* ogival, *improprement appelé gothique. Les fenêtres ont la forme d'un fer de lance.*

LE PLAN D'UNE ÉGLISE

Primitivement les églises chrétiennes furent construites sur le modèle des *basiliques*, c'est-à-dire des grandes halles qui servaient aux Romains de palais de justice ou de bourse de commerce. Elles avaient donc la forme d'une longue galerie dont une extrémité se terminait en demi-cercle et dont la toiture était soutenue par des colonnes. La partie en demi-cercle s'appelait l'*abside* : elle était réservée au clergé; en avant, dans une partie appelée *chœur*, était placé l'*autel* en forme de tombeau. Il n'y en avait qu'un seul dans toute l'église. Les Grecs ont gardé cet usage.



PLAN D'UNE ÉGLISE ROMANE
Cathédrale d'Angoulême.

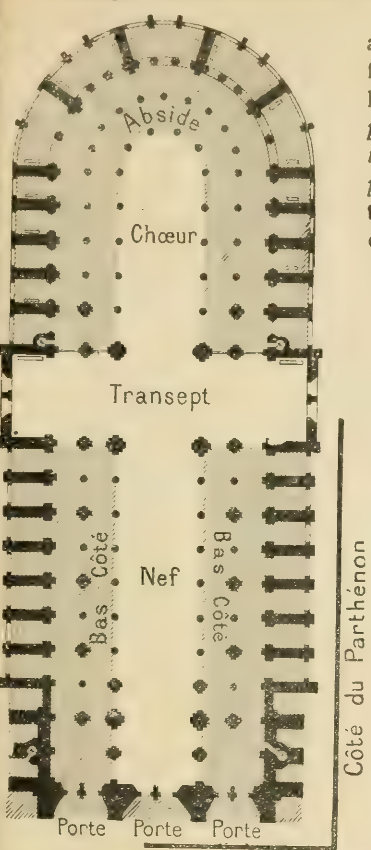
COUPE D'UNE TRAVÉE D'ÉGLISE ROMANE.
Cathédrale d'Angoulême.

Sur le plan, les parties noires représentent les murs et les piliers. Les piliers dans l'architecture romane sont énormes, on s'en rendra compte en comparant avec les points noirs qui à la page suivante, dans le plan de Notre-Dame de Paris, — architecture ogivale, — représentent aussi les piliers. A droite du plan on a représenté par deux traits deux côtés du Parthénon, sa largeur et sa longueur, à la même échelle que l'église d'Angoulême et que Notre-Dame de Paris. La coupe est faite sur le côté gauche, du 2e au 3e pilier. Elle est à la même échelle que la coupe de Notre-Dame de Paris, donnée à la page suivante. Les arcs des fenêtres et de voûtes sont en plein cintre.

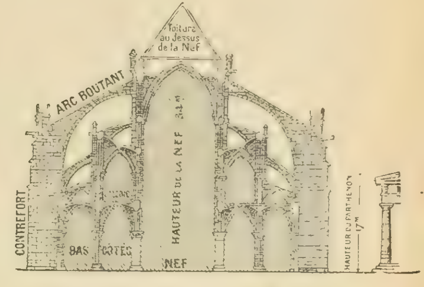
Le reste de la galerie s'appelait le *vaisseau* ou la *nef*, en raison de la similitude que présentait la toiture avec la quille d'un navire renversé. La nef était elle-même divisée en trois parties par les rangées de colonnes : au centre la nef proprement dite; à droite et à gauche les *bas côtés*. C'était dans la nef que se plaçaient les fidèles. Dans le cours du Moyen Age, peut être avant le règne de Charlemagne, on ajouta à la galerie

primitive, entre le chœur et la nef, une galerie transversale ou *transept*. Les églises eurent dès lors la *forme d'une croix*.

L'entrée de l'église fut placée au bas de la nef, directement en face du maître-autel. On la fit très haute et très ornementée ; ce fut le *portail*, souvent encadré de deux *tours* et précédé d'un petit abri ou *porche*. Quand on eut construit le transept, on ouvrait des portes ou des *portails latéraux* à chaque ex-



PLAN D'UNE ÉGLISE OGIVALE.
Norte-Dame de Paris.



COUPE D'UNE ÉGLISE OGIVALE.
Notre-Dame de Paris.

On a laissé en blanc la nef *et le* transept, *qui forment une croix. On a couvert de hachures les* bas côtés. *Les points noirs sont les piliers ; les barres noires, les contreforts. Notre-Dame mesure* 130 *mètres de long et* 48 *mètres de large. Le Parthénon* 70 *et* 30. *La nef a* 34 *mètres de haut. Le fronton du Parthénon monte à* 17 *mètres. — Dans la coupe, faite à la hauteur du transept, exactement à l'échelle du plan, on a grisé tout ce qui est l'intérieur de l'Eglise. Comparer la coupe de Notre-Dame et celle de la cathédrale d'Angoulême : elles sont à la même échelle.*

trémité des bras de la croix. Les cloches furent suspendues dans une tour que l'on appela *clocher* ou *campanile*, qui d'abord complètement isolé de l'église, comme on le voit à Saint-Marc à Venise, fut ensuite rattaché au monument lui-même. Enfin l'on réserva devant le portail de l'église une place appelée le *parvis*

L'ART ROMAN ET L'ART FRANÇAIS

Tel était le plan général des églises. Mais la façon de réaliser ce plan, c'est-à-dire les formes de la construction, varièrent. Il y eut au Moyen Age deux styles, le *style roman* et le *style français* ou *style ogival*, dit improprement le *style gothique*.



ÉGLISE ROMANE. — VUE EXTÉRIEURE. — FAÇADE ET VUE LATÉRALE.
La Cathédrale Saint-Pierre à Angoulême. — Photographie Neurdein.

La cathédrale d'Angoulême est un type d'église romane. Elle date du douzième siècle. La façade présente quatre étages d'arcades en plein cintre et cinq arcades par étage. Une seule fenêtre au milieu, au-dessus de la porte, donne du jour à la nef. En arrière des tours de la façade on aperçoit le clocher à six étages d'arcades : la photographie en montre trois. Puis une coupole s'élevant à la croisée *du transept et de la nef. Les coupoles ne se trouvent pas dans toutes les églises romanes. Elles sont fréquentes dans les églises du centre de la France, et dans ce que l'on a appelé le* roman-auvergnat.

Le ***style roman*** atteignit sa perfection dans la seconde moitié du onzième siècle et la première moitié du douzième. Il est caractérisé par l'emploi de voûtes ou d'arcs en *plein cintre*, c'est-à-dire ayant la forme d'une demi-circonférence. Ces arcs reposent soit sur des colonnes généralement courtes et grosses terminées par de larges chapiteaux aux formes trapues, soit sur

de massifs piliers. Les murs au dehors sont soutenus par d'autres piliers : les *contreforts* qui s'élèvent jusqu'au bord de la toiture Saint-Trophime à Arles, Saint-Sernin à Toulouse,



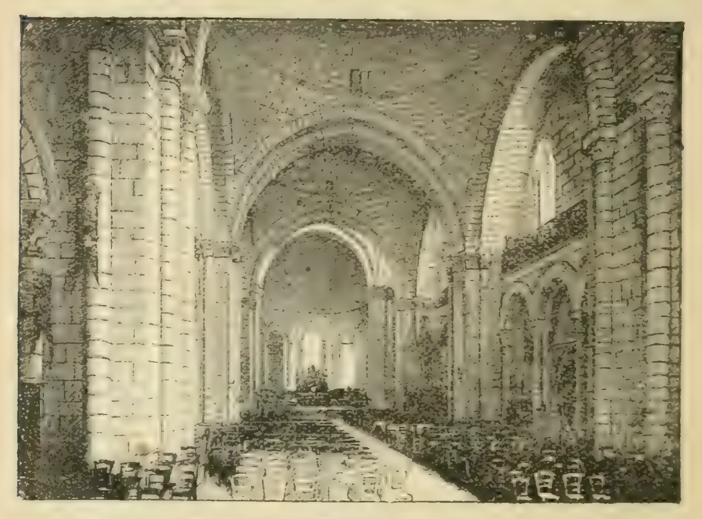
ÉGLISE OGIVALE. — VUE EXTÉRIEURE. — FAÇADE ET VUE LATÉRALE.
Notre-Dame de Paris. — Photographie Neurdein.

La façade de Notre-Dame, œuvre de Maurice de Sulli, haute de 68 mètres, date du commencement du treizième siècle et du règne de Philippe Auguste. Autrefois elle n'était pas de plain-pied, mais s'élevait au-dessus d'un perron de treize marches. En bas, le portail formé de trois portes dont les voûtes sont ornées de nombreuses statues. Au-dessus, une galerie avec vingt-huit statues, dite galerie des rois. *Puis une magnifique* rosace *de* 13 *mètres de diamètre, éclairant la nef. Enfin une troisième galerie d'une grande légèreté et les* tours *dont les fenêtres sont, à elles seules, plus hautes que des maisons de sept étages à gauche sur la place. En arrière, la flèche qui s'élève à la croisée du transept et de la nef, comme la coupole de la cathédrale d'Angoulême.*

Saint-Pierre à Angoulême sont parmi les plus célèbres églises romanes.

Du style roman est sorti au douzième siècle le ***style français*** ou ***ogival***, français parce qu'il est né dans l'Ile-de-France,

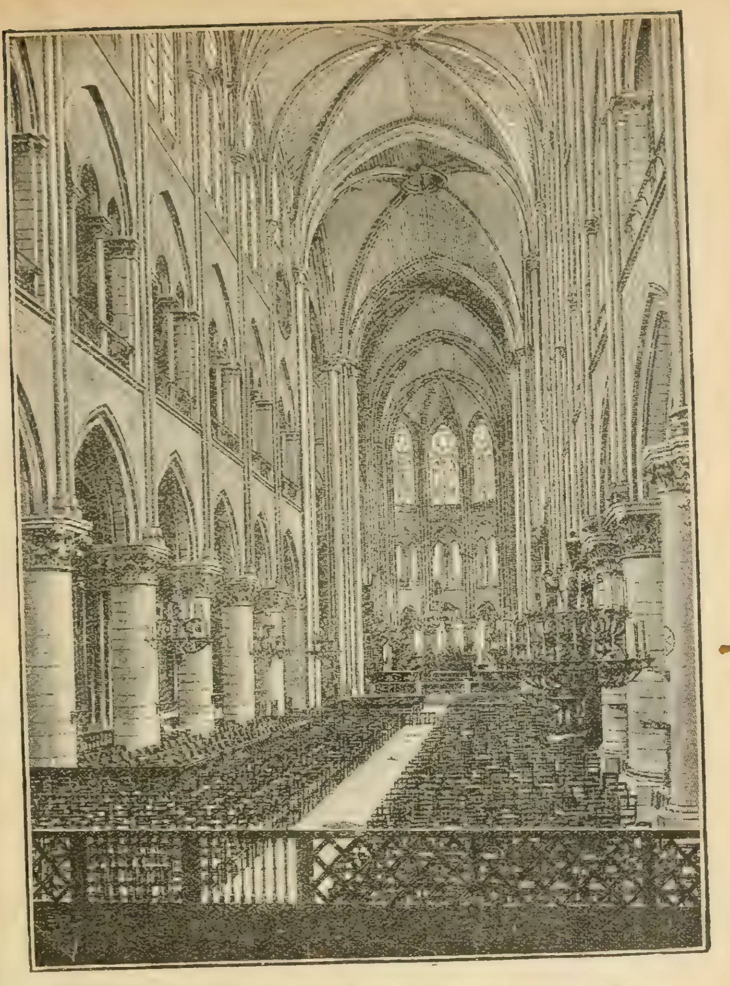
ogival parce qu'il est caractérisé par l'emploi des voûtes et des arcs brisés ou *arcs ogifs*. Tandis que les églises de style roman donnent surtout une impression de force un peu lourde et de solidité, les églises ogivales donnent au contraire une impression d'audace et d'étonnante légèreté. Les nefs prennent dans le style français d'énormes proportions ; en même temps les



Église romane. — Vue intérieure. — La nef et le chœur.
Cathédrale Saint-Pierre à Angoulême. — Photographie Robert.

Au fond le chœur. A droite et à gauche, les lourds et énormes piliers supportant les arcades. Les fenêtres sont rares et l'église est sombre. La voûte est remplacée par des coupoles, comme à Notre-Dame du Puy, à Saint-Front de Périgueux, à Saint-Marc de Venise et dans les églises byzantines. De là le nom d'églises romano byzantines, donné souvent à ces édifices.

piliers qui les supportent s'allègent et s'allongent. Ils sont formés de groupes de colonnettes qui montent jusqu'au faîte de l'église comme de minces troncs d'arbre, et qui s'épanouissent sous la voûte en une série de nervures pareilles à des faisceaux de branches. Les murs sont découpés par d'immenses baies garnies de vitraux aux riches couleurs. Au dehors les contreforts se sont amincis et on les a éloignés du mur : ils lui sont reliés par des arches légères, les *arcs-boutants*, qui semblent plutôt être là comme un ornement que comme un étai. Au-dessus du chœur s'élance un clocher à pointe aiguë, la *flèche*.



ÉGLISE OGIVALE. — VUE INTÉRIEURE. — LA NEF ET LE CHŒUR.
Notre-Dame de Paris. — Photographie Neurdein.

On ne voit ici que la nef et le chœur. Les bas côtés manquent. La nef a 34 mètres de haut. Au fond, le chœur éclairé par de hautes fenêtres garnies de vitraux. L'église est divisée en trois étages : le rez-de-chaussée à colonnes supportant les arcs brisés en forme de fer de lance ; la tribune à arcades ouvertes sur les bas côtés ; un troisième étage muni de fenêtres. Les piliers se prolongent jusqu'à la voûte et s'y ramifient comme des branches d'arbres. Ces ramifications, ou arceaux, forment, en se rejoignant, ce qu'on appelle les croisées d'ogive. Cet intérieur est très lumineux comparé à l'intérieur de la cathédrale d'Angoulême.

L'ornementation, déjà très brillante dans certaines églises romanes, devient dans le style français d'une extraordinaire



Église ogivale. — Vue extérieure. — L'abside ou chevet

Notre-Dame de Paris. — D'après une photographie.

*L'*abside *ou* chevet *est la partie de l'église qui forme le fond : elle est généralement arrondie. On aperçoit les* arcs-boutants *qui, allongés comme des bras, soutiennent les murs du chœur. A gauche et à droite, la toiture du* transept *surmonté de la* flèche. *En arrière, le sommet des deux tours de la façade. Le pourtour de l'abside est ici presque entièrement fait de fenêtres garnies de vitraux. Cette partie est postérieure au reste de l'église et date de Philippe le Bel.*

richesse. Chaque vitrail est un tableau lumineux, souvent admirable. Partout des bas-reliefs et des statues : on en compte

deux mille à la cathédrale de Reims dont la façade semble une immense dentelle de pierre.



STATUES DU TREIZIÈME SIÈCLE.

Cathédrale de Reims. — Photographie Giraudon

*Ces quatre statues décorent le côté droit du portail central de la cathédrale de Reims. Les deux premières représentent en avant sainte Anne, puis la Vierge. Les draperies sont admirablement traitées et les sculpteurs grecs n'ont pas fait mieux. Les proportions des corps sont parfaites. Les mains sont brisées. — Les deux statues du fond, un ange et une femme, représentent l'*Annonciation. — *Au-dessus des statues, une série d'arcades ogivales forment une sorte de toiture.*

Le style français se répandit dans toute l'Europe et jusqu'en Orient. En France il régna sans partage jusqu'au seizième siècle :

c'est au treizième siècle et particulièrement au temps de Philippe Auguste qu'il fut le plus simple, le plus élégant et atteignit réellement à sa perfection. Alors furent construites les plus



STATUE DU TREIZIÈME SIÈCLE.
Tête de la Vierge au portail de la cathédrale de Reims.
Photographie Giraudon.

C'est la tête vue de trois quarts de l'avant-dernière statue à droite dans la page précédente. La physionomie donnée à la Vierge est à la fois pleine de douceur et de finesse. Elle est traitée avec une grande simplicité. A la différence des sculpteurs grecs et romains qui ne s'occupent que de reproduire la forme, pourvu qu'elle soit belle, les sculpteurs du Moyen Age cherchent à traduire les sentiments et à donner de l'expression aux visages de leurs personnages.

célèbres de nos cathédrales, celles d'Amiens, de Chartres, de Rouen, celle de Reims, œuvre des architectes *Jean d'Orbais* et *Robert de Couci*, de Bourges et Notre-Dame de Paris, création de l'évêque *Maurice de Sulli.*

CHAPITRE IX

LA PAPAUTÉ AU MOYEN AGE

GRÉGOIRE VII — INNOCENT III — BONIFACE VIII

Le gouvernement de l'Église par la papauté — siégeant à Rome — s'est organisé pendant le Moyen Age. C'est l'un des faits les plus considérables de l'histoire et dont les conséquences se font encore sentir.

Les papes ont d'abord réussi à rendre le gouvernement de l'Église absolument *indépendant* de tout souverain.

Puis ils se sont efforcés de soumettre à leur autorité d'ordre spirituel l'autorité temporelle elle-même : c'est-à-dire qu'ils ont voulu faire reconnaître la *suprématie du pouvoir pontifical* par les rois et les empereurs.

Naturellement, ces tentatives ont été combattues par les souverains, en particulier par les empereurs. De là, pendant trois siècles, en Allemagne et en Italie, les longues luttes connues sous le nom de *Querelle du Sacerdoce et de l'Empire*. Le dernier épisode a eu pour théâtre la France, pour acteur principal Philippe le Bel, et s'est terminé par la ruine des tentatives pontificales.

PAPE ÉVÊQUE DE ROME

Le pape, c'est l'*évêque de Rome*. L'évêque de Rome, dès les commencements de l'Église, a été considéré comme supérieur à tous les autres évêques. Cette prééminence est due, selon la doctrine catholique, à ce que l'Église de Rome avait eu pour fondateur **saint Pierre**, le *prince*, c'est-à-dire le premier, des Apôtres. D'après l'évangéliste saint Mathieu, le Christ avait placé lui-même saint Pierre à la tête de ses disciples en lui disant : « Tu es Pierre, et sur cette Pierre j'édifierai mon Église ». L'évêque de Rome, suc-

cesseur de saint Pierre, était l'héritier de sa primauté. D'ailleurs Rome étant la ville par excellence, la capitale de l'Empire romain, il paraissait naturel qu'elle en fût aussi la capitale religieuse.

Néanmoins l'évêque de Rome n'était pas au début élu autrement que les autres évêques : il était choisi par les prêtres et les fidèles de la ville, et non pas par l'universalité des chrétiens

LES PAPES ET LES EMPEREURS DE CONSTANTINPOLE

Tant que Rome appartint aux Empereurs de Constantinople, le pape ne fut pour eux qu'un de leurs « officiers », c'est-à-dire de leurs fonctionnaires : pour prendre possession de son siège, il fallait au pape l'autorisation impériale. A côté de lui, un préfet de l'Empereur administrait la ville.

Cette situation présentait de graves inconvénients. Les Empereurs prétendaient intervenir dans les questions de foi, où ils n'avaient rien à voir, et dicter les croyances des chrétiens. Les papes résistaient et aspiraient à se rendre indépendants dans Rome, pour assurer leur indépendance spirituelle.

Le premier qui approcha du but fut *Grégoire Ier*, surnommé *le Grand* : il fut pape au temps où se poursuivait en France la lutte de Brunehaud et de Clotaire II (590-604); il acheva la conversion au christianisme de tous les peuples de l'Occident, depuis les Wisigoths d'Espagne jusqu'aux Anglo-Saxons de Grande-Bretagne. Grâce aux richesses dont il disposait, grâce à l'affaiblissement de la puissance des Empereurs de Constantinople, il devint en fait le véritable maître de Rome, parce que seul il subvint aux divers besoins des habitants.

LES PAPES ROIS

Toutefois, ses successeurs restèrent, pendant plus d'un siècle encore, les sujets apparents des Empereurs. Ils durent l'indépendance à l'intervention des Francs et de Pépin le Bref. Celui-ci, on l'a vu précédemment[1], enleva aux Lombards, en 756, les territoires italiens qu'ils avaient eux-mêmes pris aux Grecs : il les donna au pape Étienne II. Les papes furent désormais des souverains temporels, vrais rois du *patrimoine de saint Pierre*, appelé plus tard les *États de l'Église*.

1. Page 56.

LES PAPES ET LES EMPEREURS ERMANIQUES

Mais bientôt l'indépendance des papes fut de nouveau menacée, et la papauté parut n'avoir échappé à l'autorité des Empereurs byzantins que pour tomber sous la tutelle des Empereurs germaniques.

En 962, le roi de Germanie, *Otton le Grand*, devenu maître de l'ancien royaume lombard, avait pris, à l'exemple de Charlemagne, le titre d'Empereur. C'est à cette date que commence le ***Saint Empire romain germanique*** qui devait durer jusqu'en 1805. Les désordres et l'anarchie qui régnèrent à Rome au dixième et au onzième siècle fournirent aux Empereurs germaniques l'occasion d'intervenir en maîtres.

Depuis que le trône pontifical était devenu en même temps trône royal, il tentait bien des ambitieux. Les seigneurs féodaux de Rome et des environs se le disputaient, l'achetaient, le vendaient. Des femmes même en disposèrent. En 1033, un seigneur de la campagne romaine, le comte de Tusculum, établit pape son fils Benoît : Benoît avait douze ans. Le désordre était au comble dans Rome qui, disait un écrivain ecclésiastique, n'était plus qu'un « cimetière abandonné, visité par des hyènes ».

Les Empereurs, à partir d'Otton le Grand, intervinrent à diverses reprises pour chasser les papes indignes. Et cette intervention aboutit régulièrement à l'installation d'un nouveau pape désigné par l'Empereur lui-même.

A CORRUPTION ÉCCLÉSIASTIQUE LA SIMONIE

Les désordres dont Rome était le théâtre se reproduisaient dans la plupart des Églises d'Occident. En effet les Empereurs, les rois, les seigneurs féodaux disposaient des dignités ecclésiastiques, comme les seigneurs de Rome disposaient du trône pontifical. Les inconvénients étaient les mêmes. Les évêchés étaient souvent donnés à des personnages indignes. En 928, le roi de France Raoul donnait l'archevêché de Reims à un enfant de douze ans.

Plus souvent encore ils étaient mis en vente. Les acquéreurs, parfois des laïcs, pour rentrer dans leurs débours, vendaient à leur tour les cures et même les sacrements. Le commerce des dignités ecclésiastiques et des choses saintes constituait le crime de *simonie*, ainsi nommé de Simon le Magicien qui avait voulu acheter aux Apôtres le pouvoir de faire des miracles. Enfin beaucoup de prêtres étaient mariés et s'occupaient plus de leurs affaires de famille que de la direction spirituelle des fidèles. On en vit qui donnaient leur cure en dot à leur fille.

NÉCESSITÉ D'UNE RÉFORME

Cette corruption des mœurs affligeait les hommes sincèrement chrétiens. Tous estimaient qu'une *réforme* de l'Église était absolument indispensable, qu'elle devait être générale et uniforme, par conséquent qu'elle devait partir du pape. Il était donc nécessaire de réformer d'abord la papauté elle-même. Pour cela il fallait modifier le mode d'élection des papes. Il fallait établir des règles telles qu'aucune personne étrangère à l'Église, aucun souverain, aucun seigneur, ne pût participer à la nomination du Souverain pontife.

Les promoteurs les plus énergiques de la réforme étaient les moines de Cluny. L'ordre de Cluny avait été créé en France, près de Mâcon, en 910. Il était célèbre par la sévérité de sa règle et par la vie irréprochable de ses moines. Ce fut par l'un d'eux, *Hildebrand*, plus tard pape sous le nom de ***Grégoire VII***, que la réforme fut opérée.

HILDEBRAND

Hildebrand était fils d'un paysan de Toscane. Un frère de sa mère, qui était abbé d'un grand monastère à Rome, l'y fit élever. Plus tard, Hildebrand vint en France, à l'abbaye de Cluny. Il était très brun, petit, assez gros. C'était un homme intrépide, d'une indomptable énergie, d'esprit net, et prompt à agir. Il se faisait la plus haute idée du rôle que le pape devait jouer dans la chrétienté; il estimait qu'il y devait tenir la première place, y exercer une véritable souveraineté, être selon son mot l'*évêque universel*.

L'ÉLECTION DES PAPES PAR LES CARDINAUX

Pendant près de vingt ans, Hildebrand fut à Rome le conseiller des papes. Il fit condamner par Étienne IX la simonie et le mariage des prêtres. Au pape Nicolas II il inspira la célèbre bulle de 1059 qui règle le mode d'élection des papes. Désormais le pape devait être élu par les *cardinaux seuls*. Les cardinaux étaient les personnages les plus importants du clergé romain, généralement les curés des principales paroisses de Rome. Leur nom signifiait étymologiquement les *Pivots*. En cas de troubles, les cardinaux pouvaient procéder à l'élection hors de Rome. A défaut de candidat romain « digne et capable », les cardinaux pouvaient choisir dans le personnel de l'Église tout entière.

Deux cents ans plus tard (1271), l'usage s'établit d'enfermer les cardinaux pendant tout le temps que durait l'élection : on appela dès lors *conclave* la réunion des cardinaux en corps électoral.

Nulle décision ne fut plus importante pour l'avenir de l'Église. La bulle de Nicolas II, en donnant uniquement à des dignitaires ecclésiastiques le droit de nommer le pape, assurait l'indépendance des élections. D'autre part elle devait dans la suite permettre de faire du pape *l'élu de la chrétienté* et non plus seulement l'élu du clergé romain, puisque la dignité de cardinal fut conférée à des prélats de tous les pays.

GRÉGOIRE VII

En 1073 le trône pontifical étant vacant, le peuple cria dans les rues « Hildebrand pape! » Les cardinaux ratifièrent sur l'heure l'élection populaire. Hildebrand prit le nom de Grégoire VII.

Il avait soixante ans environ. Son élection l'effraya et l'attrista parce qu'il prévoyait les difficultés qu'il rencontrerait dans l'accomplissement de ses desseins. C'est ce qu'il expliquait lui-même ainsi dans une lettre : « Une douleur profonde et une tristesse universelle m'étreignent. C'est à peine si je vois quelques évêques dont l'élévation à l'épiscopat et la vie soient conformes aux lois de l'Église. Parmi les Princes je n'en vois pas qui préfèrent l'honneur de Dieu au leur et la justice au lucre. »

LA RÉFORME DU CLERGÉ

Il entreprit immédiatement la réforme du clergé. Il renouvela les condamnations qu'il avait fait prononcer par Etienne IX contre la simonie et les évêques et les prêtres mariés. Il déclara exclus de l'Église ceux qui avaient acheté leur charge, exclus de l'Église ceux qui ne se sépareraient pas de leur femme. Il interdit à tout chrétien d'entendre la messe et de recevoir les sacrements d'un prêtre marié. La résistance fut vive parmi les exclus. Mais presque partout les gens du peuple prirent parti contre eux, et chassèrent ceux qu'un réformateur appelait dans un discours « des bœufs gras et des veaux en révolte », et dont il traitait les femmes de « louves et de sangsues insatiables ».

LA QUESTION DES INVESTITURES

Il ne suffisait pas de chasser les simoniaques; il fallait rendre impossible la simonie. Pour cela il fallait enlever aux princes la possibilité de nommer aux évêchés, comme Nicolas II avait enlevé aux féodaux romains la possibilité de prendre part à l'élection du pape. Il fallait remettre en vigueur l'usage de l'élection des évêques par le clergé et le peuple.

En 1075 Grégoire VII déclara exclu de l'Église tout prêtre qui recevrait d'un laïc un évêché ou une abbaye. Il excommuniait « tout empereur, roi, duc, marquis, comte, toute puissance ou personne laïque qui aurait la présomption de donner l'investiture des évêchés et d'une dignité ecclésiastique ».

IMPORTANCE POLITIQUE DES INVESTITURES

Il était impossible que les souverains consentissent à accepter cette interdiction d'intervenir en quoi que ce fût dans la nomination des évêques. Chaque évêché comportait en effet des territoires étendus sur lesquels l'évêque n'avait pas seulement le pouvoir spirituel, mais exerçait aussi l'autorité temporelle. Ces territoires n'en faisaient pas moins partie de l'État où ils se trouvaient, et comme les autres parties de l'État ils devaient être soumis à l'autorité suprême du souverain, empereur ou roi. Par exemple l'évêque de Laon en France, chef spirituel des habitants de Laon, était en même temps leur comte; il donnait les sacrements; en même temps il rendait aussi la justice, prélevait des redevances, avait des soldats comme un souverain. Mais l'évêché faisait partie du royaume de France et l'évêque était le vassal du roi.

Les souverains ne pouvaient pas consentir de bonne grâce à se désintéresser absolument du choix des hommes qui disposeraient d'une partie de leurs États. Ils ne pouvaient se soumettre sans résistance à une décision dont le résultat final serait de soustraire à leur influence toutes les terres qui dans leurs royaumes constituaient les biens des évêchés et des abbayes. Il devait donc y avoir des conflits entre les souverains et le pape. On a appelé *querelle des investitures* le conflit qui s'éleva entre l'Empereur Henri IV et Grégoire VII, et dura de 1076 à 1122.

LE CONFLIT AVEC L'EMPEREUR

Henri IV ne tint pas compte des prohibitions de Grégoire VII. Il nomma un nouvel évêque à Milan, un autre à Spolète non loin de Rome, et il mit en vente la dignité d'abbé de Fulda. Le pape lui écrivit pour le sommer de respecter les décisions pontificales.

L'Empereur répandit alors faussement le bruit que le pape l'avait cité à comparaître à Rome sous peine d'excommunication. Puis au mois de janvier 1076 il réunit à Worms un concile composé surtout d'évêques simoniaques et dont plusieurs étaient excommuniés. Le concile déclara Grégoire VII indigne du pon-

tificat. L'Empereur écrivit alors au pape : « Henri, roi non par usurpation mais par la volonté de Dieu, à Hildebrand, désormais faux moine et non pape. Condamné par le jugement de nos évêques et par le nôtre, descends, quitte la place que tu as usurpée. Que le siège de saint Pierre soit occupé par un autre. Descends ! Descends ! »

La lettre de l'Empereur fut remise au pape au milieu d'un concile réuni dans l'Église de Saint-Jean de Latran. Dès que la lecture fut achevée, Grégoire se leva invoquant saint Pierre : « Bienheureux Pierre, dit-il, comme ton représentant j'ai reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier dans le ciel et sur la terre. Pour l'honneur et la défense de ton Église, au nom du Dieu Tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, par ton pouvoir et ton autorité, je défends au roi Henri, qui s'est insurgé avec un orgueil inouï contre ton Église, de gouverner l'Allemagne et l'Italie. Je délie tous les chrétiens du serment de fidélité qu'ils lui ont prêté ou lui prêteront ; je défends que personne ne le serve comme on sert un roi. Je le charge d'anathèmes, afin que les peuples apprennent, ô Prince des Apôtres, que tu es Pierre, et que sur cette Pierre le fils du Dieu vivant a édifié son église et que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. »

La question des investitures se trouvait donc singulièrement dépassée. Il ne s'agissait plus de savoir si l'Empereur aurait ou non le droit de nommer les évêques dans ses États, mais si l'Empereur avait le droit de déposer le chef de l'Église ou si le pape avait le droit de déposer l'Empereur et de disposer des couronnes. En fait, il s'agissait de savoir à qui appartiendrait la suprématie dans le monde chrétien, au pape ou à l'Empereur.

CANOSSA

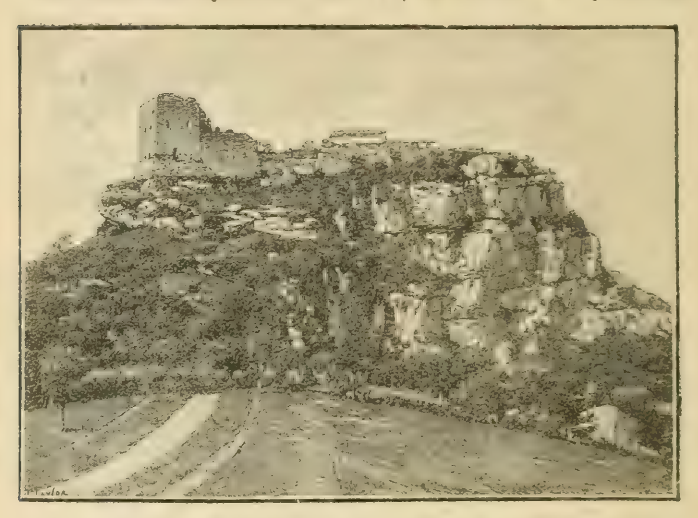
Dès que la sentence pontificale fut connue en Allemagne, la plupart des ducs et des seigneurs, heureux de toute circonstance qui permettait d'affaiblir la puissance impériale, se déclarèrent contre Henri IV. Ils lui signifièrent que si, dans le délai d'un an, il n'était pas réconcilié avec le pape, ils lui nommeraient un successeur : Henri IV se résigna à venir demander l'absolution au pape en Italie.

Au cours de l'hiver, au mois de janvier 1077, emmenant sa femme et son petit enfant, l'Empereur entreprit le passage des Alpes au col du Mont-Cenis. Il n'y avait pas de chemin tracé. La descente fut terrible parmi les neiges et les glaciers. L'impé-

ratrice et son fils furent transportés dans un traîneau fait de peaux de bœufs, que l'on retenait à force de bras avec des cordes. Henri pendant une bonne partie de la descente dut ramper sur les mains et les genoux.

Le pape qui s'était mis en route pour l'Allemagne, s'arrêta en apprenant l'arrivée d'Henri IV. Par crainte de quelque surprise il vint l'attendre dans une solide forteresse à triple enceinte, dressée sur un éperon de l'Apennin, le château de *Canossa*.

Le dimanche 25 janvier, Henri IV, en costume de pénitent,



RUINES DU CHATEAU DE CANOSSA. — D'après une photographie.

Le château de Canossa, où, en 1077, l'Empereur Henri IV dut s'humilier devant le pape Grégoire VII, est aujourd'hui en ruines. Il est situé au nord de l'Apennin au bord de la plaine du Pô, sur un rocher fait de gros blocs calcaires et haut de 50 mètres environ. L'accès n'était possible que par le côté gauche, comme le montre la photographie. Le château était assez grand; l'enceinte mesurait 80 mètres de long sur 30 de large.

tête nue, pieds nus dans la neige, se présenta devant la seconde enceinte : le pape refusa de le recevoir. Il resta là à jeun, tout le jour, implorant miséricorde, il revint le lendemain et le surlendemain; le pape demeurait inflexible. Enfin, dans la nuit du mardi au mercredi, Grégoire VII, cédant aux instances de son entourage, consentit à pardonner et à admettre le lendemain Henri IV à la pénitence. Mais l'Empereur dut auparavant jurer

de se soumettre au jugement d'un tribunal formé des princes allemands, de ne porter aucun insigne royal et de ne faire aucun acte de gouvernement jusqu'au jugement.

CONCORDAT DE WORMS

Le triomphe de Canossa ne fut pas définitif. Huit ans plus tard (1084), Henri IV chassait de Rome Grégoire et installait à sa place un *antipape*. La lutte continua après la mort de Grégoire VII sous le pontificat d'Urbain II, et après la mort d'Henri IV sous son fils Henri V.

En 1122 le pape et l'Empereur firent la paix. Le *Concordat de Worms* stipula qu'à l'avenir les évêques, en Allemagne et en Italie, seraient élus par le clergé et le peuple sans intervention de l'Empereur. Mais les évêques n'entreraient en possession des terres de leurs évêchés qu'avec le consentement de l'Empereur, qui leur en donnerait l'investiture.

Le Concordat de Worms terminait la querelle des investitures, mais ne supprimait pas la cause essentielle du conflit entre les papes et les Empereurs : à savoir leurs prétentions rivales, celle des Empereurs de dominer les papes, celle des papes d'être au-dessus des Empereurs, de disposer des couronnes, de faire reconnaître leur suprématie par tous les rois. De nouveau, dans la seconde moitié du douzième siècle, de violents conflits éclatèrent entre le pape Alexandre III et l'empereur *Frédéric Barberousse*.

INNOCENT III

Innocent III (1198-1216) parut pour un temps réaliser le rêve de suprématie universelle des papes.

Il était de noble famille romaine. Il avait fait une partie de ses études à l'Université de Paris, et son savoir et son esprit de justice lui valurent le surnom de Salomon de son temps. Il avait trente-sept ans quand il fut élu.

Peu après son élection il écrivait : « La main du Seigneur nous a élevé sur le trône, non seulement pour que nous jugions les peuples, d'accord avec les princes, mais aussi pour que nous jugions les princes eux-mêmes à la face des peuples ». Il définissait le pape « l'oint du Seigneur, plus petit que Dieu, plus grand que l'homme, juge de tous, jugé par Dieu seul ».



LE CHATEAU SAINT-ANGE, A ROME. — Photographie Brogi.

Le château Saint-Ange, qui sert de citadelle à Rome et où Grégoire VII se réfugia, en 1084, quand l'empereur Henri IV s'empara de Rome, est l'ancien tombeau, ou mausolée, de l'empereur Adrien. Il est placé sur la rive droite du Tibre. C'est une énorme tour ronde haute de 50 mètres environ et ne mesurant pas moins de 64 mètres de diamètre ; là-dessus, au onzième siècle, on construisit un donjon, une véritable citadelle. La partie romaine est celle qui est au-dessous de la galerie formée par les mâchicoulis. Le château est surmonté d'une statue de saint Michel, d'où le nom de château Saint-Ange. Les constructions actuelles datent du quinzième siècle.

INNOCENT III ET LES ROIS Il fit sentir son autorité à tous les rois. En France, Philippe Auguste avait sans raisons avouables répudié sa femme Ingeburge pour épouser Agnès de Méranie ; il le força à renvoyer celle-ci.

En Allemagne, il disposa de la couronne impériale en faveur d'Otton IV ; puis il la lui enleva pour la donner à Frédéric II.

En Angleterre il déposa Jean sans Terre, donna son royaume

à Philippe Auguste et ne le rendit à Jean que lorsque celui-ci se fut reconnu le vassal du pape et se fut engagé à lui payer tous les ans une redevance.



COSTUME PONTIFICAL AU TREIZIÈME SIÈCLE.
Statue du portail sud de la cathédrale de Chartres. — Phot Giraudon.

Cette statue, qui passe pour représenter Grégoire le Grand (590-604), *donne le costume des papes du treizième siècle. Le pape est vêtu de la* chasuble ; *il a les épaules ceintes du* pallium, *bande de laine blanche ornée de croix, qui retombe sur le devant du costume. La coiffure, la* tiare, *est pointue et non pas ronde comme aujourd'hui ; elle n'est ornée que d'une couronne au lieu de trois.*

Il disposa de même de la couronne de Hongrie, de celles de Danemark, de Castille, d'Aragon. Il organisa deux croisades : la quatrième croisade, qui aboutit à la prise de Constantinople, et en France la croisade des Albigeois.

INNOCENT III ET LE CLERGÉ

Son activité était prodigieuse ; il voulait tout voir et tout décider par lui-même. Il ne nous reste pas moins de quatre mille lettres de lui. Dans cette énorme correspondance on trouve traitées aussi bien les plus graves questions politiques, celles qui se rattachaient aux affaires d'Allemagne, de France et d'Angleterre, à la lutte de Philippe Auguste et de Jean sans Terre, que des questions relatives au costume des moines ou aux réparations d'une cathédrale. Toutes les affaires de la chrétienté venaient aboutir à lui. Les évêques faisaient approuver par lui leur élection et lui soumettaient le jugement de toutes les questions difficiles.

Des *légats*, véritables inspecteurs généraux du pape, revêtus de ses pleins pouvoirs comme jadis les *missi* de Charlemagne, parcouraient sans cesse les États de l'Europe, portant au clergé et faisant exécuter partout les décisions et les volontés du souverain pontife. Innocent III, le premier entre les papes, réalisa pleinement l'idéal de Grégoire VII et put s'appeler à bon droit l'*évêque universel*.

Son œuvre politique n'eut pas de durée et les royaumes ne furent jamais réellement soumis au pape. Mais son œuvre ecclésiastique subsiste encore, et c'est à lui

qu'il faut faire remonter la soumission effective du clergé catholique tout entier au pape et l'organisation de ce que l'on a appelé la *monarchie pontificale.*

BONIFACE VIII ET [P]HILIPPE LE BEL

Les successeurs d'Innocent III purent encore triompher des Empereurs, dépouiller la famille des Hohenstaufen de la couronne impériale et de la couronne des Deux-Siciles. Mais la papauté fut moins heureuse quand, sous *Boniface VIII* (1294-1303), elle prétendit s'attaquer au roi de France.

Vieillard de près de quatre-vingts ans, Boniface fut néanmoins le plus intransigeant des papes; il poussa à l'extrême les doctrines de Grégoire VII et d'Innocent III, et les condensa en des formules impérieuses qui les firent paraître plus excessives encore. « Le pontife romain, vicaire du Tout-Puissant, écrivait-il, commande aux rois et aux royaumes. » « Il y a deux glaives, disait-il, le spirituel et le temporel. Tous les deux appartiennent à l'Église. L'un est dans la main du pape, l'autre est dans la main des rois; mais les rois ne peuvent s'en servir que pour l'Église, selon l'ordre et avec la permission du pape. Si la puissance temporelle dévie, elle doit être redressée par la puissance spirituelle.... Donc nous déclarons, nous disons, nous décidons, nous prononçons que, pour toute créature humaine, être soumise au pontife romain est absolument une condition de salut. »

Mais l'attentat d'Anagni (7 septembre 1303) brisa Boniface VIII et fit éclater la faiblesse réelle de cette papauté si forte en apparence. Le rêve qu'avaient fait les papes de s'élever au-dessus des rois et des empereurs était à jamais ruiné.

CHAPITRE X

LES CROISADES

On appelle ***Croisades*** les expéditions qui, pendant les onzième, douzième et treizième siècles, furent entreprises par les chrétiens de l'Europe occidentale pour la délivrance de Jérusalem et du tombeau du Christ, tombés au pouvoir des musulmans. Le nom de croisade vient de ce que quiconque prenait part aux expéditions faisait coudre à son vêtement sur l'épaule une croix de drap rouge. Dans ces expéditions, du moins au début, les distinctions de races, de nations, d'états, de royaumes furent pour ainsi dire effacées. Français, Allemands, Italiens formaient comme un seul peuple : *le peuple chrétien*. Aussi a-t-on dit des croisades qu'elles furent les *guerres extérieures de la chrétienté*. Dans toutes ces guerres, la sixième exceptée, les Français ont tenu la première place; c'est de France que sortit de beaucoup le plus grand nombre de croisés. Aussi un contemporain a-t-il appelé ces guerres entreprises au nom de Dieu : *Gesta Dei per Francos : les actes de Dieu par les Français*

CAUSES GÉNÉRALES DES CROISADES LES TURCS

La cause première de toutes les croisades est, en Orient, l'apparition, dans le cours du onzième siècle, d'un nouveau peuple musulman, les *Turcs Seldjoucides*. Originaires du Turkestan, au nord de la Perse, les Turcs, qui appartenaient à la race jaune, détruisirent l'empire arabe de Bagdad. Ils attaquèrent ensuite l'empire byzantin, ils lui enlevèrent l'Asie Mineure et s'emparèrent même de *Nicée*, non loin de la mer de Marmara. Dès lors, ils menaçaient Constantinople et par conséquent l'Europe. Aussi l'empereur de Constantinople, Alexis Comnène demanda-t-il secours au pape Urbain II en 1076.

Deux ans plus tard, les Turcs s'emparèrent de Jérusalem (1078). Jérusalem était aux mains des musulmans arabes depuis plus de quatre siècles (636). Mais les Arabes, pour qui Jérusalem est

une ville sainte, avaient respecté les lieux chers à la piété des chrétiens : le tombeau du Christ, ou Saint Sépulcre, et l'église que les empereurs grecs avaient fait édifier pour l'abriter. Ils s'étaient toujours montrés tolérants et n'avaient jamais mis obstacle aux pèlerinages, devenus, on le sait, extrêmement fréquents au onzième siècle. Au contraire les Turcs fanatiques persécutèrent les pèlerins, leur infligèrent mille avanies, les torturèrent même. En sorte que l'accès de la Terre Sainte se trouva interdit aux chrétiens et qu'il leur devint impossible d'approcher le tombeau de leur Dieu.



COSTUME TURC.

D'après une miniature d'un très ancien manuscrit arabe.

Le costume donné par la miniature est encore aujourd'hui le costume des Syriens musulmans et rappelle celui de nos indigènes algériens. Il consiste en une ample tunique blanche, la gandoura, *et dans un grand manteau sans manches, le* burnous, *dont un pan ramené sur la tête forme le* turban.

LA FOI

Il est facile d'imaginer l'émotion provoquée par une semblable situation chez des hommes pénétrés de cette croyance qu'en visitant le tombeau du Christ ou qu'en souffrant pour le Christ ils obtenaient le pardon de leurs fautes et s'assuraient le bonheur éternel après la mort. Leur fermer Jérusalem, c'était leur fermer la porte du ciel. Mourir pour le Christ, c'était gagner une place en paradis. L'ardeur de la foi en Jésus-Christ fut la seconde cause des croisades. La foi fit partir pour les croisades même des gens qui se savaient incapables de combattre : « Les enfants, les vieilles femmes, les vieillards se préparaient au départ, raconte un contemporain de la première croisade, Guibert de Nogent; *ils savaient bien qu'ils ne combattraient pas, mais ils espéraient être martyrs*. Ils disaient aux guerriers : « Vous, vous êtes vaillants et forts, vous combattrez; nous, nous souffrirons avec le Christ et nous ferons la conquête du ciel. »

CAUSES SECONDAIRES DES CROISADES

La présence des Turcs à Jérusalem, l'ardeur de la foi chez les chrétiens furent les causes déterminantes des Croisades. Mais d'autres causes intervinrent encore. D'abord, l'attrait du voyage en des contrées incon-

nues, le goût des aventures; puis, la passion des combats chez les chevaliers; enfin, chez beaucoup, l'espérance de faire fortune dans cet Orient qui passait à juste titre alors pour le pays de toutes les richesses. Un grand nombre d'hommes partirent pour la Terre Sainte comme partent aujourd'hui pour les États-Unis, le Brésil ou la République Argentine, les émigrants d'Allemagne, d'Italie ou d'Angleterre. Leur pays est trop peuplé, ils y gagnent difficilement leur vie. Ils s'en vont vers des pays neufs où les terres vacantes sont en grand nombre; ils partent avec l'espoir de devenir propriétaires et de vivre à l'aise. Il en fut de même dans notre France au temps des Croisades. Les seigneurs se mettaient en route avec l'espérance de conquérir quelque principauté; les paysans, avec l'espérance de trouver un coin de terre où ils seraient libres; tous, avec la conviction qu'ils préparaient leur salut dans l'autre monde.

LES HUIT CROISADES

Il est d'usage de compter huit croisades. Deux croisades, la première et la quatrième, furent faites et dirigées seulement par des seigneurs : aucun roi n'y prit part. Les six autres furent des expéditions royales.

La *première croisade* (1096-1099), prêchée à Clermont par le pape Urbain II, marquée par la bataille de Dorylée, le siège d'Antioche, aboutit à la conquête de Jérusalem et à la création d'un royaume français en Palestine.

La *seconde croisade* (1147-1149), entreprise pour venir en aide aux Français de Palestine menacés dans Jérusalem, eut pour initiateur le roi de France Louis VII le Jeune. L'empereur d'Allemagne Conrad III fut le compagnon du roi de France. L'expédition aboutit à un désastre en Asie Mineure (1149).

La *troisième croisade* (1189-1192), provoquée par la prise de Jérusalem par Saladin, sultan d'Égypte, fut faite par l'empereur Frédéric Barberousse, le roi de France Philippe Auguste, le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion. Frédéric Barberousse périt pendant l'expédition. Philippe Auguste et Richard prirent Saint-Jean-d'Acre, mais Jérusalem resta à Saladin.

La *quatrième croisade* (1202-1204), entreprise par les seigneurs français et les Vénitiens, fut détournée de son véritable but, l'Égypte et la Palestine; elle aboutit à la prise de Constantinople, à la destruction de l'empire grec et à la création d'un empire latin d'Orient, qui dura environ un demi-siècle.

La *cinquième croisade* (1217-1221), dirigée contre l'Égypte par un seigneur français Jean de Brienne et le roi de Hongrie, ne donna aucun résultat.

La *sixième croisade* (1228-1229), ou croisade de l'empereur Frédéric II, offre cette particularité que le chef de la croisade était excommunié et que, au lieu de combattre les musulmans



ITINÉRAIRES DES PREMIÈRE, TROISIÈME ET QUATRIÈME CROISADES.

Frédéric négocia avec eux ; il obtint pour les pèlerins chrétiens la liberté de se rendre à Jérusalem.

La *septième* (1248-1254) et la *huitième croisade* (1270) furent les croisades de saint Louis. La septième croisade, qui avait pour objectif l'Égypte, centre d'un puissant État musulman, débuta brillamment par la prise de Damiette. Mais les croisés furent surpris par le débordement du Nil, atteints par une épidémie mortelle, enveloppés par les musulmans, et contraints de se rendre. Saint Louis n'obtint la liberté de ses chevaliers qu'au prix d'une énorme rançon, et sa propre liberté qu'en rendant Damiette.

La huitième croisade, ou croisade de Tunis (1270), se termina par la mort de saint Louis, atteint de la peste sous les murs de la place. Ce fut la dernière croisade.

De toutes ces croisades, la plus intéressante et la plus importante est la première, en raison de l'enthousiasme qu'elle provoqua, du grand nombre d'hommes qui y prirent part, et parce que seule elle atteignit le but poursuivi, la *conquête de Jérusalem*.

LA PREMIÈRE CROISADE

PRÉDICATION DE LA PREMIÈRE CROISADE

Le pape ***Urbain II***, qui était Français, avait réuni un concile à Clermont, en Auvergne, pour s'occuper de la réforme du clergé de France. Le dernier jour du concile, le 28 novembre 1095, en présence d'une foule de prélats, de prêtres, de chevaliers venus du centre et du midi, Urbain II raconta les souffrances endurées par les pèlerins en Palestine et termina en appelant les chrétiens aux armes pour la délivrance du Saint Sépulcre. A la fin de son discours il avait rappelé cette parole du Christ : « Renonce-toi toi-même, prends ta croix et suis moi ». Aussitôt tous ceux qui étaient présents firent avec des morceaux d'étoffes des croix qu'ils s'attachèrent sur l'épaule en criant : « Dieu le veut ! » C'est ce qu'on appela *prendre la croix* ou *se croiser*.

Après le concile de Clermont, le pape fit une tournée de prédication dans le centre et le midi de la France. En même temps il adressait à tous les évêques une circulaire les invitant à prêcher et à faire prêcher la croisade. Il promettait à quiconque prendrait part à l'expédition la rémission de ses péchés et une amnistie, même pour les crimes. Les femmes, les enfants, les biens des croisés étaient déclarés inviolables et placés sous la protection de l'Église tant que durerait l'expédition.

ERRE L'ERMITE

L'un des plus puissants auxiliaires du pape, dans le nord de la France, fut un moine originaire des environs d'Amiens, ***Pierre***, surnommé l'***Ermite***. Contrairement à la légende, il n'assista pas au concile de Clermont et ne fut pas l'initiateur de la première croisade, dont l'honneur doit revenir tout entier à Urbain II. Il fut seulement le plus éloquent des nombreux moines qui prêchèrent la croisade selon les instructions du pape. Partout où il passa il souleva un extraordinaire enthousiasme. C'était un petit homme maigre, brun, avec une longue barbe et des yeux très vifs. « Il allait nu-pieds, dit Gui-

bert de Nogent qui l'avait vu; il portait sur la peau une tunique de laine, sur les épaules une longue robe à capuchon. Le pain était sa seule nourriture; jamais il ne buvait de vin. Quelque chose de divin se sentait dans ses moindres mouvements, dans toutes ses paroles; c'était au point que le peuple arrachait, comme si c'eût été des reliques, les poils du mulet qu'il montait. »

LA CROISADE POPULAIRE

« Les Comtes et les Chevaliers commençaient à peine leurs préparatifs, dit encore Guibert de Nogent, que déjà les pauvres faisaient les leurs avec une ardeur que rien ne pouvait arrêter. Chacun délaissait sa maison, sa vigne, son patrimoine, les vendait à bas prix. On se hâtait de convertir en argent tout ce qui ne pouvait pas servir au voyage. Des pauvres ferraient leurs bœufs comme des chevaux et les attelaient à des chariots sur lesquels ils mettaient quelques provisions et leurs petits enfants. »

Trois mois à peine après la prédication d'Urbain II à Clermont une horde de quarante ou cinquante mille personnes de tout âge et de tout sexe se mettait en route sous la direction de Pierre l'Ermite et d'un pauvre chevalier, *Gauthier sans Avoir*. Elle passa le Rhin : elle fut alors rejointe par une armée toute pareille de pèlerins allemands. Pillant pour vivre, elle souleva les fureurs de tous les peuples chez qui elle passa, Hongrois, Serbes, Bulgares, Grecs. Quand ces pauvres gens, qui depuis leur départ demandaient à chaque ville si ce n'était pas là Jérusalem, furent arrivés à Constantinople, l'Empereur se hâta de les faire transporter sur la rive d'Asie. Ils furent presque immédiatement exterminés par les Turcs dans le voisinage de Nicée.

LA CROISADE SEIGNEURIALE

Pendant ce lamentable épisode, l'armée des Croisés s'organisait. La mise en route avait été fixée par le pape au 15 août 1096. Le pape avait également réglé l'itinéraire des quatre corps de l'armée chrétienne : leur concentration devait se faire sous les murs de Constantinople.

Les Français du Midi, conduits par le comte Raymond de Toulouse, passèrent par le nord de l'Italie, la Dalmatie, la Croatie, la Serbie et la Bulgarie.

Les Français du Nord, conduits par Godefroy de Bouillon et Baudouin de Flandre, traversèrent l'Allemagne et la Hongrie.

Les Normands d'Italie, commandés par Tancrède et Bohé-

mond, embarqués à Brindisi, traversèrent l'Albanie et la Macédoine.

Les Français de l'Ile de France gagnèrent l'Italie et suivirent le même itinéraire que les Normands.

Aucun roi ne prenait part à l'expédition : le roi de France Philippe et l'empereur Henri IV étaient excommuniés. Le pape était le chef suprême de la croisade. Il avait délégué ses pouvoirs avec le titre de légat à l'évêque du Puy, Adhémar de Monteil.

L'ARMÉE DES CROISÉS

L'arrivée des Croisés devant Constantinople y jeta l'épouvante, tant ils étaient nombreux. Un témoin, la fille de l'Empereur Alexis, Anne Comnène, a écrit : « On eût dit l'Europe entière arrachée de ses fondements. » Peut-être étaient-ils un million ; mais dans ce nombre il n'y avait probablement pas plus de trois cent mille combattants. L'armée croisée était en réalité *un peuple en marche*, quelque chose d'analogue aux colonnes de barbares envahissant l'Empire romain. Bien des chevaliers emmenaient avec eux femmes, enfants, serviteurs, même leurs chiens et leurs oiseaux de chasse. Beaucoup de pèlerins incapables de combattre s'étaient joints aux guerriers, comptant ainsi être en sûreté. Cette prodigieuse masse d'hommes devait être plus nuisible qu'utile ; il y avait de grandes difficultés pour la nourrir. Elle encombrait l'expédition et faillit plus d'une fois la perdre.

MARCHE A TRAVERS L'ASIE MINEURE

L'Empereur Alexis désirait se débarrasser le plus vite possible des Croisés, il leur fournit les moyens nécessaires pour passer en Asie. Les Croisés s'enfoncèrent sur le plateau d'Asie Mineure dont ils s'ouvrirent l'accès en battant les Turcs à *Dorylée* (1er juillet 1097). Sur le plateau, en été, sous un ciel sans nuage, avec un soleil de feu, la chaleur est insupportable ; la terre est brûlée et sans un brin d'herbe ; l'eau manque complètement. Les Croisés souffrirent atrocement. La chaleur leur était rendue plus intolérable encore par leur mauvais équipement, les lourdes chemises de mailles d'acier, les casques qui emprisonnaient la tête. La soif tuait les gens par centaines. « Les hommes les plus robustes, a dit un témoin, se couchaient sur le sable, fouillaient la surface brûlante pour trouver en dessous le sol frais et y coller leur bouche desséchée. Les animaux eux-mêmes ne résistaient pas. » Les chevaux surtout périssaient en grand nombre. « Faute de bêtes de somme, a raconté un Croisé, nous chargions nos bagages sur des mou

tons, des chèvres, des porcs et des chiens. On vit maint chevalier réduit à monter un bœuf en guise de cheval de bataille. » En outre, les Turcs, accoutumés au climat, vêtus convenablement, montés sur des chevaux légers et rapides, harcelaient sans cesse l'armée, couraient sur ses flancs, la lardaient de flèches.

LES CROISÉS EN SYRIE ANTIOCHE

Après avoir traversé au prix de fatigues inouïes la chaîne du Taurus, aussi haute que les Pyrénées, les Croisés débouchèrent sur la côte de Syrie. Ils furent arrêtés par la ville d'*Antioche*, une place forte établie au flanc d'une montagne et défendue par une enceinte garnie de quatre cents tours. Ils l'assiégèrent pendant huit mois. Ils étaient sur le point de périr eux-mêmes, pris entre la place et une armée turque, quand le Normand Bohémond se fit livrer par un traître une tour de l'enceinte.

Les Croisés purent se refugier dans la place. Ils y furent aussitôt assiégés par les Turcs, et bientôt en proie à une effroyable famine : quand on eut mangé tous les animaux, on mangea du cuir, de l'herbe et jusqu'à de la chair humaine, les corps des Turcs tués dans les escarmouches. Le découragement s'était emparé des chefs; beaucoup songeaient à s'enfuir. Mais chez les soldats et les pèlerins, la foi au succès final restait ardente, et la volonté d'arriver à Jérusalem inébranlable. La découverte dans une église d'une lance qu'on dit être celle dont avait été percé le flanc du Christ sur la croix, exalta les courages au plus haut point et, dans une sortie, les Croisés exténués cependant par la faim mirent les Turcs en pleine déroute. La marche en avant put être reprise.

LA PRISE DE JÉRUSALEM

Le 1er juillet 1099, trois ans après leur départ, les Croisés aperçurent enfin Jérusalem : il y en eut qui moururent de joie. L'armée chrétienne était extraordinairement réduite. Elle ne comprenait pas plus de 40000 hommes à bout de force. De Nicée à Jérusalem les Croisés avaient laissé 600 000 cadavres sur les routes d'Asie. Les deux sièges d'Antioche leur avaient à eux seuls coûté 200 000 hommes.

On commença les préparatifs d'un siège; mais Jérusalem était bien fortifiée, elle avait une nombreuse garnison, et les Musulmans avaient détruit tous les puits autour de la ville. Une fois encore les Croisés étaient en péril de mourir de soif. Ils tentèrent alors une héroïque folie. Le vendredi 15 juillet 1099,

à trois heures, jour et heure de la mort du Christ, ils donnèrent l'assaut. Ils avaient construit une tour de bois, un beffroi, qu'ils parvinrent à pousser sur des rouleaux contre le rempart. Un pont volant fut jeté du beffroi sur la muraille, dont les Croisés purent occuper une partie ; ils s'emparèrent ensuite d'une porte,



JÉRUSALEM. — Photographie prise du mont des Oliviers.

Au premier plan, semées de quelques arbres, les pentes du mont des Oliviers ; puis une partie de la vallée de Josaphat. Le terrain remonte jusqu'au pied des murailles. On aperçoit la coupole de la Mosquée d'Omar, *élevée par Omar, le conquérant arabe de Jérusalem* (636), *sur l'emplacement de l'ancien Temple. C'est là qu'eut lieu un effroyable massacre des Musulmans après la prise de la ville par les Croisés. Ceux-ci avaient donné l'assaut du côté opposé, vers le nord-ouest. Au lointain, on aperçoit les collines hautes de* 800 *mètres qui dominent le petit plateau sur lequel s'élève Jérusalem*

et pénétrèrent en masse dans la place. Ils y firent un carnage effroyable : « Dans le portique de Salomon et dans le Temple, écrivit Godefroy de Bouillon au pape, les nôtres chevauchaient dans le sang immonde des Sarrasins, et leurs montures en avaient jusqu'aux genoux. »

LE ROYAUME LATIN DE JÉRUSALEM

La conquête faite, il fallait l'organiser pour la garder et pour mettre le tombeau du Christ à l'abri de tout retour offensif des Musulmans. De là, la création du royaume latin de Jérusalem. Les Croisés offrirent la couronne à ***Godefroy de Bouillon***. C'était l'homme

le plus populaire de l'armée pour sa bravoure, la simplicité de ses manières, sa bonne grâce et sa modération. Par humilité, il refusa le titre de roi et, dans la ville où le Christ avait été couronné d'épines, il ne voulut être appelé qu'*avoué*, c'est-à-dire défenseur du Saint Sépulcre.

Au royaume de Jérusalem, qui comprenait la Palestine, on rattacha les principautés que plusieurs des chefs de la Croisade avaient conquises au cours même de l'expédition : la principauté d'*Edesse*, occupée par Baudouin de Flandre; celle d'*Antioche*, qui appartenait à Bohémond; celle de *Tripoli*, à Raymond de Toulouse. Après quoi la plupart des survivants rentrèrent en Europe : il ne resta pas cinq cents chevaliers en Palestine.

Ceux-là, avec Godefroy de Bouillon et ses successeurs, s'accommodèrent très vite à leur nouvelle patrie : ils en adoptèrent les usages, la façon de vivre, le costume. La violence de leurs passions religieuses s'adoucit; ils surent se concilier les Syriens; ils ménagèrent les Musulmans et les employèrent souvent. Aidés par les commerçants de Marseille, de Gênes, de Venise, qui y trouvaient leur profit, ils firent la conquête de toutes les villes maritimes de la Syrie, Jaffa, Saint-Jean-d'Acre, Beyrouth. Du côté de la terre, ils soumirent le pays au delà du Jourdain et jusqu'à la mer Rouge; ils construisirent, pour couvrir la Palestine, de puissantes citadelles dont il subsiste encore aujourd'hui des ruines imposantes.

LES ORDRES RELIGIEUX MILITAIRES

Pour concourir à la défense de la Palestine, on organisa des ordres de *moines soldats*. Ces ordres furent au nombre de trois : les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, ou *Hospitaliers*; les chevaliers du Temple, ou *Templiers*; les chevaliers *Teutoniques*. Ils étaient soumis à toutes les obligations religieuses des moines de l'Occident; ils faisaient comme eux vœu d'obéissance et de pauvreté; ils étaient, en outre, voués au métier des armes. La règle était sur ce point très rigoureuse. Le Templier, par exemple, devait toujours accepter le combat, fût-ce seul contre trois, et ne devait jamais consentir à se rendre.

Le costume de ces moines-soldats révélait leur double caractère. Ils portaient l'armure du chevalier, et par-dessus, la robe du moine. Elle était noire avec une croix blanche sur la poitrine pour les *Hospitaliers*; blanche avec une croix rouge pour les

Templiers. Ces moines formèrent pour ainsi dire l'armée permanente de la Palestine. Les Hospitaliers avaient été institués l'année même de la prise de Jérusalem, pour donner asile aux pèlerins, les soigner et les escorter. Les Templiers furent



LE KRAK DES CHEVALIERS.

État actuel. — D'après une photographie de M. Raymond Kœchlin.

Les Croisés établis en Palestine et en Syrie y construisirent de puissantes citadelles. L'une des plus célèbres est le Krak des Chevaliers, *ainsi nommé parce que les Hospitaliers le possédèrent de* 1145 *à* 1271 *et le reconstruisirent en* 1202. *Il servait à couvrir le comté de Tripoli. Comme le Château-Gaillard, il est construit sur un promontoire et domine de* 300 *mètres le fond des vallées qui l'entourent. Du côté de la terre, à droite de la photographie, il était défendu par des tours formidables. L'ensemble comprend deux enceintes concentriques garnies de tours rondes ou carrées. La seconde enceinte, élevée sur un talus intérieur, domine la première et comprend un énorme donjon, dressé au-dessus de la tour carrée de la première enceinte et du pont conduisant à l'unique porte. Le château a* 200 *mètres de long sur* 140 *de large. Sa garnison était de* 2000 *hommes. Comparer, page* 110, *le Château-Gaillard, construit à peu près à la même époque.*

créés en 1119. Les fondateurs des deux ordres étaient Français. Ces ordres acquirent rapidement une grande puissance. Ils eurent des maisons ou *commanderies* en grand nombre dans tous les États de l'Europe chrétienne. Les Templiers, à Paris même, possédaient une véritable citadelle. Quant au troisième ordre, celui des *Chevaliers Teutoniques*, c'est-à-dire Allemands, il fut créé seulement à la fin du douzième siècle, en 1197.

RÉSULTATS DES CROISADES

Les Croisades n'eurent pas seulement pour résultat la création en Orient de deux États de courte existence, le royaume chrétien de Jérusalem et l'Empire latin de Constantinople. Elles eurent en Occident même, et particulièrement dans les pays d'où les expéditions étaient parties, des conséquences plus durables et importantes, les unes économiques, les autres politiques.

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les Croisades profitèrent au commerce; elles multiplièrent les relations maritimes entre les villes d'Occident et d'Orient. Le transport des Croisés et des pèlerins enrichit les marins de Marseille, de Gênes, Pise et surtout de Venise. De ces divers ports, deux fois par an, de véritables flottes partaient régulièrement pour la Terre Sainte. Tant que les chrétiens furent maîtres des ports de la Syrie, les négociants de France, d'Italie, etc., purent y venir acheter les riches produits de l'industrie orientale. Les pays d'Orient, pays arabes ou pays grecs, avaient alors une civilisation beaucoup plus avancée que les nôtres. La vue du luxe éveilla chez les Croisés le goût du luxe. L'usage des tapis, des beaux meubles, des armes finement décorées, des étoffes précieuses, des soies, des *damas*, ainsi nommés de la ville où on les fabriquait, des mousselines, etc., s'introduisit en Occident grâce aux Croisades.

RÉSULTATS POLITIQUES

Les Croisades contribuèrent à affaiblir la puissance des seigneurs, d'abord parce qu'elles coûtèrent la vie à des milliers d'entre eux. Elles contribuèrent à appauvrir les survivants.

Les Croisés voyageaient à leurs frais; il leur fallait s'équiper, se nourrir, eux, leurs gens et leurs bêtes. Il leur fallait donc avant de se mettre en route beaucoup d'argent. Pour s'en procurer, ils étaient obligés de vendre une partie de leurs propriétés ou d'emprunter, et par conséquent de donner en gage ces propriétés.

Tous partaient avec l'espoir de s'enrichir. Ceux qui revinrent revinrent ruinés et furent contraints de vendre ou d'emprunter de nouveau. Cet affaiblissement et cet appauvrissement des seigneurs profitèrent aux rois, aux vassaux des seigneurs, et

particulièrement aux habitants des villes qui trouvèrent leurs maîtres disposés à leur vendre des libertés.

Enfin les Français durent aux Croisades une influence politique et commerciale qui fut prépondérante en Orient pendant de longs siècles, et un prestige qui n'a pas disparu. Ils vinrent si nombreux que, pour les Orientaux, jusqu'à nos jours, tous les hommes de l'Occident furent des *Francs*, c'est-à-dire des Français. La langue française se répandit en Syrie, à Chypre, en Arménie, en Morée. Aujourd'hui même en Syrie, et malgré les efforts des autres peuples, Anglais, Allemands, Italiens, Russes, elle est toujours la plus employée des langues européennes et comme la seconde langue des indigènes.

Les centaines d'écoles que les Français ont créées et entretiennent dans le Levant ne font que continuer et perpétuer une tradition dont l'origine remonte aux Croisades, et qu'il est du plus haut intérêt de maintenir pour le profit de nos industriels et de nos commerçants et la grandeur extérieure de notre patrie.

CHAPITRE XI

LES VALOIS ET LA GUERRE DE CENT ANS

LES CAUSES DE LA GUERRE DE CENT ANS — LA GUERRE

AVÈNEMENT DES VALOIS

En 1328, quatorze ans à peine après la mort de Philippe le Bel, la descendance mâle de la branche aînée des Capétiens était éteinte. Philippe le Bel avait cependant laissé trois fils; mais ces fils n'eurent pas de postérité masculine. Quand l'aîné, *Louis X le Hutin* — c'est-à-dire l'Entêté, — mourut, après deux ans de règne, il ne laissait qu'une fille. Son frère *Philippe V le Long*, se hâta de se faire couronner à Reims ; après quoi il réunit une assemblée de nobles, d'évêques et de bourgeois qui approuvèrent le fait accompli. A son tour *Charles IV le Bel*, en 1322, succéda à son frère Philippe qui ne laissait aussi que des filles.

A la mort de Charles le Bel une assemblée de nobles, s'appuyant sur ces deux précédents, déclara « qu'aucune femme, ni par conséquent son fils, ne pouvait, en vertu de la coutume, succéder au royaume de France ». C'est ce qu'on appela beaucoup plus tard la *loi salique*. Cette décision écartait du trône un petit-fils de Philippe le Bel, un neveu des rois défunts, le fils de leur sœur Isabelle, le roi d'Angleterre *Édouard III*. Elle y appelait au contraire un neveu de Philippe le Bel, fils d'un de ses frères, *Philippe de Valois*, qui prit le nom de Philippe VI.

PHILIPPE III LE HARDI.
- Philippe IV le Bel.
  - Louis X.
  - Philippe V.
  - Charles IV.
  - Isabelle.
    - Edouard III.
- Charles de Valois.
  - Philippe VI de Valois.

La couronne passa ainsi à une branche cadette des Capétiens, la branche des **Valois**.

La famille des Valois a régné de 1328 à 1498, soit un peu plus d'un siècle et demi. Elle a donné sept rois à la France : *Phi-*

lippe VI de Valois (1328-1350), *Jean le Bon* (1350-1364), ***Charles V*** (1364-1380), *Charles VI* (1380-1422), *Charles VII* (1422-1461), ***Louis XI*** (1461-1483), *Charles VIII* (1483-1498). D'une façon générale les Valois ont été très inférieurs aux Capétiens. Ils n'ont eu ni leur patience, ni leur sens politique, ni même simplement leur bon sens. Deux furent remarquables, Charles V et Louis XI; mais ils ne sauraient être égalés à Philippe Auguste ou à saint Louis.

Sous les Valois, la France traversa deux crises redoutables : au temps des cinq premiers Valois la *guerre de Cent Ans* (1337-1453); sous Louis XI la *lutte contre la maison de Bourgogne*. Dans les deux crises, l'unité du royaume, patiemment et lentement réalisée par les Capétiens, fut mise en grand péril.

LA GUERRE DE CENT ANS SES CAUSES

La guerre de Cent Ans a eu pour cause immédiate les prétentions d'***Édouard III***, fils et petits-fils de princesses Capétiennes, à la succession Capétienne. Par ses possessions de Guyenne Édouard était *vassal* du roi de France. Quand l'assemblée des nobles eut écarté ses prétentions, Édouard hésita un assez long temps à prêter hommage à celui qui lui était préféré, Philippe de Valois. Il ne le prêta qu'après de laborieuses négociations et presque sur des menaces de guerre (1331). Six ans plus tard il renia l'hommage et réclama de nouveau l'héritage de Philippe le Bel.

Ce changement d'attitude fut en grande partie déterminé par les intrigues de *Robert d'Artois*; puis par des intérêts commerciaux importants et la question de la *Flandre*.

Robert d'Artois était le beau-frère du roi de France. Coupable de faux, accusé de complot contre la vie de Philippe de Valois, il s'était enfui en Angleterre pour échapper au châtiment. Là il ne cessait d'exciter Édouard à faire valoir ses prétentions.

La Flandre, c'est-à-dire la plus grande partie de notre département du Nord et toute la partie occidentale de la Belgique actuelle jusqu'à l'Escaut et à ses embouchures, formait un comté et faisait partie du royaume de France. Les Flamands, laborieux, tenaces, énergiques, s'étaient enrichis par la fabrication et le commerce des draps. De bonne heure ils avaient arraché à leur comte des libertés et des franchises qui faisaient de leurs villes de véritables républiques. Les *Communes flamandes*, Bruges,

Gand, Ypres, etc., étaient les plus fortement organisées de toute la France et les plus jalouses de leurs franchises. Elles ne voulaient supporter aucune intervention du comte et admettaient difficilement l'intervention du roi.

En 1325, les habitants de Bruges avaient arrêté le comte de Flandre, Louis de Nevers, et l'avaient enfermé à la halle aux épices. Aussitôt après son couronnement, Philippe VI était accouru pour venger l'injure faite au comte et il avait battu les révoltés à *Cassel*. De là une vive irritation contre Philippe.

Cette irritation s'accrut quand Edouard III interdit l'exportation des laines anglaises, indispensables aux drapiers flamands, et entreprit de créer en Angleterre l'industrie des draps (1336-1337). Ces mesures devaient ruiner la Flandre. Un bourgeois de Gand, *Jacques Artevelde*, se rendit auprès d'Édouard, obtint qu'il rapportât son interdiction, et lui promit que les Flamands le reconnaîtraient pour souverain légitime s'il prenait le titre de roi de France.

A ces causes immédiates et particulières s'ajoutèrent des causes lointaines et générales : d'abord la tradition de rivalité créée par la première guerre de Cent Ans entre Capétiens et Plantagenets; puis les besoins des Anglais, qui tiraient de leurs possessions de France les produits qui leur manquaient, les vins en particulier. La Guyenne leur fut au Moyen Age aussi nécessaire que leurs colonies aujourd'hui.

LES PÉRIODES DE LA GUERRE

La guerre commença en 1337 par un défi solennel d'Édouard III à Philippe VI. Elle se termina en 1453, cent seize années plus tard. Toutefois Anglais et Français ne se sont pas battus pendant cent seize ans sans interruption. Il y eut, surtout au début, bien des trêves. En fait il y eut cinquante-cinq années de guerre et soixante et une années de paix apparente ou réelle entre Anglais et Français.

La guerre s'est déroulée sous les règnes de Philippe VI, de Jean le Bon, de Charles V, de Charles VI et de Charles VII.

Sous Philippe VI et Jean le Bon, de 1337 à 1360 les Anglais conquirent presque tout l'Ouest de la France. Charles V de 1360 à 1378 leur reprit, aidé de Du Guesclin, les territoires perdus.

Sous Charles VI et au début du règne de Charles VII, de 1413 à 1429, les Anglais conquirent toute la France au Nord de la Loire. L'apparition de Jeanne d'Arc (1429) mit fin à leurs victoires. De 1429 à 1453 ils furent expulsés du royaume.

PHILIPPE VI JEAN LE BON

Sous les règnes de Philippe VI et de Jean le Bon, la guerre fut marquée par de terribles désastres pour la France. Sous Philippe VI ce fut d'abord la destruction de la flotte française surprise dans le port de *l'Écluse* (1340), défaite importante; car la destruction de sa flotte mit le roi de France dans l'impossibilité de prendre



UN NAVIRE AU TEMPS DE LA GUERRE DE CENT ANS.
D'après une miniature du quinzième siècle.

Le miniaturiste du quinzième siècle, plus habile cependant que son confrère du neuvième siècle (voir page 71), a, comme lui et pour les mêmes raisons, grossi les personnages principaux. Les navires n'étaient pontés, c'est-à-dire couverts, qu'à leurs extrémités. On appelait châteaux *les constructions élevées à l'avant et à l'arrière et sur lesquelles sont ici à l'arrière deux trompettes, à l'avant un matelot carguant une voile. Les bateaux de guerre ne différaient pas des bateaux de transport : ceux qui figurèrent à la bataille de l'Écluse, étaient du modèle de celui-ci.*

l'offensive et de porter la guerre en Angleterre. Puis en 1346 Édouard III envahit la France à la tête d'une puissante armée. Il ravagea la Normandie, s'approcha de Paris jusqu'à Saint-Germain. Obligé de se retirer devant les forces supérieures de Philippe VI, il remporta à **Crécy** (26 août 1346) une éclatante victoire.

Cette victoire lui permit de mettre le siège devant Calais qui, après une héroïque résistance, fut obligé de se rendre (1347). Les Anglais eurent désormais sur les côtes françaises de la Manche un port qui les mit à même de débarquer leurs armées quand et comme ils le voulurent.

La guerre, interrompue grâce à l'intervention du pape, reprit en 1355 sous Jean le Bon. Celui-ci atteignit l'armée du Prince de Galles non loin de **Poitiers**, à *Maupertuis*. Mais la bataille fut engagée et livrée par lui avec une telle maladresse, que l'armée française, supérieure en nombre à l'armée anglaise, fut totalement défaite : le roi Jean lui-même fut fait prisonnier (19 septembre 1356).

Ce désastre eut pour résultat le traité de *Brétigny* (1360) par lequel Jean cédait à Édouard III le Poitou, la Saintonge, le Limousin et le Périgord.

CHARLES V

La paix de Brétigny ne donna pas le repos à la France. Délivrée des Anglais, elle fut ravagée par des bandes de soldats sans travail, qui formèrent les ***Grandes Compagnies***. Charles V parvint à délivrer son royaume de ces bandes avec l'aide de *Du Guesclin*, qui les entraîna partout où l'on se battait encore : en Bretagne, où deux prétendants, l'un soutenu par les Anglais, l'autre soutenu par le roi de France, se disputaient la couronne ducale ; en Espagne où, dans les mêmes conditions, deux frères se disputaient la couronne de Castille.

En même temps, Charles V faisait fortifier toutes les villes et tous les bourgs. Quand, en 1369, la guerre anglaise recommença, les armées de Charles V eurent ordre de ne jamais livrer de grande bataille ; elles épuisèrent les armées ennemies en les harcelant sans trêve. Dirigées par Du Guesclin, elles reprirent une à une les villes cédées à la paix de Brétigny. En 1380, à la mort de Charles V, les Anglais ne possédaient plus en France que Bayonne, Bordeaux, Brest, Cherbourg et Calais.

CHARLES VI

Il y eut alors, sans qu'aucun traité eût été signé et par suite de révolutions dynastiques en Angleterre, une période de trente-cinq années de paix. La guerre recommença en 1413, sous le règne de Charles VI. Elle devait



LA FRANCE EN 1429.

La carte indique les pays occupés par les Anglais au moment de l'apparition de Jeanne d'Arc.

durer sans interruption jusqu'à 1444, c'est-à-dire pendant trente et un ans. C'est le plus long épisode de la guerre de Cent Ans.

La France était alors en proie à la guerre civile. Charles VI était fou. Le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, son cousin germain, avait fait assassiner le duc d'Orléans, Louis, frère de Charles VI (1407). De là des luttes sanglantes entre les partisans de Jean sans Peur, appelés les *Bourguignons*, et les par-

tisans du fils du duc d'Orléans, Charles, appelés les *Armagnacs*. Ils se disputaient la possession de Paris et du roi pour pouvoir gouverner sous son nom. Les Armagnacs tenaient l'un et l'autre quand le roi d'Angleterre Henri V recommença la guerre. Il écrasa les Armagnacs à ***Azincourt*** (14 octobre 1415).

A la suite de cette défaite, les Bourguignons redevinrent les maîtres de Paris. Mais le duc de Bourgogne, se sentant trop faible pour résister seul aux Anglais, essaya de se réconcilier avec les Armagnacs, qui avaient avec eux l'héritier du trône, le fils de Charles VI, le *dauphin Charles*. Dans une entrevue à Montereau (septembre 1419), Jean fut assassiné.

Son fils, Philippe le Bon, ne songea plus qu'à le venger. Par le traité de ***Troyes*** (1420), il s'allia au roi d'Angleterre Henri V. Par ce traité il reconnut Henri, marié à Catherine, fille de Charles VI, pour héritier de la couronne de France, au détriment du dauphin Charles que son père déshéritait. Les couronnes de France et d'Angleterre seraient désormais réunies. Henri et Charles VI moururent en 1422. Aussitôt, avec l'appui du duc de Bourgogne, Henri VI, fils d'Henri V et de Catherine, fut proclamé à Paris roi de France et d'Angleterre. De son côté le dauphin Charles alors à Bourges se proclama roi.

CHARLES VII Grâce à l'alliance avec le duc de Bourgogne, les Anglais étaient alors maîtres, outre la Guyenne, de tout le Nord de la France. La Loire formait à peu près la frontière septentrionale des pays encore soumis à Charles VII, appelé par ironie le *roi de Bourges*.

La cause de Charles VII paraissait tout à fait compromise. Charles, entouré de favoris, dépensait en fêtes le peu d'argent qu'il avait et *perdait gaiement son royaume*. En 1428, les Anglais venaient assiéger Orléans, la clef de la Loire. La ville allait succomber quand apparut ***Jeanne d'Arc***.

Jeanne, le 8 mai 1429, débloqua Orléans. Le 18 juin, elle remportait la victoire de Patay. Le 17 juillet, elle faisait sacrer Charles VII à Reims. Après une tentative malheureuse sur Paris (8 septembre), on la tint inactive pendant tout l'hiver. Elle fut prise par les Bourguignons le 14 mai 1430, sous les murs de Compiègne. Les Bourguignons la vendirent aux Anglais. Ceux-ci lui firent faire son procès à Rouen comme hérétique. Elle fut brûlée vive sur la place du Vieux-Marché, le 30 mai 1431.

Jeanne avait fait commencer des négociations pour réconcilier

le duc de Bourgogne et Charles VII. Ces négociations aboutirent en 1435, au traité d'*Arras*. Par suite les Anglais se trouvèrent considérablement affaiblis. Partout les habitants se soule-



UNE BATAILLE PENDANT LA GUERRE DE CENT ANS.

Bataille de Crécy, d'après une miniature d'un manuscrit de Froissart.

A gauche des chevaliers français se battent avec leurs propres soldats, les arbalétriers génois. D'autres fuient; l'un d'eux porte l'oriflamme *rouge avec le nom de* Saint-Denis *: c'était le drapeau des rois de France en campagne; il était pendant la paix déposé à l'abbaye de Saint-Denis. A côté la* bannière *royale, carrée, bleue à trois fleurs de lis d'or. Au fond, le roi Philippe cherchant asile dans un château. — A droite les archers et les chevaliers anglais avec un drapeau pareil à l'oriflamme, portant le nom de Saint-Georges, patron des soldats anglais. — La miniature montre bien comment s'armait et se tirait l'arbalète, ainsi que la façon dont les Anglais maniaient leurs arcs et plaçaient leurs flèches à terre.*

vaient contre eux. En 1436, Charles VII rentrait dans Paris. En 1444, les Anglais demandaient une trêve. Charles l'employa à s'organiser une armée. Il créa les *Compagnies d'ordonnance*. Ces compagnies lui assurèrent la victoire quand la guerre reprit, d'abord à ***Formigny*** (1450), puis à ***Castillon*** (1453). Les Anglais étaient chassés de France. Ils conservaient bien

encore Calais; mais en revanche ils avaient perdu Bordeaux et la Guyenne qu'ils possédaient avant la guerre.

LES ARMÉES — CRÉCY
LES GRANDES COMPAGNIES — DU GUESCLIN

L'ARMÉE ANGLAISE Dans toutes les grandes batailles, jusqu'au règne de Charles VII, les Anglais ont été victorieux. Ils ont dû ces succès répétés à l'organisation de leur armée.

Édouard III avait établi ce que nous appelons le service militaire obligatoire et universel. Tout Anglais était soumis au service de seize à soixante ans. Chacun devait s'équiper selon sa fortune. Par exemple quiconque, noble ou simple bourgeois, possédait un revenu d'au moins vingt livres — 20 000 francs — devait avoir un cheval et l'équipement complet du chevalier.

La cavalerie n'était que la partie secondaire de l'armée anglaise. L'élément principal était l'infanterie. Cette infanterie était recrutée avec soin parmi les hommes les plus vigoureux et les meilleurs tireurs. Elle se composait de *coutilliers* et d'*archers*. Les coutilliers devaient leur nom à leur arme, un long couteau, ou mieux une sorte de baïonnette emmanchée à l'extrémité d'un long bâton. La lame très effilée pouvait glisser aisément par le moindre défaut d'une armure. Les archers portaient un arc en bois d'if, long de près de deux mètres, mais très léger. A la ceinture ils avaient une *trousse* garnie de flèches. En bataille, l'archer anglais vidait le contenu de sa trousse à terre et plaçait le pied gauche sur les flèches : il n'avait qu'à se baisser pour les prendre. Le jeu de l'arc était le seul permis en Angleterre aux jours de fête. Aussi les archers anglais étaient-ils de remarquables tireurs. Ils ne manquaient guère le but à 200 mètres et l'arc portait à 360 mètres, plus loin que les fusils à la veille des campagnes de Napoléon Ier.

D'autre part, l'arc se maniait avec une extrême facilité et permettait de lancer de dix à douze flèches par minute. Dans le même temps, avec la lourde arbalète employée par les Français, on ne lançait pas plus de trois à quatre traits ou *carreaux*. L'arc anglais était donc une véritable arme *à tir rapide*.

Mais la principale supériorité de l'armée anglaise était sa discipline. Les hommes savaient obéir et combattre au rang que leur assignait la volonté du chef, fût-ce le dernier. Le fait était surtout frappant pour la cavalerie. C'est que la fortune seule et

non plus la naissance déterminait l'arme dans laquelle on servait : on trouvait côte à côte parmi les *hommes d'armes* — c'est-à-dire parmi les chevaliers — d'Édouard III, des bourgeois et des nobles. Ses cavaliers n'avaient point l'orgueil féodal des chevaliers français. En fait, les rois d'Angleterre eurent une *cavalerie*, les rois de France, pendant plus d'un siècle, n'eurent qu'une *chevalerie*.

L'ARMÉE FRANÇAISE

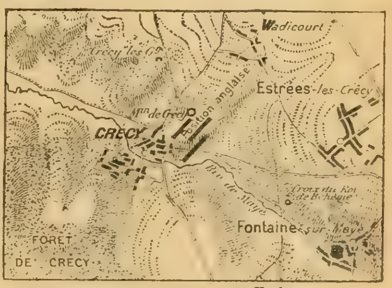
Les chevaliers français n'admettaient guère qu'on leur commandât ; ils n'admettaient pas davantage de n'être pas tous placés sur le même rang, le premier, quand il fallait charger. Ils avaient le plus profond mépris pour quiconque n'était pas noble et spécialement pour les fantassins.

Ceux-ci, contrairement à ce qui avait lieu chez les Anglais, ne formaient que la moindre partie de l'armée. Le plus souvent, ils n'étaient même pas Français : c'étaient des mercenaires, en général des Génois, armés de l'incommode arbalète.

LA BATAILLE DE CRÉCY

La bataille de Crécy permet de saisir sur le vif la différence de caractère des deux armées et les causes de la supériorité des Anglais.

Édouard III battait en retraite en hâte avec ses trente mille hommes, poursuivi depuis Saint-Germain par les soixante mille hommes du roi de France. Un moment il put se croire perdu : il était pris entre les Français et la Somme dont tous les ponts étaient coupés ou gardés. Heureusement pour lui on lui révéla l'existence d'un gué, la *Blanche Taque*. Il put s'échapper et prendre deux jours d'avance sur le roi de France. Il profita de cette avance pour choisir une bonne position de combat sur un coteau en pente douce, au nord de Crécy. Il divisa son armée en trois corps, disposés en éche-



CHAMP DE BATAILLE DE CRÉCY.

Le plan représente le pays tel qu'il est actuellement. La ville de Crécy, en 1346, n'était pas aussi étendue qu'aujourd'hui. Les colonnes françaises venaient de l'est, c'est-à-dire de la droite de la carte. Les traits noirs au-dessous du moulin de Crécy représentent les trois corps de l'armée anglaise.

lons au flanc du coteau. Le premier corps était commandé par son fils, le prince de Galles ; lui-même, à la tête du troisième, formant réserve générale, s'établit en haut de la pente au pied d'un moulin. L'armée anglaise se reposa dans cet ordre pendant toute la journée du vendredi 25 août.

Le samedi 26, dans la matinée, Philippe était parti d'Abbeville à la recherche de l'armée anglaise. Il avait fait passer devant les fantassins génois au nombre de quinze mille. Le reste de l'armée, trente-cinq à quarante mille cavaliers, s'avançait sans aucun ordre, encombrant les routes, débordant sur les champs. Quatre chevaliers envoyés en éclaireurs ayant découvert l'armée anglaise en bel ordre, immobile sur ses positions, revinrent en hâte avertir Philippe. Il fallait, disaient-ils, arrêter immédiatement l'armée, de façon à pouvoir rassembler tous les corps, et leur permettre de se reposer. On attaquerait le lendemain, après avoir reconnu la position de l'ennemi.

Philippe, trouvant l'avis des plus sages, ordonna immédiatement de faire halte. Les têtes de colonne obéirent. Mais les chevaliers qui se trouvaient à l'arrière refusèrent de s'arrêter, déclarant qu'ils voulaient être aussi près de l'ennemi que les premiers. Ceux-ci à leur tour, pour ne pas se laisser dépasser, reprirent la marche en avant, et brusquement les chevaliers français, dans un extraordinaire désordre, se trouvèrent en face de l'ennemi. Ils l'aperçurent de l'autre côté d'un vallon, les hommes assis, les casques posés devant eux, attendant au repos, en ordre de bataille : « les archers tout devant placés en manière de herse » ; derrière eux, les coutilliers, puis, en troisième ligne, les hommes d'armes, pied à terre.

Quand les premiers cavaliers français apparurent, les Anglais se levèrent comme un seul homme. A ce spectacle, Philippe perdit tout sang-froid : « le sang lui bouillait dans les veines ». Bien que la plus grande partie de son monde lui manquât, bien qu'hommes et chevaux fussent accablés par une marche de six heures sous un ciel orageux, sans arrêt, sans nourriture, il donna l'ordre d'attaquer et de porter les Génois en avant.

Il était trois heures. Juste à ce moment un gros orage éclata avec une pluie « si grosse et si serrée, que c'était merveille ». Cette pluie détrempa le sol où les Anglais avaient ouvert plusieurs fossés, et le rendit plus difficile encore pour les chevaux. Quand le soleil réapparut, il frappait les Français en plein visage, les aveuglant.

Les Génois déployés en ligne descendirent la pente du vallon en criant « pour troubler les Anglais ». Ils poussèrent ainsi trois clameurs, s'arrêtant chaque fois, puis reprenant leur marche. Les Anglais ne bougèrent pas. Mais quand les Génois, à portée d'arbalète, commencèrent à tirer, les archers anglais « avançant un petit » ripostèrent. Leurs arcs à tir rapide firent pleuvoir les flèches « si drues qu'il semblait que ce fût de la neige ». Sous cette averse de projectiles les Génois se débandèrent.

Mais alors ils vinrent se heurter à la chevalerie française à qui cette retraite parut une trahison. « Tuez toute cette ribaudaille, cria-t-on; ils nous embarrassent et tiennent la voie sans raison! » Les chevaliers commencèrent à charger les Génois. Ceux-ci se défendirent : il y eut alors, dans le creux du vallon, un véritable combat entre les quinze mille Génois et les chevaliers, sous les yeux des archers anglais qui, tirant à outrance sur cette cohue, augmentèrent effroyablement le désordre.

Après cette échauffourée il n'y eut pas réellement de bataille, mais seulement une série de charges — quinze en tout — menées par les escadrons de chevaliers, au fur et à mesure qu'ils débouchaient sur le champ de bataille. Le soleil était couché que les chevaliers chargeaient encore. Un moment, sous leur masse, le premier corps anglais avait paru plier : la seconde ligne était alors accourue à la rescousse, et son intervention avait suffi pour rétablir le combat. Quand tout fut fini, quand les derniers chevaliers français eurent abandonné le champ de bataille, alors seulement le roi Édouard, faisant allumer falots et torches, quitta sa position de réserve et, descendant dans le vallon à la tête de sa division, vint embrasser son fils devant toute l'armée.

Par prudence, on passa encore la nuit sous les armes. Le lendemain matin seulement, on rompit les formations de combat et l'on compta les morts. Les Anglais n'avaient perdu qu'une centaine d'hommes; les Français laissaient près de quatre mille des leurs sur le terrain, dont douze à quinze cents chevaliers. Parmi ceux-ci le vieux roi de Bohême, *Jean de Luxembourg*, beau-père de Philippe VI. Il était aveugle, mais il avait exigé de son escorte qu'elle le conduisît assez avant pour qu'il pût frapper au moins un coup d'épée. Quant à Philippe VI, après avoir eu deux chevaux tués sous lui, il avait été entraîné de force par les siens loin du champ de bataille à la nuit tombante. Il s'en vint demander asile dans un château voisin, dont on ne lui ouvrit pas la porte sans hésitation.

LES GRANDES COMPAGNIES

Les armees du roi de France ne se composaient pas seulement de seigneurs. Ceux-ci, on le sait, ne devaient, en vertu des coutumes féodales, qu'un certain nombre de jours de service par an: leur service fait, ils pouvaient se retirer. Pour des guerres prolongées et des opérations plus compliquées que les coups de main des temps féodaux, il fallait aux rois des hommes qui fussent constamment à leur disposition. Ils en eurent pour de l'argent, en payant une *solde*. Philippe Auguste avait eu déjà des *bandes* ou *routes* de soldats. Philippe le Bel en eut de même.

Au commencement de la guerre de Cent ans la solde était assez élevée : elle était de dix francs par jour environ pour un chevalier complètement équipé, un *homme d'armes*. Outre la solde, il y avait le butin que l'on pouvait faire sur le pays, les prisonniers que l'on pouvait rançonner. Le métier était bon. Aussi, un grand nombre de gens de tous pays, même d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, venaient-ils prendre du service en France. Le roi d'Angleterre, outre ses troupes anglaises, eut aussi des bandes soldées. Si les grandes batailles furent livrées et perdues surtout avec la chevalerie féodale, les opérations de détail furent faites avec les bandes composées de soldats de métier. Mais, en 1360, le traité de Brétigny ayant ramené la paix, c'était le chômage, par conséquent la ruine, pour les soldats. Alors ils se mirent à faire la guerre pour leur propre compte. Pour cela, ils se groupèrent et s'organisèrent, et formèrent ce que l'on appela les ***Grandes Compagnies***.

Ces compagnies se recrutaient sans préoccupation de nationalité ni de rang, parmi les Français, les Gascons, les Espagnols, les Anglais, les Bretons, les Flamands, parmi les nobles, les bourgeois et les paysans. Le butin fait dans chaque opération était versé à une caisse commune, puis partagé entre les associés. Ils formaient de vrais petits États; ils avaient avec eux non seulement femmes et enfants, mais maréchaux ferrants, selliers, bouchers, couturières et lessiveuses, médecins et chirurgiens, des clercs pour tenir leurs comptes, servir de secrétaires, rédiger les sauf-conduits vendus aux marchands et les sommations adressées aux villages, aux châteaux, aux villes même, pour qu'ils eussent à se racheter s'ils ne voulaient être pillés ou incendiés.

On les appelait les *brigands* ou les *routiers*, plus tard encore les *tardvenus*. Froissart, qui fut leur contemporain, et qui a

laissé dans sa *Chronique* un récit très vivant des événements du quatorzième siècle, a mis dans la bouche d'un chef de Compagnie un discours qui résume bien leur manière de vivre :

« Il n'est ébattement et joie en ce monde que de gens d'armes et de guerroyer, dit Aimerigot Marchès, un brigand qui a pris sa retraite et le regrette. Comme nous étions réjouis quand nous chevauchions à l'aventure et pouvions trouver sur les champs un riche abbé, un marchand, une caravane de mules chargées de drap, ou de fourrures, ou d'épices, ou de draps de soie ! Tout était nôtre ou rançonné, à notre volonté ! Tous les jours nous avions nouvel argent. Les vilains d'Auvergne et de Limousin nous pourvoyaient en abondance et nous amenaient poliment blé, farine, pain tout cuit, l'avoine, la litière, les bons vins, les bœufs, les brebis, les moutons tout gras, la poulaille et la volaille. Nous étions vêtus comme rois, et quand nous chevauchions, tout le pays tremblait devant nous. Par ma foi, cette vie était bonne et belle ! »

Aimerigot Marchès ne parle pas des traitements infligés aux prisonniers traînés en laisse derrière les chevaux, fouettés, tenaillés, brûlés, enfermés dans des sacs, écrasés sous des enclumes quand ils ne pouvaient payer rançon, ou ne voulaient pas indiquer la cachette de leur argent. Une des distractions favorites était de briser les dents aux paysans une à une à coups de pierre, ou de leur couper les pieds et les poings. La terreur causée par les bandes était telle qu'en Picardie les paysans en étaient arrivés à déserter les villages pour vivre dans des souterrains au milieu des bois ; sur les bords de la Loire, les paysans, chaque soir, s'embarquaient eux et leurs bêtes sur des radeaux et passaient la nuit au milieu du fleuve. Dans la seule région d'Auxerre et de Tonnerre, les brigands possédaient plus de cinquante forteresses. Pas une partie de la France ne fut épargnée par ce fléau.

DU GUESCLIN

Ce fut **Bertrand du Guesclin** qui délivra la France des Grandes Compagnies en les emmenant, les unes en Bretagne, les autres en Espagne.

Il était né en Bretagne près de Rennes (1320). Il était de famille noble, l'aîné de dix enfants « camus, noir, maussade, le plus laid qu'il y eût de Rennes à Dinan ». Sa laideur et sa brutalité l'avaient rendu antipathique à tous, même à ses parents. A dix-sept ans il se présenta à l'insu de tous dans un tournoi.

vêtu d'une armure qu'on lui avait prêtée : il renversa successivement quinze adversaires. Quand son père se présenta pour combattre, il leva la visière de son casque et se fit reconnaître. Cet exploit lui mérita l'affection des siens.

Il entra de bonne heure au service du roi de France. Ce fut un chevalier d'une espèce nouvelle, à vrai dire un homme de guerre bien plus qu'un chevalier. Il chercha moins à frapper de beaux coups d'épée selon toutes les règles de la courtoisie, qu'à obtenir des résultats. Jean le Bon trouvait indigne d'un chevalier de prendre son ennemi par la famine. Pareil procédé était excellent aux yeux de Du Guesclin, qui usa sans scrupule chaque fois qu'il le put des ruses de guerre. Cela ne l'empêchait pas d'être d'une extrême bravoure et d'une loyauté à toute épreuve. Il remporta son premier succès important à *Cocherel* (1364), la veille du sacre de Charles V. Il y détruisit les bandes de Charles le Mauvais, comte d'Évreux et roi de Navarre, qui avait pris les armes contre le roi.

Pour combattre les Anglais, qui, en 1369, recommencèrent la guerre, Du Guesclin, nommé *connétable*, c'est-à-dire général en chef, imagina une tactique nouvelle. Point de grandes batailles. Devant l'ennemi, on faisait le vide. Les villes et les bourgs bien fortifiés étaient occupés par de solides garnisons. L'armée anglaise ne pouvait ainsi trouver ni endroit pour se reposer, ni centre de ravitaillement. Les Français la suivaient à distance, faisant une guerre d'escarmouches, harcelant son arrière-garde et ses flancs, l'épuisant par d'innombrables petits combats où elle laissait chaque jour un peu de ses hommes.

Trois armées anglaises débarquées à Calais furent ainsi détruites l'une après l'autre. La dernière (1373), forte de trente mille hommes quand elle débarqua, fondit littéralement dans la traversée de la France; les cinq ou six mille hommes qui survécurent mouraient de faim quand ils arrivèrent à Bordeaux.

Pendant ce temps les Français faisaient le siège des places cédées à Brétigny. En 1370, ils en reprenaient plus de quarante; cinquante en 1374; cent vingt-trois en 1377. Les territoires perdus étaient presque entièrement reconquis quand Du Guesclin mourut (1380) au siège d'une petite place, occupée par une bande anglaise dans les montagnes d'Auvergne, *Chateauneuf-de-Randon*.

CHARLES V La prudence de Du Guesclin allait bien au caractère du roi Charles V (1364-1380). Son père Jean le Bon et son grand-père Philippe de Valois avaient été deux modèles achevés de rois chevaliers, beaux et vigoureux cavaliers, violents, généreux, passionnés de fêtes luxueuses, de tournois, et de brillants faits d'armes, au demeurant deux personnages de très médiocre intelligence.

Charles V ne leur ressemblait en rien. A Crécy, à voir seulement les Anglais Philippe sentait bouillir son sang. Charles V, des fenêtres de son palais, à Paris, regardait impassible monter vers le ciel les flammes des villages incendiés sous les murs de la ville par les Anglais : « Avec toutes ces fumées disait-il ils ne me chasseront pas de mon royaume. »

Il était de santé débile, maigre et souffreteux. Mais son intelligence était vigoureuse, son esprit ferme et réfléchi. Par sa piété sincère et par la haute idée qu'il se faisait de ses devoirs de roi, il rappelait son ancêtre saint Louis, qu'il avait pris pour modèle : « Sa vie, disait-il, doit être notre enseignement. » L'originalité de Charles V, c'est qu'il aima passionnément l'étude, le travail et la société des gens instruits : souvent il mandait près de lui les savants clercs de l'Université de Paris « pour ouïr la doctrine de leur science » ; il lisait ou se faisait lire des ouvrages de morale, de droit ou d'histoire, comme Tite-Live et Aristote qui fut par ses soins traduit en français

L'argent qu'il dépensa fut, non pas dissipé en fêtes chevaleresques, mais employé à donner a la royauté un cadre digne d'elle. Ainsi il fit reconstruire le *Louvre* où il établit sa *librairie*, c'est-à-dire sa bibliothèque — un millier de manuscrits environ. — Il créa à l'est de Paris un palais nouveau, l'hôtel Saint-Paul, tout riant de jardins. Mais en même temps il donnait des armées à Du Guesclin ; il faisait fabriquer des canons, construire des vaisseaux qui allaient ravager les côtes de l'Angleterre ; il faisait relever les fortifications des villes ; il fournissait l'argent nécessaire au payement régulier de ses troupes ; il assurait à ses sujets une bonne administration. Sa prudence et son esprit de mesure relevèrent le royaume que son père et son grand-père avaient si brillamment et si bravement conduit à la ruine. La postérité ne fit que lui rendre justice lorsqu'elle lui décerna le beau surnom de *Charles le Sage*.

JEANNE D'ARC

L'ÉVEIL DU PATRIOTISME FRANÇAIS

Le sage Charles V eut malheureusement pour successeur Charles VI. Fou à vingt-quatre ans, douze ans après son avènement, il régna trente années encore (1380-1422). Sa folie, les haines entre ses parents, son frère le duc d'Orléans et son cousin le duc de Bourgogne, les meurtres et les guerres civiles qui en résultèrent, permirent au roi d'Angleterre Henri V de reprendre l'offensive. Après la victoire d'Azincourt (1415) et le traité de Troyes (1420), Henri V put réellement croire qu'il allait être maître de la France et qu'elle serait bientôt réduite à la condition de simple colonie de l'Angleterre.

Mais dans cet excès de misère, le patriotisme français s'éveillait. Les paysans, les bourgeois, les nobles des diverses provinces du royaume commençaient à sentir qu'ils étaient autres que leurs vainqueurs et que tous, hommes du Nord ou du Midi, des pays de l'Est ou du Centre, ils étaient les membres d'un même corps, les enfants d'une même mère, d'une commune patrie, la France.

Dès 1360, quand fut signé le traité de Bretigny, les habitants de la plupart des villes cédées à Édouard III, apprirent avec douleur le sort qui leur était fait. Ceux de La Rochelle, par exemple, déclarèrent qu'ils aimeraient mieux payer tous les impôts que l'on voudrait que de devenir sujets du roi d'Angleterre, qu'ils reconnaîtraient son autorité « des lèvres, mais que le cœur n'y serait jamais ». Les Anglais durent employer la force pour entrer. Les Rochellois prouvèrent quelques années après qu'ils étaient demeurés bons Français en aidant de leur mieux Du Guesclin à réoccuper la ville (1372).

JEANNE D'ARC

Le patriotisme français devait trouver sa plus sublime expression dans une jeune fille, ***Jeanne d'Arc***.

Au moment où Jeanne d'Arc apparut (1429), les Anglais assiégeaient *Orléans*, la dernière place que Charles VII possédât au

nord de la Loire. Ici, comme à Rouen dix années plus tôt, les habitants résistaient obstinément avec leurs seules ressources, par haine de la domination anglaise.

Jeanne était née, le 6 janvier 1412, à *Domremy*, un petit village sur la rive gauche de la Meuse, à la lisière de la Lorraine et de la Champagne. Elle appartenait à une famille aisée, pieuse et très charitable. Son père était une sorte de chef du village. Un de ses oncles était prêtre. Les habitants de Domremy, comme



Tête présumée de Jeanne d'Arc. — Face et profil.

Musée d'Orléans. — D'après une photographie.

On n'a pas de portrait authentique de Jeanne d'Arc. Mais on a trouvé à Orléans une tête de femme casquée provenant d'un monument élevé à la fin du quinzième siècle, dans laquelle certains critiques d'art pensent — et ils donnent des raisons sérieuses de leur opinion — que l'on peut voir un portrait de Jeanne d'Arc. D'autres y voient un Saint Maurice.

ceux de la petite ville voisine de Vaucouleurs, étaient demeurés, au milieu d'un pays occupé par les Anglais et les Bourguignons, profondément attachés et fidèles à Charles VII.

Jeanne, à treize ans, entendit une voix qui lui disait : « Sois bonne et sage, et va souvent à l'église. » Puis elle eut des visions. Elle vit, au milieu d'une grande lumière, d'abord l'archange saint Michel; plus tard sainte Marguerite, sainte Catherine. L'archange lui parla « de la grande pitié qui était au royaume de France », et lui donna l'ordre d'aller en France. Les visions devinrent de plus en plus fréquentes et les ordres de plus en plus pressants. Dans le temps où Orléans était assiégé,

l'archange et les saintes lui ordonnèrent de partir pour qu'elle délivrât la place et « boutât les Anglais hors de France ». Elle avait alors seize ans. Elle était brune, belle, grande, vigoureuse; elle avait une physionomie gracieuse et enjouée, la voix douce, un maintien modeste. Quand, après beaucoup d'hésitations, elle parla à son père de son départ, celui-ci lui déclara qu'il aimerait mieux la noyer que la laisser aller parmi les gens de guerre.

Elle s'adressa alors à Baudricourt, le capitaine qui commandait à Vaucouleurs la petite garnison royale. « Il faut la ramener à son père, bien souffletée », répondit-il. Elle insista. « Avant la mi-carême il faut que je sois devers le roi, dussé-je pour m'y rendre user mes jambes jusqu'aux genoux. » Tant d'énergie finit par émouvoir Baudricourt. Il lui donna une épée, et pour la conduire auprès de Charles VII à Chinon, une escorte de six hommes d'armes. C'était assez pour qu'elle ne pût passer inaperçue : trop peu pour qu'elle pût se défendre. Les habitants de Vaucouleurs lui avaient, à frais communs, acheté un cheval et une armure (23 février 1429).

Il fallait traverser cent cinquante lieues de pays, parcouru en tous sens par les bandes ennemies. Le trajet fut fait en onze jours, sans à-coup, avec un bonheur qui tient du miracle.

A Chinon on se méfiait d'elle. Le roi consentit à la recevoir, mais il se cacha parmi les gens de sa suite. Jeanne, introduite, alla droit à lui, comme si elle l'avait déjà connu. Elle lui dit qu'elle était envoyée par Dieu pour le mener sacrer à Reims et pour chasser les Anglais. Plus tard, elle lui parla en secret et lui donna un signe de sa mission qui le frappa beaucoup : elle lui répéta — plusieurs témoignages contemporains l'affirment — une prière qu'il avait faite mentalement quelques mois auparavant. Néanmoins il la fit longuement interroger à Poitiers par des théologiens et des prélats, pour s'assurer qu'elle n'était pas sorcière et envoyée du diable. Tous la reconnurent et la proclamèrent bonne chrétienne.

Alors on lui confia une petite armée pour aller au secours d'Orléans. Avant d'entrer en campagne, elle dicta pour les chefs de l'armée anglaise une lettre où elle les sommait d'évacuer la France : « Vous, archers, compagnons de guerre qui êtes devant la bonne ville d'Orléans, allez-vous-en, de par Dieu, en vos pays, et si vous ne le faites, attendez des nouvelles de la Pucelle — c'était son surnom populaire — qui vous ira voir avant peu, à votre bien grand dommage. »

DÉLIVRANCE D'ORLÉANS

Cette enfant de dix-sept ans avait un extraordinaire instinct de la guerre, et d'autre part elle sut faire passer dans l'âme des chefs et des soldats la foi qui l'animait elle-même, la confiance en la divinité de sa mission et la certitude de la victoire. Dès le 29 avril, elle se jetait dans Orléans où les bourgeois manifestèrent une aussi grande joie « que s'ils avaient vu Dieu descendre parmi eux ». Le gros de ses forces ne la rejoignit que le 4 mai. Aussitôt elle commença à attaquer les *bastilles*, c'est-à-dire les redoutes que les Anglais pour bloquer Orléans avaient construites au nombre de treize, au débouché de chacune des routes. La bastille Saint-Loup était enlevée le 4 au soir; le 6, une nouvelle bastille était prise; le 7, Jeanne faisait donner l'assaut au plus puissant des ouvrages, la bastille des Tournelles ou des Tourelles. Comme l'attaque commençait, une flèche lui traversa l'épaule. Déjà l'on parlait de retraite, mais elle tint à revenir à la charge et, se portant au plus fort de l'action, elle entraîna tout son monde. Les Tournelles furent occupées. Le lendemain, 8 mai, un dimanche, les Anglais, sans attendre de nouvelles attaques, évacuaient leurs derniers ouvrages, abandonnant en grande partie artillerie et provisions.

La délivrance d'Orléans eut un extraordinaire retentissement dans toute la France. Le peuple célébrait dans Jeanne une envoyée du ciel; on lui prêtait le don des miracles; on frappait des médailles, on dessinait des portraits où elle était représentée avec une auréole autour du front, comme les saintes. Mais surtout elle *exalta le patriotisme*, et de toutes parts on vit accourir des gens qui voulaient combattre sous ses ordres.

LE SACRE A REIMS

Aussitôt après la délivrance d'Orléans, Jeanne voulut conduire Charles à Reims pour le faire sacrer. Charles, mal conseillé, hésita près de deux mois. Ce fut seulement lorsque Jeanne eut remporté à *Patay* (18 juin), une brillante victoire sur Talbot, l'un des plus célèbres chefs anglais, que Charles se décida à tenter le voyage. Le pays, entre la Loire et Reims, était aux mains des Anglais ou des Bourguignons. Cependant, après avoir pris Troyes au passage, Charles, le 16 juillet, entrait à Reims. Le dimanche 17 juillet il était sacré dans la cathédrale. On sait quelle était l'importance religieuse et politique du sacre. Désormais, Charles était sans conteste, comme le lui disait Jeanne, « vrai roi et celui auquel devait appartenir le royaume de France ».

ATTAQUE DE PARIS

Il aurait fallu marcher immédiatement sur Paris, profiter du désarroi dans lequel la merveilleuse audace de Jeanne avait jeté les Anglais et leurs partisans. L'on traîna encore, malgré Jeanne, et l'attaque de Paris n'eut lieu que le 8 septembre. Jeanne fut blessée devant la porte Saint-Honoré, dont elle avait enlevé les ouvrages avancés. On l'entraîna de force hors du combat et, malgré ses supplications, on ne lui permit pas le lendemain de reprendre une tentative dont le succès était certain. Ce fut encore l'œuvre des favoris de Charles VII qui redoutaient l'influence que Jeanne et ses compagnons de victoire pouvaient prendre sur le roi, et qui jalousaient sa gloire.

JEANNE PRISONNIÈRE

On ramena Jeanne sur la Loire, on la retint à la cour comblée d'honneurs, mais inactive pendant tout l'hiver. Au printemps de 1430, ayant appris que les Bourguignons assiégeaient *Compiègne*, elle s'échappa et vint se jeter dans la place.

Le soir même de son arrivée, le 23 mai, dans une sortie, alors qu'elle couvrait la retraite des siens, elle fut jetée à bas de cheval et prise. Captive de Jean de Luxembourg, elle fut vendue par lui aux Anglais pour 10000 francs d'or — 135000 francs. Charles VII n'avait pas fait même une tentative pour la sauver en la rachetant. Ses favoris étaient au fond ravis de l'aventure. Aussi pendant toute la durée du procès la cour ne fit-elle pas une démarche en faveur de la prisonnière. En revanche, dans bien des villes, le peuple pleura quand il connut sa captivité, et jusque dans les provinces les plus éloignées du théâtre de la guerre, comme le Dauphiné, les pauvres gens faisaient des prières publiques pour que Dieu permît la délivrance de Jeanne.

LE PROCÈS DE JEANNE

Jeanne fut conduite à Rouen (18 décembre 1430). Là, les Anglais se mirent en devoir de lui faire faire son procès. C'était peu pour eux de la tenir prisonnière, il fallait détruire son prestige. Elle avait annoncé que Dieu voulait bouter les Anglais hors de France. Il fallait prouver qu'elle n'était pas envoyée de Dieu, démontrer que sa mission était une imposture, ses voix, ses visions, œuvres diaboliques. Du même coup on ébranlerait la confiance que les Français avaient en la victoire finale, et l'on déshonorerait le roi Charles qui s'était associé une fille de Satan.

Les Angais trouvèrent un complice dans l'évêque de Beauvais Pierre Cauchon, l'une des plus hideuses figures de l'histoire. Le procès fut une scandaleuse parodie de la justice : « Vous écrivez tout ce qui est contre moi, disait un jour Jeanne à ses juges, et vous ne voulez pas écrire ce qui est pour moi. » Le procès dura quatre mois et fut une longue *passion*. Jeanne était tenue en un cachot, les fers aux pieds tout le jour, la nuit, attachée par une chaîne reliée à une grosse poutre. Ses juges l'interrogeaient pendant de longues heures, parfois trois heures le matin et trois heures le soir. Ils lui posaient mille questions captieuses, lui tendaient des pièges, auxquels son robuste bon sens et la simplicité de son âme et de sa foi lui permirent toujours d'échapper. « Êtes-vous en état de grâce ? » lui demande Cauchon. Si elle répond oui, c'est la preuve de l'orgueil diabolique. Si elle répond non, c'est l'aveu qu'elle ne vient pas de Dieu. Dans un cas comme dans l'autre elle est coupable et condamnée. « Si je n'y suis, répond Jeanne, Dieu veuille m'y mettre ; si j'y suis, Dieu veuille m'y tenir. »



TOUR DITE DE JEANNE D'ARC A ROUEN
Photographie Neurdein.

Cette tour est le donjon du château de Rouen où Jeanne d'Arc fut prisonnière pendant tout son procès. Mais elle ne fut pas en réalité enfermée dans ce donjon. Celle des tours qui lui servit de prison fut rasée en 1809. *La chambre de Jeanne subsistait encore en partie en* 1798.

On ne put la convaincre de sorcellerie. On l'accusa d'hérésie et on la poursuivit pour avoir porté des habits d'homme. Comme on ne pouvait obtenir d'elle aucun aveu, on eut recours à la

ruse. On la conduisit au cimetière de Saint Ouen, sur une estrade : le bourreau était là avec une charrette, prêt à l'emmener au supplice. On lui donna lecture d'une liste assez courte de fautes qu'on l'accusait d'avoir commises et on termina en lui disant : « Tu abjureras immédiatement ou tu seras brûlée aujourd'hui même ». D'autre part on lui promettait presque la liberté, on lui promettait au moins de la tirer des mains des Anglais, si elle abjurait. Épuisée par un an de captivité et quatre mois de lutte, épouvantée par l'idée du bûcher, trompée par d'équivoques promesses, elle dit : « je me soumets à l'Église ». On lui fit aussitôt signer, sans qu'elle la lut elle-même, une abjuration qui n'était pas celle dont on lui avait donné lecture, et par laquelle elle se reconnaissait hérétique, idolâtre, schismatique, invocatrice des démons, etc.

Après quoi Cauchon la condamna à la prison perpétuelle « au pain de douleur et à l'eau d'angoisse » et la remit aux Anglais. Ceux-ci étaient furieux parce qu'ils voulaient sa mort. Le prétexte pour la faire périr fut bientôt trouvé.

Jeanne, en abjurant, s'était engagée à ne plus porter que des habits de femme. Pendant qu'elle était couchée, on les lui enleva et on mit à la place des habits d'homme. Elle ne put, malgré ses prières, en obtenir d'autres. Dès lors elle était retombée dans sa prétendue faute, c'était une *relapse*, condamnée par ce seul fait au bûcher.

MORT DE JEANNE D'ARC

Le mercredi 30 mai 1431, à neuf heures du matin, elle fut conduite sur la place du Marché entourée d'un millier de soldats. Quand on lui avait annoncé que l'heure de mourir était venue, et qu'elle allait mourir par le feu, cette enfant de dix-neuf ans avait eu un instant de désespoir. Elle s'était mise « à crier douloureusement et à s'arracher les cheveux ». Mais devant le bûcher elle retrouva tout son sang-froid et tout son héroïsme. Elle proclama de nouveau, à la face des Anglais exaspérés, que ses voix et ses visions étaient de Dieu. Elle pria que l'on tînt levée devant ses yeux la croix qu'elle avait demandée et qu'on était allé chercher à l'église voisine. Quand les flammes commencèrent à monter, elle invoqua de nouveau ses saintes et saint Michel : elle expira en prononçant doucement le nom de Jésus. Les Anglais firent jeter ses cendres à la Seine.

Jeanne d'Arc est un personnage unique dans l'histoire : « Ce

qui étonne la raison et l'imagination, a écrit M. Lavisse, c'est la hauteur morale où s'éleva cette jeune paysanne, en un siècle grossier et violent. La pureté de son âme, la douceur exquise de son cœur, la netteté admirable de sa fine intelligence, l'élan de sa volonté vers le « plaisir de Dieu », voilà ce qui la place sur les sommets de l'humanité, et pourquoi Jeanne d'Arc, avec saint Louis, est le charme et l'honneur de notre ancienne histoire. »

ES RÉSULTATS E LA GUERRE DE CENT ANS

La France sortit de la guerre de Cent Ans effroyablement ravagée et dépeuplée. Dans certaines régions, aux environs de Senlis par exemple, on ne trouvait plus un seul habitant dans les villages totalement abandonnés. Des villes avaient presque disparu. De cette épouvantable misère la France se remit assez rapidement.

Elle gagna à la guerre de Cent Ans d'avoir définitivement chassé les Anglais de son sol, en leur enlevant la *Guyenne*, qui leur appartenait depuis trois cents ans, depuis le douzième siècle et le mariage d'Éléonore d'Aquitaine et d'Henri Plantagenet.

Mais surtout la France gagna à la guerre de Cent Ans de prendre conscience d'elle-même. Avant la guerre il y avait des *provinces françaises*, mais point de *peuple français*. C'est au milieu des souffrances de l'invasion que les Français se sont tous sentis frères ; c'est dans la douleur de la défaite que s'est formé le fondement même de notre unité le ***patriotisme français.***



LE ROI CHARLES VII.

D'après le portrait peint par ***Jean Fouquet***, l'un des premiers peintres français, et contemporain de Charles VII. — Musée du Louvre.

CHAPITRE XII

LA FRANCE AU XIV[e] ET AU XV[e] SIÈCLE

LES ÉTATS GÉNÉRAUX — LES AIDES ET LES TAILLES LES COMPAGNIES D'ORDONNANCE

Au quatorzième et au quinzième siècle, pendant que se déroulait la guerre de Cent ans, l'histoire intérieure de la France est marquée par de graves événements qui furent pour la plupart le contre-coup de la guerre et de ses malheurs. Parmi ces événements, les plus curieux, bien qu'ils n'aient pas eu de conséquences durables, furent les tentatives faites sous le règne de Jean le Bon pour *diminuer* et *limiter* le pouvoir du roi. Ces tentatives furent faites à la faveur de la guerre par les ***Etats généraux***.

Ce fut encore la guerre qui amena l'établissement des ***impôts permanents***, *aides* et *tailles*, et d'une ***armée permanente***, les *Compagnies d'ordonnance*.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX

On peut dire que les États Généraux furent une création de Philippe le Bel. Ils sortirent, en effet, des grandes assemblées qu'il convoqua lors de ses luttes avec Boniface VIII et du procès des Templiers[1]. Ces assemblées, on l'a vu[2], étaient composées non pas de députés élus par les Français, mais de personnages *notables*, c'est-à-dire importants, choisis et désignés par le roi lui-même parmi les nobles, les ecclésiastiques, les bourgeois. La noblesse, le clergé, la bourgeoisie formant les trois *ordres* ou *Etats* du royaume, on donna, dans la suite, à ces assemblées le nom d'*assemblées des trois ordres* ou d'***Etats généraux***.

1. Voir pages 120 et 122.
2. Page 127.

Les députés, à l'origine, se réunissaient non pas en vertu d'un droit, mais par devoir, par obéissance à un ordre du roi. Philippe le Bel avait convoqué les États généraux surtout pour avoir en face de ses ennemis l'appui moral de la nation. Après lui, quand les rois réunirent les États, ce fut le plus souvent pour leur demander une *aide*, c'est-à-dire un secours en argent. C'est ainsi qu'en 1355, Jean le Bon, à court d'argent, s'adressa aux États. Mais il réunit deux assemblées au lieu d'une, la première dans le Languedoc, la seconde à Paris. L'assemblée du Languedoc vota l'établissement d'un impôt sur chaque maison ou *feu*; d'où le nom de *fouage*. L'assemblée de Paris accorda au roi, pour l'entretien de trente mille hommes, *une aide* consistant en un impôt sur le sel ou *gabelle* et en un impôt sur *les ventes*.

LES ÉTATS DE 1356-1357

Avec l'argent ainsi obtenu, Jean alla se faire battre et prendre à Poitiers (1356). Dans ces circonstances tragiques, pour gouverner le royaume et continuer la guerre, il ne restait que le *dauphin*, c'est-à-dire le fils aîné de Jean, le futur Charles V, un tout jeune homme de dix-neuf ans. En outre le dauphin n'avait personne pour le guider, tous les conseillers du roi ayant été tués ou pris avec Jean. Les États Généraux furent donc convoqués, et naturellement, en face d'un régent aussi jeune, ils se montrèrent très hardis. Dans ces États siégèrent très peu de nobles, parce que beaucoup avaient péri à Poitiers. Par suite, les bourgeois y furent les plus nombreux, et jouèrent le principal rôle, particulièrement les bourgeois de Paris, dirigés par *Étienne Marcel*, prévôt des marchands de la ville.

Après de longues délibérations, les États firent arrêter les personnes qui entouraient le dauphin et qui, disaient-ils, le conseillaient mal. Puis ils lui firent promulguer en 1357 la *Grande Ordonnance*.

LA GRANDE ORDONNANCE

La *Grande Ordonnance* établissait que les États généraux auraient le droit de se réunir chaque année quand ils voudraient, sans convocation du roi. Aucun impôt ne pourrait être établi, si ce n'est par eux, et ne pourrrait être perçu que sous leur surveillance. Neuf réformateurs généraux nommés par les États seraient chargés de réformer toute l'administration et révoqueraient les mauvais fonctionnaires.

La Grande Ordonnance, si elle avait été appliquée, eût été pour la France ce qu'était pour l'Angleterre depuis le treizième siècle la *Grande Charte*. La puissance royale qui, depuis les légistes et Philippe le Bel[1], tendait à devenir *absolue*, eût été *limitée* par les Etats généraux, représentant en face du roi la nation française comme le Parlement représentait la nation anglaise. Mais ce qui avait pu se faire en Angleterre, parce que toutes les classes de la nation, noblesse, clergé, bourgeoisie, étaient d'accord en face du roi, ne put pas se faire en France, parce qu'en 1357 il n'y eut réellement que la bourgeoisie et même la bourgeoisie parisienne à vouloir limiter la puissance royale.

Étienne Marcel essaya d'imposer à Charles le respect de l'Ordonnance. Pour l'effrayer il envahit un jour (en février 1358) le palais royal et, sous les yeux du dauphin, il fit tuer à coups de hache deux des conseillers du jeune prince. Ces violences allèrent contre le but que poursuivait Étienne Marcel. Elles inquiétèrent les bourgeois qui l'abandonnèrent, et il fut lui-même assassiné comme il se disposait à livrer Paris à Charles le Mauvais, comte d'Évreux, qui était alors en pleine insurrection contre le roi de France.

LES IMPOTS PERMANENTS

La Grande Ordonnance demeura lettre morte, et il ne resta de l'œuvre des États généraux de 1356-57 que les *impôts* et les *percepteurs d'impôts*.

Les *élus*, chargés de percevoir les impôts, et au-dessus d'eux les *surintendants* des finances ne furent plus nommés par les États comme il avait été décidé en 1355-56; ils furent des fonctionnaires du roi, ses agents financiers, opérant à côté des baillis et des prévôts, ses agents politiques.

Quant aux impôts, fouage, gabelle, taxe sur les ventes, bien qu'ils fussent établis pour les besoins du royaume et avec une destination précise, *l'entretien des troupes*, le roi en fit verser le revenu dans sa caisse et il en disposa comme de ses revenus personnels pour tel usage qui lui plut. En théorie les impôts n'étaient établis qu'à titre provisoire et ne devaient être perçus que pendant la durée de la guerre. En fait Charles V les fit payer pendant tout son règne.

Le peuple voulait l'abolition des impôts. Il y eut dans les deux

1. Voir page 121.

premières années du règne de Charles VI des révoltes dans toutes les parties de la France, et spécialement dans les grandes villes. A Paris, il y eut la révolte des *Maillotins* : ce nom fut donné aux révoltés parce qu'ils étaient armés de maillets de plomb. Tous les soulèvements, après un court succès, furent cruellement réprimés (1382). Gabelles et aides furent maintenues, et le fouage fut perçu non plus seulement dans le Languedoc, mais dans tout le royaume.

Sous Charles VII, à partir de 1430, le nom de fouage fut remplacé par celui de ***taille***. Comme la taille était levée pour l'entretien d'une armée permanente, il fut désormais établi que l'impôt serait permanent. Presque dès le début l'usage s'établit que les nobles et le clergé étaient exempts de la taille, et que seuls les bourgeois et les paysans la payaient.

LES COMPAGNIES D'ORDONNANCE

Après la mort de Jeanne d'Arc, le caractère de Charles VII se transforma. Jusque-là, sous l'influence de favoris et de conseillers indignes, il s'était montré indolent, surtout occupé de ses plaisirs, presque indifférent aux affaires de son royaume. Les anciens compagnons de guerre de Jeanne, et en particulier le connétable de *Richemond*, arrachèrent le roi à son néfaste entourage. L'un des favoris, Giac, fut, par ordre de Richemond, cousu dans un sac et jeté à l'eau ; un autre eut la tête fendue d'un coup de hache sous les yeux mêmes du roi.

Charles fit dès lors son métier de roi. Il chercha à la fois à remédier aux maux du royaume et à achever de jeter les Anglais hors de France. De là sortit l'organisation des ***Compagnies d'ordonnance*** et la première *armée permanente* et *régulière* en France (1445).

Chaque compagnie devait se composer de cent *lances garnies*. Chaque lance garnie comprenait six hommes : un *homme d'armes* ou *gendarme* portant l'armure complète, montant un cheval bardé de fer ; trois archers ; un coutillier ; un page servant d'ordonnance au groupe. Tous étaient à cheval ; les archers formèrent une sorte de cavalerie légère. L'effectif de la compagnie devait être de six cents hommes.

Chaque compagnie était commandée par un capitaine, nommé par le roi, responsable des actes de ses hommes, et révocable. Elle était en garnison dans une ville ou casernée dans un château du roi, c'est-à-dire dans un fort. Les hommes touchaient

une solde, d'abord en nature, vin, viande, pain, puis payée en argent. La solde étant versée régulièrement les hommes recevant de quoi vivre, il n'y avait plus d'excuses aux pilleries ; elles furent dès lors rigoureusement punies.



Franc archer de Charles VII. Musée d'Artillerie.

Charles VII essaya de créer une infanterie nationale, *celle des* Francs Archers. *Le franc archer est armé de l'*arbalète — *son pied est engagé dans l'étrier, — et d'une épée ou* rapière. *Il porte sur la hanche droite un sac ou* trousse *pour ses flèches ou* carreaux : *on en voit une près de son pied gauche. Il a les genoux protégés par des* genouillères, *le buste et le ventre couverts du* haubergeon ; *il est casqué de la* salade *sans visière. Il s'appuie sur un bouclier carré.*

Charles VII eut dans les compagnies d'ordonnance une *cavalerie* bien entraînée, composée de gens rompus au métier des armes, nobles pour la plupart, mais auxquels on put imposer cependant une stricte discipline. Cette cavalerie régulière et permanente remplaça définitivement la chevalerie. Elle triompha des Anglais à Formigny et à Castillon, et assura le succès final de la France dans la guerre de Cent ans. Elle resta pendant plus de cent ans, jusqu'à la fin du seizième siècle, sous le nom de *gendarmerie*, la principale force des armées françaises.

L'INFANTERIE ET L'ARTILLERIE

A côté de cette cavalerie permanente, Charles essaya d'organiser, à l'exemple des Anglais, une *infanterie nationale*. En vertu d'une ordonnance de



GENDARME DES COMPAGNIES D'ORDONNANCE.

Musée d'Artillerie.

Cette armure authentique est celle d'un homme d'armes ou gendarme *des compagnies de Charles VII, les premières* troupes permanentes *qu'ait eues la France. Le cheval est lui-même cuirassé de bout en bout. Il a sur la tête le* chanfrein, *sur l'encolure une cotte de mailles. L'armure de l'homme et du cheval pèsent à elles seules plus de* 88 *kilogrammes. Aujourd'hui, le chargement de guerre complet d'un cheval de cuirassier (armes, selle, vivres, etc.) est de* 30 *kilogrammes.*

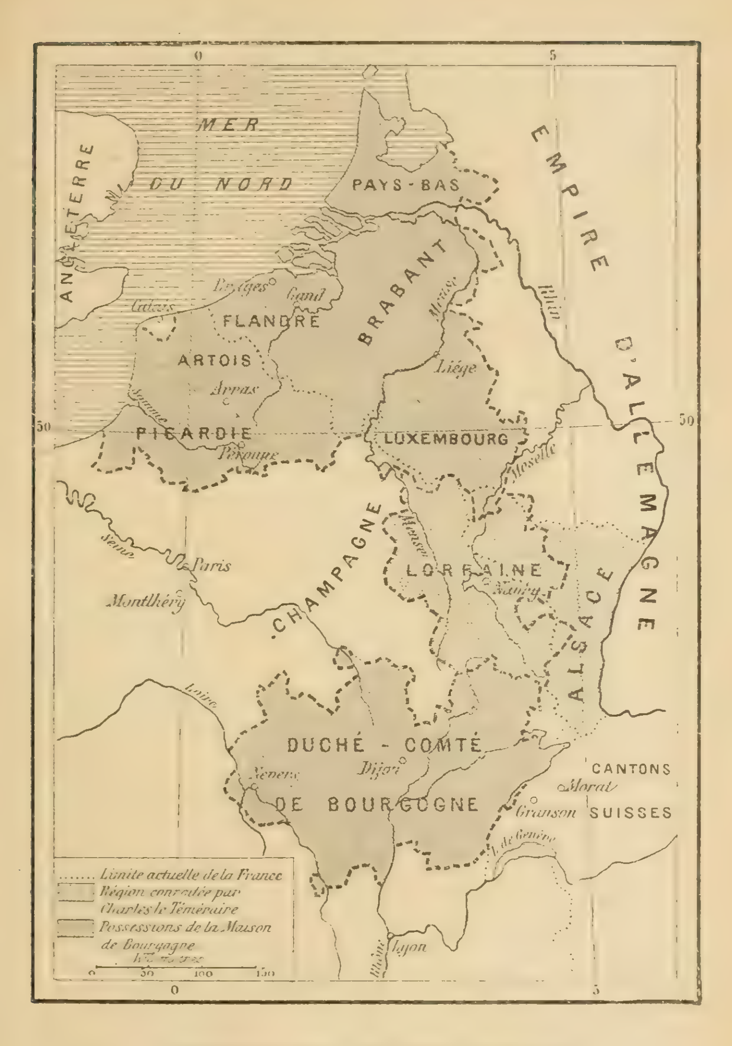
1448, chaque groupe de cinquante maisons dut fournir au roi un archer ou un arbalétrier. L'homme devait être exempt de la taille : de là son nom de *franc archer*. On devait le choisir vigoureux et adroit; il devait s'exercer au tir tous les jours fériés, et rejoindre l'armée royale au premier appel. Charles VII eut ainsi de huit à dix mille fantassins qui jouèrent un rôle utile dans la dernière partie de la lutte contre les Anglais, parce qu'en raison de l'état de guerre perpétuel, les habitants des villes et des villages avaient pris des habitudes militaires. Mais quand la paix fut rétablie, les francs archers qui vivaient isolés, chacun chez eux, perdirent toute qualité guerrière et Louis XI les supprima en 1480. Il préféra employer des mercenaires étrangers. C'est aussi à partir de Charles VII que les rois de France disposèrent d'une bonne artillerie. L'organisation de l'artillerie royale fut l'œuvre des frères Gaspard et Jean *Bureau*; ils amassèrent les canons, bombardes et couleuvrines; avec l'aide d'inventeurs étrangers, ils perfectionnèrent le matériel. L'artillerie française fut la meilleure de l'Europe

LOUIS XI ET LA MAISON DE BOURGOGNE

LA FÉODALITÉ APANAGÉE

Quand les Anglais eurent été chassés de France, le royaume ne connut pas encore la paix. Le roi Louis XI (1461-1483), successeur de Charles VII, eut en effet à lutter contre une nouvelle féodalité que ses prédécesseurs avaient imprudemment constituée eux-mêmes.

Les Capétiens avaient l'habitude de donner à leurs fils cadets des parties du domaine royal : c'est ce que l'on appelait des *apanages*. C'était une sorte de ressouvenir des temps mérovingiens où les fils du roi, à la mort de leur père, se partageaient le royaume. Les apanages continuaient à faire partie du royaume; mais celui qui possédait l'apanage y était souverain, sous la réserve qu'il devait prêter hommage au roi. Au milieu du quinzième siècle il y avait ainsi en France, à côté de quelques restes de l'ancienne féodalité, comme le duché de Bretagne, quatre grandes *Maisons* d'origine royale : la maison d'*Anjou* qui remontait à Louis VIII, la maison de *Bourbon* qui remontait à saint Louis, la maison d'*Orléans* qui remontait à Charles V. Mais la plus redoutable de toutes était la maison de *Bourgogne*.



Les possessions de la Maison de Bourgogne.

MAISON DE BOURGOGNE

Elle remontait à Jean le Bon. Pour récompenser Philippe le Hardi, son fils cadet, de sa belle conduite sur le champ de bataille de Poitiers, Jean lui avait donné le duché de Bourgogne. C'était le pays compris entre la Loire et la Saône, avec Dijon pour capitale. Depuis, les ducs de Bourgogne avaient acquis d'autres territoires, les uns dans le royaume de France, les autres hors de France dans l'Empire. Philippe le Hardi avait épousé la fille et unique héritière du comte de *Flandre*. Son petit-fils, Philippe le Bon, avait hérité du *Brabant*, pays compris entre l'Escaut et la Meuse, et des *Pays-Bas*, au nord des embouchures du Rhin. Il avait acheté le *Luxembourg*. Quand il s'était réconcilié avec Charles VII au traité d'Arras (1435), il s'était fait donner, comme indemnité pour l'assassinat de son père Jean sans Peur, l'*Artois* et la *Picardie*. Au total ses possessions correspondaient aux Pays-Bas, à la Belgique et au Luxembourg actuels, et à neuf de nos départements, trois au nord — Nord, Pas-de Calais, Somme, — six à l'est, — Nièvre, Côte-d'Or, Haute Saône, Doubs, Jura, Saône-et-Loire. Toutefois, l'importance de l'État bourguignon était diminuée par ce fait qu'il *n'était pas d'un seul tenant*. Il était en réalité formé de deux États : un *État proprement bourguignon* sur la Saône, un *État flamand* sur l'Escaut et la Meuse. Entre les deux il n'y avait pas de lien ; pour passer de l'un à l'autre, il fallait traverser des pays étrangers.

Comme, au traité d'Arras, Philippe le Bon avait obtenu d'être dispensé de tout hommage envers le roi de France suzerain de la Bourgogne et de la Flandre, il était un véritable roi : le titre seul lui manquait. Mais il était plus célèbre et plus riche que bien des rois. Quand on disait ***le duc***, tout le monde en Europe savait que l'on voulait parler du duc de Bourgogne. Son alliance avec les Anglais avait valu à ses possessions quinze années de paix et par suite de prospérité. La Bourgogne avec ses vins, la Flandre avec ses tissages de drap et de toile, ses fabriques de tapisseries, ses terres bien cultivées, lui fournissaient d'énormes ressources. Nulle cour n'était plus somptueuse ni plus élégante que la sienne. Il s'y donnait des fêtes extraordinaires : tel le fameux dîner du *vœu du faisan*, ainsi nommé parce que le duc et ses invités firent vœu sur un faisan de partir pour la croisade; ce dîner coûta des millions, la valeur, assure-t-on, d'une année des revenus du roi de France.

LOUIS XI

La splendeur de la cour de Bourgogne était rendue plus frappante encore par la simplicité affectée du roi de France, ***Louis XI***. Le jour où il fit son entrée dans Abbeville, à cheval, les gens du peuple accourus dans l'espoir d'un brillant spectacle disaient sur son passage : « Seigneur Dieu ! Est-ce un roi de France ! Tout ne vaut pas vingt francs, cheval et habillement. »

Il était vêtu non pas d'étoffes précieuses, mais de gros drap gris « en manière de pèlerin », et portait un simple chapeau de feutre. Il détestait les cérémonies et les réceptions solennelles. Il voyageait fréquemment, mais sans apparat, sans autre suite que cinq ou six personnes, non pas des seigneurs illustres, mais de petites gens dont il faisait sa société habituelle, comme son barbier, son médecin. Il arrivait presque en cachette dans les villes où il se rendait, et se logeait simplement dans la maison d'un bourgeois.



Louis XI.
Portrait au crayon conservé à la bibliothèque d'Arras.
Ce portrait représente Louis XI encore jeune. Le nez est busqué et très fort. La physionomie est triste et maladive. — On lit au-dessous du portrait, à gauche, Louis XIᵉ roy de France.

Il était laid, avec un grand nez, des jambes grêles et tordues, une physionomie inquiète et maladive qu'animait cependant le regard perçant de ses yeux. Il était brave et fut blessé sur le champ de bataille; mais il n'aimait pas la guerre à cause de ses hasards, et parce que les ravages qui l'accompagnaient en faisaient

« un fléau pour la chose publique ». Ce souci des misères de la guerre est à cette époque un sentiment exceptionnel chez les rois. Comme Philippe Auguste, il préférait aux batailles les négociations. La corruption fut son moyen de combat par excellence ; il pensait qu'on peut tout acheter à prix d'argent, même la protection de Dieu et de ses saints, fût-ce pour des entreprises malhonnêtes. Il était passé maître en dissimulation, en tromperie et en intrigues. Les Anglais comparaient Philippe Auguste au renard ; Charles le Téméraire — une sorte de Richard Cœur de Lion violent et entêté, — appelait Louis XI l'*universelle aragne*, le rapprochant avec raison de l'araignée qui sans bruit tend partout ses fils et ses pièges.

CHARLES LE TÉMÉRAIRE

Charles le Téméraire, fils de Philippe le Bon, fut le plus redoutable des adversaires de Louis XI, le jour où, par la mort de son père, il devint duc et disposa des immenses ressources de la maison de Bourgogne. Charles le Téméraire poursuivit un double but : réduire, détruire presque la puissance du roi de France; agrandir ses propres Etats, et acquerir la couronne royale.

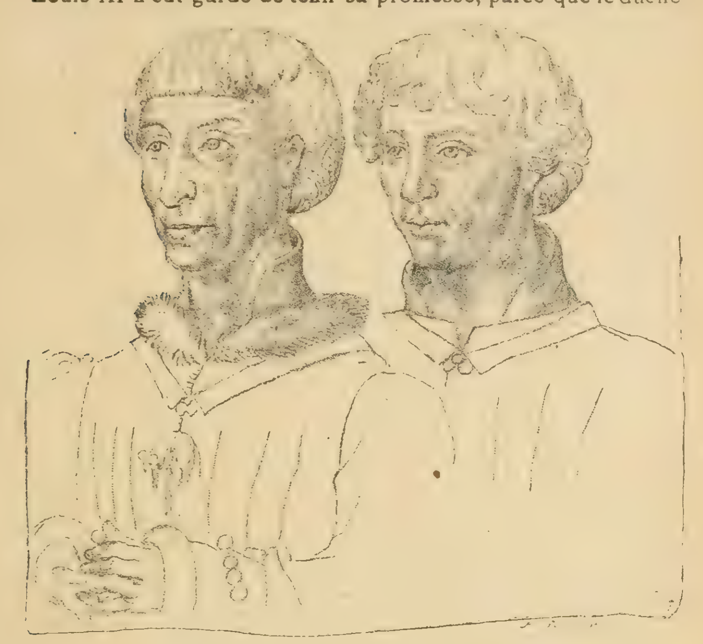
LES LIGUES DU BIEN PUBLIC

« J'aime tant le royaume, disait un jour Charles le Téméraire en parlant de la France, qu'au lieu d'un roi j'y en voudrais voir six. » Cela revenait à dire qu'il souhaitait le démembrement du royaume. Dans les tentatives qu'il fit pour réaliser ses projets, il eut pour auxiliaires d'abord le roi d'Angleterre, puis un grand nombre de seigneurs, en particulier le duc de Bretagne et le frère même de Louis XI, le duc de Berri. A trois reprises (1465-1467-1472) il organisa contre Louis XI de véritables coalitions, qui s'intitulèrent *Ligues du bien public*, parce que les coalisés prétendaient prendre les armes pour défendre les intérêts du royaume mal gouverné par le roi, et en particulier « pour soulager le pauvre peuple si misérable ».

De ces ligues Louis XI triompha par la diplomatie plus que par les armes. Pourtant au cours de la seconde ligue Louis XI faillit être victime de ses habiletés. Pour paralyser Charles le Téméraire, il avait secrètement poussé les habitants de Liège à se soulever. En même temps il voulait négocier directement avec Charles le Téméraire et il était venu le trouver à *Péronne*. A peine était-il dans la ville que la nouvelle du soulèvement des

Liégeois y parvenait. Charles pensa un moment à jeter le roi de France en prison. Il ne le laissa partir qu'après lui avoir fait promettre de donner la Champagne à son allié le duc de Berri.

Louis XI n'eut garde de tenir sa promesse, parce que le duché



PHILIPPE LE BON ET CHARLES LE TÉMÉRAIRE.
Portraits au crayon conservés à la bibliothèque d'Arras.
Deux remarquables dessins du quinzième siècle. A gauche, Philippe le Bon, le nez long et tombant, la lèvre inférieure épaisse, la physionomie froide et un peu dédaigneuse. Il porte sur la poitrine le mouton *qui pend à l'extrémité du collier de la* Toison d'Or, *ordre de chevalerie — aujourd'hui Autrichien et Espagnol — crée par Philippe le Bon. A droite, Charles le Téméraire jeune homme; la physionomie est têtue et volontaire.*

de Champagne établissait une communication directe entre la Bourgogne et la Flandre, les deux parties de la puissance bourguignonne. Au lieu de la Champagne, il donna donc au duc de Berry, sous prétexte que le climat convenait mieux à sa santé ébranlée, la lointaine Guyenne. Le duc de Berry y mourut peu après son arrivée, au moment où s'organisait la troisième ligue dont l'objet était de lui donner la couronne de France.

Cette ligue n'aboutit pas plus que les précédentes. Louis XI battit le duc de Bretagne, et Charles le Téméraire, qui avait échoué dans une tentative pour s'emparer de Beauvais, signa une trêve (1472).

Louis XI, tranquille de ce côté, frappa un certain nombre de rebelles, comme le duc d'Alençon, qui fut condamné à la prison perpétuelle, le duc de Nemours et le comte de Saint-Pol, qui furent décapités. Ces exécutions de grands seigneurs méritent d'être notées, parce qu'elles témoignent de la puissance acquise par la royauté, et de la volonté du roi d'imposer à tous sans distinction le respect de son autorité.

RUINE DE LA MAISON DE BOURGOGNE

Charles le Téméraire avait signé une trêve avec le roi de France pour pouvoir se donner tout entier à son autre projet, l'acquisition du titre de roi.

Il rêvait de reconstituer entre la France et l'Allemagne l'ancien royaume de Lotharingie. D'abord il s'était occupé de relier les deux tronçons de ses États, la Bourgogne et la Flandre. Pour cela il s'était fait donner l'*Alsace* par l'archiduc Sigismond en garantie d'un prêt. Il avait chassé de Nancy le jeune duc René et occupé son duché de *Lorraine*. En 1473, Il négociait avec l'Empereur Frédéric III, son suzerain, pour que celui-ci le reconnût comme roi. Les négociations semblaient sur le point d'aboutir : le duc et l'Empereur étaient réunis à Trèves où le couronnement devait avoir lieu.

Deux jours avant la cérémonie Frédéric III, secrètement conseillé et payé par Louis XI, s'enfuit de Trèves. Peu après Sigismond offrait à Charles de lui rembourser les sommes prêtées et réclamait la restitution de l'Alsace. Là aussi Louis XI était intervenu en fournissant à Sigismond l'argent qui lui manquait. Enfin, grâce encore aux intrigues de Louis XI, les Suisses déclarèrent la guerre à Charles le Téméraire, tandis que les Lorrains se soulevaient et que le duc René rentrait dans Nancy.

Charles le Téméraire alla attaquer les Suisses. Ceux-ci le battirent à *Granson*, puis peu après à *Morat* (1476). Charles essaya alors de reprendre Nancy. Une bataille furieuse s'engagea sous les murs de la ville. Les Bourguignons furent repoussés. Le surlendemain, au bord d'un étang, on retrouva Charles le Téméraire percé de coups de lance, nu, le corps à moitié pris dans la glace, le visage à demi dévoré par les loups (6 janvier 1477).

LES ACQUISITIONS DE LOUIS XI

Louis XI pensait s'emparer de toute la succession de Charles le Téméraire, qui laissait pour héritière, une jeune fille de vingt ans, Marie de Bourgogne. Mais Marie épousa le fils de l'Empereur, l'archiduc Maximilien d'Autriche, plus tard empereur lui-même. Louis XI ne recueillit de la succession et ne put rattacher au domaine



LES ACQUISITIONS DE LA MAISON DE VALOIS.

royal que la *Bourgogne* et la *Picardie*. La Flandre, l'Artois et la Franche-Comté, revinrent aux enfants de Marie de Bourgogne et de Maximilien. Dans la suite, un mariage fit passer ces provinces françaises sous la domination des rois d'Espagne. Elles ne devaient revenir à la France que près de deux cents ans plus tard, au dix-septième siècle, sous le règne de Louis XIV.

Louis XI fut plus heureux avec la maison d'Anjou qu'avec la maison de Bourgogne. Il recueillit tous les biens que lui avait laissés par testament René d'Anjou, c'est-à-dire l'*Anjou*, le *Maine* et la *Provence*. La succession comportait en outre des droits sur le royaume de Naples, que le fils de Louis XI, Charles VIII, devait essayer de faire valoir et qui furent le point de départ de guerres néfastes en Italie.

CHARLES VIII ET LA BRETAGNE

Une dernière et importante acquisition fut faite pendant la minorité de Charles VIII. Sa sœur, Anne de Beaujeu, qui était régente, lui fit épouser l'héritière du duché de *Bretagne*, Anne (1491). Le dernier grand fief qui fût encore indépendant se trouva de la sorte rattaché à la couronne. Charles VIII mourut sans enfants en 1498 : la branche des Valois directs finit avec lui.

LA FRANCE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE

Malgré la terrible crise de la guerre de Cent Ans, les Valois laissaient la France plus forte et plus grande qu'ils ne l'avaient reçue. Ils avaient complété l'œuvre d'unification commencée par les Capétiens.

Les Valois avaient rattaché au domaine royal, avec Charles VII, la ***Guyenne***; avec Louis XI, le duché de ***Bourgogne***, le ***Maine*** et l'***Anjou***; avec Charles VIII, la ***Bretagne***. Ils avaient de plus élargi le royaume, poussé ses frontières plus loin vers l'Est. De ce côté Philippe VI avait acheté le ***Dauphiné*** : ce fut dès lors l'apanage du fils aîné du roi, de l'héritier du trône désormais appelé le *Dauphin*. Louis XI avait hérité de la ***Provence***. Ainsi le royaume qui, avant 1328, s'arrêtait au Rhône, avait débordé par delà le fleuve et atteignait la limite naturelle des Alpes.

En même temps que le royaume s'était agrandi, il était devenu plus *cohérent* : les provinces qui le composaient s'étaient comme soudées. Le lien du patriotisme les enchaînait étroitement l'une à l'autre. L'autorité royale était bien établie et personne n'était plus en état de la contre-balancer : *Maîtres dans le royaume*, les rois de France pouvaient désormais ***regarder hors du royaume***. La *taille*, les *aides*, les *compagnies d'ordonnance* assuraient l'argent et les hommes nécessaires aux grandes entreprises : les rois de France pouvaient désormais AGIR ***hors du royaume***. Jusqu'au seizième siècle l'histoire des rois de France s'était déroulée en France; à partir du seizième siècle elle se déroula en Europe.

CHAPITRE XIII

LES GRANDES INVENTIONS ET LES DÉCOUVERTES MARITIMES

Il n'y a pas une date précise qui marque la fin du Moyen Age et le commencement des ***Temps modernes***. Mais au quinzième et au seizième siècle, par transitions insensibles, la civilisation se transforme ; l'Europe occidentale entre dans une ère nouvelle.

Un grand nombre de causes ont concouru à produire ces transformations. Il faut ranger parmi les principales les *grandes inventions* comme celles de l'imprimerie, et les grandes *découvertes géographiques* qui ont été extraordinairement nombreuses à la fin du quinzième siècle et au commencement du seizième. Ces inventions et ces découvertes peuvent être comparées, pour leur importance historique, aux grandes découvertes scientifiques du dix-neuvième siècle, qui ont engendré la civilisation contemporaine.

I

LES GRANDES INVENTIONS

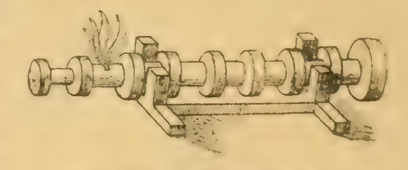
On range parmi les grandes inventions la ***Boussole***, la ***Poudre à canon***, le ***Papier de chiffons***, l'***Imprimerie***. En réalité l'imprimerie seule est une invention européenne du quinzième siècle. Les trois autres sont venues d'Orient et elles sont antérieures au quatorzième siècle : mais elles se sont répandues en Europe et se sont perfectionnées au quatorzième et surtout au quinzième siècle.

[L]A BOUSSOLE La boussole est essentiellement une aiguille frottée sur une pierre d'*aimant* et disposée de telle sorte qu'elle puisse se mouvoir librement. Elle a la propriété, encore mal expliquée, de diriger toujours sa pointe vers un point que l'on appelle le pôle magnétique et qui est placé

au nord-ouest par rapport à l'Europe et à l'océan Atlantique. Elle permet donc de savoir toujours où se trouve le nord et par suite de *s'orienter* et de se diriger.

Les Chinois connaissaient la propriété de l'aiguille aimantée et construisirent de primitives boussoles. Les Arabes leur empruntèrent cette invention qui, vers le treizième siècle, arriva par leur intermédiaire aux marins de la Méditerranée. La boussole consistait alors en une aiguille placée sur un morceau de liège ou un fétu de paille flottant sur un peu d'huile ou d'eau. L'instrument était tout à fait imparfait. Un Italien, Flavio Gioja, eut l'idée de placer l'aiguille en équilibre sur un pivot et de l'enfermer dans une boîte — *bossolo* en italien — couverte d'un verre. On eut ainsi la boussole que nous connaissons.

La boussole changea les conditions de la navigation, permit de s'éloigner des côtes, et de se lancer en haute mer sans inquiétude, puisque les marins avaient le moyen de savoir toujours dans quelle direction marchait leur navire. La découverte de l'Amérique était en germe dans cette invention.



Bombardes au quinzième siècle.
D'après des miniatures.

La bombarde, un grossier tube de métal, était tantôt suspendue entre deux chevalets, tantôt établie au ras du sol dans un bâti de poutres. On mettait le feu à la poudre à l'aide d'un fil de fer chauffé à blanc que l'on introduisait dans la charge par un trou appelé lumière, *représenté ici avec une flamme.*

LA POUDRE A CANON

Les Chinois paraissent être les inventeurs de la poudre, mélange de charbon, de salpêtre et de soufre. Mais ils ne l'utilisaient que pour des *feux d'artifice*, pour la fabrication des *fusees*. Les Arabes la perfectionnèrent en lui donnant plus de force explosive, et furent probablement les premiers à essayer d'utiliser cette force pour lancer un projectile. Dès le treizième siècle les musulmans d'Espagne eurent des canons. Au commencement

du quatorzième siècle, en 1325, il y en avait en Italie à Florence. On en trouve presque immédiatement après en France et en Angleterre. Mais il est à peu près certain que, contrairement à la tradition, il n'y eut pas de canons employés à la bataille de Crécy.



Canon et boulet de la seconde moitié du XIVe siècle.
Musée d'Artillerie

Cette pièce est en fer ; elle est longue de 85 *centimètres. — Nos derniers canons à tir rapide mesurent* 2 *m.* 50. *— Elle est montée sur une fourche qui permettait de la fixer en terre. Elle est en deux morceaux : un tube, puis une boîte munie d'une poignée se raccordant au tube. On mettait la charge dans la boîte préalablement retirée de l'étrier de fer que l'on voit en arrière du tube. Puis on replaçait la boîte dans l'axe du tube contre lequel on la serrait fortement à l'aide d'un coin, dont on voit sortir les bouts de chaque côté de l'etrier. La portée d'une pareille pièce était très inférieure à celle des vieilles machines de jet, comme le* trebuchet *(page* 111*). La tige de fer qui termine l'etrier servait pour le pointage, comme la crosse des canons à tir rapide aujourd'hui*

Les premiers canons ou *bombardes* furent naturellement de grossières machines, aussi dangereuses pour celui qui les servait que pour l'ennemi, tant elles éclataient facilement. Ces canons étaient faits d'un tube de fer forgé ou coulé. Ils n'étaient pas, comme de nos jours, montés sur un affût et sur des roues. Pour tirer, on les suspendait près de terre entre deux poutres, ou bien on les plaçait dans un bâti de bois en forme de caisse allongée. On ne pouvait donc les transporter aisément ; aussi, au quatorzième siècle, ne les employait-on pas dans les batailles ; on s'en servait uniquement pour l'attaque ou la défense des places. Les boulets de pierre ou de plomb étaient le plus souvent de calibre plus petit que le canon, et la poudre était encore mal préparée. Par suite, la portée des pièces était très faible, inférieure même à celles des vieilles machines de jet héritées des Romains, trébuchets, balistes, catapultes. Aussi, au commencement même du quinzième siècle, au siège d'Orléans par exem-

ple, en 1429, employait-on côte à côte l'ancienne artillerie et la nouvelle, la bombarde et le trébuchet.

Sous Charles VII les frères *Bureau* perfectionnèrent l'artillerie. Ils l'allégèrent, fabriquèrent des canons très longs appelés *couleuvrines* et les placèrent sur des chariots, en sorte qu'on put les amener sur les champs de bataille. C'est ce qu'on appela les *engins volants*, la première *artillerie de campagne* : elle donna une supériorité marquée aux armées du roi de France et leur assura en partie la victoire finale dans la guerre de Cent Ans.

Vers 1404 environ apparurent les *couleuvrines à main*, assez légères pour qu'un homme pût les porter : ce fut la première arme à feu portative, une très lointaine ébauche du fusil.

L'importance de la découverte des armes à feu échappa tout à fait aux contemporains. Au point de vue politique, la création de l'artillerie contribua assez peu, quoi qu'on en ait dit, à l'affermissement de l'autorité royale en France et à la ruine des forteresses féodales. Des villes, des seigneurs, eurent des canons aussi bien que le roi, et les châteaux forts subsistaient encore en grand nombre dans la première moitié du dix-septième siècle au temps de Richelieu. Au point de vue militaire, les armes à feu ne se perfectionnèrent qu'avec une extrême lenteur. Encore dans la seconde moitié du seizième siècle on leur préférait presque l'arc et les vieilles armes de main : « Les armes à feu sont de si peu d'effet, écrivait Montaigne vers 1580, sauf l'étonnement des oreilles, qu'on en quittera l'usage. » C'est seulement assez tard dans le dix-septième siècle que leur emploi transforma réellement la *tactique*, c'est-à-dire la manière de combattre.

LE PAPIER

Au Moyen Age comme dans l'Antiquité, on écrivait soit sur du *papyrus* ou papier d'Égypte fait des pellicules intérieures d'un roseau du Nil; soit surtout sur du *parchemin*, c'est-à-dire sur des peaux d'animaux préparées pour cet usage. Le parchemin était cher, au point que vers le huitième siècle on se mit à effacer les textes des anciens manuscrits pour en copier de nouveaux : de là la perte de nombreux ouvrages de l'Antiquité.

Les Chinois savaient depuis des siècles fabriquer du papier avec des déchets de soie, de chanvre ou de coton. Ce *papier de coton* leur fut emprunté par les Arabes, qui l'introduisirent en Espagne et en Sicile vers la fin du dixième siècle. Au douzième siècle on commença en France à fabriquer du papier avec des

débris d'étoffes de lin. Puis on employa les débris de vieille toile, ou *chiffes*, d'où notre mot *chiffons*. Cela donna le *papier de chiffe* ou de chiffon. A partir du quatorzième siècle, l'usage général de la chemise permettant d'avoir en abondance le vieux linge, on put fabriquer le papier à bon marché. C'est cette production à bon marché du papier, matière première du livre, qui donna toute son importance à la découverte de l'imprimerie.

L'IMPRIMERIE

Les livres au Moyen Age étaient *manuscrits*, c'est-à-dire copiés à la main. Il fallait longtemps pour les copier; on ne les avait qu'en petit nombre et ils coûtaient très cher. A la fin du treizième siècle, une Bible copiée avec soin valait de quatre à cinq cents francs. On comprend que dans les bibliothèques de certains couvents on ait pris la précaution d'attacher les livres à leur rayon avec des chaînes de fer.

A la fin du quatorzième siècle, la création des universités fit chercher le moyen d'obtenir des livres plus rapidement; l'on imagina d'en graver le texte sur du bois : cela s'appela la *xylographie* (écriture sur bois). On dessinait les lettres sur un bloc de bois ; puis on creusait autour de chaque lettre, en sorte que le texte apparaissait en relief et formait une page de bois. Il suffisait d'encrer cette page et d'y appliquer une feuille de papier pour avoir une page de livre.

Le procédé était encore cher et demandait toujours beaucoup de temps. Les lettres ou *caractères* étaient immobiles et ne pouvaient servir pour un autre livre. Au commencement du quinzième siècle, un habitant de Harlem, ville des Pays-Bas, *Laurent Coster*, imagina de séparer les caractères, de les rendre mobiles, ce qui permettait, quand un livre était achevé, d'en composer un autre avec le même jeu de caractères.

Mais les caractères de bois s'usaient vite. Un peu après 1440, un Allemand de Mayence, établi à Strasbourg, ***Jean Gutenberg***, instruit du procédé de Coster, imagina de graver les caractères en *creux*. Il obtint ainsi des *moules* ou *matrices* dans lesquels il suffisait de couler un alliage d'antimoine et de plomb pour obtenir des caractères mobiles. On en eut ainsi autant que l'on voulut. Le premier livre qu'*imprima* Gutenberg fut une Bible, en 1457. Comme le papier était d'autre part à bon marché, il fut facile de multiplier les livres.

L'imprimerie se répandit très rapidement. En 1500 on trouvait

des imprimeurs dans toute l'Europe. La première imprimerie en France fut établie en 1470 à Paris, par le recteur de l'Université, *Guillaume Fichet*, qui installa à la Sorbonne trois imprimeurs allemands, Ulrich Gering, Michel Friburger et Martin Krantz et leur fit imprimer en deux ans, vingt et un ouvrages, classiques latins ou traité de grammaire et d'éloquence.

Aucune invention, dans toute l'histoire, n'a été plus importante que celle de l'imprimerie. Les contemporains comprirent

Item apres lenterremẽt dudit
corps eut grosse altercation entre
ledit grant escuier et les aultres
escuiers descuirie dudit roy et les
religieulx dudit saint denys pour

FRAGMENT DU PREMIER LIVRE FRANÇAIS IMPRIMÉ EN FRANCE.

L'imprimerie, inventée vers 1440 par Jean Gutenberg, fut introduite à Paris, à la Sorbonne, par le recteur de l'Université, Guillaume Fichet. Le premier livre français imprimé à Paris, fut le recueil des Grandes Chroniques *de France. Le fragment qui est reproduit ici se rapporte aux funérailles de Charles VII. On lit aisément : « Item après l'enterrement dudit corps eut grosse altercation entre ledit grant escuier et les aultres escuiers d'escuirie dudit roi et les religieulx dudit saint Denys pour.... »*

Rapprocher ces lignes imprimées des lignes manuscrites du neuvième et du dixième siècle reproduites pages 68 et 73.

immédiatement que l'on en tirerait « *proufit et utilité pour l'augmentation de la science* ». Dès l'an 1500, on pouvait se procurer, pour une somme équivalant à 2 fr. 50 de notre monnaie, les livres qui, cinquante années auparavant, valaient trois cents francs. L'imprimerie a mis les livres, et par conséquent l'*instruction*, à la portée de tous. Elle a été pour les idées ce que le chemin de fer est pour nos corps, le moyen rapide de communication : elle a rendu possible leur diffusion universelle. Par là, elle a provoqué les découvertes nouvelles, les transformations politiques. Du jour de la découverte de l'imprimerie, l'humanité a fait plus de progrès, en quatre cent cinquante ans qu'elle n'en avait fait dans les trois ou quatre mille ans qui précédèrent. L'imprimerie a été et est encore l'instrument indispensable de tout progrès et de toute liberté.

II

LES DÉCOUVERTES MARITIMES ET LES ÉTABLISSEMENTS COLONIAUX

Dans les dernières années du quinzième siècle et au commencement du seizième, le monde s'agrandit pour les Européens. Ils découvrirent au sud dans l'océan Atlantique l'***Afrique méridionale***, à l'est les parties de l'***Asie riveraines de l'océan Indien***, à l'ouest enfin un continent nouveau, l'***Amérique***. Ces découvertes furent surtout l'œuvre des Portugais et des Espagnols, et la gloire en revint principalement à ***Vasco de Gama*** pour l'Afrique et l'Asie, à ***Christophe Colomb*** pour l'Amérique. Elles eurent pour cause première le désir de trouver une route nouvelle vers les *Indes*, pays des marchandises précieuses. Elles furent rendues possibles par la connaissance de la boussole, les progrès de l'art de la navigation, l'éveil de la curiosité scientifique et géographique. Elles eurent pour premier résultat d'assurer au Portugal avec ***Albuquerque***, et à l'Espagne avec ***Fernand Cortez*** et ***Pizarre***, la possession d'immenses empires coloniaux, de faire de ces deux royaumes les plus riches de l'Europe au seizième siècle, et par contre-coup d'enrichir également les États voisins.

LE COMMERCE DE L'ORIENT

La cause première des grandes découvertes fut l'appât du gain, le désir de s'enrichir.

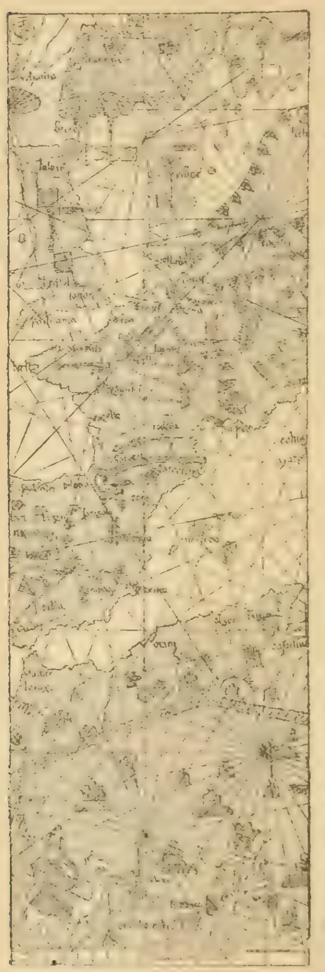
Au Moyen Âge certaines marchandises procuraient à ceux qui en faisaient le commerce d'énormes bénéfices parce qu'elles étaient rares. C'étaient la soie, le velours, les pierreries, les perles, les porcelaines, les parfums, l'encens, la myrrhe, l'aloès, et surtout les *épices*, clou de girofle, cannelle, muscade, poivre, gingembre, que l'on consommait alors en quantités extraordinaires. Tous ces produits venaient de l'Asie, et l'on désignait sous un même nom, ***les Indes***, les diverses contrées d'où on les tirait.

Ces marchandises arrivaient en Europe par l'intermédiaire des trafiquants arabes et par deux routes seulement, l'une, celle de l'Asie centrale, qui aboutissait à la mer Noire, l'autre,

celle de l'océan Indien et de la mer Rouge qui aboutissait à l'Egypte, au port d'Alexandrie. Là elles étaient embarquées sur les navires génois et vénitiens. Comme les deux républiques italiennes gardaient jalousement les débouchés des seules routes connues, les autres peuples maritimes devaient avoir la pensée de chercher et le désir de trouver quelque chemin nouveau vers les Indes, sources de tant de richesses.

PROGRÈS DE LA GÉOGRAPHIE

Mais pour que l'entreprise pût être tentée, il fallait d'abord que les idées sur la forme de la terre se fussent modifiées, et les connaissances géographi-



UNE CARTE AU MOYEN AGE.

Fragment de la Carte Catalane *dressée en 1375, peut-être pour Charles V, et conservée à Paris à la Bibliothèque nationale. Cette carte, l'une des plus anciennes que nous ayons, se compose de huit feuilles hautes de 63 centimètres, larges de 20 centimètres. Elle donne la figure du monde tel qu'on se le représentait après le voyage de Marco Polo et va de l'Atlantique à la Chine. Le fragment reproduit ici — très simplifié — correspond à la seconde feuille. Il représente, avec une surprenante exactitude, les côtes du Maroc, de l'Algérie — on lit Oran, Alger — d'Espagne, de France — on lit Marsei pour Marseille — d'Angleterre. Le Danemark, l'Allemagne, la Norvège sont plus difficiles à reconnaître. Les parties grisées représentent les montagnes — Atlas, Pyrénées, Alpes. Les villes sont représentées par de petits châteaux, avec des drapeaux indiquant à qui elles appartiennent. A gauche un homme sur un chameau, vêtu comme le sont aujourd'hui les Touaregs, indique le Sahara. Toutes les cartes du Moyen Age sont ainsi illustrées. Les lignes qui rayonnent en étoiles servaient à la construction de la carte, comme aujourd'hui les degrés de latitude et de longitude.*

ques un peu étendues et précisées. Les Européens du Moyen Age étaient en géographie beaucoup moins instruits que ne l'avaient été les Grecs et les Romains. En dehors de leur propre pays ils ne connaissaient guère que le pourtour de la Méditerranée. Quant à la terre elle-même, on n'admettait pas qu'elle pût



Mappemonde de 1417.

D'après la photographie d'une miniature de la Bibliothèque de Reims.

Cette mappemonde, dressée en 1417 *par l'archevêque de Reims, Guillaume Fillastre, sert d'O majuscule au mot* Orbis *— cercle — dans un manuscrit du géographe latin Pomponius Mela. Les trois continents, Europe, Asie, Afrique, sont peints en vert; leurs noms sont en rouge; ceux des pays — Galia, la France — et des villes — Paris, Roma — sont en blanc; les montagnes en rose, les fleuves en bleu. — L'estest placé là où nous mettons le nord, c'est-à-dire tourné vers le haut de la page; en sorte que la France paraît placée au sud, et que pour reconnaître les pays il faut retourner la carte. On retrouve bien la Méditerranée et la mer Rouge. Jérusalem, représentée par une sorte de tour, est au centre du globe selon les croyances du Moyen Age. L'Inde est prolongée au delà du Gange et touche le* Cathay *— la Chine — de Marco Polo. Au nord de l'Europe et au sud de l'Afrique on lit :* terra incognita, *terre inconnue. Mais la mer permet de passer au sud de l'Afrique. Au nord de l'Europe on place des montagnes de glace* montes hyperborei : *ces mots sont en abrégé. — Une fleur de lys sur la France.*

avoir la forme d'une sphère, parce qu'en ce cas les hommes de l'hémisphère opposé au nôtre marcheraient la tête en bas, ce qui, disait-on, était absurde et impossible.

Cependant à partir du treizième siècle les connaissances géographiques s'accrurent. Les Européens connurent les pays d'Extrême-Orient par les descriptions enthousiastes du Vénitien *Marco Polo* qui séjourna dix-sept ans au *Cathay*, c'est-à-dire en Chine.

En même temps les idées sur la forme de la terre se modifiaient. Ce fut un des résultats des Croisades qui avaient multiplié les relations avec les Arabes. Les Arabes, grands voyageurs, avaient en outre hérité d'une partie de la science antique. Par leur intermédiaire les Européens commencèrent à connaître les travaux des géographes grecs.

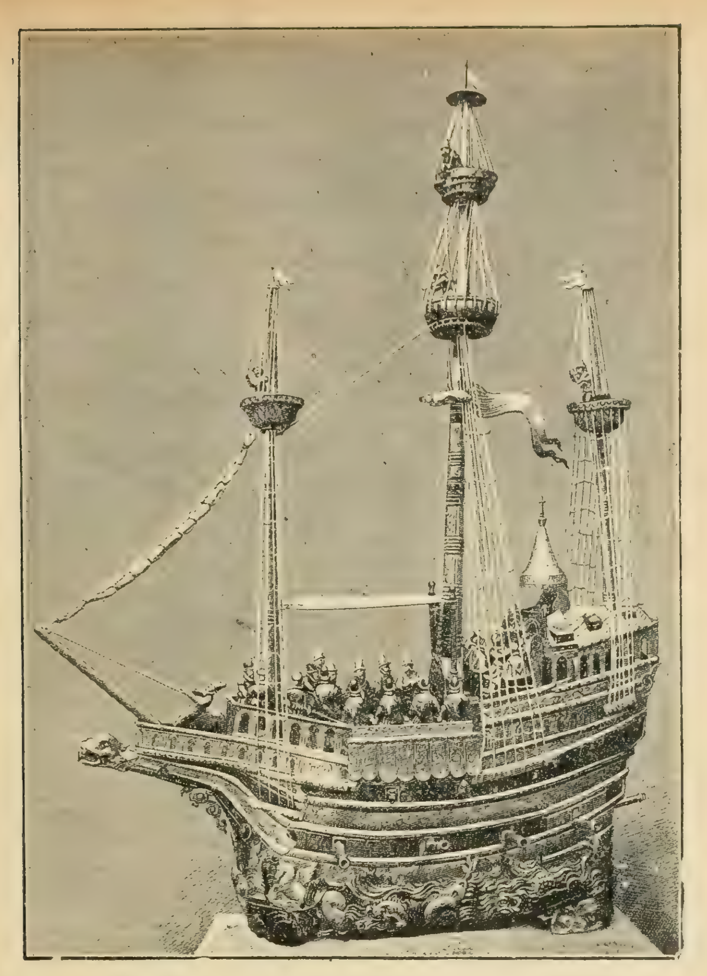
Or, les Grecs admettaient que la terre était sphérique. Il était donc possible d'en faire le tour, et en marchant toujours droit vers l'ouest on devait, partant de l'Europe, arriver à l'Asie. A la fin du quatorzième siècle, un Français, le cardinal *Pierre d'Ailly*, chancelier de l'Université de Paris, dans son *Image du monde*, livre qui fut plus tard familier à Christophe Colomb, émettait cette idée que l'extrémité de l'Espagne ne devait pas être séparée des Indes par une distance bien considérable.

Les Grecs admettaient également qu'un même océan enveloppait l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Dès lors, en contournant l'Afrique il devait être possible d'aborder aux Indes. Ce fut cette dernière idée qui, au début du quinzième siècle, inspira les premiers voyages d'exploration des Portugais, et amena les premières découvertes.

LES PORTUGAIS

LES ÉTAPES DES PORTUGAIS

Les Portugais commencèrent leurs recherches en 1419 tandis que chez nous s'achevait le règne de Charles VI. Ils atteignirent successivement le *Cap Bojador* (1433), le *Cap Blanc* et le *Cap Vert* (1441). Ils franchirent l'*Equateur* en 1471 et découvrirent l'embouchure du *Congo* en 1485. En 1487, les tempêtes entraînèrent ***Barthélemy Diaz*** dans le sud, puis le poussèrent sans qu'il s'en doutât dans l'Océan Indien jusqu'à l'emplacement actuel de *Natal*. Au retour il aperçut la montagne de la Table et la pointe extrême de



Une Caravelle.
Musée de Cluny. — Photographie Leroy.

Les découvertes maritimes furent rendues possibles par les progrès réalisés dans l'art de la navigation. Les marins du Moyen Age qui ne sortaient guère de la Méditerranée, se servaient de deux types de navires, la galère *très basse sur l'eau, et la* nef, *de haut bord, mais lourde et lente avec son mât unique. Au quatorzième siècle, on imagina un nouveau type de navire, la* caravelle, *bateau gréé de trois mâts, léger, haut sur l'eau, ce qui lui permettait d'affronter l'Océan. La caravelle était longue de trente mètres au plus et filait dix kilomètres à l'heure. Le modèle ici représenté est une remarquable pièce d'orfèvrerie du seizième siècle*

l'Afrique : il l'appela le *Cap de Bonne-Espérance*. Enfin, en 1498, ***Vasco de Gama*** reprit la route parcourue par Barthélemy Diaz, remonta le long de la rive orientale de l'Afrique, toucha à l'embouchure du *Zambèze*, à *Mozambique*, à la côte de *Zanzibar* et de là, guidé par un pilote arabe, aborda enfin à *Calicut*, sur la côte de l'Inde.

Les progrès, on le voit, furent lents et pénibles, et à plusieurs reprises parurent complètement arrêtés. Au total *soixante-dix neuf années* s'écoulèrent entre la première tentative des Portugais et le succès final.

C'est que l'on eut grand'peine à triompher de l'esprit superstitieux et des terreurs des équipages, en face de l'inconnu de l'Océan. Les matelots croyaient à l'existence au fond des eaux de *pierres d'aimant* qui attiraient les navires et les faisaient s'engloutir; ils croyaient à la présence d'une zone d'eaux bouillantes à l'équateur. Les terreurs redoublèrent quand on s'approcha du cap de Bonne-Espérance : c'est au large de ce cap que l'on observe les lames les plus puissantes; elles atteignent jusqu'à quinze mètres de haut, la hauteur d'une maison de quatre ou cinq étages. On conçoit le souvenir d'épouvante qu'avaient dû rapporter les matelots de Barthélemy Diaz. Aussi quand on arma les navires de Vasco de Gama, fallut-il pour compléter les équipages prendre dix condamnés à mort auxquels on promit la vie sauve; et cependant l'effectif total était à peine de cent soixante hommes. Enfin arrivés au delà de l'équateur, les marins portugais furent dans l'impossibilité de se guider. Ils ne pouvaient plus, en effet, apercevoir l'étoile polaire, indispensable cependant pour calculer la latitude du point où ils se trouvaient. Il fallait découvrir un nouveau procédé qui ne fut indiqué que vers 1482 par un Allemand de Nüremberg, *Martin Behaim*.

FORMATION DE L'EMPIRE PORTUGAIS

La route de l'Inde trouvée, les Portugais voulurent être seuls à l'utiliser et mirent tout en œuvre pour s'assurer le monopole du commerce dans l'océan Indien. Pour cela ils s'emparèrent des ports les plus importants, et, par le système de la terreur ils voulurent écarter tous les concurrents : aucun navire, s'il n'était Portugais ou autorisé par les Portugais, ne devait naviguer dans les parages de l'Inde. Vasco de Gama, à la tête de vingt vaisseaux en 1502, rencontra devant Calicut une flotte arabe chargée de riz. Il fit couper le nez, les oreilles et les mains à

tous les équipages — huit cents hommes. Les mutilés furent ensuite réintégrés à bord de leurs navires auxquels les Portugais mirent le feu. Un des successeurs de Vasco de Gama, ***Albuquerque***, s'empara de Socotora et d'*Aden* (1513) à l'entrée de la mer Rouge, d'*Ormuz* (1515) à l'entrée du golfe Persique; il était ainsi maître des débouchés des deux seules routes par où les marchandises de l'Orient arrivaient à la Méditerranée.

Albuquerque fut le vrai fondateur de l'Empire colonial Portugais. Avant même de s'être assuré vers l'ouest les routes de l'Inde à l'Europe, il s'était assuré vers l'est le débouché des routes de l'Inde à la Chine en occupant *Malacca* (1511), sur le détroit qui joint le golfe du Bengale à la mer de Chine. Ses officiers poussant au delà, abordèrent aux îles même des Épices, *Java*, *Banda*, l'île de la Muscade, dans les *Moluques*. Ils atteignirent ensuite Canton sur la côte de Chine (1517), enfin une ambassade Portugaise fut reçue à Pékin en 1520.

Ainsi se trouva constitué, à peu près en vingt-cinq années, le premier grand empire colonial de l'Europe moderne. Les Espagnols ne possédaient guère que les Antilles, et n'avaient même pas commencé à s'établir sur le continent américain alors que l'empire portugais se développait sur plus de cinq mille lieues de côtes, de l'Atlantique au Pacifique, depuis le cap Bojador, en Afrique, jusqu'aux Moluques, plus loin que l'Asie. Il comprenait, en outre, une partie de l'Amérique du Sud, le *Brésil*, où *Alvarez Cabral*, chargé de la première expédition dans l'Inde après le retour de Vasco de Gama, avait abordé par hasard en 1500.

CARACTÈRE DE L'EMPIRE PORTUGAIS

Les Portugais, comme jadis les Phéniciens et les Carthaginois, occupèrent seulement un certain nombre de points sur les côtes, sans essayer de pénétrer à l'intérieur. Ils eurent les colonies d'un peuple de marchands, c'est-à-dire des stations maritimes et des *comptoirs*. Dans ces comptoirs, ils se bornaient à accumuler les marchandises à destination de Lisbonne; ils y passaient juste le temps nécessaire pour s'enrichir, trois ou quatre ans en moyenne; puis, leur fortune faite, ils rentraient dans leur pays. D'autre part, ils étaient un trop petit peuple et disposaient de trop peu d'hommes pour pouvoir défendre un empire aussi démesurément étendu. Aussi leur puissance coloniale dura-t-elle fort peu, à peine

soixante-quinze ans, une vie d'homme. Dès la fin du seizième siècle, les Hollandais leur avaient enlevé les plus précieux de leurs établissements, Sumatra, Java et les îles aux Épices.

LES ESPAGNOLS

Tandis que les Portugais cherchaient la route de l'Inde par le Sud et faisaient le tour de l'Afrique, ***Christophe Colomb***, la cherchant par l'Ouest, pour le compte des Espagnols, découvrait, sans le soupçonner, un nouveau continent, l'***Amérique***.

CHRISTOPHE COLOMB

Christophe Colomb était né au pays de Savone, dans le territoire de la république de Gênes, entre 1436 et 1446, la date est incertaine. Il était fils d'un tisserand de petite fortune. Il fut marin, embarqué dès l'âge de quatorze ans; d'après une de ses lettres, il passa vingt-trois ans sur mer : « *Tout ce que l'on a navigué jusqu'ici*, écrivait-il à Isabelle et à Ferdinand d'Espagne, *je l'ai navigué aussi.* » En 1470, il était venu s'établir à Lisbonne, où il poursuivit ses études de géographie et d'astronomie et vécut en dessinant et en vendant des cartes marines.

C'est pendant son séjour en Portugal qu'il paraît avoir mûri son projet, ainsi formulé par lui-même : « *Chercher l'Orient par l'Occident et passer par la voie de l'Ouest à la terre où naissent les épiceries.* » Ce projet lui fut inspiré par le livre de Pierre d'Ailly et ses réflexions personnelles sur la sphéricité de la terre. L'idée était, du reste, familière à tous les gens instruits d'alors. Un savant florentin, *Toscanelli*, avec qui Christophe Colomb fut en correspondance, l'avait développée, dès 1474, au roi de Portugal. Elle paraissait d'autant plus réalisable que les géographes estimaient l'Asie beaucoup plus étendue qu'elle n'est et plaçaient, comme en fait foi le globe de Martin Behaim reproduit plus loin, à une assez faible distance des côtes de l'Europe, le Cathay et le Zipangu, la Chine et le Japon, de Marco Polo.

CHRISTOPHE COLOMB EN ESPAGNE

N'ayant pu faire agréer ses projets d'expédition au roi de Portugal, Christophe Colomb vint les présenter à *Ferdinand* et à *Isabelle*, roi et reine d'Aragon et de Castille (1486). Après cinq ans de démarches, à la fin de 1491, Ferdinand et Isabelle se décidèrent à entendre

les propositions de Christophe Colomb et passèrent avec lui, à Santa-Fé, un véritable traité (1492). On lui assurait le titre héréditaire de Grand-Amiral, la vice-royauté des îles à découvrir, le monopole du commerce, etc. On lui fournissait des vaisseaux et une subvention, 350000 francs environ. Le reste des fonds, à peu près 700000 francs, fut fourni par un armateur de Palos, Martin Pinzon, et pour une faible partie par Christophe Colomb lui-même

LE PREMIER VOYAGE

Christophe Colomb partit de Palos avec trois caravelles et cent vingt hommes d'équipage le 3 août 1492. Il fit escale aux Canaries, d'où il repartit le 9 septembre. Pendant les trente-trois jours que dura la traversée, les matelots s'effrayèrent à plusieurs reprises de la longueur du chemin et manifestèrent la crainte qu'il fût impossible de revenir en Espagne. Mais, contrairement à la légende, il n'y eut jamais de mutinerie.

Le mercredi 10 octobre, les matelots avaient dit qu'ils ne voulaient pas aller plus loin. Christophe Colomb avait répondu que, parti pour se rendre aux Indes, il continuerait sa route jusqu'à ce qu'il y arrivât. Le lendemain, jeudi 11, raconte le journal de Colomb, vers dix heures du soir, Colomb, à l'avant de son navire, aperçut au loin une lumière : il la fit remarquer à l'un de ses compagnons : « Elle faisait l'effet d'une bougie que l'on élève et que l'on abaisse tour à tour ». Les équipages furent avertis et invités à veiller. Quelques heures plus tard, le vendredi 12 octobre, vers deux heures du matin, la terre apparaissait distinctement à moins de deux lieues. Christophe Colomb tomba à genoux et, pleurant à chaudes larmes, il entonna le *Te Deum*.

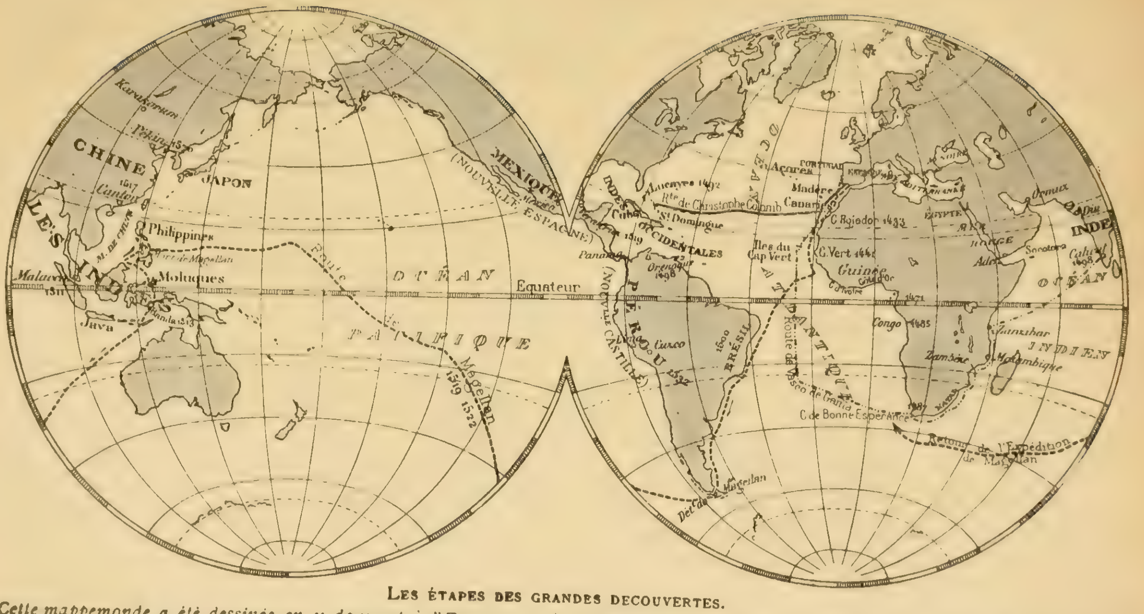
L'île où il allait aborder, Guanahani — Colomb l'appela San Salvador, Saint-Sauveur — était une des *Lucayes* proche de l'Amérique du Nord, à l'entrée du détroit de Floride : Colomb était fermement convaincu qu'il allait atterrir à l'Inde et qu'il pourrait bientôt remettre au souverain de Zipangu et à l'empereur du Cathay, les lettres de créance que le roi d'Espagne lui avait données pour eux. Il chercha pays et souverain pendant trois mois, toucha à *Cuba* et à *Saint-Domingue*. Puis ayant perdu l'une de ses caravelles, et ses équipages étant épuisés, il remit à plus tard l'achèvement de sa mission et revint en Espagne pour annoncer ses découvertes. Il rentra à Palos le 15 mars 1493, sept mois après son départ et fut reçu triomphalement.



Globe de Martin Behaim, de Nuremberg, 1492.

D'après une photographie; reproduction très simplifiée.

Le plus ancien globe connu. Dressé l'année de la découverte de l'Amérique, il montre combien on étendait l'Asie vers l'Est et comment on put penser l'atteindre facilement en la cherchant par l'Ouest. Noter la nomenclature mi-allemande, mi-latine, les drapeaux indiquant les possessions portugaises, les petites images, navires, tentes, etc., qui illustrent certaines parties de ce globe.



Les étapes des grandes decouvertes.

Cette mappemonde a été dessinée en y donnant à l'Espagne et à la France, la place même qu'elles occupent dans la mappemonde ci-jointe de Martin Behaim. On voit en les rapprochant combien l'on exagérait au quinzième siècle les dimensions de l'Asie puisque la Californie, dans l'Amérique du Nord, occupe juste la place que Martin Behaim assignait au Japon.

LES DERNIERS VOYAGES DE COLOMB

Christophe Colomb entreprit trois autres voyages (1493-1498-1502). Il acheva de découvrir les *Antilles*, c'est-à-dire les archipels qui précèdent le continent. Au troisième voyage il toucha le continent lui-même, la rive nord de l'Amérique du Sud à l'embouchure de l'Orénoque. Dans le quatrième voyage il longea en partie la côte de l'Amérique Centrale et parvint à l'isthme de Panama. Il mourut peu après son retour en Espagne (1506).

Depuis son second voyage Christophe Colomb avait beaucoup perdu de sa popularité. Ses découvertes, en effet, n'avaient pas donné ce qu'on en attendait d'après les récits de Marco Polo et ce qu'avait promis Colomb lui-même : des épices et surtout de l'or. Les essais de colonisation à Saint-Domingue avaient été malheureux. Colomb fut rendu responsable. Ferdinand et Isabelle décidèrent de le remplacer dans la vice-royauté des pays découverts. Son successeur désigné le fit arrêter, sans en avoir reçu l'ordre, et l'envoya enchaîné en Espagne. Isabelle et Ferdinand réparèrent cet affront dès qu'ils le connurent. Mais on ne rendit pas à Colomb ses pouvoirs, et s'il n'est pas vrai qu'il mourut dans le dénuement, du moins il est certain que, peu avant sa mort, Ferdinand lui contestait une partie des avantages garantis par le traité de Santa-Fé.

Colomb mourut avec la conviction qu'il avait atteint l'Asie et que les îles découvertes par lui étaient proches de l'Inde. De là le nom d'*Indes occidentales* donné aux îles, le nom d'*Indiens* donné aux indigènes et qui leur a été conservé.

MAGELLAN LE TOUR DU MONDE

On commençait cependant à soupçonner que l'on se trouvait en présence d'une terre autre que l'Asie. On fut confirmé dans cette idée quand, en 1513, *Balboa*, ayant abordé à l'isthme de Panama et franchi les montagnes, découvrit un Océan sans limites. Aucun doute ne fut plus possible après le voyage de **Magellan** (1519-1522).

Cherchant un passage qui permît d'arriver réellement aux pays des épices, Magellan descendit le long de l'Amérique du Sud, découvrit le détroit long de 600 kilomètres qui porte son nom, traversa l'Océan de l'ouest et lui donna le nom de *Pacifique* parce qu'il y fut constamment favorisé par le temps. Il aborda aux Philippines : là il périt dans un combat contre les indigènes. Le voyage de circumnavigation fut cependant achevé grâce à

l'énergie d'un pilote de Magellan, *Del Cano*, qui regagna l'Europe par le cap de Bonne-Espérance.

Au départ d'Espagne l'expédition comptait cinq navires et deux cent trente-neuf hommes. Il ne revint que vingt et un hommes et un navire, la *Victoire*. Mais le navire, ayant touché aux Moluques, y avait pris une cargaison d'épices dont la vente suffit à couvrir tous les frais de cette expédition de trois ans, *la première faite autour du monde*.

ORMATION
L'EMPIRE
SPAGNOL

Les Espagnols n'occupèrent d'abord que les Antilles, en particulier Cuba et Saint-Domingue. Mais leurs colons ne trouvèrent là qu'en faible quantité ce qu'ils cherchaient avant tout : l'or. Les récits des indigènes leur apprirent que les métaux précieux abondaient sur le continent : ils entreprirent la conquête du continent quinze ans après la mort de Christophe Colomb.

Des aventuriers hardis s'emparèrent d'immenses territoires dans les deux Amériques : **Fernand Cortez** conquit le *Mexique* (1519-1522), et **François Pizarre** le *Pérou* (1532-1535). Dans ces deux pays les conquérants espagnols avaient trouvé de véritables États, de grandes villes, des peuples savamment organisés et parvenus, surtout au Mexique, à un degré de civilisation assez avancé. Fernand Cortez décrivait avec admiration à l'empereur Charles-Quint la capitale du Mexique, Mexico, dressée au milieu de son lac, ses grandes et belles maisons ornées de jolis parterres de fleurs, ses palais, ses temples surmontés de pyramides « aussi élevées que la tour de la cathédrale de Séville, toutes solidement bâties en pierre de taille, avec des charpentes bien assemblées et peintes ». « Nous voyons tous les jours des choses si surprenantes, écrivait-il, qu'à peine pouvons-nous en croire nos propres yeux. La ville est aussi grande que Séville et Cordoue; les rues principales sont très larges et très droites. Il y a plusieurs grandes places qui servent de marché. Il y en a une entre autres plus grande que la ville de Salamanque, entourée de portiques, où plus de 60000 âmes achètent et vendent continuellement en quantité de tous les comestibles et de toutes les marchandises qu'on trouve dans le reste de l'Univers.... Il y a des herboristes chez qui l'on vend toutes sortes de plantes et d'herbes médicinales; il y a des pharmaciens chez qui l'on se procure des médecines toutes prêtes à prendre; il y a des barbiers chez lesquels on rase la barbe et les cheveux; il

y a des restaurateurs qui donnent à boire et à manger. »

L'arrivée des Européens fut pour ces peuples une véritable catastrophe ; les États indigènes furent détruits, les villes rui-



BAS-RELIEF MEXICAIN
D'après un moulage du musée du Trocadéro.

Au Mexique les Espagnols trouvèrent des populations déjà parvenues à un degré avancé de civilisation, comme en témoignent les ruines de leurs monuments. Ce bas-relief, taillé sur des pierres mal jointes, ornait la salle d'un jeu de paume à Chichen-itza. Il donne d'intéressants renseignements sur le costume des guerriers. Ils sont armés de lances à pointes très larges et dont la hampe est ornée dans le haut d'une grosse houppe. Le premier, à gauche, porte au bras gauche un bouclier. Le second est vêtu d'un manteau richement brodé et bordé de franges, qui pend derrière l'épaule. Les coiffures, faites de plumes disposées en éventail, sont presque semblables à celles des Peaux-Rouges demeurés sauvages aujourd'hui, aux États-Unis.

nées. D'abominables sauvageries furent commises : à Quito, un lieutenant de Pizarre fit égorger d'abord toute la population mâle, puis, après avoir mis le feu à la ville, il fit égorger les femmes et les enfants. Un lieutenant de Cortez fit brûler vifs d'un seul coup quatre cent soixante Mexicains.

ESTRUCTION DES INDIENS

Même quand les Indiens furent partout soumis, les Espagnols restèrent des maîtres impitoyables. Les Indiens furent « *répartis* » entre les colons, contraints de travailler gratuitement pour eux, et, malgré les interdictions répétées des rois d'Espagne, réduits en fait à l'esclavage. On les employa surtout à la recherche des métaux précieux, l'or et l'argent, au travail des mines, le plus dur de tous. Ils y succombèrent par *millions*.

Dans la seule île de Saint-Domingue, il y avait, dit-on, plus d'un million d'habitants quand Christophe Colomb la découvrit (1492). On est certain que dix-sept ans plus tard (1509) il en restait à peine quarante mille, et cinq ans après, *treize mille*. Le reste avait péri

LA TRAITE DES NOIRS

Quelques prêtres prirent la défense des indigènes. L'un d'eux, *Las Casas*, passa sa vie à dénoncer courageusement les atrocités commises et à réclamer sans trêve justice pour les opprimés. Il finit par émouvoir l'empereur Charles-Quint.

Le résultat fut un nouveau malheur. Les Espagnols cherchèrent des travailleurs ailleurs. Ils achetèrent des noirs en Afrique et les transportèrent en Amérique. Ce fut le point de départ d'un horrible commerce, renouvelé de l'Antiquité, la *traite* ou commerce des esclaves. Il dura jusqu'au dix-neuvième siècle; pendant quatre cents ans il provoqua de perpétuelles guerres entre les noirs qui cherchaient à faire des prisonniers pour les vendre aux Européens et coûta la vie à des millions d'êtres humains en Afrique.

ARACTÈRES E L'EMPIRE ESPAGNOL

L'empire colonial espagnol fut tout à fait différent de l'empire portugais. Les Portugais étaient des *commerçants*, les Espagnols furent des *conquérants*. Ils ne se bornèrent pas à occuper les points essentiels sur les côtes; ils soumirent l'arrière-pays. — Le Mexique, le Pérou, devinrent comme un *prolongement de l'Espagne* au delà de l'Atlantique : on les appela la *Nouvelle Espagne*, la *Nouvelle Castille*.

Les colons, dans la circonstance les plus aventureux et les plus hardis des Espagnols, vinrent s'y établir à demeure, sans espoir de retour; ils fondèrent des villes, ils firent souche d'un nouveau peuple. Ainsi les Espagnols, à la différence

des Portugais, créèrent une œuvre durable; malgré bien des fautes, leur empire colonial subsista jusqu'au siècle dernier. Il est détruit aujourd'hui, mais dans l'Amérique centrale et l'Amérique du sud, devenues indépendantes, ce sont la race, la langue et la civilisation espagnoles qui dominent.

CONSÉQUENCES DES GRANDES DÉCOUVERTES

Les grandes découvertes ne sont pas simplement des épisodes de l'histoire d'Espagne et de Portugal. Par leurs conséquences de tous ordres, — économiques, politiques, scientifiques, religieuses, — elles appartiennent à l'histoire universelle. De ces conséquences, les unes furent immédiates, les autres apparurent plus tard; peut-être toutes ne se sont-elles pas encore déroulées. Les plus importantes, outre le soudain développement de la puissance du Portugal et de l'Espagne, furent les suivantes.

Les grandes routes du commerce furent immédiatement déplacées : les marchandises qui passaient par l'Égypte passèrent désormais par le cap de Bonne-Espérance. Par suite, la *Méditerranée qui, depuis l'Antiquité, était le centre de l'activité commerciale, perdit son importance au profit de l'Océan.* Alexandrie, Gênes, Venise, Marseille ne furent plus que des ports secondaires : il a fallu de nos jours, le percement du canal de Suez pour leur rendre leur prospérité passée. En revanche les ports atlantiques du Portugal, de l'Espagne, de la France, de la Hollande, et plus tard de l'Angleterre, gagnèrent tout ce que perdirent les ports méditerranéens.

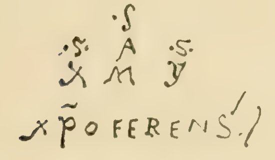
D'énormes quantités d'or et d'argent furent tirées d'Amérique et déversées sur l'Europe. On estime qu'au milieu du seizième siècle il y avait en Europe douze fois plus de numéraire, c'est-à-dire de pièces d'or et d'argent, que soixante ans auparavant, à la veille du premier voyage de Colomb. Le Mexique et le Pérou ont fourni, depuis Cortez et Pizarre jusqu'à nos jours, *neuf milliards d'or et vingt-quatre milliards d'argent.* Ces masses de métaux précieux ne profitèrent guère aux Espagnols et aux Portugais; elles coulèrent pour ainsi dire entre leurs doigts, parce que se croyant riches en présence de tant d'or et de tant d'argent, ils cessèrent peu à peu de travailler. Ils durent dès lors acheter aux peuples voisins ce qu'ils ne fabriquaient plus eux-mêmes. *Or et argent passèrent aux industriels et aux commerçants, c'est-à-dire à la bourgeoisie.* Jusqu'alors la principale richesse avait été la *terre*, possédée toute au Moyen Age par la noblesse. A partir du

seizième siècle, l'or et l'argent tendirent à faire les bourgeois aussi riches que les nobles : *l'importance sociale et l'influence politique de la bourgeoisie ne cessèrent dès lors de grandir.*

Le savoir se trouva prodigieusement accru. On découvrit, avec de nouvelles terres, de nouvelles races humaines, de nouvelles civilisations, de nouveaux animaux, de nouvelles plantes, de nouveaux astres. Tant de nouveautés inattendues éveillèrent l'admiration, excitèrent les curiosités, ébranlèrent les esprits, bouleversèrent les vieilles théories scientifiques et les croyances.

Et tandis que d'un côté les grandes découvertes ouvraient au Christianisme un nouveau champ d'action, et assuraient sa diffusion en Amérique ; d'autre part elles ruinaient aux yeux de beaucoup la confiance dans le clergé, le respect pour ses enseignements. Nombre d'ecclésiastiques, en effet, avaient, à la légère, proclamé absurde, impossible, contraire à la science et à la foi, par conséquent condamnable, ce qui s'était trouvé être la vérité du lendemain, par exemple la sphéricité de la terre. Par là, les grandes découvertes ont, *dans une certaine mesure*, préparé la crise religieuse de la *Réforme*, le grand mouvement d'idées de la *Renaissance*.

FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE DE VASCO DE GAMA



FAC SIMILE DE LA SIGNATURE DE CHRISTOPHE COLOMB.

La signature est précédée d'un groupe de sept lettres dont la signification précise est mal connue ; les trois dernières sont peut-être J M J (Jesus, Marie, Joseph). Le commencement du prénom Christoferens *(Christophe, Porte-Christ), Christo est écrit en abrégé et en lettres grecques.*

CHAPITRE XIV

LA RENAISSANCE — LES ARTISTES LES MONUMENTS

Note importante. — *Dans toute ville possédant des monuments, un musée, on doit visiter ces monuments, et aller voir les œuvres d'art se rattachant à la Renaissance. A Paris on doit aller voir : au* Musée du Louvre, *celles des œuvres originales étrangères et françaises que possède le Musée ;*
Au Musée du Trocadéro *les moulages des œuvres françaises les plus importantes dont les originaux sont en province ;*
Au Musée de l'Ecole des Beaux-Arts *les copies et les moulages des principaux chefs-d'œuvre de la peinture et de la sculpture italienne, notamment tous ceux qui sont mentionnés dans ce chapitre.*

I

LES CAUSES DE LA RENAISSANCE

DÉFINITION DE LA RENAISSANCE

A la fin du quinzième siècle et dans la première moitié du seizième il y eut un merveilleux épanouissement des arts et des lettres : c'est ce que l'on est convenu d'appeler, très improprement du reste, la ***Renaissance***.

La Renaissance commença en Italie ; elle s'étendit ensuite à la France et à l'Allemagne, plus tard à l'Espagne et à la Hollande. C'est un des épisodes les plus brillants et les plus importants de l'histoire : les plus brillants parce que les artistes ont alors créé des chefs-d'œuvre qui n'ont jamais été surpassés; les plus importants parce que, de même que les découvertes maritimes agrandirent le champ de l'activité matérielle, la Renaissance étendit le champ de la pensée et de l'activité intellectuelle.

LES CAUSES

L'épanouissement des arts et des lettres au seizième siècle eut des causes multiples. Voici les principales :

D'abord le haut degré de perfection auquel les arts avaient été portés déjà dans les siècles précédents, surtout au

quatorzième et au quinzième siècle par ceux qu'on a appelés les *précurseurs de la Renaissance*.

Puis la découverte au quinzième siècle *d'œuvres de l'antiquité*, spécialement de l'antiquité grecque, inconnues au Moyen Age, et qui ouvrirent aux écrivains et aux artistes de nouvelles sources d'inspiration; l'invention de l'imprimerie, qui permit la diffusion rapide et presque universelle des idées et des connaissances.

Enfin le développement général de la richesse, la protection et les encouragements donnés en tous pays aux arts et aux lettres par ceux qu'on a appelés, par analogie avec l'ami d'Auguste, protecteur de Virgile et d'Horace, les *Mécènes*, de puissants personnages, souvent les chefs mêmes des États, princes, papes, rois.

LES [P]RÉCURSEURS

Il ne faut pas se laisser tromper par le mot *renaissance* et s'imaginer qu'avant le seizième siècle, pendant le moyen âge, les arts, les lettres étant comme morts, il y eut, à la fin du quinzième siècle une brusque résurrection. La Renaissance n'a pas été une résurrection, elle a été une transformation. Le Moyen Age avait eu son art, original et personnel, l'*art ogival* né dans l'Ile-de-France. On avait construit au treizième et au quatorzième siècle d'incomparables monuments, nos cathédrales françaises que l'Europe entière avait imitées et que la Renaissance ne devait pas surpasser.

De grands écrivains comme ***Dante*** et ***Pétrarque***, d'admirables artistes avaient ouvert les voies où s'engagèrent à leur tour écrivains et artistes du seizième siècle. On peut même dire qu'en Italie c'est le quinzième siècle qui est le véritable siècle de la Renaissance. Les grands artistes italiens du quinzième siècle, sculpteurs comme ***Ghiberti*** et ***Donatello***, ou peintres comme ***Botticelli***, ***Mantegna***, le ***Pérugin***, ne sont pas seulement des précurseurs, ne sont pas du tout des primitifs, comme on disait autrefois, mais sont des maîtres complets, sûrs d'eux-mêmes, d'une technique sans défaillances, comparables aux plus grands.

INFLUENCE [DE L']ANTIQUE [DA]NS LES ARTS

Les ruines des monuments romains étaient innombrables en Italie. Elles fournissaient des modèles qu'il devait être naturel pour des Italiens de préférer aux modèles venus de France, puisque ceux-ci étaient étrangers. — Raphaël devait les appeler barbares et *gothiques*,

— alors que les premiers étaient comme des modèles nationaux. De là dès la première moitié du quinzième siècle l'abandon des arcs brisés, caractéristiques de l'architecture française, la disparition de l'ogive, et le retour aux arcs en demi-cercle, au plein cintre romain; de là la substitution des colonnes aux piliers faits de faisceaux de colonnettes, la réapparition des pilastres et des chapiteaux classiques, dorique, ionien, corinthien; de là l'emploi



L'hospice des Enfants trouvés, a Florence.
D'après une photographie.

Ce cloître, dont le dessin fut donné par Brunellesco (1375-1444), *peut être pris comme type de l'architecture italienne inspirée de l'art Romain. Les arcades en plein cintre reposent sur des colonnes à chapiteaux gréco-romains. Les fenêtres sont terminées par un fronton triangulaire. L'ensemble est nu et laisse une impression de simplicité élégante et froide.*

des frontons triangulaires, des décorations gréco-romaines, oves, volutes, feuilles d'acanthe, au lieu des feuillages nationaux, lierre, chêne, chou, chardon, etc., qu'employait l'art ogival. Ce sont tous ces détails qui caractérisent l'architecture de la Renaissance en Italie.

Les ruines romaines ne donnèrent pas seulement des modèles aux architectes. Les bas-reliefs des arcs de triomphe, par exemple ceux de l'arc de Titus, ceux de la colonne Trajane à Rome, fournirent des modèles aux sculpteurs et aux peintres. En outre des fouilles heureuses ramenèrent au jour des statues comme l'*Apollon* dit du Belvédère, le groupe de *Laocoon* (1516), qui furent étudiées avec passion, Donatello, plus tard Michel-Ange des-

sinèrent tous les modèles antiques qu'ils trouvèrent à Rome. Or, les anciens connaissaient admirablement les proportions du corps : ils s'appliquaient à le représenter parfait, nu, sans autre souci que celui de la forme et de la beauté. Il en était tout autrement au Moyen Age : les artistes par modestie chrétienne voilaient le corps sous le vêtement. Préoccupés de traduire des sentiments et de rendre avec fidélité ce qu'ils voyaient, ils représentaient la laideur aussi bien que la beauté. Les Italiens du seizième siècle rompirent avec la tradition du Moyen Age; ils se mirent à l'école des anciens; la nudité païenne et le culte passionné de la forme firent leur apparition dans l'art.

INFLUENCE LITTÉRAIRE ANTIQUE

Mais, bien plus que par les œuvres d'art et les restes des monuments, l'influence de l'Antiquité s'exerça par les *écrits* de tout genre, littéraires, historiques, philosophiques, latins et grecs qui furent retrouvés au quatorzième et au quinzième siècle. Les œuvres latines, par exemple les Discours et les Lettres de Cicéron, une partie des œuvres de Tacite, furent retrouvées principalement au quatorzième siècle dans les bibliothèques des couvents. Souvent dans ces bibliothèques on ne prenait pas la peine de protéger les manuscrits contre les rats; souvent encore, en raison du très haut prix du parchemin, on effaçait en les grattant les textes anciens, pour copier à la place des prières et fabriquer des livres d'heures que les moines vendaient aux fidèles[1]. De là la perte de tant d'auteurs anciens. Pétrarque et Boccace furent parmi les chercheurs les plus assidus et les plus heureux de manuscrits anciens

Quant aux auteurs grecs, Platon en particulier, à peu près ignorés de l'Europe Occidentale où dans beaucoup d'Universités on ne savait même pas lire les caractères grecs, ils furent révélés au quinzième siècle. Ce fut d'abord grâce au Cardinal *Bessarion* (1393-1472), un Grec fixé en Italie, qui dépensa plus d'un million et demi de francs à réunir une bibliothèque de six cents manuscrits grecs. Puis après la prise de Constantinople par les Turcs (1453), nombre de savants byzantins cherchèrent un refuge en Italie et contribuèrent à y développer le goût des études

1. On appelle *palimpsestes* les parchemins où les textes furent ainsi effacés. De nos jours, un jésuite, le cardinal Maï, découvrit le moyen de faire réapparaître l'écriture imparfaitement effacée et retrouva de la sorte de nombreux fragments des auteurs anciens.

grecques. Dans le même temps (1457) l'invention de l'imprimerie permit de multiplier les livres et mit à la portée de tous les œuvres nouvellement découvertes. On a appelé ***humanistes*** ceux qui les étudièrent et qui par leurs travaux rendirent familières à leurs contemporains les idées des plus grands écrivains de l'antiquité grecque et latine. On s'en pénétra, on s'en inspira, on s'efforça de les imiter : il y eut ainsi une véritable *résurrection de l'esprit antique*, et c'est là proprement ce qui est la *Renaissance*

LES MÉCÈNES L'une des causes principales de la Renaissance a été l'intérêt porté aux lettres et aux arts, la protection accordée aux écrivains et aux artistes par ceux qu'on a appelés les *Mécènes*, riches seigneurs et chefs d'États. Ils faisaient construire des monuments, palais, châteaux, églises ; ils commandaient des statues, des tableaux et payaient largement les auteurs ; ils créaient des bibliothèques, pensionnaient les érudits, accordaient à tous argent et honneurs ; ils appelaient artistes et humanistes à vivre auprès d'eux, et les traitaient à l'égal des plus grands personnages, parfois même comme des êtres d'exception à qui tout était permis. Laurent de Médicis faisait de Michel-Ange, jeune sculpteur, le compagnon de ses fils et de ses neveux. Le pape Léon X voulait élever le peintre Raphaël aux plus hautes dignités de l'Église et le faire cardinal. Un ciseleur célèbre, Benvenuto Cellini, s'était rendu coupable d'un assassinat : on le poursuivait devant le pape Paul III : « Des hommes uniques dans leur art comme Cellini ne doivent pas être soumis aux lois », répondit le pape.

En Italie, les plus généreux des Mécènes furent à Florence les Médicis, à Rome la plupart des papes.

A Florence, ***Laurent*** de Médicis, surnommé ***le Magnifique*** (1448-1492), s'entoura d'une véritable cour de savants, d'écrivains, d'artistes. Il poussa le culte de l'antiquité grecque au point qu'il célébrait dans son palais des fêtes en mémoire de Platon, auquel il élevait une statue dans ses jardins.

A Rome, ***Jules II*** (1503-1513) proclamait que les belles-lettres étaient de « l'argent pour les roturiers, de l'or pour les nobles, des diamants pour les princes ». Il entreprenait la reconstruction de la fameuse basilique de Saint-Pierre projetée déjà par le pape Nicolas V ; il appelait à y travailler Bramante, Michel-Ange, Ra-

phaël. Son successeur ***Léon X*** (1513-1523), un Médicis, poursuivait l'œuvre commencée.

En France, le Mécène par excellence fut le roi ***François I***er. Protecteur des savants, il créa le *Collège de France* où furent enseignés d'abord le latin, le grec, l'hébreu et les mathématiques, plus tard la géographie et la médecine. Protecteur des arts, il fit commencer la construction du Louvre, commencer ou poursuivre la construction des châteaux de Chambord, d'Amboise, de Fontainebleau. Il acheta et commanda des tableaux aux grands peintres Italiens, à Raphaël, à Léonard de Vinci qu'il appela en France avec des artistes de moindre valeur, comme le Primatice et Benvenuto Cellini.

II

LA RENAISSANCE EN ITALIE

LES ARTISTES

Entre tous les artistes presque innombrables, les plus grands furent, par ordre de naissance, *Léonard de Vinci*, *Michel-Ange* et *Raphaël*.

Michel-Ange (1475-1564), était Florentin d'origine. Protégé d'abord par Laurent de Médicis, puis employé à Rome par tous les papes, à partir de Jules II et de Léon X, il fut le génie le plus puissant et le plus complet de la Renaissance, l'un des plus complets qu'ait connus le monde. Il se qualifiait lui-même de sculpteur, mais il fut aussi peintre, architecte, ingénieur, poète et il excella en tout. En sculpture, ses œuvres les plus célèbres sont : à Rome, le groupe du Christ mort et de la Vierge, connu sous le nom de la *Pieta*; le *Moïse* colossal exécuté pour le tombeau du pape Jules II; à Paris, au musée du Louvre, deux *Esclaves* destinés primitivement au même tombeau; à Florence, les *tombeaux des Médicis* avec six statues : les statues assises de Laurent et de Julien de Médicis, les statues couchées de l'*Aurore*, du *Jour*, du *Crépuscule* et de la *Nuit*[1]. Architecte, il donna les plans de la prodigieuse *coupole de Saint-Pierre* de Rome, large de 42 mètres, haute de 123, près de deux fois la hauteur des tours de Notre-Dame à Paris.

1. Moulages de toutes les statues de Michel-Ange à l'École des Beaux-Arts.

Peintre, à la demande de Jules II, il exécuta à la Chapelle Sixtine au Vatican, la série des *Prophètes* et des *Sibylles*, plusieurs



MICHEL-ANGE (1475-1564). — LA PIETA.
Église Saint-Pierre de Rome. — Photographie Alinari.

Le Christ mort est étendu sur les genoux de sa mère. Dans ce marbre, que Michel-Ange sculpta à vingt-quatre ans, à la demande d'un Français, le cardinal Jean de Villiers, il y a une grâce qui ne se trouve pas dans ses œuvres postérieures, dont le caractère dominant est la puissance et la force.

tableaux empruntés à la Bible et la fresque immense et terrible du *Jugement dernier*[1]. Le jour où cette fresque fut découverte

1. Copie à l'École des Beaux-Arts.

au public, Rome entière accourut et demeura « stupéfaite et émerveillée ».

Ce qui caractérise le génie de Michel-Ange, c'est la *force* et la *gravité*. De toute son œuvre se dégage une impression de puissance et bien des fois de tristesse. Tous ces personnages sont de proportions plus qu'humaines, avec des muscles saillants souvent jusqu'à l'excès. Tous ont la physionomie sérieuse, souvent même douloureuse. C'est que Michel-Ange lui-même était de nature mélancolique et que sa tristesse native était encore accrue par le spectacle de sa patrie, Florence, réduite en servitude, et de l'Italie foulée aux pieds des envahisseurs, Français, Allemands, Espagnols.

Léonard de Vinci (1452-1519) était Florentin comme Michel-Ange et comme lui fut un esprit et un artiste presque universel : sculpteur, architecte, physicien, ingénieur, mathématicien, peintre. Ingénieur, il accomplit une partie des travaux d'irrigation de la plaine de Lombardie. Nul esprit ne fut plus curieux; il avait voulu tout apprendre, il avait tout étudié. Il a laissé de volumineux manuscrits, illustrés de nombreux dessins, qui le montrent déjà préoccupé des problèmes dont on vient à peine de trouver la solution, par exemple le problème de l'*aviation*, c'est-à-dire du vol à la façon des oiseaux. Proclamant en matière scientifique la nécessité de l'*observation* et de l'*expérience*, il fut un des précurseurs des savants modernes.

Mais il doit surtout sa gloire à ses tableaux. Son œuvre la plus puissante, la *Cène*, à Milan, est aujourd'hui en grande partie détruite. Le musée du Louvre possède quelques-unes de ses toiles les plus belles, la *Vierge aux Rochers*, et un portrait de femme au sourire mystérieux et ironique, universellement connu sous le nom de la *Joconde*.

A la différence des autres artistes de la Renaissance, il ne fut que peu goûté à Rome. François Ier réussit à l'attirer à sa cour; il y mourut peu après son arrivée.

Raphaël (1483-1520) était fils d'un peintre de la petite ville d'Urbin. La vie lui fut aussi douce qu'elle fut rude à Michel-Ange; elle lui fut un perpétuel triomphe. Il avait vingt-cinq ans quand il vint à Rome où son compatriote Bramante le patronna chaudement auprès de Jules II. Presque aussitôt (1508-1513) il produisit ses œuvres les plus achevées, les premières fresques des *stanze* ou chambres du Vatican, l'*École d'Athènes* qui résume



LÉONARD DE VINCI (1452-1519). — LA VIERGE AUX ROCHERS.
Musée du Louvre. — Photographie Neurdein

A gauche, poussé par la Vierge, un petit enfant — saint Jean — s'agenouille en joignant les mains devant l'enfant Jésus qui, soutenu par un ange, lève la main pour le bénir. Vinci est le premier grand peintre de la Renaissance.



RAPHAËL. — LA VIERGE OU MADONE DE SAINT-SIXTE.

Musée de Dresde. — D'après une photographie.

A gauche le pape saint Sixte; sa tiare est dans l'angle du tableau. A droite sainte Barbe. Au centre la Vierge — la Madone — sur le globe, portant l'enfant Jésus. La Madone, d'une idéale beauté, est de celles que Raphaël peignit d'imagination. Ce tableau, rapproché de la Dispute du Saint Sacrement (p. 251), *montre bien la variété du génie de Raphaël et combien, à côté de la science profonde de la composition, il y eut en lui de grâce exquise.*

l'histoire de la philosophie, le *Parnasse* qui résume l'histoire de la poésie et surtout la *Dispute du Saint Sacrement* qui résume l'histoire de l'Église et dont on a dit[1] « qu'elle est la plus haute expression de la peinture chrétienne, plus qu'un chef-d'œuvre, une date dans le développement de l'esprit humain »[2].

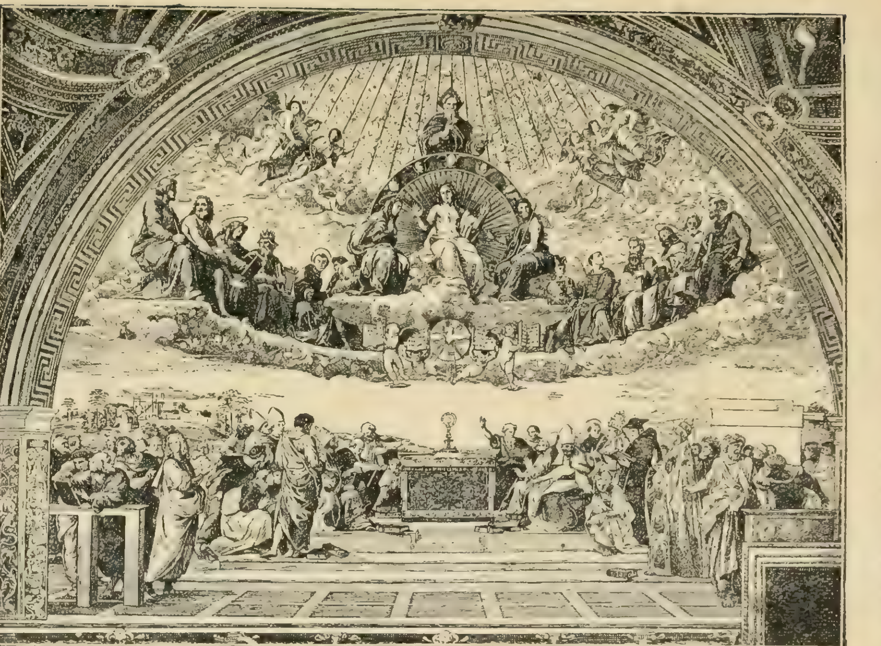
Dès lors, Raphaël, comblé d'honneurs et qu'on n'appelait plus que le *Divin*, fut, en particulier, sous Léon X, comme le ministre et l'ordonnateur suprême des Beaux-Arts à la cour pontificale. Chargé de diriger les constructions de Saint-Pierre et du Vatican il n'en continuait pas moins ses travaux de peintre. Son œuvre est immense. En même temps que ses fresques, c'est-à-dire les grands tableaux peints à même les murs des stanze, il donnait les dessins de grandes tapisseries, il peignait d'innombrables tableaux de chevalet, c'est-à-dire des tableaux sur toile, facilement transportables. Les sujets sont tantôt religieux comme la *Sainte Famille* du Louvre que Léon X donna à François Ier, la *Vierge à la chaise* de Florence, la *Madone de Saint-Sixte* à Dresde; tantôt mythologiques comme le *Triomphe de Galatée* à Rome. Il était affaibli par l'excès du travail, quand une fièvre pernicieuse le tua en quelques jours à trente-sept ans.

Les œuvres de Raphaël sont caractérisées par la *beauté*, la *grâce*, la *science de la composition* : elles laissent une impression de calme, de douceur et de vie heureuse. Très différent des artistes du Moyen Age, qui étaient des *réalistes*, c'est-à-dire s'appliquaient à reproduire avec exactitude les types qu'ils trouvaient autour d'eux, Raphaël ne peignait que de beaux visages : quand les beaux modèles lui faisaient défaut, il imaginait les figures. Comme il disait lui-même, « il travaillait d'après une certaine idée qu'il avait dans l'esprit ». Il fut le plus grand des peintres *idéalistes*. C'est seulement dans son imagination qu'ont existé la plupart de ses *madones*, ses vierges, d'une si parfaite et si suave beauté. D'autre part, nul n'a poussé plus loin l'art de la composition, c'est-à-dire l'art de disposer les personnages et de les grouper en des ensembles logiques et harmonieux. On peut dire de lui que si quelques peintres l'ont peut-être égalé, aucun du moins ne l'a jamais surpassé.

Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël sont les plus grands noms de la Renaissance italienne : ils ne sont pas toute cette

1. Muntz, *Raphael*.
2. Copies de ces fresques à l'Ecole des Beaux-Arts.

« *Plus qu'un chef-d'œuvre », a-t-on dit ; à coup sûr le chef-d'œuvre de Raphaël, un merveilleux modèle de composition. En haut, Dieu le Père tenant le globe dans la main gauche, la droite levée pour bénir. Au-dessous et au milieu d'une gloire le Christ ayant à droite la Vierge, à gauche saint Jean-Baptiste. Les Évangélistes, les Prophètes avec Moïse et David, entourent le Christ. Au-dessous du Christ la colombe symbolique du Saint-Esprit. Sur terre un autel avec le Saint Sacrement dans un ostensoir; alentour les papes, les évêques, les chrétiens illustres : entre autres Dante couronné de laurier est représenté à droite derrière un pape. Cette fresque, improprement appelée la Dispute du Saint Sacrement, symbolise la Religion.*



RAPHAEL (1483-1520). — LA DISPUTE DU SAINT SACREMENT (FRESQUE PEINTE EN 1510). Au Vatican, à Rome. — Photographie Anderson.

Renaissance. A la même époque, ont travaillé d'autres grands artistes comme le ***Corrège*** et les peintres de Venise, ***Titien***, ***Tintoret***, ***Véronèse***, d'autres encore, qui suffiraient à assurer la gloire artistique de l'Italie et sa primauté, du moins en peinture, sur les autres pays.

LES MŒURS AU TEMPS DE LA RENAISSANCE

Cette civilisation si brillante et raffinée s'accompagnait d'une profonde immoralité et des pires violences. « Le Christianisme, a-t-on dit, était aboli dans les âmes italiennes. » Il y eut dans les mœurs comme dans les arts un véritable *retour au paganisme*. Partout c'était la soif des jouissances, l'absence de tout scrupule, la perfidie, la cruauté, le mépris de la vie d'autrui. Tout moyen était bon qui assurait le succès. Le poison, le poignard, l'arquebuse étaient d'usage commun. ***César Borgia***, l'un des fils du pape Alexandre VI, a résumé en lui toutes les élégances, tous les vices, tous les crimes de cette époque. Les assassinats commis de sa main ou par son ordre ne peuvent se compter. Il faisait empoisonner, poignarder, décapiter, étrangler, jeter à l'eau, tous ceux qui lui portaient ombrage, où dont la mort devait lui assurer un profit. Il tuait et pour se délivrer de ses ennemis et pour hériter. Il était constamment escorté d'un *spadassin*, c'est-à-dire d'un assassin de profession à ses gages. Il n'épargnait même pas les siens. Il fit étrangler sous ses yeux dans son lit en plein palais pontifical son beau-frère, déjà blessé quelques jours auparavant par son spadassin. Un soir, sortant de dîner avec son frère, il le fit poignarder. Le corps fut jeté au Tibre. On chercha longtemps le disparu. Enfin un pêcheur qui avait assisté à la scène, caché dans son bateau, raconta ce qu'il avait vu. Comme on lui demandait pourquoi il n'avait pas parlé plus tôt, il répondit qu'il avait déjà vu jeter, au même endroit, plus de cent cadavres sans que jamais personne s'en fût inquiété.

Au centre le Christ et sa mère. A droite du tableau, des serviteurs versent dans de grands vases l'eau changée en vin. Au centre un groupe de musiciens : chacun d'eux est un portrait; la contre-basse est Titien; Véronèse s'est représenté lui-même jouant de la viole. A gauche, à l'angle de la table, Charles-Quint, à qui un petit noir tend une coupe; à gauche de Charles-Quint Elisabeth, reine de France et François Ier. Derrière la balustrade des serviteurs découpent ou portent des plats. Les personnages sont vêtus de riches costumes vénitiens du seizième siècle. Les peintres n'avaient pas alors le souci de l'exactitude des costumes et du décor. Cette toile est pleine d'imagination, mais la composition n'a ni la clarté, ni la simplicité de la dispute du Saint Sacrement.

PAUL VÉRONÈSE (1528-1588). — LES NOCES DE CANA
Musée du Louvre.

I

LA RENAISSANCE EN FRANCE

L'INFLUENCE ITALIENNE

Les restes de monuments romains étaient en France en très petit nombre, et d'autre part il y avait un art national d'une magnifique beauté. Aussi est-ce seulement par l'intermédiaire de l'Italie que l'influence antique a pénétré chez nous. C'est là *un des résultats des guerres d'Italie*. Quand Charles VIII, Louis XII, François Ier et leurs chevaliers pénétrèrent en Italie, ils furent éblouis par le ciel et charmés par des monuments qui avaient surtout pour eux l'*attrait de la nouveauté*. Rentrés en France, ils voulurent les imiter. Les rois appelèrent des artistes italiens; François Ier en établit toute une colonie à Fontainebleau. Les sujets suivirent l'exemple de leurs rois : ce fut une *mode* comme nous en voyons de nos jours; l'art italien fut pour les Français le *modern style* du seizième siècle. Des artistes de second ordre, comme Benvenuto Cellini, parce qu'ils étaient Italiens et vantards, passèrent pour des hommes de génie. Néanmoins, si les formes de l'art national disparurent, et firent place aux formes dérivées de l'art gréco-romain, le génie français garda ses qualités propres de *clarté*, de *simplicité* et d'*élégance*.

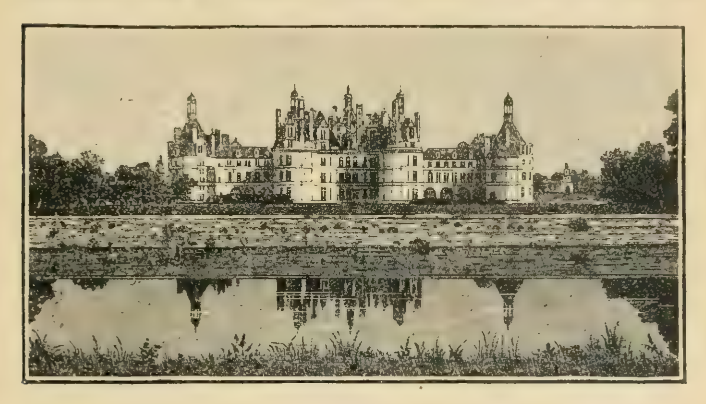
CARACTÈRE DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Comme la première place appartient aux peintres dans la renaissance italienne, elle appartient aux architectes dans l'art français du seizième siècle : la renaissance française fut *surtout architecturale*.

Les édifices construits sont surtout des *monuments civils*, des *châteaux* : mais ce ne sont plus des châteaux forts comme au Moyen Age; ce sont d'élégantes habitations de plaisance, parfois des palais somptueux.

Ces constructions ne sont pas toutes du même style. Les artistes — les sculpteurs aussi bien que les architectes — ont subi deux influences et appartiennent pour ainsi dire à *deux*

écoles. Les uns sont les continuateurs des architectes et des sculpteurs du *Moyen Age*; les autres ont subi l'influence de l'*antiquité* et de l'*art italien*. De là une grande *variété de formes* et de profondes différences d'aspect dans des monuments qui sont cependant tous du seizième siècle, mais qui sont les uns du



PIERRE NEPVEU. CHÂTEAU DE CHAMBORD.

D'après une photographie.

Le plus célèbre des châteaux de la Loire commencé pour François Ier en 1519. *La façade mesure* 156 *mètres. La largeur est de* 117 *mètres. Le château renferme* 440 *pièces. Chambord est un type achevé de la Renaissance française avec influence italienne. Les tours rappellent l'ancien château féodal français, et de même les toitures en poivrière et les hautes cheminées* (*comparer, page* 90 *le château de Vitré*). *Les arcades en plein cintre du rez-de-chaussée marquent l'influence italienne ainsi que les* lanternes, *c'est-à-dire les petits édicules qui s'élèvent au sommet du toit des tours.*

commencement, les autres du milieu du siècle, qui se rattachent les uns à la tradition française, les autres à l'art italien.

ES ŒUVRES

Il ne saurait être question d'énumérer tous les monuments célèbres construits en France au seizième siècle. On mentionne seulement ici ceux qui subsistent et les plus caractéristiques.

On peut réunir dans un premier groupe les *châteaux* dits de *la Loire*, construits dans cette Touraine si riante qu'on l'a surnommée le Jardin de la France : *Chambord* construit par **Pierre Nepveu**; *Blois*, auquel firent travailler Louis XII et

François Ier; *Amboise*, le château de Charles VIII; *Chenonceaux*, construit sur un pont du Cher: *Azay-le-Rideau*. On trouve ensuite autour de Paris le château d'*Anet*, la seule des grandes œuvres de **Philibert de l'Orme**, dont il subsiste quelque chose depuis l'incendie du château des Tuileries à Paris en 1871; le château de *Saint-Germain*, celui d'*Écouen*, œuvre de **Jean Bullant**, le collaborateur de Philibert de l'Orme dans la construction des Tuileries, une partie du château de *Fontainebleau*, résidence favorite de François Ier. A Rouen ce sont l'*hôtel de Bourgtheroulde* et le magnifique *Palais de Justice*, une dentelle de pierre; à Paris l'église *Saint-Étienne-du-Mont*, l'église *Saint-Eustache*, la *Tour Saint-Jacques*, l'admirable *Louvre* de **Pierre Lescot**, c'est-à-dire les bâtiments, commencés sur l'ordre de François Ier, qui forment l'angle sud-ouest de la cour carrée; enfin le long de la Seine la gracieuse et somptueuse *Galerie du bord de l'eau*, commencée par ordre de Catherine de Médicis.



GERMAIN PILON (1535-1590). — LES VERTUS THÉOLOGALES. — Musée du Louvre.

Ce groupe de marbre supportant une urne fut sculpté par ordre de Catherine de Médicis. L'urne devait renfermer le cœur d'Henri II. Le groupe est inexactement appelé le groupe des Trois Grâces. *Les statues sont de grandeur naturelle. Dans les draperies si souples, on retrouve les formes du vêtement grec; rien ne rappelle le seizième siècle français: les têtes mêmes avec le nez descendant droit du front sont inspirées du type grec.*

Le premier en date des sculpteurs de la Renais-



MICHEL COLOMBE (1430-1512).

LA FORCE.

Statue du tombeau de François II, duc de Bretagne. Cathédrale de Nantes.

Le tombeau est orné aux angles de quatre grandes statues qui symbolisent les vertus du défunt. La Force est représentée par une jeune femme casquée, cuirassée, qui arrache une hydre d'une tour fortifiée. Michel Colombe reste fidèle à la tradition réaliste française: la statue porte le costume du seizième siècle.



JEAN GOUJON (1515

UNE NYMPHE DE LA FONTAINE DES INNOCENTS, à Paris.

La fontaine est ornée de huit bas-reliefs analogues à celui-ci, représentant les nymphes des eaux. La Nymphe ici porte sur l'épaule une urne d'où l'eau s'échappe en mince filet. Ces nymphes sont considérées comme le chef-d'œuvre du bas-relief on a dit que « le marbre lui-même semblait couler ». Les draperies sont inspirées de l'art antique.

sance française fut ***Michel Colombe***, un Breton, établi à Tours. Contemporain de Louis XI et de Charles VIII, il sculpta à Nantes l'admirable ***tombeau du duc de Bretagne*** François II[1]



LIGIER RICHIER (1500-1567). LA MISE AU TOMBEAU.

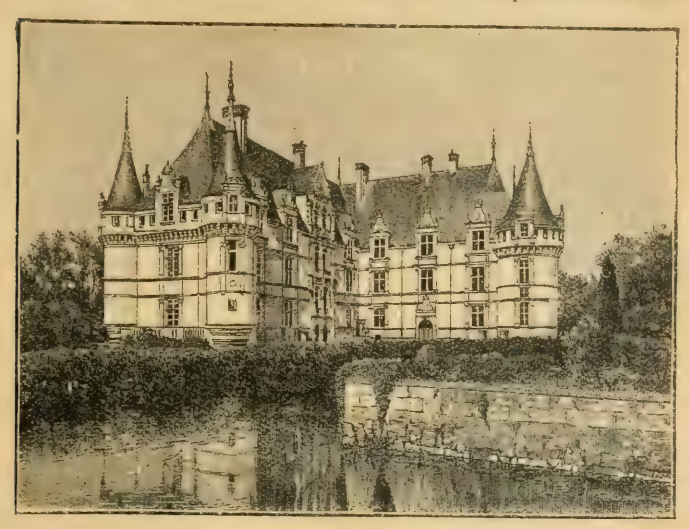
Eglise Saint-Étienne à Saint-Mihiel.

Photographie des monuments historiques.

*On ne donne ici que la partie centrale du monument, l'un des plus beaux et plus considérable de la Renaissance française. Les statues du premier plan mesurent plus de deux mètres. Au fond la Vierge à demi évanouie soutenue par saint Jean à droite et une femme à gauche. L'ange au pied de la croix passe pour être le portrait de Ligier Richier. A gauche sainte Madeleine agenouillée : le costume avec les manches à crevés est le costume du seizième siècle ; de même le costume de l'homme agenouillé qui soutient les jambes du Christ. — **Moulage au Trocadéro.***

1. **Moulage au Trocadéro.**

Jean Goujon, dont les plus belles œuvres sont de près de quarante ans postérieures à celles de Michel Colombe, fut le plus fécond de nos sculpteurs du seizième siècle. Outre la décoration extérieure du Louvre de Pierre Lescot, à laquelle il travailla



Azay-le-Rideau, sur l'Indre, près de Tours.
Photographie Neurdein.

Azay-le-Rideau, construit de 1516 à 1524 par Étienne Rousseau *est un type parfait de la Renaissance purement française. Il a conservé l'extérieur et les détails essentiels du château fort, fossés ou* douves *remplis d'eau, tours d'angles terminées par les hourds crénelés, et entre les consoles il y a la place des mâchicoulis. Mais ce ne sont plus que des ornements : les créneaux servent de lucarnes. Dans les murs, au lieu de meurtrières, s'ouvrent de hautes fenêtres encadrées d'élégants pilastres.*

dix ans (1550-1560), on a de lui, au Louvre même, les *Cariatides* de la salle des Gardes, la *Diane à la biche* sculptée pour le château d'Anet ; on a surtout les *Nymphes* de la *fontaine des Innocents*, dont on a dit qu'elles étaient le chef-d'œuvre du bas-relief. On lui attribue le magnifique tombeau de *Louis de Brézé* à la cathédrale de Rouen.

De toutes les œuvres de ***Germain Pilon*** les plus célèbres sont les huit statues de bronze du *tombeau d'Henri II* dans la basilique de Saint-Denis ; au Louvre la statue du *chancelier de Birague* et le groupe des *Vertus Théologales* improprement appelé le groupe des *Trois Grâces*.



Pierre Lescot (1510-1578). — Le Louvre.
D'après une photographie.



Pavillon central du Louvre de Pierre Lescot.

La partie du Louvre reproduite ici est celle qui a été construite par Pierre Lescot. Elle se trouve dans la grande cour carrée, à gauche du pavillon de l'Horloge, dont l'amorce est indiquée au trait, et qui date seulement de Louis XIII.

Le Louvre est le type de la Renaissance française avec influence antique.

Le rapprochement avec le château d'Azay-le-Rideau fait bien saisir les différences entre les deux écoles de notre Renaissance.

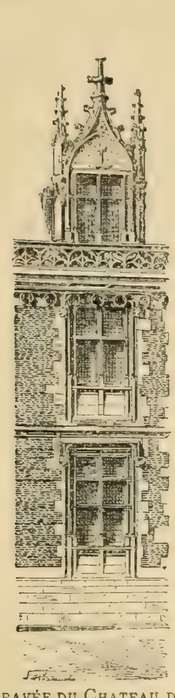
La construction et la décoration sont ici symétriques : de chaque côté du pavillon central, il y a même nombre de fenêtres; au premier étage même alternance de frontons triangulaires et de frontons arrondis.

Les ornements sont grecs ou romains : les colonnes et les pilastres sont de style corinthien; les niches, ornées de statues, sont romaines; les Renommées et les Victoires en bas-reliefs qui encadrent la lucarne ronde au-dessus de la porte et sur le fronton, l'écusson orné d'un H, sont de style grec. L'H est l'initiale d'Henri II, le roi sous qui fut construit le Louvre.

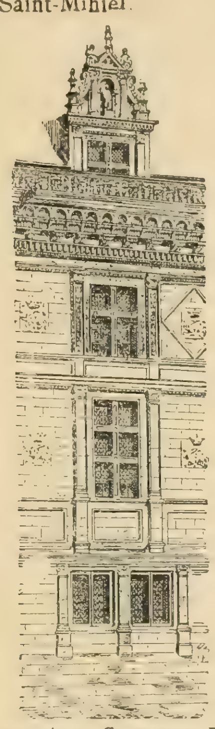
Les sculptures sont de ***Jean Goujon****.*

Rapprocher la décoration du pavillon central, de la décoration du palais de Jacques Cœur, page [illegible]

Pierre Bontemps, pour le tombeau de François Ier dont le dessin général fut donné par Philibert de l'Orme, sculpta les bas-reliefs des *batailles de Marignan et de Cérisolles*[1], qui peuvent être rapprochés des bas-reliefs de Ghiberti à Florence. L'œuvre la plus belle du Lorrain ***Ligier Richier*** est l'émouvante *Mise au tombeau* de l'église de Saint-Mihiel.



UNE TRAVÉE DU CHATEAU DE BLOIS.
RÈGNE DE LOUIS XII.



UNE TRAVÉE DU CHATEAU DE BLOIS.
RÈGNE DE FRANÇOIS Ier.

Le raprochement de ces deux fragments d'un même château permet de bien saisir les deux aspects essentiels de l'architecture française au seizième siècle. Dans la partie Louis XII tout dérive de l'art ogival : les fenêtres encadrées de légers piliers faits de deux colonnettes et coupées de meneaux *à fines nervures : la galerie découpée à jour ; la lucarne terminée par un arc brisé et surmontée de clochetons ou* pinacles *ornés de crochets en feuilles de chou. — Dans la partie François Ier tout dérive de l'architecture grecque ou romaine : les encadrements des fenêtres faits de pilastres à chapiteaux ioniens et corinthiens ; la galerie pleine avec ses petites arcades, en plein cintre ; la lucarne terminée par un fronton triangulaire, au-dessous duquel une niche abrite une statue. A droite et à gauche sur le mur, au-dessous de la couronne royale, la* Salamandre *qui figurait dans les armoiries de François Ier.*

1 Voir ci-dessous, page 273.

CHAPITRE XV

LA LUTTE ENTRE LES MAISONS DE FRANCE ET D'AUTRICHE — L'EMPIRE DE CHARLES-QUINT

De 1494 à 1559, pendant soixante-cinq ans, les États de l'Europe Occidentale ont été constamment sous les armes. Ce n'est pas que pendant ces soixante-cinq ans les États se soient constamment battus; la paix et la guerre ont alterné par périodes presque d'égale durée, en sorte que le total des années de paix équivaut à peu près au total des années de guerre. Mais la paix ne fut jamais qu'une trêve, un repos employé par chacun à refaire ses forces, à chercher des alliés, à préparer la reprise des guerres.

Ces guerres répétées — on en compte douze — ont eu pour cause première les prétentions des rois de France sur deux États italiens, *Naples*, puis *le Milanais*. Elles ont eu longtemps pour théâtre principal l'Italie. Aussi les appelle-t-on souvent *les guerres d'Italie*. Mais à partir de 1519, si l'Italie continue d'être un champ de bataille, du moins cesse-t-elle d'être la cause vraie des guerres. On se battit non plus pour Naples et le Milanais, mais parce qu'il s'était formé dans l'Europe centrale et occidentale, par les hasards des mariages et des successions, un État si puissant qu'il mettait en péril l'indépendance des autres États : c'est l'*État de Charles-Quint*, le chef de la maison d'Autriche. Dans la lutte contre cet État, comme dans les guerres d'Italie, les rois de France ont tenu la première place. La *Maison de France* s'est efforcée de réduire la puissance excessive de la *Maison d'Autriche*.

Ainsi deux divisions dans les guerres de 1494 à 1559 :

De 1494 à 1519, guerres d'Italie proprement dites;

De 1519 à 1559, lutte entre les maisons de France et d'Autriche.

Cette longue période de guerre correspond en France aux règnes de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier et d'Henri II.

I

LES GUERRES D'ITALIE

CAUSES ES GUERRES D'ITALIE

La cause première des guerres d'Italie fut le testament par lequel René d'Anjou en 1480 instituait pour héritier le roi de France Louis XI et lui léguait outre la Provence, le Maine et l'Anjou, ses droits sur la couronne de Naples.

Ces droits, Louis XI ne songea jamais à les faire valoir, parce qu'il était un souverain réfléchi, de grand sens pratique et que l'âge avait encore mûri. Il comprenait trop bien que la possession de Naples placé à plus de huit cents kilomètres de la frontiere de France, ne pouvait rien ajouter à la force du royaume et coûterait inutilement très cher à acquérir.

Par malheur, Charles VIII au rebours de Louis XI, son père, était de caractère aventureux, d'imagination vive, et il n'avait guère plus de vingt ans. Il était tout nourri des romans de chevalerie; les exploits légendaires de Charlemagne et de ses preux hantaient son esprit. Il rêvait de croisade, de guerre sainte contre les Turcs, de conquête de Constantinople. Après quoi il ceindrait la couronne impériale, restaurerait l'Empire d'Orient et arracherait Jérusalem aux mains des Infidèles. Pour l'exécution de ces grands projets rien ne pouvait être plus utile que la possession de Naples. C'était en effet une étape, un point de ravitaillement sur la route de l'Orient. De là l'idée de faire valoir les droits qu'il tenait du testament de René d'Anjou. Le caractère de Charles VIII fut donc la seconde cause des guerres d'Italie.

Une cause nouvelle apparut encore aussitôt après l'avènement de Louis XII (1498). Son grand-père le duc d'Orléans, frère de Charles VI, avait épousé Valentine Visconti, fille de Jean Galéas, premier duc de Milan[1]. A ce titre il se croyait des droits sur le duché

1. *Tableau généalogique des* Valois Orléans *et des* Valois Angoulême.

CHARLES V (1364-1380)

Charles VI (1380-1422).	Louis d'Orléans, marié à Valentine Visconti.	
Charles VII (1422-1461).	Charles d'Orléans.	Jean d'Angoulême.
Louis XI (1461-1483).	Louis XII (1498-1515).	Charles d'Angoulême.
Charles VIII (1483-1498).		**François I**[er] (1515-1547).

de Milan occupé par Ludovic le Maure de la famille des Sforza. Le jour même de son avènement, Louis XII prenait le titre de duc de Milan. Les prétentions sur le Milanais s'ajoutèrent donc aux prétentions sur le royaume de Naples.

L'ITALIE A LA FIN DU QUINZIÈME SIÈCLE

L'Italie à la fin du quinzième siècle était divisée en un grand nombre d'États, indépendants les uns des autres. Les principaux étaient les duchés de *Savoie* et de *Milan*, les *États du Pape*, le royaume de *Naples* et les riches républiques de *Gênes*, *Florence* et *Venise*.

Les États italiens se jalousaient et se surveillaient étroitement. Ils étaient toujours disposés à se nuire, à former des coalitions contre l'un d'eux et fréquemment en guerre.

Cependant tout esprit guerrier était mort chez les Italiens; ils méprisaient le métier des armes; les États n'avaient pas d'armées nationales, pas même de milices : ils s'en remettaient du soin de combattre pour eux et de les défendre à des *condottieri*. Les condottieri étaient des entrepreneurs de guerre; ils avaient leurs bandes d'hommes d'armes et de fantassins et leur matériel de combat, comme aujourd'hui les entrepreneurs de travaux publics ont leurs terrassiers, leurs maçons et leur matériel de construction. Hommes et matériel étaient au service de qui les payait le mieux.

Dans ces conditions l'Italie riche, attirante pour les hommes du Nord par la beauté de son climat et l'éclat de son ciel, divisée contre elle-même, incapable de se défendre, devait être une proie tentante et les invasions devaient y être faciles.

L'ambition française allait s'y heurter à l'ambition espagnole et autrichienne. Les rois de France eurent pour rivaux le puissant roi d'Espagne ***Ferdinand le Catholique***, déjà maître de la Sicile, et l'empereur ***Maximilien***, suzerain du duc de Milan.

PREMIÈRE EXPÉDITION DE NAPLES

En septembre 1494, ***Charles VIII*** descendit en Italie. Depuis les Alpes jusqu'à la frontière du royaume de Naples l'expédition ne fut qu'une promenade militaire. A Milan, à Florence, à Rome le roi était reçu en ami. A peine y eut-il une escarmouche à la frontière du royaume de Naples; l'armée napolitaine déserta, et son roi dut s'enfuir en Sicile. Cinq mois après le début de la campagne, Charles VIII était à Naples (22 février 1495). Il fit une entrée solennelle sur un

char traîné de quatre chevaux blancs, la couronne impériale en tête, le sceptre et le globe en mains, tandis que les soldats et le peuple l'acclamaient *Empereur de Constantinople* et *roi de Jérusalem.*

Au bout de trois mois, Charles VIII dut quitter la ville pour



Louis XII (1498-1515).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle.
Musée de Cluny.

Au seizième siècle, des artistes inconnus ont modelé en cire et en relief des portraits en forme de médaillon. Les musées de Cluny et du Louvre en possèdent plusieurs séries. La cire est colorée et ces portraits donnent une saisissante impression de vie. — Louis XII est coiffé d'un bonnet, sur lequel est placée la couronne royale; celle-ci est cachée pour moitié par la partie postérieure du bonnet qui peut se rabattre sur les oreilles. Un manteau bordé d'hermine couvre les épaules. Le profil avec le grand nez au bout tombant est laid, mais la physionomie est pleine de bonhomie et de douceur.

ne pas y être bloqué (20 mai 1495). En effet les Vénitiens, Ludovic Sforza, le pape Alexandre Borgia, l'empereur Maximilien, et le roi Ferdinand s'étaient ligués contre lui. L'armée des coalisés essaya de couper la retraite à Charles VIII au débouché des défilés de l'Apennin, à *Fornoue.* Mais les charges terri-

bles de la gendarmerie — la *furie française*, disaient les Italiens — ouvrirent le passage au Roi (5 juillet) qui rentra en France un an après en être parti.

Les troupes laissées dans le royaume de Naples s'y maintinrent un peu plus d'un an, jusqu'au commencement de 1497. A cette date, il ne restait plus rien à Charles VIII en Italie. Il mourut en 1498. Son cousin le duc d'Orléans, Louis XII, lui succéda.

PREMIÈRE CONQUÊTE DU MILANAIS

En 1499, ***Louis XII*** commençait la conquête du Milanais : elle fut achevée en sept mois. Ludovic Sforza, livré par ses mercenaires suisses, mourut prisonnier en France. Louis XII devait rester maître du Milanais pendant quatorze ans.

SECONDE EXPÉDITION DE NAPLES

Louis XII voulut ensuite reprendre le royaume de Naples. Craignant que Ferdinand d'Aragon n'essayât de l'arrêter et ne portât secours au roi de Naples, Frédéric III, son cousin, Louis XII lui proposa de partager. Ferdinand, le prince le plus perfide de son temps, accepta et fit entrer ses troupes dans Naples sous prétexte de venir en aide à Frédéric III. En 1500, la conquête était faite et Louis XII prenait le titre de roi de Naples.

Mais alors, Ferdinand d'Aragon se mit en devoir de chasser les Français et de conquérir le royaume pour lui seul. En 1504, il était arrivé à ses fins, et Louis XII, par une trêve, lui abandonnait Naples.

JULES II LIGUE CONTRE VENISE

Les guerres d'Italie pouvaient finir là. Elles furent rallumées par le pape ***Jules II***. Élu en 1503, Jules II rêvait d'établir la suprématie temporelle du pape sur les États italiens. Pour cela, il fallait d'abord ruiner la puissance de Venise; puis il fallait chasser d'Italie les étrangers — Jules II disait les *Barbares* — Français et Espagnols, en commençant par les Français.

Contre Venise, une ligue fut organisée sans peine dès 1508 à *Cambrai*; tout le monde jalousait les Vénitiens « lions affamés, dit un contemporain, insatiables de seigneuries et de richesses ». Louis XII, Maximilien, Ferdinand, Florence se joignirent au pape. L'armée française, prête la première, battit les Vénitiens à *Agnadel* (mai 1509).

LIGUE CONTRE LOUIS XII

Les Vénitiens se hâtèrent de demander la paix à Jules II. Dès lors le pape s'employa à retourner contre le roi de France la coalition formée contre Venise. Il atteignit le but en 1511 ; la ligue de Cambrai devint la *Sainte-Ligue*, à laquelle adhérèrent les Suisses, puis le roi d'Angleterre Henri VIII, qui voulait reprendre la Guyenne.

La guerre fut d'abord favorable à Louis XII. Son neveu *Gaston de Foix*, un général de vingt-deux ans, surprit les coalisés par la rapidité de ses manœuvres et battit successivement leurs armées à *Bologne*, à *Brescia* et à *Ravenne* (5 février, 11 avril 1512). Il fut malheureusement tué à la fin de la dernière bataille. Dès lors tout tourna mal pour Louis XII. Les Suisses écrasèrent son armée à *Novare* (1513) ; le Milanais était perdu. La France même fut envahie, au nord par les Anglais débarqués à Calais, à l'est par les Suisses qui pénétrèrent jusqu'à Dijon. Louis XII parvint cependant à prix d'argent à arrêter les envahisseurs ; puis il signa des trêves avec le pape Léon X, qui venait de succéder à Jules II, avec l'Empereur et avec Ferdinand d'Aragon. Presque immédiatement après, Louis XII mourait (1er janvier 1515).

FRANÇOIS Ier SECONDE CONQUÊTE DU MILANAIS

Louis XII n'ayant pas de fils, la couronne passa au comte d'Angoulême, ***François Ier***, son cousin et son gendre. A peine roi, François Ier, qui comme Louis XII descendait de Valentine Visconti, entreprit, après alliance avec les Vénitiens, la conquête du Milanais. La victoire de *Marignan*, gagnée après deux jours de lutte (13-14 septembre 1515), le rendit maître du duché.

Cette victoire détermina, en outre, les adversaires du roi de France à signer non plus des trêves, mais la paix. Le pape Léon X signa le premier : ce fut le *Concordat* de 1516. Puis les Suisses signèrent la *Paix Perpétuelle* (1516) scrupuleusement respectée jusqu'à la Révolution de 1789. Enfin l'Empereur et le roi d'Espagne reconnurent à François Ier la possession du Milanais. En revanche François Ier abandonnait le royaume de Naples au roi d'Espagne.

Les guerres d'Italie étant terminées, en 1518 toute l'Europe occidentale était en paix.

LES ARMÉES

Les guerres d'Italie présentent un grand intérêt militaire. Elles font en effet la transition entre les méthodes de guerre du Moyen Age et les méthodes de guerre modernes. On y emploie simultanément les vieilles ar-

mures d'acier enveloppant homme et cheval de la tête aux pieds[1], et les armes nouvelles, canons et arquebuses, destinées à rendre inutiles ces armures, parce que les projectiles perceront sans peine brassards, cuissards, casques et cuirasses. De même si la cavalerie, la force principale des armées du Moyen Age, joue encore un rôle brillant en Italie, on voit à côté d'elle grandir l'importance de l'infanterie, la force principale des armées modernes, « *la reine des batailles* », dira Napoléon.

Pour les armes à feu, les canons seuls commencent à être redoutables. On les a beaucoup perfectionnés : le danger d'éclatement a disparu parce qu'on les coule en bronze ; ils sont munis de *tourillons* qui permettent de les faire basculer et facilitent le pointage : ils sont placés sur des affûts à roues analogues aux affûts modernes. Mais les dimensions sont énormes, plus de trois mètres de long pour la *grande coulevrine*, qui pèse 3200 kilogrammes — plus que certains de nos canons de siège — et qu'il faut atteler à dix-sept chevaux disposés en file. Aussi l'artillerie n'a-t-elle aucune mobilité : elle reste pendant toute la bataille là où on l'a placée au début de l'action ; elle est inévitablement perdue si l'on est vaincu. Quant aux armes à main, les *arquebuses*, il faut trois minutes pour les charger, deux minutes pour tirer, soit un coup de feu par cinq minutes, et la portée n'est pas de cent cinquante mètres. L'arc et l'arbalète ont une portée supérieure : aussi continue-t-on de les employer comme au Moyen Age et, comme au Moyen Age, c'est toujours le corps à corps qui décide de la victoire.

Les cavaliers, les *gendarmes*, dont les escadrons — on dit alors les *compagnies* — sont en France réguliers, permanents et nationaux, ont conservé l'équipement des chevaliers, l'armure de 88 kilogrammes, la longue et lourde lance, l'épée, la hache et la masse d'armes.

Les fantassins groupés par *bandes* sont des mercenaires. On les recrute en partie en France, parmi les Bretons, les Gascons et les Picards. Mais les plus gros contingents viennent d'Allemagne et de Suisse. Allemands et Suisses sont confondus sous le nom de *lansquenets*. Les Suisses ont allégé l'armement du fantassin. Ils ont encore la tunique de mailles ou haubergeon et la demi-cuirasse. Mais ils n'ont plus ni genouillères, ni bouclier, et le casque est remplacé par une calotte de cuir doublée de fer sur

1. Voir page 207, un gendarme des compagnies d'Ordonnance.

ARTILLERIE FRANÇAISE
DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Photographie
prise au Musée d'Artillerie.

Les deux grandes pièces sont du règne d'Henri II, qui donna à l'artillerie française une organisation rationnelle : il y eut six types de canons, six calibres. *Le fantassin dessiné à l'échelle des pièces permet de se rendre compte de leurs dimensions.*



De gauche à droite : 1° Fauconneau, *de François Ier ;* 2° Couleuvrine bâtarde *s'attelant à onze chevaux, pièce de siège longue de* 3m,15; *elle pèse* 1200 k., 2200 *avec l'affût; elle lançait un projectile d'environ quatre kilogrammes à cinq ou six cents mètres. Aujourd'hui nos pièces de siège de même poids lancent à plus de* 6 400 *mètres, un obus de* 43 *k.* — 3° Faucon *pesant* 700 *k., long de* 2m,15, *projectile de* 500 *grammes. Les pièces en bronze vert portent l'initiale* H *du nom d'Henri II et les croissants de Diane de Poitiers. Elles sont taillées à huit pans et non pas rondes; vers leur milieu les tourillons.*

laquelle on place un large béret. Les armes offensives sont outre l'épée ordinaire, tantôt l'*épée à deux mains*, tantôt la ***hallebarde***,



SOLDAT SUISSE. — ÉPÉE A DEUX MAINS.

Musée d'Artillerie.

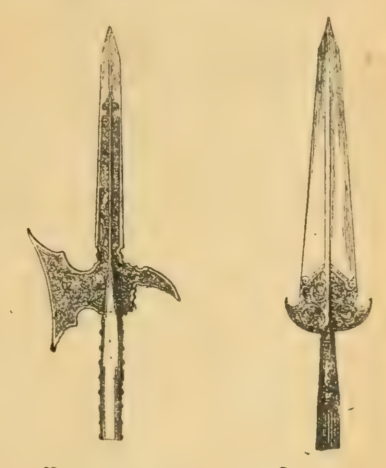
Les Suisses, considérés au seizième siècle comme les meilleurs des fantassins, jouèrent un rôle prépondérant sur les champs de bataille d'Italie. Ils avaient allégé l'équipement du fantassin du Moyen Age en supprimant genouillères, bouclier, casque. Mais ils gardaient sous la cuirasse prolongée par les tassettes *et sous les manches tailladées le* haubergeon *de mailles. Sous les bords du berret on voit le* bonnet *de cuir. — Le soldat porte suspendue dans le dos une épée à* deux mains *analogue à l'épée dessinée à droite qui mesure environ 1m50 et qui est dessinée à l'échelle du soldat. — Sur le ventre une épée large et courte. Le pantalon collant est mi-partie, à bandes rouges et jaunes.*

la *pertuisane*, ou la *pique* longue de près de six mètres.

LES HOMMES DE GUERRE BAYARD

Deux hommes personnifient pour ainsi dire les deux aspects des guerres d'Italie : ***Bayard*** et ***Gaston de Foix***. Bayard fut le dernier des chevaliers; Gaston de Foix fut le premier des généraux modernes.

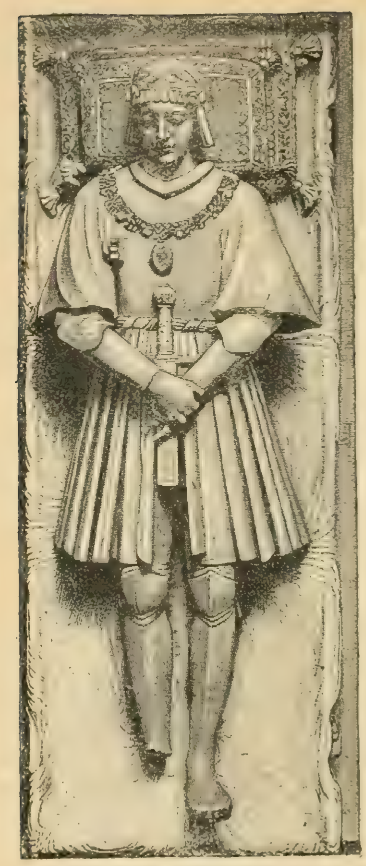
Bayard était né près de Grenoble en 1476. Il est peint tout entier dans son surnom « *le chevalier sans peur et sans reproche* » et par ces deux phrases de son secrétaire : « il avait le cœur net comme la perle »; « il désirait être toujours près des coups ». Bon, généreux, pitoyable au vaincu, il était d'une bravoure épique. Il assista à toutes les grandes rencontres des guerres d'Italie, depuis Fornoue jusqu'à Marignan, où François Ier voulut être armé chevalier de sa main. Pendant les guerres contre Charles-Quint il défendit et sauva Mézières. Il mourut en 1524 à Romagnano, les reins brisés par une balle, tandis qu'il couvrait la retraite le dernier à l'arrière-garde. Il était coutumier de semblables exploits; pendant la seconde expédition de Naples, un jour, au bord du Garigliano, il défendit seul pendant toute une demi-heure l'entrée d'un pont que deux cents Espagnols voulaient forcer.



HALLEBARDE. PERTUISANE.
Musée d'Artillerie.

Hallebarde et pertuisane sont les armes blanches caractéristiques du seizième siècle. Leur fer était, comme celui de la pique, fixé à l'extrémité d'un long manche. La hallebarde était une hache prolongée par une lame étroite; la pertuisane, une sorte de large épée courte. Ces deux armes, finement damasquinées, montrent le souci d'art qu'il y avait chez les hommes de la Renaissance.

Bayard, qui commanda à plusieurs reprises des corps d'armée, ne songeait jamais qu'étant chef il devait ménager sa vie pour ses hommes : comme l'eût pu faire un chevalier de Philippe Auguste, il acceptait des défis de chefs ennemis. Il se battit trois fois en duel avec un officier espagnol; il prit part au *com-*



GASTON DE FOIX (1489-1512).
Statue de son tombeau.
Photographie du Musée de Milan.

Gaston de Foix fut à vingt-deux ans un grand homme de guerre. Cette statue, œuvre remarquable du sculpteur italien Bambaja, *représente Gaston mort, étendu sur un linceul que le poids du corps plie en tous sens. La tête, couronnée de laurier, repose sur un coussin : la physionomie est juvénile et douce Sur la longue tunique qui cache la cuirasse, le collier de l'ordre de Saint-Michel, la Légion d'honneur du seizième siècle, créé par Louis XI. L'épée et un pied ont été brisés. Cette statue donne le costume de guerre des cavaliers au début du seizième siècle.*

bat des onze, vrai tournoi où onze chevaliers français et onze chevaliers espagnols se rencontrèrent à jour fixe, en champ clos devant dix mille spectateurs. Ces inutiles aventures, par lesquelles il est un homme du Moyen Age, lui avaient valu une réputation européenne. Le pape Jules II, l'empereur Maximilien, le roi d'Angleterre Henri VIII cherchèrent à se l'attacher et lui firent les offres les plus brillantes. Mais Bayard avait la religion du devoir, et, raconte son biographe, « toujours disait qu'il mourrait pour soutenir le bien public de son pays ».

GASTON DE FOIX Gaston de Foix fut un grand homme de guerre à vingt-deux ans. Son oncle, Louis XII, lui avait confié la défense du Milanais en 1511 à l'heure du plus grand péril, à un moment où Jules II le menaçait avec les Espagnols et les Vénitiens. Sa carrière militaire ne dura pas trois mois ; mais dans ce court espace de temps il se révéla un incomparable manœuvrier en avance de plus

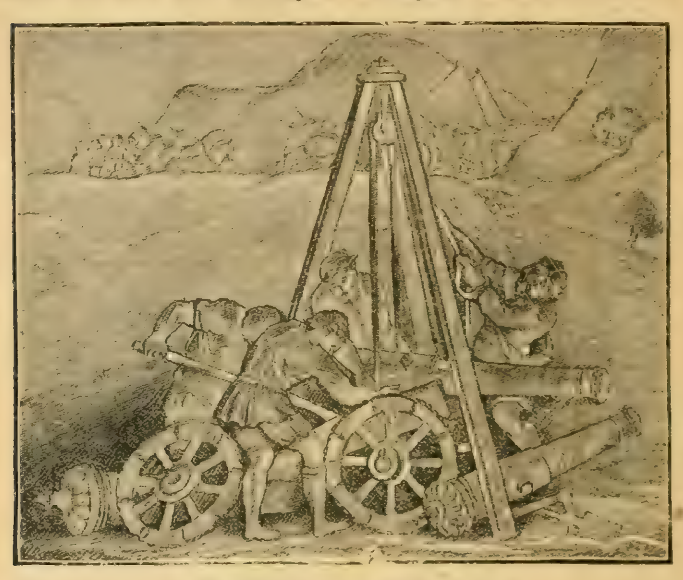
d'un siècle sur son temps, le précurseur des plus grands stratégistes, Turenne et Napoléon. une époque où les armées ne se mouvaient qu'avec une extrême lenteur, où Charles VIII mettait cinq mois pour se rendre sans combat des Alpes à la frontière de Naples et François Ier un mois pour faire les deux cent vingt kilomètres de l'Argentière à Marignan, Gaston stupéfia ses adversaires par la rapidité de ses marches et l'audace de son offensive. Seul en face de trois adversaires, il sut faire front partout. Au mois de février 1512, en quatorze jours il fit faire à ses



BATAILLE DE MARIGNAN (1515). — Bas-relief de PIERRE BONTEMPS au tombeau de François Ier. — Photographie.

Au premier plan, à gauche, les gendarmes français conduits par François Ier, le casque surmonté d'un haut panache, la lance en **arrêt.** *Au fond, fantassins accourant piques baissées,* **arbalétriers** *et batterie de canon. — Un fossé, rempli d'hommes qui se battent,* **sépare** *les Français des Suisses. Les Suisses chargent sur quatre rangs; —* **en arrière quatre canons servis par un seul canonnier qui pointe** *la première pièce, le boute-feu à la main; près des canons un tonneau de poudre, des boulets et par terre le refouloir* **qui sert** *à introduire la charge de poudre et le boulet dans la pièce. En arrière les hallebardiers gardant la batterie. Au second* **plan un** *bataillon de piquiers suisses, hérissé de piques. —* **La bataille de Marignan,** *malgré l'emploi du canon, ne diffère en rien* **des** *grandes batailles* **du Moyen** *Age. Comme trois* **siècles** *plus tôt* **à Bouvines, c'est le choc** *de front sans manœuvre* **aucune, le** *combat* **homme** *à homme sans direction* **générale.**

troupes plus de deux cents kilomètres par la neige et des chemins défoncés, et gagna trois victoires : le 5, il débloquait Bologne qu'assiégeait le pape; le 16, il battait les Vénitiens au nord de Mantoue; le 19, il enlevait Brescia d'assaut. Il fut tué deux mois plus tard, le 11 avril, jour de Pâques, devant Ravenne, au



Pierre Bontemps. — Passage des Alpes
Bas-relief du tombeau de François Iᵉʳ à Saint-Denis.
Photographie.

Ce bas-relief représente, dans un paysage de montagnes, quatre hommes enlevant, à l'aide d'une chèvre et d'un levier, un canon qu'ils placent sur son affût. Une roue détachée à gauche semble indiquer que l'on vient de réparer l'affût. Les jantes des roues sont garnies de clous à grosse tête et renforcées de bandes de fer entre les rayons. Au fond des troupes défilent drapeaux déployés. — Les bas-reliefs de Pierre Bontemps comptent parmi les œuvres les plus remarquables de la sculpture française de la Renaissance; ils reproduisent fidèlement costumes et armement, et sont ainsi de précieux documents historiques.

moment de son plus éclatant triomphe, à la fin d'une bataille furieuse. « Jamais gens, dit un témoin, ne firent plus de défense que les Espagnols qui, n'ayant plus ni bras ni jambe entière, mordaient leurs ennemis. » Seize mille hommes étaient tués. Gaston avait reçu dix-huit blessures : « depuis le menton jusque au front en avait quatorze ou quinze, dit le chroniqueur, et par là montrait bien le gentil prince qu'il n'avait pas tourné le dos ».

II

LA LUTTE ENTRE LES MAISONS DE FRANCE ET D'AUTRICHE

La paix péniblement acquise en 1518 ne dura pas deux ans. En 1520, la France recommençait la guerre. Cette fois il ne s'agissait plus de l'Italie et de la possession de Naples ou du Milanais. La reprise des hostilités eut pour cause la puissance excessive de Charles d'Autriche, empereur sous le nom de ***Charles-Quint***, puissance telle qu'elle mettait en péril l'existence même de la France.

LES ÉTATS DE CHARLES-QUINT

La constitution de la puissance de Charles d'Autriche fut le résultat d'une série de mariages et de successions. Quatre maisons, maison de *Bourgogne*, maison d'*Autriche*, maison d'*Aragon*, maison de *Castille*; quatre héritages, l'héritage de *Charles le Téméraire*, celui de *Maximilien*, celui de *Ferdinand*, celui d'*Isabelle*, se trouvaient réunis en lui et par lui au début de 1519. Charles était en effet par son père le petit-fils de Marie de Bourgogne et de Maximilien d'Autriche, par sa mère le petit-fils de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille.

De ses grands-parents paternels il avait hérité :

Les Pays-Bas, l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté, débris des États de Charles le Téméraire.

L'Archiduché d'Autriche, la Styrie, la Carinthie, la Carniole et le Tyrol, possessions de la maison de Habsbourg.

De ses grands-parents maternels il avait hérité :

Le royaume d'Aragon, la Sardaigne, les royaumes de Sicile et de Naples.

Le royaume de Castille, et l'Amérique, récemment découverte et où Fernand Cortez et Pizarre allaient lui conquérir des Empires.

Jamais homme n'avait réuni autant de couronnes sur sa tête Charles d'Autriche *était à lui seul une coalition*, et comme on le disait orgueilleusement autour de lui, « le soleil ne

se couchait jamais sur les terres du roi d'Espagne [1]. »



Charles-Quint (1519-1556).
Photographie d'un medaillon en cire du seizième siècle.
Musée de Cluny.

En rapprochant ce portrait de Charles-Quint de celui de François Ier, on saisit aussitôt la différence de caractère des deux hommes. Charles-Quint était de volonté tenace, réfléchi, profond calculateur. Sa physionomie est grave, sèche, dure, avec une expression de ténacité rendue plus frappante par le menton très proéminent. La mâchoire inférieure avance de telle sorte que la lèvre forme comme un bénitier; c'est un des traits caractéristiques des Habsbourg. Il a la barbe et les cheveux gris. Il porte une armure noire; le gorgerin laisse passer le col de la chemise. Il est couronné de laurier.

A toutes ces couronnes héréditaires, vint s'ajouter, au mois de juin 1519, la couronne impériale d'Allemagne. Depuis la constitution de la Bulle d'Or (1356), l'Empereur devait être élu par sept princes, dits les Électeurs. Maximilien étant mort, les sept Électeurs eurent à choisir entre deux candidats: François Ier, roi de France, et Charles d'Autriche. Ils élurent Charles d'Autriche qui dès lors s'appela Charles-Quint, c'est-à-dire Charles V. Charles-Quint avait dix-neuf ans.

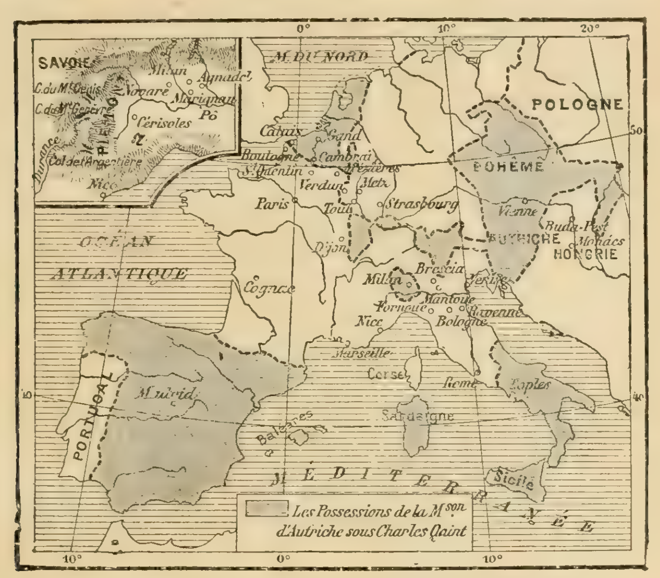
CHARLES-QUINT ET LA FRANCE

La puissance de Charles-Quint, redoutable pour tous, était plus particulièrement redoutable

1. *Généalogie de Charles-Quint.*

Marie de Bourgogne.	Maximilien d'Autriche.	Isabelle de Castille.	Ferdinand d'Aragon.
Philippe le Beau.		Jeanne la Folle.	
	Charles-Quint		

pour la France. Celle-ci était, en face des États de Charles-Quint, comme une citadelle investie de toutes parts, car les États de l'Empereur touchaient à toutes ses frontières. Le péril était surtout pressant au Nord et à l'Est où la France était beaucoup moins étendue qu'elle ne l'est aujourd'hui. L'Artois, la Flandre, la Franche-Comté appartenaient à Charles-Quint. La



Les États de la Maison d'Autriche sous Charles-Quint.

Picardie, la Champagne, la Bourgogne étaient alors à la frontière. Paris, la capitale, n'était pas à cent cinquante kilomètres de l'ennemi et nul obstacle naturel, haute montagne ou fleuve puissant, ne la protège au nord contre une invasion soudaine.

A ce danger résultant du tracé des frontières, s'ajoutait le danger provenant des ambitions précises de Charles-Quint. Arrière-petit-fils de Charles le Téméraire, il prétendait se faire restituer les parties de l'héritage de son aïeul, rattachées par Louis XI au domaine royal, la *Picardie* et la *Bourgogne*. Chef du Saint-Empire Romain germanique, il prétendait faire rentrer sous sa suzeraineté tous les pays qui avaient antérieurement

relevé de l'Empire, l'Italie surtout et par conséquent le *Milanais*, possession de François Ier, peut-être même l'ancien royaume d'Arles, c'est-à-dire le *Dauphiné* et la *Provence*, deux provinces du royaume de France.

La lutte contre Charles-Quint était donc une nécessité pour la France. A partir de 1520 les guerres qu'entreprirent François Ier, puis Henri II, ne furent plus comme celles de Charles VIII et de Louis XII guerres d'ambition et de conquête : ce furent des *guerres de salut national*; l'intégrité même de la France était en jeu.

LA LUTTE ARACTÈRES GÉNÉRAUX

La lutte, commencée en 1520, dura trente-neuf ans, jusqu'à 1559. *Charles-Quint* et *François Ier* qui la commencèrent n'en virent pas la fin. Elle se poursuivit et se termina sous leurs fils, *Philippe II* d'Espagne et *Henri II*. On y distingue six épisodes, six *guerres*, quatre sous le règne de François Ier, deux sous le règne d'Henri II. Ces guerres eurent pour théâtre à la fois l'Italie et la France du Nord et de l'Est. Elles ne furent point un simple duel entre deux souverains comme avait été la guerre de Cent ans : Charles-Quint et Philippe II, François Ier et Henri II cherchèrent et trouvèrent des alliés. En sorte que l'on vit, mêlés à la lutte des maisons de France et d'Autriche, le roi d'Angleterre, les princes allemands, les États italiens, un roi de Suède, les papes et jusqu'aux Turcs : *ces guerres françaises furent en même temps des guerres européennes.*

LA PREMIÈRE GUERRE

Le premier épisode, de 1520 à 1526, fut aussi le plus dramatique et celui qui détermina toutes les guerres ultérieures, parce qu'il aboutit à un désastre et à un traité ruineux pour la France. Dès le début des hostilités, le royaume avait été envahi au nord; *Mézières* fut assiégée; Bayard la sauva (1521). Peu après, le Milanais était perdu et la France envahie au midi. *Marseille* fut assiégée comme Mézières et comme Mézières repoussa l'ennemi (1524). François Ier, prenant alors l'offensive, passa en Italie et reconquit le Milanais.

Malheureusement, sa bravoure imprudente amena à ***Pavie*** une irréparable défaite (24 février 1525). Blessé et fait prisonnier comme jadis Jean le Bon à Poitiers, il fut emmené à Madrid et tenu étroitement captif, pendant plus de six mois. Charles-Quint

ne le relâcha qu'après lui avoir arraché le *traité de Madrid* par lequel François Iᵉʳ renonçait à toute prétention sur Naples et le Milanais, à toute suzeraineté sur l'*Artois* et la *Flandre* et rendait la *Bourgogne* au roi d'Espagne. L'Artois ainsi détaché complètement du royaume de France y revint cent ans après ; la Flandre n'est pas redevenue entièrement française.

Un pareil traité ne pouvait pas être même une trêve parce qu'il était par trop désastreux pour le vaincu. Aussi François Iᵉʳ, à peine libre, protesta-t-il qu'il n'exécuterait pas des clauses imposées par la violence et refusa de livrer la Bourgogne. Tout le reste de sa vie devait être employé à tenter de réparer le désastre de Pavie.



François Iᵉʳ (1515-1547).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle.
Musée de Cluny.

Ce médaillon appartient à la même série que celui de Louis XII et celui de Charles-Quint. François Iᵉʳ est représenté déjà âgé, le cou très gros, la figure empâtée, le teint très coloré; l'œil est encore vif et ironique. La physionomie est celle d'un homme qui aime rire et s'amuser, la gaîté, la vie facile et le plaisir. C'était là en effet, le caractère de François Iᵉʳ: brave et généreux, mais prodigue, léger et inconstant. Le roi est représenté en costume d'empereur romain, portant la cuirasse et la tête ceinte d'une couronne de laurier.

Seulement, il se sentait trop faible pour lutter seul contre Charles-Quint, il chercha des alliés, et il en trouva parce que la puissance de l'Empereur inquiétait toutes les puissances. Ces alliés furent, dès le lendemain de Pavie, le sultan *Soliman le Magnifique*, puis, après le traité de Madrid, le roi d'Angleterre *Henri VIII* et le *pape*; plus tard les *princes protestants* d'Allemagne.

SECONDE TROISIÈME QUATRIÈME GUERRES

Le *sac de Rome* par l'armée impériale (1527) mit le pape hors de combat; mais, grâce au concours des Turcs qui, en 1529, vinrent assiéger Vienne, François Ier obtenait, au *traité de Cambrai* (1529), que Charles-Quint renonçât à réclamer la Bourgogne. Sur ce point, le désastreux traité de Madrid était annulé. Mais l'on ne devait pas obtenir davantage dans la suite.

La troisième guerre (1536-1538) et la quatrième (1543-1544) furent bien marquées par quelques succès : en 1536, la *Savoie* et le *Piémont* furent conquis et restèrent occupés pendant vingt-trois ans (1536-1559). En 1544, une brillante victoire fut remportée à *Cerisoles*. Mais les échecs furent aussi nombreux que les victoires. En 1536, la Provence avait été envahie pour la seconde fois; en 1544, Charles-Quint avait pénétré en Champagne jusqu'à *Meaux*, à moins de cinquante kilomètres de Paris, tandis que le roi d'Angleterre, passé du côté de Charles-Quint, s'emparait de *Boulogne*. Si bien que la paix signée à *Crépy*, près de Laon, ne fit que confirmer la perte de l'Artois et de la Flandre. François Ier mourut peu après (1547).

HENRI II CINQUIÈME GUERRE

Quand sous Henri II la guerre reprit pour la cinquième fois (1552), les Français abandonnèrent presque l'Italie : l'effort principal porta à la frontière du Nord, et à l'Est vers la Moselle et le Rhin. L'alliance essentielle fut alors non plus l'alliance turque, mais l'alliance avec les princes protestants allemands. Ceux-ci, en lutte avec Charles-Quint depuis plusieurs années, demandèrent à Henri II un secours en argent et lui reconnurent le droit d'occuper trois villes de l'Empire, mais françaises de langue et de population, *Metz*, *Toul*, *Verdun*. Ces villes, célèbres sous le nom des *Trois-Évêchés*, furent occupées en 1552. Vainement Charles-Quint essaya de reprendre Metz. Il perdit en 2 mois près des deux tiers de son armée sous les murs de la place énergiquement défendue par le duc François de Guise (1552).

ABDICATION DE CHARLES-QUINT

Cet échec avait gravement affecté Charles-Quint. D'autre part il était épuisé par les maladies et par l'extraordinaire activité qu'il lui avait fallu déployer pendant plus de trente années pour gouverner et défendre son prodigieux empire. Aussi prit-il la résolution d'abdiquer. Il céda à son fils ***Philippe II*** *Naples*, les *Pays-Bas*

(octobre 1555), puis la *Franche-Comté*, les couronnes d'*Espagne* et d'*Italie* et l'*Amérique* (janvier 1556). Il renonça ensuite en faveur de son frère **Ferdinand**, déjà roi de Bohême et de Hongrie, aux *possessions héréditaires* des Habsbourg, en Allemagne, et à la *couronne impériale* (septembre 1556). S'étant ainsi dépouillé de toutes ses dignités, il se retira en Espagne et y mourut deux ans plus tard (1558).

L'abdication de Charles-Quint et le partage de son Empire étaient pour la France une véritable victoire. La maison d'Autriche était désormais coupée en deux : les **Habsbourg d'Autriche**, les **Habsbourg d'Espagne**. Ils étaient les uns et les autres hostiles à la France et leurs ressources étaient au total les mêmes que celles de Charles-Quint : *mais du moins ces ressources n'étaient plus désormais à la disposition d'une seule volonté.*

IÈME GUERRE

La guerre recommença sur l'initiative imprudente d'Henri II (1556). Philippe II était en effet rendu très redoutable par son mariage avec la fille d'Henri VIII, *Marie Tudor*, reine d'Angleterre, car les armées anglaises se trouvaient ainsi à sa disposition. La victoire et la prise de *Saint-Quentin* (août 1557) ouvraient à Philippe II la route de Paris. Mais il ne sut pas poursuivre son succès. Le duc de Guise vengea cet échec : il enleva d'assaut **Calais** (janvier 1558) où les Anglais étaient établis depuis deux siècles, et occupa le Luxembourg.

IX DE CATEAU-CAMBRÉSIS

Des négociations furent alors entamées : elles aboutirent à la signature du traité du **Cateau-Cambrésis** (3 avril 1559). Par ce traité auquel participèrent les souverains de France, d'Espagne, d'Angleterre et l'Empereur, le roi de France renonçait à toute prétention en Italie où il ne gardait que quelques places fortes au pied des Alpes. Mais l'Empereur lui abandonnait *Toul*, *Metz* et *Verdun*; l'Angleterre lui abandonnait *Calais*. En revanche, en Italie, le roi d'Espagne triomphait; il gardait le royaume de Naples et le Milanais. Ses successeurs devaient les posséder cent cinquante ans.

Le traité de Cateau-Cambrésis stipulait en outre, comme gage de réconciliation définitive, le mariage de Philippe II avec la fille d'Henri II. A l'occasion de ce mariage de grandes fêtes furent célébrées à Paris. Au cours d'un tournoi auquel Henri II prenait

part lui-même, la lance de son partenaire se brisa et un éclat de bois l'atteignit à l'œil : Henri mourut quelques jours après de sa blessure.

CAUSES DE L'ÉCHEC DE CHARLES-QUINT

« En peu de temps ou je serai un bien pauvre Empereur ou il sera un pauvre roi », avait dit Charles-Quint quand, en 1520, commença la lutte avec François I[er]. Trente années de combats et toutes ses forces ne lui donnèrent cependant pas la victoire qu'il estimait si facile au début. C'est que la puissance de Charles-Quint, formidable si l'on ne considérait que l'étendue des territoires, était dans la réalité beaucoup moindre. D'abord Charles-Quint avait non pas ***un Etat***, mais ***des Etats***. Entre eux aucun lien : ils étaient séparés les uns des autres, dispersés aux quatre coins de la France. Les habitants n'étaient pas de même race; ils n'avaient même pas une langue commune; pour pouvoir s'entretenir sans le secours d'aucun interprète avec n'importe lequel de ses sujets, Charles-Quint devait savoir au moins cinq langues : le français, le flamand, l'espagnol, l'italien, l'allemand.

Dans aucun de ses États, Charles-Quint n'était le maître absolu. Partout la puissance du souverain était limitée par des coutumes, des privilèges, des constitutions qui l'empêchaient de lever des hommes et de l'argent à sa guise et auxquels les habitants étaient passionnément attachés. On le vit bien au début de son règne en Espagne où ses sujets se soulevèrent pour la défense de leurs *fueros* (1519-1520) et plus tard (1539) en Flandre où les habitants de Gand s'insurgèrent pour la même cause.

Le royaume de France quatre ou cinq fois moins étendu avait la supériorité de l'unité; toutes ses parties étroitement liées formaient comme un bloc. Rien ne faisait obstacle à la volonté du Roi à qui les nobles donnaient sans compter leur sang, les bourgeois leur argent. On a longtemps raconté qu'au lendemain du traité de Madrid les Bourguignons avaient spontanément protesté de leur volonté de demeurer Français : le fait est inexact, on l'a récemment démontré. Mais il n'en est pas moins certain que le sentiment national était fort vif. — Peu avant Pavie, en 1523, de même que cent ans plus tôt (1420) le duc de Bourgogne avait traité à Troyes avec le roi d'Angleterre contre la France, de même le dernier possesseur de grands fiefs, le *connétable de Bourbon*, l'un des héros de Marignan, trahit son pays et traita avec Charles-Quint. Mais en 1420 les vassaux du duc

de Bourgogne avaient suivi le duc et combattu contre Charles VII. En 1523, personne ne bougea sur les terres du connétable, dans le duché de Bourbon, dans le duché d'Auvergne; en sorte que si cette trahison fut un épisode dramatique de la lutte des maisons de France et d'Autriche, elle fut un épisode sans grave conséquence et Charles-Quint n'y gagna rien. Le patriotisme de la nation permit à François Ier et à Henri II de retrouver des forces nouvelles après chaque défaite : ce n'est pas la moindre cause de l'échec final de Charles-Quint.

LES NÉGOCIATIONS ET LES ALLIANCES

Ce qui fait l'intérêt de cette période de guerre, ce sont les négociations et les alliances. Jamais encore l'on n'avait autant négocié et rarement, depuis, la diplomatie a été plus active. Ces négociations avaient le plus souvent pour objet non pas la paix, mais la préparation d'une reprise de la guerre par la conclusion d'alliances et la formation de coalitions. Les rois de France négocièrent surtout avec le roi d'Angleterre, Henri VIII, avec le sultan des Turcs, Soliman, et les princes protestants d'Allemagne.

Henri VIII fut un allié intermittent, qui pratiqua tout le long de son règne (1509 1547) ce qu'on a appelé depuis la *politique de bascule*, se portant tantôt du côté de Charles-Quint, tantôt du côté de François Ier, selon que l'un ou l'autre lui paraissait devenir plus puissant.

L'alliance turque et l'alliance des princes protestants d'Allemagne, furent plus utiles à la France : elles eurent l'une et l'autre d'importantes conséquences, les unes immédiates, les autres plus lointaines et durables.

L'ALLIANCE TURQUE

Les Turcs, après avoir conquis morceau par morceau presque tout l'Empire grec, s'étaient emparés de Constantinople en 1453. Il y eut désormais en Europe, en face des États chrétiens, un État musulman, l'Empire turc. Au seizième siècle, sous *Soliman le Magnifique* (1520-1566), cet Empire était à son apogée. Le Grand Seigneur disposait d'armées de plus de 200000 hommes, s'emparait de Buda-Pest, menaçait Vienne à plusieurs reprises, lançait ses cavaliers jusqu'à Ratisbonne au cœur de l'Allemagne.

L'alliance de François Ier, *roi très chrétien, fils aîné de l'Eglise*, avec les Musulmans ennemis de la Chrétienté, scandalisa l'Eu-

rope entière. François Ier en rougissait lui-même et essayait de s'en cacher. Cependant elle contribua à coup sûr au salut de la France. Elle est aussi un des faits les plus significatifs de l'histoire du seizième siècle. Elle montre que les préoccupations religieuses commençaient à passer à l'arrière-plan. C'est de la France, pays qui avait pris l'initiative des croisades, que vint le premier exemple de l'*indifférence religieuse en matière de politique extérieure*. L'alliance turque eut pour la France de très importantes conséquences. Un traité de commerce signé en 1535, les *Capitulations*, assura aux navires français, et à eux seuls, la liberté de commercer sur toutes les côtes de l'Empire turc : pendant plus d'un siècle les navires des autres pays ne purent pénétrer dans les ports ottomans qu'en arborant le pavillon français. Les Capitulations nous donnaient d'autre part le protectorat des Lieux Saints à Jérusalem, et par là le protectorat de tous les catholiques établis en Turquie quelle que fût leur nationalité. Ce privilège, qu'aujourd'hui nos rivaux, spécialement les Allemands, s'efforcent de nous enlever, a été et est toujours le plus puissant de nos moyens d'influence dans toute la Méditerranée orientale, aussi bien dans la Turquie d'Europe, qu'en Égypte et dans la Turquie d'Asie. *La prééminence politique et commerciale de la France dans le Levant est un résultat inattendu, mais direct de la lutte de François Ier et de Charles-Quint.*

L'ALLIANCE PROTESTANTE ALLEMANDE L'alliance de François Ier avec les princes protestants allemands n'était ni moins surprenante ni moins significative que l'alliance avec le sultan, puisque les princes étaient hérétiques, ennemis déclarés de la papauté et du catholicisme. Elle fut conclue à peu près dans le même temps, en 1532. Mais elle ne devint réellement utile à la France que vingt ans plus tard, en 1552, au temps d'Henri II. Les princes protestants vaincus par l'empereur Charles-Quint défenseur du catholicisme, menacés dans leur liberté religieuse et leur indépendance politique, craignant un complet écrasement, avaient sollicité le secours du roi de France. Un traité fut signé à *Friedwald* en Hesse (1552). Henri II s'engageait à fournir chaque mois une grosse somme d'argent aux protestants pour les frais de la guerre qu'ils allaient entreprendre contre l'Empereur. En échange de ce subside « il a été trouvé équitable, disait le traité, que le roi de France, le plus promptement possible, prenne possession des villes qui de tout temps ont appar-

tenu à l'Empereur, *bien que la langue allemande n'y soit pas en usage*, c'est-à-dire de *Toul* en Lorraine, de *Metz* et de *Verdun* ».

Cet article du traité de Friedwald, vieux de plus de trois cent cinquante ans est aujourd'hui plus que jamais du plus haut intérêt pour nous. Ce sont les Allemands eux-mêmes qui ont proclamé en 1552 que Metz, comme Toul et Verdun, était non pas ville allemande mais *ville française*. C'est du libre consentement des Allemands, sans contrainte aucune que Metz, déjà française par la langue, devint en outre politiquement française. Les Allemands ont ainsi condamné par avance l'odieux abus de la force que leurs descendants ont commis en 1871 en arrachant, malgré sa volonté, Metz, ville française, à la France; ils ont également condamné toutes les tentatives vainement faites depuis trente ans pour effacer au cœur des Lorrains le souvenir de la patrie perdue.

PORTANCE U TRAITÉ CATEAU-AMBRÉSIS

Le traité de Cateau-Cambrésis est l'un des plus intéressants de notre histoire; il est en effet le *premier acte d'une politique extérieure nouvelle*, poursuivie pendant plus de deux siècles par tous nos rois et par les hommes de la Révolution.

Conclu à la fin de guerres entreprises vers le sud-est pour la conquête par delà les Alpes du Milanais et du royaume de Naples sur la Méditerranée, le traité de Cateau-Cambrésis stipulait la restitution de Calais sur la mer du Nord. D'autre part la France s'annexait Metz, Toul et Verdun, trois places du nord-est, trois villes des rives de la Moselle et de la frontière allemande.

Pareil résultat était, en apparence, illogique : en fait, la conquête et l'annexion des Trois Évêchés était la conclusion naturelle des leçons de la guerre.

Pendant que les Français couraient les aventures en Italie, la frontière du Nord avait été forcée à trois reprises : Charles-Quint était arrivé à Mézières, plus tard à Meaux; Philippe II avait pris Saint-Quentin. Dès lors, il était clairement apparu que Paris, la tête et le cœur du royaume, était, tant la frontière était proche, à la merci d'une bataille perdue et d'une marche audacieuse de l'ennemi. Il fallait donc éloigner la frontière en agrandissant le royaume. De là l'occupation de Metz, de Toul et de Verdun : « Emparez-vous doucement des susdites villes, disait à Henri II en 1552 le maréchal de Vieilleville, qui seront un *inexpugnable rempart pour la Champagne et la*

Picardie. · Ce sera, ajoutait-il, un beau chemin et tout ouvert pour enfoncer le duché de Luxembourg et les pays jusqu'à Bruxelles; plus, vous faire maître à la longue de tant de belles et grandes villes que l'on a arrachées des fleurons de votre couronne et de recouvrer pareillement la *souveraineté des Flandres* que l'on vous a si frauduleusement ravie, qui *appartient aux rois de France* il y a plus de mille ans et de *toute immémoriale ancienneté.* »

Le maréchal de Vieilleville traçait ainsi en 1552 le programme d'une politique dont Henri IV, Richelieu, Louis XIV, le Comité de Salut public devaient tour à tour poursuivre la réalisation Cette politique consistait à faire rentrer dans la France tous les pays qui avaient autrefois fait partie de la Francie, Francie occidentale, Francie orientale, et, plus haut dans le passé, tous les territoires enfermés par le Rhin, frontière naturelle de la Gaule. Le *traité de Cateau-Cambrésis est le premier acte de la politique des limites naturelles*; il n'est qu'une trêve dans la lutte de la maison de France contre la maison d'Autriche. Celle-ci restait maîtresse de la Franche-Comté, de l'Artois, de la Flandre, des Pays-Bas et de nombreux territoires en Alsace. Aussi la France, au dix-septième et au dix-huitième siècle, combattra-t-elle avec acharnement les deux branches de la maison de Habsbourg, branche espagnole et branche autrichienne, pour leur arracher ces morceaux de France.

FAC-SIMILÉ DE LA SIGNATURE DE BAYARD
Bibliothèque Nationale.

Cette signature de Bayard est un remarquable échantillon d'écriture de [illegible] hardie, droite et ferme et comme hérissée de lames de sabres.

CHAPITRE XVI

LA RÉFORME

La première moitié du seizième siècle a été marquée par l'un des plus importants mouvements religieux de l'histoire : la ***Réforme***. Ce mouvement religieux dont les principaux promoteurs ont été en Allemagne ***Luther***, en France ***Calvin***, a eu les conséquences suivantes :

D'abord la *rupture de l'unité chrétienne* dans l'Europe occidentale et la création à côté de l'Église *catholique* romaine, d'autres Églises chrétiennes telles que l'Église *luthérienne*, l'Église *calviniste*, l'Église *anglicane*.

L'Église catholique, à son tour, a procédé à une réforme et a précisé au grand ***concile de Trente***, ses dogmes et sa discipline.

A ces conséquences *religieuses* s'ajoutèrent des conséquences *politiques*. Ce furent, entre autres, les *guerres civiles*, d'abord en Allemagne, plus tard en France dans la seconde moitié du seizième siècle; puis la création d'États nouveaux comme le *duché de Prusse*, la *Suède* et la *République des Provinces Unies*.

CAUSES DE LA RÉFORME

La Réforme eut des causes nombreuses. Parmi les plus générales deux sont particulièrement importantes : d'abord l'*état même de l'Église* au début du seizième siécle; ensuite, grâce à l'imprimerie, la *diffusion de la Bible*.

L'*état de l'Église* au début du seizième siècle était tel qu'une réforme profonde était inévitable.

Les mêmes vices qui cinq cents ans auparavant, au onzième siècle, avaient rendu nécessaire la réforme du pape Grégoire VII, la simonie, l'avarice, la corruption des mœurs, s'étaient de nouveau glissés dans le clergé. Toutefois la situation était plus grave au seizième siècle qu'au onzième. Au temps de Grégoire VII, la corruption avait atteint les *membres*, c'est-à-dire le clergé des divers pays; mais du moins à Rome la *tête*, c'est-à-dire la

papauté, était saine. Au seizième siècle, au contraire, la source du mal était à Rome même. La vie d'Alexandre VI Borgia avait été un long scandale; on avait vu Jules II le casque en tête, commandant des armées; Léon X n'était occupé que de beaux-arts et de belles-lettres. Tous cherchaient à accroître le plus possible leurs revenus, soit pour enrichir leurs familles, soit pour satisfaire leurs instincts de magnificence, leurs goûts de Mécènes protecteurs des artistes et des écrivains.

De toutes les sources de revenu dont disposaient les papes, l'une des plus importantes était le droit de nommer aux charges ecclésiastiques vacantes en *Allemagne*. Ces charges étaient attribuées soit à des favoris des papes, soit à qui en offrait le plus gros prix, quelle que fût l'origine de l'acheteur. « On nommait à des cures importantes des étrangers qui ne savaient pas un mot d'allemand, des cuisiniers qui ne connaissaient pas leurs lettres. » Un pareil clergé était méprisé pour ses mœurs, jalousé parce qu'il était étranger, haï parce qu'il pressurait les fidèles pour rentrer dans ses déboursés. Selon le mot d'un contemporain, « le troupeau était las d'un pasteur qui ne songeait qu'à tondre ses brebis ».

L'autre cause du mouvement de la Réforme ce fut, par suite de la découverte de l'imprimerie, la *diffusion de la Bible*, et la mise à la portée de tous des Évangiles, source même de la doctrine chrétienne. Depuis 1457 jusqu'à 1518 il avait été publié plus de *quatre cents* éditions de la Bible. C'était *la parole même du Christ qui était rendue aux chrétiens.*

Or, cette parole prêchait le renoncement aux biens de ce monde, la pauvreté, l'humilité; elle faisait donc paraître plus scandaleux encore l'orgueil et le luxe des princes ecclésiastiques; elle devait rendre plus vif encore le désir d'une réforme qui, selon le langage du temps, ramènerait l'Église à la *simplicité primitive*. A l'origine de la grande révolution religieuse du seizième siècle, il y eut, en face de l'indignité d'une partie du clergé, la *vivacité de la foi et la sincère piété du grand nombre*.

La connaissance des Évangiles eut, chez certains, une autre conséquence, la plus grave de toutes. Pour la comprendre, il faut se rappeler que l'organisation de l'Église catholique, ses *dogmes*, c'est-à-dire l'ensemble des croyances professées par ses fidèles, reposent avant tout sur les Évangiles puis sur la Tradition, les interprétations et les définitions des papes et des conciles, successeurs et continuateurs de saint Pierre et des Apôtres. Cer-

tains au seizième siècle, par respect étroit des Livres Saints, pensèrent que, puisqu'on avait dans les Évangiles la parole même de Dieu, il fallait s'en tenir à cette parole : les traditions et les interprétations, œuvres des hommes seuls à leurs yeux, étaient sans valeur. Tout au moins les interprétations des papes et des conciles n'avaient pas plus de valeur que l'interprétation d'un fidèle quelconque, et *chacun pouvait interpréter l'Écriture Sainte selon sa conscience.* Ce fut la théorie de Luther, puis de Calvin, et ce fut une des théories qui entraînèrent la rupture de l'unité chrétienne.

LES PRÉCURSEURS DE LA RÉFORME

La Réforme eut, comme la Renaissance, ses précurseurs. La grande révolution du seizième siècle n'est pas un fait nouveau, sans précédents; elle est une conclusion, le terme d'une longue histoire.

Les scandales du *Grand Schisme*, au quatorzième siècle, avaient profondément troublé les âmes pieuses. Pendant cinquante ans, de 1378 à 1429, l'Europe s'était trouvée partagée, disputée entre deux papes; par moment il y en eut jusqu'à trois. Alors parurent des réformateurs comme *Wyclif* (1324-1384) en Angleterre, et *Jean Huss* (1369-1415) en Bohême. Tous deux voulaient ce qu'ont voulu les réformateurs du seizième siècle, ramener l'Église à la simplicité primitive, s'en tenir étroitement à la parole de Dieu telle qu'elle est donnée par les Évangiles. Mais les disciples de Wyclif furent exterminés, et Jean Huss, mort sur le bûcher, n'eut de partisans qu'en Bohême.

Dans l'Église même il y eut, au début du quinzième siècle, un puissant mouvement de réforme dirigé par les docteurs de l'*Université de Paris*, qui était alors la plus grande école de théologie du monde. L'impuissance où se trouvait la papauté leur inspira l'idée de la subordonner à l'autorité des Conciles, c'est-à-dire de transformer l'Église, monarchie absolue, en une sorte de monarchie constitutionnelle; les conciles devaient forcer ensuite les papes à réformer les abus. C'est cette doctrine que les docteurs parisiens essayèrent de faire triompher dans deux conciles œcuméniques, le *concile de Constance* (1414-1417) et le *concile de Bâle* (1431-1443). Ils ne réussirent pas. Les papes parvinrent à se débarrasser des conciles, à rester maîtres de l'Église, et à ne pas faire la réforme. Mais cette longue crise avait cependant affaibli leur autorité, ébranlé l'Église et la Chrétienté, et par là avait préparé les voies à la révolution du seizième siècle.

1.

LUTHER ET CALVIN — L'ANGLICANISME

LUTHER

Luther naquit à *Eisleben* en Saxe, en 1483. Il était fils d'un ouvrier mineur. Quand il commença ses études, il dut, pour vivre, chanter et mendier de porte en porte, comme beaucoup d'étudiants de son temps. Puis une personne charitable lui donna une bourse à l'université d'Erfurth. Il y étudia la philosophie, le droit, la littérature, la musique.



MARTIN LUTHER (1483-1546).
D'après le portrait gravé sur bois par LUCAS CRANACH (1472-1553).

Ce portrait représente Luther aux environs de la quarantième année, peu après la rupture avec Rome. Le regard est extrêmement vif. Les traits sont d'un dessin ferme et net. La physionomie, avec la bouche aux lèvres minces et serrées, les rides du front, est volontaire, presque têtue. Cranach est un des peintres célèbres de la Renaissance Allemande; il était l'ami et le disciple de Luther.

Il avait vingt-deux ans quand au cours d'une promenade il fut surpris par un orage ; la foudre tomba à ses côtés. Dans son épouvante, Luther fit vœu de se faire moine s'il échappait. Peu après (17 juillet 1505) il entrait au couvent des Augustins à *Wittemberg*. Il étudia avec ardeur, et quand il eut été ordonné prêtre, sa science et son éloquence lui valurent d'être nommé professeur de théologie à l'Université de Wittemberg. C'était un homme d'une vive sensibilité, d'une imagination ardente, un esprit inquiet, sans cesse poursuivi par la crainte du péché, la peur du diable, — toute sa vie il le sentit rôdant autour de

lui, — la terreur de la justice de Dieu. Son confesseur avait essayé de calmer les troubles de sa conscience en lui prêchant la confiance en Jésus « qui n'épouvante pas, mais console ». Il ne se sentit pleinement rassuré que par ce passage de saint Paul : « Le juste est sauvé par sa foi ». Ayant la foi en Jésus, il se crut désormais certain de son salut.

AFFAIRE DES INDULGENCES

En 1511, il fut envoyé à Rome; le luxe de la cour pontificale, le relâchement des mœurs du clergé italien le troublèrent profondément. Quelques années après, le pape Léon X, manquant d'argent pour poursuivre les travaux de la basilique de Saint-Pierre, imagina de s'en procurer en faisant prêcher des *indulgences* par toute la Chrétienté. On appelait *indulgence* la faculté donnée aux fidèles de se racheter par une aumône des pénitences temporelles qu'ils avaient encourues pour leurs péchés. Dans la circonstance on se rachetait en donnant de l'argent pour la construction de Saint-Pierre; l'effet des indulgences pouvait même s'étendre aux âmes des défunts châtiées temporairement par Dieu au Purgatoire. La prédication des indulgences en Allemagne fut confiée aux Dominicains.

En 1517, Luther attaqua d'abord la vente, puis l'usage et le principe même des indulgences. L'attaque fut d'autant plus vive que les Dominicains étaient les rivaux des Augustins. Le pape, averti, ne vit là tout d'abord qu'une « querelle de moines ». Au reste Luther protestait de sa soumission au pape et de sa volonté de lui obéir. Mais en même temps il poursuivait ses critiques contre l'organisation de l'Église, et, allant plus loin, il s'attaquait aux dogmes. Il proclamait que l'Évangile doit être la seule loi, qu'il suffit pour être sauvé d'avoir foi en Jésus-Christ, que les *œuvres*, c'est-à-dire les jeûnes, les mortifications ne servaient de rien pour le salut éternel; enfin il n'admettait plus que trois sacrements : le Baptême, la Communion et la Pénitence. Alors le pape l'excommunia. Le jour où la bulle d'excommunication lui parvint, Luther réunit tous les étudiants sur la place de l'église à Wittemberg et devant eux jeta la bulle dans un bûcher. La rupture avec le pape était définitive (20 décembre 1520).

CONDAMNATION DE LUTHER

C'était le moment où Charles-Quint venait d'être nommé Empereur. La querelle l'inquiétait, d'abord parce qu'il était catholique fervent, ensuite parce qu'elle avait un immense retentissement dans toute l'Allemagne et qu'elle risquait de devenir dans cette Allemagne déjà si

troublée, une nouvelle cause de division et de ruine pour l'autorité de l'Empereur. Aussi cita-t-il Luther à comparaître devant la réunion des représentants de l'Empire, la *diète*, convoquée à Worms. Luther s'y rendit, assuré contre toute arrestation par un sauf-conduit de Charles-Quint. Sommé de se rétracter, il s'y refusa avec une grande fermeté, « car, dit-il, il n'est pas bon pour le chrétien de parler contre sa conscience ». La diète le condamna (mai 1521).

Condamné comme hérétique, Luther pouvait être arrêté et conduit au bûcher aussitôt après l'expiration de son sauf-conduit. Aussi, comme il quittait Worms, un de ses protecteurs, l'électeur de Saxe le fit enlever par des cavaliers qui le transportèrent en secret au château de la *Wartbourg*. Il y demeura caché un an environ; pendant ce temps il traduisit la Bible en allemand. Cette traduction eut une grande popularité, parce qu'à la différence des traductions antérieures, elle était écrite en allemand populaire, par suite claire et intelligible pour tous; elle fut comme le premier modèle de l'allemand moderne.

LA CONFESSION D'AUGSBOURG

Quand Luther sortit de la Wartbourg, le nombre de ses partisans était devenu tel qu'il ne pouvait plus être question d'exécuter la sentence portée contre lui; quantité de seigneurs, et des plus puissants, comme les électeurs de Saxe et de Brandebourg, avaient adopté ses doctrines. D'autre part la guerre contre François Ier ne laissait pas à Charles-Quint la liberté d'agir. Cependant peu avant la signature de la paix de Cambrai, il réunit la diète à Spire. Là il fut décidé que l'on tolérerait la doctrine nouvelle, appelée le *luthéranisme* du nom de son fondateur, partout où elle était établie déjà, mais qu'on ne la laisserait pas s'établir ailleurs (1529).

Contre cette décision cinq princes et quatorze villes *protestèrent* : de là le nom de ***protestants*** donné depuis lors aux partisans des doctrines nouvelles, séparés de l'Église catholique.

L'année suivante, Charles-Quint essaya de ramener par conciliation les protestants au catholicisme. La diète fut réunie à *Augsbourg* (1530) pour chercher les moyens d'entente. La tentative échoua, mais elle eut deux résultats fort importants.

D'abord en vue des discussions qui devaient avoir lieu à la diète, les Luthériens furent amenés à préciser et à définir exactement leur doctrine. Luther laissa à ***Mélanchton***, le plus modéré de ses disciples, partisan déterminé de la conciliation, le

soin de rédiger la profession de foi luthérienne. Cette profession de foi en vingt-huit articles est la ***Confession d'Augsbourg***, le *Credo* de la première église réformée.

LA LIGUE DE SMALKALDE

D'autre part, comme la diète d'Augsbourg renouvela les condamnations portées à Worms contre Luther, ses doctrines et ses adhérents, les protestants furent amenés pour se défendre à *se constituer en un parti politique*. Ils se liguèrent à ***Smalkalde*** (1531) et ils entrèrent en négociations avec le roi de France. La *formation de la ligue de Smalkalde coupa l'Empire en deux partis* : ce fut le premier des grands résultats politiques de la Réforme luthérienne.

LUTTE DE CHARLES-QUINT ET DES PROTESTANTS

Le second résultat fut, seize ans après la formation de la ligue de Smalkalde, une guerre civile et religieuse. Occupé par la reprise de la guerre contre François Ier et contre les Turcs, Charles-Quint avait dû remettre à plus tard l'exécution des sentences prononcées à la diète d'Augsbourg. Aussitôt après la paix de Crépy[1], il attaqua les coalisés de Smalkalde (1546); Luther venait de mourir. L'armée protestante fut écrasée à *Mühlberg* (1547) et les principaux chefs réformés furent faits prisonniers. Leur défaite avait été due principalement à la défection de Maurice de Saxe, à qui Charles-Quint donna en récompense l'électorat de Saxe. Mais alors Maurice de Saxe pensa à se retourner contre l'Empereur. La ligue protestante se reconstitua, s'allia avec le roi de France Henri II[2] et recommença la lutte. Charles-Quint faillit être pris à *Innsbrück* (1552). Quand trois ans plus tard l'Empereur songea à abdiquer, il essaya auparavant de donner la paix religieuse à l'Allemagne. En 1555, à la diète d'Augsbourg, il accorda *aux princes luthériens la liberté du culte* : il leur reconnaissait en outre la *propriété définitive* des terres qu'ils avaient *sécularisées*, c'est-à-dire pris sans droit à l'Église. Mais les sécularisations étaient formellement interdites pour l'avenir.

LES SÉCULARISATIONS

La Réforme de Luther eut encore pour résultats d'enrichir un certain nombre de princes allemands et de mettre entre leurs mains un nouveau moyen d'opprimer leurs sujets en leur donnant sur eux l'autorité religieuse. Le roi de Prusse Frédéric le Grand a écrit : « Si

1. Voir ci-dessus, page 280.
2. Voir ci-dessus, pages 280 et 28

l'on veut réduire les causes du progrès de la Réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt. » Luther, au début de sa lutte contre le pape, cherchait des alliés. Il avait publié un « Appel à la noblesse chrétienne de la nation allemande ». Il y indiquait que pour réformer l'Église et la ramener à sa pureté primitive, il fallait la dépouiller de ses richesses, s'emparer des domaines ecclésiastiques et les *séculariser*, c'est-à-dire les appliquer à des usages laïques.

Cet appel au pillage fut entendu dès 1522, d'abord par les plus pauvres des nobles, les *chevaliers*, une classe besogneuse, haineuse et turbulente qui, comme on l'a dit d'un de ses chefs, vit surtout dans la Réforme un moyen de satisfaire ses haines et de conquérir quelques territoires. Les chevaliers se jetèrent sur les terres de l'archevêque électeur de Trèves. Ils furent écrasés par la haute noblesse (1523).

L'agitation gagna ensuite les *paysans* (1525). Ceux-ci, profondément malheureux, accablés par les corvées, par les dîmes, par les amendes, se soulevèrent à la fois contre le clergé et contre la noblesse, rêvant « d'un empire du Christ dans lequel il n'y aurait plus ni rois ni prêtres, où les impies seraient exterminés par le glaive, où tous les biens deviendraient communs ». Luther prêcha contre les révoltés, « des chiens enragés », une guerre sans pitié, parce que, disait-il « les sujets ne doivent jamais se soulever quand même les supérieurs sont méchants et injustes ». On égorgea dix-huit mille paysans en Alsace, dix mille en Souabe.

Ce qui avait été interdit par la force aux chevaliers et aux paysans, les *grands seigneurs* eurent loisir de le faire. Les électeurs de Saxe, de Brandebourg, du Palatinat, sécularisèrent les biens de l'Église enclavés dans leurs domaines. La plus célèbre des sécularisations fut opérée hors d'Allemagne par *Albert de Brandebourg*, grand maître de l'Ordre Teutonique : il s'empara des biens de l'Ordre dont il était le chef élu et les transforma à son profit en un duché héréditaire, le **duché de Prusse**, premier noyau du royaume de Prusse.

LUTHER ET LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Luther, rejetant l'autorité du pape, avait d'abord proclamé le droit de chaque homme d'interpréter les Évangiles selon sa conscience. Mais il ne tarda pas à revenir aux idées autoritaires. « Si nous en avons le pouvoir, écrivait-il peu après son séjour à la Wartbourg, il ne

faut pas tolérer dans le même état des doctrines contraires, et pour éviter les plus grands maux, ceux même qui ne croient pas doivent être contraints d'aller au sermon et d'obéir au moins extérieurement. »

En vertu de cette doctrine, les princes protestants allemands considérèrent, comme les catholiques, qu'ils avaient le droit et le devoir d'imposer leur religion à leurs sujets. Ce fut un principe du droit allemand, — principe inséré dans la paix d'Augsbourg de 1555, appliqué à la lettre et qualifié plus tard de « diabolique » par le cardinal de Richelieu — que *telle était la religion du prince, telle devait être la religion des sujets.* La Réforme luthérienne n'apporta pas la liberté religieuse là où elle s'établit. Selon l'expression de M. Lavisse « le roi d'un pays protestant fut en même temps l'évêque suprême de ce pays, un pape localisé ».

L'ALLEMAGNE CATHOLIQUE ET PROTESTANTE

La conséquence capitale de la Réforme en Allemagne ce fut la *division des Allemands en deux partis* : un parti catholique, un parti protestant. Les empereurs catholiques devaient, dans la suite, chercher à détruire le parti protestant. Celui-ci, trop faible pour se défendre, chercha des secours au dehors. *Les étrangers furent ainsi amenés à intervenir dans les affaires intérieures de l'Allemagne.* L'Empire divisé, épuisé par les guerres civiles, ne devait plus de longtemps jouer un grand rôle en Europe. Il devint, au début du dix-septième siècle ce qu'avait été l'Italie au début du seizième siècle, *un champ de bataille pour l'Europe.*

CALVIN

Tandis qu'une partie de l'Allemagne et les royaumes scandinaves adoptaient la réforme religieuse proposée par Luther, une réforme plus radicale était prêchée par un Français, ***Calvin***, et appliquée pour la première fois en Suisse, à *Genève.*

Calvin — son vrai nom était Cauvin — était né à Noyon, en Picardie, en 1509. Il était de vingt-six ans plus jeune que Luther. Fils de l'homme d'affaires de l'évêque de Noyon, il était destiné à l'Église, et il avait à peine douze ans que déjà, grâce à la protection de l'évêque, il était pourvu de bénéfices ecclésiastiques. Au cours de ses études à l'université d'Orléans et à l'université de Bourges, il connut les doctrines de Luther et y adhéra. Aussi ne se fit-il pas ordonner prêtre. En 1533, comme

François Ier commençait à persécuter les réformés, Calvin s'enfuit de Paris.

Il se réfugia à Bâle. Ce fut là qu'il résuma sa doctrine dans



JEAN CALVIN (1509-1564)
D'après le portrait gravé par **KONING**.

On lit en hollandais dans la bordure ovale : « Jean Calvin né à Noyon en Picardie le 10 juillet 1509, mort à Genève le 27 mai 1564 ». Calvin est vêtu d'une pelisse bordée de fourrure ; il est coiffé d'un bonnet qui cache les oreilles ; par-dessus est posé un chaperon. Le visage est maigre et osseux, les pommettes sont saillantes, les joues creuses et sillonnées de rides profondes ; le nez est long, mince et comme coupant ; les moustaches tombantes encadrent la bouche dédaigneuse ; la longue barbiche blanche fait paraître le menton encore plus saillant et volontaire. L'œil est froid. Cette tête desséchée, enfoncée entre les épaules étroites laisse une impression de dureté impitoyable et de volonté réfléchie que rien ne peut faire plier. Koning fut un peintre hollandais du dix-septième siècle.

un livre dédié à François Ier et intitulé l'*Institution chrétienne*. Comme Luther, Calvin ne reconnaissait d'autre autorité que celle de l'Écriture Sainte. Comme Luther, il enseignait que l'homme ne peut être sauvé que par la foi ; mais il ajoutait que

Dieu a choisi de toute éternité, « avant la création du monde », ceux auxquels il donnerait la foi et par conséquent le salut : rien, ni péchés répétés, ni efforts héroïques vers la vertu, ne peut jamais modifier la volonté divine. C'est la rigoureuse doctrine de la *Prédestination*, très proche de la doctrine fataliste de Mahomet. Calvin n'admettait que deux sacrements, le Baptême et la Communion, celle-ci n'ayant plus qu'un caractère commémoratif. Il supprimait toute la hiérarchie des prêtres, tous les ornements d'Église, toutes les cérémonies du culte, qui se réduisit à la prière, à la prédication et au chant des psaumes. Les *ministres* du culte ou *pasteurs* étaient élus par les principaux fidèles.

CALVIN A GENÈVE

De Bâle, Calvin fut appelé à Genève pour y enseigner la théologie. Il avait vingt-six ans, l'esprit autoritaire, âpre et inflexible : il entreprit d'imposer ses croyances aux Genevois et de réformer les mœurs aussi bien que le culte. Les Genevois le chassèrent au bout de deux ans. Mais les partisans de sa doctrine obtinrent qu'on le rappelât en 1541. Dès lors, il fut le maître de Genève et il y régna en tyran. Dur pour lui-même, il fut dur aux autres. « Il faut, écrivait-il à propos des Genevois, procurer leur bien malgré qu'ils en aient », c'est-à-dire il faut faire leur salut malgré eux. Il surveillait la vie privée de chacun, réglementait les costumes, les coiffures, condamnait à l'amende ceux qui priaient en latin, jouaient aux dés, riaient au sermon. Il envoyait à la mort quiconque le combattait ou ne partageait pas ses croyances. *Jacques Gruet*, pour avoir dit que Calvin était un grand hypocrite qui voulait se faire adorer, fut décapité. Le médecin espagnol *Michel Servet*, qui avait publié un livre où il niait la divinité du Christ, fut, par suite de secrètes manœuvres de Calvin, amené à quitter Vienne, où il vivait, et à se réfugier à Genève. Calvin le fit arrêter et brûler vif (1553), « afin qu'il n'infestât plus le monde de ses blasphèmes d'hérésies ». Calvin n'admettait pas plus que Luther et les catholiques la liberté de conscience. Selon lui les hérétiques devaient être réprimés « par le glaive ». « Quiconque écrivait-il, soutiendra qu'on fait tort aux hérétiques et aux blasphémateurs en les punissant se rend coupable et complice du crime. » Dieu veut « qu'on mette en oubli toute humanité quand il est question de combattre pour sa gloire ».

Sous la direction de Calvin, Genève, où de nombreux émigrés français venaient chercher asile, devint comme la Rome du protes-

tantisme. L'*Académie* que Calvin y créa, fut le grand séminaire d'où partirent des missionnaires de la religion nouvelle, animés de la foi la plus ardente. *Ce fut de Genève*, bien plus que d'Allemagne, *que le protestantisme se répandit en France*, puis dans les Pays-Bas et en Écosse. Lorsque Calvin mourut en 1564, ses disciples avaient déjà constitué en France plus de deux mille églises.

LA RÉFORME EN ANGLETERRE

La Réforme, qui fut en Allemagne et en France l'œuvre des particuliers, fut en Angleterre l'œuvre du souverain. C'est la volonté ou plutôt le caprice du roi ***Henri VIII*** (1509-1547) qui détermina la rupture avec la papauté.

En 1533, Henri VIII, marié depuis dix-huit ans à Catherine d'Aragon, voulut divorcer pour épouser une demoiselle d'honneur de la reine, Anne Boleyn. Le pape ayant refusé d'annuler le premier mariage, Henri VIII fit voter par le Parlement l'*Acte de suprématie* (1534) qui proclamait le roi « unique et suprême chef de l'église d'Angleterre ». Telle fut l'origine, peu honorable, du schisme anglican.

Henri VIII ne reconnaissait plus l'autorité du pape, mais il prétendait conserver la doctrine catholique : aussi il faisait brûler les protestants comme hérétiques et pendre les vrais catholiques comme traîtres. Après sa mort, sa réforme subit de singulières vicissitudes. Il laissait trois enfants qui régnèrent successivement tous les trois et qui eurent chacun une politique religieuse différente. L'Angleterre fut calviniste sous *Edouard VI* (1547-1553), puis redevint catholique sous *Marie Tudor* (1553-1558). Enfin ***Élisabeth*** (1558-1603) organisa définitivement l'***Anglicanisme***, c'est-à-dire l'Église anglaise (1562).

L'ANGLICANISME

L'organisation de l'Église anglicane fut un mélange de Catholicisme et de Calvinisme. Du Catholicisme, Élisabeth qui aimait la pompe, garda l'extérieur, les cérémonies du culte, la liturgie, c'est-à-dire les prières, mais traduites en anglais, le costume des prêtres et la hiérarchie des évêques. Mais le dogme fut calviniste et ramené à deux sacrements, le Baptême et la Communion. D'autre part Élisabeth ne prit pas pour elle-même le titre de chef suprême de l'Église qu'avait pris son père, mais elle garda néanmoins le gouvernement de l'Église, et elle imposa par des supplices aux vrais catholiques et aux vrais calvinistes l'adhésion à « l'Église établie par la loi ».

RÉSULTATS POLITIQUES DE LA RÉFORME

Les résultats politiques essentiels de la Réforme protestante en Allemagne, dans les États scandinaves, en Angleterre ont été les suivants. D'abord *une translation en grand de la propriété*, à la suite de l'usurpation des biens de l'Église, opérée par les souverains et à leur profit. Puis l'*accroissement de la puissance des souverains*, qui ajoutèrent à l'autorité temporelle, l'autorité spirituelle, qui déjà chefs politiques devinrent chefs religieux, et furent désormais *rois et papes* en même temps. La Réforme protestante au seizième siècle profita non pas à la liberté, mais à l'absolutisme.

II

LA RÉFORME CATHOLIQUE
LE CONCILE DE TRENTE — LA COMPAGNIE DE JÉSUS

La crise provoquée par Luther eut pour l'Église catholique un double résultat : d'abord elle détermina la réunion à ***Trente*** d'un *concile œcuménique*, c'est-à-dire universel, qui confirma tous les dogmes antérieurement établis et procéda à la réforme des abus. En même temps elle amena la réorganisation des anciens ordres monastiques et la création d'ordres nouveaux spécialement constitués pour la lutte contre l'hérésie. Le plus remarquable de ces ordres nouveaux fut l'ordre des Jésuites ou ***Compagnie de Jésus***.

LE CONCILE DE TRENTE

Dans les premiers temps du conflit avec le pape, Luther avait réclamé la convocation d'un concile. L'idée fut reprise par les Catholiques allemands et par l'Empereur Charles-Quint, et dès 1522 le pape Adrien VI s'occupait de préparer la réunion du concile. Il devait avoir la double tâche de détruire l'hérésie et de réformer les mœurs. Diverses circonstances, en particulier la guerre entre Charles-Quint et François Ier, retardèrent de vingt-trois ans, jusqu'à 1545, l'ouverture des séances.

Le concile au reste subit encore à deux reprises le contre-coup des guerres; ses travaux furent interrompus une première fois de 1549 à 1551, puis de nouveau de 1552 à 1560. En sorte que, si dix-huit années s'écoulèrent entre la première et la dernière

séance, la durée réelle du concile fut seulement de huit années. Le nombre des assistants fut de deux cent cinquante environ. Tous les pays catholiques étaient représentés dans cette assemblée qui fut comme les États Généraux de la Catholicité. Mais les plus nombreux étaient les prélats d'Italie et d'Allemagne en raison de la position de Trente, placée à la limite des deux pays.

Les protestants plusieurs fois convoqués ne se rendirent jamais au concile, et les tentatives de conciliation provoquées en particulier par les représentants de la France, puis par le frère de Charles-Quint, l'Empereur *Ferdinand,* échouèrent toutes.

ŒUVRE DU CONCILE DE TRENTE

Ce fut dans la dernière session (1560-1563) que furent prises les décisions les plus importantes. Ces décisions furent de deux sortes. Les unes concernaient les *dogmes* : elles furent acceptées par tous les États catholiques. Les autres touchaient à la *discipline,* c'est-à-dire à l'organisation de l'Église, aux conditions de vie du clergé et à ses rapports avec le pape : celles-là ne furent pas appliquées partout; elles rencontrèrent même longtemps une vive opposition en France.

Le concile détermina d'abord le texte de la Bible qui devrait être désormais tenu invariablement pour authentique par les Catholiques : c'est le texte dit de la *Vulgate*, c'est-à-dire la traduction latine du texte grec, faite par saint Jérôme au quatrième siècle. Le concile maintint les sept sacrements antérieurement établis et que les Protestants voulaient ramener à deux. Il affirma la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie, niée par les Calvinistes, admise incomplètement par les Luthériens. Il proclama que les croyances de l'Église reposent sur les Saintes Écritures complétées par la tradition; que l'Église de Rome est supérieure aux autres et que tout Catholique doit l'obéissance spirituelle au pape successeur de saint Pierre et vicaire de Jésus-Christ. Ce fut là l'essentiel des décrets dogmatiques qui furent publiés sous le nom de *Profession de foi du concile de Trente.*

En matière de discipline, le concile maintaint pour les offices l'emploi de la langue latine, considérée comme universelle. Il se refusa à admettre le mariage des prêtres réclamé par les protestants et condamné depuis Grégoire VII[1]. Il interdit le cumul des bénéfices, c'est-à-dire la possession par un seul prêtre de plu-

1. Voir page 57.

sieurs charges ecclésiastiques, dont il ne remplissait pas réellement les fonctions. Il décida que les prêtres et les évêques devaient résider dans leurs paroisses et leurs évêchés, et prêcher pour l'instruction des fidèles au moins une fois par semaine. Nul ne put être évêque s'il n'avait trente ans, prêtre s'il n'avait vingt-quatre ans. Le concile recommanda que l'on s'occupât, plus qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, d'avoir un clergé instruit et que l'on créât, pour la formation des futurs prêtres, des écoles spéciales où ils seraient préparés à leur mission : de là la fondation des *séminaires*, ce qui veut dire les *pépinières*.

L'œuvre du Concile de Trente fut complétée par différentes mesures prises par les papes. Ils établirent une commission chargée de dresser le catalogue, ou *index*, des livres dont la lecture devait être interdite, parce qu'ils pouvaient mettre en péril la foi des fidèles : ce fut la *Congrégation de l'Index*. Ils réorganisèrent l'Inquisition ou *Saint-Office*, dont le siège fut désormais à Rome et qui eut à connaître de toutes les causes relatives à la foi, avec pouvoir d'informer contre tous, même contre les cardinaux. Enfin les papes donnèrent les premiers l'exemple de mœurs sévères. Le luxe disparut de la cour pontificale ; on vit des papes comme Pie V (1566-1572) vivre de la vie rigoureuse des moines et suivre pieds nus les processions dans les rues de Rome. L'exemple venu de si haut fut généralement imité, et l'heureuse transformation qui s'opéra dans le clergé catholique contribua grandement à arrêter les progrès de la réforme protestante.

CARACTÈRES DE LA RÉFORME CATHOLIQUE

En face de la réforme protestante qui aboutissait à la constitution d'une série d'églises particulières, et à un nouveau morcellement de l'Europe, la réforme catholique eut pour objet, au contraire, de *maintenir un principe d'union*, de rendre plus étroits les liens que la communauté des croyances pouvait encore établir entre les peuples. De là le refus d'autoriser l'emploi des langues nationales à la messe et dans les divers offices, et le maintien d'une langue commune, le *latin*. De là aussi l'affirmation de la *suprématie du pape sur toute l'Église* : l'Église devant être un seul corps, devait avoir une seule tête. Aussi le concile proclama-t-il le pape « pasteur universel de l'Église ayant plein pouvoir de régir l'Église universelle », chef suprême de tout le clergé, seul interprète des Écritures, et supérieur aux conciles. Tout, dans l'Église, devait partir du pape et aboutir au pape. C'est ce

qu'on a appelé en France, où on y fut longtemps opposé, la doctrine *ultramontaine*, c'est-à-dire la doctrine de ceux qui sont au delà des Monts, en Italie.

IGNACE DE LOYOLA

Pour répandre ces doctrines et en même temps pour combattre les doctrines protestantes, les papes du seizième siècle trouvèrent de précieux auxiliaires dans les ordres religieux. De tous ces ordres, celui qui tient la plus grande place dans l'histoire est la *Compagnie de Jésus*, créée par ***Ignace de Loyola***.

Ignace de Recalde (1491-1556), appelé de Loyola du nom du château où il naquit, était de grande famille basque. Il fut élevé à la cour de Ferdinand le Catholique. Officier brillant, il eut les jambes brisées dans un combat contre les Français (1521). Ses blessures étaient si graves que le métier des armes lui était désormais impossible : il avait trente ans. Pendant sa convalescence, il lut les vies de saint François d'Assise et de saint Dominique, les fondateurs des grands ordres religieux du treizième siècle. Son âme ardente se prit d'admiration pour les deux saints; il résolut de les imiter et d'être le soldat du Christ, comme il avait rêvé d'abord d'être le soldat du roi d'Espagne.

Dès qu'il put marcher, il alla consacrer ses armes à l'autel de la Vierge; il revêtit la robe du pèlerin et partit pour Jérusalem. Revenu en Europe, décidé à prêcher comme avait fait saint Dominique, il voulut auparavant s'instruire. Il alla d'abord à l'Université espagnole de Salamanque; puis il vint à l'Université de Paris (1528). Il y resta six ans et se fit recevoir docteur (1534). Le 15 août 1534, avec six amis, parmi lesquels un Navarrais, *François-Xavier*, trois Espagnols, un Portugais et un Savoyard, il se rendit dans une chapelle dont la petite église de Saint-Pierre de Montmartre occupe aujourd'hui l'emplacement. Là tous les sept jurèrent sur le Saint Sacrement de se consacrer au service de Dieu, d'aller en Palestine pour y travailler à la conversion des musulmans et servir les pauvres, enfin d'obéir en tout aux directions du pape

ORGANISATION DE LA COMPAGNIE

La *Compagnie de Jésus* sortit de cette réunion à Montmartre. Le pape en approuva six ans plus tard la formation (1540). Les *Constitutions*, c'est-à-dire les règlements furent ensuite rédigés par Ignace.

La Compagnie — le mot l'indique — est créée pour le combat, et son organisation, par bien des points, a un caractère militaire

La règle essentielle est, comme dans une armée, l'*obéissance passive*. Quiconque veut devenir soldat de Jésus, ou Jésuite, doit renoncer à avoir d'autre volonté que celle de ses chefs. Il doit, disent les Constitutions, « obéir comme le bâton dans la main », être entre les mains de ses supérieurs *comme un cadavre — perinde ac cadaver*.

Un *Général*, élu à vie par l'assemblée générale et disposant d'une autorité absolue, est placé à la tête de la Compagnie. Elle est divisée en *Provinces* ; chacune des Provinces est dirigée par un *Provincial* nommé par le Général et responsable devant lui. C'est un nouveau trait de ressemblance avec l'organisation militaire. Au reste Loyola disait « qu'il ne croyait pas avoir quitté le service militaire, qu'il était seulement passé aux ordres de Dieu ».



Ignace de Loyola (1491-1556).
D'après un tableau de *Rubens*.

Le tableau — on ne donne ici que la tête — représente Ignace de Loyola en méditation devant un crucifix. La tête de ce fondateur d'ordre religieux, qui fut d'abord un soldat, est puissante et forte. Le front est haut et large, sillonné de rides profondes. Le regard fixe est comme tourné vers la contemplation intérieure de quelque tableau évoqué par l'imagination. Ignace de Loyola recommandait en effet dans les exercices spirituels, *c'est-à-dire dans la méditation, de s'efforcer de se* représenter *par l'imagination le sujet sur lequel on médite, par exemple les détails du supplice du Christ sur le Calvaire, si l'on médite sur la Passion. — Rubens, né en 1577, n'a pas connu Ignace de Loyola.*

L'ŒUVRE DES JÉSUITES

Malgré la rigueur de la règle, la Compagnie de Jésus se recruta rapidement et devint vite une petite armée. A la mort d'Ignace de Loyola (1556), seize ans après sa constitution définitive, la Compagnie comprenait déjà un millier d'hommes, divisés en quatorze provinces et dispersés dans plus de cent maisons. Créée spécialement pour défendre la papauté et combattre l'hérésie, cette armée fit porter son principal effort là où la victoire de l'hérésie était la plus complète : en Allemagne. Ses moyens de combat furent la

prédication et surtout l'*instruction*. Les Jésuites créèrent ce que l'on appelle l'*enseignement secondaire*. Dans leurs *collèges*, ils surent attirer les fils des nobles, même les fils des princes souverains. Ils les gagnèrent ainsi au catholicisme. Ce fut par les Jésuites que l'Allemagne du Sud, spécialement la Bavière, et l'Autriche furent reconquises sur le protestantisme. Ils eurent le même succès dans la partie des Pays-Bas qui forme aujourd'hui la Belgique. Leur action fut moindre en France. Ils y créèrent en 1564, à Paris, le *collège de Clermont*, aujourd'hui le lycée Louis-le-Grand

Partout où ils agirent, les Jésuites eurent en vue *l'intérêt général du Catholicisme*, et non l'intérêt particulier d'un souverain ou d'un État. Ils combattirent suivant leur devise *ad majorem Dei gloriam*, « pour l'accroissement de la gloire de Dieu » et pour l'*Église Universelle*. En fait, ils furent surtout les soldats du pape, chef de l'Église. C'est ce qui éveilla très vite les méfiances et l'hostilité de tant de gouvernements à leur égard.

CHAPITRE XVII

LES GUERRES RELIGIEUSES

LE CALVINISME EN FRANCE — LA SAINT-BARTHÉLEMY LA LIGUE — L'ÉDIT DE NANTES ROLE DE L'ESPAGNE SOUS PHILIPPE I:

En 1563, quatre ans à peine après la paix de Cateau-Cambrésis (1559) et la fin de la lutte contre la maison d'Autriche, la France entrait dans une nouvelle période de guerres, les plus atroces de toutes, des *guerres civiles*. Ces guerres se déroulèrent sous les règnes de deux fils de Henri II, *Charles IX* (1560-1574), *Henri III* (1574-1589), et pendant les quatre premières années du règne de *Henri IV*. Elles durèrent jusqu'en 1593.

Elles eurent pour cause première les *questions religieuses* : aussi les a-t-on appelées les *guerres de religion*. Elles mirent aux prises la grande majorité des Français, profondément catholique, avec une minorité de compatriotes qui avaient adopté la réforme de Calvin et qu'on appelait les ***Huguenots***.

Ces guerres de religion eurent en outre un caractère *politique*. Au milieu des désordres qui les accompagnaient, comme jadis au milieu de la guerre de Cent Ans, l'autorité royale fut mise en péril d'abord par les Protestants, puis par la partie la plus ardente des Catholiques. Si bien qu'un moment l'unité même du royaume fut en péril, et l'on put craindre un démembrement analogue au démembrement féodal du neuvième siècle.

I

LE CALVINISME ET LES GUERRES DE RELIGION EN FRANCE

ÉBUTS DU ROTESTAN- IE EN FRANCE LUTHÉRIENS

La France, « fille aînée de l'Église », était, au débu du seizième siècle, l'un des pays où la foi était la plus sincère et le clergé le plus digne. Ce clergé, au jugement d'un historien protestant, « représentait la classe la plus cultivée, la plus tolérante en religion ». Néanmoins, il y avait des abus graves, et beaucoup de gens inclinaient aux

idées de réforme[1]. Six ans avant Luther, un mathématicien célèbre, *Lefèvre d'Etaples*, prêchait déjà la nécessité de lire les livres saints, « de ramener la religion à sa pureté primitive », et, presque au moment où Luther publiait sa traduction allemande de la Bible, il faisait imprimer une traduction française des Évangiles.

Les doctrines luthériennes se repandirent donc assez facilement en France, surtout parmi les humbles, ceux qu'on appelait *les gens mécaniques*, « savetiers, cordonniers, menuisiers, cordiers, peigneurs de laine, merciers et porte-paniers, gens qui allaient rôdant de ville en ville et de province à autre et dont quelques-uns avaient demeuré en Allemagne ». A ces humbles de foi ardente, s'ajoutèrent un certain nombre de membres du clergé.

Tout d'abord on ne les poursuivit pas. Jusqu'à 1534, François I[er] se montra presque favorable aux Luthériens. Il correspondait avec Mélanchton, qu'il voulait mettre à la tête du *Collège de France*. A plusieurs reprises, il empêcha les juges de poursuivre les hérétiques. Mais ceux-ci brisaient les statues de la Vierge et des saints, dans les rues, aux portes des églises. Ces actes de vandalisme exaspéraient les Catholiques comme des sacrilèges.

D'autre part, en 1534, de grossières et violentes attaques contre l'Église furent affichées le même jour dans plusieurs grandes villes et jusqu'à la porte de la chambre du roi au château d'Amboise. Le roi vit là l'effet d'un complot, et se décida à sévir : une quarantaine de malheureux furent condamnés à mort et brûlés vifs à Paris. Dans le Midi, les *Vaudois*, qui n'avaient jamais été inquiétés depuis le treizième siècle, étaient traqués par le président du parlement d'Aix, *d'Oppède*. Celui-ci faisait brûler trois villes et vingt-deux villages, égorger trois mille personnes, des centaines étaient envoyées aux galères; des enfants même furent en grand nombre vendus aux Turcs comme esclaves (1545).

LES CALVINISTES LES PERSÉCUTIONS

Henri II, un prince froid et brutal, n'eut jamais les hésitations de son père en face des réformés : aussitôt roi, il organisa la lutte contre eux avec d'autant plus de vigueur qu'il les considérait comme des ennemis de l'autorité royale, presque des rebelles. C'était précisement le moment où la doctrine calviniste commençait à pénétrer de toutes parts en France et se substituait au luthéranisme. De 1547 à 1550,

1. Voir ci-dessous, page 325, les abus résultant du Concordat.

en moins de trois ans, une Chambre du Parlement de Paris, dite la *Chambre ardente*, prononça près de cinq cents condamnations.

Les peines prononcées variaient. C'était tantôt l'*amende honorable*, c'est-à-dire un aveu de repentir fait publiquement, un cierge en main, à genoux devant la porte d'une église et suivi du paiement d'une amende et d'un certain temps de prison; tantôt l'*emmurement*, c'est-à-dire la prison perpétuelle; tantôt enfin la *mort par le feu*. En ce cas, le condamné était suspendu par une chaîne à une potence au-dessus d'un bûcher. Par faveur spéciale, il pouvait être préalablement étranglé s'il s'engageait à ne pas essayer de parler au peuple. S'il se refusait à prendre cet engagement, le bourreau lui coupait la langue, puis le brûlait vif. Ce n'était point là d'ailleurs des supplices d'exception, mais ceux qu'on appliquait communément aux criminels.

NSTITUTION DU PARTI ALVINISTE

Ces abominations eurent le résultat qu'ont toujours les persécutions : *elles affermirent les persécutés dans leurs croyances*, et déterminèrent de nouvelles conversions aux doctrines condamnées. « Poursuivis sans pitié, a dit un écrivain ecclésiastique, les Calvinistes endurèrent avec une invincible constance d'horribles supplices tout semblables à ceux que le paganisme avait fait subir aux disciples du Crucifié ; leur sang donna de nouveaux enfants à la Réforme ; le bûcher fut la séduction qui retint ou attira les âmes les plus hautes et les consciences les plus généreuses. »

En 1555, les Calvinistes étaient assez nombreux pour se grouper et s'organiser en églises sur le modèle de l'église de Genève et d'après les instructions de Calvin qui, le plus souvent, fournit les pasteurs à chaque groupe. En 1559, ces diverses églises, jusqu'alors isolées, songèrent à se lier les unes aux autres, et, dans ce dessein, un *synode*, véritable concile calviniste, fut tenu à Paris. Il y avait alors en France soixante-douze églises réformées. Deux ans plus tard on en comptait plus de deux mille.

En même temps, un grand nombre de gentilshommes et de grands seigneurs, surtout dans le Midi et l'Ouest, adhéraient aux doctrines nouvelles. Avant la mort de Henri II, deux *princes du sang*, c'est-à-dire deux princes de la famille royale, deux descendants de saint Louis, *Antoine de Bourbon*, devenu roi de Navarre par son mariage avec Jeanne d'Albret, et son frère, le *prince de Condé*, étaient déjà Huguenots. Il en était de même de quelques-

une des membres des plus grandes familles, en particulier de l'amiral *de Coligny*, neveu du duc de Montmorency, le premier baron de la Chrétienté.

Cette adhésion des nobles à la Réforme fut d'importance capi-



SUPPLICE D'UN RÉFORMÉ
Fac-similé d'une gravure du seizième siècle.

Le condamné est suspendu à une potence au-dessus du bûcher fait de branches d'arbres et de fagots. A droite le bourreau tire la corde; à côté de lui la charrette dans laquelle le condamné a été conduit au supplice. A gauche, un valet tenant une torche attise le feu. Des dames aux fenêtres contemplent ce hideux spectacle. La gravure représente le supplice d'Anne du Bourg, *un prêtre favorable au Calvinisme conseiller au Parlement de Paris qui, en presence de Henri II, dans une seance solennelle du Parlement, avait eu le courage de blâmer les persécutions et les executions des protestants : il fut arrêté sur l'heure, mis en jugement, condamné et brûlé peu après la mort de Henri II. La gravure donne d'intéressants détails sur le costume et l'armement au milieu du seizième siècle.*

tale et changea le caractère du Calvinisme français. Jusqu'alors, les Calvinistes de la première heure, les gens mécaniques, humbles artisans, sans ressources et sans appuis, n'avaient pu opposer à la persécution que leur admirable résignation. Les nobles, soldats de naissance, devaient opposer leur épée. *Les nobles firent du parti calviniste un parti politique et militaire*, determiné à la lutte armée pour sa foi. De là les guerres de religion.

NJURATION 'AMBOISE

Cette volonté de se défendre se manifesta pour la première fois pendant le règne de *François II*, fils et successeur de Henri II. François II avait épousé *Marie Stuart*, reine d'Écosse, nièce du duc François de Guise, le défenseur de Metz et le vainqueur de Calais[1]. Le duc de Guise exerçait, par Marie Stuart, une grande influence sur François II qui n'avait que seize ans. Le jeune roi lui abandonna « la charge entière de tout » et le gouvernement du royaume. Le duc, catholique fougueux, redoubla de sévérité dans les poursuites contre les Protestants. Ceux-ci complotèrent alors d'enlever le roi au château d'Amboise, pour le soustraire à l'influence de Guise. Le projet fut découvert, et les conjurés furent cruellement châtiés (1560). Cette conspiration, dite *Conjuration d'Amboise*, montra, quoique elle eût échoué, quelle force le parti calviniste avait acquis en France.

THERINE ÉDICIS ET LA LÉRANCE

Aussi, quand François II fut mort après un an de règne (décembre 1560), une politique nouvelle fut-elle essayée par sa mère, *Catherine de Médicis*, régente au nom de *Charles IX*, second fils de Henri II, un enfant de dix ans. Catherine, nièce du pape Léon X, appartenait à la grande famille des Médicis. Elle avait quarante et un ans. Tenue loin des affaires par son mari Henri II, elle avait la passion du pouvoir, une absence totale de scrupules, une habileté tout italienne dans les intrigues, un sens politique clair, et le sentiment que la puissance du roi pouvait être mise en péril à la fois par les passions calvinistes et les passions catholiques. Elle-même était indifférente en matière de religion. « Son premier sentiment, a-t-on dit, fut d'élever la royauté au-dessus des partis comme un pouvoir modérateur. » Elle essaya, dans l'intérêt du roi et du royaume, d'amener la paix entre Calvinistes et Catholiques et d'établir le régime de la *tolérance*.

MICHEL L'HOPITAL.

Elle eut pour auxiliaire dans cette politique nouvelle le chancelier *Michel de l'Hôpital*. Esprit sage et modéré, encore mûri par l'âge, il condamnait les mesures violentes : « Le couteau, disait-il, vaut peu contre l'esprit. » Il voulait qu'on combattît les Réformés « avec les armes de charité ». « Otons, écrivait-il, ces mots diaboliques, noms de partis, factions et séditions, luthériens, huguenots, papistes : ne changeons pas le nom de chrétiens. »

1. Voir pages 280 et 281.

COLLOQUE DE POISSY ÉDIT DE JANVIER

Catherine de Médicis et Michel de l'Hôpital, comme Charles-Quint en Allemagne à la diète d'Augsbourg [1], essayèrent d'abord d'amener la réconciliation religieuse. Ils réunirent une assemblée d'évêques et de pasteurs. Ce fut le *colloque de Poissy* : les Calvinistes et les Catholiques ne purent se mettre d'accord (septembre 1561). La régente promulgua alors l'*édit de Janvier* (17 janvier 1562), par lequel elle accordait aux protestants le droit de se réunir pour *célébrer publiquement leur culte* dans les faubourgs des villes et dans les campagnes.



CATHERINE DE MEDICIS (1519-1589).
Photographie d'un médaillon en cire du seizième siècle
Musée de Cluny.

Catherine est représentée en costume de veuve avec une sorte de chapeau recouvert d'un voile noir qui descend jusque sur le front, tombe derrière sur les épaules et ressemble à la cape de nos paysannes. La tête est comme emprisonnée dans une collerette blanche, raide et à gros plis; c'est la fraise, *caractéristique du costume féminin et masculin dans la seconde moitié du seizième siècle. Les cheveux sont noirs, les yeux bleus; deux rides profondes sous les yeux et aux ailes du nez. La figure de cette italienne, mère de trois rois, ambitieuse, passionnée du pouvoir et sans scrupules, apparaît avec son gros nez et ses yeux à fleur de tête, lourde et commune.*

MASSACRE DE VASSY

L'édit de Janvier qui établissait le régime de la tolérance aurait dû assurer la paix. Mais l'idée de tolérance était étrangère, hostile même à presque tous, Calvinistes et Catholiques. Dans le Midi, là où les Calvinistes étaient en majorité, ils essayaient de contraindre les Catholiques à se convertir à leurs

1. Voir page 202.

doctrines. Peu après le colloque de Poissy, à Montauban ils avaient, à coups de fouet et de bâtons, forcé les Catholiques à se rendre au *prêche*, c'est-à-dire au sermon fait par le pasteur. A Montpellier ils avaient fermé la cathédrale et de nombreux Catholiques avaient été tués. Un mois après la promulgation de l'édit de Janvier, le 1er mars 1562, le duc de Guise passait à *Vassy*. C'était un dimanche. Les Calvinistes, au nombre d'environ cinq cents, célébraient le culte dans une grange. A la porte, une querelle éclata entre l'escorte du duc et les Calvinistes. Ceux-ci, se jugeant en péril, se mirent à lancer des pierres; les Catholiques ripostèrent à coups d'arquebuse. La bagarre finit en massacre; pour quelques Catholiques blessés, il y eut vingt-trois Calvinistes tués et plus de cent blessés

Cette lamentable échauffourée fut le signal de la guerre civile.

[LE]S GUERRES [DE] RELIGION

On compte huit guerres de religion : quatre sous Charles IX (de 1562 à 1574), — quatre sous Henri III (1574-1589) et sous Henri IV (1589-1593).

[P]REMIÈRE GUERRE

La première guerre, provoquée par le massacre de Vassy, dura un an environ. Les deux partis firent appel à l'étranger. Ce funeste exemple devait être imité au cours des guerres suivantes; en sorte que la France se trouva, à la fin, transformée en un champ de bataille européen, comme l'avait été l'Italie au début du quinzième siècle, comme devait l'être l'Allemagne au siècle suivant. Catherine demanda des secours au roi d'Espagne, Philippe II. Le prince de Condé et l'amiral de Coligny, chefs des Calvinistes, en demandèrent à la reine d'Angleterre, Elisabeth. Celle-ci fournit de l'argent et des troupes; mais elle se fit livrer en échange le port du *Havre*, récemment créé par François Ier.

La guerre fut marquée par la bataille indécise de *Dreux* et par le siège d'*Orléans*. Sous les murs de cette ville le duc François de Guise fut assassiné d'un coup de pistolet par un fanatique protestant, Poltrot de Méré. Son fils, Henri de Guise, fit remonter la responsabilité du crime jusqu'à Coligny qui, dans une lettre, avait commis la faute de se féliciter de la mort du duc.

La guerre se termina par l'*édit d'Amboise*, moins libéral que l'édit de Janvier, mais qui valut cependant à la France quatre années de paix. Les Protestants et les Catholiques réconciliés allèrent reprendre le Havre aux Anglais.

SECONDE ET TROISIÈME GUERRES

La seconde guerre (1567-1568) et la troisième (1568-1570) n'en furent qu'une en réalité, longue de trois ans. Les Protestants furent défaits par le frère de Charles IX, *Henri*, duc d'Anjou, à *Jarnac*, puis à *Moncontour*. A Jarnac, le prince de Condé, blessé, fut assassiné comme il



La France des guerres de Religion.

venait de se rendre. Malgré leurs défaites, les Protestants obtinrent à St-Germain le renouvellement de l'édit d'Amboise (1570).

QUATRIÈME GUERRE

La paix de St-Germain dura deux ans. La réconciliation entre Protestants et Catholiques semblait complète. Coligny avait été nommé membre du Conseil du Roi ; il avait pris une grande influence sur l'esprit de Charles IX. Catherine, jalouse de cette influence, essaya

de le faire assassiner; la tentative ayant échoué, elle provoqua un massacre général des Calvinistes, à Paris, le 24 août 1572, jour de la *St-Barthélemy*. Privés de leurs chefs, mais nullement découragés, les Calvinistes dans les provinces prirent les armes. Ils formèrent l'*Union protestante*, et se défendirent si bien dans *La Rochelle*, devenue leur grande place forte et comme leur capitale, que Charles IX dut leur accorder la paix et la liberté de conscience (1573).



CAVALIER DES GUERRES DE RELIGION.
Cavalier du temps de Charles IX.
Musée d'artillerie.

Cette restitution montre l'influence exercée par les armes à feu sur l'armement défensif. On simplifie l'armure qui résiste mal aux balles. Le cavalier porte encore le haubergeon, *couvrant les bras; mais il n'a plus que la* cuirasse *et les* tassettes. *Les gantelets de fer sont remplacés par des gants de cuir, les jambières de métal par des bottes de cuir, analogues à nos bottes à* l'écuyère. *Le casque, un* morion, *n'a plus de visière. — Rapprocher de l'armure de Gaston de Foix, ci-dessus, page 272, et du cavalier des compagnies d'ordonnance, page 207. — La culotte bouffante est le* haut-de-chausses. *Les manches de la veste ou* pourpoint *se boutonnaient de haut en bas, au lieu d'être cousues Elles sont déboutonnées et forment comme des ailes.*

GUERRES DE HENRI III Charles IX mourut en 1574 ne laissant qu'une fille : la couronne revint à son frère *Henri III*, l'ancien duc d'Anjou. Un an auparavant Henri avait été élu roi de Pologne et il était allé prendre possession de son royaume. Aussitôt qu'il connut la mort de son frère, il s'enfuit pour rentrer en France.

Sous Henri III, la situation de la France



FANTASSIN DES GUERRES DE RELIGION.
Arquebusier du temps de Henri III.
Musée d'artillerie.

L'arquebusier porte la cuirasse *et les* tassettes *comme le soldat suisse* — *page* 270 — *Mais il n'a plus le haubergeon de mailles. Sur la cuirasse un* baudrier *auquel sont suspendus six tubes, en forme de petites bouteilles : chacun renfermait une charge de poudre que l'on vidait dans le canon de l'arquebuse. A la main droite l'*arquebuse — *voir ci-dessous, page* 342, *un modèle d'arquebuse. — A la main gauche le bâton terminé par une fourche sur laquelle pour tirer on appuyait l'arquebuse beaucoup trop lourde pour pouvoir être tenue à la main. L'arquebusier est armé, en outre, d'une épée et d'un poignard.*

et les guerres devinrent plus compliquées encore que sous Charles IX. Cette complexité des événements tient aux causes suivantes :

D'abord les Calvinistes avaient achevé de se grouper et de s'organiser pour faire face au péril : l'*Union calviniste* constituait au milieu du royaume une *véritable république*, ayant ses finances, son armée, son gouvernement et dont le chef fut le jeune roi de Navarre *Henri de Bourbon*, successeur d'Antoine de Bourbon, mort en 1562.

En second lieu, les Catholiques se *divisèrent en deux partis*. Les uns, révoltés par les massacres, effrayés des ruines dont les guerres civiles couvraient le royaume, voulaient le retour à la politique de Michel de l'Hôpital, un régime de tolérance et de liberté religieuse : ils formèrent le parti des *Malcontents* ou des *Politiques* à la tête duquel se plaça le dernier frère de Henri III, *François duc d'Alençon*. — Les autres, effrayés des progrès des Calvinistes, et Catholiques fanatiques, voulurent au contraire une guerre d'extermination et formèrent, sur le modèle de l'Union calviniste, une puis-

sante association, la *Sainte-Ligue*, qui agit en *dehors du roi* et qui eut pour chef le duc *Henri de Guise*.

La France se trouva ainsi *divisée en trois partis*, *Calvinistes*, *Politiques*, *Ligueurs*, *au milieu desquels le roi fut sans pouvoir*. La dernière cause de complication fut la mort du duc d'Alençon : par suite de cette mort, Henri de Navarre, chef des Calvinistes, se trouva être l'héritier légitime du royaume de France. La lutte devint alors acharnée entre les deux partis extrêmes, Calvinistes de l'Union et Ligueurs de la Sainte-Ligue.

CINQUIÈME, SIXIÈME, SEPTIÈME GUERRES

Aussitôt après l'avènement de Henri III éclata la cinquième guerre : elle dura deux ans (1574-1576). Pris au dépourvu par une coalition des Malcontents et des Huguenots qui marchèrent sur Paris avec trente mille hommes, Henri III signa à Etigny, près Sens, l'acte improprement appelé *l'édit de Beaulieu* (1576). Les Protestants obtenaient la liberté de culte *dans toute la France*, sauf à Paris, huit places fortes où ils tiendraient seuls garnison, dites *places de sûreté*, enfin des tribunaux particuliers. Le roi de Navarre et son cousin le prince de Condé recevaient en outre chacun le gouvernement d'une province. Jamais pareils avantages n'avaient été concédés aux Protestants.

La majorité des Catholiques considéra que le roi trahissait les intérêts du royaume et de la religion et forma pour la défense de l'un et de l'autre la *Sainte-Ligue*. D'autre part, les États Généraux, convoqués à Blois (1576), proclamèrent qu'il ne devait y avoir qu'une seule religion dans le royaume et demandèrent que le roi « ôtât tout exercice public et privé ». Ce vote amena les Protestants à reprendre les armes. Ce fut la sixième guerre (1576-1577) qui, avec la septième (1577-1580), aboutit à une restriction des avantages concédés à Beaulieu.

HUITIÈME GUERRE

La France eut alors quatre années de paix. Mais en 1584 la mort du duc d'Alençon ralluma toutes les passions, celles des Calvinistes, qui pensaient être sur le point de triompher puisque la couronne était destinée à leur chef Henri de Navarre ; celles des Catholiques, qui ne voulaient à aucun prix d'un roi non seulement hérétique, mais relaps, puisque Henri IV avait, après la Saint-Barthélemy, pratiqué le catholicisme pendant quelque temps. Ce fut alors que la Ligue, sous l'impulsion du duc de Guise, prit toute son importance. Elle

contraignit le roi à prononcer (juillet 1585) l'interdiction du culte calviniste et l'expulsion des pasteurs.

Ce fut le signal de la huitième et dernière guerre : elle devait durer huit ans.

Dans cette guerre, l'intervention de l'étranger se fit de plus en plus active. Le roi d'Espagne Philippe II fournit de l'argent, puis des troupes aux Ligueurs. Elisabeth d'Angleterre, le roi de Danemark, l'électeur Palatin secoururent Henri de Navarre et les Calvinistes.

RÔLE DU DUC DE GUISE

Le personnage principal fut d'abord Henri de Guise, surnommé le *Balafré*, à la suite d'une blessure au visage reçue dans un combat contre les Protestants. Il fut le héros des Catholiques intransigeants, l'espérance des Ligueurs et spécialement des Ligueurs de Paris, qui soupçonnaient Henri III de pactiser secrètement avec les Calvinistes. Tandis qu'un favori du roi se faisait écraser à *Coutras* (1576) par le roi de Navarre, le duc de Guise remporta deux légers succès en Champagne. Ces succès, transformés en grandes victoires, ajoutèrent encore à sa popularité qui devint immense. Les Ligueurs et le duc de Guise lui-même pensèrent à déposer Henri III. A la journée dite des *Barricades*, le roi fut bloqué dans le Louvre par la population révoltée. Il parvint à s'échapper, mais il dut reconnaître au duc de Guise le titre de *lieutenant général du royaume*, qui en faisait un vice-roi. Aux États généraux réunis à *Blois* parce que le roi avait besoin d'argent, le duc apparut comme le vrai souverain. Le roi ayant osé dire aux États qu'il ne pouvait plus permettre l'existence de Ligues formées et agissant en dehors de lui, le duc de Guise le força à supprimer ce passage quand le discours fut imprimé. Le roi se jugea perdu. L'avant-veille de la Noël vers huit heures du matin, il fit mander le duc de Guise dans son cabinet. Comme le duc traversait la chambre de Henri III, huit gentilshommes de la garde des *Quarante-Cinq* le poignardèrent (23 décembre 1588).

MORT DE HENRI III

« A présent je suis roi », écrivait Henri III aussitôt après l'assassinat. Le 24 Décembre au soir, Paris était en pleine insurrection. Les chefs de la Ligue parisienne, les *Seize*, jurèrent de venger le duc de Guise; ils proclamèrent la déchéance de Henri III et nommèrent le *duc de Mayenne*, frère du Balafré, lieutenant général du

royaume. La plus grande partie de la France adhéra à ces décisions.

Il ne restait d'autre parti à Henri III que de se réconcilier avec Henri de Navarre. La réconciliation faite, les deux rois marchèrent sur Paris. A la fin de juillet 1589, la place était bloquée. Le 1er août au matin, un jeune moine fanatique, Jacques Clément, venu de Paris, obtenait d'être introduit auprès de Henri III, sous prétexte de lui apporter des nouvelles de la ville assiégée, et lui plantait un couteau dans le ventre. Avant de mourir Henri III reconnut Henri de Bourbon, roi de Navarre, pour son légitime héritier. Celui-ci prit le nom de ***Henri IV***.

HENRI IV

Henri IV avait à conquérir la plus grande partie de son royaume. Or, il fut immédiatement abandonné par une partie des seigneurs catholiques, qui préféraient « mourir de mille morts plutôt que de souffrir un roi huguenot ». Il fut abandonné également par une partie des Calvinistes parce qu'il avait solennellement déclaré vouloir maintenir et conserver la religion catholique, et confier à des Catholiques le gouvernement des villes qu'il prendrait.

Son armée était réduite de moitié; il dut lever le siège de Paris. Mais, au lieu de se retirer vers le sud où se trouvaient les principales forces des Calvinistes, il voulut rester dans la région de la Seine à portée de Paris. Toutes ses opérations, pendant près de quatre ans, eurent pour objet de s'emparer de cette ville dont la possession lui paraissait essentielle, parce qu'elle était la capitale du royaume et la citadelle principale de ses adversaires. Poursuivi par le duc de Mayenne en Normandie, il le battit à *Arques* (1589) et tenta aussitôt sur Paris un coup de main qui échoua. L'année suivante, après la brillante victoire d'*Ivry*, près d'Évreux, il put venir assiéger Paris. Mais les habitants tinrent quatre mois et une armée espagnole eut ainsi le temps de venir les délivrer.

Les événements traînèrent ensuite jusqu'à 1593. A cette date, Mayenne et les Ligueurs convoquèrent les États généraux à Paris pour élire un roi. Le roi d'Espagne, Philippe II, qui avait réussi à faire entrer une garnison espagnole dans Paris, essaya de faire proclamer reine de France, sa fille Isabelle, petite-fille de Henri II par sa mère. Mais le sentiment national se réveilla chez une partie des Ligueurs à la pensée que la France pourrait passer par le mariage d'Isabelle sous la domination d'un prince étranger. Les États remirent à plus tard l'élection d'un roi. Au même moment



Officier général des guerres de religion.

Colonel général de l'Infanterie sous Henri IV. — Musée d'artillerie.

L'armure du Moyen Age, abandonnée par les simples cavaliers, s'était conservée pour les officiers généraux. Elle était encore en théorie obligatoire pour eux à la fin du dix-septième siècle sous Louis XIV. Elle était cependant un peu simplifiée : les bottes remplaçaient le soleret *et les* jambières*; les* cuissards *ne recouvraient plus que le devant des cuisses. Sur la cuirasse l'écharpe blanche, insigne du commandement. A la main droite une canne.*

Henri IV abjurait solennellement entre les mains de l'archevêque de Bourges dans la basilique de Saint-Denis (23 juillet 1593). L'abjuration de Henri IV ruina toutes les espérances de Philippe II et amena la désorganisation de la Ligue. Une grande partie du royaume reconnut le roi converti, et Henri IV acheta la soumission du reste. Il lui en coûta plus de vingt millions de livres, environ soixante millions de francs. Le gouverneur de Paris, moyennant le titre de maréchal et deux cent mille écus, environ dix-huit cent mille francs, lui livra la ville (22 mars 1594).

GUERRE AVEC L'ESPAGNE

Tandis que Henri IV achetait son royaume, Philippe II, qui jusqu'alors n'avait paru combattre en France que comme l'auxiliaire des Ligueurs, poursuivit la lutte pour son propre compte. Henri IV lui déclara la guerre, en sorte que les *guerres de religion aboutirent à une reprise de la lutte des maisons de France et d'Autriche*. Cette guerre, qui dura trois ans, eut pour théâtres principaux la Bourgogne, que les Espagnols attaquaient par la Franche-Comté, puis la Picardie. L'épi-

sode le plus célèbre est le combat de *Fontaine-Française*, où la bravoure folle de Henri IV, qui chargea un contre cinq, décida de la victoire. La guerre se termina en 1598 par la paix de *Vervins* (2 mai), simple réédition du traité de Cateau-Cambrésis [1].

L'ÉDIT DE NANTES

En même temps qu'il signait la paix avec l'étranger, Henri IV voulut assurer définitivement la paix intérieure du royaume en réglant enfin la question religieuse. Moins d'un mois avant la signature de la paix de Vervins, le 13 avril, il avait promulgué à *Nantes* un edit qui garantissait aux Protestants la *liberté de conscience* dans tout le royaume; la *liberté de culte* presque partout; l'égalité absolue avec les Catholiques et l'*accès à tous les emplois*. L'édit leur laissait en outre le droit de tenir des assemblées générales pour délibérer sur leurs intérêts. Enfin les Protestants devaient pendant plusieurs années conserver une centaine de places fortes comme places de sûreté.

II

LA SAINT-BARTHÉLEMY — LA LIGUE — L'ÉDIT DE NANTES

CARACTÈRES DES GUERRES DE RELIGION

Les guerres de religion, plus particulièrement les premières, eurent un caractère de sauvagerie atroce. Cette sauvagerie ne tint pas seulement à la violence des passions religieuses : elle était dans le tempérament des hommes du seizième siècle, et leurs descendants au dix-septième siècle ne devaient guère être plus doux. On n'attachait alors pas plus d'importance à la vie d'un homme que n'en attachent aujourd'hui les rôdeurs des boulevards extérieurs d'une grande ville. En 1595, les Espagnols ayant occupé Doullens sans combat y égorgèrent plus de quatre mille personnes : « Qu'y faire? disait un de leurs officiers; s'il y en avait moins eu, on en aurait moins tué ».

Calvinistes et Catholiques étaient sans pitié. Un chef calviniste, le *baron des Adrets*, que Coligny appelait « la bête furieuse », terrorisa le Dauphiné. S'étant emparé de Montbrison, il força les hommes de la garnison à se jeter du haut d'une tour sur les piques de ses soldats. En 1569, Coligny lui-même fit égorger de

1. Voir pages 281 et 285.

sang-froid deux cent soixante paysans catholiques dans une salle du château de la Chapelle-Faucher en Périgord. A Nîmes, en 1567, quatre-vingts catholiques étaient massacrés dans la cour de l'évêché; morts et mourants furent précipités dans un puits qu'on acheva de combler avec de la terre. La fureur des Calvinistes s'exerçait particulièrement sur les prêtres, dont beaucoup furent atrocement torturés.

Les Protestants s'en prenaient aux monuments plus encore qu'aux hommes. Ils saccageaient les églises, profanaient les tombes, brisaient les crucifix, les statues; la plupart des mutilations qu'ont subies nos cathédrales et qu'on attribue en général à la Révolution datent des guerres de religion. Ces actes de vandalisme exaspéraient les Catholiques plus encore que les attentats contre les personnes.

Les Catholiques ne se montraient pas moins féroces. *Montluc*, un vaillant soldat des guerres d'Italie, fut dans la Guyenne un autre baron des Adrets. Il marchait toujours accompagné d'un bourreau et déclarait lui-même qu'on pouvait connaître aux pendus accrochés aux arbres le chemin par où il avait passé. Un jour il fit jeter des Calvinistes dans un puits jusqu'à ce 'il fût plein jusqu'au bord

LA SAINT-BARTHÉLEMY

Mais toutes les horreurs furent surpassées par le massacre de la Saint-Barthélemy, peut-être le plus hideux épisode de notre histoire. Ce fut du reste le crime de l'ambition d'une femme, Catherine de Médicis, bien plus que le crime du fanatisme religieux.

L'édit de Saint-Germain (1570) venait de donner près de deux années de paix à la France. La réconciliation paraissait se faire entre les deux partis : comme pour l'achever, on préparait le mariage de Henri de Navarre, le jeune chef des Calvinistes, avec Marguerite de Valois, sœur de Charles IX. Les seigneurs protestants étaient en grand nombre à la cour. Charles IX avait appelé l'amiral de Coligny à son conseil et nul n'était plus écouté du jeune roi qui le nommait *son père*.

L'un des projets dont Coligny l'entretenait le plus souvent était la reprise de la lutte contre la maison d'Autriche. Comme le maréchal de Vieilleville[1] sous Henri II, il conseillait de se jeter sur l'Artois et les Pays-Bas, possessions du roi d'Espagne. Le moment semblait d'autant plus favorable que depuis 1566 les

1. Voir page 285.

Pays-Bas étaient en pleine insurrection contre Philippe II. Le projet plaisait à Charles IX qui avait vingt-deux ans et ne manquait pas d'intelligence, et dont le caractère faible et emporté subissait aisément l'influence d'une volonté ferme. En revanche, ce projet de guerre effrayait Catherine de Médicis. Il n'était pas sans péril en effet, car la reine d'Angleterre, sur qui Coligny croyait pouvoir compter, avait au contraire formellement déclaré qu'elle ne tolérerait pas l'établissement des Français dans les Pays-Bas. Mais ce qui effrayait surtout Catherine, c'était de constater qu'elle perdait toute influence sur son fils et que le pouvoir, auquel elle tenait par-dessus tout et qu'elle avait jusqu'alors réellement exercé, allait lui échapper. Son ambition exaspérée, les conseils de son entourage, ceux des Guises en particulier, la déterminèrent à tenter de supprimer Coligny par un crime.

Le vendredi 22 août 1572, quatre jours après le mariage solennel de Henri de Navarre et de Marguerite, Coligny revenait du Louvre chez lui entre dix et onze heures du matin. Il lisait en marchant : un coup de feu parti d'une fenêtre lui enleva un doigt de la main droite et lui brisa le bras gauche. La nouvelle de l'attentat exaspéra Charles IX. Il se rendit en hâte chez Coligny : « Vous êtes blessé, lui dit-il, mais je sens la douleur de votre plaie. Par la mort-Dieu, je vengerai cet outrage si rudement qu'il en sera mémoire à jamais ! »

Le roi fit aussitôt commencer une enquête, qui révéla un premier coupable, le duc de Guise : il aurait été arrêté s'il n'avait pris la précaution de se tenir caché. Catherine commença à craindre pour elle-même, si l'enquête se poursuivait. Un massacre général lui parut le seul moyen de se tirer d'embarras : l'idée fut communiquée par elle à son fils, le duc d'Anjou, et au duc de Guise, le samedi. Le soir après souper, elle avoua, dit-on, à Charles IX, affolé par cette déclaration, que la tentative d'assassinat venait d'elle. Elle ajouta que les Huguenots s'armaient, que la paix du royaume et la vie du roi étaient en péril, qu'il y allait du salut public si l'on ne faisait périr les chefs protestants. Après une longue résistance, le roi finit par s'écrier : « Tuez-les, mais tuez-les tous pour qu'il n'en reste pas un pour me le reprocher ! » Le duc de Guise prit aussitôt les mesures nécessaires et expédia tous les ordres, d'accord avec la municipalité de Paris. Il était minuit passé ; le massacre devait avoir lieu au grand jour, dans la matinée du dimanche 24 août, jour de la Saint-Barthélemy.

Un peu avant l'aube, les Suisses de la garde venaient prendre position devant le Louvre. Quelques huguenots, attirés par le bruit, s'étant approchés et ayant questionné les hommes, on tira sur eux : ce fut le signal prématuré de l'égorgement.

Guise courut au logis de Coligny. Un de ses domestiques, un Allemand nommé Besme, et trois Suisses entrèrent dans la chambre du blessé : « Es-tu bien l'amiral? demanda Besme. — C'est moi. » Besme lui plongea une épée dans le ventre. En bas, le duc de Guise, qui pensait venger l'assassinat de son père, criait : « Besme, as-tu achevé? — C'est fait. » Et, par la fenêtre, le corps de Coligny était jeté sur le pavé. Le jour se levait. Le duc se pencha sur le cadavre, examina la face, puis il le poussa du pied et partit poursuivre les assassinats.

Au Louvre, Henri de Navarre, beau-frère du roi, était amené dans la chambre de Charles IX et sommé de choisir entre la mort ou la messe. On poursuivit un seigneur protestant jusque dans la ruelle du lit de Marguerite de Valois.

On ne devait tuer que les chefs : mais bientôt la populace se joignit aux soldats et le massacre devint général. On n'épargnait pas même les enfants. Avant midi il y avait deux mille morts; on pillait et l'on volait en même temps qu'on égorgeait. Vainement le roi et la municipalité épouvantés voulurent essayer d'arrêter ces horreurs. Le massacre dura jusqu'au mardi 26.

L'exemple de Paris fut imité dans un certain nombre de grandes villes. Dans plusieurs provinces, les gouverneurs royaux refusèrent d'exécuter les ordres venus de Paris et sauvèrent les Protestants des fureurs des fanatiques.

Le massacre de la Saint-Barthélemy fut, par un audacieux mensonge, présenté dans une circulaire aux Français et dans des lettres aux souverains étrangers comme une mesure de défense prise « non pour cause aucune de religion, mais pour obvier et prévenir l'exécution d'une malheureuse et détestable conspiration faite par l'amiral ». Philippe II et le pape, contrairement à ce qu'on a dit souvent, n'avaient ni conseillé le massacre ni connu à l'avance l'abominable dessein de Catherine de Médicis.

L'UNION CALVINISTE

Le crime de la Saint-Barthélemy eut ce résultat immédiat que les Calvinistes, pour se défendre, achevèrent de se grouper et de s'organiser. Ce fut l'*Union calviniste*. L'Union était composée d'un certain nombre de *gouvernements*. Chacun des gouvernements était administré

par un *chef de guerre* et par un *conseil élu*. Celui-ci avait en particulier le maniement des finances et faisait lever les impôts sur tous les habitants, sans distinction de religion, Catholiques anssi bien que Calvinistes. Ces impôts servaient aux frais de la guerre, et les Calvinistes purent mettre sur pied vingt mille hommes dans la seule province du Languedoc. Des assemblées générales servaient de lien entre les divers gouvernements. Ainsi les Protestants constituaient au milieu du royaume une sorte de *république fédérative*, et comme devait dire plus tard le cardinal de Richelieu, *un État dans l'État*. C'est cette organisation, menaçante pour l'unité du royaume, qui permit aux Protestants de surprendre Henri III au début de son règne et de lui imposer la paix de Beaulieu.

LA LIGUE

La paix de Beaulieu fut le prétexte, l'Union calviniste fut le modèle de la formation et de l'organisation de la *Sainte-Ligue*. Les conditions accordées aux réformés étaient si avantageuses que les Catholiques y virent une trahison et se mirent en devoir de défendre eux-mêmes la cause abandonnée par le roi.

L'une des clauses de la paix de Beaulieu accordait au prince de Condé, le fils du vaincu de Jarnac, le gouvernement de la Picardie, et la ville de *Péronne* comme place de sûreté. Or, les habitants de Peronne, profondément attachés au Catholicisme, ne voulaient pas admettre un gouverneur calviniste. Ils formèrent entre eux, puis avec le reste des habitants de la Picardie, une ligue pour empêcher Condé de prendre possession de son gouvernement. En même temps ils adressaient un appel à tous les Catholiques de France pour les inviter à former « une sainte et chrétienne union pour restaurer le saint service de Dieu et l'obéissance à Sa Majesté ». L'appel fut entendu. Des associations se formèrent un peu partout dans le Nord, l'Est et le Centre sur le modèle de celle de Péronne; puis ces diverses associations se groupèrent. Le duc de Guise, qui avait fait une active propagande, semblait devoir être bientôt le chef de l'association générale. Henri III essaya de se substituer à lui; il reconnut l'organisation nouvelle et s'en proclama lui-même le chef (1577).

Cependant la formation de la Ligue était un *péril pour la royauté*. Les Ligueurs juraient bien de garder au roi l'obéissance qui lui était due. Mais ils juraient aussi « de restituer aux pro-

vinces du royaume les droits, franchises et libertés anciennes telles qu'elles étaient du temps du roi Clovis Ier ». Or, ce que les Ligueurs entendaient par là c'était un régime — qui n'avait du reste pas existé en France — dans lequel le roi était seulement le mandataire du peuple, lequel se gouvernait lui-même par ses députés réunis en États Généraux. Les Ligueurs formaient donc un *parti politique* autant qu'un parti religieux. Ils avaient leur organisation militaire, leurs chefs nommés par eux et auxquels ils juraient l'obéissance la plus absolue. Comme les Calvinistes, ils tendaient à constituer un État dans l'État.

La Ligue devint particulièrement puissante et dangereuse pour la royauté à partir du jour où la mort du duc d'Alençon fit du roi de Navarre l'héritier de Henri III. Les Ligueurs signèrent alors un traité avec le roi d'Espagne Philippe II « pour la défense et conservation de la religion catholique et l'extirpation de toutes hérésies ». Philippe II devait fournir cinquante mille écus par mois; plus tard il fournit des armées. Les Ligueurs obtinrent du pape Sixte-Quint qu'il déclarât Henri de Navarre incapable de succéder à la couronne de France. Enfin ils traitèrent de puissance à puissance avec Henri III; ils le sommèrent de ne plus admettre en France que la religion catholique, de chasser les pasteurs hors du royaume et d'exclure les hérétiques de toutes les charges publiques. Le roi dut acquiescer à leurs demandes et signer un traité avec eux, comme il en avait signé un antérieurement avec les Calvinistes: il leur céda neuf places de sûreté en garantie de l'exécution de ses promesses. C'était comme un retour de cent ans en arrière, au temps des luttes des derniers grands féodaux contre Louis XI et des *ligues du Bien Public*[1].

LA LIGUE À PARIS

Le duc de Guise, tant qu'il vécut, fut le maître de la Ligue. Après qu'il eut été assassiné, la direction passa au comité de la Ligue parisienne. Le comité était composé des représentants élus des seize quartiers de la ville, d'où son nom de *Conseil des Seize*. Le Conseil des Seize s'organisa en gouvernement révolutionnaire; il prononça la déchéance de Henri III « parjure, assassin, meurtrier, sacrilège, fauteur d'hérésie, simoniaque, magicien, dissipateur du trésor public, ennemi de la patrie, » et nomma, sous le nom de

1. Voir page 212.

lieutenant général, un véritable régent du royaume, le duc de Mayenne, frère de Guise. Le comité parisien donna à la Ligue un caractère nouveau. Jusqu'alors elle avait été surtout une association de nobles et de riches bourgeois : *elle fut à Paris une association démocratique.* Ce furent les gens du peuple, fanatisés par les prédications des moines et de quelques curés, qui voulurent la lutte à mort contre Henri III et plus tard contre Henri IV. Ce furent eux qui empêchèrent toutes négociations avec Henri IV lorsque celui-ci assiégeait Paris. Les femmes elles-mêmes s'en mêlaient et protestaient que « plutôt de se rendre par famine elles voudraient manger tous leurs enfants ». On avait un mois de vivres, on résista quatre mois, au milieu des pires souffrances. Sur deux cent mille habitants, treize mille moururent de faim pendant le siège, trente mille moururent des suites des misères endurées.

Ce furent aussi les Seize qui réclamèrent une garnison espagnole dans Paris, et qui acceptèrent même un moment l'idée de proclamer Philippe II protecteur du royaume de France. Leurs violences détachèrent d'eux la majorité des Ligueurs chez qui le sentiment patriotique était aussi fort que le sentiment religieux. L'abjuration de Henri IV acheva la ruine des Seize et de la Ligue.

L'ÉDIT DE NANTES

L'abjuration de Henri IV, qui lui avait ramené les Catholiques français, avait par contre éloigné de lui une partie de ses anciens coreligionnaires et causé de vives alarmes à la plupart des Calvinistes.

Pour calmer les méfiances et prévenir tout retour de la guerre civile, Henri IV, le 13 août 1598, promulgua l'*Édit de Nantes*.

L'édit garantissait aux Protestants le libre et public exercice du culte dans toutes les habitations, dans les villes et les villages où il était établi avant 1597 et dans deux localités par bailliage. Les Protestants étaient admissibles à tous les emplois, au même titre que les Catholiques, avec lesquels ils jouissaient d'une complète égalité de droits. Pour leur assurer une justice en qui ils pussent avoir pleine confiance, on créait des chambres *mi-parties*, c'est-à-dire composées de juges catholiques et calvinistes.

L'édit leur concédait en outre le droit de se réunir en *synodes* provinciaux et nationaux, et pour huit ans une centaine de places de sûreté. Ces dernières clauses constituaient de véritables privilèges qui devaient permettre aux Calvinistes de continuer à

former un parti organisé au cœur du royaume : moins de trente ans après, sous le règne de Louis XIII, fils de Henri IV, le danger de pareilles concessions devait apparaître.

L'Édit de Nantes, si juste et si heureux dans ses parties essentielles, mécontenta beaucoup de Catholiques, et le Parlement de Paris essaya d'y faire opposition. Henri IV fit appeler le Parlement dans son cabinet au Louvre et lui adressa un discours à la fois ferme et plein de bonhomie qui fait bien connaître le caractère du roi. « Vous me voyez en mon cabinet, leur dit-il, où je viens parler à vous, non point en habit royal comme mes prédécesseurs, ni avec l'épée et la cape, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler franchement à ses enfants. Ce que j'ai à vous dire, c'est que je vous prie de vérifier l'édit que j'ai accordé à ceux de la Religion. Ce que j'en ai fait est pour le bien de la paix : je l'ai faite au dehors, je la veux au dedans.... Je sais bien qu'on a fait des brigues au Parlement, qu'on a suscité des prédicateurs séditieux. C'est le chemin qu'on prit pour faire des barricades.... Je couperai la racine à toute faction. J'ai sauté sur des murailles de villes : je sauterai bien sur des barricades qui sont moins hautes.... Ceux qui ne voudraient pas que mon édit passe veulent la guerre : je la déclarerai, mais je ne la ferai pas. Vous irez la faire, vous, avec vos robes : il vous fera bon voir!... Donnez à mes prières ce que vous ne voudriez donner aux menaces. Vous n'en aurez point de moi. Faites seulement ce que je vous commande, ou plutôt ce dont je vous prie. Vous ne le ferez pas seulement pour moi, mais aussi pour vous et pour le bien de la paix. »

IMPORTANCE DE L'ÉDIT DE NANTES

Un récent historien a dit de l'Édit de Nantes « qu'il méritait de faire date dans l'histoire du monde » parce qu'il inaugurait l'ère de la tolérance. Pour bien en comprendre la valeur, il faut se rappeler quelle était la situation religieuse dans tous les autres États de l'Europe à la date même où l'Édit était promulgué. Partout, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, les sujets étaient contraints, sous peine de bannissement, quand ce n'était pas sous peine de mort, de pratiquer la religion de leur souverain. *La France la première adopta le régime de la liberté religieuse.*

III

ROLE DE L'ESPAGNE SOUS PHILIPPE II

LA MONARCHIE ESPAGNOLE

Tandis que les guerres de Religion mettaient pendant plus de trente années la France dans l'impossibilité d'agir au dehors, l'Espagne, sous le règne du fils de Charles-Quint ***Philippe II*** (1556-1598), jouait un rôle prépondérant dans l'Europe Occidentale.



PHILIPPE II (1527-1542).
D'après le tableau de TITIEN,
à la Galerie Corsini, à Rome.

Ce portrait, l'un des meilleurs du Titien, représente Philippe II peu après son avènement, alors qu'il avait de vingt-cinq à trente ans. Il était blond avec des yeux bleus. Cette figure longue, avec le front très élevé, l'œil dur, la bouche épaisse et dédaigneuse, encadrée par la moustache tombante, laisse une impression de gravité, de froideur et de ténacité. Nul souverain ne fut plus laborieux. Nul aussi ne fut plus obstiné dans ses idées.

Nul souverain ne disposait alors de forces comparables à celles de Philippe II. Outre l'Espagne, il possédait en Europe la plus grande partie de l'Italie, avec la Sardaigne, la Sicile, le royaume de Naples, le Milanais; il possédait encore la Franche-Comté, l'Artois, la Flandre et les Pays-Bas. Hors d'Europe il était maître d'un immense empire colonial, toute l'Amérique Centrale, la plus grande partie de l'Amérique du Sud : il en tirait chaque année les millions des mines d'or et d'argent du Mexique et du Pérou que les *galions* transportaient à travers l'Atlantique.

A toutes ces couronnes, Philippe II, en 1580, ajouta la couronne de Portugal devenue vacante par l'extinction de la dynastie nationale. Du même coup il devint maître de l'empire colonial portugais : Brésil, comptoirs de l'Afrique et de l'Inde et les fameuses îles aux Épices. Un dicton traduisait ainsi l'effet produit par une pareille puissance sur les imaginations populaires. « Quand l'Espagne remue, disait-on, la terre tremble. »

PHILIPPE II

Lorsqu'en 1556 Charles-Quint remit ses couronnes à son fils, alors âgé de vingt-cinq ans, il lui recommanda de « *chérir par-dessus tout les intérêts de la religion* ». Cette recommandation, Philippe II ne l'oublia jamais. La lutte pour le catholicisme fut la pensée dominante de sa vie. Il apporta à la guerre contre l'hérésie une froide et redoutable passion. « Si mon propre sang se corrompait dans mon fils, disait-il un jour, je serais le premier à le jeter au feu. » C'est à cette guerre qu'il consacra toutes les ressources de tant d'États. Il la soutint à la fois dans ses propres possessions et dans les pays étrangers

LES PERSÉCUTIONS EN ESPAGNE

En Espagne, il dispersa à travers le pays les Musulmans (1567-1571), les *Maures*, restés dans l'ancien royaume de Grenade, et qui, agriculteurs incomparables, faisaient la fortune des provinces méridionales du royaume. Les réformés furent traqués à peu près à la même époque. L'Inquisition les fit arrêter en masse et huit cents furent brûlés en une seule fois à Séville. Cette politique intolérante appauvrit l'Espagne. Mais du moins le but poursuivi fut atteint: l'hérésie fut extirpée et l'unité de foi maintenue. Aux Pays-Bas, au contraire, elle devait échouer, coûter à Philippe II la perte d'une bonne partie de ses possessions et aboutir à la création d'un nouvel État, la ***République des Provinces-Unies***

SOULÈVEMENT DES PAYS-BAS

Les Pays-Bas étaient la plus riche portion de l'héritage de Charles le Téméraire. Ils comprenaient la Belgique et le royaume des Pays-Bas actuels. Ils étaient divisés en dix-sept provinces. Celles du sud, les anciennes cités flamandes, rattachées autrefois au royaume de France et en grande partie peuplées de Français, étaient depuis des siècles célèbres par leurs richesses, leurs fabriques de drap et l'activité de leur commerce. Les provinces du nord, au delà de la Meuse et du Rhin, étaient moins prospères, et la population, d'origine germanique, se composait surtout de pêcheurs Mais au nord comme au sud le même trait de caractère se retrouvait chez tous les habitants : ***ils étaient passionnément attachés à leurs libertés.***

Par suite du voisinage de l'Allemagne, la réforme luthérienne avait pénétré de bonne heure dans les Pays-Bas. Pour en entraver les progrès, Charles-Quint avait établi l'Inquisition et promulgué des édits tellement sévères qu'on les disait écrits avec du sang plutôt qu'avec de l'encre.

Philippe II entreprit de faire appliquer à la lettre les édits de son père. A ce moment le nombre des réformés s'était beaucoup accru et comme en France le Calvinisme avait remplacé le Luthé-



La Reddition de Bréda (1625).

Tableau de Velasquez (1599-1660). — Musée du Prado. (Madrid).

Ce tableau, l'un des plus célèbres du très grand peintre Espagnol Velasquez, est également connu sous le nom des Lances. *Il représente un épisode de la longue lutte de l'Espagne contre les Provinces Unies, lutte reprise en* 1621, *à l'expiration de la trêve de douze ans. Bréda résista neuf mois aux Espagnols. Au centre, Justin de Nassau, défenseur de la place, remet les clefs au Marquis de Spinola, l'un des meilleurs généraux de l'Espagne au dix-septième siècle. Spinola félicite le vaincu sur sa belle résistance. A droite, l'état-major de Spinola, des mousquetaires et des piquiers Espagnols. A gauche, un cavalier, des fantassins Hollandais. Spinola et ses officiers portent des armures analogues à celle donnée page* 318, *mais sans le casque. Les Hollandais ont d'amples vêtements, de grosses bottes et point d'armes défensives. Au fond, on aperçoit les lances d'autres bataillons de piquiers et Bréda qui brûle.*

ranisme. Les nobles, puis les bourgeois, ayant demandé l'abolition de l'Inquisition et s'étant confédérés pour obtenir l'adoucissement de la législation religieuse, d'autre part les Protestants s'étant mis à briser les statues et à saccager les églises (1566),

Philippe envoya aux Pays-Bas une armée espagnole commandée par le *duc d'Albe*. Celui-ci institua aussitôt un tribunal dit *Conseil des Troubles* et surnommé le *Tribunal du sang*, pour rechercher les hérétiques et leurs amis. Dix-huit cents personnes furent exécutées en trois mois. Ces cruautés et l'établissement illégal d'impôts très lourds finirent par provoquer un soulèvement général. Les insurgés, que les Espagnols appelaient les *Gueux*, furent dirigés par *Guillaume de Nassau, prince d'Orange*, surnommé le *Taciturne* (1572).

LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES

Tout d'abord les dix-sept provinces marchèrent d'accord et en 1576 elles proclamèrent, à *Gand*, leur union et leur indépendance. Mais cette union ne dura pas trois ans. Dans les provinces du sud — la Belgique actuelle — les Catholiques dominaient. L'un des successeurs du duc d'Albe, *Alexandre Farnèse*, entreprit de les ramener : la tâche lui fut encore facilitée par les différences de race et de langue qui existaient entre les provinces du sud et du nord. En 1579, l'Union de Gand était rompue. Les provinces du sud rentrèrent sous l'autorité de Philippe II et formèrent les *Pays-Bas espagnols*.

Les sept provinces du nord signèrent entre elles la *pacification d'Utrecht* et constituèrent un état fédéral, la ***république des Provinces-Unies***. Chaque province conservait son autonomie. Les intérêts communs à toutes étaient débattus dans une assemblée composée de députés des provinces, les *États Généraux*. Les Provinces-Unies élurent un chef de guerre général, le *stathouder*, qui fut Guillaume le Taciturne.

Philippe II s'obstina à vouloir soumettre les rebelles. La lutte se poursuivit pendant trente ans, menée férocement par les Espagnols, qui firent assassiner Guillaume d'Orange (1584) et qui, dans certaines villes, à Harlem par exemple, égorgèrent la population tout entière. Les insurgés, que l'on appelait déjà les *Hollandais* parce que la province de Hollande était la plus importante, furent sauvés par leur indomptable énergie, par les coups que leurs navires de course portèrent au commerce espagnol, et par les secours que leur fournirent Élisabeth et Henri IV. En 1609, Philippe III, fils de Philippe II, fut obligé de signer avec eux une trêve, dite la *trêve de douze ans*, ce qui équivalait à reconnaitre leur indépendance. Toutefois la reconnaissance définitive eut lieu seulement aux traités de Westphalie en 1648, après une nouvelle lutte de vingt-sept ans (1621-1648).

Ainsi la politique religieuse de Philippe II, dans l'intérieur de ses États, aboutit à un amoindrissement de sa puissance territoriale. Il ne fut pas plus heureux au dehors, en France et contre l'Angleterre.

PHILIPPE II ET LA FRANCE

En France, Philippe II signa d'abord un traité d'alliance avec le duc de Guise et les Ligueurs et leur fournit au début un subside de cinquante mille écus par mois. Après l'assassinat de Henri III, quand Henri IV se trouva, de droit, roi de France, Philippe intervint d'une façon plus énergique. Il agit d'abord auprès du pape pour obtenir la sentence d'excommunication et d'exclusion contre Henri IV. Puis, à trois reprises (1590-1591-1592), les troupes espagnoles, venues des Pays-Bas, pénétrèrent en France. Elles furent battues avec le duc de Mayenne à Ivry. Mais peu après Alexandre Farnèse sauva Paris, réduit à la dernière extrémité par Henri IV. Au reste, Philippe II n'agissait pas alors seulement dans un intérêt religieux : il espérait, on l'a vu, faire de sa fille une reine de France. On sait comment toutes ses espérances furent déçues.

PHILIPPE II ET L'ANGLETERRE

De toutes ses entreprises, celle pour laquelle il fit l'effort le plus formidable fut son expédition contre l'Angleterre : aucune n'échoua plus piteusement.

L'expédition contre l'Angleterre eut d'abord pour cause le fanatisme religieux de Philippe II. Elisabeth était le plus puissant des souverains protestants. Philippe, le plus puissant des souverains catholiques, voulait la détrôner. Peut-être pensait-il à la remplacer par la reine d'Écosse, la catholique Marie Stuart, la veuve de François II, que sa cousine Elisabeth tenait prisonnière depuis près de dix-neuf ans. En 1587, Elisabeth, sous pretexte que Marie Stuart complotait contre elle, la faisait décapiter. Le supplice de Marie Stuart, considérée par les Catholiques comme une martyre du fanatisme protestant, fut un nouveau prétexte de guerre pour Philippe II.

Mais la guerre eut en outre des causes politiques et économiques. Elisabeth fournissait ouvertement des secours aux insurgés des Pays-Bas. Enfin la marine anglaise commençait à se développer. Comme les Espagnols ne permettaient pas aux navires étrangers de venir commercer dans leurs colonies, les marins anglais se livraient à la piraterie. Ils don-

naient la chasse aux convois de navires de commerce, pillaient les côtes de l'Amérique et s'attaquaient même aux ports espagnols.

L'INVINCIBLE ARMADA

En 1588, Philippe, pour en finir avec l'Angleterre, prépara la plus colossale expédition que l'on eût vue depuis les Croisades. Une armée de trente mille hommes était réunie dans les Pays-Bas, prête à passer en Angleterre dès qu'arriverait la flotte d'Espagne. Cette flotte, composée de cent trente-cinq navires, armée de plus de deux mille canons, montée par dix mille marins, transportait une seconde armée de dix-neuf mille hommes. Il semblait que rien ne pût résister à de pareilles forces. Aussi appelait-on l'expédition l'*Invincible Armada*, c'est-à-dire la flotte invincible.

A peine en mer, l'Invincible Armada fut assaillie par les mauvais temps. Dans la mer de la Manche, les lourds navires qui la composaient furent harcelés par les légers navires des Anglais. Des *brûlots*, c'est-à-dire des bateaux chargés de matières enflammées, lancés par l'ennemi au milieu de la flotte, y jetèrent l'épouvante et provoquèrent une véritable déroute. Les vents poussèrent les fugitifs dans la mer du Nord. Ils essayèrent de faire le tour de l'Angleterre. Beaucoup se perdirent sur les côtes d'Ecosse. Des cent trente-cinq navires de l'Invincible Armada, cinquante seulement revinrent en Espagne. Plus de vingt mille hommes avaient péri. Pas un soldat espagnol n'avait mis le pied sur le sol de l'Angleterre (juillet 1588).

RÉSULTATS DU RÈGNE DE PHILIPPE II

Philippe II mourut en septembre 1598, cinq mois après la signature de la paix de Vervins, qui avait consacré l'échec de sa politique en France. Il laissait l'Espagne appauvrie et endettée. Alors cependant que l'Amérique lui fournissait en abondance l'or et l'argent, en 1596, il avait été réduit à faire banqueroute, c'est-à-dire à cesser, faute d'argent, de payer ses dettes. Les efforts continus et démesurés qu'il avait imposés à son royaume l'avaient épuisé d'hommes. L'agriculture était presque ruinée, l'industrie n'existait plus. Pour avoir voulu faire de l'Espagne la première puissance du monde, Philippe II avait ouvert pour elle l'ère de la décadence. Le dix-septième siècle devait voir reculer sans cesse et presque disparaître au profit de la France la puissance espagnole.

CHAPITRE XVIII

LA GUERRE DE TRENTE ANS
CARACTÈRES GÉNÉRAUX ET RÉSULTATS
LES ARMÉES — LES TRAITÉS DE WESTPHALIE
ET DES PYRÉNÉES

De 1618 à 1648, l'Allemagne, comme la France un demi-siècle plus tôt, fut le théâtre d'une longue guerre. On l'appela, en raison de sa durée, la ***guerre de Trente ans***.

Elle eut pour prétexte les *affaires religieuses*, un soulèvement des Tchèques réformés contre leur souverain catholique; pour cause réelle l'*ambition d'un prince de la maison d'Autriche* qui rêva de transformer l'empire électif et fédéral Allemand en un état héréditaire et centralisé à la façon du royaume de France.

Elle fut d'abord une simple *guerre civile* des États de la maison d'Autriche; elle devint ensuite une *guerre allemande*, enfin elle se transforma en une *guerre générale européenne* où l'on vit aux prises, outre les États allemands et la maison d'Autriche, le Danemark, la Suède, les Provinces-Unies, l'Espagne et la France, acteur principal de ce grand drame à partir de 1635.

Dès lors, la guerre de Trente ans fut surtout un *nouvel épisode de la lutte des maisons de France et d'Autriche*. Cet épisode se termina par deux traités : d'abord, en 1648, les ***traités de Westphalie*** qui marquèrent la fin de la guerre de Trente ans proprement dite, consacrèrent la ruine des projets autrichiens en Allemagne, la victoire de la France sur les Habsbourg d'Autriche et nous donnèrent l'***Alsace***. Puis, en 1659, le traité ***des Pyrénées*** qui consacra la victoire de la France sur les Habsbourg d'Espagne et nous donna l'***Artois*** et le ***Roussillon***.

ORIGINES DE LA GUERRE

La paix d'Augsbourg de 1555, malgré quelques incidents, avait assuré plus d'un demi-siècle de tranquillité à l'Allemagne. Cependant comme elle n'accordait la liberté du culte qu'aux princes luthériens et la refusait aux Calvinistes, ceux-ci, devenus nombreux dans l'Allemagne de l'ouest et dans la région rhénane, constituèrent, en 1608, une ligue dite l'*Union évangélique* à la tête de laquelle fut placé l'électeur Palatin *Frédéric V*. Les princes catholiques ripostèrent l'année suivante par la formation de la *Sainte-Ligue*, dirigée par le duc de Bavière *Maximilien*. Les Luthériens ne s'organisèrent pas; ils se refusèrent même formellement à toute entente avec les Calvinistes, qu'ils tenaient pour des blasphémateurs plus haïssables que les Catholiques. L'existence des deux ligues catholique et calviniste, qui préparaient chacune une armée, constituait un danger de guerre. Les ligues devaient fournir les premiers matériaux à l'incendie; ce ne furent cependant pas elles qui le provoquèrent.

La guerre fut une conséquence du caractère de **Ferdinand**, d'abord *duc de Styrie*, puis plus tard héritier de tous les domaines de la branche Autrichienne des Habsbourg et enfin empereur en 1619 sous le nom de Ferdinand II.

FERDINAND II

Ferdinand de Styrie était le petit-fils de Ferdinand I[er], frère de Charles-Quint. Il avait été élevé en Bavière par les Jésuites à leur grand collège d'Ingolstadt. Son catholicisme intransigeant rappelait celui de son cousin Philippe II. Lui aussi considérait que « protestantisme et rébellion étaient choses inséparables. On ne se réclame de la liberté de conscience, écrivait-il, que pour attenter à la puissance souveraine. » Or Ferdinand entendait faire respecter la puissance souveraine.

D'autre part, l'établissement d'une seule et même religion dans ses États lui était plus indispensable qu'à aucun autre souverain. Il possédait l'archiduché d'Autriche, les duchés de Styrie, de Carinthie, de Carniole, le comté de Tyrol, le royaume de Bohême, enfin le royaume de Hongrie. *Ces États ne formaient pas un tout*; ils n'étaient pas habités par un seul et même peuple; on n'y parlait pas une même langue. Ses sujets étaient, les uns des Allemands comme dans l'archiduché d'Autriche, les autres des Slaves comme les Tchèques du royaume de Bohême, d'autres encore des jaunes comme les Magyars du royaume de Hongrie.

Chacun de ces peuples formait un État distinct. La pensée secrète de Ferdinand était d'unifier ces divers États. A défaut de communauté de race et de communauté de langue, il fallait que *la religion fournît le premier principe d'unité.*

Ferdinand, alors qu'il avait à peine vingt ans, avait donné une preuve de la vigueur de sa volonté dans son duché de Styrie.



L'EUROPE CENTRALE A LA FIN DE LA GUERRE DE TRENTE ANS ET LES ANNEXIONS DE LA FRANCE, DE LA SUÈDE, DU BRANDEBOURG ET DE LA BAVIÈRE.

Au jour de Pâques de 1596, il avait été à peu près seul à communier à la cathédrale catholique de Gratz; la ville était entièrement protestante. Cinq ans plus tard, pour la même solennité, toute la population de Gratz assistait aux offices catholiques. Pour ramener les Protestants, Ferdinand avait fait fermer les temples et les écoles; il avait expulsé les pasteurs; après quoi il avait invité ses sujets à se convertir dans un délai donné, ou bien à sortir du duché, sans rien emporter de leurs biens

LE ROYAUME DE BOHÊME

Ferdinand, vingt ans plus tard, voulut appliquer la même méthode dans toutes les possessions de la maison d'Autriche et tout d'abord dans le royaume de *Bohême*.

La situation religieuse en Bohême était tout à fait particulière. Les Tchèques, qui la peuplaient, Slaves perdus au milieu des Allemands, tenaient par-dessus tout à sauvegarder leur nationalité et à ne pas se laisser absorber par leurs voisins. La religion était pour eux, comme elle l'est aujourd'hui pour les jeunes États slaves des Balkans, un moyen de se distinguer nettement des peuples qui les entouraient. Aussi la Bohême était-elle une terre classique des hérésies. Au commencement du quinzième siècle, les Tchèques avaient adopté les doctrines de *Jean Huss*, qui se séparait de l'église romaine, et ils avaient soutenu contre les Allemands catholiques une guerre sans merci, jusqu'à ce qu'on leur eût concédé le droit de célébrer le culte d'une façon particulière. Au seizième siècle une bonne partie des Tchèques s'était convertie au Luthéranisme.

En 1609, ils avaient obtenu de leur roi, l'empereur Mathias de Habsbourg, la *Lettre de Majesté* qui leur garantissait la liberté du culte. Des *Défenseurs de la foi* élus par eux devaient veiller à la stricte application de la Lettre de Majeste par les lieutenants-gouverneurs qui représentaient le roi à Prague, capitale du royaume.

DÉFÉNESTRATION DE PRAGUE

En 1618, Ferdinand, devenu roi de Bohême, ordonna de fermer plusieurs temples. Aussitôt les Défenseurs de la foi convoquèrent à Prague une assemblée des Luthériens. Les lieutenants-gouverneurs ordonnèrent à l'assemblée de se dissoudre. Le 23 mai, la salle du Hradschin, — le Palais Royal, — où se trouvaient quatre Lieutenants et un secrétaire, fut envahie par les Défenseurs de la foi et les députés en armes. Après une scène violente où les Lieutenants furent traités de « canailles jésuitiques », deux d'entre eux et le secrétaire furent poussés vers une fenêtre et jetés dans les fossés du château. Ils tombèrent sur des tas d'ordures et se sauvèrent. C'est ce qu'on appelle la *Défénestration de Prague*, le premier épisode de la guerre de Trente Ans.

Apres cette execution, les Défenseurs de la foi organisèrent un gouvernement provisoire. Puis, le 26 Août 1619, le jour même où Ferdinand était élu empereur d'Allemagne, les Tchèques le

déclaraient déchu de la couronne de Bohême et élisaient à sa place l'électeur Palatin *Frédéric V*, le chef de l'Union Évangélique. Poussé par sa femme, fille du roi d'Angleterre Jacques I[er], une ambitieuse « qui, disait-elle, aimait mieux manger de la choucroute avec un roi, que du rôti avec un électeur », Frédéric accepta (1619).

LA GUERRE BOHÉMIENNE

Jusque-là il ne s'était agi que d'une insurrection des Tchèques contre leur roi et d'une guerre civile dans les États de Habsbourg. Frédéric, *en acceptant la couronne de Bohême*, amena la *transformation de la guerre civile en guerre allemande.*

L'élection de Frédéric comme roi de Bohême inquiéta tous les princes allemands et particulièrement les électeurs. En effet, Frédéric, qui disposait déjà d'une voix dans le collège électoral, en acquérait une seconde comme roi de Bohême. Comme il était calviniste, cet accroissement de puissance inquiéta les Luthériens et les Catholiques. L'inquiétude des Catholiques fut d'autant plus vive que désormais il n'y avait plus dans le collège électoral que trois électeurs catholiques[1] contre quatre protestants[2]. Par conséquent, la couronne impériale, à la prochaine élection, risquait d'être donnée à un protestant.

Aussi l'Empereur, qui n'avait pas d'armée pour combattre Frédéric, trouva-t-il sans peine du secours parmi les catholiques et parmi les luthériens. Son cousin, le duc Maximilien de Bavière, chef de la Sainte Ligue, et l'électeur luthérien de Saxe lui fournirent des troupes. L'armée bavaroise écrasa les Tchèques près de Prague, à la *Montagne Blanche* (1620); Frédéric s'enfuit si vite qu'il abandonna sur une place de Prague la couronne, le sceptre et le manteau royal.

ÉCRASEMENT DE LA BOHÊME

Ferdinand, maître de la Bohême, procéda à une répression terrible. Toutes les libertés du royaume furent abolies. La couronne, jusqu'alors élective, fut déclarée héréditaire dans la famille de Habsbourg. La religion protestante fut proscrite. La noblesse tchèque, décimée et ruinée, fut remplacée par des aventuriers allemands, pillards transformés en grands seigneurs. Les villes furent

1. Les archevêques de Trèves, Cologne, Mayence.
2. Les électeurs de Saxe, de Brandebourg, de Bohême, le Palatin.

dépeuplées : la langue allemande y remplaça la langue tchèque, qui ne fut plus parlée que par les paysans, à peu près réduits en servage. Ce fut une première et odieuse tentative pour détruire une nation et *germaniser* un peuple. C'est le souvenir de l'impitoyable répression de 1621 qui exaspère aujourd'hui même la haine des Tchèques contre les Allemands ; le coup de force de Ferdinand II est la cause première d'une des plus graves questions qui agitent aujourd'hui l'Empire d'Autriche, celle de l'*autonomie du royaume de Bohême*, que les Tchèques, d'un effort acharné, travaillent aujourd'hui à reconquérir.

RUINE DU PALATIN

La Bohême reconquise, la guerre semblait finie. Mais, Maximilien de Bavière n'avait pas mis gratuitement son armée à la disposition de Ferdinand. Il s'était fait promettre une indemnité et avait même exigé que l'Empereur lui abandonnât immédiatement en garantie une portion de ses États, *l'archiduché de Haute-Autriche*. Ferdinand voulait rentrer en possession de la Haute-Autriche et faire payer à Frédéric les frais de la guerre. Il envahit donc le Palatinat. Frédéric fut chassé de son électorat.

Alors, l'Empereur, de son autorité privée et contrairement à la Bulle d'Or, déclara Frédéric déchu de tous ses titres et de tous ses biens et, malgré les protestations des princes allemands, il transféra le titre, les privilèges et les possessions de Frédéric à Maximilien. Celui-ci fut dès lors, en même temps que duc de Bavière, électeur Palatin ; dans la suite, l'usage s'établit de l'appeler *l'électeur de Bavière*. Cette mesure effraya les protestants, Luthériens aussi bien que Calvinistes : elle avait, en effet, pour résultat de réduire à deux le nombre des électeurs Protestants[1], et de porter à cinq le nombre des électeurs catholiques[2]. Elle était comme le prélude d'un prochain écrasement des réformés.

LA GUERRE EUROPÉENNE ; INTERVENTION DU DANEMARK

Ceux-ci appelèrent à l'aide un prince qui était à la fois membre de l'Empire par quelques-unes de ses possessions, et souverain d'un royaume indépendant, le *roi de Danemark*, Christian IV. *L'intervention du roi de Danemark transforma la guerre allemande en guerre Européenne* (1625).

1. Électeurs de Saxe et de Brandebourg.
2. Électeurs de Trèves, de Cologne, de Mayence, de Bohême, du Palatinat (Bavière).

Christian IV ne fut pas plus heureux que Frédéric V. Il fut attaqué par deux armées, l'armée catholique de Maximilien de Bavière, et *une armée nouvelle qu'un aventurier, Wallenstein, venait de constituer pour le compte de l'Empereur.* Vaincu à *Lütter* et à *Dessau*, il fut obligé de signer la paix de *Lübeck* (1629), et de s'engager à ne plus intervenir en Allemagne.



WALLENSTEIN (1583-1634).
D'après le portrait peint par VAN DYCK (1599-1641).
A la Pinacothèque, à Munich.

Wallenstein fut le dernier et le plus grand des condottieri, *chefs de bandes d'aventuriers sans patrie, opérant pour qui les payait ou leur donnait le droit de piller. Cet aventurier, enrichi des dépouilles de la noblesse tchèque, rêva peut-être de s'emparer de la Bohême pour lui-même. Dans ce portrait, peint par le grand peintre flamand* Van Dyck, *Wallenstein est représenté sur un fond de rochers. Le regard est dur et impérieux, la physionomie froide ; les rides qui sillonnent en tous sens les joues, le front, le tour des yeux, disent les passions violentes et mal contenues.*

LES AMBITIONS DE FERDINAND II

Alors se révélèrent toutes les ambitions de l'Empereur Ferdinand. Disposant de l'armée de Wallenstein, il était en état d'imposer ses volontés à l'Allemagne.

D'abord, il voulut achever l'écrasement des protestants. Pour cela, un peu avant la signature de la paix de Lübeck, il avait promulgué l'*édit de restitution*. En vertu de cet édit, toutes les terres de l'Église sécularisées depuis 1552 devaient être rendues à l'Empereur ; il allait disposer ainsi d'immenses territoires dans toutes les parties de l'Allemagne. Wallenstein avec son armée, dite *armée d'exécution*, devait veiller à l'application de l'édit.

En même temps, l'Empereur projetait de transformer la Constitution de l'Empire. « Il devait être maître en Allemagne, disait Wallenstein, *comme le sont chez eux les rois de France et*

d'Espagne. » « L'on n'a ni besoin d'électeurs, ni besoin de princes, disait-il encore, l'élection de l'Empereur est une cérémonie inutile : *le fils de l'Empereur doit légitimement lui succéder par voie d'hérédité.* »

Ainsi l'Empire électif devait être transformé en Empire héréditaire, et les princes allemands jusqu'alors aussi indépendants que l'étaient les grands possesseurs de fiefs en France, au temps des premiers Capétiens, seraient réduits au rôle de simples nobles de cour, serviteurs dociles du souverain, comme l'étaient au même moment les nobles français, par le Cardinal de Richelieu[1]. A la place d'un empire morcelé en près de quatre cents États et que ses divisions empêchaient d'être redoutable à ses voisins, Ferdinand rêvait d'organiser un Empire uni, obéissant à une seule volonté et que l'étendue de ses territoires, le grand nombre de ses habitants auraient fait formidable à l'Europe.

INTERVENTION DE LA SUÈDE ET DE LA FRANCE

La transformation de l'Empire au profit des Habsbourg d'Autriche eût été particulièrement dangereuse pour la *France* et pour la *Suède.*

Elle eût été d'autant plus dangereuse pour la France que d'autres Habsbourg régnaient en Espagne, et que par leurs possessions d'Italie, par le Milanais, ils pouvaient opérer la jonction de leurs forces avec celles des Habsbourg d'Autriche. L'*Empire de Charles-Quint pourrait être ainsi reconstitué*, et la France se trouverait dans le même péril où elle avait été un siècle plus tôt, au temps de François Ier. Il était donc nécessaire qu'elle intervînt. Seulement des difficultés intérieures, des intrigues de cour, des complots de la noblesse[2] ne laissaient pas à Richelieu, le ministre de Louis XIII, la liberté d'agir énergiquement au dehors. Ce fut une autre puissance, la Suède, qui intervint la première, et la France se borna d'abord a lui faciliter son intervention.

La Suède était directement menacée par Ferdinand. L'Empereur rêvait de se créer une puissance maritime sur la Baltique : il avait nommé Wallenstein amiral des mers Baltiques et Océaniques. Or, les Suédois avaient, eux aussi, des projets sur la Baltique ; leur roi, Gustave-Adolphe, prétendait en faire *un lac Suédois*, et, d'autre part, il déclarait que la Baltique était le fossé

1. Voir ci-dessous, chapitre XIX.
2. Voir ci-dessous, chapitre XIX.

de la citadelle Suédoise et qu'il ne pouvait, sans péril, laisser l'Empereur s'établir sur le revers de ce fossé.

Seulement, Gustave-Adolphe était déjà en guerre avec la Pologne. Richelieu lui ménagea la paix de ce côté. Le roi de Suède put alors intervenir en Allemagne. Au même moment, l'Empereur se trouvait partiellement désarmé. Les princes catholiques et à leur tête Maximilien de Bavière, justement inquiets des ambitions de Ferdinand et secrètement poussés par Richelieu, avaient menacé de s'allier avec les protestants si l'Empereur ne renvoyait pas Wallenstein et ne licenciait pas son armée. L'Empereur venait de céder au moment où Gustave-Adolphe débarquait en Allemagne (juin 1630). Richelieu signa avec le roi de Suède un traité de subsides.

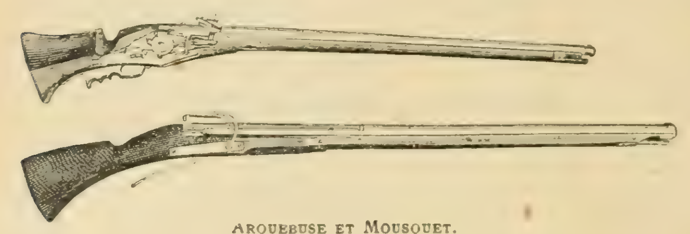
GUSTAVE-ADOLPHE (1597-1632).
D'après le portrait peint par VAN DYCK.

Gustave-Adolphe, roi de Suède, bouleversa la tactique au dix-septième siècle en adoptant l'ordre mince. *Il compte parmi les plus célèbres hommes de guerre. Les Suédois l'ont surnommé* le Grand*; il fut en effet le plus glorieux de leurs rois. Il était de haute taille, si fort qu'il trouvait difficilement des chevaux pour le porter. Il était simple, juste, bon : on l'appelait* le bon géant. *Fait exceptionnel alors, il interdisait le pillage à ses soldats. C'était aussi un homme très instruit, il parlait et écrivait six langues. — Avec le front très découvert, le grand nez aquilin, les yeux doux, la tête, encadrée par le large col rabattu sur la cuirasse, frappe par son expression de noblesse et de bonté calme.*

LA GUERRE SUÉDOISE

Gustave-Adolphe trouva devant lui l'armée de la Sainte Ligue. Il la battit à *Breitenfeld* en Saxe, près de Leipzig (septembre 1631). Puis, contrairement aux habitudes de son temps, il poursuivit les opérations pendant l'hiver, remonta la vallée du Rhin, passa dans la vallée du Danube et envahit la Bavière. Il força le passage du *Lech* (avril 1632) et occupa Munich, la capitale de Maximilien. De là il comptait marcher sur Vienne.

Mais alors l'Empereur rappela Wallenstein. Celui-ci forma une nouvelle armée et se jeta sur les terres de l'électeur de Saxe, allié de Gustave-Adolphe. Le roi de Suède accourut. La rencontre eut lieu à *Lützen* (16 novembre 1632). Au milieu de l'action, Gustave-Adolphe, qui avait la vue basse, chargeant à la tête de



ARQUEBUSE ET MOUSQUET.

Début du dix-septième siècle. — Musée d'Artillerie.

L'arme la plus longue est une arquebuse à mèche, *c'est-à-dire une arme dans laquelle le feu était mis à la poudre à l'aide d'une mèche. — Voir, page 344, le mousquetaire tirant. — Au moment de tirer, la mèche était fixée, à l'aide d'une vis, sur le* serpentin *que l'on voit sur le côté de l'arme et qui se rabattait d'avant en arrière et non d'arrière en avant.*

L'arme la plus courte est un mousquet à rouet, *arme plus perfectionnée. La mise à feu était provoquée par un* silex, *qui venait heurter une roue dentée ou* rouet. *Ce silex était tenu entre les mâchoires d'un* chien, *que l'on voit sur le dessin dépassant le canon. Le mousquet permettait de tirer un feu plus vite que l'arquebuse, un coup de feu par cinq minutes.*

L'arquebuse mesure 1m,60, pèse 6kg,800, son calibre est de 12 millimètres.

Le mousquet mesure 1m,40, pèse 5kg,800, son calibre est de 16 millimètres.

Notre Lebel mesure 1m,30, pèse 4kg,200, son calibre est de 8 millimètres, c'est-à-dire que sa balle est moitié moins grosse que celle de l'arquebuse ou du mousquet. Elle porte à 4500 mètres. Celle du mousquet portait à 200 mètres.

sa cavalerie, alla se jeter dans les rangs de l'ennemi. Il fut tué de deux coups de feu. Les Suédois mirent l'armée de Wallenstein en pleine déroute.

Malgré la mort de Gustave-Adolphe, les Suédois continuèrent la guerre, d'accord avec les protestants d'Allemagne. Mais, en 1634, ils éprouvèrent un désastre complet à *Nordlingen*. Les protestants allemands se hâtèrent de signer la paix avec l'Empereur qui, pour la seconde fois, parut maître de l'Allemagne.

LA GUERRE FRANÇAISE

Ce fut alors que la France intervint elle-même et que le conflit s'étendit à toute l'Europe occidentale. Richelieu signa une série de traités d'alliance avec la Suède, les Provinces-Unies, les princes protestants allemands,

Bernard de Saxe-Weimar, un lieutenant de Gustave-Adolphe, qui s'était constitué une armée à lui, enfin avec plusieurs princes italiens et les Suisses. En même temps Richelieu mettait sur pied cinq armées et *déclarait la guerre à l'Espagne.*

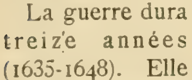
Dès lors il ne s'agissait plus simplement de la liberté de l'Allemagne : *c'était la lutte des maisons de France et d'Autriche qui recommençait.* Les Français combattaient pour acquérir celles de leurs provinces qu'occupait encore l'Espagne, pour atteindre les *frontières naturelles*, et, selon l'expression de Richelieu, pour « *mettre la France partout où fut l'ancienne Gaule* ».



PISTOLET ALLEMAND.

Début du dix-septième siècle. Musée d'artillerie.

Le pistolet, inventé au seizième siècle, fut d'abord l'arme à feu des cavaliers, spécialement des reîtres, *c'est-à-dire des cavaliers allemands —* reiters. — *C'était une arme fort lourde, que l'on portait sur le devant de la selle, l'*arçon, *— d'où le nom pistolet d'arçon — dans des étuis appelés* fontes. *Le pistolet donné ici est à rouet. Le dessin montre bien le silex ou* pierre à fusil, *serré dans les deux mâchoires du chien. Au milieu, au-dessous de l'angle formé par le canon et la crosse, on voit la roue d'acier ou* rouet, *qu'un ressort mis en mouvement par la détente faisait tourner et qui donnait les étincelles par le frottement contre le silex.*



La guerre dura treize années (1635-1648). Elle eut des théâtres multiples : la frontière des Pyrénées, la Franche-Comté, la frontière de la France et des Pays-Bas, l'Alsace, l'Allemagne.

Au début, la France fut envahie sur deux points : en Bourgogne où *Saint-Jean-de-Losne* résista victorieusement à toutes les attaques; en Picardie où les Espagnols occupèrent quelque temps *Corbie* (1636). Mais, dès 1637, la France prit partout l'offensive. De 1637 à 1642, elle enleva à l'Espagne au sud le ***Roussillon***, au nord l'***Artois***.

Les Espagnols essayèrent vainement, à plusieurs reprises, de reprendre l'Artois. Au lendemain de la mort de Louis XIII, ils furent battus par le ***duc d'Enghien***, cousin du roi, à ***Rocroi*** (1643). En 1648, à la veille de la paix de Westphalie, ils subirent une nouvelle défaite à *Lens*.

Du côté de l'Allemagne, en 1638, Bernard de Saxe-Weimar occupa les possessions de l'Empereur en Alsace. Il mourut pres-

que aussitôt après. Richelieu acheta son armée et du coup la France se trouva maîtresse de l'***Alsace***.

Pour contraindre l'Empereur à signer la paix, les généraux



Mousquetaire tirant

D'après une gravure du dix-septième siècle.

Ce dessin est emprunté, comme le piquier, page 347, à une suite de gravures intitulée le maniement d'armes *et publiée en 1608 par le dessinateur flamand Gheyn* (1565-1615). *Ce mousquet était si lourd qu'on ne pouvait tirer qu'en l'appliquant sur une fourche. On voit la longue mèche tenue de la main gauche par une extrémité et fixée d'autre part au* serpentin, *on voit aussi le baudrier avec la série des étuis à poudre contenant chacun une charge. A l'extrémité du baudrier sur la hanche droite le sac à balles et au-dessous sur la cuirasse la* flasque *ou poire à poudre, contenant la poudre d'amorçage pour les étuis. Le canon de l'arquebuse a été coupé pour la commodité de la mise en pages.*

français et les généraux suédois projetèrent une marche combinée sur Vienne, capitale des États autrichiens. Les Français venant de l'Ouest devaient arriver par le Danube; les Suédois venant du Nord devaient arriver par la Bohême. Ce plan fut conçu en 1639, quatre tentatives échouèrent. Enfin, en 1648, ***Turenne*** put opérer sa jonction avec le Suédois ***Wrangel***. Tous les deux gagnèrent la victoire de *Zusmarshausen* (17 mai 1648). Menacé dans sa capitale, l'Empereur se décida à signer la paix.

LA PAIX DE WESTPHALIE

La paix fut établie par deux traités signés l'un à *Osnabrück*, l'autre à *Münster*, deux villes de la Westphalie. De là le nom de ***traités de Westphalie***. Ces traités complétaient la constitution de l'Empire, et garantissaient contre l'Empereur l'indépendance des électeurs et de tous les États souverains de l'Allemagne. Ils modifiaient dans un sens plus libéral les dispositions de la paix religieuse d'Augsbourg (1555). Ils stipulaient la cession de l'Alsace à la France et de différents territoires à la Suède, et à deux princes allemands, Maximilien de Bavière et l'électeur de Brandebourg. L'Espagne, par un traité particulier avec les Provinces-Unies, reconnaissait définitivement leur indépendance.

LA FRANCE ET L'ESPAGNE

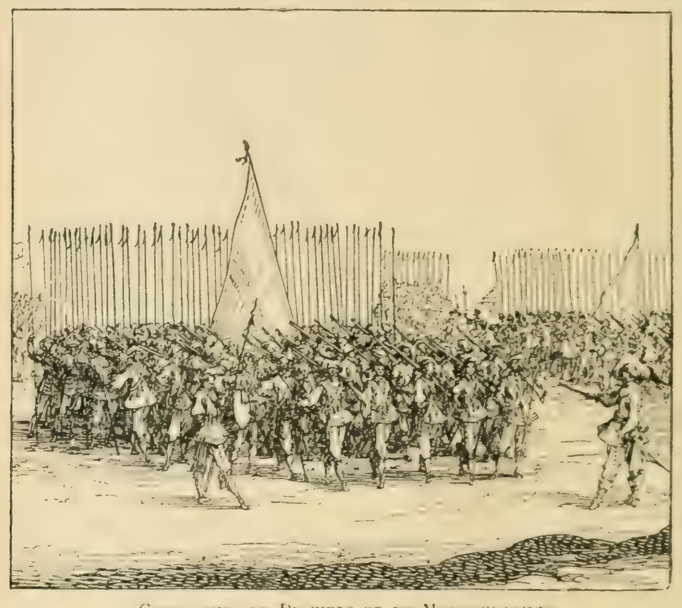
L'Espagne refusa de signer la paix avec la France. Des troubles graves, *la Fronde*, venaient d'éclater à Paris (1648). Les Espagnols espérèrent, à la faveur de ces désordres, recouvrer ce qu'ils avaient perdu. La guerre fut ainsi prolongée de douze années. Les Espagnols trouvèrent un allié dans le vainqueur de Rocroi, le duc d'Enghien devenu prince de Condé, et révolté contre le roi Louis XIV. Le Nord et l'Est de la France furent cruellement ravagés. La lutte se prolongeait sans qu'aucun des deux adversaires parvînt à prendre un avantage marqué sur l'autre. Enfin, en 1658, Mazarin, ministre de Louis XIV, signa un traité d'alliance avec les Anglais et obtint un secours de six mille hommes. Ce contingent joint aux troupes françaises permit à Turenne de gagner sur les Espagnols, près de Dunkerque, la victoire des ***Dunes***. L'Espagne n'ayant plus de troupes signa la paix (1659).

LE TRAITÉ DES PYRÉNÉES

Le traité fut négocié et signé dans une petite île de la Bidassoa, à la frontière de la France et de l'Espagne. On l'appela le ***traité des Pyrénées***. Il stipulait la cession à la France de l'***Artois*** et du ***Roussillon*** et le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse, fille du roi d'Espagne Philippe IV. La paix des Pyrénées marquait le triomphe de la maison de France sur les Habsbourg d'Espagne, comme la paix de Westphalie avait consacré son triomphe sur les Habsbourg d'Autriche.

LES ARMÉES. — LES TRAITÉS DE WESTPHALIE

La guerre de Trente Ans présente, au point de vue militaire, un double intérêt. D'abord on y vit opérer pour la dernière fois



COMPAGNIES DE PIQUIERS ET DE MOUSQUETAIRES.
Fac simile d'une gravure à l'eau forte de CALLOT (1592-1635).

A droite, l'officier commandant la compagnie. Au centre, des mousquetaires par rangs de cinq, le mousquet sur l'épaule gauche, la fourche à la main droite. A la hauteur du second rang, un tambour. Au centre, le drapeau de la compagnie. En arrière, les piquiers.

Callot est un dessinateur célèbre, né à Nancy. Il a laissé une série de croquis gravés à l'eau-forte, intitulée les Misères de la guerre *et qui présentent, pour la période de la guerre de Trente ans, le même intérêt que les croquis ou les* instantanés *des correspondants de guerre de nos journaux illustrés.*

les *condottieri*, les entrepreneurs d'armées du Moyen Age et leurs bandes de mercenaires sans patrie. Puis il y eut une transformation dans la tactique, c'est-à-dire dans l'art de disposer et d'employer les troupes sur le champ de bataille : l'***ordre mince*** remplaça l'***ordre profond***.

RÉFORMES DE GUSTAVE-ADOLPHE

Gustave-Adolphe transforma l'art de la guerre et fut le premier des grands tacticiens modernes. Il transforma d'abord l'armement de ses troupes. Pour l'infanterie il allégea le mousquet en le raccourcissant et supprima la fourche sur laquelle on appuyait l'arme pour tirer; il simplifia le chargement en adoptant la *cartouche* qui permet d'introduire d'un seul coup la poudre et la balle dans le mousquet. Aussi les mousquetaires suédois tiraient-ils trois fois plus vite que les mousquetaires allemands.

Il en fut de même pour l'artillerie. Jusqu'alors les pièces étaient extrêmement lourdes — il fallait de dix à vingt-quatre chevaux pour les traîner, et très peu mobiles — elles n'étaient sur affût que pendant le combat; en marche elles étaient placées sur des charrettes à quatre roues. Gustave-Adolphe eut des canons[1] faits d'un mince tube de cuivre, entouré de douves de bois fortement ficelées et recouvertes d'une enveloppe de cuir. Les pièces pesaient à peine soixante kilogrammes. Placées sur des affûts à grandes roues, attelées de deux chevaux, elles pouvaient passer n'importe où, aller n'importe où. En même temps, l'adoption de *la gargousse*, petit sac contenant la charge de



PIQUIER ATTENDANT UNE CHARGE.
D'après une gravure du dix-septième siècle.

Le piquier, dernier représentant des fantassins du Moyen Age, porte encore, comme le Suisse de la page 270, cuirasse *et* tassettes, *plus le* morion *La pique, longue d'environ trois mètres, est renversée en avant. La pointe inférieure est fixée dans le sol et calée par le pied droit pour mieux résister au choc des chevaux. Le piquier, de la main droite, dégaine sa rapière.*

1. Voir, au Musée d'Artillerie, deux de ces canons pris à Lutzen.



Mousquetaire au temps de Louis XIII. Musée d'Artillerie.

C'est le mousquetaire après la transformation de l'armement par Gustave-Adolphe. Rapprocher de l'arquebusier, *page* 314, *et du* mousquetaire, *page* 344. *Le mousquetaire, ici, n'a plus ni cuirasse ni tassettes, mais seulement un* gorgerin. *Il n'a plus ni la* fourche, *devenue inutile par suite de l'allégement du mousquet, ni les* étuis à poudre, *remplacés par les* cartouches. *Le mousquet est à* rouet, *non plus à mèche. Le mousquetaire est armé de l'épée. Au côté droit pend une petite poire à poudre recourbée, servant à amorcer le mousquet.*

poudre, rendait le tir du canon très rapide, plus rapide même que celle du mousquet. Les Suédois, quand ils entrèrent en ligne eurent sur leurs adversaires l'énorme avantage d'un *armement complet à tir rapide*. Ce ne fut pas la moindre des causes de leurs victoires.

En même temps Gustave-Adolphe transforma la tactique. Il supprima les gros bataillons, entremêla piquiers et mousquetaires, le piquier devenant comme la baïonnette vivante du mousquetaire. Au lieu de ranger ses troupes sur dix et douze rangs de profondeur, disposition qui rendait le feu d'artillerie de l'ennemi très meurtrier, il les disposa en longues files sur trois et quatre hommes de profondeur. C'était l'*ordre mince*, renouvelé de la légion romaine, disposition souple qui permettait d'utiliser toutes les forces dont on disposait et d'étendre les lignes de feu. Avec moins de troupes que ses adversaires, Gustave-Adolphe occupait le même front de combat. et son armée moins nombreuse était plus mobile et plus facile à nourrir. Ce fut encore l'une des causes des victoires suédoises.

Alors que les autres armées, à la fin de l'automne, et pour vivre, prenaient ce que l'on appelait les *quartiers d'hiver*, les Suédois poursuivaient leurs opérations et déroutaient ainsi leurs adversaires.

Les transformations opérées par Gustave-Adolphe furent rapidement imitées par tous les belligerants allemands, espagnols, français. Tous les grands hommes de guerre du dix-septième siècle furent ses disciples; il a été le créateur de la tactique moderne.

LE RECRUTEMENT DES ARMÉES

Les armées suédoises durent encore leur supériorité à la façon dont elles étaient recrutées. Elles étaient composées de paysans suédois, soldats non par intérêt — du moins au début — mais parce que le devoir l'exigeait, parce que la patrie et le roi avaient besoin de leurs services. C'étaient de *véritables armées nationales*, fortement disciplinées.

Rien de pareil n'existait en Allemagne. Ni l'électeur Palatin, ni l'Empereur n'avaient d'armée quand la guerre éclata. Le roi de Danemark n'en avait pas davantage un peu plus tard. Les uns et les autres, pour se procurer des troupes, s'adressèrent à des entrepreneurs de guerre, véritables héritiers des condottieri. Ces aventuriers avaient des armées qui dépendaient d'eux seuls, qu'ils avaient levées eux-mêmes, qui n'existaient que par eux, qui n'avaient pas de nationalité et servaient quiconque leur offrait du travail.

Le plus remarquable de ces aventuriers fut *Wallenstein*, le fournisseur de l'Empereur Ferdinand. D'origine tcheque, il avait fait fortune en Bohême après la bataille de la Montagne Blanche, en achetant à bon compte d'immenses domaines, dépouilles de la noblesse tchèque. En 1625, il vint offrir à l'Empereur de lui fournir une armée qu'il lèverait à ses frais. Le 9 juin 1625, l'Empereur le nomma général en chef d'une armée dont on n'avait pas le premier soldat. Trois mois plus tard (3 septembre), Wallenstein entrait en campagne avec vingt deux mille hommes.

Les gens qui composaient cette armée impériale venaient de partout, des Pays-Bas, d'Espagne, d'Italie, de Hongrie, de France. Il y avait des hommes de toute religion, des catholiques, des luthériens, des calvinistes; de toutes conditions : dans l'infanterie, des paysans que la guerre avait déjà réduits

à la misère; dans la cavalerie, de petits gentilshommes dont toute la fortune consistait dans leur armure et dans leur cheval de bataille et qui espéraient quelque brillante fortune. Il y avait aussi des soldats de métier qui avaient fait la guerre quelques années plus tôt aux Pays-Bas; il y avait enfin ceux que l'on avait enrégimentés par force. Dans les grandes villes on avait saisi les gens sans aveux; dans les villages, les recruteurs entraient dans les maisons, montrant de l'or et une corde : « Ou soldat, ou pendu. » On enrégimentait tous ceux que l'on trouvait, sans se préoccuper de leur état physique : les premières marches et les premières fatigues faisaient la sélection et remplaçaient l'examen médical de nos conseils de revision. Les travailleurs apportaient leurs outils, qui sa pique, qui son mousquet, qui sa rapière. Ils apportaient aussi leurs vêtements, et c'était une armée étrangement bigarrée. Ces soldats ne savaient ni pour qui, ni pour quoi ils se battaient. C'était au drapeau et non pas au général qu'ils prêtaient serment. Si le drapeau était pris, il n'était pas rare de voir les soldats passer à l'ennemi avec le drapeau.

LA GUERRE

Comme il n'y avait pas de service d'intendance, les soldats pillaient pour vivre : *la guerre nourrissait la guerre*. Le pillage était d'autant plus effroyable que ces soldats sans patrie avaient cependant une famille et que cette famille, femme et enfants, accompagnait le soldat en campagne. Un régiment de trois mille hommes traînait après lui quatre à cinq cents voitures. Une armée de quarante mille combattants était suivie de cent mille personnes, femmes, traînards, pillards, maraudeurs, « corbeaux de champ de bataille ».

Le passage d'une armée était un terrible désastre pour les paysans. Les soldats détruisaient pour le plaisir, installaient les chevaux dans les chambres, égorgeaient tous les animaux de la basse-cour, jetaient au feu les bois de lit, les tables, les chaises, prenaient tout ce qui pouvait s'emporter. « Il faut bien, disait un général, que le soldat se repose un peu de ses dangers et de ses fatigues. » Quand les soldats soupçonnaient les paysans de posséder quelque argent, ils les mettaient à la torture pour se faire indiquer la cachette. On pendait les uns au-dessus d'un feu de paille; à d'autres on nouait une corde autour de la tête, puis on la tordait avec un bâton et l'on serrait jusqu'à ce que le sang jaillît par le nez, par la bouche, par les oreilles. A d'autres on

core on ecrasait les pouces sous le chien des pistolets, ou bien on leur brûlait la plante des pieds. « Le diable emporte quiconque se laisse aller à la pitié, dit un soldat dans un roman contemporain de la guerre de Trente ans, quiconque ne tue pas impitoyablement le paysan, quiconque *cherche dans la guerre autre chose que son profit personnel.* »

Il est aisé d'imaginer quel pouvait être l'état des campagnes allemandes après trente années d'une pareille guerre. L'Allemagne devait mettre près d'un siècle à se relever des épouvantables épreuves de la guerre de Trente ans.

LES TRAITÉS DE WESTPHALIE

Les traités de Westphalie furent le résultat de longues négociations. Elles durèrent quatre années. Elles furent menées dans deux villes à la fois, parce que les Suédois voulaient être placés sur un pied d'égalité absolue avec les Français. Pour éviter les difficultés de *préséance*, les Suédois négocièrent à *Osnabrück*, les Français à *Münster*. Outre les ambassadeurs de France, de Suède et de l'Empereur il y avait les ambassadeurs du roi d'Espagne, des Provinces-Unies, du roi de Danemark, de tous les princes allemands et ceux de la République de Venise qui servait de médiatrice. On eut ainsi ce que l'on appelle *un Congrès*.

Les traités de Westphalie réglèrent trois sortes de questions : la *question religieuse* allemande, l'*organisation politique* allemande, la *paix européenne*.

Au point de vue religieux, la paix de Westphalie maintint aux princes le droit d'imposer leur religion à leurs sujets. Ceux-ci, toutefois, eurent la liberté d'émigrer sans perdre leurs biens. L'Allemagne n'admit donc point la liberté religieuse; elle resta en retard sur la France et le principe de l'intolérance y triompha

La constitution presque anarchique de l'Allemagne fut maintenue : la puissance impériale fut même encore affaiblie. La couronne impériale resta *élective*. Le duc de Bavière garda le titre d'Électeur Palatin : un *huitième électorat fut créé* en faveur du fils de Frédéric V, l'électeur Palatin dépossédé. Les électeurs se firent de nouveau garantir leur *indépendance absolue* dans leurs électorats. L'Empereur n'y put intervenir sous aucun prétexte. Les électeurs eurent même le droit de conclure des alliances avec qui bon leur semblerait, pourvu que ce ne fût pas contre l'Empereur. La Diète fut proclamée souveraine en ma-

tière de paix, de guerre, d'impôts, d'armée. *L'Empereur n'eut plus absolument qu'un vain titre.*

Des modifications territoriales importantes furent opérées en faveur de l'*électeur de Bavière* qui conserva le *Haut Palatinat* et de l'*électeur de Brandebourg* qui reçut la *Poméranie orientale*, sur l'Oder, l'*archevêché de Magdebourg*, sur l'Elbe, plusieurs évêchés sur le Weser : *ces accroissements territoriaux furent le point de départ de la puissance prussienne.*

Pour achever la ruine de l'autorité impériale et rendre impossible toute tentative pour modifier cette organisation anarchique, la constitution allemande était placée *sous la garantie de toutes les puissances signataires*. Dès lors, la *France et la Suède eurent le droit d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Empire.*

Enfin les traités de Westphalie réglaient ce que l'on appela les *satisfactions des couronnes*, nous dirions aujourd'hui les *indemnités de guerre*, réclamées par la France et la Suède.

La *Suède* obtint les *embouchures du Weser*, la *Poméranie occidentale*, les *embouchures de l'Oder*, c'est-à-dire la rive allemande de la Baltique.

La *France* se fit une fois de plus reconnaître la possession des *Trois-Évêchés* : elle se fit céder les possessions des Habsbourg en *Alsace* et les *dix villes impériales*. La situation de *Strasbourg*, ville libre, était mal définie par les traités et devait donner lieu plus tard à des conflits entre la France et l'Empire.

Tels furent les traités de Westphalie, les premiers des grands traites européens. Ils établirent ce que l'on appela l'*équilibre européen*, c'est-à-dire une répartition des forces telle qu'aucun État ne menaçât l'indépendance de ses voisins. Le maintien de ces traités, considérés comme le chef-d'œuvre de la diplomatie, fut, jusqu'à la Révolution, la préoccupation principale de tous les hommes politiques et *spécialement des politiques français*. La partie essentielle était celle qui réglait l'*organisation intérieure de l'Allemagne*. Elle rendait impossible toute tentative d'unification de l'Empire; elle assurait sa faiblesse, elle le *réduisit pendant près de deux siècles à l'impuissance*, ***pour le plus grand profit de la France.***

CHAPITRE XIX

ÉTABLISSEMENT DE LA MONARCHIE ABSOLUE EN FRANCE — FRANÇOIS Ier — HENRI IV RICHELIEU — MAZARIN

Les années comprises entre 1498 et 1661, c'est-à-dire le seizième siècle et la première moitié du dix-septième siècle, furent remplies par les règnes de Louis XII (1498-1515), ***François Ier*** (1515 1547), Henri II (1547-1559), François II (1559-1560), Charles IX (1560-1574), Henri III (1574-1589), ***Henri IV*** (1589-1610). ***Louis XIII*** (1610-1643) et la première partie du règne de ***Louis XIV*** (1643-1661). Ce fut pendant cette période de plus de cent soixante ans que s'établit en France la ***monarchie absolue***.

La monarchie absolue est celle où le roi, comme jadis les empereurs romains, est *seul maître*; où, selon la formule du droit romain, *tout ce qui plaît au prince est la loi*; où les sujets n'ont nul moyen de limiter la volonté du souverain, ni de contrôler son gouvernement.

La monarchie absolue ne s'établit pas sans luttes. François Ier et Henri II furent déjà des rois absolus. Mais pendant la crise des guerres de religion, sous Henri III, l'autorité royale fut à peu près ruinée. Restaurée par Henri IV, elle ne fut plus sérieusement mise en péril; il y eut cependant encore des troubles graves pendant la minorité de Louis XIII et pendant celle de Louis XIV. Ceux-ci furent les derniers.

En même temps que s'établissait la monarchie absolue, l'*administration* du royaume devint *plus compliquée*; le *nombre des agents du roi*, nous disons les fonctionnaires, *s'augmenta*. Les *dépenses devinrent plus fortes*, les besoins d'argent plus pressants, par suite les *questions et les difficultés financières* prirent une *importance de plus en plus grande*.

Enfin des transformations s'opérèrent dans la société. *Le caractère de la **noblesse** se modifia* : les nobles perdirent leur esprit

d'indépendance; ils quittèrent leurs terres pour venir vivre **à la cour** autour du roi, et de l'argent du roi. *Ils cessèrent d'être des seigneurs et devinrent des courtisans.* De son côté, *la* **bourgeoisie** *grandit en influence.* Elle fournit aux rois la plupart de leurs fonctionnaires : *la royauté gouverna par des bourgeois* Ceux d'entre eux qui occupèrent les fonctions les plus importantes furent anoblis. Il se créa ainsi une noblesse d'origine bourgeoise et royale qui dans la suite devait se confondre avec la noblesse ancienne.

1

LA MONARCHIE AU SEIZIÈME SIÈCLE

ACHÈVEMENT DE L'UNITÉ TERRITORIALE

Le seizième siècle vit s'achever l'unité territoriale intérieure de la France par l'annexion au domaine royal des derniers grands apanages. L'avènement de Louis XII entraîna l'annexion du *duché d'Orléans* (1498); l'avènement de François Ier, l'annexion du *duché d'Angoulême* (1515); l'avènement de Henri IV, l'annexion des terres de la maison d'*Albret*, du *Béarn* et de la *Navarre* (1589)[1].

L'acquisition la plus importante fut sous François Ier celle des *fiefs de la maison de Bourbon.* Le duc Charles de Bourbon prince de sang royal, descendant des Capétiens, marié à une petite-fille de Louis XI, possédait à peu près toute la France centrale, *le Bourbonnais*, *l'Auvergne*, *la Marche*, *le Beaujolais* François Ier l'avait fait connétable, c'est-à-dire commandant en chef des armées françaises. En 1521, une partie de ses possessions lui fut contestée par Louise de Savoie, mère de François Ier Le Parlement chargé de trancher le différend se prononça contre le connétable. On a vu[2] comment il trahit alors sa patrie et son roi en préparant avec Charles-Quint et Henri VIII un démembrement du royaume. Quand il se fut enfui en Italie, ses biens furent confisqués, puis annexés au domaine royal.

1. Voir [illegible] la suite, page 312.
2. Page [illegible].

TRANSFORMATION DE LA NOBLESSE

Le connétable de Bourbon fut le dernier des féodaux. Lui disparu, il ne resta plus personne parmi les seigneurs français — on commence à les appeler *gentilshommes* — qui pût essayer de résister au roi. Du reste, loin de songer à lui résister, à s'enfermer sur leurs terres, à y vivre en souverains comme avaient fait leurs ancêtres, les plus puissants ne pensaient plus qu'à se rapprocher du roi, à vivre dans son entourage immédiat, à lui faire cortège, à composer sa cour. Cette transformation tint à trois causes principales.

D'abord il n'était plus possible aux seigneurs de jouer aux souverains sur leurs terres. Partout autour d'eux ils trouvaient des fonctionnaires du roi, prévôts, baillis, sénéchaux, qui les surveillaient, qui intervenaient entre eux et leurs vassaux, qui rendaient la justice au-dessus d'eux.

D'autre part la valeur des terres et l'importance des revenus diminuaient. Les seigneurs devenaient moins riches précisément alors que leurs besoins d'argent devenaient plus grands.

En effet au cours des expéditions en Italie, pays plus civilisé que la France, les seigneurs avaient pris le goût du luxe et de la vie brillante. La cour les attira parce que nulle part en France le luxe n'était plus éclatant, ni la vie plus facile. Elle les attira parce que là seulement ils pouvaient trouver, dans la générosité du roi, dans les cadeaux et les *pensions* accordées par lui à ses serviteurs, l'argent que la terre ne rapportait plus et qui leur était plus que jamais indispensable. Les seigneurs s'efforcèrent d'être de la cour, et pour cela d'entrer au service du roi, de *devenir ses domestiques*.

LE CLERGÉ

Maître de la noblesse, François Ier l'était aussi du clergé, depuis le *Concordat*, c'est-à-dire le traité signé avec le pape en 1516[1]. Le Concordat avait bouleversé au profit de la puissance royale l'organisation traditionnelle de l'église de France, l'*Église Gallicane* comme on l'appelait. Jusqu'alors les évêques y étaient élus par les chanoines des cathédrales, comme le pape était à Rome élu par les cardinaux. Le Concordat *supprima les élections*. Les évêques furent nommés par le roi, et institués par le pape. Les évêchés ne furent plus dès lors que l'une des monnaies dont le roi payait les services des courtisans. Il *donnait un évêché comme une pension*. Les

1. Voir ci-dessus page 267

évêques furent ses créatures et ses agents dévoués. Mais les conséquences morales du Concordat furent désastreuses. Un favori d'Henri III recevait de Sa Majesté, en récompense de ses services, les évêchés de Grenoble et d'Amiens; il vendait l'un trente mille livres à une fille de la cour, l'autre quarante mille au fils d'un seigneur; l'évêché de Cornouailles (Quimper) était remis en dot à une jeune fille; d'autres étaient confiés à des enfants de quinze ans. La plupart des évêques ne s'occupaient ni de prêcher, ni de faire prêcher la parole sainte aux fidèles.

LE GOUVERNEMENT DE FRANÇOIS Ier

Nul obstacle ne pouvait plus entraver l'action de la royauté et François Ier gouverna en roi absolu. Les lois, on disait alors les *Ordonnances*, émanaient de lui seul et leur texte se terminait invariablement par cette formule : « *Car tel est notre bon plaisir.* » C'était la traduction fidèle du principe de l'absolutisme impérial romain que les *légistes* dès le temps de saint Louis voulaient appliquer au gouvernement de la France : « Tout ce qui plaît au souverain a force de loi. Le souverain est la loi vivante. »

Aussi François Ier n'admettait même pas qu'une observation pût lui être présentée, fût-ce dans l'intérêt du royaume, à propos d'une de ses décisions. Ce qui se passa entre lui et le Parlement de Paris à propos du Concordat de 1516 est une preuve frappante.

Les rois avaient l'habitude de faire transcrire leurs Ordonnances et les actes essentiels du gouvernement, comme les traités, sur les registres du Parlement de Paris : c'est ce que l'on appelait *l'enregistrement*. Cet enregistrement équivalait à peu près à la publication au *Journal officiel* qui aujourd'hui rend les lois exécutoires.

L'usage était aussi que le Parlement pût présenter au roi des observations au sujet des actes qui étaient envoyés à l'enregistrement : c'est ce que l'on appelait les *remontrances*.

Quand le Concordat fut envoyé au Parlement pour y être enregistré, plusieurs membres présentèrent des observations : le roi les traita de « fous ». Néanmoins des délégués lui furent envoyés au château d'Amboise pour lui soumettre des remontrances. Le roi les fit attendre deux mois sans les recevoir. Quand enfin il leur donna audience, il ne les laissa même pas parler. Il leur signifia qu'il était le maître et entendait être obéi. Puis il leur intima rudement l'ordre de partir sans faute le lendemain, sous peine de se voir jeter au cachot.

LES FINANCES

Les guerres, la cour, les pensions aux favoris et aux favorites, les constructions des châteaux, exigeaient chaque année des sommes considérables.

Les revenus du roi étaient de trois sortes : les *revenus ordinaires*, c'est-à-dire les produits du domaine royal ; les *revenus extraordinaires*, taille, gabelle et aides ; enfin les *affaires extraordinaires*, c'est-à-dire le produit des ventes d'offices ou de portions du domaine. Ces divers revenus jusqu'à François Ier allaient à des caisses différentes. François Ier créa une caisse commune, le *Trésor de l'Epargne*, et il donna la haute main sur l'administration des finances à une section du Conseil du Roi, dite *Conseil des finances*.

Malgré ces efforts pour améliorer l'administration des finances la situation financière resta déplorable et le trésor fut presque toujours en déficit. Les rois dépensaient sans compter, « avec la plus extrême profusion et sans règle aucune », disait un ambassadeur vénitien sous François Ier. Des fêtes comme celles qui marquèrent l'entrevue de François Ier et de Henri VIII au camp du Drap d'or ruinaient les finances pour dix ans. En 1583, au milieu des guerres de religion, « en un temps fâcheux et dur pour le peuple *mangé et rongé jusqu'aux os* par gens de guerre et nouveaux impôts », Henri III pour le mariage de son favori Joyeuse dépensait dix-huit millions.

EMPRUNTS ET VENTES D'OFFICES

Pour faire face au déficit, les rois recoururent à ce que l'on appelait les *affaires extraordinaires*, c'est-à-dire à des expédients. Les plus importantes furent les *emprunts* et les *ventes d'offices*. C'est en 1522, sous François Ier, que pour la première fois le roi demanda à ses sujets de lui prêter de l'argent, en s'engageant à payer pour les sommes prêtées une *rente annuelle* — nous disons un *intérêt* — de huit pour cent. Ce fut le premier modèle des emprunts d'État, le commencement de ce qu'on appelle la *dette publique*.

La vente des *offices*, c'est-à-dire des fonctions publiques, fut un autre moyen commode de se procurer de l'argent. Comme des avantages étaient attachés à la possession de ces offices, avantages pécuniaires sous forme d'exemptions d'impôts, avantages honorifiques et même anoblissement, ils trouvaient toujours acheteurs parmi les bourgeois riches ou aisés. On les multiplia donc, au point que pour une même fonction il y eut

parfois deux titulaires. Ainsi Henri II décida que chaque juge au Parlement de Paris ne siégerait que six mois par an : il doubla donc le nombre des juges. On créa même des offices ridicules, tels, sous Henri III, les offices de *chauffe-cire de chancellerie* et de *contrôleurs de foin*; au dix-septième siècle, sous Louis XIV, ce seront les ***jurés-goûteurs de beurre salé*** et les ***contrôleurs de perruques.***

IMPORTANCE DE LA VÉNALITÉ DES OFFICES

La mise en vente des fonctions publiques, la ***vénalité des offices***, *est un des faits les plus importants de notre histoire.* Elle eut des conséquences politiques et économiques fort graves. Elle permit aux bourgeois de s'élever et fit passer peu à peu le gouvernement en leurs mains. Mais elle les porta à dédaigner les carrières productrices, agriculture, industrie, commerce, et créa le préjugé toujours vivace en faveur des professions dites *libérales*. La vénalité dura jusqu'à la Révolution, parce que les finances furent constamment en mauvais état et que les rois ne purent jamais rembourser les acheteurs. Elle fut étendue à presque toutes les fonctions, même aux fonctions militaires, et l'on vendit les grades de capitaine et de colonel, les compagnies et les régiments, comme on vendait les offices de juges.

La vénalité des offices de juges fut du reste celle qui eut les conséquences les plus graves. Les juges ou conseillers du Parlement, propriétaires de leur office, purent sans trop de péril se montrer indépendants en face des rois. Ils osèrent à diverses reprises leur tenir tête, et l'on verra que pendant la minorité de Louis XIV[1], ils furent les derniers à essayer de résister à l'absolutisme royal.

D'autre part, propriétaires de leur office payé argent comptant, ils s'efforcèrent de le transmettre comme une partie de leur succession à leurs enfants : de la vénalité des charges l'on passa à l'***hérédité des charges***. La transformation se fit au temps de Henri IV[2]. Comme l'exercice de certaines charges comportait l'anoblissement, la charge devenant héréditaire, la noblesse le devint aussi. En sorte que de la *vénalité des offices sortit par la suite une noblesse nouvelle*, d'origine bourgeoise, et qu'on appela la *noblesse de robe*, pour la distinguer de la noblesse ancienne d'origine guerrière, la *noblesse d'épée.*

1. Voir ci-dessous, page 376
2. Voir ci-dessous, page 362

II

HENRI IV

LA FRANCE À L'AVÈNEMENT D'HENRI IV

Les guerres de Religion couvrirent la France de ruines, ruines politiques, ruines matérielles. De l'autorité absolue de François Ier et de Henri II, il ne restait à peu près rien, et l'unité même de la France était mise en péril. « Une grande partie de la noblesse ne veut plus de roi, écrivait un contemporain; le peuple ne veut ni souverain, ni noblesse et ne reconnaît ni prince, ni gentilshommes. Il n'y a pas jusqu'aux moindres habitants des campagnes qui ne veulent se soustraire à leur domination. » Dans leurs provinces, les gouverneurs se comportaient en souverains, levaient des troupes, établissaient et percevaient des impôts, rendaient la justice et prétendaient transformer leurs charges révocables en charges héréditaires.

Le pays était horriblement dévasté. Au dire d'Henri IV, « les fermes et quasi tous les villages étaient inhabités et déserts ». Les paysans cessaient même de labourer : affamés, ils se soulevaient. Les routes étaient effondrées, les ponts coupés. Dans les villes toute industrie et tout commerce avaient péri. La dette du royaume était immense; les ressources fournies par les impôts suffisaient à peine pour payer les créanciers : il ne restait rien pour les dépenses indispensables du gouvernement. Selon le mot d'Henri IV, la France « avait *besoin de reprendre haleine* ».

HENRI IV

Dès que l'édit de Nantes et le traité de Vervins (1598) eurent assuré la paix au dedans et au dehors, Henri IV entreprit l'œuvre de *réorganisation de la France* et de *restauration de l'autorité royale.*

Il était alors dans toute la vigueur de l'âge et la maturité de l'esprit : il avait quarante-cinq ans. Il était réputé pour son éclatante bravoure, ses réels talents d'homme de guerre, ses allures familières et simples, sa bonhomie un peu moqueuse. Il avait l'esprit fin, jugeait vite et bien les hommes. Tout à fait incapable de rancune, il employait volontiers ses ennemis de la veille, s'il leur reconnaissait des capacités et pensait qu'ils le serviraient bien. Nul ne s'entendait mieux à commander; on a dit que « jamais souverain n'a marqué d'autant de bonne grâce ses volontés absolues ». Il savait donner à ses ordres des apparences de prière et toujours remerciait qui lui obéis-



Henri IV (1553-1610).
D'après Rubens (1577-1640). — Musée du Louvre.
Photographie Neurdein.

sait. Mais il avait la ferme volonté d'être obéi : « Venez me trouver bien résolu de suivre mes volontés, écrivait-il à un gonverneur de province · car le serviteur qui veut être aimé de son maître lui témoigne toute obéissance. Votre lettre est d'homme en colère, ajoutait-il, je n'y suis pas encore, je vous prie de ne m'y mettre pas. » Ce billet et le discours déjà cité (p. 324) au Parlement à propos de l'Edit de Nantes peignent tout Henri IV. Sous des apparences de bonhomie « il voulait, au maniement de ses affaires d'État, être craint

Vers 1625, Marie de Médicis, seconde femme d'Henri IV, fit exécuter pour son palais, le Luxembourg, *par le grand peintre flamand Rubens, une serie de très beaux tableaux, aujourd'hui au Louvre, et qui retracent son histoire. Dans le tableau d'où est tiré le portrait, Henri IV contemple le portrait de Marie, qu'il epousa en 1600. Le roi est en costume de general — voir page 318. — Le nez d'aigle, caractéristique des Bourbons, la grande barbe, les gros sourcils, donnent au visage une expression de hardiesse, mêlee de bonhomie souriante et moqueuse. Tout le caractère de l'homme se peint sur sa figure.*

absolument et un peu plus que ses prédécesseurs n'avaient fait ».

Il sut vite imposer le respect de son autorité. Un exemple terrible montra aux plus grands que le temps des désordres était passé. Le maréchal de *Biron*, gouverneur de Bourgogne, longtemps l'ami d'Henri IV, se laissa entraîner par ambition à comploter d'abord avec le duc de Savoie, puis avec le roi d'Espagne. Henri IV pardonna le premier complot. « Moyennant qu'il ne me cache rien, disait-il encore au second complot, je lui pardonne de bon cœur. » Biron ne voulut rien avouer. Il fut condamné à mort et décapité.

SULLY

Henri IV eut de nombreux collaborateurs. Le plus précieux fut Maximilien de Béthune, célèbre sous le nom de duc de ***Sully***.

Sully, de sept ans plus jeune qu'Henri IV, lui avait été attaché dès l'âge de onze ans, à la veille de la Saint-Barthélemy. Il était devenu très vite le plus intime de ses amis. Né dans l'Ile de France, à Rosny, près de Mantes, Sully avait cependant beaucoup du caractère gascon. Il était un peu hâbleur, et il faut beaucoup se méfier de ses récits; il avait, avec une extrême bravoure, de l'entrain et de la belle humeur, beaucoup de sens pratique et une grande habileté à se pousser et à bien conduire ses affaires. Les guerres de religion avaient été pour lui l'occasion d'opérations profitables, et Henri IV, souvent à court d'argent, admirait son compagnon « bon ménager » qui n'en manquait jamais. Aussi, en 1598, Henri IV lui remit-il le soin des finances. Il le fit d'abord *surintendant*; puis successivement il le nomma *grand voyer* de France, *superintendant des fortifications et des bâtiments*, *grand maître de l'artillerie*; Sully fut à la fois ministre des finances, des travaux publics et de la guerre.

LES FINANCES

Sa tâche principale fut l'administration des finances. Il les géra avec la plus scrupuleuse honnêteté et la plus sévère économie. Il fermait obstinément sa caisse aux quémandeurs et au roi lui-même quand il trouvait ses dépenses injustifiées ou exagérées. Il exigeait que les comptes fussent rigoureusement tenus et empêchait tous les vols des employés de finances. Dans ses mémoires intitulés les *Economies royales*, il a exagéré l'importance de la dette publique et du déficit en 1598, et de même le chiffre des sommes qu'il a remboursées et de celles qu'il a économisées. Mais il est certain

qu'il remboursa de grosses sommes, que sous son administration il n'y eut jamais de déficit, qu'il fit régulièrement face à toutes les dépenses, et qu'en même temps il sut mettre de côté chaque année, dans les caves de la Bastille, à peu près un million de livres qui feraient aujourd'hui six millions.

Cependant il avait allégé les charges des paysans, en leur faisant remise des impôts arriérés et en diminuant la taille. En revanche, il avait augmenté l'impôt sur le sel, la gabelle. Il avait fait rentrer parmi les contribuables plus de quarante mille personnes qui, à la faveur des troubles avaient obtenu ou usurpé des exemptions d'impôt. Il trouva, en 1604, de nouvelles ressources dans le *droit annuel*, sorte d'impôt prélevé sur les officiers de justice et de finances. En compensation, ces officiers eurent le droit de transmettre à leurs enfants la charge dont ils étaient propriétaires. Le droit annuel n'était établi qu'à *titre provisoire* pour une période de neuf ans. Mais dans la suite il fut renouvelé à l'expiration de chaque période : *l'hérédité des charges en découla*. La perception du droit annuel ayant été confiée à un certain Paulet, l'impôt nouveau fut appelé la ***Paulette***; il conserva ce nom jusqu'à la Révolution.

L'AGRICULTURE

Pour s'assurer de bonnes finances, Henri IV et Sully s'efforcèrent de développer et d'accroître les ressources du royaume et de favoriser l'enrichissement de tous, paysans et gens des villes, agriculteurs, industriels et commerçants.

Henri IV s'intéressait aux paysans, peut-être parce que enfant il avait beaucoup vécu parmi les paysans des environs de Pau, mais aussi parce qu'il les considérait comme la principale force de l'Etat, parce qu'il voyait en eux ceux « *qui le nourrissaient* » et fournissaient les meilleurs soldats. Sully pensait de même : « Pâturage et labourage, disait-il, sont les deux mamelles dont la France est alimentée, les vrais mines et tresors du Pérou. » Aussi de nombreuses mesures furent prises en faveur des paysans. Les plus utiles furent celles qui eurent pour objet de protéger leur travail : l'interdiction faite aux seigneurs de chasser dans les blés et dans les vignes, la répression rigoureuse de toute pillerie commise par les soldats, la défense de saisir les animaux et les outils de labour pour non-paiement des impôts. Grâce à la vigilance royale le paysan eut douze années de paix : cela fit plus qu'aucune mesure pour l'amélioration de son sort.

L'INDUSTRIE

Henri IV travailla à restaurer les industries françaises tombées en décadence, comme la *draperie* et la *tapisserie* et à introduire des industries nouvelles, spécialement la fabrication des *soieries* et des *velours* à Tours et à Lyon. Il espérait par là empêcher l'argent de sortir de France au profit des Italiens. Sully voyait d'un mauvais œil ces tentatives : ses instincts d'économie lui faisaient détester « les babioles, superfluités et excès en habits ». Mais surtout il craignait que le travail des manufactures n'attirât les paysans vers les villes et ne dépeuplât les campagnes. Ici l'auxiliaire d'Henri IV fut *Laffemas*, son ancien valet de chambre, dont il fit en 1602 son *contrôleur général du commerce*. Son œuvre fut du reste assez éphémère, et les industries de luxe disparurent presque toutes après la mort d'Henri IV.

LE COMMERCE

Pour le commerce, Sully, grand voyer de France, fit restaurer les routes, reconstruire les ponts. On commença de creuser un canal, *le canal de Briare*, pour rejoindre la Seine à la Loire par le Loing. Des traités de commerce furent signés avec l'Angleterre et avec la Turquie. Différentes tentatives furent faites pour créer dans l'Amérique du Nord, sur les rives du Saint-Laurent au Canada, une *Nouvelle France* et ***Samuel Champlain***, un capitaine de la marine royale, fonda *Québec* en 1608.

Il est à remarquer que dans toutes les entreprises qui exigeaient des avances d'argent et semblaient présenter quelques risques, Sully ne s'engagea qu'avec une extrême prudence et comme à regret. Aussi a-t-on pu dire à bon droit que « la meilleure part de la rénovation de la France revint à la France elle même. Le mérite d'Henri IV fut d'avoir assuré l'ordre au dedans, la paix au dehors. L'énergie de la nation fit le reste ».

POLITIQUE EXTÉRIEURE D'HENRI IV

Depuis le traité de Vervins, et sauf en 1602 une courte guerre contre le duc de Savoie qui dut céder au roi de France la *Bresse* et le *Bugey* [1], Henri IV avait suivi constamment au dehors une politique pacifique et prudente. En 1609, son attitude se modifia : il voulut intervenir en Allemagne dans le règlement de la succession de Clèves et de Juliers, et au début de 1610 il faisait de grands préparatifs de guerre contre l'Empereur et le roi d'Espagne.

1. Voir ci-dessus la carte, page 312.

Sully a raconté que l'objet de cette guerre était la réalisation d'un *Grand Dessein* arrêté avec plusieurs puissances et qui n'allait à rien moins qu'à détruire la maison d'Autriche, rejeter les Turcs en Asie, procéder à un remaniement général des États destinés à former à l'avenir de véritables *États-Unis d'Europe*



Masque d'Henri IV mort.

D'après le moulage de la bibliothèque Sainte-Geneviève.

A la Révolution, quand la patrie assaillie par l'Europe fut déclarée en danger, on ouvrit les tombes royales à Saint-Denis pour prendre le plomb des cercueils afin d'en faire des balles. Le corps d'Henri IV, enseveli depuis près de deux siècles, fut retrouvé intact. On prit un moulage du visage; ce moulage est aujourd'hui à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Même dans la mort, le visage a conservé l'expression de bonhomie fine et ironique qui caractérisait Henri IV.

Ce Grand Dessein, y compris la destruction de la maison d'Autriche, n'a jamais existé que dans l'imagination de Sully, et jamais aucune négociation ne fut entreprise avec qui que ce soit pour la réalisation d'un pareil projet. La guerre qu'Henri IV préparait en 1610 était une aventure « hasardeuse et téméraire », entreprise dans un coup de passion, et à laquelle le roi d'Angleterre, les Hollandais, les Vénitiens, avaient expressément refusé de s'associer. Elle était très impopulaire en France parce que les préparatifs avaient nécessité l'établissement de nouveaux impôts, et parce qu'on la disait faite en faveur des Protestants d'Allemagne, quelques-uns même disaient contre le pape.

ASSASSINAT D'HENRI IV

Ces bruits achevèrent de déranger l'esprit d'un halluciné nommé *Ravaillac*, qui habitait Angoulême. Il vint à Paris pour tuer le roi. En route il vola un couteau dans une auberge. Henri IV devait partir le 16 mai pour aller prendre le commandement de ses troupes. Le vendredi 14 mai vers quatre heures après-midi, le roi sortit en carrosse pour rendre visite à Sully. Rue de la Ferronnerie, une charrette de foin barrant le passage, le carrosse s'arrêta devant la boutique d'un quincaillier « a l'enseigne du *Cœur couronné percé d'une flèche* ». Ravaillac, qui suivait depuis le Louvre, s'approcha et frappa le roi de deux coups de

couteau. Le second coup atteignit le cœur. Le roi murmura : « Ce n'est rien »; le sang lui emplit la bouche; il était mort.

Ce fut une immense douleur par tout le royaume. La guerre impopulaire fut oubliée : l'on ne voulut plus se rappeler que les bienfaits de douze années de paix, l'ordre rétabli en tous lieux et la France relevée de ses ruines.

III

LOUIS XIII ET RICHELIEU

La mort d'Henri IV fut le point de départ d'une nouvelle période de troubles qui dura près de quinze années (1614-1629). Ces troubles, rendus possibles au début par la faiblesse des gouvernants, *Marie de Médicis*, *Concini*, de *Luynes*, furent provoqués par les *Nobles* et par les *Protestants*. Le cardinal de ***Richelieu***, ministre à partir de 1624, y *mit fin* à force d'énergie et sut imposer à tous le respect de l'autorité absolue du roi.

LA RÉGENCE

Le fils aîné d'Henri IV, Louis XIII, n'avait pas neuf ans : il était mineur, il fallait donc organiser une régence. Pour cela la veuve d'Henri IV, Marie de Médicis, s'adressa en hâte au Parlement, suprême autorité judiciaire du royaume. A six heures du soir, deux heures après la mort du roi, le Parlement déclara la reine-mère régente « avec toute puissance et autorité ». Contrairement à une légende généralement admise, aucune menace ne fut adressée au Parlement pour hâter ou fixer sa décision; si le duc d'Epernon, commandant de la garnison de Paris, se présenta l'épée à la main dans la salle des séances où son titre de duc lui donnait le droit de siéger, ce fut en priant le Parlement « d'excuser son incivilité ».

LE GOUVERNEMENT DE CONCINI

La régente Marie de Médicis était d'intelligence bornée. Deux intrigants italiens, sa sœur de lait *Leonora Galigai* et le mari de celle-ci, *Concini*, exerçaient sur la régente une influence absolue. Concini obtint successivement le titre de marquis, puis le bâton de maréchal, sans avoir jamais vu le feu. Enfin il fut fait ministre, et sous le nom de Marie de Médicis ce fut lui qui gouverna la France.

Ce gouvernement d'un étranger de petite extraction irrita les parents du roi, en particulier le prince de *Condé*, premier prince

du sang. D'autre part les grands seigneurs, les Guise, les Mayenne, etc., pensaient que le gouvernement d'une femme offrait une excellente occasion de reprendre un peu de l'indépendance perdue sous Henri IV. « Le temps des rois est passé, disaient-ils, et celui des grands et des princes est venu. »

D'abord ils se firent payer de grosses pensions et le trésor constitué à la Bastille par les économies de Sully fut en bonne partie gaspillé par eux. Puis, quand Marie de Médicis commença à se montrer moins généreuse, en 1614, ils prirent les armes, dirigés par Condé : ils reprochèrent entre autres choses à la Régente « les profusions et prodigalités qui se faisaient des finances du roi ». En même temps ils réclamaient la convocation des États-Généraux.

Au lieu de marcher sur les rebelles Concini traita avec eux, leur versa des sommes importantes et leur donna des gouvernements. Les États-Généraux réunis peu après n'aboutirent à rien, par suite des querelles des députés de la Noblesse qui demandaient l'abolition de la Paulette, et des députés du Tiers qui réclamaient la suppression des pensions payées aux nobles. Un matin la reine-mère fit fermer la salle des séances et l'on renvoya les députés chez eux. Les États-Généraux ne devaient plus être convoqués jusqu'à 1789.

Avant la réunion des Etats, Louis XIII avait été déclaré majeur. Mais il laissa le gouvernement à sa mère et par conséquent à Concini. Celui-ci garda le pouvoir jusqu'en 1617. Il eut à faire face à une nouvelle prise d'armes de Condé et des Grands, auxquels se joignirent les Protestants du Midi, inquiets du mariage de Louis XIII avec *Anne d'Autriche*, fille aînée du roi d'Espagne, Philippe III. Condé et ses complices obtinrent encore de l'argent, Condé quinze cent mille livres — six ou sept millions d'aujourd'hui, et ses complices six millions, — vingt-cinq à trente millions de francs. Condé continuant à intriguer, Concini le fit arrêter. Tout se calma et Concini parut dès lors tout-puissant.

Louis XIII était tenu éloigné des affaires et presque isolé de tout et de tous. Les ministres, au dire d'un contemporain, « n'osaient le voir, regarder, ni parler à lui sans courir hasard d'être chassés ». Le roi, qui avait seize ans, souffrait de cette situation. Poussé par un de ses rares compagnons, de *Luynes*, son dresseur d'oiseaux de chasse, il résolut de se défaire de Concini. On s'entendit avec un capitaine des gardes nommé Vitry

et quelques soldats. Le 24 Août 1617, vers dix heures du matin comme Concini avec une suite brillante arrivait à la grande porte du Louvre en face de Saint-Germain-l'Auxerrois, Vitry s'approchant lui mit la main sur le bras en disant : « Le roi m'a commandé de me saisir de votre personne. » Concini cria : « A moi ! » Trois coups de pistolet l'abattirent.

GOUVERNEMENT DE LUYNES

Luynes fut fait duc et maréchal, et devint ministre à la place de Concini. Les troubles recommencèrent, provoqués d'abord par la reine-mère qui avait été écartée des affaires, puis par les Protestants. La paix fut rapidement faite avec Marie de Médicis. Mais la révolte des Protestants fut plus sérieuse. Depuis 1611 ils avaient, sous la direction du duc de Rohan, reconstitué leur organisation du temps des guerres de religion. Le rétablissement du culte catholique dans le Béarn fut le prétexte du soulèvement. Une assemblée générale des Protestants tenue à la Rochelle décréta la division de la France en huit *départements militaires*, ordonna des levées, et la saisie de l'argent contenu dans les caisses de l'Etat. Les Protestants dans le Nord refusèrent très patriotiquement de s'associer à l'insurrection. Luynes prit Saint-Jean d'Angely, mais il échoua devant Montauban ; quelques semaines plus tard il mourait (Décembre 1621).

RICHELIEU MINISTRE

A la suite de la mort de Luynes, Marie de Médicis reprit une certaine influence sur Louis XIII. En 1624, elle réussit à faire entrer au conseil du roi le cardinal de **Richelieu** : trois mois après il était *chef du Conseil*, c'est-à-dire le ministre dirigeant ; il devait l'être jusqu'à sa mort, soit pendant dix-huit ans (1642).

Armand du Plessis de Richelieu était né à Paris en 1585. Destiné d'abord à la carrière militaire, élevé en futur soldat, il entra cependant dans les ordres en 1606. A vingt-deux ans il fut nommé évêque de Luçon, en Vendée. Son évêché était, à son dire, « le plus pauvre et le plus crotté de France ». Il y resta jusqu'en 1614. Député cette année-là aux États-Généraux, il y joua un rôle important. Marie de Médicis le prit alors pour aumônier et Concini, en 1616, le fit secrétaire d'État de la guerre. Après la mort de Concini, Richelieu suivit la reine-mère dans son exil et contribua à la réconcilier avec Louis XIII : il reçut

en récompense, en 1622, le chapeau de cardinal. Il avait trente-neuf ans quand il devint ministre.



Le cardinal de Richelieu (1585-1642).
D'après le tableau de Philippe de Champagne (1602-1674). — Musée du Louvre. Photographie.

Philippe de Champagne, un des grands portraitistes du dix-septième siècle, peignit ce portrait entre 1635 *et* 1640. *Richelieu avait alors de cinquante à cinquante-cinq ans. La physionomie est froide et hautaine. Le front, bien découvert sous les cheveux longs et rejetés en arrière, a une magnifique ampleur. Les yeux sont grands, presqu'à fleur de tête. Le nez est long, fort, carré du bout, ce qui passe pour un indice d'audace et de volonté puissante. La moustache retroussée découvrant la bouche, la courte barbiche, le regard hardi et ferme font plus penser à un soldat qu'à un prêtre.*

Bien qu'il eût jusqu'alors fait preuve de beaucoup de souplesse et d'habileté, Richelieu était de caractère violent, brutal, autoritaire, dur de cœur et incapable de pitié. Il avait la plus haute idée de la nature de la puissance royale. Pour lui les rois étaient « *la vivante image de la Divinité*; la Majesté royale était la seconde après la divine ». Aussi, considérait-il que, dans le royaume, tous, sans exception, devaient l'obéissance au roi. « Les fils, frères et autres parents du Roi sont sujets aux lois comme les autres, écrivait-il, et principalement quand il est question du crime de lèse-majesté. » En revanche, il avait également la plus haute idée des devoirs de la royauté : « Les intérêts publics, écrivait-il encore, doivent être l'unique fin du prince et de ses conseillers. »

PROGRAMME DE RICHELIEU

Richelieu avait en outre l'intelligence claire et la vue très nette de l'état intérieur du royaume et de sa situation au dehors au moment où il prenait le pouvoir. Il les résumait plus tard en ces termes : « Les Huguenots partageaient l'État avec le Roi; les Grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs de province, comme s'ils eussent été

souverains en leurs charges. Les alliances étrangères étaient méprisées, les intérêts particuliers préférés aux publics : en un mot, la dignité de la majesté royale était tellement ravalée et si différente de ce qu'elle devait être, qu'il était presque impossible de la reconnaître. »

Cette situation constatée, Richelieu présenta au roi le programme suivant : « Ruiner le parti huguenot; rabaisser l'orgueil des Grands ; réduire tous les sujets en leur devoir et relever le nom du roi dans les nations étrangères au point où il devait être. » Les trois points de ce programme : *ruine du parti protestant*, — *abaissement et soumission de la noblesse*, — *rétablissement de la puissance extérieure de la France* [1], furent successivement réalisés.

RUINE DU PARTI PROTESTANT

Richelieu s'attaqua en premier lieu aux Protestants, d'abord parce qu'ils prirent eux-mêmes l'initiative de la lutte en 1625; ensuite parce qu'il les considérait comme les plus dangereux en raison de leur solide organisation. Le centre des rebelles était la Rochelle. Richelieu bloqua la place une première fois en 1625; mais, ne se sentant pas assez fort pour en finir, il signa une trêve. En 1627, la lutte recommença. Les Rochellois avaient cette fois des alliés, les Anglais. La place était forte et la défense était dirigee par un homme d'une farouche énergie, le maire *Guiton*. « Pourvu qu'il reste un homme pour fermer les portes, c'est assez », disait-il, et il avait juré de poignarder quiconque parlerait de se rendre. Le siège dura un an. Richelieu dirigeait lui-même les opérations, casque en tête et cuirasse au dos, en qualité de *lieutenant général*. Du côté de la terre, il enveloppa la ville d'un retranchement de douze kilomètres. Du côté de la mer, pour fermer le port et empêcher l'entrée de tout secours anglais, il fit construire en six mois une digue de pierres, longue de quinze cents mètres et large de huit mètres au sommet. Deux flottes anglaises qui tentèrent de troubler les travaux et de ravitailler la place, furent repoussées. La faim contraignit les défenseurs à se rendre : quinze mille avaient péri ; il en restait cent cinquante-quatre valides. Quand le roi entra dans la ville, « les rues, dit Richelieu, étaient encombrées de cadavres si atténués de jeûnes qu'ils achevaient de se dessécher plutôt

1. Pour la politique extérieure de Richelieu, voir ci-dessus, pages 340 et suivantes.

qu'ils ne pourrissaient ». Il n'y eut point de représailles : Richelieu imposa aux soldats la plus stricte discipline, et se borna à faire raser les fortifications de La Rochelle (29 octobre 1628).

Il restait des insurgés dans le Languedoc. Bloqués dans les Cévennes, ils durent se soumettre à leur tour. Alors Richelieu publia la *Grâce d'Alais*. Le titre était significatif; il ne s'agissait pas de traité comme on en avait fait précédemment et de négociation de puissance à puissance. Un roi ne peut pas traiter avec des sujets rebelles; il leur impose ses conditions et leur accorde des grâces. La Grâce d'Alais faisait rentrer les Protestants dans le droit commun; elle leur enlevait tous ceux des privilèges concédés par l'Édit de Nantes qui leur avaient permis de constituer un parti politique, places de sûreté, droit de tenir des assemblées générales, etc... En revanche, la liberté du culte et l'égalité absolue avec les Catholiques leur était garantie. Richelieu observa scrupuleusement la Grâce d'Alais. Comme son conseiller, un capucin, le père Joseph il pensait « que la religion ne se sème pas avec le sang » et tenait « pour entièrement condamnable la contrainte religieuse ». Aussi s'opposa-t-il à toute violence et força-t-il les Catholiques intolérants à respecter la liberté de conscience de leurs compatriotes protestants.

LUTTE CONTRE LES GRANDS

La lutte contre les Grands fut plus longue : elle dura jusqu'à 1642, c'est-à-dire jusqu'à la veille de la mort de Richelieu. Il eut à faire face à des complots dirigés contre lui et à des révoltes à main armée. Le centre de toutes les intrigues fut le duc *Gaston d'Orléans*, frère du roi. Ce personnage, par sa lâcheté l'un des plus méprisables du dix-septième siècle, dut son importance à ce qu'il fut, jusqu'à 1638, l'*héritier présomptif* de la couronne : Louis XIII en effet n'eut pas d'enfant jusqu'à cette date. Aussi tous les mécontents, tous les adversaires de Richelieu et de sa politique se groupaient-ils autour de Gaston. A côté de lui, la reine Anne d'Autriche, et la reine-mère Marie de Médicis, brouillée avec Richelieu parce qu'il ne voulait pas être le serviteur de ses caprices, furent aussi des ennemies du cardinal.

Complots et révoltes furent réprimés sans pitié. En 1626, un complot pour empêcher le mariage de Gaston avec Mlle de Montpensier, mariage voulu par Richelieu, aboutit à l'arrestation des frères naturels du roi, les deux Vendôme, à la condamnation à mort et à l'exécution du *Comte de Chalais*.

En 1630, le 10 novembre, Marie de Médicis essaya d'arracher à Louis XIII le renvoi de Richelieu : elle crut avoir réussi. Mais le soir même Louis XIII appelait le cardinal auprès de lui. Ce fut ce que l'on appela la *Journée des Dupes*. Le lendemain les amis de Marie de Médicis étaient en prison ou exilés. Elle-même fut exilée quelques mois après. Elle s'enfuit à l'étranger : elle y mourut dans la gêne, douze ans plus tard.

En 1632, le *duc de Montmorency*, gouverneur du Languedoc, essaya de soulever sa province, de concert avec Gaston d'Orléans, allié aux Espagnols. Fait prisonnier au combat de Castelnaudary, le duc de Montmorency « premier chrétien et premier baron du royaume », filleul d'Henri IV, mari d'une cousine du roi fut condamné à mort et décapité à Toulouse Ce terrible exemple valut à Richelieu à peu près dix années de paix.

Enfin en 1642, quelques mois avant la mort de Richelieu, tandis que l'armée française assiégeait Perpignan, alors place espagnole, le favori de Louis XIII, *Cinq-Mars*, un ambitieux de vingt-deux ans, complota de renverser le cardinal, songea même à le faire assassiner et signa un traité secret avec l'Espagne, c'est-à-dire avec l'ennemi. Richelieu eut copie de ce traité. Cinq-Mars et son ami *de Thou* qui avait été initié au complot, l'avait blâmé mais ne l'avait pas révélé, furent décapités à Lyon.

Richelieu poursuivit avec la même rigueur impitoyable les désobéissances à la volonté royale et toute velléité d'opposition. En 1626, il fit décapiter le comte de *Montmorency-Boutteville* et un de ses amis, coupables d'avoir pris part à un duel en plein midi, au lendemain d'un édit qui interdisait le duel sous peine de mort. Le maréchal de *Marillac* fut décapité sous prétexte de concussions, en réalité parce qu'il était du parti de la reine-mère. Trois autres maréchaux furent mis à la Bastille ; l'un d'eux y mourut, les autres n'en sortirent qu'à la mort de Richelieu. Beaucoup étaient emprisonnés sans jugement. D'autres étaient enlevés aux tribunaux réguliers, livrés à des *Commissions extraordinaires* composées de créatures du cardinal et parfois même siégeant sous ses yeux, dans sa maison. C'était le règne du bon plaisir et du despotisme, au nom du *salut de l'Etat*, et l'on comprend qu'un contemporain, le cardinal de Retz, ait pu dire que « l'âpre et redoutable Richelieu avait *foudroyé* plutôt que gouverné les hommes ».

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE LES INTENDANTS

Richelieu fut un combattant bien plus qu'un organisateur. Tout occupé par la lutte contre les Protestants et les Grands, par la guerre contre la maison d'Autriche et l'Espagne, il créa les instruments de combat qui manquaient, il leva des armées et construisit des flottes; mais il n'eut pas le temps de toucher à l'organisation administrative du royaume.

Les agents les plus importants de Richelieu furent les *Intendants*. Il ne les a ni créés, ni établis à poste fixe dans chacune des provinces, et contrairement à une opinion généralement admise, ce fut seulement sous Louis XIV que les intendants devinrent des fonctionnaires réguliers et permanents, comme le sont nos préfets. Depuis François Ier les rois employaient à des tournées d'inspection — on disait des *chevauchées* — les *maîtres des requêtes de l'hôtel*, c'est-à-dire les secrétaires du Conseil d'État. Quand ils remplissaient ces fonctions d'inspecteurs généraux, on les appelait *commissaires départis* ou bien *intendants*. Ce dernier nom prévalut au dix-septième siècle. Richelieu employa les intendants plus qu'on ne l'avait fait avant lui et leur donna les pouvoirs les plus étendus. Ils ne furent pas seulement des agents d'information et de surveillance comme le sont nos inspecteurs généraux, ils furent des *agents d'exécution* autorisés à décider, ordonner et exécuter « *tout ce qu'ils verront bon être* », spécialement en matière de police, de justice et de finances. De là, plus tard, leur titre d'*intendants de police, justice et finances*. Leurs pouvoirs allaient jusqu'à pouvoir juger et condamner eux-mêmes, *sans aucune intervention des tribunaux réguliers*, ceux qu'ils estimaient coupables. Ces pouvoirs dictatoriaux parurent intolérables et soulevèrent de vives protestations, en particulier de la part des Parlements, qui, dans plusieurs circonstances, allèrent jusqu'à ordonner l'arrestation d'un intendant.

LA MISÈRE PUBLIQUE

Ce qui fut plus dur au peuple que l'autorité absolue des intendants, ce fut la charge des impôts. Elle devint écrasante à partir de 1635, quand on eut déclaré la guerre à l'Empereur et à l'Espagne : la taille seule avait plus que doublé. Réduits à une extrême misère, les paysans se soulevèrent sur différents points. Dans la Marche, le Périgord et une partie du Midi il y eut, en 1634, le soulèvement des *Croquants*; en Normandie, en 1639, celui des *Va nu-pieds*. L'un et

l'autre furent impitoyablement réprimés. La misère et la détresse financière allèrent s'aggravant jusqu'à la fin du ministère : aussi Richelieu mourut-il détesté. Plus tard seulement on comprit que la misère intérieure avait été comme la rançon des victoires au dehors et, en considérant que Richelieu avait donné à la France le *Roussillon*, l'*Artois* et l'*Alsace*, on admira sa politique et on l'appela le *Grand Cardinal*.

RICHELIEU ET LOUIS XIII

A côté de Richelieu, son roi, Louis XIII, qu'il fit « un des plus grands monarques du monde », paraît quelque peu effacé, comme de nos jours en Allemagne l'empereur Guillaume Ier à côté de son ministre Bismarck. Louis XIII fut cependant vraiment roi. Il était intelligent et brave. Dans son enfance il avait été gai et ouvert : la mort tragique de son père, l'abandon où sa mère le laissa, modifièrent son caractère, le rendirent triste, renfermé, rancuneux et méfiant. Il était très jaloux de son autorité. « Les quatre pieds carrés du cabinet du roi, disait parfois Richelieu, me sont plus difficiles à conquérir que tous les champs de bataille de l'Europe. » Rien ne se faisait qu'avec son consentement, et Richelieu lui présentait sur chaque affaire de longs rapports, où il exposait clairement et en détail les raisons de chaque chose, les avantages et les inconvénients de chaque décision. Ce fut ainsi que Richelieu réussit à calmer les méfiances premières de Louis XIII à son égard et à gagner sa confiance. Pourtant Louis XIII ne l'aima jamais. Mais il le jugea à sa valeur, et, l'ayant trouvé seul capable de mener à bien les affaires, il le maintint envers et contre tous.

Richelieu mourut le 7 décembre 1642. Sept mois après, le 14 mai 1643, Louis XIII mourait au château de Saint-Germain. Il laissait pour lui succéder un enfant de moins de cinq ans **Louis XIV**

IV

MAZARIN

La minorité de Louis XIV fut, comme celle de Louis XIII, marquée par des troubles. Ces troubles, les *deux* **Frondes**, durèrent quatre années environ (1648-1652). Ils furent la conséquence directe du règne de Louis XIII. Ils furent provoqués, les premiers par le *Parlement de Paris* et la *misère du peuple* ; les

autres par l'*ambition des princes du sang* conduits par Condé, lequel alla jusqu'à trahir son roi et son pays, en s'alliant avec le roi d'Espagne. *Fronde parlementaire* et *Fronde des Princes* eurent pour résultat la *destruction des derniers obstacles* à la *monarchie absolue* et un *redoublement de misère* pour les parties de la France qui furent le théâtre des troubles.

LA RÉGENCE

Louis XIII par testament avait donné la régence à sa femme Anne d'Autriche. Mais comme il se méfiait de sa capacité, il lui avait adjoint un conseil dont elle devait prendre et suivre les avis en toutes circonstances.

Deux jours après la mort de Louis XIII, le 16 mai 1643, le testament, à la demande d'Anne d'Autriche, était cassé par le Parlement. Elle était déclarée régente « avec pleine et entière autorité ». Le soir même, Anne d'Autriche, l'ancienne ennemie de Richelieu, désignait comme chef du Conseil, le confident de Richelieu, le cardinal Mažarin. Ce fut une stupeur universelle et une amère désillusion pour beaucoup.

MAZARIN

Mazarin était Italien. Ses ennemis l'appelaient le *Gredin de Sicile*, mais il était né dans les Abruzzes. Son père était l'homme d'affaires d'une grande famille romaine.

D'abord officier dans l'armée du pape, Mazarin était ensuite entré dans la diplomatie; il prit à ce moment le costume ecclésiastique, bien qu'il ne fût pas prêtre. Le pape l'envoya comme *nonce*, c'est-à-dire comme ambassadeur, auprès de Louis XIII (1634). Deux ans après Mazarin passait du service du pape à celui du roi de France, et en 1642, Richelieu pour le récompenser des services rendus lui faisait obtenir la dignité de cardinal. Il avait alors quarante ans.

Mazarin différait profondément de Richelieu. Il était très simple d'allures. Alors que Richelieu menait un train royal, entretenait une véritable maison militaire, plusieurs centaines de gardes, gendarmes, mousquetaires, chevau-légers, et ne sortait jamais qu'au milieu d'une nombreuse escorte, Mazarin s'en allait par les rues seul « avec deux petits laquais derrière son carrosse ». Qui le voulait pouvait l'aborder. Il était « doux, bénin » et tirait à chacun son chapeau. Il n'était ni vindicatif, ni violent et jamais ne songea à faire mettre à mort ses adversaires. Il manquait de courage physique, mais il avait une grande énergie

morale : « Malgré toutes les traverses que j'ai eues, écrivait-il un jour, je n'ai jamais perdu courage. » C'était un *remarquable diplomate*, connaissant parfaitement la politique européenne, un négociateur très fin et plein de ressources : c'est par là qu'il avait plu à Richelieu. Par contre *ce n'était pas un homme d'État;* il n'entendait rien au gouvernement intérieur, rien aux finances, les siennes exceptées ; il était avare, âpre au gain, et ce fut un effronté voleur.



LE CARDINAL MAZARIN (1602-1661).
Médaille en or, d'un auteur inconnu.
Cabinet des médailles. Bibliothèque nationale.

Mazarin est représenté vers l'âge de cinquante ans ; le profil est d'une grande régularité. Mazarin était beau et séduisant au point que la régente Anne d'Autriche l'épousa, dit-on, secrètement. Le bas du visage est alourdi par la graisse qui forme un double menton sur le rabat carré. On lit autour de la médaille en latin et en abrégé : Jules, de la Sainte Église romaine cardinal, Mazarin. On ignore le sens des six lettres gravées au-dessous du buste. L'art de la gravure en médaille donnant des reliefs comme nos monnaies, mais beaucoup plus marqués, fut très en honneur au dix-septième siècle et produisit de nombreux chefs-d'œuvre.

ÉTAT DU ROYAUME La succession de Louis XIII et de Richelieu était des plus lourdes et pleine de difficultés. Les Grands, bridés par Richelieu, étaient d'autant plus avides d'indépendance qu'ils avaient été plus étroitement tenus. Le peuple était épuisé. Dans certaines provinces, comme en Normandie, les paysans, pour le paiement des impôts, étaient contraints de vendre jusqu'à leur dernière chemise. « Ces malheureux, disait un contemporain, ne possèdent aucun bien en propriété que *leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan.* » L'état des finances était lamentable : les dépenses étaient en moyenne supérieures aux recettes de cinquante-six millions de livres qui feraient aujourd'hui deux cent quatre-vingt millions

de francs. Cependant on avait à continuer la guerre contre l'Empereur et le roi d'Espagne, à entretenir les armées et à fournir en outre des subsides à la Suède et aux autres alliés de la France.

LES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Il fallait donc se procurer de l'argent à tout prix. Mazarin recourut à la vente d'offices nouveaux, dont beaucoup ridicules, à des emprunts forcés et à l'établissement de diverses taxes qui frappèrent surtout les Parisiens et les exaspérèrent. Cela dura six ans environ. En 1648, le mécontentement était à son comble et Paris en vint à la révolte contre la régente et Mazarin.

La révolte fut provoquée et dirigée par les officiers même du roi, les juges du Parlement de Paris. Depuis 1643, ils avaient systématiquement résisté à l'enregistrement des taxes nouvelles, et ne s'étaient jamais soumis à la volonté de la régente qu'après avoir obtenu pour eux et les leurs l'exemption de ces taxes.

PREMIÈRE REBELLION DU PARLEMENT

En avril 1648, Mazarin, à bout de ressources, annonça que la *Paulette*, et par suite l'hérédité des charges seraient maintenues pour une nouvelle période de neuf ans. En compensation de cette faveur le roi, pendant quatre ans, ne paierait pas de traitement aux officiers des *Cours Souveraines*, Cour des Comptes, Cour des Aides, Grand Conseil. Cette dernière mesure ne s'appliquait pas aux membres du Parlement. Mais ils se déclarèrent solidaires des Cours Souveraines et, par un Arrêt dit *Arrêt d'Union*, ils les invitèrent à venir délibérer en commun dans la salle dite *Chambre de Saint-Louis* sur la ***réforme du royaume***.

DÉCLARATION DE LA CHAMBRE DE SAINT-LOUIS

La régente interdit la réunion; elle eut lieu quand même et les parlementaires y rédigèrent une *déclaration* en vingt-sept articles (juin 1648). Ils demandaient que les intendants et tous les agents à pouvoirs extraordinaires, fussent supprimés; qu'aucun impôt ne fût établi « à peine de la vie », qu'après délibération et assentiment du Parlement; qu'aucun sujet du roi « de quelque qualité qu'il soit » ne pût être retenu prisonnier plus de vingt-quatre heures sans avoir été interrogé et remis à ses juges naturels.

Cette déclaration n'allait à rien moins qu'à *limiter l'absolu-*

tisme royal, comme l'avait fait en Angleterre en 1215 la Grande Charte, imposée à Jean sans Terre. Elle excita à Paris l'enthousiasme « du pauvre peuple fort oppressé ». La régente, qui n'avait pas de troupes, fit semblant d'écouter le Parlement et promit de s'inspirer de la déclaration. Il y eut même un commencement d'exécution : les intendants furent rappelés.



UNE SÉANCE DU PARLEMENT.
Fac-similé d'une gravure de Meunier et Girardet (1787).

La gravure représente la plus belle salle du Palais de Justice, la chambre dorée, *ainsi nommée parce que le plafond, azur, orné de magnifiques pendentifs, avait été en partie doré sous Louis XII. On voit au fond un* triptyque, *c'est-à-dire un tableau en trois parties ayant au centre le Christ en croix. Ce triptyque, chef-d'œuvre de la peinture française au quinzième siècle, est aujourd'hui au Louvre. La salle, occupée sous la Révolution par le Tribunal Révolutionnaire, puis dans la suite par la Cour de Cassation, fut incendiée en 1871 par la Commune.*

La gravure représente une séance présidée par le roi, ce qui s'appelait un lit de justice. *Le roi — dans la circonstance Louis XVI — est assis dans un angle de la salle, et non comme on le ferait aujourd'hui, au milieu d'un des côtés. — La disposition restait la même pour les séances ordinaires, le président étant assis au-dessous de l'estrade royale. Cette gravure, quoique se rapportant à la fin du dix-huitième siècle, donne une représentation exacte des séances du Parlement au dix-septième siècle. Usages et costumes étaient restés les mêmes, seules les perruques avaient changé de forme. Les personnages assis en haut à la droite du roi et coiffés de grands chapeaux sont les* pairs, *c'est-à-dire de grands seigneurs, tous ducs, nommés par le roi et qui avaient droit de siéger au Parlement. En fait ils n'y siégeaient que dans les séances solennelles quand le roi était présent et qu'il s'agissait d'affaires politiques et non de procès.*

LA JOURNÉE DES BARRICADES

Mais quand elle connut la victoire de *Lens*[1], Anne d'Autriche se croyant forte, fit arrêter plusieurs parlementaires, entre autres un vieux conseiller nommé *Broussel*, très populaire parce qu'il était un des opposants les plus énergiques. Une formidable émeute éclata (26 août). Des centaines de barricades, faites de tonneaux, de charrettes et de pavés, s'élevèrent en quelques heures, empêchant tout mouvement de troupes. Le Palais-Royal fut bloqué pendant deux jours et Anne d'Autriche dut, par prudence, faire remettre Broussel en liberté (28 août 1648).

LA FRONDE PARLEMENTAIRE

Peu après, la paix ayant été signée en Westphalie (24 octobre 1648), la régente put appeler des troupes commandées par le prince de Condé, le vainqueur de Rocroi et de Lens. Dès qu'elles approchèrent, Anne d'Autriche s'échappa de nuit (6 janvier 1649), avec Mazarin et le jeune roi, et vint s'établir au château de Saint-Germain. Condé bloqua Paris avec quinze mille hommes. Le Parlement, aidé de Paul de Gondi, coadjuteur de l'archevêque de Paris, un ambitieux célèbre plus tard sous le nom de *Cardinal de Retz*, et appuyé par les Parisiens, organisa la résistance : la guerre civile commença. On l'appela la *Fronde*, du nom d'un jeu dangereux que les enfants pratiquaient dans les fossés de la ville et qui consistait à se lancer des pierres avec des frondes. La Fronde parlementaire ne fut du reste pas de longue durée. Moins de trois mois après le début du blocus, le Parlement demandait la paix, qui fut signée à *Rueil*, près de Paris (mars 1649). La Fronde parlementaire avait échoué.

CAUSES DE L'ÉCHEC DU PARLEMENT

Cette rapide soumission avait eu deux causes principales. D'abord les Parisiens supportaient mal les privations qu'entraînait le blocus ; ils regrettaient en particulier le bon pain blanc que l'on fabriquait à Gonesse, près de Paris. Puis un bon nombre de nobles, même des princes du sang, entre autres le prince de Conti, frère de Condé, avaient abandonné Anne d'Autriche par haine de Mazarin et goût du désordre, et étaient rentrés dans Paris pour se joindre aux Frondeurs. Ils proposèrent d'appeler à l'aide les Espagnols comme on l'avait fait au temps de la Ligue. L'idée d'une pareille trahison révolta le patriotisme des Parle-

1. Voir ci-dessus, page 343.



UN PRÉSIDENT DU PARLEMENT SOUS LOUIS XIV.

Fac-similé d'une gravure de SÉBASTIEN LECLERC (1637-1714).

Le Parlement avait un Premier président et plusieurs présidents dits à mortier. Le nom venait de leur coiffure, le mortier, bonnet de velours bordé de galons d'or, que le personnage tient ici à la main droite : le graveur dans une intention de moquerie en a exagéré la dimension et l'on dirait un coussin de pied. Le président est vêtu d'une robe rouge à manches tombantes et d'un ample manteau à pèlerine d'hermine et à doublure de fourrure : robe et manteau sont si longs qu'il faut un groom — on disait un page — pour les porter. Le costume de nos conseillers à la Cour de cassation dérive de celui-ci. Remarquer la perruque et les manchettes qui font comme un soleil autour du poignet. — Sébastien Leclerc ***fut un graveur réputé du règne de Louis XIV.***

mentaires qui préférèrent traiter avec la Régente plutôt qu'avec l'étranger.

Mais l'échec de la tentative du Parlement eut surtout pour cause *l'illégalité de la tentative* et *l'indifférence du reste de la France*. La déclaration de la Chambre de Saint-Louis qui limitait la puissance royale en matière d'impôts et garantissait la liberté individuelle contre l'arbitraire royal, n'aurait été valable que si elle avait été faite par des *représentants du peuple français*. Le Parlement de Paris semblait vouloir imiter le Parlement d'Angleterre qui au même moment brisait la royauté à Londres[1].

Mais entre les deux Parlements *il n'y avait qu'une similitude de noms*. Le Parlement Anglais était composé des ***députés de la nation***. Le Parlement de Paris n'était qu'un ***tribunal***. Il usurpait le rôle des États-Généraux. Ses membres n'étaient pas des députés de la France, mais *seulement des fonctionnaires du roi* ayant vis-à-vis de lui le devoir strict d'obéissance. Les délibérations de la Chambre de Saint-Louis étaient un acte de rébellion : la France ne suivit pas les rebelles de Paris et resta fidèle au roi.

FRONDE DES PRINCES

La Fronde parlementaire était à peine terminée que des difficultés nouvelles surgirent du fait du prince de Condé, de sa famille, et de ses amis, ceux qu'on appelait les *petits maîtres*.

Condé, aussi orgueilleux et arrogant qu'il était brave, ne jugeait aucune récompense assez grande pour ses services. Il s'était fait donner le gouvernement de la Bourgogne et de la Guyenne; il voulait plus encore et visait à remplacer Mazarin. Ses exigences et ses insolences exaspérèrent Anne d'Autriche ; elle le fit arrêter et mettre en prison (janvier 1650). La sœur et la femme de Condé soulevèrent aussitôt les provinces dont il était gouverneur et commencèrent ainsi la *Fronde des Princes* ou *Nouvelle Fronde*. Mazarin mena vivement la campagne contre les rebelles, et la victoire était à peu près assurée quand, à Paris, Paul de Gondi mécontent de ne pas recevoir la dignité de cardinal que Mazarin lui avait promise, provoqua une reprise de la Fronde parlementaire. Les Parisiens s'armèrent et le Parlement réclama le bannissement de Mazarin (février 1651).

1. Voir ci-dessous, page 440 et suivantes.

Devant la coalition des deux Frondes, Mazarin céda : il remit Condé en liberté et se réfugia en Allemagne auprès de l'électeur de Cologne. L'arrogance de Condé le rendit bientôt odieux aux Parisiens. D'autre part Anne d'Autriche ne lui donnait pas, comme il le voulait, la succession de Mazarin. Condé quitta brusquement Paris, gagna son gouvernement de Guyenne et recommença la guerre civile, mais cette fois après avoir signé un traité d'alliance avec le roi d'Espagne.



LE GRAND CONDÉ (1621-1686).

D'après le buste de COYSEVOX (1640-1720). Musée du Louvre. — Phot. Giraudon.

Le buste en bronze reproduit ici est une des meilleures œuvres de Coysevox, un grand sculpteur du dix-septième siècle. Cette tête maigre, laide d'une laideur épique, est d'une extraordinaire puissance avec le grand nez busqué en bec d'aigle, les larges narines, les yeux surtout, dont Bossuet disait qu'ils lançaient des éclairs. Condé est représenté cuirassé à la romaine, avec le manteau de guerre, le paludamentum, *boutonné sur l'épaule. Grand homme de guerre par instinct, improvisateur de génie sur le champ de bataille, illustre à vingt-deux ans sous le nom de* duc d'Enghien *pour sa victoire de Rocroy, devenu prince de Condé par la mort de son père, Condé trahit son roi pendant la Fronde. Rentré en grâce en* 1660, *il joua encore un rôle éclatant dans les guerres de Louis XIV. On l'appelait alors le* Grand Condé.

La France fut alors dans une étrange confusion. Les Parisiens étaient brouillés avec Condé ; mais en même temps ils tenaient leurs portes fermées au jeune roi Louis XIV, par haine de Mazarin. Celui-ci, en effet, venait de rentrer en France et le Parlement avait mis sa tête à prix.

L'épisode principal de la guerre civile se déroula devant Paris. Turenne, à la tête de l'armée royale, attaqua Condé dans le faubourg Saint-Antoine. Pris entre Turenne et les murs de la ville, Condé était perdu quand le canon de la Bastille, la citadelle de Paris du côté de l'est, se mit à tonner contre l'armée du roi. En même temps la porte Saint-Antoine était ouverte et Condé pouvait se réfugier dans la ville. Ce coup de théâtre était l'œuvre de la cousine germaine

du roi, Mlle de Montpensier, la *Grande Mademoiselle*, fille de Gaston d'Orléans, une personne romanesque de vingt-cinq ans qui pensait se préparer ainsi un grand rôle dans le royaume (1er juillet 1652).

Condé resta trois mois dans Paris. Il fut obligé d'en sortir parce que les Parisiens, las du désordre, lui refusèrent des vivres pour ses troupes. Condé, abandonné de tous, s'enfuit aux Pays-Bas rejoindre les Espagnols. Il devait rester dans leurs rangs jusqu'à la paix des Pyrénées. Il obtint alors, mais non pas sans peine, le pardon du roi, et la permission de rentrer en France.

La fuite de Condé mit fin à la guerre civile. A la demande du Parlement le jeune roi, majeur depuis un an déjà, rentra avec sa mère dans sa capitale au milieu de l'enthousiasme général (21 octobre 1652). Mazarin, pour donner aux colères qu'il inspirait le temps de s'apaiser, ne revint que quelques mois plus tard (2 février 1653) : il fut alors reçu triomphalement.

DERNIÈRES ANNÉES DE MAZARIN

Rien ne devait plus troubler les huit dernières années de son ministère et de sa vie. Louis XIV lui laissa le soin entier des affaires. Mazarin travailla principalement à terminer la guerre avec l'Espagne et à préparer la paix des Pyrénées. Au dedans son seul acte important fut le rétablissement des intendants : ceux-ci devinrent dès lors les agents *réguliers et permanents* du roi dans les provinces.

Mazarin s'occupa surtout de refaire sa fortune personnelle, compromise par la Fronde, et de faire la fortune de sa famille. Par les plus scandaleux trafics, les ventes de fonctions publiques, les détournements des deniers de l'État, il se constitua en huit ans une fortune énorme. Quand il mourut, le 8 mars 1661, le trésor royal était à peu près vide, mais Mazarin laissait à ses héritiers une cinquantaine de millions qui feraient aujourd'hui plus de deux cents millions. Jamais on ne vit plus éhonté brigandage.

CONSÉQUENCES DES FRONDES

Les troubles de la minorité de Louis XIV eurent de cruelles conséquences *matérielles* et les plus graves conséquences *politiques*.

Les deux Frondes, la Fronde des Princes surtout, couvrirent la France de ruines. Le début des troubles avait coïncidé

avec la fin de la guerre de Trente ans. Les aventuriers que la paix de Westphalie condamnait au chômage, tous les sans-travail de la guerre s'abattirent sur la France, à la première émeute. Les provinces du Nord et de l'Est, particulièrement la Picardie et la Champagne, eurent à subir pendant quatre ans les mêmes horreurs que venait de subir l'Allemagne, pilleries, massacres, destruction des récoltes, famine. Un curé de Picardie racontait que ses paroissiens n'avaient pour se nourrir que de la paille hachée mêlée à de la terre, et qu'un vieillard était entré un jour dans son presbytère « pour faire rôtir un morceau de chair d'un cheval mort de la gale depuis quinze jours, infecté de vers et jeté dans un bourbier puant ».

Ces misères émurent quelques cœurs et provoquèrent à Paris un bel élan de charité. Un modeste prêtre, un vieillard de près de quatre-vingts ans, ***Saint-Vincent de Paul***, organisa un véritable service d'assistance publique. Déjà, bien avant la Fronde, il avait créé, pour soigner les pauvres malades, l'ordre des *Filles de la Charité*, aujourd'hui les Sœurs de Saint-Vincent de-Paul. Pour recueillir et élever les enfants, que les parents, par excès de misère, abandonnaient par centaines, il avait fondé l'*hospice des Enfants Trouvés*. Pour abriter les vieillards indigents, il avait fondé l'*hospice de la Salpêtrière*. Il se fit le ministre de la Charité. Il quêta pour les paysans de Champagne et de Picardie; il réunit et leur distribua en quelques années plusieurs millions. Mais si admirable que fût l'initiative de saint Vincent de Paul, justement appelé le *père de la patrie*, elle n'apporta et ne pouvait apporter qu'un adoucissement partiel à des souffrances presque universelles.

CONSÉQUENCES POLITIQUES

Ces souffrances eurent des conséquences politiques : elles *achevèrent d'amener la France à la monarchie absolue*.

Tant de désordres avaient lassé le clergé, les bourgeois, les paysans, même les nobles, qui achevaient de se ruiner dans la guerre civile. Toute idée d'opposition au roi fut abandonnée. Au dire d'un témoin « *on ne voulait plus entendre parler d'aucun remuement* ». Il y avait un désir général de repos, d'ordre, et de sécurité; la France aspirait ardemment à la paix intérieure : elle attendait le maître qui la lui donnerait.

CHAPITRE XX

LOUIS XIV

LA COUR — LE GOUVERNEMENT
COLBERT : INDUSTRIE — COMMERCE — MARINE — LES IMPOTS
LA POLITIQUE RELIGIEUSE

I

LA COUR — LE GOUVERNEMENT

LE RÈGNE PERSONNEL DE LOUIS XIV

Au lendemain de la mort de Mazarin, Louis XIV réunit les secrétaires d'État. « Jusqu'à présent, leur dit-il, j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires; *je serai, à l'avenir, mon premier ministre.* Vous m'aiderez de vos conseils, *quand je vous les demanderai.* Je vous prie et je vous ordonne de ne rien sceller que par mes ordres, de ne rien signer sans mon consentement. » Louis XIV manifestait ainsi, en termes nets et fermes, sa volonté d'être réellement le *roi*, c'est-à-dire *celui qui gouverne.* Il avait alors vingt-deux ans; il devait mourir à soixante-dix-sept ans. Dans cet espace de cinquante-cinq ans (8 mars 1661 — 1er septembre 1715), la volonté qu'il avait manifestée au premier jour ne se démentit pas un instant; il n'eut jamais de premier ministre; il fut constamment le Roi.

PORTRAIT DE LOUIS XIV

Louis XIV était de taille moyenne; mais il en imposait à tous par un air de noblesse et de majesté sans fierté, qui se retrouvait dans ses moindres gestes, et qui, au dire du duc de Saint-Simon, son contemporain, « en robe de chambre comme dans les fêtes », au billard comme à la tête de ses troupes, le faisait paraître « le maître du monde ». Il n'avait point de brillantes qualités d'esprit et son intelligence était ordinaire. Mais il avait un solide bon sens; il était réfléchi et tenait à ne rien décider qu'après s'être bien renseigné auprès de ceux qui savaient

il était naturellement porté à la droiture, « il aimait la vérité, l'équité, l'ordre, la raison ». Il avait beaucoup de courage moral et une fermeté de cœur qui parut surtout dans les dernières années de sa vie. Les pires catastrophes le frappèrent alors : il vit ses armées vaincues, la France envahie, la mort de son fils, puis celle de son petit-fils, de sa petite-fille, de son arrière petit-fils enlevés tous trois en quelques jours d'une mort soudaine et mystérieuse. Tant de malheurs, cruellement ressentis, ne purent l'abattre; pas un instant il n'abandonna la direction des affaires, il espéra contre toute espérance, « il se montra inaltérable et supérieur à tout, sans la plus petite affectation », et cette fermeté si noble lui gagna jusqu'à l'admiration de ses ennemis.



Louis XIV jeune.
D'après la médaille commémorative de son mariage.
Musée de la Monnaie.

C'est Louis XIV à vingt et un ans avec une légère pointe de moustache au-dessus de la lèvre. La physionomie toute juvénile est gracieuse avec un air de noblesse et de majesté. On disait alors du roi qu'il était le plus bel homme de son royaume. Le nez bien dessiné, un peu recourbé, est caractéristique de la famille des Bourbons. La lèvre inférieure proéminente rappelle la lèvre de Charles-Quint — voir page 276 — dont Louis XIV était l'arrière-petit-fils par sa mère, Anne d'Autriche. On lit autour de la médaille, dans l'exergue : Louis XIV roi très chrétien.

LES IDÉES DE LOUIS XIV

Louis XIV avait peu d'idées personnelles. Il en était une fortement enracinée dans son esprit et qui domina toute sa vie. On lui avait dit dans son enfance qu'il était une *divinité visible*, un « *vice-Dieu* ». Le premier modèle d'écriture qu'il eut à copier était ainsi conçu : « L'hommage est dû aux rois : *ils font ce qui leur plaît* ». Il

s'était donc pénétré de cette idée qu'il était un être à part, tenant sa couronne de la volonté divine, roi par la grâce de Dieu, *son lieutenant* sur terre. A Dieu, mais à Dieu seul, il aurait un jour à rendre des comptes.



Louis XIV vieux (1706).
Portrait en relief en cire colorée, par Antoine Benoit.

Palais de Versailles. — Photographie Guillot.

Ce portrait, de grandeur naturelle, représente le roi à soixante-huit ans. Il donne une troublante impression de vie, avec la teinte un peu jaune de la peau, l'ombre de la barbe mal rasée sur le menton et la lèvre, les fines rides, — la patte d'oie, — *marquées au coin de l'œil, l'œil lui-même au globe si blanc et à la prunelle jaune, le relief de la joue, le double menton, et la grande perruque blond cendré, en vrais cheveux. La ressemblance avec le médaillon précédent est frappante. Mais la courbe du nez est devenue plus forte, la pointe s'est affaissée, la physionomie est devenue plus froide et plus imposante. Le roi porte un manteau rouge qui laisse voir le ruban bleu de* l'ordre du Saint-Esprit *et la garniture de dentelle de la chemise.*

De cette idée, que presque tout le monde admettait alors, Louis XIV tirait deux conséquences. D'abord, lieutenant de Dieu, il devait être le maître absolu, libre de disposer des biens, de la personne, de la vie même de ses sujets, lesquels avaient le devoir de lui obéir « sans discernement ». En second lieu, il avait l'obligation de remplir en conscience « *son métier de roi* », — le mot est de lui. Il devait « *travailler* » et « *tout rapporter au bien de l'État* ».

LA VIE DU ROI

L'idée qu'il était le lieutenant de Dieu avait inspiré à Louis XIV le plus prodigieux orgueil. Il prit pour emblème un Soleil resplendissant : d'où son surnom de *Roi Soleil*. Sans la crainte du diable, prétend Saint-Simon, il se serait fait adorer. S'il l'eut

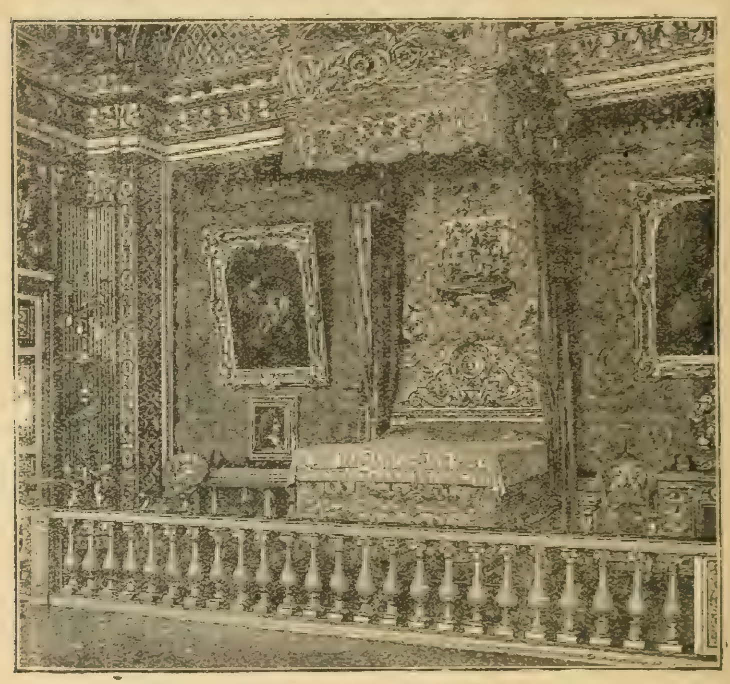
essayé, il aurait trouvé des adorateurs : les courtisans se découvraient pour traverser sa chambre vide et, devant le lit royal ou devant le coffret qui renfermait les serviettes du roi, ils faisaient une révérence profonde, comme à l'église devant le tabernacle. Il organisa *le culte de la majesté royale*, et chacun des actes ordinaires de sa vie quotidienne, lever, dîner, promenade, chasse, souper, coucher, devint un épisode du culte, une cérémonie publique dont tous les détails étaient minutieusement réglés : c'est ce qu'on appelait *l'étiquette*.

Il se levait à huit heures. Aussitôt les courtisans étaient introduits dans sa chambre par séries, que l'on appelait les *entrées*. Pour le lever, il y avait six entrées, et c'était, après la dernière entrée, une centaine de personnes qui se trouvaient dans la chambre. Les plus favorisés étaient admis dès le moment où le roi sortait du lit et mettait sa robe de chambre ; les moins favorisés n'entraient que lorsqu'il s'était frotté les mains à une serviette imbibée d'alcool, — ce qui était à peu près tout son débarbouillage, — et achevait de s'habiller. L'étiquette indiquait quelles personnes devaient présenter les diverses pièces de l'habillement. Par exemple, la chemise de jour, apportée dans une enveloppe de soie blanche, devait être présentée par un fils du roi, ou un prince du sang, et seulement, à leur défaut, par le grand chambellan. La manche droite devait être tenue par le premier valet de chambre, la gauche par le premier valet de garde-robe. Le maître de la garde-robe aidait le roi à passer et à attacher sa culotte.

Habillé, le roi entrait dans son cabinet, donnait des ordres pour la journée, puis se rendait à la messe. Au sortir de la chapelle, il tenait conseil avec ses ministres jusqu'à une heure, quelquefois plus tard. A une heure il dînait, seul, dans sa chambre. L'étiquette était aussi minutieuse que pour le lever. Chaque plat était apporté par un gentilhomme, précédé d'un huissier et d'un maître d'hôtel, escorté de trois gardes du corps, carabine à l'épaule. Cinq gentilshommes étaient en permanence debout derrière le roi. Quand il demandait à boire, il fallait trois gentilshommes pour lui servir un verre d'eau et de vin. C'était là l'étiquette des dîners ordinaires. Les jours de gala et de *grand couvert*, généralement le dimanche, le roi, toujours seul à table, avait autour de lui une trentaine de personnes, parmi lesquelles seize gardes en armes et un aumônier. Ces jours-là, comme aujourd'hui dans certains grands banquets officiels en Angle-

terre, le public était admis à contempler Sa Majesté mangeant.

Après le dîner le roi sortait, soit pour se promener, parfois à



Chambre et lit de Louis XIV.
Palais de Versailles. — Photographie Neurdein.

La chambre de Louis XIV a été restaurée en 1838 à peu près telle qu'elle était aux derniers jours du roi. Le lit original était à colonnes; les tentures sont authentiques. La chambre est une grande pièce à trois fenêtres, avec un plafond très élevé dont tous les ornements et les moulures sont blanc et or. Elle est coupée en deux parties par une balustrade en bois doré, derrière laquelle se dresse le lit, comme à l'église l'autel derrière la balustrade du chœur. C'est le sanctuaire du roi « vice-Dieu ». *On ne pouvait franchir la balustrade sans sa permission. Le lit est élevé sur une estrade; la tête est faite d'un panneau de bois sculpté et doré, au centre duquel est un soleil, l'emblème de Louis XIV. Une tapisserie de soie, avec un paysage au milieu, descend du baldaquin doré et orné de panaches de plumes blanches. Le mur est tendu de soie rose à broderies d'argent. A gauche du lit, sous un tableau, le portrait en cire reproduit page 386.*

pied, le plus souvent en carrosse, soit pour chasser. Une véritable foule suivait ses pas. Au retour, il changeait de vêtements, avec le même cérémonial que pour le lever. Puis il s'enfermait

dans son cabinet pour lire les rapports des secrétaires d'État, ou pour écrire ses lettres. Il travaillait ainsi une ou deux heures. A dix heures, il soupait avec sa famille en grand cérémonial Après le souper venait le jeu de cartes; puis enfin le coucher, aussi public et compliqué que le lever.

LA COUR

La cour, déjà brillante sous François Ier, mais désorganisée pendant les guerres de religion, et redevenue très simple, presque militaire avec Henri IV, prit, sous Louis XIV, une étonnante extension. Elle comprenait la *maison militaire*, dix mille hommes aux uniformes resplendissants, et la *maison civile*, quatre mille personnes environ. Le seul service de la *bouche du roi*, c'est-à-dire l'ensemble des gens employés pour la table du roi, et du roi seul, comptait quatre cent quatre-vingt-dix-huit personnes.

A la maison du roi s'ajoutaient les maisons particulières de la reine, du dauphin, de la dauphine, de leurs enfants. Une fille du dauphin, à deux ans, avait une maison de vingt-deux personnes dont trois gouvernantes et huit femmes de chambre.

Les chefs des services étaient de la plus haute noblesse; le *grand maître de France*, chef des services de la bouche, était le premier prince du sang, le prince de Condé. La plupart remplissaient réellement leurs fonctions, servaient à table, donnaient la chemise. C'étaient encore des nobles qui remplissaient les charges secondaires, gentilshommes panetiers, gentilshommes échansons, gentilshommes écuyers tranchants, etc. Ceux qui n'appartenaient pas à la maison, les *courtisans*, rêvaient de servir : on attendait comme la plus rare faveur, le soir, après le jeu de cartes, d'être désigné par le roi pour lui porter son bougeoir quand il se rendait à sa chambre à l'heure du coucher.

Le roi domestiquait ainsi la noblesse : il voulait la voir tout entière autour de lui dans l'immense château qu'il s'était fait construire à Versailles. Chaque jour il passait en revue ses courtisans dans les galeries, ou dans les allées du parc. Quiconque ne venait pas à la cour n'avait nulle faveur à espérer : « C'est un homme qu'on ne voit jamais, répondait Louis XIV, quand on sollicitait pour un absent; je ne le connais pas. » Aussi tout ce qu'il y avait de noblesse riche en France accourut auprès du roi. Cette noblesse, pour se loger, fit bâtir ses hôtels autour du château royal et créa de la sorte une ville : Versailles.

LE GOUVERNEMENT PAR LES BOURGEOIS

Pour la noblesse, qui devint ainsi réellement *sa noblesse*, Louis XIV n'admit que trois façons de vivre : à son service personnel dans sa maison civile ou militaire; à ses armées ou sur ses vaisseaux; à la cour dans l'oisiveté. Il n'employa jamais les nobles ni dans le gouvernement, ni dans l'administration du royaume. Il *gouverna, il administra avec des bourgeois.* « Il n'était pas de mon intérêt de choisir des hommes de dignité plus éminente, a-t-il écrit à propos de ses ministres. Il était important que le public connût par le rang de ceux dont je me servais que *je n'étais pas en dessein de partager avec eux mon autorité.* »

LE GOUVERNEMENT CENTRAL

Les agents essentiels du gouvernement central furent le Chancelier, le Contrôleur général des finances, les quatre secrétaires d'État, les ministres d'État, les conseillers d'État. Ces agents existaient déjà pour la plupart sous les règnes précédents.

Le Chancelier, le Contrôleur général des finances, les secrétaires d'État formaient ce que nous appellerions aujourd'hui le Conseil des ministres. Le *Chancelier* était le chef de la justice : il était en même temps le président de tous les Conseils en l'absence du roi. Le *Contrôleur général* était le ministre des finances. Les quatre secrétaires d'État, secrétaire de la *maison du Roi*, secrétaire des *Affaires étrangères*, secrétaire de la *Guerre*, secrétaire de la *Marine*, conservaient chacun, outre la direction de leurs ministères spéciaux, la haute main sur l'administration générale d'une portion de France. En théorie, ces secrétaires d'État ne décidaient rien par eux-mêmes : ils n'étaient que des « *commis* » chargés de préparer le travail, de présenter les affaires au roi, d'entendre ses décisions, et d'en assurer l'exécution « sans réplique ».

LES CONSEILS

Les ministres d'État, qui malgré leur titre de ministre n'étaient que des conseillers, et les conseillers d'État composaient les *Conseils*. Il y avait quatre conseils : le *Conseil d'État* ou *Conseil d'en haut*, le *Conseil des finances*, le *Conseil des dépêches*, le *Conseil des parties*. Les ministres d'État siégeaient dans les trois premiers, que le roi présidait généralement lui-même.

Le *Conseil d'en haut* se réunissait sept fois par quinzaine : le roi y examinait toutes les grandes affaires, mais surtout

celles du dehors, paix, guerre, négociations. Le *Conseil des finances* se tenait deux fois par semaine; le *Conseil des dépêches* une fois par quinzaine : le roi y prenait connaissance de la correspondance des intendants, et par suite examinait tout ce qui concernait l'administration intérieure du royaume.

Le *Conseil des parties* était à la fois notre Conseil d'État et notre Cour de Cassation, c'est-à-dire le tribunal suprême en matière civile, et en matière administrative. Au Conseil des parties étaient attachés des *maîtres des requêtes*, parmi lesquels le roi choisissait ses principaux agents de gouvernement dans les provinces, les *intendants*.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Les agents du roi dans les provinces étaient les *gouverneurs* et les *intendants*. Les gouverneurs étaient choisis dans la plus haute noblesse. Mais le roi les gardait le plus souvent auprès de lui à Versailles, et leur titre était presque purement honorifique. La réalité des pouvoirs était aux mains de l'*intendant*, placé à la tête de la *généralité*, division administrative plus petite que la province. L'intendant levait les troupes, les cantonnait, les payait. Il présidait s'il le voulait les tribunaux, et pouvait au besoin juger lui-même. Il avait la haute main sur les finances, sur l'administration des villes grandes ou petites, sur tous les travaux publics. Un même homme réunissant aujourd'hui les pouvoirs du préfet, du procureur général, du président de la cour d'appel, du commandant de corps d'armée, du trésorier payeur général, de l'ingénieur en chef, n'aurait pas encore la puissance d'un intendant de Louis XIV. « L'intendant, a-t-on dit, c'était *le roi présent en la province* »; il resta tel jusqu'à la Révolution de 1789.

II

COLBERT

COLBERT

Le plus important des ministres de Louis XIV fut **Colbert**. Il fut à la fois contrôleur général des finances, secrétaire d'État de la marine, secrétaire d'État de la maison du roi.

Jean-Baptiste Colbert était le fils d'un marchand drapier de Reims : la boutique paternelle était à l'enseigne du *Long Vêtu* Colbert vint assez jeune à Paris ; il y entra au service de Mazarin en qualité d'intendant. Il géra avec habileté et honnêtement la malhonnête fortune du cardinal. Aussi Mazarin dans son testament recommanda-t-il à Louis XIV de l'employer « étant fort fidèle ». Il avait à ce moment quarante-deux ans.



COLBERT (1619-1683).
Buste attribué à Michel Anguier (1612-1683).
Musée du Louvre. — Photographie Giraudon.

Le plus remarquable des ministres de Louis XIV et peut-être de tous les ministres de la monarchie, Colbert fut un travailleur acharné. Sa vie fut un perpétuel effort. Le sculpteur a admirablement rendu son personnage. Dans ce visage aux traits réguliers, les sourcils relevés, les plis du front au-dessus du nez, disent l'esprit continuellement tendu, préoccupé, soucieux. L'expression est presque douloureuse. Colbert se désespérait des goûts dépensiers de Louis XIV, et du désordre financier et économique du royaume.

Il aimait le travail avec passion et il aurait voulu que tout le monde travaillât dans le royaume. Quant à lui il déclarait qu'il ne vivrait pas six ans s'il avait le malheur d'être condamné à l'oisiveté. En entrant dans son cabinet le matin à cinq heures et demie, s'il apercevait son bureau surchargé de dossiers, il se frottait les mains de plaisir, comme un gourmet devant une table bien servie : il ne travaillait guère moins de seize heures par jour. Aussi faisait-il grise mine aux solliciteurs qui venaient le troubler dans son labeur. On l'avait surnommé *le Nord*, tant son accueil était glacial. Un jour une dame s'étant mise à genoux pour le supplier d'écouter sa requête, Colbert se mit à son tour à genoux en face d'elle et lui dit : « Je vous conjure de me laisser en repos. »

C'était un esprit clair et qui savait admirablement « débrouil-

ler » les affaires. La tâche qu'il accomplit fut immense. Il suffit seul, jusqu'à sa mort (1683), pendant vingt-deux ans, à *neuf de nos ministères actuels* : finances, intérieur, commerce et industrie, agriculture, travaux publics, marine, colonies, beaux-arts, et pour partie la justice. Michelet a justement dit de lui qu'il fut le *bœuf de labour* de Louis XIV. Du reste il ne travailla pas seulement par goût personnel, mais surtout par patriotisme, par passion de la grandeur publique, par dévouement à son roi et à la France ; il travailla parce qu'il *les voulait le premier roi et le premier royaume de l'Europe.*

L'ŒUVRE DE COLBERT

L'idée qui inspira tous les actes de Colbert fut la suivante : *faire la France plus riche*, « lui assurer l'abondance d'argent » en empêchant le numéraire de sortir de France et en attirant le numéraire étranger : cela pour *augmenter les ressources applicables à la politique*, appauvrir les États voisins et par suite *porter la France au plus haut degré de puissance dans le monde.*

Pour atteindre ce résultat, il travailla à *réorganiser les finances*, à *développer l'industrie*, à *accroître le commerce.*

LES FINANCES

En matière de finances Colbert commença par poursuivre ceux qui, à l'exemple de Mazarin, avaient volé l'État. Quelques centaines de financiers furent condamnés par un tribunal spécial, la *Chambre ardente*, à restituer 110 millions de livres, 440 millions d'aujourd'hui.

En même temps, il s'efforçait de mettre de la clarté et de l'ordre dans l'administration financière, où l'on n'avait presque jamais vu que la plus extrême confusion. Les finances furent de tout temps le point faible de la monarchie, et ce furent les difficultés financières qui amenèrent en fin de compte la Révolution et la ruine de la royauté. Ces difficultés tenaient pour une bonne part à ce que les rois dépensaient au jour le jour sans compter, sans songer au lendemain, sans même s'assurer que les recettes suffiraient pour payer les dépenses. De là le déficit, les emprunts et les dettes. Colbert fit tenir des comptes exacts, quotidiens, distincts, des recettes et des dépenses. Ces comptes, arrêtés chaque année, devaient servir de guide pour l'année suivante. Ils devaient permettre d'établir ce que Colbert appelait l'*état de prévoyance*, quelque chose comme notre budget, c'est-à-dire de régler les dépenses de telle sorte qu'elles ne fussent pas

supérieures aux recettes et qu'on ne fût pas obligé de s'endetter. Ce système très prudent fut appliqué pendant une dizaine d'années. Mais à partir de 1672 les guerres perpétuelles, la construction du château de Versailles, firent croître démesurément les dépenses; les recettes furent insuffisantes et bientôt plus rien ne resta de la bonne organisation ébauchée par Colbert.

L'INDUSTRIE

Ses efforts pour développer l'industrie furent plus heureux, et c'est vraiment à Colbert que la France doit d'être devenue une grande puissance industrielle. Il reprit et compléta l'œuvre commencée par Henri IV. Il développa les industries déjà existantes, draps, tapisseries, soieries; il créa les industries qui manquaient à la France, glaces, porcelaines, dentelles, acier, en attirant, à prix d'argent et par des concessions de privilèges, des industriels et des ouvriers étrangers. Avec eux, il créa l'*industrie moderne*, en élevant en face des ateliers de famille, les seuls jusqu'alors connus, l'*usine* avec ses centaines de travailleurs, 6500 dans une draperie d'Abbeville. Elbeuf, Louviers, Abbeville, Sedan, Carcassonne devinrent les plus grands centres de tissage des draps; les Gobelins à Paris, Aubusson, Beauvais, fabriquèrent d'admirables tapisseries; Lyon, des tissus de soie, des étoffes d'or incomparables. Sèvres fabriqua les porcelaines que l'on achetait auparavant en Saxe; Saint-Gobain, en Picardie, les glaces que l'on tirait de Venise; Alençon, Chantilly, le Havre, les dentelles qu'on faisait venir d'Angleterre et de Venise; Saint-Étienne, l'acier de Suède, etc.

LES RÈGLEMENTS DE COLBERT

Colbert ne voulait pas seulement que la France ne fût plus en rien la cliente de l'étranger; il voulait que l'étranger devînt en tout le client de la France. Pour gagner cette clientèle, il voulut que les produits de l'industrie française fussent excellents, les plus solides et les plus élégants du monde. Aussi intervint-il pour régler et pour surveiller la fabrication. Il n'a pas publié moins de trente-deux règlements et de cent cinquante édits à ce sujet. Par exemple, il régla minutieusement la longueur, la largeur des pièces de drap, le nombre des fils de la trame et de la chaine, la façon d'appliquer la teinture, « âme de l'étoffe ». Il obligea chaque ouvrier et chaque fabricant à signer son travail, en y apposant *une marque*. Toute pièce défectueuse découverte par

les *contrôleurs des manufactures* devait être saisie, exposée en public sur un poteau avec le nom du fabricant et du marchand, après quoi elle était lacérée et brûlée. En cas de récidive, fabricant et marchand étaient eux-mêmes, deux heures durant, exposés au poteau avec des échantillons de leurs marchandises. « J'ai toujours trouvé les manufacturiers opiniâtres à demeurer en leurs erreurs », disait Colbert pour expliquer ces rigueurs.

Il obtint du reste le résultat qu'il poursuivait. « Ce qu'il y a de mieux dans toutes les parties du monde se fabrique à présent en France, écrivait un ambassadeur vénitien ; et telle est la vogue de ces produits que de toutes parts affluent les commandes pour s'en fournir. » C'est vraiment à Colbert que l'industrie française doit ses habitudes de travail élégant et fini et sa légitime réputation de probité.

LE COMMERCE Pour faciliter la vente des produits de l'industrie française, Colbert ne fit pas un effort moindre que pour la création de cette industrie. Il travailla de son mieux, mais parfois inutilement, à améliorer les conditions du *commerce intérieur*, et à donner un grand essor au *commerce extérieur*, spécialement au *commerce par mer*.

Le commerce intérieur était entravé par de nombreux obstacles. La France présentait alors en petit le spectacle que présente aujourd'hui l'Europe. Aujourd'hui les États sont séparés par des lignes de douanes ; beaucoup ont encore leurs mesures et leurs poids particuliers. Les marchandises étrangères payent pour entrer en France ; les Anglais, les Russes n'emploient ni le mètre ni le kilogramme. De même en France au dix-septième siècle les provinces avaient chacune leurs douanes, leurs poids, leurs mesures : *elles formaient comme autant d'États*. Les marchandises d'Auvergne payaient pour entrer en Languedoc, celles de Champagne pour entrer en Bourgogne, etc. C'était un souvenir du temps où la Féodalité avait morcelé la France en duchés et comtés, indépendants les uns des autres. En outre les routes étaient rares et en mauvais état.

Colbert ne put ni unifier les poids et mesures, ni faire disparaître toutes les douanes intérieures : elles subsistèrent jusqu'à 1789. Mais il put améliorer les voies de communication. Il fit réparer les routes, et s'efforça surtout de développer les voies navigables qui permettaient le transport des marchandises à moindres frais. Il fit achever la canal d'Orléans commencé par

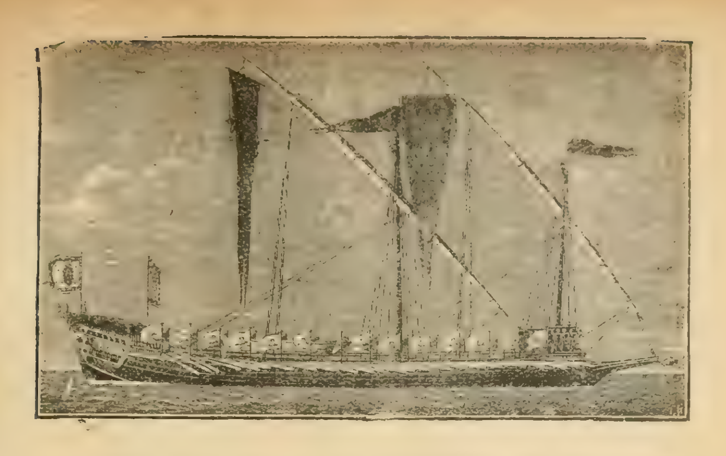


UN VAISSEAU DE LIGNE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE. — *Le Royal-Louis.*

Photographie du modèle du musée de la Marine, au Louvre.

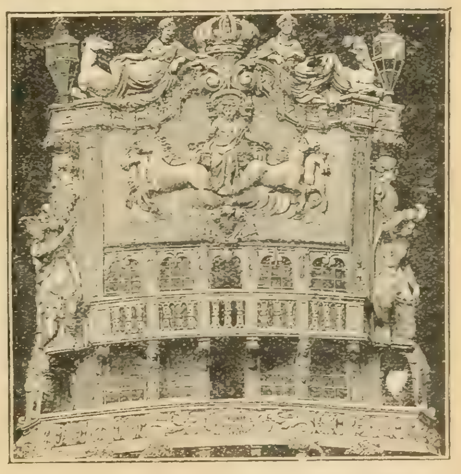
Colbert, le vrai créateur de notre marine de guerre, fit construire de nombreuses escadres de vaisseaux de ligne. Le vaisseau de ligne *correspondait à nos* cuirassés. *Le* Royal-Louis *construit à Brest en 1692, mesurait 50 mètres de long, 15m,60 de large; le tirant d'eau, c'est-à-dire son enfoncement sous le niveau de la mer était de 6m,50, presque celui de nos croiseurs. C'est que le vaisseau de ligne était fort lourd; par suite, malgré ses quatre mâts et une énorme voilure, sa marche était très lente — moins de dix kilomètres à l'heure. Il portait 110 canons en trois étages de batteries, avec un équipage de 600 hommes. Un vaisseau pareil coûtait en moyenne 350 000 livres, — moins d'un million, le prix d'un torpilleur de haute mer, — et se construisait en six mois.*

Le cuirassé Patrie *mesure 134 mètres de long, 24 de large; son tirant d'eau est de 8m38, sa vitesse de plus de 33 kilomètres à l'heure. Il a 703 hommes d'équipage et porte 5 tubes lance-torpilles et 50 canons qui valent plus d'un millier de canons du* Royal-Louis. *Sa construction a duré cinq ans. Il a coûté 35 millions : le prix de quarante* Royal-Louis.



Une galère au dix-septième siècle. — *La Réale.*
D'après le modèle du musée de la Marine, au Louvre.

La Réale, *ou la* Royale, *la plus grande des galères, très basse sur l'eau, mesurait* 57ᵐ *de long,* 8 *de large, avec un tirant d'eau de* 2ᵐ,54. *Ses deux mâts portaient deux voiles triangulaires comme en ont encore les bateaux de la Méditerranée. Elle marchait surtout à la rame. Elle avait* 64 *rames. Chaque rame, longue de* 12 *mètres, était tirée par* 5 *hommes, soit* 320 *galériens formant la* chiourme. *La galère filait* 10 *kilomètres à l'heure, moins qu'une trirème des guerres médiques. Elle portait à l'avant* 5 *canons en* chasse, *pour tirer sur l'ennemi fuyant, et* 12 *petites pièces ou* pierriers, 6 *par bord. La* Réale *porte le* grand pavois *des fêtes, elle a tous ses pavillons sortis. Ils sont rouges, ornés d'*L *en or, entrelacés.*



Partie supérieure de l'arrière du vaisseau le « *Soleil-Royal* ».
D'après un dessin conservé au musée de la Marine.

Vaisseaux et galères étaient au dehors magnifiquement peints et sculptés. L'arrière de la Réale, *conservé au Musée de la Marine était tout doré et sculpté. Celui du* Soleil-Royal, *le vaisseau de Tourville à la Hague, comme celui du* Royal-Louis, *formait trois étages avec balcons, bas-reliefs, statues en bois doré, œuvres des plus grands artistes d'alors, du peintre Lebrun, des sculpteurs Puget et Girardon.*

Henri IV; il décida la construction du *Canal du Midi*, proposé par *Riquet* et destiné à joindre l'Atlantique à la Méditerranée. Il aurait voulu que ce canal fût dès lors ce que beaucoup voudraient le voir devenir aujourd'hui, un canal accessible aux navires de mer, bateaux marchands ou vaisseaux de guerre.

Le commerce de mer était aux yeux de Colbert le plus fructueux, donc le plus important. Il voulait que la France ajoutât au commerce de ses propres marchandises, le commerce des produits rares de l'Asie et de l'Amérique. en particulier le commerce des « épiceries », qui jadis avait fait la fortune des Vénitiens, et faisait alors celle des Hollandais. Il créa successivement, à l'imitation de ce qui existait en Hollande, cinq *compagnies de commerce maritime*, véritables sociétés par actions. Les plus importantes furent la *Compagnie des Indes Orientales*, et celle des *Indes Occidentales* : toutes échouèrent.

LA MARINE

Colbert réussit cependant à créer une importante flotte marchande. Pour cela il maintint les droits d'entrée établis avant lui sur les navires étrangers, spécialement sur les navires hollandais, qui venaient commercer en France. En même temps il avançait de l'argent, il payait des *primes*, comme nous le faisons aujourd'hui, aux constructeurs de bateaux et aux armateurs qui achetaient des navires à l'étranger.

Pour protéger la flotte de commerce, assurer les relations avec les colonies, spécialement le Canada auquel Colbert s'intéressait vivement, il fallut organiser une *flotte de guerre*. Mazarin avait laissé tomber en ruine celle qu'avait créée Richelieu. En 1660, la flotte se composait de dix-huit mauvais navires. A la mort de Colbert la flotte comptait deux cent soixante-seize vaisseaux : *galères* employées seulement sur la Méditerranée, *vaisseaux de ligne* portant jusqu'à cent vingt canons, et *frégates* légères analogues à nos croiseurs rapides.

A bord des galères les équipages des rameurs, la *chiourme*, étaient formés en partie d'esclaves achetés en Turquie, mais surtout de criminels envoyés là par les tribunaux. Colbert recommandait aux juges de condamner très peu à mort, beaucoup aux galères. Rien n'était plus misérable que la condition de ces galériens, enchaînés nuit et jour à leur banc, à peine nourris, à peu près nus, exposés à toutes les intempéries, accablés de coups, obligés à tirer sans trêve pendant des journées entières

les lourdes rames de douze mètres de long. La chiourme fut une des hontes du dix-septième siècle.

Pour se procurer des matelots, Colbert renonça à la *presse*. Avant lui, quand le roi avait besoin de matelots, il faisait arrêter et embarquer de gré ou de force tous les hommes trouvés sur les ports : c'était la presse. Colbert organisa le recrutement régulier parmi les habitants des côtes, « les gens de mer ». Divisés *en classes* d'après leur état civil et leurs charges de famille, ils furent tous obligés de servir une année sur quatre, de vingt à soixante ans, à bord des vaisseaux de guerre : en compensation le roi leur assurait une petite pension dans leur vieillesse. C'est le système de l'*Inscription maritime* et de la *Caisse des Invalides de la marine* encore en vigueur aujourd'hui. Le roi disposa ainsi de soixante mille matelots. L'activité et l'énergie de Colbert assurèrent à la France la suprématie sur mer pendant les vingt-cinq premières années du règne de Louis XIV.

IMPORTANCE DU RÔLE DE COLBERT

Finances, industrie, commerce, marine, tout cela ne représente qu'une portion du domaine immense où s'exerça l'activité de Colbert. Son esprit, qui ne pouvait « soutenir l'oisiveté », toujours en éveil, s'appliqua à mille matières, conçut de vastes et d'audacieux desseins dont les circonstances, surtout la politique belliqueuse et les goûts de magnificence de Louis XIV, empêchèrent la parfaite réussite ou ne permirent pas de tenter l'application. Il n'en reste pas moins que Colbert fut *de tous les ministres de la monarchie* celui dont le génie fut *le plus original et le plus complet*, celui dont l'action eut les *conséquences les plus durables*. Plus qu'aucun autre il fut l'artisan de la gloire de Louis XIV.

Cependant à la fin de sa vie il avait perdu son influence sur le roi. Celui-ci, gonflé d'orgueil par ses victoires et comme enivré de gloire, ne voulait plus entendre aucun conseil de modération ni de prudence. Colbert, épuisé de travail, attristé par le désordre grandissant des finances, par les tendances nouvelles du roi, par la faveur croissante de Louvois, le secrétaire d'État de la guerre, mourut désespéré (6 septembre 1683).

LES IMPÔTS LA TAILLE

Colbert, par l'industrie et par le commerce, « source de la finance », s'était flatté d'enrichir assez le royaume pour que la charge des impôts y devînt moins lourde aux contribuables. Ici encore la politique de Louis XIV déjoua

les calculs de Colbert, et les contribuables furent très rapidement accablés par les impôts.

Les impôts, dont l'établissement remontait, on le sait, à la guerre de Cent Ans, étaient comme aujourd'hui les uns *directs*, frappant la terre, les maisons, les personnes ; les autres *indirects*, frappant les objets de consommation. L'impôt direct s'appelait la *taille*. Les principaux impôts indirects étaient la *gabelle* et les *aides*.

La taille était due par les paysans, les ouvriers, les bourgeois. En étaient exempts les nobles, le clergé qui payait un impôt spécial sous le nom de « *don gratuit* », et les officiers, c'est-à-dire les propriétaires de fonctions publiques. Tous ceux-là étaient les *privilégiés* ; les autres étaient les *taillables*.

En outre, la taille était établie, et perçue de façon différente dans les *pays d'États* où l'impôt était voté et réparti par les *États*, c'est-à-dire par les députés de la province, et dans les *pays d'Élection* où l'impôt était réparti et perçu directement par des fonctionnaires du roi, les *Élus*. Naturellement les impôts étaient moins lourds dans les pays d'États : en 1661, ceux-ci payaient *deux millions* de livres quand les autres payaient *quarante-deux* millions.

LA GABELLE

Les impôts indirects n'étaient pas perçus par l'État lui-même. Le roi, comme le sultan récemment encore en Turquie, les donnait *à ferme*, c'est-à-dire qu'il vendait à des financiers, au prix d'une somme fixe payée à l'avance le droit de lever l'impôt à sa place. Le marché était très avantageux pour les fermiers ou *traitants*, parce que les sommes qu'ils encaissaient étaient de beaucoup supérieures aux sommes payées par eux au roi ; ils faisaient de prodigieuses et d'insolentes fortunes. Par contre, le système était détestable pour les contribuables ; car les fermiers, « *sangsues d'État* », disait Vauban, avaient intérêt à ne rien laisser échapper ; ils usaient et abusaient de leur droit, et leurs « *mangeries* » allaient jusqu'à la « *friponnerie punissable* ».

Le plus lourd des impôts indirects était la *gabelle*, l'impôt sur le sel. A vrai dire c'était un *monopole* plutôt qu'un impôt : le sel, comme aujourd'hui le tabac et les allumettes, ne pouvait être vendu que pour le compte de l'État, qui cédait son droit aux fermiers. Seulement, tandis que nul aujourd'hui n'est obligé d'acheter du tabac, chaque famille au temps de Louis XIV

et jusqu'à la Révolution, était contrainte d'acheter chaque année une quantité déterminée de sel. Ce sel devait être employé uniquement pour la table : cela s'appelait le *sel de devoir*. Il n'était pas vendu partout au même prix.

Ceux qui transportaient du sel en cachette des fermiers couraient le risque d'être condamnés aux galères. Les agents des fermiers, les *gabelous*, avaient le droit de pénétrer dans les maisons et de les visiter de fond en comble pour s'assurer qu'on n'employait pas de sel autre que celui de la ferme. Cette inquisition achevait de rendre odieux un impôt déjà très lourd, puisque dans les provinces, au nord de la Loire, dites *pays de grande gabelle* le sel aujourd'hui payé vingt-cinq centimes le kilogramme était vendu de quatre à six francs par les fermiers.

LES AIDES

Les *aides*, prélevées surtout sur les boissons, les *traites*, c'est-à-dire les droits de douane prélevés sur la plupart des marchandises au passage d'une province à l'autre, n'étaient pas moins insupportables que la gabelle. Cependant tous ces impôts indirects présentaient cet avantage qu'ils atteignaient *tous les sujets indistinctement*, les privilégiés comme les non-privilégiés. Aussi Colbert essaya-t-il d'augmenter les impôts indirects pour pouvoir diminuer d'autant la taille et alléger la charge des paysans. La taille, qui en 1661 était de quarante-quatre millions de livres, était ramenée à trente-cinq millions quand Colbert mourut. En revanche la gabelle et les aides avaient été portées de cinq millions de livres à vingt-deux millions.

LA CAPITATION

Le revenu des tailles, de la gabelle et des aides suffirent jusque vers 1672 au paiement des dépenses annuelles. Mais à partir de 1672 et de la *guerre de Hollande*, il fallut chercher des ressources supplémentaires. Le roi *emprunta*. Après la mort de Colbert, quand vint la *guerre de la ligue d'Augsbourg*, le roi, de plus en plus pressé d'argent, se résolut à établir un *nouvel impôt direct*, dont personne, sauf lui, ne serait exempt. Ce fut la *capitation*. Les sujets étaient partagés en vingt-deux classes d'après leur condition et payaient une somme proportionnelle à leur rang. Le dauphin figurait en tête de la première classe et payait deux mille livres. L'impôt, supprimé à la paix, fut presque immédiatement rétabli dès le début de la *guerre de succession d'Espagne* (1701).

LE DIXIÈME

Au cours de cette guerre un *troisième impôt direct* fut appliqué, l'impôt du *dixième*, prélevé sur le revenu des propriétés, terres et maisons, quelque fût le propriétaire, noble, prêtre, bourgeois, paysan. C'était, de même que la capitation, un impôt général.

Cette multiplication des impôts fit *doubler les recettes* : mais les *dépenses avaient triplé*. Dans les dernières années du règne de Louis XIV les recettes étaient chaque année inférieures aux dépenses de soixante-dix à quatre-vingt millions de livres. Pour combler ce déficit on eut recours, comme sous Mazarin, aux *affaires extraordinaires*, c'est-à-dire aux ventes d'offices inutiles et ridicules, et surtout aux emprunts. Quand Louis XIV mourut en 1715, la situation financière était plus lamentable encore qu'à son avènement. La dette montait à près de trois milliards, environ douze milliards de nos jours; les caisses de l'État étaient vides; le pays était épuisé, la France était acculée à la banqueroute.

III

LA POLITIQUE RELIGIEUSE

L'INTOLÉRANCE UNIVERSELLE

Au dix-septième siècle comme au seizième, il était presque universellement admis qu'en matière religieuse les sujets avaient le *devoir de suivre* la religion du souverain, le souverain le *droit d'imposer* sa religion aux sujets. En Allemagne, même après la guerre de Trente Ans, les traités de Westphalie, on l'a vu[1], consacraient ce droit monstrueux. L'Angleterre protestante traquait les Catholiques; l'Empereur catholique traquait les Protestants.

Cette intolérance ne tenait pas seulement à la passion religieuse; elle tenait encore à des *idées politiques*. Partout en effet l'on considérait que l'unité de religion était la condition indispensable de l'unité politique et l'on jugeait, selon le mot d'un protestant, que « *la différence de religion défigurait un État* ».

Henri IV ne pensait pas ainsi. Grâce à lui la France était au début du dix-septième siècle le seul État où chacun pût prier selon sa conscience. Mais Henri IV donnant l'édit de Nantes, Louis XIII, Richelieu, Mazarin, le maintenant et l'appliquant d'une façon scrupuleuse, étaient de rares exceptions.

1. Page 381.

Louis XIV par malheur ne suivit pas leur exemple. Persuadé qu'il tenait « pour ainsi dire la place de Dieu », qu'il était « *participant de sa connaissance* » et comme illuminé de l'Esprit Saint, il ne pouvait admettre que certains de ses sujets eussent d'autres croyances que les siennes. Il poursuivit donc les dissidents, *Protestants* et *Jansénistes*. Il *révoqua l'Édit de Nantes*; il *détruisit Port-Royal*.

LOUIS XIV ET LES PROTESTANTS

Depuis la Grâce d'Alais[1] les Protestants s'étaient constamment conduits en loyaux sujets. Ils n'avaient pris aucune part aux troubles de la Fronde, et Louis XIV rendait publiquement justice à leur fidélité. Cependant dès le début de son règne, il avait la ferme volonté d'extirper l'hérésie et de faire rentrer dans l'Église catholique les douze cent mille Protestants du royaume. Il pensait y parvenir par la méthode suivante. Point de « rigueurs »; application stricte de l'édit de Nantes, mais « rien au delà »; « en renfermer même l'exécution dans les plus étroites limites que la justice et la bienséance pouvaient permettre ». Ce sont les paroles mêmes de Louis XIV. Quant aux grâces, aux faveurs « qui dépendaient du roi seul », aucune.

LA PERSÉCUTION

L'application de cette méthode aboutit à une persécution de vingt-cinq ans. Sous prétexte de renfermer l'exécution de l'édit « dans les plus étroites limites que la justice pouvait permettre », on interdit aux Protestants tout ce que l'édit ne leur garantissait pas en termes exprès. L'édit de Nantes ne disait pas que les Protestants pourraient enterrer leurs morts quand et comme ils le voudraient; assister aux mariages et aux baptêmes en tel nombre qui leur plairait; entrer comme apprentis dans toute corporation, etc. Des ordonnances royales défendirent donc qu'aucun enterrement protestant eût lieu après six heures du matin ou bien avant six heures du soir, que le cortège comptât plus de trente personnes; que pour un baptême ou un mariage plus de douze Protestants fussent réunis. On démolit les temples élevés postérieurement à la publication de l'édit; on n'autorisa dans les écoles protestantes que l'enseignement élémentaire.

Puis vinrent des mesures plus graves. Les enfants protestants

1. Voir ci-dessus, page 370.

furent autorisés à se convertir au Catholicisme, malgré leurs parents, dès l'âge de *sept* ans, « âge auquel *ils sont capables de raison et de choix* », disait l'édit (1681). Ces nouveaux convertis étaient libres de quitter leur famille s'ils le voulaient, en exigeant de leurs parents une pension. Successivement on interdit aux Protestants toutes les fonctions publiques, puis toutes les professions libérales : ils ne purent acheter aucun office ; ils ne purent être ni avocats, ni médecins. A peine leur laissait-on l'industrie et le commerce : ils s'y jetèrent en foule et prospérèrent.

A côté des mesures de rigueur on essaya de la corruption. On créa une *caisse de conversions* : quelques centaines de misérables abjurèrent pour six francs par tête. On accorda exemption d'impôts aux nouveaux convertis ; le succès fut un peu plus grand. Mais toujours la masse des Protestants restait fermement attachée à ses croyances.

LES DRAGONNADES

Pour hâter les conversions, en 1680, un intendant du Poitou imagina de recourir aux « *missionnaires bottés* » : il appela les *dragons* et les logea chez les Protestants. L'armée se recrutait alors en majeure partie dans la lie de la population. Les dragons se conduisirent comme en pays conquis, saccageant les maisons, torturant les habitants qui pour échapper à leurs bourreaux se hâtèrent d'abjurer. Le système des *dragonnades* fut alors appliqué par ordre de Louvois, secrétaire d'État de la guerre, à toutes les provinces protestantes. La terreur inspirée par les troupes était telle que, à la seule nouvelle de leur mise en route, les villages, les villes mêmes se convertissaient en masse et presque sur l'heure. En Guyenne, en deux semaines, il y eut soixante mille abjurations.

LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

En août et en septembre 1685 chaque jour apportait à Versailles d'interminables listes de conversions. Louis XIV, le fait est certain, ignorait par quelles violences elles étaient obtenues. Au commencement d'octobre, il crut sincèrement qu'il ne restait plus en France que quelques centaines « *d'obstinés* ». Dès lors, l'édit de Nantes n'avait plus de raison d'être. Le 18 octobre 1685 le roi signait *l'édit de révocation*. Tous les temples devaient être démolis. Les pasteurs devaient quitter le royaume sous quinze jours, à peine des galères. Les Protestants non encore

convertis ne seraient inquiétés en aucune façon ; mais ils encourraient la peine des galères s'ils essayaient d'émigrer, et leurs enfants seraient élevés dans la religion catholique.

La révocation fut accueillie avec enthousiasme par la presque unanimité de la nation ; par le clergé qui depuis longtemps s'élevait contre « la malheureuse liberté de conscience » ; par les esprits les plus élevés, par Bossuet, Racine, La Bruyère, La Fontaine. Une grande dame de la Cour, célèbre par ses lettres, Mme de Sévigné, devant cette odieuse et lamentable histoire écrivait : « C'est la plus grande et la plus belle chose qui ait jamais été imaginée et exécutée. » Deux hommes seuls, *Vauban* et *Saint-Simon*, blâmèrent ce crime contre la conscience et comprirent quelles en seraient les néfastes conséquences : « Les rois sont bien maîtres des vies et des biens de leurs sujets, écrivit Vauban, mais jamais de leurs opinions, parce que les sentiments intérieurs sont hors de leur puissance. » Louis XIV put s'en apercevoir dès le lendemain de la révocation.

LES CONSÉQUENCES L'ÉMIGRATION PROTESTANTE

La plupart des Protestants n'avaient abjuré que pour échapper aux dragons, avec le secret espoir que l'orage passerait et que le temps reviendrait de la liberté religieuse. Quand la révocation eut ruiné cette espérance, un grand nombre retrouvèrent leur courage, qui fut admirable. Ils renièrent leur conversion. Alors la persécution devint sauvage. « Sa Majesté voulut qu'on fît sentir les dernières rigueurs à ceux qui ne voudraient pas se faire de sa religion. » Les dragonnades reprirent. Les Protestants qui, malades, refusaient les sacrements, étaient après guérison envoyés aux galères. La mort attendait les pasteurs qui rentraient en France, et les fidèles qui prenaient part à des assemblées.

La vie était intolérable ; il ne restait d'autre ressource que la fuite à l'étranger.

Mais tenter de passer à l'étranger était un crime puni d'abord des galères, puis à partir de 1687 puni de mort. Rien n'arrêta les Protestants ; malgré la surveillance étroite aux frontières et sur les côtes ils partirent par milliers. Deux cent mille probablement, peut-être davantage, renoncèrent à tout, fortune, foyer, patrie, risquèrent leur liberté, leur vie pour sauver leur foi. Des hommes capables de pareils sacrifices et de pareille énergie étaient une élite dont la disparition affaiblit singulièrement la

France. Ils furent un élément de force et de prospérité pour les pays qui leur donnèrent asile, l'*Angleterre*, la *Hollande*, le *Brandebourg* surtout, où plus de vingt mille vinrent s'établir : **Berlin** sa capitale, la future capitale du royaume de Prusse, fut comme recréée par les réfugiés français; leurs descendants se comptent encore aujourd'hui en nombre parmi les officiers de l'armée prussienne.

En revanche, certaines régions de la France, la Touraine, le Lyonnais, le Poitou, furent *momentanément ruinées* et beaucoup d'industries furent gravement atteintes. Aux conséquences économiques s'ajoutèrent des conséquences politiques non moins désastreuses. La révocation excita en Europe la *haine de tous les États protestants* contre la France. Elle fut pour beaucoup dans la formation de la plus redoutable coalition qu'eut à combattre Louis XIV, la *Ligue d'Augsbourg*. Elle devait avoir des conséquences bien plus lointaines et toutes les colères qu'elle a provoquées ne sont pas encore éteintes aujourd'hui.

S CAMISARDS

Malgré toutes les persécutions, le Protestantisme ne disparut pas du royaume. Il subsista dans les Alpes et surtout dans les Cévennes. Là, en 1703, au début de la guerre de *succession d'Espagne*, les paysans calvinistes se soulevèrent. On les appela les *Camisards*, parce que pour se reconnaître ils portaient une chemise blanche par-dessus leurs vêtements. L'insurrection dura deux ans : elle immobilisa de nombreuses troupes et le maréchal de Villars, un des rares bons généraux qu'eût alors Louis XIV. Elle rendit ainsi de grands services aux ennemis de la France.

S JANSÉNISTES

Aux premiers temps de la minorité de Louis XIV, des hommes, pour la plupart avocats ou anciens conseillers au Parlement, éminents par leur savoir et leurs qualités morales, s'étaient réunis pour vivre en commun dans un couvent de la vallée de Chevreuse, près de Paris, à *Port-Royal des Champs*. Ces *Solitaires*, comme on les appelait, vivaient dans la prière et le travail, labourant, écrivant, enseignant; ils eurent parmi leurs élèves le grand poète **Racine**. La dignité et la pureté de leur existence leur avaient gagné de nombreuses sympathies, en particulier parmi les Parlementaires, et devaient forcer jusqu'à l'admiration de leurs ennemis.

On les appelait *Jansénistes* parce qu'ils suivaient la doctrine

exposée, dans un livre sur saint Augustin, par un évêque d'Ypres *Jansen* — Jansenius en latin. Cette doctrine concerne principalement la question du salut. Jansen disait que l'homme, dégradé par le péché originel, est par lui-même totalement impuissant à se racheter; que par suite il ne peut obtenir son salut que s'il possède la *grâce efficace*, c'est-à-dire si la grâce divine s'impose à lui d'une façon irrésistible. A ceux qui n'ont pas cette grâce, la pratique du vrai bien est impossible, et, puisque tous ne la reçoivent pas, Jésus-Christ n'est pas mort pour tous les hommes. Les Jésuites soutenaient que cette doctrine ressemblait à celle de Calvin; ils la qualifiaient de « calvinisme rebouilli ».

D'autre part, les Jansénistes étaient *Gallicans*, c'est-à-dire que d'après eux les clergés des divers pays et spécialement le clergé de France, l'*Église Gallicane*, devaient garder une large autonomie en face du pape. Tout en protestant de leur respect pour « la dignité suprême du siège apostolique », c'est-à-dire du pape, ils professaient que ses jugements, en matière de foi, n'étaient pas sans appel et que les conciles universels lui étaient supérieurs. C'était la doctrine traditionnelle du clergé français qui en partie la professait encore. Mais elle avait été condamnée par le Concile de Trente[2].

Aussi les Jansénistes eurent-ils pour adversaires implacables les Jésuites, défenseurs nés de la suprématie pontificale. Ceux-ci dénoncèrent au pape la doctrine janséniste sur la grâce : le pape la condamna en 1653. Une violente polémique éclata alors : les Jansénistes eurent pour défenseurs l'un des esprits les plus puissants du dix-septième siècle, ***Blaise Pascal***. Ses *Petites lettres à un Provincial*, plus connues sous le nom de *Provinciales*, merveilleux pamphlets et premiers modèles achevés de notre prose, tournèrent l'opinion contre les Jésuites (1656-1657).

Mais sur ces entrefaites, les Jansénistes commirent la faute d'entrer en relation avec quelques-uns des anciens Frondeurs, en particulier avec le cardinal de Retz, exilé à Rome. Dès lors les Jansénistes furent suspects au roi. En 1660, les *Provinciales* étaient, après jugement, brûlées par la main du bourreau. Les solitaires durent se disperser. Dans la suite, plusieurs furent emprisonnés ou contraints de s'exiler, entre autres le plus célèbre des Jansénistes, *Arnauld*, surnommé le grand Arnauld.

Malgré la persécution, le Jansénisme subsista, et en 1702 les

1. Voir ci-dessus, page 296.
2. Voir ci-dessus, page 300.

Jésuites recommencèrent la lutte. Une nouvelle condamnation fut prononcée par le pape. Vingt-deux vieilles religieuses — la plus jeune avait plus de soixante-cinq ans — établies à Port-Royal des Champs, en furent expulsées par le lieutenant général de police, assisté de trois cents soldats (1709). L'année suivante, le couvent lui-même fut rasé et l'on alla jusqu'à détruire le cimetière devenu un lieu de pèlerinage pour les Jansénistes. En 1713, le pape Clément IV ayant, par la *Bulle Unigenitus*, condamné une fois de plus le Jansénisme, Louis XIV, qui avait un Jésuite pour confesseur, mit un véritable acharnement a imposer la décision du pape à tous ses sujets : plus de deux mille personnes étaient emprisonnées quand le roi mourut (1715). Le roi par ce zèle orthodoxe pensait racheter aux yeux de Dieu les péchés de sa jeunesse. En persécutant les Jansénistes, comme en pourchassant les Protestants, il faisait selon le mot de Saint-Simon, « *pénitence sur le dos d'autrui* ».

PORTANCE JANSÉNISME

Le Jansénisme eut pendant le règne de Louis XIV d'importantes *conséquences morales*. L'exemple des solitaires influa sur nombre de chrétiens : le *catholicisme français* leur dut un caractère particulier de sévérité triste. Le Jansénisme n'eut pas alors de conséquences politiques, et on ne peut pas comparer à ce point de vue la destruction de Port-Royal et la révocation de l'édit de Nantes. En revanche, au dix-huitième siècle, le Jansénisme, subsistant malgré tout, devint un *puissant parti d'opposition à la royauté*. Le combat entre Jansénistes et Jésuites devait reprendre sous Louis XV et se terminer cette fois par l'écrasement des Jésuites et l'abolition de leur ordre en France[1] (1764). Le Jansénisme devait même jouer un rôle au début de la Révolution et inspirer à l'Assemblée Constituante sa tentative d'organisation de l'Église de France.

LOUIS XIV LA PAPAUTÉ

Louis XIV, si prompt dans ses dernières années à imposer à ses sujets la soumission aux décrets du pape, était cependant à diverses reprises entré en conflit avec la papauté. Le plus important de ces conflits se produisit entre 1677 et 1682 à propos du *droit de régale*. Il fut provoqué par la volonté du roi d'établir également son autorité sur toutes les parties du royaume.

[1] Voir ci-dessous, page 470.

Lorsqu'un diocèse devenait vacant par la mort du titulaire, le roi, dans la plupart des évêchés du Nord et du Centre, touchait les revenus jusqu'à l'installation du nouvel évêque. C'est ce qu'on appelait le droit de *régale temporelle*. En outre, pendant le temps de la vacance, le roi nommait aux fonctions ecclésiastiques, c'est-à-dire désignait les archiprêtres, les curés, etc.; c'était la *régale spirituelle*.

Le droit de régale n'existait pas dans les évêchés du Midi. En 1673, Louis XIV voulut faire disparaître cette exception et décida qu'il exercerait à l'avenir le droit de régale dans tous les diocèses du royaume.

Le pape Innocent XI ayant blâmé cette décision parce qu'il n'était pas admissible que le roi, dépourvu de tout pouvoir spirituel, pût nommer *seul* à des fonctions spirituelles, comme le sont celles des curés, il s'ensuivit un long conflit entre Louis XIV et le Saint-Siège (1678).

LA DÉCLARATION DES QUATRE ARTICLES

En 1682, le pape persistant dans son opposition, Louis XIV essaya de se faire soutenir par le clergé de France et l'invita à affirmer les « libertés de l'Église gallicane ». L'assemblée du Clergé, où *Bossuet* joua le principal rôle, rédigea, non sans beaucoup d'hésitations, un exposé de principes devenu célèbre sous le nom de *Déclaration des Quatre Articles* (1682).

Le premier article disait que les papes « n'ont reçu puissance de Dieu que sur les choses *spirituelles* et qui concernent le salut », et que les rois « ne leur sont soumis en rien dans les choses *temporelles* ».

Le second article portait qu'en matière spirituelle les conciles universels étaient supérieurs aux papes; le troisième que l'exercice du pouvoir apostolique doit être tempéré en France par « les règles, coutumes et constitutions » admises dans l'Église gallicane.

Enfin le quatrième article déclarait qu'en matière de foi les décrets du pape, valables pour toutes les Églises, ne sont cependant « irréformables » qu'avec le consentement de l'Église.

Sous prétexte d'affirmer les libertés de l'Eglise gallicane, l'assemblée du clergé de France usurpait des droits qui ne lui appartenaient pas : elle tranchait, en effet, dans le second et le quatrième article, des questions qu'un *concile universel pouvait seul décider*.

Il y eut du reste immédiatement une partie du clergé français qui protesta contre la Déclaration. Louis XIV n'en ordonna pas moins que les Quatre Articles fussent publiés dans tout le royaume et enseignés obligatoirement à tous les futurs prêtres. Le pape de son côté déclara les Quatre Articles « entièrement destitués de force et de valeur ».

LA FIN DU CONFLIT

Le conflit se prolongea pendant onze ans. Quand il eut à nommer des évêques, Louis XIV les choisit toujours parmi les prêtres qui avaient acquiescé à la Déclaration. Le pape refusa toujours de les *instituer*, c'est-à-dire de leur donner les pouvoirs spirituels sans lesquels ils n'étaient religieusement rien. Par suite, trente-cinq évêchés étaient sans titulaires quand le pape Innocent XI mourut (1689). En 1693, Louis XIV céda. Il informa le pape Innocent XII que la Déclaration ne serait plus enseignée. Mais le pape n'accorda l' « institution » aux évêques que lorsqu'ils eurent signé une rétractation formelle. Par contre, le pape reconnut l'extension du droit de régale temporelle à tout le royaume

CHAPITRE XXI

LOUIS XIV — LA POLITIQUE EXTÉRIEURE L'ARMÉE ROYALE

I

LES GUERRES

La France, pendant tout le règne de Louis XIV, a tenu la première place entre tous les États de l'Europe. Elle fut le plus puissant des royaumes et le centre de la politique générale Quand, à l'étranger, quelqu'un disait : « *le Roi* », tout le monde entendait qu'il s'agissait du roi de France, le roi par excellence.

LES GUERRES DE LOUIS XIV

Près des deux tiers du règne de Louis XIV, quarante-six années sur soixante-douze, furent employées à des guerres. Les premières, la guerre de *Trente Ans* et la *guerre contre l'Espagne*, pendant sa minorité et le ministère de Mazarin, lui avaient été *léguées par son père*; elles durèrent un peu plus de seize ans, de 1643 à 1659, date de la paix des Pyrénées, et valurent à la France l'*Alsace*, l'*Artois*, le *Roussillon*. Les autres, qui furent *ses guerres*, durèrent trente ans environ. Elles furent au nombre de quatre :

La guerre *de Dévolution*, de 1667 à 1668 ;
La guerre *de Hollande*, de 1672 à 1678 ;
La guerre *de la ligue d'Augsbourg*, de 1688 à 1697 ;
La guerre *de succession d'Espagne*, de 1701 à 1714.

LE DESSEIN DE LOUIS XIV

Ces guerres — la guerre de Succession d'Espagne exceptée — furent toutes inspirées par la même pensée, familière déjà aux négociateurs de Cateau-Cambrésis[1] et résumée par le cardinal de Richelieu en cette formule saisissante : « *Mettre la France en tous lieux où fut la Gaule* ». Louis XIV se proposa de faire rentrer dans le royaume de France toutes les provinces qui en avaient autrefois

1. Voir ci-dessus, page 285.

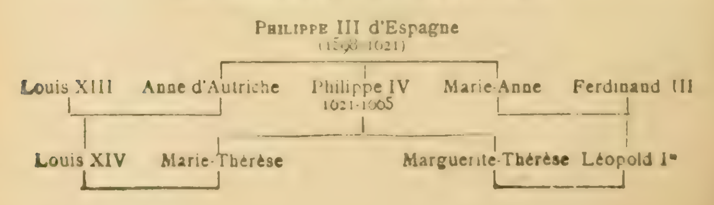
fait partie et en avaient été détachées, tous les pays de race et de langue française qui appartenaient à des princes étrangers, *d'achever l'unité de la France en lui conquérant ses frontières naturelles.*

La réalisation de ce projet nécessitait l'annexion des *Pays-Bas*, c'est-à-dire de la Belgique actuelle et du Luxembourg; de la *Franche-Comté*; de la *Lorraine*; de la *Savoie*. Les Pays-Bas et la Franche-Comté appartenaient au *roi d'Espagne*. Louis XIV prétendait les obtenir, non pas du droit du plus fort, mais du droit naturel de sa femme *Marie-Thérèse*, fille aînée de Philippe IV et *légitime héritière du roi d'Espagne*. Quant à la Lorraine et à la Savoie, il pensait les obtenir par *voie d'échange*, en abandonnant à leurs propriétaires quelques riches morceaux de la prodigieuse succession espagnole.

LES RÉSULTATS

Louis XIV ne réalisa qu'imparfaitement son dessein. Il se heurta aux *prétentions rivales* de son beau-frère *Léopold*, empereur d'Allemagne, mari d'une seconde fille de Philippe IV [1]. Il se heurta surtout à l'opposition de ses voisins les *Hollandais* et les *Anglais*, inquiets pour eux-mêmes de la puissance que donnerait à la France la possession des Pays-Bas. De là des *coalitions*, la guerre de Hollande et la guerre de la Ligue d'Augsbourg. Louis XIV, après trois guerres contre l'Espagne, n'annexa en fin de compte qu'une *partie de la Flandre* — notre département du Nord — et la *Franche-Comté*. En revanche, renonçant, à la fin de son règne, à tout autre agrandissement pour la France, et combattant désormais pour l'Espagne qu'il avait sans cesse combattue, il plaça et maintint sur le trône d'Espagne, par une guerre de treize ans, où il épuisa toutes les ressources de son royaume, l'*un de ses petits-fils*, le duc Philippe d'Anjou devenu *Philippe V* d'Espagne.

1. *Tableau montrant la parenté de Louis XIV et de Léopold et expliquant leurs prétentions à la succession d'Espagne.*



LA SUCCESSION D'ESPAGNE

Au moment où Louis XIV commençait à régner par lui-même, en 1661, tous les hommes politiques en Europe s'attendaient à la fin prochaine de la descendance masculine de Charles-Quint. *Charles II*, le fils que Philippe IV



Les possessions espagnoles en Europe en 1661.

venait d'avoir d'un second mariage, était si malingre qu'on ne pensait pas qu'il pût vivre : en fait il mit quarante ans à mourir.

Deux héritiers pouvaient prétendre à sa succession : le roi de France Louis XIV, et l'Empereur d'Allemagne Léopold, tous les deux fils et maris de princesses espagnoles, à la fois cousins germains et beaux-frères. Mais Anne d'Autriche et Marie-Thérèse, mère et femme de Louis XIV, étaient l'une et l'autre filles *aînées* des rois d'Espagne : la mère et la femme de Léopold étaient des filles *cadettes*. Les droits de Louis XIV étaient donc supérieurs à ceux de Léopold. Il est vrai qu'en 1659, au moment de son mariage, Marie-Thérèse s'était vu imposer une *renon-*

ciation à ses droits d'héritière. Mais cette renonciation, de l'aveu même de Philippe IV qui l'avait exigée, était *nulle* parce qu'elle était contraire aux lois successorales de l'Espagne.

La succession d'Espagne était immense : elle comprenait *vingt-deux* couronnes ; en Europe, l'Espagne, les Baléares, la Sardaigne, la Sicile, le royaume de Naples, le Milanais, la Franche-Comté et les Pays-Bas ; — hors d'Europe, la moitié de l'Amérique avec les mines du Pérou et du Mexique ; une bonne partie de l'Océanie et des établissements en Afrique.

Louis XIV, que les Hollandais devaient représenter comme un « engloutisseur de pays et d'États à tort et à travers », ne songea jamais à recueillir pour lui la totalité de la succession d'Espagne. Il voulait seulement prendre de cette succession les *provinces françaises* qui en faisaient partie, et en Italie des territoires qui lui serviraient de monnaie d'échange pour acquérir la Lorraine et la Savoie et pour achever ainsi la France. Il était prêt à abandonner le reste, l'Espagne et l'Amérique, à son beau-frère Léopold. Il lui proposa la signature d'un traité rédigé dans ce sens, dès 1665, aussitôt après la mort de leur beau-père Philippe IV. Après beaucoup d'hésitations, de négociations entamées, abandonnées, reprises, Léopold, le plus indécis des hommes, finit par adhérer aux propositions de Louis XIV et signa à Vienne le *traité de partage* de la future succession, au mois de janvier 1668.

LA GUERRE DE DÉVOLUTION

A cette date, Louis XIV avait déjà commencé à se mettre en possession d'une partie de l'héritage, la *Flandre*, au nom du *droit de dévolution*. Le droit de dévolution était une coutume du Brabant en vertu de laquelle les enfants nés d'un premier mariage, en la circonstance Marie-Thérèse, étaient seuls héritiers de leurs parents, à l'exclusion des enfants nés d'un second mariage, en la circonstance Charles II. En juin 1667, soixante mille hommes commandés par *Turenne* avaient, sans déclaration de guerre, pénétré en Flandre. En août, toutes les places étaient occupées. *Lille*, qui résista le mieux, avait tenu neuf jours.

Maître de la Flandre, Louis XIV s'arrêta et invita la reine-mère d'Espagne, régente pendant la minorité de Charles II, à reconnaître le fait accompli. La régente ne répondit pas. Pour la contraindre à céder, une armée commandée par *Condé* envahit la *Franche-Comté* et l'occupa en quatorze jours (février 1668).

L'ALLIANCE DE LA HAYE

La rapide conquête de la Flandre avait effrayé la *Hollande* et l'*Angleterre*. Les Hollandais toujours inquiets pour leur indépendance si chèrement acquise[1], ne voulaient pas que par la conquête des Pays-Bas, *qu'ils convoitaient du reste pour eux-mêmes*, le puissant royaume de France pût devenir leur voisin. Quant aux Anglais, ils n'admettaient pas plus en 1668 qu'ils ne l'avaient admis au temps de la guerre de Cent ans, qu'ils ne devaient l'admettre sous la Révolution et sous Napoléon Ier, l'établissement de la France à l'embouchure de l'Escaut.

Les Hollandais et les Anglais se rapprochèrent. Puis avec la Suède dont ils achetèrent le concours, ils formèrent la *triple alliance de la Haye* (janvier 1668). Cette triple alliance était quelque chose de nouveau : *elle était le commencement des coalitions dirigées contre la France*. Elle prouvait que la France était désormais considérée par ses voisins comme le plus puissant des États, celui contre lequel il fallait se garder. Elle prouvait aussi que la Hollande, qui n'avait pas cent ans d'existence, était devenue, comme autrefois Venise, grâce à l'activité de son commerce et malgré la petitesse de son territoire, une des grandes puissances de l'Europe.

Le but apparent des alliés était d'offrir leur médiation à la France et à l'Espagne. Mais leur but secret était d'imposer à Louis XIV le renouvellement des renonciations à la succession d'Espagne et de l'*empêcher d'occuper les Pays-Bas*.

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE

La paix fut cependant conclue en dehors des médiateurs, et à *Aix-la-Chapelle* (mai 1668), ils n'eurent qu'à enregistrer le traité préparé directement par les ambassadeurs de la France et de l'Espagne. Louis XIV rendait la Franche-Comté. L'Espagne lui cédait onze places de la Flandre parmi lesquelles *Douai* et *Lille*, et une partie du pays qui forme aujourd'hui le *département du Nord*.

LA GUERRE DE HOLLANDE LES CAUSES

L'intervention des Hollandais avait irrité Louis XIV au point qu'il songea à les attaquer sur l'heure. L'irritation se changea en exaspération quand il connut les dispositions secrètes de l'alliance de la Haye. La ruine de la puissance hollandaise lui apparut désor-

1. Voir page 328.

mais comme le préliminaire indispensable de l'occupation des Pays-Bas. L'idée de cette guerre était du reste populaire dans le royaume parce qu'on en voulait aux Hollandais d'avoir, vingt ans plus tôt, pendant les négociations des traités de Westphalie, trahi leurs engagements en signant seuls et à l'insu de la France la paix avec l'Espagne. Enfin Colbert lui-même désirait l'abaissement de la Hollande, parce qu'elle venait de mettre des entraves au commerce français, en établissant de gros droits de douanes sur nos marchandise

LES ALLIANCES DE LOUIS XIV

Avant d'entrer en campagne Louis XIV voulut *isoler* la Hollande, détacher d'elle ses alliés, lui trouver partout des adversaires. Cette campagne de négociations dura trois ans. Louis XIV acheta l'alliance de l'Angleterre par le traité de *Douvres*; celle de la Suède, celle de l'électeur de Cologne et des princes allemands des bords du Rhin; il acheta aussi la neutralité de l'empereur Léopold, qui, disait un de ses ministres, manquait d'argent « pour faire bouillir sa marmite ».

ÉTAT DE LA HOLLANDE

Pendant que Louis XIV préparait ainsi la guerre, les Hollandais ne songeaient même pas à organiser la défense. Uniquement occupés de leurs intérêts commerciaux, ils jugeaient qu'entretenir une armée permanente c'était gaspiller de l'argent. Aussi l'armée avait-elle été réduite à rien. Le commandement avait été désorganisé; les fonctions de général en chef, de *stathouder*, avaient été abolies, par jalousie à l'égard des princes d'Orange et soupçons contre leur loyauté. Malgré les avertissements du *Grand Pensionnaire*, Jean de Witt, qui était comme le président de la république et qui sentait le danger, les *États Généraux*[1] se refusaient à ordonner des levées. L'aveuglement et la passion du négoce étaient tels qu'à la veille de la déclaration de guerre les poudres qui se trouvaient dans les Provinces Unies furent vendues à des agents de Louis XIV. La guerre éclata pour les Hollandais « comme un coup de foudre dans un ciel serein ».

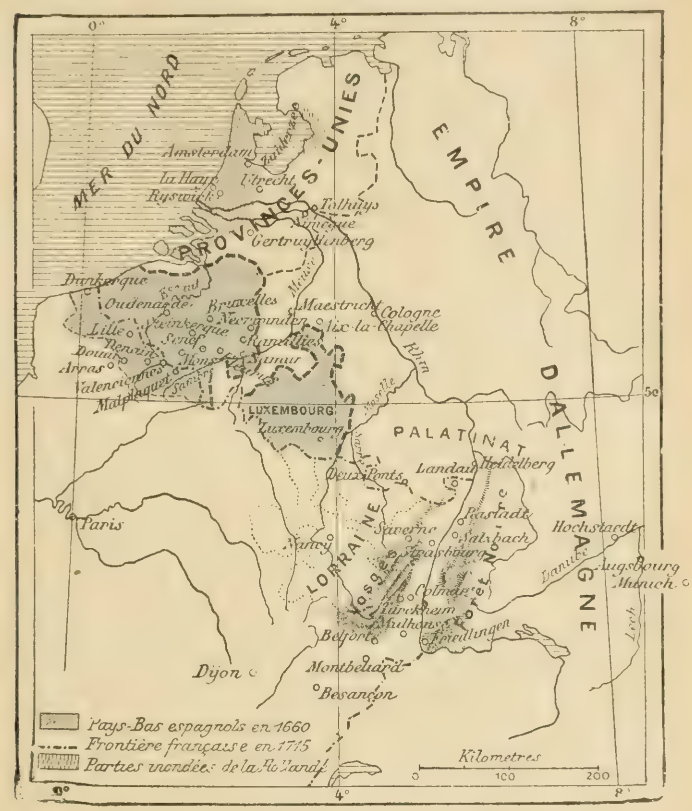
INVASION DE LA HOLLANDE

Au mois de mai 1672, Louis XIV entra en campagne avec cent vingt mille hommes commandés par *Turenne* et *Condé*. Le 12 juin, il forçait le passage du Rhin au gué de *Tolhuys*. Il se crut maître de la Hollande.

1. Voir ci-dessus, page 320, la définition des États Généraux.

et pendant trois jours il put l'être. Mais une résolution d'un sublime héroïsme et que Louis XIV admira tout le premier, arrêta sa marche.

Une grande partie de la Hollande, placée *au-dessous du niveau*



LES CHAMPS DE BATAILLE DU REGNE DE LOUIS XIV.

de la mer, n'est protégée de l'inondation que par des digues et un système d'écluses. Dès le 15 juin, les Hollandais ouvraient les écluses, perçaient les digues, et pour sauver leur indépendance livraient à l'Océan la terre qu'ils lui avaient arrachée pied à pied par des siècles de travail. En quatre jours la Hollande était

inondée; les villes étaient transformées en îles inabordables autrement qu'en bateaux. Le 20 juin, les Français s'arrêtaient au bord des pays noyés. *L'offensive avait duré huit jours.*

Néanmoins, les Hollandais sollicitèrent la paix. Louis XIV, mal conseillé par son orgueil et par Louvois, repoussa les propositions très avantageuses qui lui étaient faites (29 juin). Dès lors les Hollandais ne pensèrent plus qu'à une lutte à outrance. Ils assassinèrent Jean de Witt, injustement rendu responsable des désastres (août 1672), et la défense fut tout entière remise à ***Guillaume d'Orange***, nommé *stathouder* au début de juillet. Ce général en chef avait vingt et un ans, l'intelligence vive, une indomptable ténacité et un rare talent de diplomate. Il devait être jusqu'à la fin de sa vie l'adversaire infatigable de Louis XIV, le chef de toutes les résistances à ses projets

LA GUERRE EUROPÉENNE

Le brusque arrêt de l'armée française provoqua un *revirement total des alliances.* Ceux qui avaient promis leur concours à Louis XIV l'abandonnèrent. Dès le mois de juillet, l'électeur de *Brandebourg* et l'*Empereur* prirent le parti de la Hollande; l'*Espagne*, puis l'*Empire*, les imitèrent ensuite. Une vaste coalition se noua à la Haye, en 1673, et la guerre de Hollande se transforma ainsi en *guerre européenne.*

Alors Louis XIV, renonçant à détruire la Hollande, se tourna tout entier *contre l'Espagne* et lui fit une vigoureuse *guerre offensive.* Il lui enleva pour la seconde fois la Franche-Comté (1674). Il entreprit la conquête des Pays-Bas place à place, et chaque année de 1674 à 1678 fut marquée par quelque grand siège, victorieusement conduit par *Vauban.*

Contre l'Empereur et les Allemands, on disait alors les *Impériaux*, Louis XIV se borna à une *guerre défensive.* En 1674, les Allemands surprirent l'Alsace et s'y établirent. Turenne, par une admirable campagne de deux semaines (janvier 1675), les rejeta au delà du Rhin. L'été suivant il franchit le fleuve à son tour. A *Sasbach*, la veille d'une grande bataille, un boulet lui broya la poitrine (27 juillet 1675). Une nouvelle invasion suivit cette mort. Cette fois l'Alsace fut sauvée par Condé.

La guerre s'était aussi poursuivie sur mer; *Duquesne* à trois reprises avait battu dans les eaux de la Sicile les Hollandais. Leur chef, un grand marin, *Ruyter*, fut tué dans la seconde rencontre, au large de *Syracuse* (1676).

PAIX DE NIMÈGUE

En 1678, malgré cinq ans d'efforts, les coalisés n'avaient pris aucun avantage sur Louis XIV. Ils étaient épuisés. Les Hollandais les premiers signèrent la paix à *Nimègue* ; les autres coalisés les imitèrent peu après. La Hollande, contre qui la guerre avait été entreprise, non seulement ne perdait rien à la paix, mais obtenait un traité de commerce avec la France. *Ce fut l'Espagne qui paya.* Elle dut céder à Louis XIV la *Franche-Comté*, et douze places de la *Flandre*, entre autres *Valenciennes*, *Maubeuge* et *Cambrai*. Ces places formèrent à la France une frontière régulière au nord, à peu près notre frontière actuelle. Soigneusement fortifiées par Vauban elles furent désormais comme un bouclier couvrant Paris.

LES CHAMBRES DE RÉUNION

La paix de Nimègue marqua l'*apogée de la puissance* de Louis XIV. La ville de Paris l'appela *Louis le Grand*, et pendant dix ans, de 1678 à 1688, il fut réellement le maître de l'Europe occidentale. Alors son orgueil ne connut plus de mesure et lui inspira les actes les plus audacieux.

Les traités de Westphalie et de Nimègue portaient que les territoires cédés à la France l'étaient *avec leurs dépendances*. Il s'agissait uniquement de leurs dépendances à la *date de la signature* des traités. Louis XIV l'entendit autrement et chargea des tribunaux français, les *Chambres de réunion*, de rechercher quels pays avaient, à *une date quelconque*, relevé des territoires nouvellement acquis. Les chambres de réunion remontèrent jusqu'aux Mérovingiens et au roi Dagobert ! Elles attribuèrent à Louis XIV un grand nombre de territoires, entres autres Montbéliard, les villes de la Sarre, Deux-Ponts, la plus grande partie du Luxembourg. Ces territoires appartenaient les uns à des alliés de Louis XIV comme le roi de Suède, les autres au roi d'Espagne. Tous furent également occupés et annexés en pleine paix.

ANNEXION DE STRASBOURG

L'annexion qui eut le plus de retentissement fut celle de **Strasbourg** (28 septembre 1681). Strasbourg avait une grande valeur militaire parce qu'elle gardait l'un des *rares ponts* qu'il y eût alors sur le Rhin, fleuve difficile à franchir. Depuis le traité de Westphalie sa situation internationale était mal définie. On pouvait discuter si elle était de l'Empire ou du royaume de France. Louis XIV, jusqu'à 1680, l'avait traitée en *ville neutre* et en *ville libre*

Strasbourg s'administrait elle-même et formait une république.

Mais pendant la guerre de Hollande, tandis que Louis XIV respectait scrupuleusement la neutralité de Strasbourg, cette ville, à deux reprises (1674-1677), livra le pont du Rhin aux armées allemandes, qui purent ainsi pénétrer en Alsace. Ces actes d'hostilité répétés justifiaient l'occupation. Comme le disait la légende d'une médaille, frappée pour commémorer l'événement, il fallait « *fermer l'entrée de la France aux Allemands* ».

Ces annexions indignaient et effrayaient les puissances. Elles ne bougèrent pas cependant, parce qu'elles savaient Louis XIV plus fort qu'elles. L'Empereur, comme autrefois Charles-Quint, était paralysé par une invasion turque arrivée jusqu'à Vienne (1683). Il fut contraint, ainsi que le roi d'Espagne, de reconnaître, au moins provisoirement, à *Ratisbonne* (1684), les dernières conquêtes de Louis XIV. Mais d'autre part ceux qui se sentaient menacés commençaient à se rapprocher et à conclure des alliances particulières.

LA LIGUE D'AUGSBOURG

La *révocation de l'édit de Nantes* (1684) tourna contre Louis XIV tous les États protestants et ajouta aux colères politiques les *haines religieuses*. Guillaume d'Orange n'eut pas de peine à réunir dans une nouvelle coalition les divers groupes d'alliés déjà formés. En 1686, les rois d'Espagne et de Suède, l'Empereur, plusieurs Électeurs, le duc de Savoie, formèrent la *Ligue d'Augsbourg* en vue de se garantir réciproquement contre les violences possibles de Louis XIV. La ligue n'avait encore qu'un caractère défensif. On y vit bientôt adhérer le *pape*, outragé dans Rome par l'ambassadeur de France. Louis XIV semblait se croire tout permis et multipliait les provocations. En 1688, l'*électorat de Cologne* étant vacant, il y installa par la force le candidat de son choix, au détriment du candidat légalement élu. En même temps, sous prétexte de défendre les droits de sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, dans la *succession palatine* récemment ouverte, il lançait son armée sur le Palatinat. Ce fut le signal de la guerre générale.

VOLUTION GLETERRE

La guerre eût été une seconde guerre de Hollande si au moment même où elle commençait, une révolution n'avait fait *Guillaume d'Orange* roi d'Angleterre[1]. Jusqu'alors, grâce à l'habile diplomatie de Louis XIV, l'Angleterre avait toujours été neutre ou même

1. Voir page 458.

alliée de la France, et son rôle en Europe avait été à peu près nul. A partir de 1688, dirigée par Guillaume d'Orange, elle employa toutes *ses forces à lutter contre la France*. Grâce à son concours, les coalisés purent dès lors contre-balancer la puissance de Louis XIV.

LA GUERRE

Louis XIV, *sans un allié*, eut à faire tête à l'Europe entière. La guerre dura neuf ans soutenue sur toutes les frontières : aux *Pyrénées* contre les *Espagnols* à qui l'on prit la Catalogne; aux *Alpes* contre le duc de *Savoie* à qui l'on prit son duché; sur le *Rhin* et aux *Pays-Bas* contre les *Allemands*, les *Hollandais*, les *Anglais*.

Louis XIV ne se battit pas pour s'agrandir, mais pour conserver ce qu'il avait précédemment acquis, et pour rétablir le roi détrôné d'Angleterre *Jacques II* qui s'était réfugié en France. Aussi les principaux théâtres de la guerre furent-ils les *Pays-Bas* et l'*Irlande*. Du côté du Rhin, pour couvrir la France, Louvois recourut à un atroce moyen : ce fut de créer *un désert* au nord de l'Alsace. Par son ordre le *Palatinat* fut totalement dévasté; les villes et les villages furent rasés, les arbres arrachés, les habitants expulsés (1688-1689). Le souvenir de ces dévastations vit encore aujourd'hui en Allemagne, et plus de deux siècles écoulés n'ont pas apaisé les haines qu'elles soulevèrent contre la France.

Pour rétablir Jacques II, un corps d'armée fut, dès 1689, jeté en Irlande où le roi détrôné avait des partisans. Jacques, maître de l'île pendant un an, se fit battre à *Drogheda* par Guillaume d'Orange et repassa en France (1690).

Une nouvelle et plus importante expédition fut aussitôt préparée à Cherbourg. *Tourville*, qui devait la convoyer, reçut l'ordre d'attaquer avec quarante-quatre vaisseaux une flotte anglo-hollandaise de quatre-vingt-dix-neuf navires. Il fut vainqueur dans une bataille de quatorze heures en face de la passe de la Hougue (29 mai 1692). Pareil effort ne pouvant être renouvelé le lendemain, il dut se retirer. Le port de Cherbourg n'était pas alors fortifié; trente et un navires gagnèrent Saint-Malo. Les treize autres, la marée manquant, allèrent s'échouer à *la Hougue* où ils furent brûlés. Cet échec, succédant à une victoire, fut démesurément grossi à Paris par les ennemis de la marine et transformé en immense catastrophe : il devint le *désastre de la Hougue*. La légende vit encore aujourd'hui. Il est cependant faux que la marine française fut ruinée

à la Hougue : elle comptait trois cents navires l'année suivante et de très importants succès furent encore remportés par Tourville lui-même. Mais l'on renonça à l'expédition d'Angleterre.

Aux Pays-Bas l'on fit comme toujours une guerre de sièges.



GUILLAUME D'ORANGE (1650-1702)
D'après le portrait peint par Kneller (1648-1723).

L'implacable adversaire de Louis XIV, Guillaume d'Orange, était l'arrière-petit-fils du héros de l'indépendance des Provinces-Unies, Guillaume le Taciturne. *Il fut stathouder des Provinces-Unies à vingt-deux ans, roi d'Angleterre à trente-huit ans. Il avait le caractère froid et tenace, une indomptable énergie, malgré une santé débile. Il n'avait qu'une passion, mais atroce, dit Michelet, la haine de la France. Kneller, peintre allemand, illustre à la fin du dix-septième siècle et peu connu aujourd'hui, a représenté Guillaume en roi d'Angleterre, avec le manteau royal doublé d'hermine et le collier de l'*Ordre de la Jarretière, *la Légion d'honneur anglaise, au bas duquel est accroché un saint Georges, patron de l'Angleterre, à cheval, terrassant le Dragon. Sous la lourde perruque la tête est petite. Les traits sont tirés. Les gros yeux ont une expression de froide obstination.*

au cours de laquelle le maréchal de *Luxembourg* remporta de brillantes victoires à *Fleurus* sur les Allemands (1690), à *Steinkerque* (1692) et à *Neerwinden* (1693) sur Guillaume d'Orange

PAIX DE RYSWICK

La lassitude et l'épuisement des combattants amenèrent la paix. Les corsaires français, *Jean-Bart*, *Duguay-Trouin*, ruinaient le commerce maritime des Hollandais et des Anglais. L'Empereur était de nouveau aux prises avec les Turcs. Les adversaires traitèrent au château de *Ryswick*, près de la Haye (1697). Louis XIV vainqueur fit preuve d'une modération qui surprit ses adversaires Il reconnut Guillaume d'Orange comme roi d'Angleterre; il rendit la plupart des territoires annexés depuis la paix de Nimègue. Il exigea seulement que l'Empereur et l'Allemagne lui reconnussent la possession définitive de Strasbourg.

TRAITÉ DE PARTAGE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE

Si Louis XIV s'était montré très modéré à Ryswick, c'est qu'il *avait besoin de la paix pour refaire ses armées et ses finances*, avant l'heure jugée prochaine par tous, où la mort de Charles II ouvrirait enfin la succession d'Espagne. Il voulait aussi rompre la ligue d'Augsbourg, en détacher l'Angleterre et la Hollande, essayer de *régler avec elles à l'avance le partage* de la succession, comme il avait essayé déjà, en 1668, de la régler avec son cohéritier l'empereur Léopold.

Guillaume d'Orange et le Grand Pensionnaire Heinsius, entrèrent volontiers dans les idées de Louis XIV. Un traité signé à *Londres* (mars 1700) attribuait au second fils de l'empereur, l'*archiduc Charles*, la succession d'Espagne, exception faite du royaume de Naples, de la Sicile et du Milanais. Ces territoires étaient réservés à Louis XIV qui les échangerait contre la Savoie et la Lorraine. C'était le projet même du début de son règne : de la succession d'Espagne Louis XIV tirerait l'achèvement de la France et rien de plus.

TESTAMENT DE CHARLES II

Invité à adhérer à ce traité si avantageux pour lui, l'Empereur refusa. Il comptait qu'un testament de Charles II lui donnerait la totalité de la succession. Il fut cruellement déçu.

Charles II ne voulait pas qu'à sa mort sa monarchie fût démembrée; il connaissait les projets de partage. Il jugea que seul un prince français soutenu par toutes les forces de Louis XIV serait capable de maintenir l'intégrité de l'empire espagnol. Il fit son testament en faveur de *Philippe, duc d'Anjou*, le second petit-fils de Louis XIV. Un mois après Charles II mourait (1er novembre 1700).

LE DUC D'ANJOU ROI D'ESPAGNE

Le testament fut communiqué à Louis XIV le 9 novembre au château de Fontainebleau. Le roi hésita cinq jours s'il l'accepterait ou s'il s'en tiendrait au traité de Londres. L'*intérêt national* lui commandait de s'en tenir au traité puisqu'il assurait l'achèvement de la France. L'*intérêt dynastique* lui conseillait d'accepter le testament puisqu'il mettait à la tête de la plus vaste monarchie du monde un de ses petits-fils. Le 15 novembre au château de Versailles, Louis XIV disait aux courtisans, en leur montrant le duc d'Anjou : « Messieurs, voilà le roi d'Espagne. »

Il avait accepté le testament, non pas seulement par intérêt dynastique, mais aussi par *désir sincère de la paix* : c'était de sa part, disait-il, une preuve de modération que de renoncer aux agrandissements que le traité de Londres assurait à la France. Les Anglais et les Hollandais en jugèrent ainsi, et dans un délai de quelques mois le duc d'Anjou, sous le nom de *Philippe V*, fut reconnu comme roi d'Espagne par tous les souverains, l'Empereur excepté.

LA GUERRE, SES CAUSES

Dix mois plus tard la situation était entièrement retournée. Le 7 septembre 1701, l'Angleterre, la Hollande, la plupart des princes allemands, formaient avec l'Empereur, à la Haye, la *Grande Alliance* et s'engageaient à le soutenir dans la guerre qu'il avait commencée contre Philippe V. Ce revirement fut l'*œuvre de Guillaume d'Orange*, aidé par le Grand Pensionnaire Heinsius et par Louis XIV lui-même.

Guillaume d'Orange considérait comme une injure personnelle que Louis XIV, au lieu de s'en tenir au traité de Londres, eût accepté le testament de Charles II. Il voulut se venger. Dès la première heure il voulut la guerre et pas un instant il ne cessa de la vouloir. Il amena facilement Heinsius à son idée. Mais si les gouvernants voulaient la guerre, *les peuples voulaient la paix*. Cela n'empêcha pas Guillaume d'entrer en négociations avec l'Empereur et de commencer d'importants préparatifs militaires. En même temps, par tous les moyens, même les fausses nouvelles et les documents fabriqués, il s'efforçait de retourner l'opinion anglaise et hollandaise.

Diverses mesures prises par Louis XIV, les unes imprudentes, les autres justifiées, toutes habilement exploitées par ses ennemis, servirent les desseins de Guillaume. Une imprudente décla-

ration solennelle de Louis XIV garantit à Philippe V ses *droits éventuels à la couronne de France* (décembre-janvier 1701). Il y avait ainsi, pour un avenir incertain, *possibilité* de réunion de la France et de l'Espagne en un même et formidable empire. Ce n'était qu'une *possibilité*, elle suffit cependant à causer de très vives alarmes à beaucoup de gens.

Peu après (6 février 1701) Louis XIV, à la demande de Philippe V, fit occuper par ses troupes les places des Pays-Bas espagnols dites places de la *Barrière*. On appelait ainsi les citadelles disposées le long de la frontière française où les Hollandais, après la paix de Ryswick, s'étaient fait autoriser par Charles II à tenir garnison. Les troupes hollandaises furent renvoyées dans leur pays. La mesure était *naturelle et légitime*. Les Hollandais en effet n'avaient pas encore reconnu Philippe V et devaient être considérés dès lors comme des ennemis; d'autre part Louis XIV savait les dispositions hostiles et les intrigues de leur gouvernement. Néanmoins les Hollandais virent là une provocation et une menace pour leur indépendance.

Enfin le 16 septembre 1701, Jacques II, l'ex-roi d'Angleterre étant mort au château de Saint-Germain, Louis XIV, qui, cependant, au traité de Ryswick, avait reconnu comme roi d'Angleterre Guillaume d'Orange, salua du titre de roi le fils de Jacques II, Jacques III. C'était une *riposte* à la conclusion de la *Grande Alliance*, signée neuf jours avant, et dont Louis XIV connaissait le texte depuis la veille. Néanmoins Guillaume, là encore, sut faire passer Louis XIV pour le provocateur. Il exploita l'incident qui souleva une violente émotion en Angleterre, et dès lors il obtint facilement du Parlement les troupes et l'argent dont il avait besoin. Il mourut cependant (19 mars 1702) avant d'avoir pu déclarer officiellement la guerre à Louis XIV (14 mai 1702).

LA GUERRE

En fait, bien qu'elle n'eût pas été déclarée, la guerre était engagée depuis près d'un an (juillet 1701). Ce fut la plus longue et la plus terrible du règne de Louis XIV; elle dura près de treize ans et ne se termina que le 6 mars 1714. Elle eut pour théâtres à la fois l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'est et le nord de la France. Elle fut conduite du côté des Alliés par deux grands hommes de guerre, l'anglais *Malborough* et le *prince Eugène de Savoie*, un français passé au service de l'Autriche. Du côté des Français, il

n'y eut guère que deux généraux de valeur, le maréchal de *Villars* et le duc de *Vendôme*.

L'OFFENSIVE

Au début, Louis XIV et Philippe V avaient trois alliés, le roi de *Portugal*, le duc de *Savoie* et l'électeur de *Bavière*. Ces dernières alliances permirent à Louis XIV de prendre l'*offensive* en *Italie* et en *Allemagne*

On conçut le hardi projet de concentrer en Bavière deux armées, l'une venant d'Italie par le Tyrol, l'autre venant de France par la vallée du Danube. Les deux armées, leur jonction faite, marcheraient sur Vienne et y dicteraient la paix à l'Empereur. Le projet eut un commencement d'exécution. Vendôme battit à *Luzzara* les Autrichiens du prince Eugène (15 août 1702). Villars, sur la rive droite du Rhin, fut vainqueur à *Friedlingen* (14 octobre 1702). Mais l'hiver, puis la trahison du duc de Savoie qui se vendit à l'Empereur (juin 1703) firent tout échouer. Villars parvenu seul en Bavière gagna la brillante victoire de *Hochstaedt* (20 septembre 1703). Ne pouvant s'entendre avec l'électeur de Bavière, il demanda son rappel.

L'année suivante les coalisés reprirent à leur compte le projet de concentration dans la vallée du Danube. Le prince Eugène avec l'armée autrichienne d'Italie, rejoignit Malborough venu des Pays-Bas avec l'armée anglo-hollandaise. Tous deux sur le même champ de bataille d'*Hochstaedt* accablèrent les successeurs de Villars (13 août 1704). Les Français étaient ramenés sur le *Rhin* du côté de l'Allemagne, au pied des *Alpes* du côté de l'Italie. ***La période d'offensive avait à peine duré deux ans.***

LA DÉFENSIVE

Dès lors, pendant onze ans la guerre, *devenue défensive*, eut pour théâtres essentiels, au sud l'*Espagne*, au nord les *Pays-Bas espagnols* et la ***Flandre française***.

Dans la péninsule espagnole, le roi de Portugal avait abandonné Philippe V et fait alliance avec les Anglais, au moment où en Italie le duc de Savoie passait aux Autrichiens (10 mai 1702). Les Anglais purent ainsi débarquer dans la péninsule des troupes que rejoignit bientôt le second fils de l'Empereur, *l'archiduc Charles*, auquel les coalisés destinaient la couronne d'Espagne. Plusieurs provinces, notamment la *Catalogne* avec Barcelone, prirent parti pour lui. Philippe V fut deux fois

chassé de Madrid (1706-1710). Mais à la fin de 1710 (10 décembre) Vendôme écrasa à *Villaviciosa* l'armée anglo-autrichienne. Philippe V coucha le soir sur un matelas fait des drapeaux pris à l'ennemi. Il était désormais maître de l'Espagne.

Au Nord, les Français luttèrent d'abord pour garder les Pays-Bas espagnols. Malborough et le prince Eugène, pour les conquérir, y concentrèrent à plusieurs reprises leurs armées, comme ils avaient fait en 1704 à Hochstaedt Les Pays-Bas furent perdus dès 1706 après la bataille de *Ramillies*.

Diverses tentatives furent faites pour les reprendre. La première aboutit en 1708 à la défaite d'*Oudenarde* (12 juillet) causée par l'impéritie du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV.

La seconde tentative aboutit à la terrible bataille de *Malplaquet* (11 septembre 1709), un village de notre département du Nord. Villars, grièvement blessé, dut céder le champ de bataille au prince Eugène et à Malborough : mais il leur avait tué deux fois plus de monde qu'il n'en avait perdu.

A partir de 1710 il fallut faire face à l'*invasion* et se battre pour le sol même de la patrie, en *Flandre*. La triple ligne de citadelles construite par Vauban pour couvrir Paris arrêta pendant deux ans les coalisés. En 1712, après de nombreux sièges, le prince Eugène, maître de plusieurs places, avait presqu'achevé de percer l'obstacle. Il se vantait d'être bientôt à Paris, quand par une belle manœuvre que suggéra un magistrat de Lille, *Lefebvre d'Orval*, Villars surprit l'ennemi à ***Denain***, un peu à l'ouest de Valenciennes, le 24 juillet. Cette victoire contraignit le prince Eugène à la retraite et *assura le salut de la France*. Elle eut une influence décisive sur la conclusion de la paix.

LA PAIX D'UTRECHT

Les négociations pour la paix étaient ouvertes depuis plusieurs mois à *Utrecht* sur l'initiative de l'Angleterre. Antérieurement, à la suite de l'effrayant hiver de 1709 qui avait tout détruit en France et réduit le pays entier à la famine, Louis XIV avait par deux fois sollicité la paix. Les coalisés, grisés par la victoire, lui avaient fait à *la Haye* (1709) et surtout à *Gertruydemberg* (1710) les plus outrageantes conditions. On exigeait — et il y consentait — qu'il abandonnât l'Alsace et la Flandre; on exigeait en outre qu'il *détrônât lui-même son petit-fils* le roi d'Espagne. « Puisqu'il faut faire la guerre, répondit Louis XIV, mieux vaut la faire à mes ennemis qu'à mes enfants » (juillet 1710).

Cependant les Anglais étaient las de la guerre, effrayés des sommes énormes qu'elle coûtait. La majorité de la nation voulait la paix: l'échec des négociations de Gertruydemberg causa un vif mécontentement qui retomba sur Malborough. Au même moment l'*archiduc Charles devenait empereur* par suite de la



CARTE DES ACQUISITIONS DE LOUIS XIV.

mort de son frère Joseph Ier (17 avril 1711). Les Anglais, qui faisaient la guerre pour empêcher une *hypothétique* réunion des couronnes de France et d'Espagne, ne pouvaient raisonnablement la faire pour assurer l'*immédiate* réunion des couronnes d'Autriche et d'Espagne. Dès lors ils se résolurent à se retirer de la coalition. Malborough fut rappelé et le ministre de Louis XIV, *Torcy*, vit un matin entrer dans son cabinet un agent des Anglais qui, dès la porte, lui disait : « Voulez-vous la paix, Monseigneur ? je viens vous apporter les moyens de la conclure » (septem

bre 1711). De là sortirent les *préliminaires de Londres*, puis les négociations d'Utrecht, dont la victoire de Denain assura le succès en déterminant les Hollandais à se retirer à leur tour de la coalition (1713). L'Empereur resta seul : une campagne victorieuse sur le Rhin le contraignit à signer à son tour la paix à Rastadt (1714).

Les traités d'***Utrecht*** et de ***Rastadt*** réglèrent ainsi la succession d'Espagne :

Philippe V gardait l'*Espagne et ses colonies*; il renonçait solennellement à tous ses droits à la couronne de France.

L'Empereur recevait les *Pays-Bas,* et en Italie, le *Milanais*, la *Sardaigne*, le royaume de *Naples.*

Le duc de Savoie recevait la *Sicile* et prenait le titre de ***roi.***

L'*Angleterre* se faisait concéder par l'*Espagne* d'importants *privilèges commerciaux* dans les colonies; plus *Minorque* et ***Gibraltar,*** c'est-à-dire la porte de la Méditerranée. Elle se faisait céder par la France *Terre-Neuve* et l'*Acadie*, c'est-à-dire l'entrée du Saint-Laurent et de notre colonie du Canada.

Ces traités *ne réglaient pas définitivement la succession* d'Espagne. L'Empereur et Philippe V avaient refusé de signer la paix; l'Empereur ne reconnaissait pas Philippe V, et Philippe V n'acceptait pas la perte des Pays-Bas et surtout de l'Italie. De là sortirent de nouveaux conflits au début du règne de Louis XV[1].

LES RÉSULTATS DE LA GUERRE

La guerre se terminait par le *triomphe de l'Angleterre*; elle était devenue l'*arbitre* de l'Europe occidentale; elle s'était assuré à elle-même les premiers éléments de la *suprématie sur mer.*

La *France était la vaincue.* Elle gardait bien toutes les conquêtes du règne de Louis XIV. Mais elle était épuisée de sang et d'argent. Ses forces avaient été dépensées pendant treize ans sans *aucun profit pour elle-même*, pour la vaine gloire de donner un roi à l'Espagne : encore n'avait-elle pas pu sauvegarder l'intégrité de la monarchie espagnole. Et tandis que *tous s'agrandissaient* autour d'elle, *elle demeurait la même*; alors qu'elle le pouvait, elle n'avait pas achevé son unité. En renonçant au bénéfice du traité de partage, Louis XIV avait fait banqueroute à sa politique. L'*acceptation du testament de Charles II fut une des catastrophes de notre histoire.*

1 Voir ci-dessous, page 520.

II

L'ARMÉE ROYALE

Les perpétuelles guerres de Louis XIV entraînèrent de profondes *transformations du système militaire*, en France d'abord, puis par contre-coup dans la plupart des grands États. De ces transformations d'où sortirent nos armées modernes, la plus importante fut la substitution des ***armées permanentes et régulières*** aux armées *improvisées* employées jusqu'alors. La majeure partie des réformes fut en France l'œuvre de *Louvois*.

LOUVOIS

Louvois était fils de Michel le Tellier, secrétaire d'Etat de la guerre sous Mazarin. Aussi la vie lui fut-elle facile : à vingt-cinq ans, en 1666, il succédait à son père devenu chancelier. De vingt ans plus jeune que Colbert, il avait beaucoup de son caractère froid, de sa passion du travail, de son amour de l'ordre. Mais il n'avait pas le même souci du bien public, et tandis que Colbert, au risque de se perdre dans l'esprit du roi, luttait contre son goût du faste et les ruineuses fantaisies des châteaux de Versailles et de Marly, Louvois pour s'assurer la faveur royale, flattait les passions de Louis XIV et le poussait aux dépenses immodérées. Son influence finit par l'emporter, au grand désespoir de Colbert, qui en mourut. Habile courtisan, il était brutal, violent, autoritaire et dur. l'idée des dragonnades, celle de la dévastation du Palatinat lui appartiennent; elles suffisent à faire juger l'homme.

L'ARMÉE PERMANENTE

Pour suivre la politique belliqueuse de Louis XIV, il fallait avoir des troupes nombreuses *en permanence*, sous la main. Il fallait aussi des soldats instruits et entraînés, parce que, depuis Gustave-Adolphe et la tactique savante, il ne suffisait plus pour vaincre d'être brave et de mépriser la mort, il fallait savoir manœuvrer. L'instruction, *la préparation à la guerre* devait être faite pendant la paix. Louis XIV voulut avoir une armée *permanente*.

Il y avait déjà du reste en 1660 un noyau de troupes permanentes : c'était la *gendarmerie* de la maison du roi qui dérivait des *Compagnies d'ordonnance* de Charles VII, et douze *régiments* d'infanterie sortis des *Légions provinciales* de François Iᵉʳ. Ce premier noyau s'accrut rapidement. Dès la guerre de Hollande, Louis XIV eut soixante régiments d'infanterie; il en

eut quatre-vingt-dix-huit lors de la guerre de la ligue d'Augsbourg; plus de deux cents pour la guerre de succession d'Espagne. L'effectif moyen sur le pied de paix fut de 125 000 fantassins et 47 000 cavaliers. Pour loger, nourrir, vêtir les troupes il fallut construire des *casernes*, organiser des *magasins*, créer ce que nous appelons le service d'*intendance*.



UN RACOLEUR.
D'après un dessin du cabinet des Estampes Bibliothèque nationale.
Chargé de racoler des jeunes gens pour son régiment, le sous-officier recruteur est revêtu d'un bel uniforme pour mieux séduire les naïfs qui se laissent prendre aux brillants dehors. Son casque, orné de peau de tigre, est surmonté d'un haut panache, et une large crinière descend du cimier. Sur la poitrine à droite, le sergent porte des aiguillettes, comme en portent nos gendarmes. L'uniforme est du dix-huitième siècle et du règne de Louis XV. Mais les racoleurs existaient aussi dans l'armée de Louis XIV.

L'ARMÉE RÉGULIÈRE

L'armée permanente fut en même temps une armée *régulière* : elle fut tout entière soumise à la même discipline, aux mêmes règlements de manœuvre. La même hiérarchie d'officiers et de sous-officiers fut établie partout. Les troupes reçurent l'*uniforme*, c'est-à-dire des vêtements de même coupe et de mêmes couleurs pour tous les hommes d'un même régiment. Elles reçurent aussi les mêmes armes de même poids, de même dimension, de même calibre, pour tous les corps.

LE RECRUTEMENT

L'armée se recrutait par *engagements volontaires*. Des sous-officiers appelés *racoleurs* ou *sergents recruteurs*, étaient chargés de provoquer les engagements. Ils allaient dans les faubourgs et dans les villages, vêtus de brillants uniformes, faisant sonner l'argent dans leurs poches, promettant une bonne somme, une *prime*, à qui voudrait s'enrôler, traçant devant les meurt-de-faim éblouis et les paysans naïfs un tableau enchanteur de la vie à la caserne : « Mes amis, disait l'un d'eux, l'entrée, la soupe, le rôti, la salade, voilà l'ordinaire du régiment; rien de plus, je ne vous trompe pas. » En fait, les soldats trouvaient au régiment un lit pour trois, du mauvais pain et cinq sous par jour pour se nourrir. Ce régime de recrutement par engagements volontaires et par le moyen de sergents recruteurs existe encore en Angleterre.



OFFICIER DE CUIRASSIERS
Règne de Louis XIV. — Musée d'Artillerie.

Le cuirassier est le dernier représentant de la cavalerie bardée de fer du moyen âge. Il n'a gardé de l'armure que la cuirasse, pareille à celle de nos cuirassiers. Il n'a même pas de casque; mais le chapeau à plume rouge est, comme sous Louis XIII, doublé d'une calotte d'acier, la secrète. *L'épée est suspendue à un baudrier chamois, porté en sautoir. Remarquer l'ampleur de la tunique bleue galonnée d'or, les manches courtes à retroussis rouges, laissant voir les poignets de dentelle de la chemise, le gilet chamois — on dit alors la veste — presque aussi long que la tunique, descendant jusqu'aux bottes, lourdes, rigides comme les jambières d'acier, et terminées en entonnoirs.*

LA DISCIPLINE

La discipline était rigoureuse. Louvois voulait chez l'officier noble, comme chez le simple soldat, « l'*obéissance sans réplique* ». Les châtiments corporels, les coups comme aujourd'hui encore dans l'armée allemande, servaient à l'assurer chez les soldats la prison et le cachot chez l'officier. Ce fut une grande nouveauté et un scandale chez les nobles, « gens nés pour commander aux autres », que Louvois « *voulût accoutumer les seigneurs à l'égalité* » et leur « apprendre à obéir avant de commander ». Mais ceux qui résistèrent furent brisés.



GRENADIER. RÈGNE DE LOUIS XIV
D'après un dessin de la théorie militaire de MANESSON, 1715.

Le grenadier, fantassin d'élite armé du fusil et de l'épée, était en outre chargé de lancer à la main de petits projectiles creux remplis de poudre, les grenades. *Ce moyen de combat, abandonné depuis la fin du dix-huitième siècle, a été repris en* 1904 *par les Russes et les Japonais. Le fantassin porte une tunique bleue ou* justaucorps*; les manches ont des revers ou* retroussis *rouges, avec des ornements blancs, les* pattes. *Sur les épaules des flots de ruban rouge, premier essai de l'épaulette. A la main gauche la mèche servant à allumer la grenade qui fuse déjà dans la main droite. Au bout d'un large baudrier en cuir jaune, le sac à grenades ou* grenadière ; *à côté la poire à poudre, pendant à une cordelette. La culotte est cachée par la tunique. Les jambes ne sont protégées que par les bas de couleur rouge. Il n'y a plus aucune pièce d'armure défensive.*

COMPOSITION DE L'ARMÉE

L'infanterie, trois fois plus nombreuse que la cavalerie, représentait la force essentielle de l'armée. Elle fut armée d'abord comme pendant la guerre de Trente Ans, du *mousquet à mèche* et de la *pique*, mousquetaires et piquiers étant en nombre égal. A la fin de la guerre de la ligue d'Augsbourg le mousquet fut remplacé par le *fusil à pierre* qu'employaient les Anglo-Hollandais et qui permettait un tir plus rapide : c'était un perfectionnement de



FUSIL DIT DE VAUBAN ET PREMIÈRE BAIONNETTE (1701).
Musée d'artillerie.

Le fusil est un perfectionnement du mousquet à rouet — page 342. La mise à feu est produite par le choc du silex, tenu dans les mâchoires du chien, contre une plaque d'acier appelée batterie. *On l'aperçoit à droite en avant du chien. Ce système permettait de tirer plus vite qu'avec le mousquet à mèche et à serpentin, — page 342. Les Anglais employèrent le fusil dès 1688. En France on gardait le mousquet parce qu'on se méfiait du fonctionnement de la batterie. En 1701, Vauban, connaissant la supériorité du fusil, imagina, pour le faire adopter, de monter sur la même arme, comme le montre le dessin, en arrière le chien et la batterie, en avant le serpentin : on pouvait employer l'un ou l'autre. Le fusil de Vauban plus long, mais plus léger que l'ancienne arquebuse, mesure 1m,68, pèse 4k,750; le calibre est de 18 millimètres : on augmentait la grosseur de la balle pour lui donner plus de force que de pénétration.*

Au-dessous du fusil la première baionnette : le dessin la représente un peu plus grande qu'elle n'était réellement par rapport au fusil. C'était un couteau à forte lame, très courte, longue à peine de 13 centimètres, montée sur un manche de bois qu'on enfonçait dans le canon. La lame est ajourée dans le bas. La longueur totale, bois et lame, est de 22 centimètres.

l'ancien mousquet à rouet. En même temps on inventait la *baionnette*. Ce fut d'abord une lame très courte montée sur une tige de bois que l'on enfonçait dans le canon du fusil. Dès qu'elle était placée il était impossible de tirer. L'inconvénient disparut quand, en 1701, on eut imaginé de monter la baionnette sur un cylindre creux ou *douille* qui enveloppait l'extrémité du canon, sans en masquer l'ouverture. L'arme *blanche* et l'arme *à feu* se trouvèrent ainsi *réunies en une seule arme*, le piquier et le mousquetaire en un seul soldat. Cette transformation de l'armement entraina des modifications de tactique et assura la supériorité du fantassin sur le cavalier.

Les troupes d'artillerie furent une création de Louvois. Avant lui il y avait un matériel d'artillerie et des officiers, mais point

de soldats spécialement chargés d'utiliser le matériel : au moment de l'action, pour servir les pièces, on empruntait des hommes aux régiments d'infanterie. Louvois organisa des compagnies de *canonniers*, puis de *bombardiers*, qui, groupés ensuite en régiments, formèrent le corps de *Royal Artillerie*. C'était au reste un corps fort modeste : il comptait à peine 5000 soldats, l'effectif de trois de nos régiments d'artillerie aujourd'hui, alors que l'effectif total de l'armée dépassa à plusieurs reprises 300000 hommes. Cette faiblesse du corps d'artillerie tenait à ce que les canons étaient encore très lourds et peu mobiles ; on n'en employait qu'un très petit nombre en bataille. L'artillerie servait surtout à l'attaque et à la défense des places fortes.

Enfin, avec l'aide de Vauban, Louvois créa, pour la construction, l'attaque et la défense des places, le *génie*. Mais le génie, comme auparavant l'artillerie, n'eut qu'un état-major, *des officiers ingénieurs* et point de soldats.



PREMIÈRE BAÏONNETTE A DOUILLE (1703)
Musée d'artillerie.
En bas on aperçoit le cylindre creux ou douille *dans lequel s'enfonce le canon du fusil. La lame coudée permet de tirer avec la baïonnette au canon. La baïonnette a douille fut adoptée presque en même temps que le fusil, en* 1703. *Les piquiers disparurent alors. Le modèle reproduit ici mesure* 50 *centimètres. La baïonnette du Lebel mesure* 65 *centimètres*

L'ARMÉE EN CAMPAGNE

Les soldats de Louis XIV eurent de remarquables qualités d'entrain, d'endurance et de bravoure. A la bataille de *Neerwinden*, livrée par le maréchal de Luxembourg à Guillaume d'Orange, la cavalerie resta pendant quatre heures sous le feu de l'artillerie anglo-hollandaise, ne faisant d'autre mouvement que de serrer les rangs, à mesure que les boulets emportaient les hommes. A cette même bataille l'infanterie prit, perdit, reprit, reperdit et reprit encore le village de Neerwinden. Devant tant de ténacité et de vaillance, Guillaume d'Orange laissait échapper ce cri de colère et d'admiration : « Oh ! l'insolente nation ! »

Mais ce fut surtout dans la guerre de Succession d'Espagne, aux heures les plus tristes du règne, au moment des grands revers, en 1709, qu'apparut toute la valeur morale du soldat français. Après l'échec des négociations de la Haye, Louis XIV en avait appelé à la France. Par une lettre qu'il fit lire dans

toutes les paroisses, il expliquait quelles conditions « contraires à la justice et à l'honneur du nom français » les alliés prétendaient lui imposer. Son peuple lui répondit en lui fournissant des milliers de volontaires, paysans pour la plupart.

Ce furent ces paysans qui formèrent l'armée de *Malplaquet*. Ils étaient à peine vêtus; le pain manquait souvent pendant deux jours, et l'on était réduit à le réserver pour ceux dont c'était le tour de marcher. Malgré tant de misère, on trouvait chez tous, écrivait leur chef Villars, « une fermeté héroïque », « le zèle et l'ardeur qu'ils doivent à leur maître et à leur patrie ». Le matin de Malplaquet, les hommes, bien qu'ils n'eussent pas mangé la veille, jetaient le pain qu'ils venaient de recevoir, pour aller plus vite à l'ennemi. Ils étaient 90 000 contre 120 000 : ils tinrent sept heures, de huit heures du matin à trois heures du soir. Pendant les deux dernières heures, la cavalerie fournit des charges presque continuelles. Quand les Français se retirèrent, laissant 11 000 morts ou blessés sur le terrain, emmenant tous leurs canons, ayant pris plus de drapeaux qu'ils n'en avaient perdu, ils avaient écrasé la gauche de l'ennemi et lui avaient mis 23 000 hommes hors de combat. Le lendemain, à dix kilomètres en arrière de Malplaquet, l'armée française en bataille attendait de nouveau l'ennemi, qui n'osa pas l'attaquer.

LES GÉNÉRAUX

Louis XIV eut, pour commander ses armées, plusieurs générations de grands hommes de guerre. Ce furent pendant la guerre de Dévolution et la guerre de Hollande, les plus grands de tous, les héros de la guerre de Trente Ans, ***Condé*** et ***Turenne***; pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, le maréchal *de Luxembourg*, fils du comte de Montmorency-Boutteville, le duelliste décapité par ordre de Richelieu[1], et le maréchal *Catinat*: le premier, un improvisateur du champ de bataille, comme Condé, un homme aux « illuminations soudaines », glorieusement surnommé le *Tapissier de Notre-Dame*, tant il avait envoyé à la cathédrale de Paris de drapeaux pris à l'ennemi; Catinat, un bourgeois parvenu à force de bravoure et de mérite à la plus haute des dignités militaires, un méditatif, avare du sang de ses soldats, qui l'appelaient le *Père la pensée*. Ce furent enfin, pendant la guerre de Succession d'Espagne, le duc de *Vendôme* et le maréchal de ***Villars***, celui qui

1. Voir ci-dessus, page 371.

par ses conceptions stratégiques se rapprochait le plus de Turenne.

TURENNE

Turenne compte parmi les plus illustres généraux de tous les siècles. Il exécutait avec une magnifique audace des desseins longuement médités. De son temps les généraux n'opéraient qu'avec la plus extrême lenteur; on n'avançait point qu'on n'eût assiégé et pris une à une toutes les citadelles rencontrées sur la route, ce que Villars appelait se « *panader devant des bicoques* » Turenne, lui, eut le génie de la vraie guerre, celle que pratiquèrent plus tard les généraux de la Révolution et Napoléon, celle où des marches rapides, de soudaines attaques déconcertent l'adversaire, ruinent ses armées, par suite rendent ses citadelles inutiles et le contraignent en quelques semaines à la paix.



TURENNE (1611-1675).
Esquisse peinte par LEBRUN (1619-1690).
Musée de Versailles. — Photographie Guillot

Cette esquisse, où la tête seule est achevée, est peut-être dans sa simplicité l'œuvre la plus vivante de Lebrun, célèbre peintre français du règne de Louis XIV. Elle fut faite après 1660, Turenne ayant plus de cinquante ans. La moustache et la barbiche sont grises. Les traits sont réguliers et d'un dessin ferme; mais l'âge les a tirés. Le teint est coloré et bronzé, celui du soldat toujours au grand air. Les joues sont amaigries, les pommettes saillantes. Les paupières sont légèrement rouges, comme enflammées. L'œil bleu, sous les gros sourcils très saillants, regarde loin et avec attention. La physionomie est calme, modeste et douce, réfléchie surtout : Turenne, le plus actif des hommes de guerre, méditait longuement ses plans. Comparer ce portrait et celui de Condé, page 381.

LA CAMPAGNE D'ALSACE

Son chef-d'œuvre fut, pendant la guerre de Hollande, la *campagne d'Alsace* dans l'hiver de 1674-1675[1].

1. Voir ci-dessus la carte, page 417.

A la fin de septembre 1674 les Allemands, débouchant par le pont de Strasbourg grâce à la complicité de cette ville, avaient surpris et envahi l'Alsace. Après un mois de manœuvres dans la région au nord de Strasbourg, Turenne, trop inférieur en nombre, parut renoncer à la lutte et abandonner l'Alsace : vers la mi-novembre, il franchit les Vosges un peu au-dessus de Saverne comme pour se cantonner en Lorraine. La neige commençait à tomber; les Allemands jugèrent la campagne finie pour cette année, et selon l'usage du temps ils prirent leurs quartiers d'hiver.

Mais, disait Turenne, « *il ne faut pas qu'il y ait un homme de guerre en repos en France, tant qu'il y aura un Allemand en deçà du Rhin en Alsace* ». Et, tandis que les ennemis se jugeaient à l'abri de toute attaque jusqu'au printemps, dès le début de décembre, sur le plateau de Lorraine, Turenne, aussi actif à soixante-quatre ans que le plus jeune de ses officiers, faisait filer ses troupes vers le sud, le long des Vosges, par des chemins défoncés, dans la neige et le froid.

Le 27 décembre, ses têtes de colonnes apparaissaient tout à coup au sud de l'Alsace, à Belfort. Le 29, il était à *Mulhouse*. Les Allemands, surpris en plein repos, essayaient vainement de se rallier. Battus le 5 janvier à *Turckheim*, près de Colmar ils repassaient en hâte le Rhin à Strasbourg. Le 14 janvier, il n'y avait plus un Allemand en Alsace : la campagne avait duré dix-sept jours.

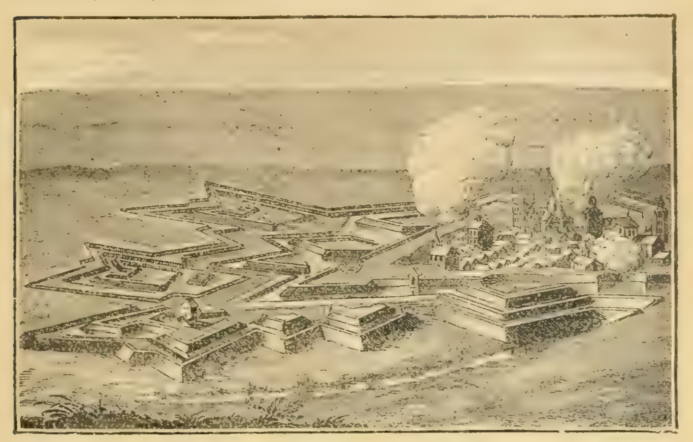
LA GUERRE DE SIÈGES VAUBAN

Turenne ne fit pas école, et pour ses contemporains la vraie guerre resta la *guerre de sièges*. Les sièges se comptent presque par centaines dans les campagnes de Louis XIV, et c'est ce qui explique pour une bonne part la longue durée des guerres à cette époque.

La guerre de siège eut son Turenne, ***Vauban***. Engagé à dix-sept ans, il était simple capitaine d'infanterie à quarante ans. Son talent d'ingénieur lui valut la protection de Louvois et la bienveillance de Louis XIV; il était maréchal de France quand il mourut (1707). Il dirigea personnellement plus de cinquante sièges sans subir un seul échec, et l'on disait que toute citadelle assiégée par lui était citadelle prise. Pour l'attaque des places, il inventa le *tir à ricochet* qui permettait d'atteindre indirectement celle des défenses ennemies dont la vue était masquée. Il inventa surtout les *parallèles*, grands retranchements dont la

direction était pareille à celle des remparts assiégés. Ces parallèles servaient à relier les tranchées; armées de batteries, elles formaient comme une autre citadelle, une citadelle mouvante en face de la citadelle assiégée.

Mais plus qu'un preneur de citadelles, il fut un constructeur



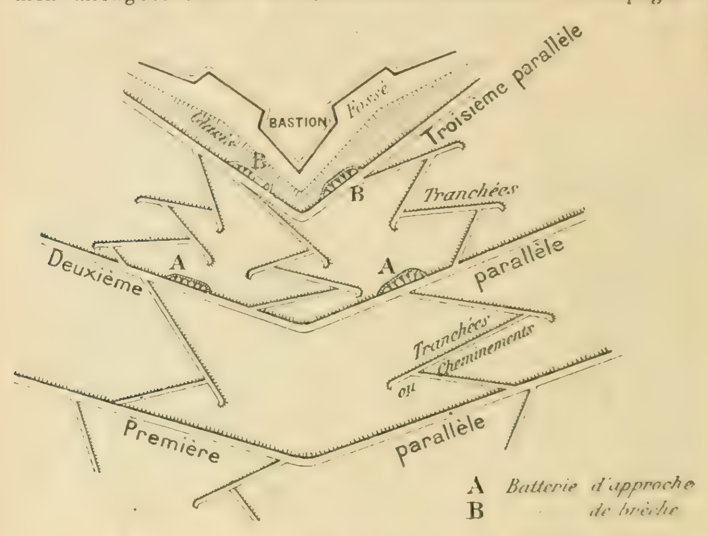
FORTIFICATIONS AVANT VAUBAN.
Fragment d'une gravure de SÉBASTIEN LECLERC
représentant le siège d'AIRE (1676).

A droite une partie de la ville où des incendies sont allumés. Autour de la ville l'enceinte proprement dite, avec un bastion *en forme de V à l'angle gauche de l'enceinte. A l'entour un fossé rempli d'eau ; puis les ouvrages avancés : à droite et au milieu, au premier plan, trois* demi-lunes *ou* redans *de plus en plus petits de droite à gauche. A gauche* un ouvrage à cornes, *au milieu duquel on aperçoit des constructions. Deux autres ouvrages à cornes en arrière du premier. Tous ces ouvrages sont précédés de fossés remplis d'eau. Ces retranchements ont encore un relief assez fort au-dessus du terrain. Ils sont cependant beaucoup plus bas qu'au Moyen Age. Comparer — p. 88 — la vue de l'enceinte* d'Aigues-Mortes. *Vauban fit disparaître tout relief et enterra les fortifications.*

de citadelles. Nommé *commissaire général des fortifications* après 1678, il dirigea les travaux de près de trois cents places fortes. Son œuvre principale fut la construction des places du Nord, la création, là où nul obstacle naturel ne défend la France, de ce qu'on a appelé « *la frontière de fer* ». Il imagina alors tout un système nouveau de fortifications.

Au lieu d'élever les murs au-dessus du sol, il les *enterra*. Le mur, l'*escarpe*, très élevé, précédé d'un fossé très large, n'était plus visible du dehors. Il était surmonté d'un *parapet*, talus de terre gazonnée, très épais, où les boulets s'enfonçaient sans

produire de dégâts sérieux. Il était couvert en avant de l'autre côté du fossé par un second mur, la *contrescarpe*, et de nouvelles masses de terre formant le *glacis* dont les pentes doucement allongées allaient se confondre au loin avec la campagne

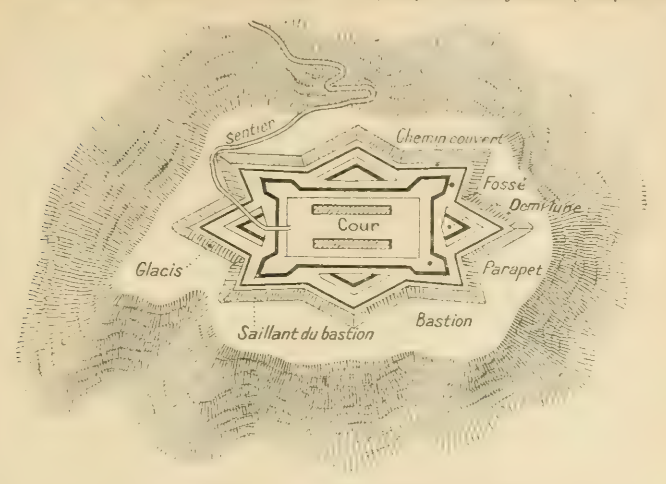


Plan théorique d'un siège et des travaux d'approche.
D'après le système de Vauban.

En haut, le bastion attaqué où l'on donnera l'assaut final. A droite et à gauche, les tranchées en zig-zag, chemins creusés dans le sol pour approcher en s'abritant du feu de l'ennemi. Vauban imagina de relier les tranchées, appelées aussi cheminements, approches *ou* attaques, *par un grand retranchement, la* parallèle. *La première parallèle était ouverte à 500 mètres environ du bastion attaqué ; c'était l'extrême portée utile des canons de siège au dix-septième siècle. La seconde parallèle était ouverte à 250 mètres ; ses batteries, dites* batteries d'approche, *devaient balayer le rempart ennemi. La troisième parallèle était ouverte au pied du glacis, presque sur le fossé, et armée des* batteries de brèche *qui devaient faire effondrer le* saillant, *c'est-à-dire l'angle extrême du bastion. Les petites hachures représentent le parapet en terre qui bordait la tranchée du côté de l'ennemi et servait de bouclier aux assaillants.*

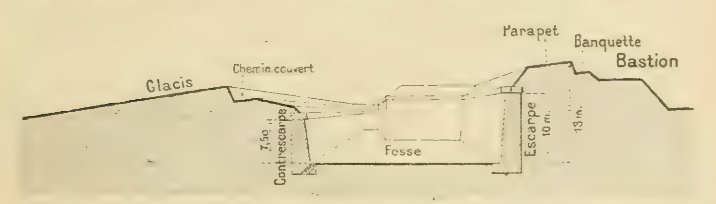
environnante. De sorte que ces fortifications, dites *fortifications rasantes*, sans relief au-dessus du sol, n'offraient presque aucune prise aux coups de l'ennemi. En même temps Vauban donnait à ses citadelles des formes géométriques. Les *saillants* et les *rentrants* des bastions, établis de façon à se défendre les uns les autres, dessinaient des polygones réguliers et présentaient un aspect *étoilé*.

Le système de Vauban fut bientôt imité par toute l'Europe; on l'employa pendant deux siècles jusqu'à nos jours, jusqu'à la



Plan théorique d'un fort système Vauban.

Au centre, une cour avec deux casernes. *Une enceinte carrée : à chaque angle un* bastion; *la partie de l'enceinte reliant deux bastions s'appelle toujours la courtine. Autour, un très large fossé. Au milieu du fossé, en avant de chacune des faces de la courtine, des ouvrages avancés en forme d'angles, les* demi-lunes. — *Le fosse est dominé par le* chemin couvert *qui fait le tour du fossé, abrité par le glacis. Le* glacis, *masse de terre dont les pentes vont se confondre doucement avec le terrain environnant. L'ensemble a la forme d'une étoile allongée. Ces lignes brisées se* flanquent *et se* commandent *les unes les autres.*



Coupe du glacis, du fossé et du bastion.

Cette coupe montre bien comment le mur d'enceinte, l'escarpe, *est enterre par Vauban. A droite, le commencement de la cour ; puis, au-dessus de l'escarpe, le* parapet, *masse de terre gazonnée, avec des gradins ou* banquettes *pour les tireurs. A gauche du fossé, vu en perspective, un second mur, la* contrescarpe, *enterré sous la masse du glacis, qui descend insensiblement vers l'extérieur en continuant la pente du parapet du bastion. De loin on ne peut deviner l'existence du fossé. Comparer avec le plan et la coupe d'un château-fort, pages 86 et 87.*

récente invention des armes à longue portée et des explosifs à grande puissance. L'enceinte de Paris, construite il y a soixante ans, appartient encore à ce système.

CHAPITRE XXII

L'ANGLETERRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

LES RÉVOLUTIONS DE 1648 ET 1688

L'Angleterre, activement mêlée aux affaires du continent pendant le seizième siècle, sous la dynastie des *Tudors*, ne joua presque aucun rôle en Europe pendant la plus grande partie du dix-septième siècle, sous la dynastie des **Stuarts**, jusqu'à 1688. Cet effacement fut le résultat de la situation intérieure et de longs conflits, à la fois politiques et religieux, entre les rois qui voulaient accroître leur autorité et tendaient vers la monarchie absolue, et le peuple qui voulait sauvegarder ses libertés traditionnelles et limiter de plus en plus la puissance royale.

Commencée sous *Jacques Ier* (1603-1625), tournant à la guerre civile sous Charles Ier (1625-1649), la lutte entre le peuple et ses rois aboutit à une première révolution, ***la Révolution de 1648***. Charles Ier fut exécuté, la royauté abolie et remplacée par un gouvernement républicain, bientôt transformé en dictature militaire au profit de *Cromwell* (1653-1658). Les vices du régime militaire ramenèrent les Anglais à la monarchie et deux ans à peine après la mort de Cromwell les Stuarts étaient rétablis (1660). Mais comme leurs tendances absolutistes ne s'étaient pas modifiées dans l'exil, le conflit reprit aussitôt après l'avènement de *Charles II* (1660-1685). Il se termina sous *Jacques II* (1685-1688) par une seconde révolution, ***la Révolution de 1688***. Les Stuarts furent définitivement expulsés ; la nation anglaise disposant de la couronne *élut* un roi nouveau, *Guillaume d'Orange*, après lui avoir imposé l'engagement solennel de respecter les libertés anglaises, définies dans la ***Déclaration des Droits***. Ainsi le dix-septième siècle, qui vit en France le triomphe de la monarchie absolue, vit en Angleterre l'établissement définitif de la monarchie limitée et le triomphe de la *souveraineté du peuple*.

Ce fut également au dix-septième siècle que se prépara et s'acheva l'***unification de l'Angleterre***, partagée jusqu'alors

en deux royaumes fréquemment en guerre, le *royaume d'Angleterre* et le *royaume d'Écosse*.

ORGANISATION POLITIQUE DE L'ANGLETERRE

Pour comprendre l'histoire de l'Angleterre au dix-septième siècle, il faut se rappeler son organisation politique et sa situation religieuse.

L'Angleterre était une monarchie héréditaire. Le **roi** avait le droit de guerre et de paix; il nommait et révoquait les fonctionnaires, les *sherifs* à la fois juges et administrateurs des *comtés* — les départements anglais. Mais le roi d'Angleterre n'était pas comme le roi de France le maître unique et absolu sa seule volonté ne suffisait pas à faire la loi. La nation anglaise depuis près de trois cent cinquante ans, depuis le treizième siècle et la *Grande Charte* imposée à Jean sans Terre, *collaborait avec le roi* et participait au gouvernement de ses affaires *par le moyen de ses représentants*. Ceux-ci formaient le **Parlement**, composé de deux assemblées : la *Chambre des lords* ou *Chambre haute* où siégeaient les plus grands seigneurs et les prélats; la *Chambre des communes* ou *Chambre basse*, formée des députés élus par les gentilshommes des *comtés* et les propriétaires des *bourgs*, c'est-à-dire des villes.

Le concours du Parlement était indispensable au roi dans deux cas : en matière de *législation*, en matière d'*impôts* Aucun *bill*, c'est-à-dire aucune loi, n'était valable, aucun impôt n'était exigible, s'il n'y avait eu discussion, vote et approbation par les deux Chambres.

LA SITUATION RELIGIEUSE

La situation religieuse était la plus compliquée qu'il y eût en Europe. Cette complexité venait de ce qu'au seizième siècle il y avait eu en Angletere un *double mouvement de réforme* : d'abord une réforme officielle imposée par les gouvernants, Henri VIII et Élisabeth, la *réforme anglicane*[1]; — puis une réforme spontanée, opérée sous l'influence et à l'exemple des Écossais, convertis au Calvinisme, la *réforme presbytérienne* ou *puritaine*. Les deux réformes n'avaient point cependant fait disparaître complètement le *Catholicisme*; d'autre part, elles n'avaient ni l'une ni l'autre satisfait certains esprits, les *Indépendants*, qui voulaient une transformation plus radicale. En sorte qu'il y avait en Angleterre quatre

1. Voir ci-dessus, pages 298 et suivantes.

groupes religieux : *catholiques*, *anglicans*, *puritains*, *indépendants*.

Les ***Anglicans*** et les Puritains comprenaient la grande majorité de la nation anglaise. Entre eux il n'y avait aucune différence de croyances : les uns et les autres étaient Calvinistes. Mais l'église anglicane, on l'a vu[1], avait conservé du Catholicisme l'extérieur, la pompe du culte, le costume spécial du prêtre, le *surplis*, surtout la *hiérarchie* des prêtres, des évêques, des archevêques, tous nommés par le souverain et par conséquent ses agents.

Les ***Puritains*** n'admettaient rien qui pût rappeler le Catholicisme, — ils disaient le *papisme*. Ils condamnaient l'usage du surplis « haillon papiste, livrée de la Bête », c'est-à-dire costume du Diable. Ils voulaient l'église sans ornement aucun, n'ayant rien qu'une chaire pour prêcher et, au milieu de la nef, une vraie table, pour rompre le pain de la communion. Ils condamnaient surtout la hiérarchie, les évêques et les archevêques, « loups dévorants, serviteurs de Lucifer ». Au lieu de prêtres nommés par le roi, ils voulaient des *ministres* ou *pasteurs* élus par les fidèles, comme à Genève. Ils voulaient que, comme à Genève, le gouvernement se mît au service des ministres pour surveiller la vie privée de chacun, poursuivre et châtier les pécheurs, réaliser « *le royaume visible de Dieu sur terre* », et faire du peuple anglais « *le peuple de Dieu* », un peuple de « *saints* ».

Les ***Indépendants***, très peu nombreux à l'origine, plus tard très puissants, ne voulaient pas plus du pasteur puritain que du prêtre catholique : ils considéraient que chacun devait être à soi-même son propre pasteur et chercher directement dans la Bible les règles de sa conduite.

De tous les groupes religieux, le groupe anglican avait seul une existence légale. L'Église anglicane était l'*Église d'Etat*, c'est-à-dire que tous les Anglais avaient le devoir de reconnaître son autorité. Ceux qui la repoussaient, les *récusants* ou *dissidents*, Catholiques, Puritains, Indépendants, étaient tenus pour rebelles, étroitement surveillés et persécutés. Par exemple, les Catholiques qui étaient surpris célébrant le culte selon leur foi, encouraient soit une amende mensuelle de cinq cents francs, — quinze cents à deux mille francs d'aujourd'hui, — soit la confiscation des deux tiers des biens.

1. Voir ci-dessus, page 2?8

LES PROJETS DES STUARTS

Cette organisation politique et cette situation religieuse étant données, les Stuarts, souverains de l'Angleterre au dix-septième siècle, poursuivirent un double but. *En politique*, ils voulurent arriver à *gouverner sans le concours du Parlement*; en particulier ils voulurent établir et lever des impôts de leur seule autorité et diriger la politique extérieure à leur fantaisie, sans nul souci du sentiment national anglais. *En religion*, ils voulurent *étendre l'organisation anglicane*, et spécialement maintenir la hiérarchie du clergé qui, nommé par eux, leur permettait d'exercer sur leurs sujets l'autorité spirituelle et les faisait papes autant que rois. De là les conflits et les révolutions.

JACQUES Ier

En 1603, à la mort d'Élisabeth, la dernière des descendants directs des Tudors, la couronne revint à son cousin *Jacques Ier*[1] *Stuart*. Jacques était fils de Marie Stuart, la victime d'Élisabeth. Il était déjà roi d'Écosse. L'Angleterre et l'Écosse restèrent cependant deux États distincts : il n'y eut entre eux d'autre lien que la communauté de roi.

Jacques Ier était un roi sans prestige, grotesque, bavant lorsqu'il parlait, lâche au point de se trouver mal devant une épée nue. Mais il était imbu de cette idée que les rois tenaient leur pouvoir de Dieu seul et devaient être les maîtres absolus. Il avait écrit un livre pour le démontrer, car il était pédant. Pendant tout son règne il fut en conflit avec le Parlement; il persécuta les Catholiques et les Puritains. La politique de paix à tout prix et d'effacement qu'il suivit au dehors acheva d'irriter les Anglais. Quand Jacques Ier mourut, en 1625, son impopularité était à son comble et ses prétentions absolutistes, loin d'intimider ses sujets, n'avaient servi qu'à leur donner l'alarme, et à leur faire paraître plus précieuses les libertés menacées.

1. *Tableau expliquant les droits des Stuarts à la couronne d'Angleterre :*

HENRI VII (1458-1509).

HENRI VIII (1509-1547)	MARGUERITE, mariée à JACQUES IV roi d'Ecosse (1484-1513).
ÉLISABETH (1558-1603).	JACQUES V (1513-1542).
	MARIE STUART (1542-1567).
	JACQUES VI - JACQUES Ier en Angleterre.

CHARLES Ier Charles Ier, fils de Jacques Ier, fut accueilli avec enthousiasme à son avenement. C'est qu'il avait un air de dignité et de noblesse, qu'il était jeune — il avait vingt-cinq ans — beau, brave, de vie irréprochable, et surtout que son père était mort : on lui supposait toutes les qualités dont Jacques Ier avait manqué. Par malheur, il était dissimulé, tout pénétré des théories absolu-



Charles Ier (1600-1649).
Fragment du tableau de Van Dyck au Louvre.
Photographie.

Ce portrait, l'une des œuvres les plus justement célèbres de Van Dyck, représente Charles Ier vers l'âge de trente ans, beau cavalier, ayant un grand air de dignité et de distinction, l'œil bleu et hardi, de longs cheveux bouchés et blonds comme la moustache et la barbe. Le tableau donne en même temps un type du très simple et très élégant costume du début du dix-septième siècle; veste courte en satin blanc, culotte rouge à large jarretière bleue, bottes souples de couleur chamois comme les gants à crispins l'épée pend à un baudrier de cuir jaune. Au fond, des bois et la mer

tistes de Jacques, et par suite il ne se tenait nullement pour lié par les engagements qu'il pouvait prendre envers son peuple et le Parlement. Cromwell résuma plus tard très exactement le caractère de Charles Ier : « Le roi est intelligent, disait-il, il a de grandes facultés; mais on ne peut se fier à lui : c'est le plus déterminé des menteurs. »

La popularité de Charles Ier fut de courte durée. Son mariage avec Henriette de France, sœur de Louis XIII, princesse catholique, avait été une première cause de mécontentement. Puis sa politique intérieure était en tout pareille à celle de Jacques Ier : les Puritains étaient pourchassés; le Parlement avait été dissous deux fois en trois ans; le roi procédait à des emprunts forcés. Pour regagner l'opinion, Charles Ier déclara la guerre à la France et envoya des secours aux Protestants révoltés à la Rochelle[1] (1627). Mais la flotte anglaise fut battue. Il fallut appeler un troisième Parlement pour lui demander l'argent nécessaire à la continuation de la lutte. Les députés ne consentirent à accorder des subsides qu'après avoir présenté au roi la ***Pétition des Droits***. Ils y rappelaient toutes les libertés reconnues depuis la grande Charte à la nation anglaise, et demandaient au roi de les respecter à l'avenir. Le roi promit (1628). Mais, dès l'année suivante, la Chambre des Communes ayant voulu protester contre la perception illégale de taxes qu'elle n'avait pas encore votées, le roi prononça la dissolution. « Nous regarderons comme une atteinte à notre puissance, disait-il, toute prétention de fixer d'avance une date pour la réouverture du Parlement. » Charles Ier allait tenter de régner en *monarque absolu*.

LE RÉGIME ABSOLUTISTE

La tentative dura onze ans. Pendant onze ans le Parlement ne fut pas une fois convoqué. Les ministres de Charles Ier, lord *Strafford*, un ancien opposant passé au roi, *Laud*, archevêque de Cantorbéry, s'efforcèrent, le premier, de trouver de l'argent au moyen de taxes arbitraires, de monopoles innombrables allant de la vente des dentelles à la vente des harengs-saurs, et par le rétablissement d'anciens impôts tombés en désuétude ; Laud, d'écraser le Puritanisme et de ramener tous les Anglais à l'Église anglicane qui faisait un devoir religieux de l'obéissance passive au souverain.

1. Voir ci dessus, page 369.

Beaucoup d'Anglais, pour se soustraire à cette tyrannie, émigrèrent au delà de l'Atlantique : ils allèrent fonder sur la côte orientale de l'Amérique du Nord plusieurs colonies. Mais la masse de la nation pliait devant la menace de lourdes amendes et de la prison. Seul, en 1636, un gentilhomme, *Hampden*, osa résister à l'arbitraire. Strafford venait de ressusciter un vieil impôt, le *Ship-Money*, *l'argent des vaisseaux*. C'était un impôt que l'on avait levé au seizième siècle dans les ports, en temps de guerre, pour l'entretien de la flotte. Strafford le rétablit en pleine paix, en l'étendant à tout le royaume, et avec l'intention de le percevoir d'une façon permanente. Hampden, rappelant qu'en vertu de la Grande Charte et de la Pétition des Droits, aucun impôt ne pouvait être levé sans le consentement du Parlement, refusa de payer le Ship-Money. Il fut poursuivi devant les tribunaux, condamné, emprisonné et ses biens furent confisqués. Les Anglais suivirent avec passion son procès. Mais personne ne l'imita.

L'ÉCOSSE ET LE COVENANT

La fin du régime absolutiste résulta d'une crise étrangère à l'Angleterre, d'un *soulèvement du royaume d'Écosse*. Bien que l'Écosse fût complètement distincte de l'Angleterre, les mêmes ministres gouvernaient les deux pays. Laud voulut imposer à l'Écosse entièrement et profondément presbytérienne, les usages de l'Église anglicane. Le 23 juillet 1637, dans la cathédrale d'Édimbourg, le pasteur monta en chaire revêtu du surplis et commença à réciter les prières anglicanes, traduction des prières catholiques. Les femmes venues pour assister à l'office s'écrièrent que le Diable était dans le temple et lancèrent des chaises au pasteur. La cathédrale fut mise à sac. Ce fut le signal d'un grand mouvement de résistance dans toute l'Écosse. Une ligue se forma, dont les membres s'engagèrent par un pacte solennel, — *Covenant* en anglais, — « à résister aux erreurs et aux hérésies, selon leurs moyens et pendant tous les jours de leur vie ». Après quoi les Écossais formèrent une armée et, en 1638, ils envahirent le nord de l'Angleterre.

Surpris par cette révolte et cette attaque, n'ayant que de mauvaises troupes qui se débandèrent en face des Écossais, sans argent pour en lever de nouvelles, sentant l'Angleterre à bout de patience et prête elle aussi à la résistance, Charles Ier dut se résigner à convoquer le Parlement.

LE LONG PARLEMENT

Le Parlement qui se réunit le 7 novembre 1640 a été surnommé le ***Long Parlement*** parce qu'il siégea pendant treize ans, jusqu'à 1653. Les députés étaient déterminés à mettre fin au régime de l'arbitraire et à en rendre le retour impossible; ils étaient déterminés aussi à assurer la transformation de l'église anglicane dans le sens puritain. Leur premier acte fut de faire arrêter Strafford. Strafford, pour toutes les illégalités commises, fut accusé de haute trahison, mis hors la loi et exécuté sans que Charles Ier eût essayé de le sauver (12 mai 1641). Laud arrêté peu après Strafford, eut le même sort quatre ans plus tard.

Les ministres arrêtés, le Parlement voulut se garder contre le roi. La Chambre des Communes décida qu'elle ne pourrait être dissoute que de son propre aveu. Sur ces entrefaites les Catholiques Irlandais opprimés par les Anglais se soulevèrent et massacrèrent des milliers de Protestants (22 octobre 1641). Ce soulèvement fut attribué à des ordres secrets du roi. Le Parlement adressa alors à Charles Ier une *solennelle Remontrance*, véritable acte d'accusation où étaient rappelées toutes les illégalités commises pendant dix ans (22 novembre 1641). En même temps le Parlement décrétait qu'une armée ne pourrait être levée sans son consentement, et qu'il devrait être consulté pour la nomination des officiers (7 décembre 1641).

Alors Charles Ier, qui depuis un an s'inclinait en toutes circonstances devant les volontés du Parlement, essaya de l'intimider. Il se rendit lui-même à la Chambre des Communes pour y arrêter, sous prétexte de trahison et bien que les députés fussent inviolables, cinq des chefs de l'opposition (4 janvier 1642). Mais avertis « les oiseaux, selon le mot de Charles Ier, s'étaient envolés ». Cette tentative de coup d'État souleva l'opinion, et comme devait faire en 1789 le peuple de Paris pour l'Assemblée Nationale, le peuple de Londres se disposa à défendre par les armes la liberté de ses représentants. En présence de ce mouvement populaire, Charles Ier quitta Londres six jours plus tard (10 janvier 1642).

LA GUERRE CIVILE

Dès lors tout se prépara pour une guerre civile. Le roi et le Parlement se cherchèrent des alliés, le roi du côté des Irlandais catholiques, le Parlement du côté des Écossais presbytériens. Ici les négociations aboutirent

en 1643; l'Angleterre adhéra au Covenant Écossais. Les deux peuples se jurèrent « de vivre en frères, unis par l'amour et par la foi, afin que le Seigneur se plaise à être au milieu d'eux;



L'ANGLETERRE AU XVII° SIÈCLE.

d'extirper le papisme, l'épiscopat, la superstition, le schisme et l'impiété; de défendre les droits et privilèges du Parlement et les libertés nationales et d'unir les deux royaumes par une étroite alliance » (24 septembre 1643).

Quand fut signé ce traité politique et religieux, la guerre civile était commencée depuis un an (août 1642): elle dura plus

de trois ans. Au début Charles Ier, ayant sous ses ordres de nombreux gentilshommes habitués au maniement des armes et bons cavaliers, eut l'avantage sur les milices du Parlement, formées, disait Cromwell, « d'une masse indisciplinée de mauvais garçons d'auberge et de pauvres apprentis ». Les *Cavaliers* — c'était le surnom des partisans du roi — remportèrent plusieurs succès sur les *Têtes Rondes* : c'était le surnom qu'avait valu aux soldats du Parlement l'usage puritain de porter les cheveux courts. Le succès des royalistes était encore facilité par ce fait que les généraux du Parlement et le Parlement lui-même conservaient un sentiment de respect pour le roi et le ménageaient. Tous tenaient à rendre la monarchie absolue impossible, mais tous tenaient à la monarchie : selon le mot de Cromwell « ils avaient peur de vaincre ».

CROMWELL LA NOUVELLE ARMÉE

Ce fut ce même Cromwell, qui à partir de 1644 changea les conditions de la lutte. Gentilhomme campagnard de médiocre fortune, obscur député à la Chambre des Communes, Olivier Cromwell se révéla à quarante-trois ans, véritable homme de guerre. Il comprit que le fanatisme religieux était une force qui, bien employée, pouvait suppléer au manque d'instruction des soldats. Il avait recruté à ses frais, parmi les fermiers de son comté, un régiment de cavaliers, tous des « hommes pieux » de la secte des Indépendants. La plus stricte discipline régnait dans leurs rangs; l'on n'y tolérait ni ivrognerie, ni blasphèmes, et l'on n'y entendait d'autres chants que les psaumes. La guerre était pour ces hommes une *guerre sainte*, où soldats de Dieu, comme jadis les Hébreux de la Bible, ils combattaient avec Dieu pour exterminer ses ennemis. En outre, contrairement au préjugé qui voulait que nul ne pût être officier s'il n'était gentilhomme, les grades dans ce régiment, comme aujourd'hui dans les nôtres, étaient donnés au mérite, au savoir et à la bravoure, sans nulle préoccupation de naissance. Un corps animé d'un pareil esprit et commandé de la sorte ne pouvait être qu'un corps d'élite. Quant à son chef, Cromwell, il jugeait que puisqu'on était en guerre avec Charles Ier, il ne pouvait être question de le ménager : il fallait le vaincre si on le pouvait. « Si je rencontre le roi dans la mêlée, disait-il, je le viserai avec mon pistolet comme le premier venu. »

A la première journée où le régiment donna, à *Marston Moor*

(2 juillet 1644), ses cavaliers conquirent le surnom de *Côtes de fer* et décidèrent la victoire. Le Parlement, à la suite de ce succès, ordonna la réorganisation de l'armée sur le modèle du régiment de Cromwell. On voulut avoir « des chefs pieux et vingt mille honnêtes soldats »; on les trouva parmi les Indépendants. Moins d'un an après Marston-Moor, Cromwell, avec la nouvelle armée, infligeait à Charles Ier une irréparable défaite à *Naseby* (14 juin 1645).



OLIVIER CROMWELL (1599-1658).
Photographie du portrait gravé par FAITHORNE (1616-1691).

Le portrait est dédié à « l'Illustrissime, Excellentissime Commandant en chef des armées d'Angleterre, Écosse, Irlande ». Cromwell n'était pas encore Protecteur. Le dessinateur lui a donné une physionomie froide et dure qui correspond bien au caractère de l'homme. Il a l'air vulgaire et négligé avec ses traits lourds, ses cheveux en désordre et la barbe rare sur la lèvre et le menton. Les yeux très gros ont une expression complexe de ténacité impitoyable et de tristesse. Tout l'intérêt de la gravure est dans les médaillons qui entourent le portrait : David et Salomon, Alexandre le Grand et Caïus Julius César. Cromwell les égale tous les quatre, au jugement de ses admirateurs du dix-septième siècle. La postérité ne l'a point placé si haut, tout en le mettant au premier rang des hommes d'état Anglais. — Faithorne fut à la fois peintre et graveur.

Pendant toute une année, le roi essaya vainement de se refaire une armée. A la fin il se rendit au camp de l'armée d'Écosse, espérant qu'il lui serait plus facile de s'entendre avec ses sujets Écossais qu'avec ses sujets Anglais (mai 1646). Les Écossais lui demandèrent d'adhérer au Covenant comme y avaient

adhéré les Anglais. Sur son refus les Écossais le livrèrent à leurs alliés moyennant quatre cent mille livres, dix millions de francs (30 janvier 1647). La guerre civile était terminée.

CONFLIT DU PARLEMENT ET DE L'ARMÉE

Le roi prisonnier se trouva tout à coup à même d'être de nouveau le maître, si seulement il eût voulu prendre loyalement un parti et s'entendre sans arrière-pensée soit avec le Parlement, soit avec l'armée. En effet, la guerre civile une fois terminée, un conflit d'origine religieuse qui devait durer près de deux ans, éclata entre le Parlement et l'armée. Le Parlement était en majorité puritain; l'armée était composée d'Indépendants. Or, les Puritains détestaient les Indépendants et voulaient les contraindre, fût-ce par les supplices et la prison, à rentrer dans l'Église puritaine : pour cela il fallait d'abord licencier l'armée. Les Indépendants voulaient au contraire la tolérance, même pour les papistes, et que le Parlement leur garantît la liberté de culte. Les deux partis cherchèrent chacun à s'assurer l'appui du roi. Charles Ier pensa pouvoir les ruiner l'un par l'autre, et négociant avec tout le monde ne songea qu'à tromper tout le monde. Sous main il préparait une reprise de la guerre civile, des soulèvements dans les grandes villes, une invasion de l'Angleterre par les Écossais qui, après l'avoir livré, se prononçaient en sa faveur. Ce fut une *seconde guerre civile.* Mais soulèvements et invasion furent promptement réprimés et repoussés par Cromwell. Dès lors l'armée, certaine de la duplicité de Charles, résolut de le châtier; elle demanda au Parlement que « le grand et principal auteur des troubles fût cité à comparaître en justice, pour être puni de sa trahison et du sang versé par son ordre ».

MORT DU ROI

Le Parlement répondit en signant un traité de paix avec le roi.

Alors les officiers firent un *coup d'État* : ils procédèrent à *l'épuration* du Parlement en expulsant cent quarante députés favorables à Charles Ier (6 décembre 1648). Les autres, une minorité, votèrent la mise en jugement du roi. Traduit devant une commission extraordinaire composée de ses ennemis, Charles refusa de répondre à un tribunal illégalement constitué. Au milieu des cris de haine des soldats et des marques d'intérêt du peuple qui murmurait : « Dieu sauve votre Majesté », le roi fut condamné à être décapité comme « tyran, traître,

meurtrier et ennemi du pays ». L'exécution eut lieu devant le palais royal : Charles mourut intrépidement (9 février 1649).

LA RÉPUBLIQUE

Après l'exécution du roi le Long Parlement, appelé depuis l'épuration le *Parlement-Croupion*, c'est-à-dire le Parlement démembré, proclama « la nation souveraine », abolit la royauté et établit la République. La Chambre des Lords fut supprimée et le gouvernement se composa de la Chambre des Communes et d'un Conseil d'État de quarante et un membres élus par les Communes et disposant du pouvoir exécutif. Cromwell fit partie du Conseil d'État. Le régime dura quatre ans. Il fut marqué par une *expédition en Irlande*, une *guerre contre les Écossais*, l'*Acte de Navigation* et une *guerre contre la Hollande*.

L'*expédition d'Irlande* eut pour prétexte le soulèvement et les massacres de 1641. Cromwell, qui la dirigea, traita les Irlandais catholiques comme les Hébreux traitaient jadis les Chananéens. « Aucune nation moderne, a dit un historien anglais, n'eut à subir d'aussi horribles traitements. » Il y eut de hideuses tueries en particulier à *Drogheda*. Des femmes et des filles par centaines furent enlevées et vendues comme esclaves en Amérique. Dépossédés de leurs terres que des colons anglais vinrent occuper, parqués dans l'ouest, dans le *Connaught*, la région la plus malsaine et la plus inféconde de l'île, les Irlandais, auxquels on ne laissait pas même un sixième du pays, furent réduits sur leur propre sol à la condition de *tenanciers*, c'est-à-dire de fermiers travaillant pour de riches propriétaires anglais. Cette iniquité qui n'est pas encore réparée de nos jours, est le point de départ de la *question d'Irlande*, la honte de l'Angleterre contemporaine.

La *guerre en Écosse* suivit immédiatement l'expédition d'Irlande. La guerre avait pour objet de chasser d'Écosse le fils aîné de Charles Ier, *Charles II*, que les Écossais venaient de reconnaître pour roi, et de contraindre ceux-ci à s'organiser en république et à former une confédération avec la république anglaise. Cromwell prit Édimbourg et en deux batailles détruisit les armées de Charles II qui eut grand'peine à s'échapper et à gagner le continent (septembre 1651). Les Écossais durent accepter l'union avec l'Angleterre.

Au lendemain des victoires anglaises en Écosse, le Parlement Croupion vota l'***Acte de Navigation*** (9 octobre 1651). L'Acte

de Navigation stipulait que tout navire européen venant en Angleterre n'y pourrait apporter que les produits de son pays; les marchandises d'Asie, d'Afrique, d'Amérique ne pourraient être importées qu'à bord de vaisseaux anglais. Peu de décisions ont eu des conséquences aussi considérables dans l'histoire de l'Angleterre. L'Acte de Navigation, maintenu en vigueur jusqu'au milieu du dernier siècle, jusqu'au 1er janvier 1850, contraignit les Anglais d'aller chercher eux-mêmes au dehors les produits indispensables à leur existence. Il fallut créer une flotte sans cesse grandissante comme les besoins mêmes du pays. La *puissance navale de l'Angleterre est sortie de l'Acte de Navigation.*

L'Acte de Navigation entraîna la guerre avec les Hollandais parce qu'il menaçait de ruine leur principale industrie, les transports par mer; les Hollandais en effet s'en étaient fait une sorte de monopole, et on les avait surnommés les « rouliers des mers ». La guerre dura deux ans (1652-1654) et se termina à l'avantage de l'Angleterre.

DISSOLUTION DU LONG PARLEMENT

Quand la paix fut signée (5 avril 1654) il y avait un an que le Long Parlement n'existait plus. En effet, aussitôt après la guerre d'Écosse (1651), le Parlement et l'armée étaient entrés en conflit comme quatre ans plus tôt au lendemain de la capture de Charles Ier. Cromwell et l'armée désiraient la dissolution de la Chambre des Communes parce que cette Chambre siégeant depuis plus de onze ans, réduite par le temps, la guerre civile et l'*épuration* de 1648 à moins de cent membres, n'était plus la représentation réelle de l'Angleterre et avait perdu toute autorité. La Chambre, au contraire, voulait conserver le pouvoir le plus longtemps possible, et de son côté projetait de licencier l'armée qu'elle trouvait inutile, la guerre étant finie.

Au bout de deux ans d'hésitations, Cromwell, d'accord avec les officiers, décida de « faire taire les bavards ». S'étant rendu au Parlement où il siégeait en qualité de député, il s'emporta en une scène violente. Il traita une partie de ses collègues d'ivrognes, de corrompus, de gens scandaleux « qui font honte à l'Évangile ». — « Et vous seriez un parlement du peuple de Dieu! criait-il en frappant du pied. Allez, partez, qu'on n'entende plus parler de vous! » Trente mousquetaires entrèrent; les députés quittèrent la salle que Cromwell ferma à clef. On écri-

vit sur la porte : « Maison à louer, non meublée. » Le Conseil d'État fut également dissous (30 avril 1653).

DICTATURE DE CROMWELL

Ce coup d'État mettait l'Angleterre aux mains de l'armée. Celle-ci offrit à Cromwell le pouvoir suprême avec le titre de *lord Protecteur de la République.* Cromwell accepta (26 décembre 1653). Pendant cinq ans jusqu'à sa mort (13 septembre 1658) il exerça une véritable dictature; il fut, grâce à l'appui de l'armée, souverain plus absolu, que ne l'avait été Charles Ier au temps même de Strafford et de Laud. Il ne souffrit aucune opposition, et quatre parlements convoqués par lui furent renvoyés à la première velléité d'indépendance. L'Angleterre ne bougea pas, parce qu'elle avait été soumise à un gouvernement militaire, et partagée en dix régions, commandées chacune par un *major*, — un général. En 1657, le Parlement offrit même à Cromwell le titre de roi : il le refusa par crainte de mécontenter l'armée. Mais il accepta le droit de désigner son successeur, en sorte que la monarchie héréditaire se trouva rétablie en fait.

L'éclat de la politique extérieure de Cromwell, flattant l'amour-propre des Anglais, contribua pour une large part à leur faire supporter la dictature militaire. L'épisode le plus important de cette politique fut l'alliance conclue avec la France contre l'Espagne. Cette alliance qui, on l'a vu[1], assura à la France la victoire des Dunes, donna aux Anglais *Dunkerque* et en Amérique, dans les Antilles, la *Jamaïque.* Cromwell voulait reprendre la tradition d'Élisabeth, faire de l'Angleterre le champion de la cause protestante. « Je rendrai, disait-il, le nom Anglais aussi grand que l'a jamais été le nom romain. »

Quand il mourut (1658), les principaux souverains, le roi de France lui-même, neveu de Charles Ier, firent prendre le deuil à leur cour comme pour la mort d'un roi. Son fils *Richard*, qu'il avait désigné pour lui succéder, prit le pouvoir sans aucune opposition.

RESTAURATION DES STUARTS

Mais Richard Cromwell était faible et timide; il n'était ni un soldat ni un fanatique, et n'avait rien de ce qu'il fallait pour gouverner un pays où s'agitaient tous les partis. Il dut abdiquer au bout de huit mois. On eut alors, pendant près d'un an, de nouveaux conflits entre

1. Voir ci-dessus, page 345.

l'armée et le Parlement-Croupion que les officiers avaient rappelé. Le commandant de l'armée d'Écosse, *Georges Monk*, mit fin à cette situation anarchique, d'accord avec un nouveau Parlement, dit *Parlement Convention*, élu pour réorganiser le gouvernement. Les Anglais, en haine de la domination de l'armée, n'avaient nommé que des royalistes. Le Parlement rappela sans conditions le fils de Charles Ier, *Charles II*, alors réfugié en Hollande. Le roi fut reçu avec enthousiasme (mai 1660).

CHARLES II

Charles II était comme son père Charles Ier un élégant et brave gentilhomme. Comme lui aussi, il était tout pénétré d'idées absolutistes. Mais c'était avant tout un homme de plaisir, qui tenait à mener joyeuse vie. Il avait connu les privations de l'exil et ne voulait point les connaître de nouveau. Aussi dans tous les conflits qu'il soutint avec le Parlement et l'opinion, sut-il toujours céder à temps.

Ces conflits furent bientôt aussi violents et aussi fréquents que dans la période qui avait précédé la Révolution. Ils furent provoqués surtout par la politique religieuse du roi. La haine du Catholicisme était devenue en Angleterre un sentiment national. Or, Charles II, par inclination personnelle et par politique, se rapprocha des Catholiques : il essaya de suspendre l'application des lois portées contre eux ; en 1670, par le traité de *Douvres*, et moyennant finances, il s'allia à Louis XIV qui était comme le champion du Catholicisme en Europe, et s'engagea à se convertir au Catholicisme dès qu'il croirait possible de le faire. La conversion du *duc d'York*, frère du roi et son héritier, accrut encore les alarmes des Anglais (1671).

Le Parlement s'opposa énergiquement à la politique royale : par le *Bill du Test* — de l'*épreuve* — il obligea tout fonctionnaire à prêter serment qu'il ne croyait pas à la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Tous les fonctionnaires catholiques, le duc d'York lui-même, grand amiral, durent démissionner. La haine contre les Catholiques redoubla après qu'un certain *Titus Oates*, un ex-pasteur, eut inventé de toutes pièces et dénoncé un prétendu complot formé par les Jésuites pour incendier Londres, renverser Charles II, faire roi le duc d'York et rétablir le Catholicisme (1678). Sur ce faux témoignage deux mille personnes furent emprisonnées ; plusieurs furent pendues et la peine de mort fut prononcée contre tout prêtre catholique qui demeurerait ou débarquerait en Angleterre.

TORYS ET WHIGS

Alors Charles II se décida à dissoudre le Parlement (1679). Mais la nouvelle Chambre des Communes se montra plus violente encore : elle vota un *Bill d'exclusion* qui écartait le duc d'York de la succession à la couronne parce qu'il était catholique. Cette question de l'exclusion partagea le pays en deux partis qui se donnèrent l'un à l'autre des noms injurieux. Par fidélité aux principes de la monarchie, beaucoup n'admettaient pas l'exclusion : leurs adversaires les appelaient *Torys*, du nom que l'on donnait alors à des brigands irlandais catholiques. Les Torys ripostèrent en appelant *Whigs*, du nom donné à des brigands écossais presbytériens, les partisans de l'exclusion. Ces noms sont demeurés et sont encore employés aujourd'hui. A la fin du dix-septième siècle et au dix-huitième, les *torys* furent les partisans de l'intervention prépondérante du roi dans le gouvernement ; les *whigs*, les partisans de la supériorité du Parlement sur le roi.

Les Whigs auraient probablement fini par imposer l'exclusion du duc d'York si un complot, formé par quelques-uns d'entre eux contre Charles II, n'avait retourné l'opinion. Charles II profita de la circonstance pour se constituer une petite armée permanente (1683). En même temps, de nouvelles conventions secrètes avec Louis XIV lui assuraient de l'argent. Il renvoya donc le Parlement et gouverna en souverain absolu jusqu'à sa mort (16 février 1685). Le duc d'York lui succéda sans nulle difficulté, sous le nom de Jacques II.

JACQUES II

Jacques II avait cinquante-deux ans. Il était brave, borné, têtu, et passait pour loyal et franc. Catholique, il avait la volonté absolue de *ramener l'Angleterre au Catholicisme*. Le surlendemain de son avènement, il faisait en grande pompe célébrer la messe dans son palais, sans souci des colères qu'il pourrait éveiller ainsi chez ses sujets. La manifestation était d'autant plus imprudente que les persécutions exercées au même moment contre les Protestants en France et la révocation de l'édit de Nantes[1] rendaient plus violente en Angleterre la haine du catholicisme. Une tentative de soulèvement, provoquée par un fils naturel de Charles II, le duc de Monmouth, fournit à Jacques II le prétexte de porter à vingt mille hommes l'armée permanente et d'essayer de terro-

1 Voir ci-dessus, page 404.

riser l'Angleterre par une impitoyable répression. Il fit exécuter le duc de Monmouth, son neveu, et la tournée des *Assises sanglantes* couta la vie à des centaines de personnes, la liberté à des milliers. Après quoi il autorisa les Jésuites à rentrer en Angleterre : il envoya une ambassade au pape et reçut à son tour un ambassadeur du pape, solennellement, avec des marques de respect qui allèrent, à la grande indignation des Anglais, jusqu'à s'agenouiller devant lui. L'indignation redoubla quand il publia une *Déclaration d'indulgence* qui établissait la liberté de tous les cultes.

LA RÉVOLUTION DE 1688

Cependant les Anglais ne songeaient pas encore à un soulèvement. D'abord l'Église anglicane enseignait que toute insurrection contre l'autorité royale, quel qu'en fût le prétexte, était un péché. Ensuite Jacques était d'un certain âge : ses héritières, ses deux filles, Marie et Anne, la première mariée à **Guillaume d'Orange**, étaient toutes deux protestantes. A la mort de Jacques, l'Angleterre n'aurait donc plus à redouter le Catholicisme. Cette considération et les conseils de Guillaume d'Orange lui-même, auquel des personnages importants avaient déjà fait des avances, portaient les Anglais à la patience.

Mais, en 1688, la seconde femme de Jacques II mit au monde un fils (21 juin 1688). Dès lors toute espérance de succession protestante était détruite. Les principaux lords, anglicans, puritains, torys, whigs, dix jours après la naissance du prince de Galles, adressèrent à Guillaume d'Orange l'*invitation* d'intervenir pour rétablir la liberté et protéger la religion protestante. Vainement Louis XIV et les Catholiques anglais avertirent Jacques II du péril. Il repoussa les offres de secours du roi de France. Il ne voulut pas faire de concessions et ne sut pas prendre de précautions.

Le 5 novembre 1688, Guillaume d'Orange, avec quatorze mille hommes, débarquait à *Torbay*. Le 27, il était à Londres. Jacques II, surpris, n'avait même pas essayé de combattre. Il s'enfuit de Londres, fut arrêté un moment par des pêcheurs qui le prirent pour un jésuite, et parvint enfin en France, où Louis XIV le reçut en roi et lui donna pour résidence le château de Saint-Germain (décembre 1688).

La fuite de Jacques II, faisant place nette, rendit la révolution très facile. Le Parlement déclara qu'en partant Jacques avait abdiqué, et que le trône était vacant. Quelques-uns auraient

voulu qu'on le donnât seulement à Marie, fille aînée de Jacques et femme de Guillaume d'Orange. Celui-ci eût été simplement régent. Mais Guillaume repoussa l'idée d'être « lié aux cordons du tablier » de sa femme. Les députés élurent donc roi et reine conjointement Guillaume et Marie.

LA DÉCLARATION DES DROITS

Mais ne voulant pas retomber dans la faute commise en 1660 quand on avait rappelé Charles II sans conditions, le Parlement prit la précaution de préciser les droits du peuple et d'obtenir des futurs souverains l'engagement formel de les respecter. Il rédigea donc la ***Déclaration des droits***, sorte de tableau des libertés déjà reconnues soit dans la Grande Charte, soit dans la Pétition des Droits. Au début, la Déclaration énumérait tous les actes commis par Jacques II en violation des lois et des libertés anglaises. Puis la Déclaration affirmait les principes suivants :

Le roi ne peut suspendre l'application des lois, percevoir un impôt, lever et entretenir une armée permanente en temps de paix, sans le consentement du Parlement. Les élections, les discussions au Parlement doivent être libres. Le Parlement doit être réuni fréquemment. Nul ne doit être inquiété pour les pétitions qu'il adresse au roi. La justice doit être pure et clémente. Tous les cultes protestants doivent être libres.

La Déclaration des droits fut lue solennellement le 13 février 1689 en présence de tout le Parlement à Guillaume d'Orange et à Marie. Guillaume déclara au nom de sa femme et au sien qu'ils acceptaient et maintiendraient les principes exposés dans la Déclaration. Le prince et la princesse d'Orange furent aussitôt proclamés sous le nom de *Guillaume III* et de *Marie II*.

CARACTÈRES [C]ONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION DE 1688

La révolution de 1688 fut pacifique et pas une goutte de sang ne fut versée. Elle marqua la fin du duel engagé depuis près d'un siècle entre la royauté qui prétendait être absolue et gouverner du droit tenu de Dieu, et la nation qui prétendait être maîtresse de ses destinées et se gouverner par ses délégués. Le principe de la ***souveraineté du peuple*** triomphait en 1688.

La révolution de 1688 mettait donc fin aux *querelles politiques*. Elle mettait fin en même temps aux *querelles religieuses* en faisant triompher le principe de la liberté de culte non point pour tous — le Catholicisme demeurait proscrit — mais pour tous les

groupes réformés : anglicans, puritains, indépendants, etc. L'Angleterre se trouva dès lors à peu près *pacifiée*.

Cette pacification intérieure eut de graves conséquences extérieures. L'Angleterre put regarder au dehors et reprendre dans la politique européenne à la fin du dix-septième siècle la place éminente qu'elle avait occupée à la fin du seizième siècle. Elle prit avec Guillaume III (1688-1702) la direction de toutes les coalitions formées contre Louis XIV. On a vu comment, sous la reine *Anne* (1702-1713), héritière de sa sœur Marie et de Guillaume, l'Angleterre devint l'arbitre de l'Europe et régla en 1713, à la paix d'Utrecht, le partage de la succession d'Espagne[1].

UNION DE L'ANGLETERRE ET DE L'ÉCOSSE

Ce fut sous la reine Anne que l'unité territoriale de l'île fut enfin réalisée, et que le royaume britannique se constitua tel qu'il est aujourd'hui par la fusion des deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse. A l'union personnelle, résultant de ce que les deux pays avaient le même souverain, fut substituée en 1707, du libre consentement des peuples, l'*union réelle* des peuples. Comme il n'y avait qu'un roi, il n'y eut plus qu'un seul Parlement où siégèrent côte à côte les députés de l'Angleterre et de l'Écosse, devenues dès lors le ***royaume de Grande Bretagne***.

1. Voir ci-dessus, page 420

CHAPITRE XXIII

LA FRANCE SOUS LOUIS XV

LA MONARCHIE ABSOLUE — LES PARLEMENTS

Le règne de Louis XV est, après le règne de Louis XIV, le plus long de l'histoire de France : il a duré cinquante-neuf ans, du 1er septembre 1715 au 10 mai 1774. Il se divise en deux parties : d'abord, de 1715 à 1723, la minorité de Louis XV et la *Régence* du duc d'Orléans ; — puis, à partir de 1723, le *règne personnel*. En fait, pendant son règne personnel Louis XV abandonna le gouvernement d'abord au *cardinal de Fleury*, puis à des *favorites* dont les caprices élevèrent et renversèrent les ministres. Le mauvais usage que le roi fit de la puissance absolue héritée de Louis XIV provoqua à plusieurs reprises une sérieuse opposition de la part des *Parlements*, et rendit évidents, aux yeux de tous, les vices du régime absolutiste. Désastreux pour la France à qui il coûta la perte du plus bel empire colonial du monde, le règne de Louis XV fut plus désastreux encore pour la royauté dont il prépara la ruine en hâtant l'heure de la Révolution.

LE RÉGENT

Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, avait cinq ans quand il devint roi. Il était orphelin. Louis XIV avait confié la régence à son plus proche parent, son neveu le duc *Philippe d'Orléans*. Le Régent — il est resté célèbre sous ce nom — avait quarante-deux ans. Il était réputé pour son brillant courage, maintes fois prouvé pendant les guerres de la Ligue d'Augsbourg et de la Succession d'Espagne, par sa générosité, sa courtoisie, la vivacité de son intelligence, les grâces de son esprit. Mais il était paresseux, insouciant et corrompu. Aussi vit-on à la cour sous son influence une violente réaction contre les mœurs du règne précédent. Pendant les trente-cinq dernières années du règne de Louis XIV, grâce à Mme de Maintenon, la vie à Versailles avait été sérieuse et digne ; le roi avait été dévot, et les courtisans, à l'exemple du maître, s'étaient, en

apparence au moins, jetés dans la dévotion. Sous la Régence, au lieu des dévots on eut les *roués*, fanfarons d'incrédulité et de vice, passionnés de plaisirs, même les plus grossiers, à l'exemple de Philippe d'Orléans, qui se plaisait chaque soir à de *petits soupers* d'où ses compagnons et lui sortaient rarement sans être complètement ivres.

ES DIFFICULTÉS FINANCIÈRES

Le Régent eut à faire face aux plus graves difficultés financières, héritées du règne précédent et résultats de ses trente années de guerres. Dans une déclaration adressée au Parlement, Philippe d'Orléans résumait ainsi la situation : « Il n'y a pas le moindre fonds ni dans notre Trésor ni dans nos recettes pour satisfaire aux dépenses les plus urgentes, et nous avons trouvé le domaine de notre couronne aliéné, les revenus de l'État presque anéantis, les impositions ordinaires consommées par avance, une multitude de billets de tant de natures différentes et qui montent à des sommes si considérables qu'à peine en peut-on faire la supputation. » Le tableau n'était en rien exagéré. *La dette était de près de 3 milliards de livres* et les intérêts annuels dus aux créanciers montaient à 86 millions. Les recettes nettes de l'État se montaient à 75 millions de livres et les dépenses à 140 millions[1]. *Le déficit annuel atteignait 65 millions.*

Les divers moyens par lesquels on essaya de remédier au mal ne donnèrent que des résultats insuffisants. En 1716, un banquier écossais, ***Law***, vint proposer un système qui devait permettre de restaurer les finances. On l'essaya.

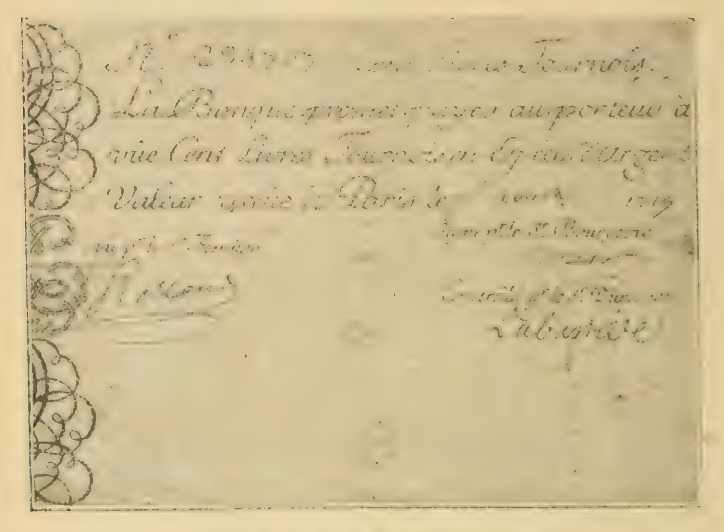
LE SYSTÈME DE LAW

Law voulait transformer en un usage universel un usage que pratiquaient et que pratiquent encore les commerçants. Ceux-ci ne payent pas toujours *comptant*, c'est-à-dire au moment même de l'acquisition, les marchandises qu'ils achètent. Le plus souvent, lorsque l'acheteur est honorablement connu et réputé *solvable*, c'est-à-dire capable de payer, le paiement est remis à une date ultérieure, à *terme*, par exemple à trois mois. En pareil cas, l'acheteur remet

1. Ces différents chiffres représenteraient aujourd'hui en francs

Dette.	12 000 000 000	environ.
Intérêts de la dette	350 000 000	—
Recettes nettes annuelles.	300 000 000	—
Dépenses annuelles.	560 000 000	—
Déficit annuel.	260 000 000	—

au vendeur, c'est-à-dire à la personne à qui il achète, une reconnaissance écrite de sa dette et un engagement de payer à la date convenue. Cette reconnaissance et cet engagement sont ce que l'on appelle un *billet*. Il arrive que le vendeur, ayant lui-même des achats à faire, donne ce billet en paiement à un autre commer-



Un billet de la Banque Royale.

Photographie d'un billet conservé à la Bibliothèque Nationale.

On remarquera que sur ce billet de cent livres tournois, à la différence de nos billets actuels qui sont entièrement imprimés, la date d'émission, 1er août 1719, est manuscrite. La livre tournois *équivalait nominalement à notre franc. Les arabesques à gauche servaient à empêcher la contrefaçon des billets : elles se raccordaient avec d'autres arabesques dessinées sur le* talon *ou la* souche *du carnet dont le billet était détaché avec des ciseaux. C'est le système employé à la poste aujourd'hui pour les mandats.*

çant, lequel peut à son tour l'employer de même façon. Le billet peut ainsi circuler jusqu'au terme fixé pour le paiement, comme une véritable somme d'argent. La confiance inspirée par celui qui l'a signé transforme momentanément le billet en une *vraie monnaie.*

Seulement, ce système n'est praticable qu'entre gens qui se connaissent. Pour que le billet fût accepté par n'importe qui, il faudrait qu'il fût signé d'un nom *universellement connu* et inspirant une confiance universelle. Law imagina de creer, avec le

concours d'un certain nombre de gens riches, un grand établissement financier, une *Banque* qui, disposant au su de tout le monde de grosses sommes d'argent, pourrait inspirer confiance à tout le monde. Cette banque accepterait, moyennant un léger intérêt, l'*escompte*, les billets des commerçants, et les garderait jusqu'au jour du paiement. En échange, elle leur remettrait d'autres billets signés par elle et qu'ils pourraient aisément faire circuler comme de l'argent. Pour augmenter la confiance du public, ces *billets de banque*, à la différence des billets de commerce, seraient payables *à vue* : quiconque le voudrait pourrait se les faire payer *séance tenante* en monnaie d'argent ou d'or. C'est le système actuel des billets de la Banque de France.

Lorsque, par suite de la confiance générale, les billets de la Banque seraient transformés en une vraie monnaie acceptée partout et par tous au même titre que le numéraire, Law comptait, *à l'aide de cette monnaie de papier, rembourser les créanciers de l'État.*

La Banque fut fondée en 1716. C'était à l'origine une entreprise privée où l'État n'avait aucun intérêt. Le public trouva immédiatement la légère monnaie de papier plus commode pour les paiements, pour les transports et les envois d'argent, que la lourde et encombrante monnaie de métal. On en arriva à ne plus vouloir que des billets; la banque prospéra. Alors, à la fin de 1718, deux ans après sa création, elle fut transformée en *Banque Royale*, appartenant à l'État.

LES COMPAGNIES DE COMMERCE

Mais la Banque n'était qu'un des éléments du système imaginé par Law pour la réfection des finances. Il projetait encore de relever le commerce, de ranimer l'industrie, et d'éteindre la dette au moyen de compagnies, auxquelles le roi accorderait divers monopoles, en particulier le monopole de l'exploitation des colonies. En 1717, Law créa la *Compagnie des Indes Occidentales*, qui reçut le monopole de l'exploitation d'une colonie récemment acquise sous Louis XIV dans l'Amérique du Nord, la *Louisiane*, et la propriété de toutes les terres découvertes ou à découvrir dans le domaine du grand fleuve qui la traversait, le Mississipi. Puis il racheta (1719) le monopole commercial de la *Compagnie des Indes Orientales* et de la *Chine*; il obtint le monopole de la frappe des monnaies, celui de la vente du tabac et la perception des impôts indirects.

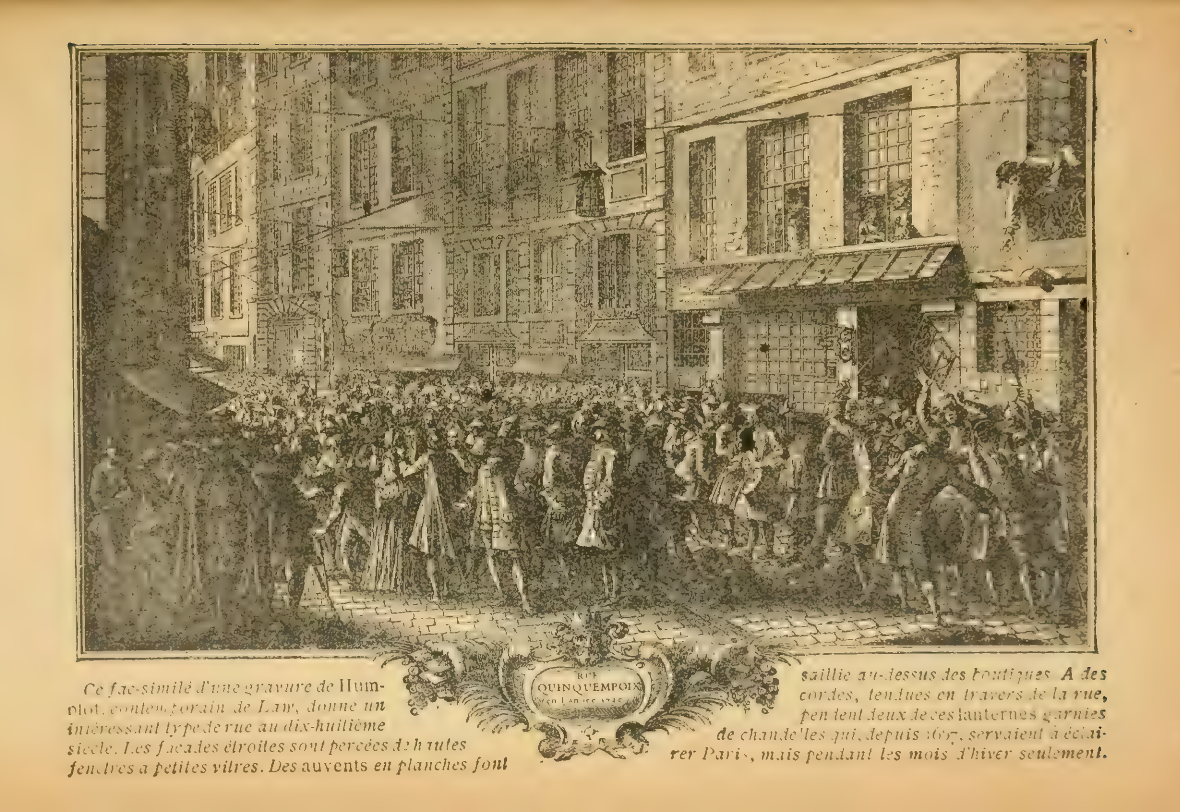
Le capital nécessaire au fonctionnement des diverses compa-

gnies était divisé en parts égales ou *actions*, que pouvait acheter qui voulait et dont la possession donnait droit à une part des bénéfices. Law mettait les actions en vente au prix de cinq cents livres, payables en partie avec les titres de la Dette de l'État. Comme on prévoyait de gros bénéfices, comme on parlait de mines d'or, de rochers entiers de pierres précieuses découverts en Louisiane, tout le monde voulut avoir des actions : on accourait à Paris de toutes les provinces, même de l'étranger, d'Allemagne, de Hollande, d'Angleterre. Les actions haussèrent donc très vite. Les spéculateurs aidant, — on disait les *agioteurs*, — elles montèrent à la fin de 1719 jusqu'à vingt mille livres, *quarante fois leur valeur primitive*.

Pour ceux qui achetèrent les actions à ce prix, les bénéfices, lorsqu'on les partagea (30 décembre 1719), se trouvèrent ramenés au chiffre ridicule de une livre pour cent livres. On se mit aussitôt à vendre les actions avec la même fièvre qu'on avait mise à les acheter. Elles baissèrent, et l'on commença de n'avoir plus confiance dans la Compagnie; puis, par contre-coup, dans la Banque elle-même. Certains spéculateurs jugèrent donc prudent de *réaliser*, c'est-à-dire qu'ayant vendu leurs actions, et en ayant touché le prix en billets, ils allèrent aux guichets de la Banque se faire rembourser leurs billets en numéraire. Un prince du sang, le duc de Bourbon, emmena d'un seul coup soixante millions d'or dans trois voitures. Tout le monde prit peur et voulut se faire rembourser. Or, la Banque avait mis en circulation pour *trois milliards* de billets, alors que tout le numéraire existant en France, d'après les calculs faits quinze ans plus tôt par Vauban, ne montait pas à *un demi-milliard*. On était donc dans l'impossibilité de rembourser. Alors, malgré tous les efforts du gouvernement, personne ne voulut plus de billets. La tentative de Law se termina par une banqueroute. Law dut s'enfuir de Paris (décembre 1720). Il y était venu très riche, il partit complètement ruiné et mourut dans la misère à Venise.

CONSÉQUENCES DU SYSTÈME DE LAW

Malgré la banqueroute finale, la tentative de Law eut par certains côtés d'heureux résultats. D'abord une partie de la dette fut réellement remboursée. Law avait racheté et supprimé un certain nombre de charges inutiles. Mais surtout la création des compagnies *ranima l'industrie* et donna une *activité nouvelle au commerce*. On commença à mettre en valeur la Louisiane, et nos ports de l'Atlan-



Ce fac-similé d'une gravure de Humplot, contemporain de Law, donne un intéressant type de rue au dix-huitième siècle. Les façades étroites sont percées de hautes fenêtres à petites vitres. Des auvents en planches font saillie au-dessus des boutiques. A des cordes, tendues en travers de la rue, pendent deux de ces lanternes garnies de chandelles qui, depuis 1667, servaient à éclairer Paris, mais pendant les mois d'hiver seulement.

tique, Bordeaux, Nantes, le Havre, connurent une prospérité plus grande qu'aux jours les meilleurs de l'administration de Colbert.

En revanche, la crise de jeu effréné qu'avaient provoquée les émissions d'actions entraîna un extraordinaire déplacement des fortunes privées; selon le mot de Saint-Simon, elle fit passer « le bien de Pierre dans la poche de Jean ». De prodigieuses fortunes furent faites ou défaites en quelques jours dans la *rue Quincampoix*, où la Banque était établie et qui tenait lieu de *Bourse* avec ses maisons envahies par les agioteurs depuis les caves jusqu'aux toits. On citait un balayeur, un garçon de cabaret, une brocanteuse, un laquais, qui avaient gagné, les premiers, des millions en quelques semaines, le laquais dix millions en huit jours. Le spectacle de ces richesses si rapidement et si facilement acquises eut sur nombre de gens, surtout à Paris, la même influence démoralisatrice qu'ont aujourd'hui sur tant de travailleurs modestes les courses et le pari mutuel. On voulut devenir riche, non point par le travail, mais par le jeu : l'honnêteté générale en souffrit. D'autre part, les nouveaux enrichis ne pensaient qu'à jouir de leur fortune soudaine et, jetant l'argent à pleines mains pour satisfaire leurs passions, devinrent de néfastes agents de corruption.

MAJORITÉ ET MARIAGE DE LOUIS XV

La régence dura sept ans. Après que Louis XV eut été proclamé majeur, à treize ans (22 février 1723) le duc d'Orléans conserva la direction des affaires quelques mois encore, avec le titre de *premier ministre*. Quand il mourut (2 décembre 1723), tué par une attaque d'apoplexie, Louis XV guidé par son précepteur l'évêque de Fréjus, *Fleury*, désigna pour le remplacer un autre de ses parents, le premier prince du sang, le *duc de Bourbon*, arrière petit-fils du Grand Condé. Celui-ci resta au pouvoir pendant trois ans environ. Pour assurer le plus promptement possible la succession au trône, il maria Louis XV à quinze ans, avec une princesse de sept ans plus âgée que lui, *Marie Leczinska*, fille de Stanislas, roi de Pologne détrôné.

FLEURY

En 1726, le duc de Bourbon fut remplacé par Fleury, devenu cardinal presque en même temps que ministre.

Par sa douceur et sa bonhomie, Fleury avait su prendre une grande influence sur son élève; il fut une des rares personnes pour qui Louis XV éprouva une sincère affection.



Louis XV (1710-1774).

Photographie du portrait peint vers 1725 par **J.-B. Vanloo** (1684-1745).
Musée de Versailles.

Louis XV à quinze ans en costume de général. Habit *de velours bleu avec manches à grands revers galonnés d'or. Sur la cuirasse le cordon bleu de l'ordre du Saint-Esprit. A la taille et nouée sur la hanche, l'écharpe blanche, insigne des généraux. Sous la cuirasse les basques de la* veste, *de couleur chamois descendant au genou. Hautes guêtres de drap noir, boutonnées sur le côté et tenues par une jarretière. Perruque plus petite que sous Louis XIV, poudrée et serrée derrière par un nœud de ruban. A la main le bâton des maréchaux. Sur la table, le chapeau à trois cornes ou* lampion. ***Les traits sont réguliers mais trop gras, la physionomie est orgueilleuse et ingrate. — J.-B. Vanloo est un des portraitistes célèbres du dix-huitième siècle.***

Aussi demeura-t-il ministre jusqu'à sa mort (1743) et fut-il pendant dix-sept ans, le vrai souverain, bien que Louis XV, récitant la leçon soufflée par son maître, eût solennellement déclaré sa volonté de gouverner par lui-même selon l'exemple de son bisaïeul. Fleury, prudent et pacifique par nature, rendu par ses soixante-treize ans plus prudent et plus pacifique encore, ne voulait pas, « que son ministère fût un ministère historique ». Il pratiqua une politique d'économies, et avec le concours du financier *Orry*, il travailla à remettre l'ordre dans les finances. Il y parvint un moment, en 1738. Cette année-là on vit le budget en équilibre, fait qui ne s'était point produit depuis 1672 et Colbert, et qui ne devait plus se reproduire jusqu'au dix-neuvième siècle et à Napoléon Ier. Pendant le ministère de Fleury et quoi qu'elle ait été engagée dans la guerre de succession de Pologne, la France put reprendre haleine et refaire en partie ses forces.

LOUIS XV

Lorsque Fleury mourut en 1743, à quatre-vingt-dix ans, beaucoup pensaient que Louis XV allait enfin gouverner lui-même. Il avait trente-trois ans. Il était beau; au dire d'un de ses ministres, d'Argenson, « lors de son sacre il ressemblait à l'Amour ». Ses sujets lui étaient passionnément attachés. En 1744, la nouvelle s'étant répandue qu'il était tombé malade à Metz, hommes et femmes par toute la France se précipitèrent dans les églises. A Paris, à la seule sacristie de Notre-Dame six mille messes furent demandées par des gens du peuple pour sa guérison. Ce fut alors qu'on le surnomma Louis le *Bien-Aimé*.

Jamais souverain ne fut plus indigne d'un pareil dévouement. Louis XV avait été élevé de façon déplorable. Il avait eu le malheur, étant orphelin, d'être roi à cinq ans. Autour de lui il n'avait vu que des courtisans empressés déjà à lui plaire, et dont l'attitude et les propos ne pouvaient développer que son orgueil et ses instincts égoïstes. « Sire, tout ce peuple est à vous », lui avait dit un jour son gouverneur le maréchal de Villeroy, en lui montrant, du haut d'un balcon, les Parisiens accourus par milliers pour le voir. Personne n'avait eu l'autorité nécessaire pour tenter de redresser ses mauvais instincts. Il était naturellement méchant. A douze ans il essayait de tuer pour le plaisir une biche apprivoisée; la pauvre bête blessée vint lui lécher la main : il l'acheva. Il resta toute sa vie dur et sarcas-

tique, et l'un de ses ministres, Choiseul, le définissait peu d'années avant sa mort, « un homme s ns âme et sans esprit, aimant le mal comme les enfants aiment à faire souffrir les animaux, ayant tous les défauts de l'âme la plus vile et la moins éclairée. »



La marquise de Pompadour (1721-1764).
Photographie du pastel de Maurice Quentin de la Tour (1704-1788).
Musée de Saint-Quentin.

La marquise de Pompadour fut pendant près de vingt ans la vraie souveraine de la France. Le pastel reproduit ici est une des études *que La Tour, un des plus grands artistes, à coup sûr le premier des portraitistes du dix-huitième siècle, dessina pour le célèbre portrait conservé aujourd'hui au Louvre. Les contemporains ont vanté l'éclat des yeux, la vivacité spirituelle de la physionomie de Mme de Pompadour. Tout cela se retrouve ici. — La majeure partie des œuvres de La Tour est au musée de Saint-Quentin, sa ville natale.*

Il était intelligent, mais paresseux. Louis le Bien Aimé eût été plus justement nommé Louis *le Fainéant*, et ce fut le malheur de la France d'avoir un souverain de cette sorte dans le temps même où par toute l'Europe, tous les souverains, en Prusse Frédéric II, en Autriche Marie-Thérèse et Joseph II, en Russie Catherine II, se montraient le plus actifs et le plus soucieux du bien de leurs États. Il fut d'autant plus coupable qu'il voyait clairement la gravité de la situation du royaume et sentait une catastrophe prochaine. « La machine, la bonne machine, disait-il, durera bien autant que nous ! » et satisfait de n'avoir rien à craindre pour lui-même, il abandonnait le soin du gouvernement à ses ministres. Ceux-ci, d'après d'Argenson, arrivaient à peine à le voir une demi-heure par semaine pour les affaires. Rarement il présidait le Conseil d'État. Ses occupations, c'étaient la chasse, ses favorites, la confection du café dans l'appartement de ses filles, la tapisserie, la lecture des rapports de basse police et des correspondances privées qu'i

faisait intercepter: ce roi de France eut des habitudes de laquais malhonnête. A partir de 1750 il glissa à la boue. Dès lors son peuple n'eut pour lui que mépris et que haine. Au mois de mai 1750, au cours d'émeutes qui durèrent quatre jours, si violentes que la police fut impuissante à les réprimer et qu'il fallut faire donner la troupe, les Parisiens parlaient de marcher sur Versailles et d'aller brûler le château. Depuis, la haine ne cessa pas de grandir et le roi n'osait plus venir à Paris. On n'osa même pas y faire passer son cercueil quand on le transporta à Saint-Denis. On l'emmena de nuit, et tandis que le corbillard traversait au grand trot le Bois de Boulogne, sur les côtés de la route des spectateurs criaient : *Taïaut! Taïaut!* — le cri du chasseur poussant les chiens à la curée.

LA MARQUISE DE POMPADOUR

Parmi les favorites, il en est une qui compte dans l'histoire parce qu'elle joua un rôle politique et influa sur les destinées de la France : Jeanne Poisson, une bourgeoise intelligente et jolie, artiste et lettrée, à qui Louis XV donna le titre de *marquise de Pompadour*. Officiellement présentée à la cour, ayant son appartement au château de Versailles, elle fut jusqu'à sa mort, pendant près de vingt ans, de 1745 à 1764, la vraie souveraine. Elle fit et défit les ministres, qui venaient prendre ses ordres; elle donna et retira les commandements d'armées. Elle décida entre autres mesures importantes, à l'intérieur, l'abolition de la Compagnie de Jésus en France[1]. Au dehors elle poussa le roi à s'allier avec l'Autriche[2] et par là engagea la France dans la néfaste guerre de Sept Ans. Elle s'intéressa aux lettres et aux arts : Voltaire et les Encyclopédistes[3] furent pendant un temps ses protégés. Elle acquit de la sorte une certaine popularité parmi les écrivains. Mais le peuple lui imputait non sans raison les conséquences désastreuses de la politique extérieure et la détestait.

LES MINISTRES

Quelques-uns des ministres furent des hommes de valeur : ainsi le comte d'Argenson, Machault, le duc de Choiseul, Maupeou.

Le comte d'*Argenson*, secrétaire d'État de la guerre pendant quatorze ans (1743-1757), sut pourvoir aux besoins des armées dans la guerre de Succession d'Autriche, et procé-

1. Voir ci-dessous, page 476.
2. Voir ci-dessous, page 529.
3. Voir ci-dessous, pages 506, 507.

der à d'utiles réformes militaires avant la guerre de Sept Ans[1].

Machault d'Arnouville, successivement contrôleur général des finances, garde des sceaux, secrétaire d'État de la marine, le tout en onze ans (1745-1757), eut en matière de finances des idées originales et sages. Il essaya d'assurer l'*amortissement*, c'est-à-dire le remboursement de la dette à l'aide d'un impôt spécial, le *vingtième*, qui devait en principe être payé par tous les sujets du roi sans exception; mais, en raison de l'opposition acharnée des privilégiés, cet impôt finit par retomber sur le Tiers-Etat seul. Machault fut disgracié de même que d'Argenson, pour avoir essayé de faire renvoyer la marquise de Pompadour (1757).

Par la suite, le principal ministre fut le duc de *Choiseul*, un protégé de la marquise. D'abord secrétaire d'État des Affaires étrangères (1758) il eut le malheur de signer à la fin de la guerre de Sept Ans, le désastreux traité de Paris (1763). Il ne songea plus dès lors qu'à préparer la revanche, et tour à tour il se fit donner les ministères de la marine et de la guerre. Il reconstitua l'armée et reconstruisit la flotte en vue d'une prochaine lutte contre l'Angleterre. Ce fut précisément ce projet de guerre auquel Louis XV était fort opposé, qui amena le renvoi de Choiseul, après douze ans de ministère (1770).

Toute l'influence passa à *Maupeou*, chancelier depuis 1768. Entre tous les ministres de Louis XV, nul n'eut l'esprit plus hardi, plus de volonté, plus d'énergie. Il tenta en 1771, une révolution dans l'organisation judiciaire en abolissant les Parlements et la vénalité des charges de judicature[2]. Mais la mort de Louis XV entraîna sa chute et l'échec de sa réforme.

LE GOUVERNEMENT

Les instruments de gouvernement demeurèrent sous Louis XV les mêmes que sous Louis XIV : ministres, conseils, gouverneurs, intendants. De même la conception que le roi se faisait de la nature de son pouvoir ne varia pas. Comme Louis XIV, Louis XV entendait être le maître unique et absolu du royaume : « Nous ne tenons notre couronne que de Dieu, disait-il au Parlement de Paris. Le droit de faire des lois nous appartient à nous seuls, sans dépendance et sans partage » (1771). De son souverain pouvoir il entendait user et il usa selon son caprice et pour la satisfaction de ses caprices.

1. Voir ci-dessous, page 530.
2. Voir ci-dessous, page 475.

LES FINANCES

Cette politique de bon plaisir et d'égoïsme, les favorites, les constructions, les fêtes, les pensions aux courtisans, s'ajoutant à trois grandes guerres, amenèrent la prompte et totale *désorganisation des finances*. Jamais le trésor ne fut plus misérablement gaspillé. Comme aujourd'hui le *sérail*, la maison du sultan en Turquie, la maison du roi absorbait chaque année la meilleure part des revenus de l'État, de 68 à 70 millions, alors que les revenus nets montaient à peine à 147 millions. « Quand on parle à Sa Majesté d'économie et de retranchement des dépenses de cour, écrivait d'Argenson, il tourne le dos au ministre qui lui en parle. — *La cour*, ajoutait-il, *est le tombeau de la nation.* » Mme de Pompadour reçut trente-six millions en dix-neuf ans; une autre favorite dix-huit millions en trois ans. Tel prince du sang touchait cinq cent mille livres de pension par an, et d'un coup quinze cent mille livres pour ses dettes. On dépensait deux millions pour un feu d'artifice en 1751.

En revanche, en pleine paix, l'on n'avait pas d'argent pour payer les troupes : comme aujourd'hui en Turquie, officiers, soldats, marins, attendaient leur solde pendant des mois. Même les domestiques du roi attendaient parfois leurs gages depuis trois ans. Le déficit etait constant. Cependant on « *anticipait* », on « *mangeait* » par avance les recettes futures : en novembre 1753, l'on mangeait les impôts à percevoir deux ans plus tard, en janvier 1755. A la fin du règne l'abbé *Terray*, chargé des finances en 1770 et bientôt surnommé *Vide-Gousset*, faisait main-basse jusque sur l'argent déposé par des particuliers dans les caisses de l'État. Comme on lui reprochait ces procédés qui frisaient le vol : « Le roi est le maître, répondait-il. La necessité justifie tout. » Au roi lui-même il résumait cyniquement la situation financière en ces mots : « *Le seul moyen de payer les dettes est de faire banqueroute.* »

L'OPPOSITION DES PARLEMENTS

Le détestable gouvernement de Louis XV, provoqua ce que l'on n'avait jamais vu sous Louis XIV, une sérieuse opposition et même à partir de 1750 d'énergiques tentatives de résistance à la volonté royale. L'opposition, comme un siècle plus tôt au temps de Mazarin, eut pour centre le monde des Parlementaires. Mais tandis qu'au milieu du dix septième siècle le Parlement de Paris avait été à peu près seul à agir, au milieu du dix-huitième siècle les

douze Parlements provinciaux intervinrent, lièrent leur action à son action et prétendirent n'être « qu'un seul et unique corps animé du même esprit, nourri des mêmes principes, occupé du *même objet* ». Cet objet, c'était, d'après le Parlement de Paris, « de faire observer toutes les lois et maximes du royaume et y conformer la police générale ». Les Parlements *institués pour juger* prétendaient donc se transformer en corps politique, ayant mission de *surveiller les actes du gouvernement.* En vertu de cette théorie, le Parlement de Rouen, puis celui de Paris osèrent réclamer du roi, en 1763, la communication du tableau des dépenses et des recettes de l'État.

Les Parlementaires employèrent d'abord les procédés d'opposition traditionnels : ils refusèrent d'*enregistrer* les édits royaux et présentèrent des *remontrances*[1]. Le roi passa outre en tenant, selon l'usage, des *lits de justice* où il faisait en sa présence transcrire les édits sur les registres du Parlement.

Mais alors les Parlementaires imaginèrent un nouveau procédé de combat. Pour protester contre les lits de justice, qu'ils considéraient comme des coups d'État portant atteinte à leurs droits, *ils firent grève* : ils refusèrent de rendre la justice, ou bien démissionnèrent en masse. Le fait se produisit à cinq reprises de 1750 à 1770, à Paris, à Rouen, à Rennes. Le roi riposta d'abord en exilant les démissionnaires. Puis au bout d'un certain temps, cédant au mécontentement public, il rappela les exilés.

Mais en 1771 le conflit eut une tout autre solution. A la suite d'un édit lui interdisant de suspendre aucunement le cours de la justice, le Parlement fit grève. Le chancelier Maupeou l'exila, puis le remplaça par des *Conseils supérieurs*, dont les membres nommés par le roi n'étaient pas propriétaires de leurs charges. La réforme était bonne. Elle fut étendue aux Parlements de province qui s'étaient élevés contre les mesures prises par Maupeou envers le Parlement de Paris. Cette heureuse transformation faite par le ministre d'un souverain détesté parut détestable, et l'opinion prit parti pour les Parlementaires qui avaient eu le courage de tenir tête au roi.

LES AFFAIRES RELIGIEUSES

Les prétextes d'opposition furent, avec le gaspillage des finances, les affaires religieuses et la continuation de la lutte commencée sous Louis XIV entre les Jansénistes et les Jésuites[2].

1. Voir ci-dessus, page 356.
2. Voir ci-dessus, page 407.

Les Jansénistes n'avaient pas accepté la condamnation prononcée dans la *Bulle Unigenitus* et en avaient appelé du pape à un futur concile. Une bonne partie de la nation, les Parlements en particulier, se prononçaient pour les Jansénistes non seulement par conviction religieuse, mais aussi, « *sans savoir la matière* », par attachement à l'indépendance de l'église gallicane, par hostilité contre les doctrines ultramontaines[1] et ceux qui les représentaient, les Jésuites.

L'épisode principal de la lutte se déroula de 1749 à 1756. En 1749, l'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont ordonna aux prêtres de refuser les sacrements à quiconque, fût-ce un mourant, ne présenterait pas un *billet de confession*, certifiant la soumission pleine et entière à la Bulle Unigenitus. Or, c'était alors l'usage que quiconque mourait sans avoir par sa faute reçu les sacrements, ne pouvait être enseveli en *terre chrétienne*, c'est-à-dire au cimetière. Cette circonstance fournit au Parlement un prétexte pour intervenir abusivement dans cette question qui, d'ordre spirituel, n'était en rien de sa compétence. Il ordonna l'arrestation de tout prêtre qui refuserait les sacrements à un fidèle. Le roi cassa l'arrêt du Parlement, et dès lors le Parlement eut pour lui la majorité des Parisiens, qui virent surtout dans l'affaire un moyen d'opposition au roi. Le conflit dura six ans, marqué de mille incidents. Le roi exila tour à tour le Parlement et l'archevêque. En 1756, tout s'apaisa grâce à la modération du pape. Mais cette crise avait grandement accru dans les Parlements les sentiments d'hostilité contre les Jésuites, considérés comme les inspirateurs de l'archevêque de Paris.

ABOLITION DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Ces sentiments d'hostilité trouvèrent quatre ans plus tard l'occasion de se satisfaire. En 1759, un premier exemple de mesures de rigueur contre la Compagnie de Jésus venait d'être donné par le gouvernement portugais. Sur ces entrefaites un jésuite français, le père La Valette qui, en dépit des défenses pontificales, avait créé une maison de commerce aux Antilles, fut ruiné par la guerre et fit une banqueroute de plusieurs millions.

Cette banqueroute atteignait des négociants de Marseille, qui se retournèrent contre la Compagnie de Jésus et la poursuivirent comme responsable des dettes d'un de ses membres. La Compagnie de Jésus, condamnée à Marseille, en appela au Par-

1. Voir ci-dessus, pages 301 et 302

lement de Paris, et pour prouver qu'elle était étrangère aux actes commerciaux du père La Valette, elle présenta ses *constitutions*. Malgré tout, le Parlement la condamna à payer; puis, retenant les constitutions, il les examina et les déclara contraires aux lois du royaume, puisqu'elles obligeaient les Jésuites à ne reconnaître d'autre autorité que celle du pape[1]. Les Parlements provinciaux procédant au même examen, conclurent de même manière. Le roi fit demander à Rome des modifications aux constitutions. Le général des Jésuites répondit : « *Sint ut sunt, aut non sint.* » — « Elles seront ce qu'elles sont, ou ne seront pas. » Alors la plupart des Parlements ordonnèrent la suppression de la Compagnie en France, ses membres pouvant rester à titre individuel, comme prêtres ordinaires. Louis XV après deux ans d'hésitation, rendit en 1764, peut-être sous l'influence de Mme de Pompadour et de Choiseul, un édit conforme aux arrêts des Parlements.

L'abolition de la Compagnie de Jésus en France amena par contre-coup son abolition en Espagne, et dans les États italiens où régnaient des Bourbons. Les Jésuites, chassés de partout, ne trouvèrent asile qu'en Prusse, pays protestant, en Russie, pays schismatique. Le pape, en 1773, abolit la Compagnie : elle devait se reconstituer trente ans plus tard au début du dix-neuvième siècle.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Pendant le règne de Louis XV la France fut mêlée à trois grandes guerres : la guerre de *Succession de Pologne*, la guerre de *Succession d'Autriche*, enfin la guerre de *Sept ans*[2]. Celle-ci, soutenue à la fois en Europe, en Amérique, en Asie, coûta à la France son empire colonial.

Cependant à la fin du règne, pendant que Choiseul était le principal ministre, la France s'agrandit de la ***Lorraine*** et de la ***Corse***. La Lorraine fut annexée en 1766 en vertu des conventions qui avaient terminé vingt-huit ans plus tôt la guerre de succession de Pologne. Quant à la Corse elle fut achetée en 1768 à la République de Gênes qui ne pouvait parvenir à la soumettre Elle devint française au moment où allait naître, à Ajaccio, Napoléon Bonaparte.

1. Voir ci-dessus, pages 302 et 303.
2. Voir ci-dessous, pages 521, 523, 530

CHAPITRE XXIV

L'ANGLETERRE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

LE RÉGIME PARLEMENTAIRE

Le dix-huitième siècle fut le grand siècle de l'histoire de l'Angleterre. Il est marqué par trois faits essentiels :

Au dehors, les Anglais firent la conquête des éléments les plus précieux de leur *empire colonial*, l'Inde et le Canada.

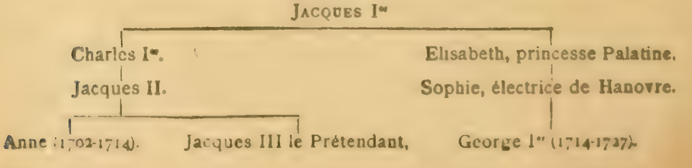
Au dedans, ils établirent le *régime parlementaire*, c'est-à-dire le gouvernement de la nation par ses représentants. Cet établissement du régime parlementaire fut la conséquence logique de la Revolution de 1688, où avait triomphé le principe de la souveraineté du peuple, et de l'avènement d'une dynastie nouvelle, la *dynastie de Hanovre*, dont les deux premiers souverains furent presque des étrangers dans leur royaume.

Enfin ce fut au dix-huitième siècle que commença *le mouvement industriel* qui a fait de l'Angleterre au dix-neuvième siècle la première puissance économique du monde.

AVÈNEMENT DE LA DYNASTIE DE HANOVRE

Après la mort de la reine Marie (1695), comme Guillaume III n'avait pas d'enfants, le Parlement pourvut à la succession au trône par l'*Acte d'établissement* (1701). En vertu de cet acte, à la mort de Guillaume, la couronne devait passer à sa belle-sœur, *Anne Stuart*, seconde fille de Jacques II. Si Anne ne laissait pas de descendance, la couronne reviendrait à une petite-fille de Jacques Ier, une cousine germaine de Jacques II, une princesse allemande, l'électrice *Sophie de Hanovre*, ou à son défaut à ses enfants[1]. Le Parlement l'avait choisie parce qu'elle était pro-

1. *Tableau expliquant les droits reconnus par le Parlement à la famille de Hanovre :*



testante. Par haine du Catholicisme il avait définitivement écarté du trône le frère de la reine Anne, ce prince de Galles dont la naissance en 1688 avait été le signal de la révolution, et qui devint célèbre sous le nom du *Prétendant Jacques III.*

En dépit de l'Acte d'établissement, Anne devenue reine aurait voulu assurer sa succession à son frère. Au lendemain de la paix d'Utrecht, si glorieuse pour l'Angleterre, elle commença de préparer, d'accord avec quelques-uns de ses ministres, un nouvel ordre de succession. Mais une attaque d'apoplexie la tua soudain (10 août 1714) et, en vertu du règlement de 1701, l'électeur de Hanovre, fils de l'électrice Sophie, devint roi d'Angleterre sous le nom de *George Iᵉʳ*. En Ecosse il y eut bien une tentative de soulèvement en faveur du Prétendant : mais elle échoua misérablement (1715). Trente ans plus tard, pendant la guerre de Succession d'Autriche à laquelle l'Angleterre était mêlée, une insurrection plus sérieuse, dirigée par *Charles Édouard*, le fils du Prétendant, aboutit à l'écrasement des Écossais à *Culloden*[1] et à la ruine définitive des prétentions des Stuarts (1745).

LES PREMIERS GEORGE

Les rois de la dynastie de Hanovre portèrent tous le nom de George. Il y en eut trois au dix-huitième siècle. Ils régnèrent : George Iᵉʳ de 1714 à 1727, George II de 1727 à 1760, George III de 1760 à 1820.

George Iᵉʳ, devenu roi à cinquante-quatre ans, était un pur Allemand. Il n'entendait pas un mot d'anglais, et quand il voulait s'entretenir avec ses ministres il lui fallait employer le latin. Son fils George II comprenait l'anglais mais ne le parlait pas. L'un et l'autre, restés électeurs de Hanovre en devenant rois d'Angleterre, pensaient plus à leur électorat qu'à leur royaume. L'Angleterre n'était pour eux, prétendait Pitt, plus tard ministre de George II, « *qu'une dépendance d'un électorat mendiant* ». Par nécessité parce qu'ils ne comprenaient pas ou ne pouvaient se faire comprendre, par goût parce qu'ils s'intéressaient peu à l'Angleterre, George Iᵉʳ et George II n'assistaient pas aux délibérations des ministres et laissaient les ministres gouverner seuls. Grâce à trente-six ans d'abstention royale, l'usage s'établit qu'en Angleterre *le roi règne mais ne gouverne pas.*

1. Voir la carte, page 480.

LES PARTIS

Le gouvernement passa donc aux chefs du parti le plus puissant dans le pays, à celui qui disposait de la majorité dans le Parlement. Il s'était formé sous Charles II, on l'a vu, deux grands partis : le parti whig et le parti tory.

Le parti ***whig*** avait fait la Révolution de 1688 avec Guillaume d'Orange. Il comprenait quelques familles de la haute aristocratie, les habitants des villes et des ports, ceux qu'on appelait les *moneyed men*, c'est-à-dire les capitalistes, banquiers, industriels et commerçants; enfin tous les dissidents, puritains, indépendants, réfugiés français calvinistes, unis dans une même haine du Catholicisme, une même hostilité contre l'Anglicanisme. Par dispositions naturelles, par intérêt aussi, parce que les premières conditions de la prospérité industrielle et commerciale sont la sécurité et la paix intérieure, les membres du parti whig désiraient le plus de liberté possible et de sûres garanties contre l'arbitraire et les caprices des souverains. Les whigs voulaient la *limitation de l'autorité royale au nom et au profit de la souveraineté du peuple.*

Le parti ***tory*** se composait surtout de l'aristocratie terrienne, des *landed men*, propriétaires du sol, grande noblesse et gentilshommes campagnards, puis des Anglicans. Les torys étaient partisans d'un pouvoir royal fort et jouant un rôle prépondérant dans l'État.

Logiquement les rois auraient dû chercher à s'appuyer sur les torys. Mais beaucoup parmi ceux-ci étaient suspects d'attachement secret au Stuart déchu : ils le tenaient au fond pour l'héritier légitime et l'auraient volontiers acclamé, s'il eût abjuré le Catholicisme. Les George durent donc appeler aux affaires les whigs : ils payèrent de la ruine de la puissance royale la tranquille possession de la couronne.

LES MINISTÈRES WHIGS. WALPOLE

Les whigs gardèrent le pouvoir pendant près d'un demi-siècle sans interruption, de 1714 à 1760, jusqu'à l'avènement de George III. Leurs ministres les plus remarquables furent *Robert Walpole* et *William Pitt.*

Robert Walpole resta ministre pendant vingt et un ans (1721-1742). Riche propriétaire, il suivit une politique de propriétaire et s'efforça de mettre les Anglais à même de gagner beaucoup d'argent et de s'enrichir. Pour cela il fut résolument pacifique au dehors, pratiqua l'entente cordiale avec Fleury et la France,

en même temps qu'il favorisait de son mieux au dedans le développement des industries naissantes. Bristol, Liverpool, Manchester, Birmingham, les capitales actuelles de l'industrie et du



Une cour d'hotellerie anglaise au dix-huitième siècle.
Fac-similé d'une gravure de Hogarth (1697-1764).

Hogarth, peintre et graveur, fut l'un des rares artistes éminents de l'Angleterre au dix-huitième siècle. En des toiles célèbres, spécialement les six tableaux du Mariage à la mode, *il a retracé les mœurs de la société anglaise à l'époque de sa plus grande corruption entre* 1740 *et* 1750. *Hogarth était un satirique, observateur attentif de la nature. Ici des voyageurs s'embarquent dans une voiture publique, ce qu'on appelait alors en France un* coche, *première ébauche des* diligences *que les chemins de fer ont fait disparaître. La gravure donne d'intéressants détails de costume et des types amusants. A droite, sur la plate-forme arrière du coche, parmi les bagages, une vieille femme fume sa pipe. En avant le postillon, un petit bossu botté, fouet dans une main, chapeau dans l'autre, sollicite avant même le départ, un pourboire d'un gros voyageur qui fait la sourde oreille. A droite un autre voyageur fouille dans sa bourse pour payer à l'hôtelier une note qu'il trouve évidemment exagérée. L'hôtelier, « la main sur la conscience », proteste de son honnêteté. Sur le toit du coche deux voyageurs* d'impériale. *Tous les types, finement observés, sont rendus avec une amusante bonne humeur satirique.*

commerce anglais lui durent leur prospérité. Entre le début et la fin de son ministère le chiffre des exportations doubla, et la valeur des propriétés tripla.

Mais, en même temps qu'il enrichissait les Anglais, il contribuait à les démoraliser en pratiquant systématiquement la corruption, en achetant à prix d'argent les votes des députés dans

les circonstances difficiles. Il prétendait qu'il n'était point de conscience qu'on ne pût acheter si l'on y voulait mettre le prix, et il se vantait de savoir le prix de toutes les consciences dans le Parlement.

A la longue, la politique de Walpole finit par paraître dangereuse à une partie de ceux qu'elle avait enrichis. La paix en effet profitait aux rivaux de l'Angleterre, aux Français et aux Espagnols autant qu'aux Anglais eux-mêmes. Walpole succomba sous les attaques de ceux qu'on appelait les *Patriotes* et qui, au nom des intérêts commerciaux de l'Angleterre, réclamaient et finirent par imposer la guerre, contre l'Espagne d'abord (1739), puis contre la France (1742)

WILLIAM PITT

Au moment où Walpole tomba, l'Angleterre traversait une crise d'irréligion et d'immoralité analogue à la crise de la Régence en France. « Point de religion, écrivait Montesquieu pendant un séjour à Londres; si quelqu'un parle de religion, tout le monde se met à rire. » L'ivrognerie était devenue un vice national; l'aristocratie s'enivrait de vins chers, achetés en Portugal; la plèbe s'enivrait de *gin*, une mauvaise eau-de-vie de grains. Dans ce peuple, gangrené par le jeu et la débauche, le patriotisme même semblait mort. « Si les Français arrivent, disait un Anglais devant lequel on parlait de la possibilité d'une invasion, je veux bien payer; mais quant à me battre que le diable m'emporte! » Un homme d'état Anglais écrivait avec douleur: « Ce n'est plus une nation. » Avec un souverain autre que Louis XV en France, l'Angleterre au milieu du dix-huitième siècle eût couru le risque des pires désastres.

Au lieu de désastres, elle connut dans la guerre de Sept Ans d'éclatants triomphes; elle les dut à ***William Pitt***, devenu chef du ministère en 1757. Pitt avait été député à vingt-six ans (1734) D'une parfaite honnêteté, il avait combattu sans trêve Walpole et son système de corruption. Son éloquence l'avait rendu populaire. Il était animé du plus ardent et du plus étroit patriotisme. Il ne lui suffisait pas que sa patrie fût victorieuse, il eût voulu l'anéantissement de ses adversaires et spécialement de la France. Orgueilleux autant que patriote : « Je sais, disait-il, que je puis sauver le pays, et je sais qu'aucun autre homme ne peut le faire. » Énergique au point de se faire transporter presque mourant à la Chambre des Lords, pour y combattre un

projet qu'il jugeait néfaste à l'Angleterre, il sut réveiller les énergies anglaises. « Soyez un peuple, disait-il, oubliez toutes choses, excepté l'intérêt public. » On l'entendit, et quand il démissionna (1761) après quatre ans de ministère, les Anglais avaient enlevé à la France, le Canada, l'Inde et la presque totalité de ses colonies.

GEORGE III

Lorsque Pitt se retira, il y avait un an que la couronne était passée à George III. *George III* était le petit-fils de George II. Né en Angleterre, élevé en Angleterre, il était un véritable Anglais. Sa mère l'avait pénétré de cette idée qu'il devait être « le roi », c'est-à-dire que, contrairement à l'exemple donné par les premiers George, il devait se mêler activement aux affaires; selon l'expression d'un historien Anglais, il devait, au-dessus des partis et des ministres, « être lui-même le premier ministre du royaume ».

Dans la réalisation de ce plan de gouvernement personnel, George III fut soutenu par le parti tory. Cependant, ce fut seulement près de dix ans après son avènement, en 1770, qu'il parvint à avoir un ministère à lui, mené par lui, instrument docile de ses volontés. Ce ministère, présidé par lord *North*, dura douze ans (1770-1782).

Les résultats de la politique personnelle et autoritaire furent au dehors le soulèvement et la perte des colonies de l'Amérique du Nord, devenues, grâce à l'appui de la France, les ***États-Unis***[1]. Au dedans, ce fut le *développement de la presse* et la création de nombreux journaux politiques et quotidiens qui existent encore aujourd'hui, tel le *Times*. Ces journaux furent les instruments de l'opposition. Ils devinrent redoutables et leur influence fut des plus grandes quand ils eurent obtenu, en 1771, le droit jusqu'alors refusé, de *publier les comptes rendus des séances du Parlement* Le peuple anglais fut ainsi mis à même de suivre les affaires au jour le jour, de juger presque sur l'heure les décisions prises, de manifester son sentiment en connaissance de cause et par là d'agir sur le Parlement.

LE SECOND PITT

La perte des colonies d'Amérique amena la chute du ministère North (1782). George III appela au gouvernement le fils de William Pitt, le ***Second Pitt***, un jeune homme de vingt-quatre ans. Son ministère devait

1. Voir ci-dessous, page 556 et suivantes.

durer vingt années pendant lesquelles, ayant à la fois la confiance du roi et celle du pays, il fut à peu près le maître absolu de l'Angleterre, engagée par lui dans une lutte à mort contre la Révolution française.

LE GOUVERNEMENT ANGLAIS

Dans le cours du dix-huitième siècle, sans qu'aucun texte législatif eût été ajouté à la *Grande Charte* de Jean-sans-Terre (1215), à la *Pétition des Droits* de Charles Ier (1628) et à la *Déclaration des Droits* de 1688, simplement en vertu d'une série de traditions, par le jeu des *précédents*, transformés en usages toujours respectés, l'organisation du gouvernement Anglais, se trouvait être la suivante. Le pouvoir était partagé entre le *Roi*, les *Ministres*, le *Parlement*.

LE ROI

Le roi choisissait et nommait les ministres. Il nommait les principaux fonctionnaires, les officiers généraux, etc., sur désignation faite par les ministres. Il donnait aux bills votés par le Parlement la force légale en les sanctionnant par la formule française, conservée du temps des rois Normands et toujours en usage aujourd'hui même : « *Le roy le veult.* » L'approbation royale ayant été donnée à tous les bills sans exception depuis 1707, il était, par l'usage, devenu obligatoire de ne pas la refuser. Le roi était tenu pour incapable d'erreur. Les fautes, s'il en commettait, ne pouvaient venir que des ministres ; le roi était donc *irresponsable*.

LE CABINET

Les ministres étaient choisis par le roi parmi les députés, parce que seuls les députés pouvaient entrer dans le Parlement et que la présence des ministres y était indispensable pour le vote des impôts et des lois. Naturellement ils étaient choisis dans la majorité. Ils formaient un *Conseil* ou *Cabinet*. Les deux premiers George n'ayant jamais assisté aux délibérations du Conseil, les ministres en vertu de ce précédent siégeaient hors la présence du roi. L'un d'eux, le *premier ministre*, lui rendait compte au nom de tous des décisions prises. Tous étaient *solidaires*, c'est-à-dire que tous étaient *responsables* des actes de chacun. Les ministres pouvaient, pour leurs actes, être mis en accusation par le Parlement et jugés par la Chambre des Lords. En revanche les ministres avaient le *droit de dissolution*, et pouvaient faire

procéder à des élections nouvelles. Au cas où les électeurs nommaient des députés hostiles aux ministres, ceux-ci devaient se retirer. Ce gouvernement par des ministres pris dans la majorité du Parlement est ce que l'on appelle le ***régime parlementaire*** C'est *le gouvernement du pays par les chefs* ***de la majorité du pays.***

PARLEMENT

Le Parlement siégeait à Londres, au palais de *Westminster*. Les débats, d'abord secrets, étaient devenus publics. Le Parlement se composait, on l'a vu[1], de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes. Les Lords étaient nommés par le roi : leur dignité était héréditaire. La Chambre des Communes ne représentait que d'une façon très infidèle le peuple Anglais. D'abord les propriétaires à la campagne et les bourgeois des corporations dans les bourgs étaient seuls électeurs. En outre la liste des *bourgs* appelés à nommer des députés avait été établie au Moyen Age, presqu'au temps de la Grande Charte et les dernières adjonctions qui y avaient été faites remontaient à 1673. Par suite, les grandes villes industrielles du dix-huitième siècle ne nommaient pas de députés. En revanche, tel bourg riche et peuplé au Moyen Age, tombé au dix-huitième siècle à cinq maisons, avec un électeur, continuait de nommer deux représentants : ainsi, le bourg d'*Old Sarum* dont le premier Pitt était député. Ces bourgs dépeuplés étaient appelés les *bourgs pourris*. Ils appartenaient pour la plupart à de grands seigneurs qui trafiquaient des sièges de députés et les vendaient aux plus offrants.-Au temps du second Pitt, trente bourgs comptant au total trois cent soixante-quinze électeurs, élisaient soixante députés. La réforme de ce système, projetée par Pitt dès 1785, ne devait être réalisée qu'en 1832.

LA LIBERTÉ ANGLAISE

Malgré l'imperfection du système électoral, l'Angleterre n'en était pas moins au dix-huitième siècle le seul des grands États Européens où le caprice du roi ne fût pas la loi, où les citoyens eussent part prépondérante à l'administration de leurs affaires et fussent protégés par la loi dans leurs biens et dans leur personne contre l'arbitraire des gouvernants. En 1763, un journaliste ayant publié une vive critique d'un discours du roi, fut emprisonné par ordre des ministres dans des conditions illégales. Le juge devant lequel

1 Voir ci-dessus, page 443.

il comparut ne se borna pas à le faire remettre en liberté : il condamna à une forte amende les ministres qui l'avaient fait arrêter et les agents qui avaient exécuté leurs ordres. En France Voltaire, qu'un noble faisait bâtonner par ses laquais, était emprisonné quand il réclamait réparation par les armes ou justice. Les étrangers, les Français en particulier, qui séjournaient en Angleterre admiraient et enviaient les institutions de ce pays où, selon le mot de Montesquieu, « chacun se regardait comme un monarque ». Le spectacle de la liberté d'Outre-Manche rendait plus insupportable le despotisme de Versailles. « *Il nous souffle d'Angleterre*, écrivait d'Argenson en 1751, *un vent philosophique de gouvernement libre et antimonarchique.* »

LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Le régime de la liberté favorisa le développement général de l'Angleterre. Ce fut au dix-huitième siècle, surtout à partir de 1760, que se prépara son extraordinaire fortune économique des temps contemporains. Un premier élément de force lui vint de l'*accroissement de sa population* qui fit plus que doubler de 1700 à 1780. La découverte d'un procédé permettant de traiter au charbon les minerais de fer jusque-là traités au bois, fut pour l'Angleterre, si riche en houille et en fer, l'origine d'une *industrie metallurgique* longtemps sans rivale. Presque dans le même temps, plusieurs machines à tisser le coton étaient inventées (1764-1776) et **Watt** leur donnait le mouvement en perfectionnant la *machine à vapeur* (1769-1779). Grâce à lui, ce qui était un simple jouet de laboratoire, devenait un infatigable et docile générateur de force. C'était comme s'il eût ajouté des millions de bras au peuple Anglais, dont la puissance productrice infiniment accrue allait faire le premier peuple industriel du monde.

CHAPITRE XXV

LA PRUSSE — FRÉDÉRIC II

Au dix-huitième siècle, des transformations capitales se sont opérées dans la carte politique de l'Europe du nord. Deux États qui avaient joué un rôle éminent dans les siècles précédents, la ***Suède*** et la ***Pologne***, perdirent, la Suède son rang de grande puissance, la Pologne son existence même. Par contre, deux États nouveaux apparurent, appelés l'un et l'autre aux plus hautes destinées, la ***Prusse*** et la ***Russie***.

La Prusse n'est pas un État dont la nature ait tracé le cadre : c'est *une idée réalisée par une famille et une armée*. La Prusse est l'œuvre de la famille de **Hohenzollern** dont les chefs, animés d'un merveilleux esprit de suite ont, comme les Capétiens en France au Moyen Age, tendu tous et sans trêve d'un même effort vers un même but. Ce but était la réunion en *un État unique* de *fragments d'États*, duché de Clèves, électorat de Brandebourg, duché de Prusse, etc., dispersés aux quatre coins de l'Allemagne, des bords du Rhin aux bords de la Vistule, des montagnes du sud aux côtes de la Baltique et de la mer du Nord. Achevée de nos jours seulement, en 1866, l'œuvre d'unification fut commencée au dix-septième siècle par *Frédéric-Guillaume le Grand Électeur* (1640-1688), poursuivie au dix-huitième par *Frédéric-Guillaume Ier, le roi Sergent* (1713-1740) et par ***Frédéric II*** (1740-1786).

Ce fut celui-ci qui, par ses conquêtes en Silésie et en Pologne, détermina la destinée de la Prusse et la fit monter du rang d'État secondaire au rang des puissances de premier ordre. L'*instrument* de ce progrès fut l'*armée* « principe et fin de toutes choses » pour les Hohenzollern ; les *moyens* furent la *guerre*, « l'industrie nationale prussienne », et une politique dont le caractère essentiel est l'*absence de tout scrupule*.

LES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT PRUSSIEN

Les éléments primordiaux de l'État prussien furent, dans l'ordre où ils entrèrent en la possession des Hohenzollern: l'électorat de *Brandebourg*, le duché de *Prusse*, le duché de *Clèves*.

Le *Brandebourg* eut pour première origine un territoire militaire, une *marche*, organisée sur la rive gauche de l'Elbe au neuvième siècle peut être dès Charlemagne, pour arrêter les invasions slaves[1]. Au dixième siècle, la marche s'étendit au delà de l'Elbe, jusqu'à l'Oder; au douzième siècle elle déborda sur la rive droite de l'Oder. En 1356, quand l'empereur Charles IV fixa par la *Bulle d'Or* la constitution de l'Empire, la marche de Brandebourg fut érigée en *Electorat*. Le Brandebourg était l'une des parties les plus pauvres de la plaine allemande, « la sablière de l'Allemagne », disait Frédéric II, une triste lande de bruyères et d'ajoncs, coupée de marais, d'étangs aux eaux traînantes et de maigres bouquets d'arbres. Mais le Brandebourg occupe une *place exceptionnellement favorable* entre l'Elbe et l'Oder, les deux grandes voies naturelles de l'Allemagne du Nord; il est, au centre même de cette Allemagne, *le lieu où se croisent toutes les routes* qui joignent le Rhin à la Vistule, et la montagne à la mer.

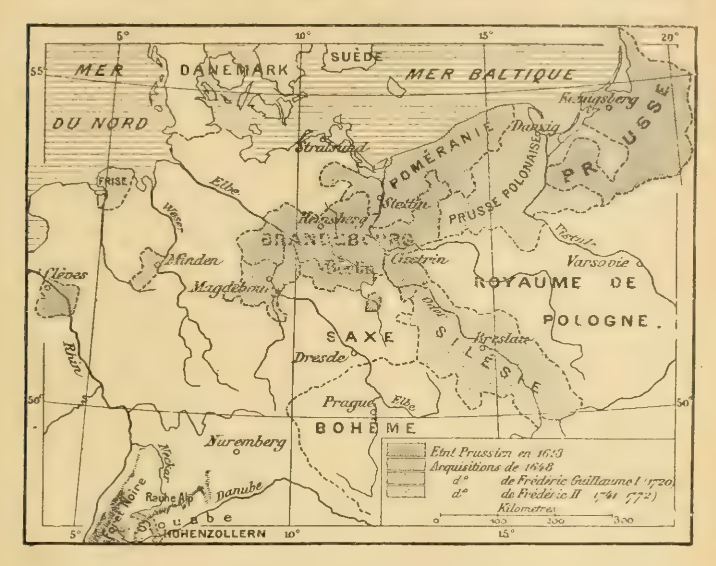
Le *duché de Prusse* avait pour origine, comme le Brandebourg, une marche organisée contre les Slaves. Cette marche avait été constituée à partir du treizième siècle, *hors d'Allemagne*, au delà du royaume de Pologne, par deux ordres religieux militaires, les *chevaliers Porte-glaives* et les *chevaliers Teutoniques*, ceux-ci revenus de Terre Sainte au temps de l'Empereur Frédéric II. Au seizième siècle, on l'a vu[2], le chef des ordres, Albert de Brandebourg, un Hohenzollern, passa au luthéranisme, sécularisa les biens des chevaliers et en forma à son profit le duché de Prusse. Le duché de Prusse était *vassal du royaume de Pologne* (1525).

Le *duché de Clèves* appartenait à l'Allemagne occidentale. A cheval sur le Rhin, voisin de l'archevêché de Cologne et de la république des Provinces Unies, il était de très faible étendue mais prospère et civilisé. à la différence du Brandebourg et de la Prusse.

1. Voir page 50.
2. Voir page 294.

LES ACQUISITIONS DES HOHENZOLLERN

Ces divers pays passèrent aux mains des ***Hohenzollern*** du quinzième au dix-septième siècle. Les Hohenzollern, aujourd'hui souverains de tout l'Empire allemand, étaient à l'origine de très petits seigneurs de l'Allemagne du Sud. Leur château primitif, restauré de nos jours, se dressait sur un contrefort du *Rauhe Alp*



FORMATION DE L'ÉTAT PRUSSIEN.

en Souabe, au sud du Neckar. Au treizième siècle, l'un d'eux reçut de l'empereur Rodolphe de Habsbourg, pour l'avoir bien servi, le *landgraviat de Nuremberg*. Souverains économes d'une riche principauté, les Hohenzollern thésaurisèrent, prêtèrent de l'argent à un empereur besogneux et reçurent en échange, au début du quinzième siècle, l'électorat de Brandebourg (1415). On vient de voir comment cent ans plus tard, au seizième siècle, un Hohenzollern créait à son profit le duché de Prusse. Au début du dix-septième siècle, en 1609, le duché de Clèves revenait par mariage et par héritage aux Hohenzollern de Brandebourg qui, moins de dix ans après, recueillaient également par

héritage le duché de Prusse. *En 1618, Brandebourg, Prusse et Clèves se trouvaient pour la première fois appartenir au même souverain.*

A ce moment précis, commençait la guerre de Trente Ans. Elle fut atroce pour le Brandebourg et lui coûta presque la moitié de sa population. Aux traités de Westphalie l'électeur *Frédéric-Guillaume* fut indemnisé de ces pertes. A titre de *satisfaction* il reçut, on l'a vu[1], la *Poméranie Orientale*, sur la rive droite de l'Oder, *l'archevêché de Magdebourg* sur l'Elbe, *l'évêché de Minden* sur le Weser. Ces accroissements à la fois à l'Est et à l'Ouest, furent d'une importance capitale pour la destinée des Hohenzollern. C'étaient autant de postes avancés, de gîtes d'étape, jetés entre l'État central, le Brandebourg, et les États extrêmes, Clèves et Prusse; ils facilitaient le passage de l'un à l'autre, les rapprochaient et en préparaient la jonction.

CARACTÈRES DES ÉTATS DES HOHENZOLLERN

En attendant l'unification, Brandebourg, Prusse, Clèves, Poméranie, etc., au milieu du dix-septième siècle étaient absolument distincts. *Ils ne formaient pas un État, mais des États* qui n'appartenaient même pas au même corps politique : le Brandebourg et Clèves faisaient partie de l'Empire d'Allemagne; la Prusse relevait du royaume de Pologne. Il n'y avait entre eux d'autre lien que le souverain commun, et par là la situation des Hohenzollern rappelait la situation des Habsbourg d'Autriche.

Ces États présentaient un certain nombre de similitudes. Indépendants les uns des autres, ayant chacun leur administration, ils étaient passionnément attachés à cette indépendance et *ne voulaient pas admettre une administration commune.* Ils voulaient s'ignorer et demeurer étrangers les uns aux autres. Le duché de Clèves, menacé d'invasion en 1648, déclarait aimer mieux appeler à l'aide les Hollandais que recevoir des secours du Brandebourg. En 1673, le Brandebourg et Clèves refusaient de fournir des troupes pour la défense de la Poméranie envahie.

Dans chacun des États le souverain se heurtait à des représentants de ses sujets, à une *Diète* , souveraine en matière de finances. Les impôts étaient répartis, perçus et dépensés par ordre de la Diète, sous son contrôle et pour les seuls besoins

1. Voir ci-dessus, page 352.

de l'État. Le souverain devait vivre du seul revenu de ses propriétés comme un seigneur du Moyen Age.

Aucun de ces États *n'avait de frontières naturelles*. États de plaine, ils n'étaient protégés par aucun obstacle contre les entreprises des voisins; mais aussi nul obstacle ne défendait les voisins contre leurs entreprises. Ils étaient extensibles ou compressibles à volonté selon qu'ils auraient ou n'auraient pas une forte armée.

Le duché de Clèves excepté, ces États étaient tous *pauvres et insuffisamment peuplés*. On y trouvait de nombreuses régions inhabitées, des « *Wüste Stellen* », disait un de leurs souverains, c'est-à-dire de vastes places désertiques.

Enfin pas un de ces états n'était pleinement indépendant : *pas un n'était un État souverain*; chacun d'eux dépendait d'un État plus grand. L'électeur de Brandebourg et le duc de Clèves avaient au-dessus d'eux l'Empereur et lui devaient fidélité. Le duc de Prusse était vassal du roi de Pologne et lui devait l'hommage. Dans aucun de leurs États, les Hohenzollern ne pouvaient se dire « les premiers après Dieu ».

LE PROGRAMME DES HOHENZOLLERN

De cet ensemble de considérations, les Hohenzollern tirèrent un programme logique d'action. Ils voulurent que leurs États fussent à l'abri des invasions et pussent être agrandis : d'où la *création de l'armée*. Ils voulurent que cette armée fût nombreuse : d'où les efforts pour peupler les « places désertiques » et l'*organisation de la colonisation*. Ils voulurent que cette armée fût une : d'où les efforts pour faire des États un État, et l'*établissement de l'unité administrative*, préface de l'unité territoriale. Le tout pour être un jour pleinement souverains et, comme les empereurs et les rois, n'avoir plus au-dessus d'eux que Dieu.

La réalisation des diverses parties de ce programme, où *tout partait de l'armée et aboutissait à l'armée*, fut poursuivie sans trêve de 1648 à 1786 par Frédéric-Guillaume, le Grand Electeur (1640-1688), Frédéric Ier (1688-1713), Frédéric-Guillaume Ier, le Roi Sergent (1713-1740) et Frédéric II, le Grand (1740-1786).

LE GRAND ÉLECTEUR

Frédéric-Guillaume, contemporain de Louis XIV, fut le premier ouvrier de la puissance prussienne. Il toucha à tout, et partout fit œuvre utile : de là son surnom : le *Grand Électeur*. Il réalisa *l'unité administrative*, soumit à force d'énergie tenace tous ses États à une

direction unique et parvint à « leur mettre dans l'esprit qu'ils étaient tous les membres d'un même corps ». Il leur arracha en outre l'établissement des *premiers impôts permanents*, pour subvenir à l'entretien d'une *armée permanente*. Son père lui avait laissé 230 soldats. Il en laissa 24000, une armée telle qu'aucun autre prince en Allemagne n'en possédait. Il fut surtout un *colonisateur* tout occupé de peupler les régions inhabitées, attirant les étrangers, comme on l'a fait de nos jours dans les colonies africaines, par des concessions de terre, des exemptions de charges, même des avances d'argent. Il ouvrit le Brandebourg comme une terre d'asile aux persécutés de tous pays. La révocation de Nantes l'enrichit de *vingt mille réfugiés français* qui transformèrent sa capitale, Berlin, remplirent les cadres de cinq régiments, construisirent les premières fabriques et apportèrent au Brandebourg les premiers éléments d'industrie. Enfin par une politique de duplicité, manœuvrant entre la Pologne et la Suède qui se combattaient, s'alliant à l'une, s'alliant à l'autre, se faisant payer chaque fois son concours, il obtint d'être délivré de tout lien de vassalité envers le royaume de Pologne et d'être reconnu duc *souverain de Prusse* (1657-1660). Les Hohenzollern étaient désormais pleinement indépendants sur une partie de leurs domaines; ils s'acheminaient vers la royauté.

L'ACQUISITION DE LA ROYAUTÉ

Ils y atteignirent au début même du dix-huitième siècle, en 1701. Ce fut *Frédéric Ier*, le fils du Grand Electeur, qui, selon l'expression de Frédéric II, « plaça la Prusse sur le trône des rois ». La guerre de succession d'Espagne allait commencer. L'empereur Léopold, pour combattre Louis XIV, avait besoin d'alliés et d'argent. Frédéric lui offrit des soldats et des écus ; en échange il demandait qu'on l'autorisât à prendre le titre de roi en Prusse. L'Empereur y consentit et le 18 janvier 1701 à Kœnigsberg, au milieu d'un extraordinaire déploiement de luxe, vêtu de pourpre, couvert de diamants, Frédéric plaça lui-même sur sa tête la couronne royale. En 1713, aux traités d'Utrecht, les grandes puissances reconnaissaient cette royauté nouvelle, et bien que les Hohenzollern aient conservé pour capitale Berlin, capitale de l'électorat de Brandebourg, on n'employa plus désormais pour désigner leur État que l'expression de ***royaume de Prusse.***

LE ROI SERGENT

Frédéric Ier mourut un peu avant la signature de la paix d'Utrecht. Son fils et son successeur, *Frédéric-Guillaume Ier* fut le type achevé du Hohenzollern, soldat dans l'âme, dur à lui-même autant qu'aux autres, autoritaire, voulant être, selon son expression, « *Herr Despotique* », le maître absolu devant qui, lorsqu'il ordonne, il est interdit de raisonner, « *nicht raisonniren* ». Avec cela d'esprit pratique, « n'aimant que le réel », ménager de son argent jusqu'à l'avarice, âpre au gain, toujours soucieux d'accroître son bien et comme il disait de « réaliser un plus », « *ein Plus machen* ». Par l'idée très haute qu'il se faisait de son devoir de souverain, ce roi vulgaire dans ses allures et dans ses goûts, rappelait cependant Louis XIV : « Les rois sont faits pour le travail, écrivait-il, et s'ils veulent régner avec honneur, ils doivent diriger eux-mêmes leurs affaires. » Il était pénétré de cette idée, dont à son exemple la plupart de ses descendants se sont pénétrés, qu'il était « le général en chef et le ministre des finances, *le premier serviteur du roi de Prusse* ».



FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, LE ROI SERGENT (1688-1740).

D'après le portrait peint par Pesne (1683-1757).

Pesne, peintre parisien, appelé à Berlin par Frédéric Ier, y passa la plus grande partie de sa vie et fut des familiers de Frédéric II au château de Reinsberg. Dans ce portrait, où le Roi Sergent a naturellement tenu à être peint cuirassé au dos, Pesne a fidèlement rendu le caractère de Frédéric-Guillaume, rude, volontaire, méfiant, prompt à la colère. La physionomie est brusque, l'œil dur; le roi semble être sur la défensive et prêt à quelque brutalité. Le bas du visage est extrêmement gras. Frédéric-Guillaume fut de bonne heure énorme. A la fin de sa vie, on dut faire une entaille à sa table où il dînait pour qu'il pût placer son ventre.

Ce roi idéal, il avait le devoir de le servir « avec zèle et fidé

nité », comme il entendait être servi lui-même. Ses ministres et ses conseillers devaient être au travail dès sept heures du matin et ne pas quitter leur bureau avant que fût achevée la tâche quotidienne. Arriver en retard d'une heure entraînait une amende: manquer une séance du conseil entraînait une retenue de six mois de traitement; en cas de récidive c'était la révocation.

Comme ses prédécesseurs, Frédéric-Guillaume ne négligea rien de ce qui pouvait accroître la force de la Prusse. Il réorganisa l'administration en la concentrant toute dans le *Directoire supérieur des finances, de la guerre et des domaines*. Il colonisa en recueillant les persécutés de tous pays et en une seule fois vingt-cinq mille réfugiés « une bénédiction de Dieu! » venus de l'archevêché de Salzbourg. Il créa des centaines de villages, trois cent trente-deux villages et onze villes dans la Prusse seule. Il développa les manufactures, en particulier les manufactures de draps; il accrut grandement ses revenus et sut épargner des millions. Mais son œuvre de prédilection fut l'armée, et son surnom de *Roi Sergent* résume exactement l'essentiel de sa vie.

L'ARMÉE PRUSSIENNE

Frédéric-Guillaume Ier voulut l'armée très forte, parce que l'armée lui paraissait la condition même de toute sécurité pour la Prusse: « Qu'on en fasse un soldat, ordonnait-il dans le règlement pour l'éducation de son fils. Lui imprimer qu'il n'y a rien qui donne la gloire dans le monde que l'épée et qu'il ne sera que méprisé dans le monde s'il n'aime pas que son épée. » Il voulait aussi l'armée très forte parce qu'il voulait la Prusse plus grande et que, disait-il, « on ne conquiert pas avec la plume, mais avec l'épée ». Ayant environ deux millions et demi de sujets, il porta progressivement son armée à quatre-vingt-trois mille hommes, dans un temps où la maison d'Autriche, avec vingt-quatre millions de sujets, ne disposait pas de cent mille soldats.

Cette armée fut recrutée d'abord, comme toutes les armées du temps, à l'aide de racoleurs qui parcouraient l'Allemagne et les pays voisins pour y engager des volontaires. Puis, comme le recrutement à l'étranger coûtait cher et produisait peu, Frédéric-Guillaume imagina de recruter en Prusse même; il posa le principe que « *tous les habitants du pays sont nés pour les armes* ». C'était quelque chose de tout nouveau au dix-huitième siècle, le

principe même des armées nationales actuelles et de notre propre organisation militaire. Dans la pratique tous les Prussiens ne servirent pas ; mais le pays était divisé en un certain nombre de districts qui devaient assurer chacun le recrutement d'un régiment. Cette armée nationale fut cependant une armée aristocratique. Frédéric-Guillaume n'eut comme officiers que des nobles ; il n'admit pas qu'un simple soldat, quelle que fût sa valeur, pût devenir autre chose qu'un sous-officier, système rigoureusement maintenu aujourd'hui même en Allemagne. Mais il voulut que ses officiers fussent instruits et il organisa pour les préparer à leur métier des *écoles de Cadets*.

Par des exercices mille fois répétés, Frédéric-Guillaume transforma ses soldats en *machines*, en automates vivants, exécutant les mouvements commandés avec un tel ensemble qu'une compa-



Grenadier de la garde Prussienne.
Règne de Frédéric II.

D'après Knötel : *Uniformenkunde*, tome III.

Habit bleu à retroussis et collet rouges et pattes en galons d'argent formant brandebourgs. Gilet et culotte chamois ; guêtres blanches, ceinturon et baudrier de cartouchière blancs. La coiffure, la mitre, *spéciale aux grenadiers de la garde est faite, devant d'une plaque d'argent aux armes de Prusse, derrière d'une étoffe rouge. Cet uniforme est porté aujourd'hui même par le Ier grenadiers de la garde prussienne. Le régiment des grenadiers avait été créé par le Roi Sergent : il l'avait composé de colosses achetés à très gros prix. Le recrutement et l'entretien de ce régiment, sa seule dépense de luxe, lui avait coûté douze millions de thalers, plus de quarante mi llions aujourd'hui. Rapprocher cet habit qui dégage l'homme et ne gêne en rien s :s mouvements, de l'habit des soldats de Louis XIV, page 4?3, et de l'uniforme des gardes françaises sous Louis XV, page 526. C'est l'uniforme « ficelé » ou « à la prussienne » inventé par le Roi Sergent.*

gnie semblait ne former plus qu'un seul homme. Il obtint ainsi une souplesse et une sûreté dans les évolutions, surtout une précision dans les déploiements et une rapidité dans le chargement et le tir que la tradition a beaucoup exagérées, mais qui n'avaient jamais été atteintes auparavant, et qui dans les guerres du milieu du dix-huitième siècle assurèrent la supériorité des armées prussiennes. Par suite, on adopta dans toute l'Europe le système d'exercice et de manœuvres *à la Prussienne*.

Cette armée préparée avec amour pendant près de trente ans de règne, Frédéric-Guillaume la ménagea et ne la risqua dans aucun conflit sérieux. Comme on l'a dit « il aimait passionnément l'image de la guerre, mais il en redoutait la réalité. » Il se borna à forger l'instrument de la puissance prussienne et laissa le soin de l'employer à son fils Frédéric II.

LA JEUNESSE DE FRÉDÉRIC II

Frédéric II (1740-1786), contemporain de Louis XV et de Louis XVI, régna quarante-six ans. *Il est un de ceux par qui la face de l'Europe a été changée.* Il a fait du petit royaume de Prusse une des grandes puissances.

Son enfance et sa jeunesse avaient été rudes, parce que son caractère, ses goûts, la tournure de son intelligence étaient autres que ne les voulait son père. Frédéric-Guillaume n'admettait pas que son fils pût aimer ce que lui-même n'aimait pas et pût ne pas aimer ce qu'il aimait. Il dédaignait ce qui était élégant et délicat, les choses de l'esprit, les sciences, les lettres, la philosophie, « du vent », disait-il. Rien au contraire ne plaisait tant au *Prince Royal*, qui lisait avec passion, surtout des livres français, par goût inné d'abord, puis parce que sa gouvernante et son précepteur étaient français. Il détestait le tabac, les longs repas, les grands coups de vin, la chasse ; il n'était pas avare ; il n'avait pas la passion du militaire. Autant de crimes aux yeux de son père qui l'appelait « le petit marquis » suprême injure dans sa bouche. Il l'accusait de devoir « gâter toute la besogne », c'est-à-dire mal administrer le royaume, et pour lui faire perdre « les manières françaises », il le battait en public à coups de canne et à coups de poing.

Révolté de ces mauvais traitements, à dix-huit ans Frédéric voulut fuir en Angleterre avec un ami, le lieutenant Katt (août 1730). Tous deux furent arrêtés. Frédéric, traité en déserteur, traduit devant un conseil de guerre, exclu de l'armée, fut emprisonné à la citadelle de Custrin et devant ses yeux,

par ordre exprès du roi, Katt fut décapité (novembre 1730).

L'emprisonnement à la citadelle fut ensuite transformé en internement dans la ville. Frédéric pendant une année environ y remplit les fonctions d'un commis de finances, d'intendant des domaines paternels; il recevait et vérifiait les comptes, étudiait les procédés d'exploitation des fermes; il apprenait à connaître par la pratique même tout le mécanisme de l'administration prussienne. Réintégré dans l'armée, nommé colonel, il alla commander un régiment et pendant quatre ans tint garnison dans une petit ville. Il vecut ainsi la vie d'officier chef de corps, obligé d'entrer dans le détail, de toucher aux réalités, de veiller lui-même au recrutement, à l'équipement, à l'armement, à la nourriture des hommes aussi bien qu'à leur instruction et aux manœuvres. Cette éducation pratique, si différente de l'éducation de cabinet donnée aux Dauphins de France, est l'un des secrets du génie de Frédéric. Ce fut seulement quand elle fut achevée qu'il eut permission de vivre un peu selon ses goûts à son château de Reinsberg, loin de Berlin et de son père.



FRÉDÉRIC II (1712-1786).
Portrait peint par A. GRAFF (1736-1813).
Gravé par J.-F. BAUSSE (1738-1814).

*Frédéric à soixante ans environ. Les traits sont tirés, les joues sillonnées de rides. Le front est d'une superbe ampleur, le menton ferme et volontaire. Mais on est surtout frappé par les yeux bleus, perçants, qui disent l'audace et la vivacité de l'intelligence, puis par la bouche aux lèvres serrées qui trahit la sècheresse du cœur, l'esprit incisif et mordant jusqu'à la cruauté. Le roi est voûté; il l'était déjà tout jeune, à la grande colère de son père qui s'irritait aussi de sa petite taille. Il porte la tête en avant. Il est par économie vêtu d'un habit fripé : à la fin de sa vie l'économie était devenue chez lui de l'avarice sordide. Sur le côté, la plaque de l'*Aigle Noir*, l'ordre royal Prussien. Graff est un peintre suisse. Bausse un graveur allemand.*

Alors, tout en continuant de surveiller son régiment, dont il

avait fait un régiment modèle, il s'occupa de sciences, de philosophie, de beaux-arts, de littérature. Il acheva de se perfectionner dans la connaissance du français, qui fut dès lors comme sa langue maternelle, et qu'il employait jusque dans les ordres du gouvernement. Il écrivit des vers, composa de la musique; il entra en correspondance réglée avec Voltaire. Mais ces distractions ne l'empêchaient pas de songer à la politique; il étudiait attentivement l'état des puissances, se renseignait sur leurs ressources, essayait de pénétrer leurs desseins, et par ces longues méditations il se préparait à l'action pour le jour où la mort de son père le ferait roi et maître d'agir.

FRÉDÉRIC II ROI

Frédéric II à son avènement était âgé de vingt-huit ans. Il avait l'intelligence claire et nette, prompte à concevoir, à décider et à agir; l'esprit mordant et sarcastique; point de cœur. En politique, il ne s'embarrassait d'aucun scrupule d'honnêteté et professait l'immorale doctrine du succès légitimant les violations du droit. « *En fait de royaumes*, écrivait-il, *on prend quand on peut, et l'on n'a jamais tort quand on n'est pas obligé de rendre.* » Il était fourbe et ne se tenait pour lié par sa parole que dans la mesure où il y trouvait profit. Devenu aussi strictement économe que son père, il aimait autant que lui « les réalités »; autant que lui il se considérait comme le premier serviteur du roi de Prusse. Aussi fut-il un travailleur acharné, levé dès trois heures en été, dès quatre heures en hiver, fatiguant quatre secrétaires « qui travaillaient comme des nègres », voyant tout, décidant tout lui-même, ministre unique et universel de sa monarchie. Cette activité ne se relâcha pas un jour jusqu'à la fin de sa vie.

LES CONQUÊTES

Frédéric II fit la grandeur de la Prusse en annexant, au mépris de tout droit, la *Silésie* prise à l'Autriche et la *Prusse polonaise* enlevée à la Pologne.

La question de Silésie (1740-1763) occupa les vingt-trois premières années du règne et provoqua trois guerres. De ces *trois guerres de Silésie*, les deux premières correspondirent à la guerre de succession d'Autriche; la troisième fut la guerre de Sept ans, où la Prusse dut faire face à une coalition de l'Autriche, de la France et de la Russie; elle sortit de la lutte épuisée mais triomphante[1].

1. Pour le récit des guerres, voir ci-dessous, page 523 et suivantes.

L'occupation de la Prusse polonaise (1772) coûta moins de mal. Elle nécessita de longues négociations, mais point de batailles, et joignant le royaume de Prusse au Brandebourg elle commença de réaliser l'unité territoriale de la monarchie[1].

L'ŒUVRE INTÉRIEURE

Les vingt-trois dernières années du règne furent employées à réparer les maux de la guerre de Sept Ans et à poursuivre la mise en valeur du royaume agrandi. Tout d'abord Frédéric II refit son trésor de guerre et son armée, reconstitua ses arsenaux et ses « magasins d'abondance ». Puis, comme ses ancêtres, il colonisa; deux agences permanentes établies par lui à Hambourg et à Francfort-sur-le-Mein lui recrutaient des immigrants. Il parvint à en attirer trois cent mille et créa plus de huit cents villages. Il travaillait à améliorer les cultures; il faisait dessécher d'immenses marais, en particulier ceux de Custrin; il encourageait l'industrie et par l'accroissement de la richesse publique doublait les revenus de l'État. En même temps il prenait souci de l'intelligence de son peuple, fait rare à cette époque; il ouvrait des écoles et rendait l'instruction obligatoire. Enfin pour parachever l'œuvre d'unification, il promulguait un code applicable dans toute la monarchie et qui fit disparaître toutes les législations particulières.

S RÉSULTATS DU RÈGNE FRÉDÉRIC II

Tant d'efforts aboutirent aux résultats suivants. L'État prussien mesurait 120000 kilomètres carrés à l'avènement de Frédéric et près de 200000 à sa mort. Le nombre des habitants était passé de deux millions et demi à six millions. L'armée, montée de quatre-vingt mille hommes à cent soixante mille, était considérée, après sa résistance victorieuse aux forces coalisées de l'Autriche, de la France et de la Russie, comme la meilleure de l'Europe. Dans le règlement des questions internationales le roi de Prusse prenait rang à côté des souverains de France, d'Angleterre, d'Autriche et de Russie. Et toute l'Allemagne commençait à regarder vers cette nouvelle puissance allemande, dont la fortune soudaine réveillait en elle l'amour-propre national et la tradition militaire.

1. Voir ci-dessous, p. 539.

CHAPITRE XXVI

L'EMPIRE RUSSE

PIERRE LE GRAND — CATHERINE II

Après la formation de la puissance prussienne, le fait capital de l'histoire de l'Europe du Nord au dix-huitième siècle fut ***l'apparition de la puissance russe***. La Russie, jusque-là presque asiatique, vint alors prendre rang parmi les grandes puissances européennes. Elle le fit en deux étapes, d'abord avec ***Pierre le Grand***, en ruinant la domination de la *Suède* sur la Baltique ; puis avec ***Catherine II*** en supprimant le royaume de *Pologne*. En même temps que Pierre travaillait à rendre la Russie politiquement européenne, il entreprenait de modifier les mœurs du peuple russe et de lui imposer la civilisation européenne.

LA RUSSIE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

Au dix-septième siècle la Russie s'appelait la ***Moscovie,*** du nom de la capitale *Moscou*, et les géographes ne savaient trop s'ils devaient la placer en Europe ou en Asie. La Moscovie était limitée à l'ouest par la *Suède*, maîtresse des rives de la Baltique, et par la *Pologne* dont la frontière débordait au delà du Dniepr et de la Duna jusqu'au centre de la plaine russe, tout près de Smolensk; elle était limitée au sud par la *Turquie*, maîtresse des bords de la mer Noire. Au nord elle touchait à l'Océan Glacial et à la mer Blanche gelée pendant huit mois de l'année. C'était par là seulement que la Moscovie pouvait communiquer directement et librement avec l'Europe dont la Suède, la Pologne et la Turquie l'isolaient.

La Moscovie était beaucoup *plus asiatique qu'européenne* parce que pendant des siècles elle avait été en contact immédiat et en conflit permanent avec les peuples jaunes de l'Asie, spécialement avec les *Tatars-Mongols* auxquels ses souverains



La Russie et ses accroissements au dix-huitième siècle.

avaient longtemps payé tribut. Elle se rattachait à l'Europe seulement par la race de ses habitants, qui sont *Slaves*, parents des Polonais, des Tchèques et des Serbes, et par la religion, l'*orthodoxie grecque* : des moines de Constantinople l'avaient apportée au dixième siècle, en même temps que les premiers éléments de civilisation.

ORGANISATION DE LA RUSSIE

L'organisation politique de la Russie rappelait en certains points l'organisation de l'empire chinois. Le souverain, appelé le *tsar*, était considéré de même que l'empereur de Chine, comme le *père* de ses sujets. Par suite, de même que le père dans la famille antique, il avait une autorité sans limites. « A Dieu et à toi, Tsar, disaient les Russes, tout est permis dans votre patrimoine. » De cette permission le tsar usait pour faire tomber toute tête qui ne pliait pas devant lui. Les têtes étaient tombées par *milliers* au seizième siècle sous Ivan le Terrible. On ne parlait au tsar que prosterné, le front contre terre. Il manifestait sa volonté par des décrets, les *oukases*. Il vivait à Moscou, au *Kremlin*, une ville dans la ville, comme l'empereur de Chine vit aujourd'hui dans la Ville Impériale, au centre de la ville de Pékin.



UN TSAR AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.
Musée de l'Ermitage. Saint-Pétersbourg.
Photographie.

L'intérêt de ce portrait, représentant Ivan V, frère de Pierre le Grand, est qu'il montre le costume traditionnel des souverains russes avant Pierre le Grand. Le manteau, la dalmatique, *surchargé de pierreries et de perles, est la copie du manteau des empereurs byzantins. La coiffure, un bonnet bordé de fourrure et lourd de pierreries comme le manteau, se termine par une petite couronne surmontée de la croix. Le tsar porte la barbe et les cheveux longs. — Ce portrait est comme une évocation du Moyen Age au milieu du dix-septième siècle.*

Depuis le seizième siècle il y avait en Russie des troupes permanentes les *Streltsi*, c'est-à-dire les *Chasseurs*. Ces streltsi rappelaient les janissaires de la Turquie. Ils étaient soldats à vie, pouvaient se marier et vivaient soit des terres que leur donnait le tsar, soit d'un métier quelconque qu'ils étaient libres d'exercer en dehors du service.

La société comprenait deux classes de personnes : les nobles ou *boïards*, les paysans ou *moujiks*. Les nobles étaient proprié-

taires du sol. Durs, grossiers et paresseux, ils vivaient du travail des paysans. Ceux-ci étaient *serfs* comme l'avaient été les paysans de France au moyen âge. Mais en Russie *le servage était de date récente* : il avait été établi à la fin du seizième siècle, en 1597.

Le clergé ne formait pas une classe à part. Ses membres, les *popes*, étaient en général des fanatiques à peu près aussi ignorants que le peuple qu'ils étaient chargés d'instruire. Il n'y avait pas de classe bourgeoise.

L'industrie n'existait pas ; le commerce était presque entièrement aux mains des *Juifs*, fort nombreux et groupés dans les villes — de gros villages. Enfin il se trouvait à Moscou une *colonie d'Européens*, commerçants, ouvriers, gens d'esprit aventureux, comme il s'en trouve actuellement dans certaines villes du Maroc, venus pour chercher fortune dans un pays neuf. Ils étaient parqués dans un quartier spécial, comme le sont aujourd'hui même les Européens dans les villes chinoises ouvertes aux étrangers.

LES MŒURS

Les mœurs étaient celles de l'Orient. Les Moscovites portaient la chevelure et la barbe longues. Ils étaient chaussés de babouches, vêtus de robes traînantes à larges manches pendantes : le costume de la paresse. Les femmes étaient tenues enfermées dans un appartement spécial, le *terem*, l'équivalent du *harem* turc. Elles y vivaient à peu près oisives. Comme les femmes turques, elles ne pouvaient sortir que le visage caché sous un voile, la *fata*. Elles étaient traitées rudement. Selon le proverbe russe, le mari devait « aimer sa femme comme son âme et la battre comme sa pelisse ». La jeune fille ne connaissait le mari à qui elle était destinée que le jour même de son mariage. La masse du peuple était grossière et brutale, et l'ivrognerie, à peu près universelle, était comme le vice national moscovite.

ROMANOF

Au début du dix-septième siècle, en 1613, la couronne de Moscovie avait été donnée à *Michel Romanof*. Il fut le fondateur de la dynastie qui règne aujourd'hui encore sur la Russie. Son fils et son petit-fils commencèrent à regarder du côté de l'Europe et cherchèrent à nouer des relations commerciales avec les principales puissances. Ils appelèrent des étrangers à Moscou, et envoyèrent au dehors

des ambassades. L'une d'elles vint à Paris pendant le ministère de Mazarin (1654). Elle laissa un souvenir lamentable. Dans l'hôtel où elle avait été logée, le tapage devint un jour si formidable que les soldats du piquet d'honneur crurent nécessaire d'entrer. Ils trouvèrent l'ambassadeur et son secrétaire en train de se battre. Ils les séparèrent et les réconcilièrent. Pour sceller la paix, ambassadeur et secrétaire se grisèrent avec les soldats.

ENFANCE DE PIERRE LE GRAND

En 1682, la couronne revint à un petit-fils de Michel Romanof, un enfant de dix ans, ***Pierre Ier***, qui devait s'appeler plus tard Pierre le Grand. En attendant sa majorité, la régence fut exercée par sa sœur aînée *Sophie*.

Les fils des tsars étaient habituellement élevés dans l'intérieur du Kremlin. Ils y recevaient une éducation abêtissante. Pierre eut cette bonne fortune que sa sœur, très ambitieuse et toute à la joie de gouverner, ne songea pas à s'occuper de lui. Elle l'exila aux portes de Moscou dans un village tout proche du quartier Européen. Pierre connut ainsi un certain nombre d'aventuriers : un Genevois, *Lefort*, un Écossais, *Gordon*, des Hollandais, *Timmerman*, *Brandt*, etc. Les étrangers cherchèrent naturellement à plaire au futur maître de la Moscovie, et s'efforcèrent de s'assurer sa bienveillance à venir. Ils devinrent ses compagnons et ses amis. Passionné pour les choses militaires, il organisa avec des enfants de son âge et ses palefreniers un *bataillon des Amuseurs*, armé, exercé et discipliné, à l'Européenne. « L'enfant s'amuse », disait Sophie.

Un jour vint où l'enfant fut averti que la régente, qui déjà s'était proclamé souveraine, projetait de prendre le pouvoir pour elle seule. Alors les Amuseurs servirent à Pierre pour se défendre. Sophie fut enfermée dans un couvent et Pierre prit le gouvernement. Il avait à ce moment dix-sept ans (septembre 1689). Dans l'Europe occidentale, Guillaume d'Orange venait d'opérer la révolution d'Angleterre, et Louis XIV de commencer la guerre de la Ligue d'Augsbourg.

LES PROJETS DE PIERRE

La liaison de Pierre avec les Européens de Moscou fut l'événement essentiel de sa jeunesse, le ***fait déterminant de sa vie***. Les Européens en effet ne s'étaient pas bornés à lui organiser le bataillon des



ART RUSSE AU SEIZIÈME SIÈCLE.

Église de Vassili le Bienheureux sur la Place Rouge à Moscou.
Photographie Bureau.

Les églises russes ont été imitées des églises byzantines. Elles furent comme celles-ci surmontées de coupoles et leurs murs à l'intérieur furent ornés de mosaïques et de peintures à fond d'or. Cependant l'imitation n'a pas été servile. En particulier les Russes ont donné aux coupoles une forme bulbeuse, *c'est-à-dire une forme d'oignon, qui leur est propre. L'église de Vassili a été construite à partir de 1554 sur l'ordre d'Ivan le Terrible, par un architecte italien, qui s'inspira des traditions artistiques russes. C'est le chef-d'œuvre étrange de la dissymétrie. Chacune des tours et des coupoles a une forme et une décoration particulière. L'église est de haut en bas enluminée de couleurs voyantes. L'ensemble produit un effet de stupeur.*

Amuseurs. Ils lui avaient appris l'allemand et le hollandais, quelques éléments des sciences, l'arithmétique, la géometrie; ils lui avaient révélé un peu de la civilisation occidentale. Ce



PIERRE LE GRAND (1672-1725).

Fac-similé du portrait gravé par SAINT-AUBIN (1736-1807).

Saint-Simon, qui vit Pierre à Paris en 1717, le dépeint à quarante-cinq ans « fort grand — il mesurait plus de 2 mètres — très bien fait, assez maigre, un grand front, le teint rougeâtre et brun, de beaux yeux noirs, grands, vifs, perçants; avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui demontait les yeux et toute la physionomie » et le rendait effrayant. Une perruque brune non poudrée; un costume très simple, brun uni, à boutons d'or; un air de grandeur naturelle qui le faisait reconnaître pour un roi. — Saint-Aubin, artiste français du dix-huitième siècle, a reproduit par la gravure un certain nombre de portraits de souverains russes. Il a gratifie ici Pierre le Grand d'une cuirasse d'apparat que le tsar n'a jamais portée.

qu'il en avait vu avait séduit sa vive intelligence et lui avait inspiré, avec le désir de la connaître mieux, la volonté d'imposer cette civilisation à son empire semi-asiatique. Mais pour cela il fallait que la Russie pût communiquer aisément et librement avec l'Occident. A travers le mur suédois, polonais, turc, qui

lui fermait la vue de l'Europe, il fallait selon le mot de Pierre : « *percer une fenêtre* ».

Il y avait donc une double tâche à accomplir : *transformer intérieurement la Russie, — modifier sa situation extérieure.* A l'accomplissement de cette double tâche, Pierre Ier se consacra tout entier pendant les trente-six années de son règne personnel (1689-1725).

LA GUERRE AUX TURCS

Le premier souci de Pierre fut de chercher à établir la libre communication avec l'Europe. Il lui fallait pour cela posséder un port sur une mer européenne. Il ne pouvait l'acquérir qu'en s'attaquant à la Suède, qui lui fermait la Baltique, ou à la Turquie, qui lui fermait la mer Noire.

Il s'attaqua d'abord aux Turcs parce qu'il les jugeait les plus faibles, étant aux prises au même moment avec l'Autriche et Venise, puis parce qu'ils étaient musulmans. La haine du musulman, maître de Constantinople, ville sainte de l'Orthodoxie, était et demeure pour les Russes orthodoxes le plus profond des sentiments nationaux. Par suite la guerre à la Turquie devait être très populaire; elle devait être une *croisade* autant qu'une expédition *politique*.

PRISE D'AZOF

Pierre tenta d'enlever *Azof* à l'embouchure du Don. Repoussé dans une première expédition (1695) entreprise uniquement par terre, le tsar fit construire une flottille et l'année suivante bloqua la place qui dut capituler (juillet 1696). La prise d'Azof eut un immense retentissement dans l'Europe entière. L'expédition avait été dirigée par Lefort et Gordon. Pierre servait comme simple « bombardier » dans un des quatre régiments « européens » qu'il avait alors.

LA LUTTE CONTRE LA SUÈDE

Si importante que fût la possession d'Azof, Pierre n'avait cependant par là qu'un médiocre passage vers l'Europe; le port était au fond d'un double cul-de-sac, la mer d'Azof et la mer Noire, dont les Turcs à Constantinople tenaient le débouché. En outre la mer Noire était turque par toutes ses côtes. Au contraire, la Baltique était une mer internationale où il devait être beaucoup plus avantageux d'atteindre. Aussi quatre ans après avoir fait brèche dans le mur turc, Pierre entreprit de faire brèche vers la Bal-

tique dans le mur suédois. La lutte devait de ce côté durer vingt et un ans (1700-1721).

L'EMPIRE SUÉDOIS

La Suède, au milieu du dix-septième siècle, avait presque réalisé le rêve de Gustave-Adolphe et fait de la Baltique un lac suédois [1]. Elle possédait sur la rive orientale la *Finlande*, puis l'*Ingrie* et la *Carélie* enlevées à la Moscovie; la *Livonie* et l'*Esthonie* enlevées à la Pologne. Au sud sur la rive allemande elle possédait l'*embouchure de l'Oder* avec *Stralsund* et la *Poméranie occidentale.* Enfin elle avait enlevé au Danemark l'extrémite méridionale de la péninsule scandinave, au débouché des détroits qui mènent à l'Atlantique, et un certain nombre d'îles.

COALITION CONTRE LA SUÈDE

Les royaumes au détriment de qui cet empire avait été constitué étaient les ennemis naturels de la Suède et guettaient l'occasion d'une revanche. L'occasion parut se présenter à la fin du dix-septième siècle. Le roi de Suède *Charles XII* était alors presque un enfant; en 1699, il avait dix-sept ans. Le tsar Pierre Ier, le roi de Pologne Auguste II, en même temps Électeur de Saxe, et le roi de Danemark pensèrent venir aisément à bout d'un si jeune homme. Ils se coalisèrent et, en 1700, ouvrirent les hostilités. Pierre pénétrant en Livonie, vint assiéger *Narva.*

NARVA

Il se trouva que le roi de dix-sept ans était un esprit prompt, et d'instinct un remarquable homme de guerre. Il déconcerta ses adversaires par la rapidité de ses ripostes. En août 1700, il contraignait le roi de Danemark à la paix. En novembre, il accourait au secours de *Narva.* Quarante mille Russes mal armés, et dont une partie n'était pas exercée à l'européenne, furent mis en déroute par moins de neuf mille Suédois.

PREMIÈRES CONQUÊTES RUSSES

Pierre se fût trouvé en grand péril si Charles XII, après sa victoire, avait envahi la Russie. Mais le roi de Suède se tourna contre le roi de Pologne. Il passa six années (1701-1706) à le chasser de son royaume où il installa à sa place *Stanislas Leczinski* (1704), puis à le poursuivre jusque dans son électorat de Saxe. Ce répit fut

1. Voir ci dessus, page 341.

bien employé par Pierre que la défaite de Narva n'avait pas découragé. « Je sais bien que les Suédois nous battront longtemps, disait-il, mais à la fin ils nous apprendront eux-mêmes à les vaincre. » En fait, tandis que Charles XII perdait son temps à détrôner Auguste II, Pierre occupait successivement l'Ingrie, la Livonie, l'Esthonie (1701-1704). En 1703, sur le territoire arraché la veille à l'ennemi, Pierre jetait au bord de la Néva, au fond du golfe de Finlande, les fondations de sa nouvelle capitale **Saint-Pétersbourg** et de sa citadelle, *Cronstadt*. En même temps il hâtait la transformation de son armée; avec le bronze des cloches il fondait des canons; il fortifiait ses places et préparait tout pour le prochain jour où Charles XII l'attaquerait.

L'INVASION DE LA RUSSIE POLTAVA

L'attaque se produisit en 1708. Charles XII envahit la Russie avec trente-neuf mille hommes. Au début de la campagne Pierre lui avait fait offrir la paix. « Nous traiterons à Moscou » répondit Charles XII. Pierre employa la tactique qu'imitèrent ses descendants en 1812 contre Napoléon. Il s'enfonça dans l'intérieur, fuyant le combat, faisant le vide devant l'ennemi. Les Suédois avaient grand peine à trouver des vivres et s'épuisaient en marches interminables. Puis au lieu d'avancer droit sur Moscou, Charles XII, comptant un soulèvement des populations du Sud, descendit vers l'Ukraine où un chef de cosaques, *Mazeppa*, qui l'avait appelé, ne put lui amener trois mille cavaliers. Survint l'hiver de 1709 encore plus terrible en Russie qu'en France[1]. Les corbeaux tombaient du ciel, tués en plein vol par le froid. L'armée suédoise perdit des milliers d'hommes, tous ses chevaux; elle dut abandonner tous ses canons, sauf quatre. Elle était presque à bout de forces, réduite à dix-neuf mille hommes, quand elle entreprit le siège de la petite place de **Poltava** (mai 1709). Pierre accourut avec cinquante-quatre mille hommes et soixante-douze canons. Le 8 juillet 1709, après une bataille furieuse où il paya héroïquement de sa personne, le tsar écrasait l'armée suédoise qui tombait toute entre ses mains. Charles XII pour ne pas être pris lui-même, était obligé de gagner la frontière la plus proche et de se réfugier en Turquie à *Bender*. Il devait y rester « enlizé » pendant cinq ans (1709-1714).

Peu de batailles ont eu des conséquences aussi considérables.

1. Voir ci-dessus, page 427.

La puissance suédoise se trouvait d'un coup à jamais abattue. La *Russie devenait le premier des États du Nord*, un état redoutable à l'Europe entière. On n'a rien exagéré quand on a dit que « *Poltava marque une ère nouvelle dans l'histoire universelle* ».

FIN DE LA GUERRE SUÉDOISE

Il s'en fallut de peu cependant que le fruit de cette victoire fût perdu en un jour. Les Turcs, poussés par Charles XII, ayant déclaré la guerre à la Russie, Pierre prit l'offensive. Il s'avança jusqu'au *Pruth*. Là il fut bloqué par des forces supérieures. Il se jugeait lui-même perdu, quand sa femme *Catherine* le sauva. Elle envoya ses diamants et tout l'or qu'on trouva dans le camp russe au grand vizir, commandant en chef de l'armée turque. Ce pourboire décida le grand vizir à négocier et à laisser Pierre se retirer librement avec ses troupes, moyennant la restitution d'Azof au Sultan (23 juillet 1711).

Pierre reporta tout son effort du côté de la Baltique. Il prit les îles d'*Aland*, acheva d'occuper la Livonie et entama la conquête de la Finlande, tandis qu'Auguste de Saxe rentrait en Pologne, et chassait Stanislas Leczinski; que le roi de Danemark préparait une invasion en Suède; que le roi de Prusse occupait la Poméranie Occidentale et bloquait *Stralsund*, la dernière place suédoise en deça de la Baltique. Quand, en 1714, Charles XII se décida à quitter la Turquie pour rentrer en Suède, rien ne subsistait de l'empire Suédois.

Charles XII n'essaya pas de reprendre les provinces conquises par Pierre Ier. Il rêva d'enlever la Norvège au Danemark et se fit tuer dès le début de la campagne au siège de *Friedrikshall*. Cependant ce fut seulement en 1721, et après un débarquement de troupes russes aux environs de Stockholm, que les Suédois, au traité de ***Nystadt***, consentirent à reconnaître à Pierre Ier la possession de la Livonie, de l'Esthonie, de l'Ingrie, de la Carélie et d'une partie de la Finlande.

Pierre avait voulu une fenêtre sur la Baltique. Sa lutte de vingt années contre la Suède lui avait donné une façade de plusieurs centaines de kilomètres.

[L]ES VOYAGES DE PIERRE

Parallèlement à l'œuvre de conquête, Pierre poursuivit l'œuvre de transformation intérieure de la Russie. Pour se rendre plus exactement compte de la civilisation occidentale et de ce qui manquait à son pays, le tsar, quelques mois après la prise d'Azof, avait

entrepris un voyage d'étude en Europe (avril 1697). Sous le pseudonyme de Pierre Mikailovitch, il parcourut, *incognito* une partie de l'Allemagne, séjourna quatre mois en Hollande, trois mois en Angleterre, fut poliment écarté de France par Louis XIV, poussa jusqu'à Vienne. Partout il apporta, comme l'écrivait Saint-Simon après le voyage de 1717 à Paris, une curiosité « qui atteignait à tout et ne dédaignait rien » et révélait un remarquable sens du pratique et de l'utile. Avec l'ardeur inlassable de ses vingt-cinq ans il visitait sans trêve les chantiers de constructions navales, les manufactures, les musées, les collections scientifiques. Il se faisait embaucher comme charpentier, travaillait dans une papeterie, achetait des recueils de lois, du matériel d'industrie, des modèles de navires et de machines. Il engageait des ingénieurs, des architectes, des officiers, des marins, des imprimeurs, des contremaîtres, des ouvriers de tout genre; il recrutait, comme on le fait de nos jours pour les pays neufs, une *mission* universelle, dont les membres devaient être les instructeurs du peuple russe.

Un second voyage fait vingt ans plus tard en France (1717) fut surtout un voyage diplomatique. Pierre, devenu un souverain illustre, voyageait cette fois officiellement. Il espérait obtenir du Régent la conclusion d'une alliance offensive et défensive entre la Russie et la France. Il n'obtint qu'un traité de commerce. Tout en négociant, il montra cette fois encore une perpétuelle curiosité qui tendait toujours, dit Saint-Simon, « à ses vues de gouvernement, de commerce, d'instruction et de police », c'est-à-dire d'organisation de l'État.

LA TRANSFORMATION DE LA RUSSIE

La transformation de la Russie — l'expression est de Pierre lui-même — résulta de très nombreuses mesures prises sans plan méthodique, mais que l'on peut, pour la commodité de l'exposition et d'après le but auquel elles tendaient, grouper sous trois titres généraux.

Un certain nombre de mesures eurent pour objet de *modifier les mœurs*. Le tsar tenait, disait-il, « à habiller en hommes son troupeau de bêtes ». Des impôts furent mis sur les longues barbes, les longs cheveux et les robes traînantes; puis des barbiers et des tailleurs installés aux portes des villes rasèrent d'office les barbes et coupèrent les robes à la longueur des habits Européens. Le tsar interdit le voile, la réclusion des femmes dans le Terem et les obligea à paraître à côté des

hommes dans les « assemblées », c'est-à-dire des réunions mondaines où des prisonniers suédois enseignaient à leurs vainqueurs les « manières européennes ».

D'autres mesures *d'ordre économique*, encouragements à l'agriculture, à la recherche et à l'exploitation des mines, à la fondation d'usines, creusement de canaux, etc., permirent de mettre en valeur la Russie, d'accroître son commerce et d'augmenter les ressources que le tsar pourrait appliquer à l'action extérieure.

Mais les mesures les plus importantes furent d'*ordre politique, administratif et religieux*. Elles eurent pour objet, soit de donner à l'État russe une organisation gouvernementale sensiblement analogue à celle des principaux États européens, soit d'accroître encore l'omnipotence du tsar. *Une bonne part des institutions créées à l'une et l'autre de ces fins a subsisté jusqu'au temps présent.* Les plus importantes furent les suivantes.

LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES

Pierre organisa le *gouvernement central* et le *gouvernement provincial*. Le gouvernement central se composa d'un *Sénat*, véritable conseil d'État, chargé d'étudier les affaires, de présenter au tsar des projets de décisions et de gouverner en son absence. Au-dessous du Sénat, dix *Collèges*, nous dirions dix comités, tinrent lieu de ministères. Le gouvernement provincial fut confié à des *gouverneurs*. Il y eut douze *gouvernements*, subdivisés en *provinces*, et tous les fonctionnaires furent étroitement rattachés au gouvernement central.

Pour se procurer des fonctionnaires, Pierre décréta que tout noble était tenu à servir le tsar depuis l'âge de treize ans jusqu'à sa mort. Par contre quiconque entrait au service du tsar devenait noble. Les nobles d'origine et les nobles de service furent confondus dans une hiérarchie à quatorze rangs ou *tchine*, qui subsiste toujours en Russie et ne tient compte que de l'importance des fonctions.

Pour accroître son autorité et rendre son gouvernement plus fort, Pierre créa une puissante police et modifia l'organisation traditionnelle de l'Église russe. La police eut pour rouage principal la *Chancellerie secrète*, véritable Inquisition d'État. Cette police, placée au-dessus des lois, fut et demeura jusqu'à nos jours l'organe essentiel de l'*autocratie*, c'est-à-dire de l'absolutisme russe.

L'église avait à sa tête un *patriarche* élu par le clergé. Pierre supprima le Patriarchat et le remplaça par un collège d'évêques,

le Saint-Synode, dans lequel le souverain est représenté par un *procureur général*. Le tsar eut ainsi le clergé dans sa main et par suite un moyen d'action de plus sur ses sujets. Mais quoique cela se dise et s'imprime sans cesse, *il n'est pas vrai que le tsar s'attribua le pouvoir spirituel*, comme avait fait Henri VIII en Angleterre au seizième siècle ; *le tsar ne devint pas « le chef de la religion en Russie »*.

L'armée fut entièrement et progressivement transformée, organisée et exercée à l'Allemande et portée à près de cent mille hommes. Une flotte fut construite : elle comptait à la fin du règne onze vaisseaux de haut bord et environ deux cents navires de petit tonnage

FONDATION DE SAINT-PÉTERSBOURG

Une œuvre résume admirablement toute l'œuvre de Pierre le Grand : *la fondation de **Saint-Pétersbourg***, la capitale nouvelle de la Russie nouvelle. L'emplacement choisi par le tsar était en territoire pris de la veille à l'ennemi, à la lisière de la Baltique, route de l'Europe, un groupe d'îles basses, le delta de la Neva débouchant dans la mer. Il n'y avait là que des marécages, quelques bois et des landes maussades. Tout était à créer et l'on n'avait même pas d'outils. Les premiers ouvriers, quarante mille paysans amenés de force, creusaient avec des bâtons, fouillaient le sol avec leurs mains, transportaient les déblais dans un pan de leur manteau. Ils couchaient en plein air, manquaient de vivres, mouraient par milliers, sans cesse remplacés. Les travaux commencèrent en 1703 : ils ne furent plus interrompus jusqu'à la mort de Pierre. La ville s'éleva « à coups d'oukases ». Il fut interdit sous peine d'exil de bâtir en pierre ailleurs qu'à Saint-Pétersbourg. Tout propriétaire riche dut y faire construire une maison de deux étages. Aucun navire ne put aborder s'il n'apportait un certain nombre de moellons. La volonté du tsar qui surveillait et dirigeait les travaux, payant souvent de sa personne, surmonta tous les obstacles. N'y eût-il dans son règne que la fondation de Saint-Pétersbourg, Pierre mériterait son surnom de *Grand* que lui décerna son peuple après la signature de la paix avec la Suède.

RÉSISTANCES

Pierre le Grand fut aussi Pierre l'Impitoyable en face des résistances que la vieille Russie tenta à diverses reprises d'opposer à la « transformation ». Les ordonnances de réforme scandalisaient les Russes troubles

dans leurs habitudes séculaires, leur routine et leur paresse.

On se demandait avec angoisse quel était ce tsar pour lequel « rien n'était sacré de ce qui avait fait pendant des siècles la foi et la vie de la sainte Russie », ce tsar qui fumait, qui vivait entouré d'étrangers, qui se risquait sur la mer et « se faisait servir des grenouilles » ! — Un Turc? un Allemand? peut-être l'Antechrist !

En 1697, tandis que Pierre voyageait en Europe, les streltsi, mécontents de la création des régiments européens et de la discipline nouvelle, tentèrent un soulèvement. A son retour, bien que la rébellion fût depuis longtemps réprimée, Pierre fit une boucherie des streltsi : un millier furent exécutés en sept jours, sur la place Rouge, à Mos-

SOLDAT DU CORPS DES STRELTSI.
Photographie d'un dessin de LEPRINCE (1733-1781).

Les streltsi *formaient le corps principal de l'armée russe avant que Pierre le Grand n'organisât cette armée à l'européenne. Ils furent supprimés en 1705. L'uniforme représenté ici a donc été dessiné non pas d'après nature, mais d'après des documents recueillis par Leprince, peintre et graveur français du dix-huitième siècle, qui séjourna en Russie entre 1758 et 1764. Le soldat est armé d'une hache, d'un sabre et d'un mousquet. Il est coiffé d'un bonnet de peau. Le baudrier, garni de étuis à [illegible], [illegible] le baudrier des mousquetaires — voir ci-dessus, page 144 — avant [illegible] par Gustave Adolphe.*

cou, le tsar coupant lui-même des têtes. Les cadavres restèrent accrochés pendant cinq mois aux créneaux du Kremlin.

Alors, la résistance aux réformes se fit secrète. En 1718, Pierre découvrit que le centre de cette résistance était son propre fils, le prince héritier, le tsarevitch Alexis. Ignorant et paresseux, hostile aux idées de Pierre, il fut accusé, d'ailleurs sans preuves bien certaines, d'avoir intrigué avec l'étranger, d'avoir désiré la mort de son père pour tout détruire de l'œuvre commencée, abandonner Saint-Pétersbourg et restituer les pays conquis sur la Suède. Pierre le fit juger par une Haute-Cour; elle prononça la peine de mort. Alexis mourut sous le *knout*, un fouet garni de balles de plomb.

ES RÉSULTATS

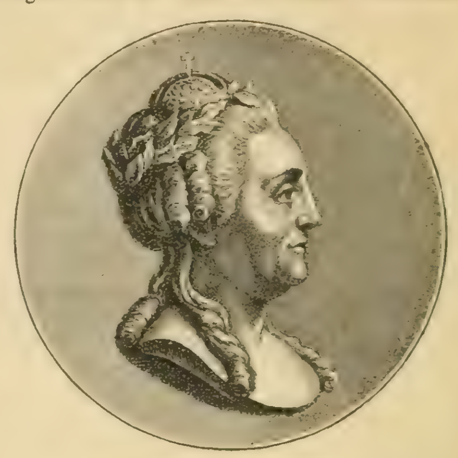
Le knout, la hache, la potence, la roue, le pal furent aux mains de Pierre les instruments du progrès de la Russie. Frédéric II a dit justement qu'il avait agi sur son peuple « comme l'eau-forte sur le fer ». L'action fut politiquement très profonde; la Russie, à la mort de Pierre, comptait parmi les grandes puissances européennes. Mais l'action civilisatrice fut au contraire toute superficielle. L'extérieur était modifié, mais l'esprit, les sentiments, le caractère de la nation étaient demeurés les mêmes. La robe traînante avait disparu devant l'habit court, mais le Russe était resté le Russe.

LES UCCESSEURS DE PIERRE

Pierre mourut à cinquante-trois ans des suites d'une pneumonie prise en se jetant à la Néva en plein hiver pour aider au sauvetage d'un bateau. Ses successeurs, pendant près de quarante ans (1725-1762), furent tous des personnages médiocres. La plupart arrivèrent au pouvoir par coup de force, Pierre, en 1721, ayant aboli les anciennes règles de succession pour écarter du trône un fils d'Alexis. Les moins insignifiants de ses héritiers furent *Catherine Ire* (1725-1727), sa seconde femme, celle qui l'avait sauvé de la ruine dans la guerre turque, fille de paysans, jadis bonne d'enfants chez un pasteur suédois; puis sa fille cadette, *Elisabeth* (1741-1762), que Catherine avait rêvé de marier à Louis XV. Sous Élisabeth, l'influence française se substitua à l'influence allemande et le français devint la langue de toute la société polie à Saint-Pétersbourg et à Moscou. La Russie fut activement mêlée aux grandes affaires européennes et ses armées, alliées aux armées autrichiennes, jouèrent un rôle des plus importants dans la guerre de Sept Ans[1].

1. Voir ci-dessous, page 530.

Élisabeth désigna pour lui succéder le fils de sa sœur aînée, *Pierre III*. Ce petit-fils de Pierre le Grand, ivrogne, inintelligent, admirateur passionné de Frédéric II, affectait de mépriser les Russes. Son règne dura six mois. Sa femme, *Catherine* d'Anhalt-Zerbst, qu'il traitait publiquement d'imbécile et qu'il projetait de répudier, se fit proclamer impératrice par la garnison de Saint-Pétersbourg. Pierre abdiqua, « comme un enfant qu'on envoie se coucher », disait Frédéric II (juillet 1763). Quatre jours après on annonçait qu'il était mort « d'une colique hémorroïdale compliquée d'un transport au cerveau ». Les complices de Catherine l'avaient étranglé.



Catherine II (1729-1796).
Photographie d'une gravure de Saint-Aubin.

Catherine II couronnée de lauriers et coiffée de la couronne impériale. La physionomie est sans grâce et toute virile : en cachant une partie de la coiffure on a l'impression d'un profil d'homme. Cette physionomie s'accorde bien avec le caractère énergique de Catherine II. Le prince de Ligne, un Belge célèbre par son esprit et qui fut à son service, l'appelait Catherine le Grand. *Au-dessous du portrait sont gravés les quatre vers suivants qui font allusion au fameux* code, *jamais rédigé, et montrent combien cette habile comédie avait ébloui l'opinion à Paris.*

Redoutée à la guerre, adorée à la Cour
Sur le plus vaste empire elle règne en grand homme.
Son Code et ses exploits rappellent tour à tour
Les Solons de la Grèce et les Césars de Rome.

CATHERINE II ***Catherine II*** avait trente-trois ans quand elle devint impératrice ; elle régna trente-trois ans (1763-1796). Elle était remarquablement intelligente, énergique et ambitieuse. Alors qu'elle était seulement la femme du prince héritier, pendant que vivait encore Élisabeth, elle rêvait déjà au pouvoir et disait à un ambassadeur : « Je suis résolue à régner ou à périr. » Aussi s'appliquait-elle à faire oublier son origine allemande et à gagner l'affection du peuple. Elle y

parvint et cette Allemande fut la plus russe des impératrices. Elle était instruite, nourrie des œuvres des grands écrivains français, active, laborieuse, autant que ses contemporains Frédéric, Marie-Thérèse et Joseph II. Elle fut aussi une admirable comédienne et pratiqua avec une incomparable habileté l'art de la réclame. En correspondance régulière avec Voltaire, venant délicatement en aide à Diderot qu'elle savait gêné, offrant à d'Alembert le préceptorat de ses petits-fils elle sut gagner les philosophes français, alors les dispensateurs de toute renommée. Dans les premières années de son règne, elle convoqua à grand fracas une commission de plus de six cents députés, représentant toutes les classes et tous les corps de la Russie. Cette commission devait rédiger un code inspiré des idées de liberté, de tolérance, même d'égalité, prêchées par les philosophes français. La commission siégea deux ans, tint deux cents séances, discuta tout et ne décida rien. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre qualifièrent la réunion de cette assemblée de « comédie » et de « simple plaisanterie ». Mais à Paris, les philosophes, s'en tenant aux apparences, célébraient la souveraine libérale, dans le même temps où Catherine rendait plus dur encore le servage du moujik.

Il n'y eut de vraiment important, dans le gouvernement intérieur de Catherine II, que ses efforts pour coloniser selon le procédé prussien[1], en y attirant des étrangers, les provinces méridionales de la Russie, les régions de l'Ukraine et de la Volga admirablement fertiles, mais à peu près vides d'habitants.

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Catherine II ne tiendrait pas dans l'histoire de Russie une place plus grande qu'Élisabeth, sans sa politique extérieure. Fidèle à la pensée de Pierre le Grand, Catherine II s'efforça de faire de plus en plus entrer la Russie dans l'Europe, d'abattre la muraille turque et la muraille polonaise, d'amener la Russie sur la Méditerranée au sud, à la frontière allemande et autrichienne à l'ouest. Ses efforts eurent un plein succès du côté de l'Ouest : le *démembrement de la Pologne*, détruite avec la complicité de la Prusse et de l'Autriche (1772-1795), lui fit acquérir une façade sur l'Europe centrale, comme la défaite de la Suède sous Pierre le Grand lui avait valu une façade sur la mer Baltique. En

1. Voir ci-dessus, page 492.

revanche elle ne réussit qu'imparfaitement du côté du sud. Elle ne put démembrer la Turquie comme la Pologne, parce que les grandes puissances, inquiètes de la rapide expansion de la Russie, s'entendirent pour l'arrêter. Deux guerres (1768-1774), (1787-1792), lui donnèrent, au lieu de l'accès sur la Méditerranée, la *Crimée* et les *rives septentrionales de la Mer Noire* du Caucase au Dniester.

Quand Catherine mourut en novembre 1796, âgée de soixante-sept ans, elle laissait la Russie agrandie à l'ouest et au sud de territoires dont la superficie égalait à peu près la superficie de la France, et dont la population ne montait pas à moins de sept millions d'hommes.



LE KREMLIN. L'ENCEINTE FORTIFIÉE ET LES ÉGLISES
Photographie Thiébaut.

Le Kremlin est non pas un palais, mais un ensemble de palais et d'églises groupés autour de quatre places, une ville fortifiée dont l'enceinte, percée de cinq portes seulement, n'a pas moins de deux kilomètres de tour, au centre même de Moscou. Les tsars avant Pierre le Grand, y vivaient presque constamment enfermés. Au bas de l'enceinte passe la rivière de la Moskowa.

CHAPITRE XXVII

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

Le dix-huitième siècle est un des siècles les plus chargés de guerres. Les principales furent, en dehors de la guerre de succession d'Espagne qui ouvrit le siècle (1701-1714), et des guerres de la Révolution française qui le terminèrent (1792-1802) : la guerre de succession de Pologne (1733-1738), la guerre de succession d'Autriche (1741-1748), la guerre de Sept Ans (1756-1763), les guerres de Pologne et de Turquie (1768-1772), (1787-1792).

COMPLEXITÉ DES GUERRES DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

L'histoire de ces guerres est beaucoup plus compliquée que l'histoire des guerres du dix-septième siècle. La complication tient aux causes suivantes.

D'abord *il n'y a pas au dix-huitième siècle une puissance prépondérante.* Au dix-septième siècle, au temps de Louis XIV, la France dominait la politique européenne; elle en était le centre et lui imposait une sorte d'unité. Au dix-huitième siècle, au temps de Louis XV, les forces de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Russie, étaient à peu près égales. Chacune des puissances pouvait agir dans son sens particulier : il y eut quatre centres politiques au lieu d'un.

En second lieu, *le nombre des belligérants s'est accru.* Au dix-septième siècle, les acteurs principaux des drames européens étaient la France, l'Autriche, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande. A ceux-là s'ajoutèrent au dix-huitième siècle la Russie et la Prusse.

Puis *le champ de la politique extérieure s'est considérablement étendu.* Au dix-septième siècle les conflits les plus importants s'étaient déroulés dans l'*Europe Centrale* et l'*Europe Occidentale.* A ces régions s'ajoutèrent, au dix-huitième siècle, l'*Europe Orientale*, puis le monde même, en particulier l'*Amérique du Nord* et l'*Asie Méridionale.*

En troisième lieu, des rivalités antérieures au dix-huitième siècle, rivalité *de la France et de l'Angleterre*, rivalité *de la France et de l'Autriche* se sont poursuivies au dix-huitième siècle. La rivalité franco-anglaise se poursuit au dix-huitième siècle hors d'Europe et devient un *conflit colonial*. A côté des *rivalités anciennes*, des *rivalités et des questions nouvelles* ont surgi : *rivalité de la Prusse et de l'Autriche, question de Pologne et de Turquie* posée par la *Russie*.

La complication principale résulte de ce fait que *la France et l'Angleterre*, aux prises hors d'Europe à propos de leurs colonies, *ne se sont point désintéressées des affaires de l'Europe*. Elles sont intervenues dans les conflits continentaux, en particulier dans le conflit austro-prussien. De la sorte, les *affaires coloniales et les affaires continentales se sont trouvées étroitement enchevêtrées*, et la guerre de succession d'Autriche, puis la guerre de Sept Ans ont été à la fois des épisodes de la rivalité de la France et de l'Angleterre, de la rivalité de la France et de l'Autriche, de la rivalité de l'Autriche et de la Prusse. Pour ajouter à la confusion, l'Espagne, la Russie, les princes Allemands, la Hollande, la maison de Savoie qui commence à vouloir jouer dans l'Italie du Nord le même rôle que la Prusse dans l'Allemagne du Nord, sont intervenus à titre d'alliés de l'un ou l'autre des combattants.

I

RÈGLEMENT DÉFINITIF DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE ; LA SUCCESSION DE POLOGNE

RÈGLEMENT DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE

Les dix années qui suivirent la mort de Louis XIV (1715-1725) furent marquées dans l'Europe occidentale par des changements d'alliances, plusieurs conflits, de nombreuses négociations, conséquences de la succession d'Espagne. En effet, les traités d'Utrecht et de Rastadt, on l'a vu[1], ne réglaient pas définitivement la succession. Les deux principaux intéressés, l'empereur Charles VI, le roi d'Espagne Philippe V, avaient refusé de signer la paix. L'Empereur continuait à prétendre à la couronne d'Espagne. Philippe V ne

1. Voir ci-dessus, page 429.

voulait pas se résigner à l'abandon des possessions italiennes de l'Espagne à l'Empereur.

Un nouvel élément de conflit résultait du second mariage de Philippe V. De son premier mariage il avait deux fils, héritiers légitimes de la couronne d'Espagne. Sa seconde femme, *Élisabeth Farnèse*, une Italienne dévorée d'ambition pour ses enfants, voulait que ceux-ci eussent des couronnes comme leurs aînés. Elle pensait les trouver en Italie, au prix d'une guerre générale qu'elle préparait avec le ministre *Alberoni* et dans laquelle les Turcs, le roi de Suède Charles XII, les Écossais devaient jouer un rôle contre l'Empereur et le roi d'Angleterre.

De leur côté, la France et l'Angleterre, épuisées par la guerre de succession d'Espagne, tenaient à la paix. Ce commun besoin de repos amena un rapprochement entre les adversaires de la veille, et la signature à *Hanovre* (octobre 1716) d'une *alliance franco-anglaise*, qui subsista pendant près d'un quart de siècle, jusqu'à 1740. Le but immédiat de cette alliance était d'assurer l'observation des traités d'Utrecht, puis, selon le dire d'un des négociateurs, « de travailler à procurer une paix fixe et permanente entre l'Empereur et le roi d'Espagne ». On devait trouver dans un remaniement de la carte de l'Italie le moyen de les réconcilier.

Philippe V refusa d'abord d'entendre les propositions des alliés de Hanovre. Il fut cependant contraint de les accepter après une guerre malheureuse et d'interminables négociations (1717-1725). Philippe V renonça à revendiquer Naples, la Sicile, la Sardaigne, le Milanais. Par contre Charles VI consentit à ce que l'expectative des duchés de Parme et de Toscane, sur lesquels il avait des prétentions, fussent attribués à *Don Carlos*, fils d'Élisabeth Farnese et de Philippe V. D'autre part l'Empereur prit la riche Sicile au roi-duc de Savoie qui dut en échange se contenter de la maigre Sardaigne. Ces conditions de paix furent enregistrées définitivement au traité de *Vienne* (30 avril 1725) par qui fut achevé le règlement de la Succession d'Espagne.

GUERRE DE SUCCESSION DE POLOGNE

Après 1725, la paix, maintes fois menacée, fut maintenue grâce à l'entente franco-anglaise et à la sagesse de ministres pacifiques entre tous, Walpole et le cardinal Fleury[1]. Pourtant, en 1733, la France fut entraînée à la guerre, à propos de la *succession de Pologne*.

La couronne élective de Pologne étant devenue vacante par la

1. Voir ci-dessus, pages 480 et 468.

mort d'Auguste II, deux candidats se présentèrent : le fils d'Auguste II, l'*électeur de Saxe Auguste III*, neveu par alliance de l'empereur Charles VI ; puis *Stanislas Leczinski*, beau-père de Louis XV, celui-là même que Charles XII, trente ans plus tôt avait fait élire à la place d'Auguste II et qui avait été détrôné après la bataille de Poltava[1]. Stanislas fut élu par soixante mille voix contre quatre mille données à Auguste III.

Mais Auguste III était soutenu par les Russes et par l'empereur Charles VI. Les Russes en effet avaient déjà des vues sur la Pologne et ne se souciaient pas d'y laisser établir un roi qui aurait derrière lui les forces de la France. Quant à Charles VI, il avait dû garantir la succession de Pologne à Auguste III pour obtenir sa renonciation à ses droits éventuels à la succession d'Autriche et son adhésion à la Pragmatique Sanction[2]. Les armées austro-russes entrèrent en Pologne. Stanislas Leczinski, bloqué dans *Danzig*, ne s'échappa qu'à grand'peine.

Louis XV prit parti pour son beau-père. Ne pouvant envoyer par mer une armée en Pologne, il déclara la guerre à l'Empereur. Mais entre la France et les États de l'Empereur il n'y avait de frontière commune qu'aux Pays-Bas. En envahissant les Pays-Bas, Louis XV risquait d'alarmer les Anglais ses alliés. Il n'y avait donc de champ de bataille possible qu'en Italie. Pour y atteindre plus aisément, Louis XV s'allia avec le roi d'Espagne et avec Don Carlos, maître de Parme depuis 1731. L'alliance fut signée à l'*Escurial* (1733). Le traité de l'Escurial fut le prélude d'*une étroite union entre les Bourbons de France et d'Espagne*, union qui se prolongea jusqu'à la Révolution et qui en plusieurs circonstances fut *néfaste aux intérêts français*. L'alliance avec l'Espagne fut complétée par une alliance avec le duc de Savoie, roi de Sardaigne, qui voulait se venger de la perte de la Sicile, et surtout qui voulait obtenir le Milanais.

Les principaux épisodes de la guerre se déroulèrent en Italie, autour de Parme, dans le royaume de Naples et en Sicile. La guerre se termina au bout de cinq ans, en 1738, par un nouveau traité de *Vienne*. Stanislas Leczinski gardait le titre de roi, mais renonçait à la Pologne. En échange il recevait Nancy et le *duché de Lorraine*, enlevés au duc François, récemment marié à Marie-Thérèse, fille de Charles VI. A la mort de Stanislas, le duché serait annexé à la France. Don Carlos prenait Naples et la Sicile

1. Voir ci-dessus, pages 509-510.
2. Voir ci-dessous, page 523 et le tableau généalogique.

avec le titre de *roi des Deux-Siciles*. Il abandonnait Parme et Plaisance que François de Lorraine recevait en compensation de la perte de son duché.

Ainsi tous les frais de la guerre furent payés par l'empereur Charles VI, qui perdait en Italie le meilleur de sa part de succession d'Espagne, et la guerre de succession de Pologne aboutit à des résultats inattendus : d'abord l'*établissement d'une troisième maison royale de Bourbons*, les Bourbons de Naples; puis l'*achèvement de l'unité française* par l'annexion de la Lorraine. La guerre de succession de Pologne fut la seule des guerres du règne de Louis XV qui fut profitable pour la France.

II

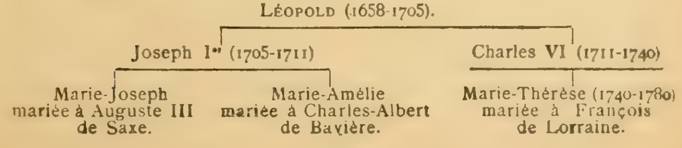
LUTTE ENTRE LA PRUSSE ET L'AUTRICHE

LA SUCCESSION D'AUTRICHE

L'Empereur *Charles VI* (1711-1740) était un prince médiocre, et que dominait tout entier sa tendresse passionnée pour sa fille *Marie-Thérèse*. Sa préoccupation constante, l'idée fixe à laquelle il subordonna toute sa politique, fut de lui assurer sa succession. Or, légalement la succession devait passer à d'autres. En effet, une disposition prise par l'empereur Léopold et que ses fils Joseph et Charles avaient juré d'observer, établissait qu'au cas où Joseph mourrait sans héritier mâle, la succession passerait à Charles Dans le cas où celui-ci à son tour ne laisserait pas de fils, la succession reviendrait aux filles de Joseph par ordre de primogéniture et seulement à leur défaut aux filles de Charles. La *Disposition Léopoldine* avait été appliquée en 1711 et Charles avait hérité à l'exclusion des filles de Joseph Ier.

Cependant dès 1713, Charles VI violait son serment, rédigeait la *Pragmatique Sanction* qui renversait les termes de la Disposition Léopoldine et attribuait la succession d'abord à sa fille, puis, à son défaut, aux filles de Joseph[1]. Il employa toute son

1. *Tableau expliquant la Disposition Léopoldine et la Pragmatique Sanction de Charles VI.*



activité à essayer d'assurer le respect ultérieur de cet acte injuste. Il obtint successivement, on a vu au prix de quelles concessions, l'adhésion de tous les États à la Pragmatique. Quand il mourut, en 1740, Charles laissait à Marie-Thérèse des liasses de traités de garantie. Mais pour imposer aux signa-



La Monarchie autrichienne au dix-huitième siècle.

taires la fidélité à leurs engagements, il n'y avait pas quatre-vingt mille soldats dans toute l'étendue de la monarchie, il n'y avait pas trois cent mille francs dans le trésor.

Aussi Marie-Thérèse eut-elle presque immédiatement à se défendre contre une formidable coalition, et la *succession d'Autriche* donna lieu à une guerre de près de huit années (1741-1748).

CAUSES DE LA GUERRE

Marie-Thérèse fut attaquée par l'électeur de Bavière Charles-Albert, et par le roi d'Espagne Philippe V, parce que l'un et l'autre prétendaient avoir des droits à la succession d'Autriche, en vertu de conventions antérieures et supérieures à la Pragmatique. La France soutint ces prétendants pour rester fidèle à une tradition qui remontait au seizième siècle, au temps de Charles-Quint et de François Ier, et qui faisait de l'écrasement de la maison d'Autriche le but essentiel de la politique française. Quant à Frédéric II, il attaqua parce qu'il était fort et que Marie-Thérèse était faible. Il a lui-même cyniquement résumé en ces termes les causes de son intervention : en Autriche « les finances étaient dérangées, l'armée était délabrée; avec cela, à la tête du gouvernement une jeune princesse sans expérience ». En Prusse « des troupes toujours prêtes à agir, une épargne bien garnie et la vivacité de mon caractère, c'étaient là les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse ».

Bien qu'alliés, les adversaires de Marie-Thérèse poursuivaient chacun un intérêt particulier. Frédéric voulait la Silésie; les Bourbons d'Espagne voulaient de nouvelles acquisitions en Italie; la France attaquait aux Pays-Bas l'Angleterre autant que l'Autriche. En sorte que, dans la guerre de succession d'Autriche, il y eut réellement trois guerres distinctes : une guerre *austro-prussienne*, une guerre *austro-anglo-française*, une guerre *austro-espagnole*. De ces trois guerres, la plus importante fut la guerre austro-prussienne parce que son résultat essentiel, la *conquête de la Silésie par la Prusse*, fit de la Prusse une grande puissance, modifia l'équilibre des États allemands et prépara une nouvelle grande guerre, la guerre de Sept Ans.

LA GUERRE

Les débuts de la guerre furent lamentables pour Marie-Thérèse. A la fin de 1741 sa ruine paraissait certaine. Frédéric II était maître de la Silésie qu'il avait envahie et occupée sans déclaration de guerre, et il avait battu à *Molwitz* (avril 1741), la première armée envoyée pour le déloger. D'autre part, Charles-Albert de Bavière avec le concours de quarante mille Français avait pris la Bohême et Prague (décembre 1741).

Marie-Thérèse se sauva par son énergie et son habileté. D'abord elle obtint de ses sujets hongrois, après d'assez longues négociations (juillet-septembre 1741), un secours de cent mille

hommes. Puis elle désarma Frédéric II en lui abandonnant la Silésie par le traité de *Breslau* (juillet 1742). Elle put alors tourner toutes ses forces contre Charles-Albert. Successivement ses armées reprirent la Bohême (décembre 1742), envahirent la Bavière et occupèrent Munich (juin 1743). Elles avancèrent jusqu'au Rhin et menacèrent l'Alsace. En même temps Marie-Thérèse obtenait l'alliance de l'Angleterre et de la Hollande.

Ces rapides succès amenèrent Frédéric II à signer avec Louis XV une nouvelle alliance à *Paris* (juin 1744). Louis XV, qui jusqu'alors avait agi seulement comme auxiliaire de Charles-Albert, déclara la guerre pour son propre compte à Marie-Thérèse, à l'Angleterre et à la Hollande (mars-avril 1744). La mort de Charles-Albert, quelques mois plus tard, mit fin à la guerre de succession proprement dite et l'on ne se battit plus que pour la *Silésie*, les *Pays-Bas autrichiens* et l'*Italie*.



GARDE FRANÇAISE SOUS LOUIS XV.
Fac simile d'un dessin de GRAVELOT (1699-1773).

Les gardes françaises formaient une partie de l'infanterie de la Maison du Roi. La création du corps remontait à Charles IX. C'était une troupe d'élite qui joua un rôle glorieux dans toutes les guerres sous Louis XIV et sous Louis XV, spécialement à Fontenoy. Habit bleu doublé de rouge, veste rouge, soutaches et boutons blancs. Culotte bleue, guêtres blanches. Chapeau noir galonné d'argent. Ceinturon et baudrier chamois. Épée et baïonnette. Comparer avec le grenadier prussien, page [illegible]. Gravelot, dessinateur et graveur français du dix-huitième siècle, est réputé pour l'exactitude et l'élégance de ses dessins.



Les principaux Champs de batailles du dix-huitième siècle.

La question de Silésie fut réglée la première. Vainqueur à *Friedberg* (juin 1745) et à *Kesseldorf* (décembre 1745). Frédéric II imposa à Marie-Thérèse, au traité de *Dresde*, le renouvellement du traité de Breslau (25 décembre 1745). Aux Pays-Bas Louis XV eut à combattre non pas des armées autrichiennes, mais les armées de leurs alliés, les Anglo-hollandais. Les Français conquirent les Pays-Bas en trois ans et en trois étapes, après trois grandes batailles livrées et gagnées par le *maréchal de Saxe*, à *Fontenoy* (11 mai 1745), à *Rocoux* (11 octobre 1746), à *Lawfeld* (2 juillet 1747). L'invasion de la Hollande à la suite de cette dernière victoire, puis la prise de *Maestricht* (mai 1748), déterminèrent Marie-Thérèse et ses alliés à demander la paix.



DRAGON REGNE DE LOUIS XV.
Musée d'artillerie.

Les dragons etaient un des elements principaux de la cavalerie française, qui en comptait vingt-quatre regiments sous Louis XV. Le corps etait de creation française et datait de [illegible]. Les dragons combattaient à pied comme à cheval : de là le fusil d'infanterie avec la baïonnette dont le cavalier est armé en même temps que du sabre. — Casque à crinière noire, cimier de cuivre de même forme que le cimier actuel des dragons et turban en peau de tigre. Habit olive, à revers rouges et pattes en laine jaune. Gilet couleur chair; culotte en peau jaune; guêtres en cuir noir. Ceinturon et baudrier blancs, giberne en cuir jaune. Le fusil est du modèle 1754, date à laquelle toutes les troupes françaises furent armées pour la première fois du même fusil. Ce fusil à pierre mesurait 1m,58, pesait 5k,150; son calibre était de 18 millimètres. *Voir ci-dessus, pages 432 et 434.*

PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE

La paix conclue par Louis XV à *Aix-la-Chapelle* (18 octobre 1748) fut l'une des plus humiliantes et la plus stupide que la France ait jamais signée. Louis XV rendait toutes ses conquêtes et jusqu'au matériel de guerre pris dans les places conquises. Il s'engageait à expulser de France, à la demande des Anglais, le prétendant Charles-Édouard[1]. Par contre, la possession de la Silésie était garantie à Frédéric II. *Parme* était cédé par Marie-Thérèse à Don Philippe, le second fils d'Élisabeth Farnèse. Les intérêts et le sang de la France étaient sacrifiés aux intérêts des Bourbons d'Espagne. Il y eut une violente explosion de colère à Paris quand on connut les clauses du traité. On s'indigna de ce qu'on eût uniquement « *travaillé pour le roi de Prusse* » et les femmes de la Halle se jetaient à la tête comme suprême injure : « Tu es bête comme la paix ! »

LE RENVERSEMENT DES ALLIANCES

En 1748, au moment de la signature de la paix d'Aix-la-Chapelle, les puissances étaient groupées de la manière suivante. D'un côté, la France et la Prusse; de l'autre, l'Autriche, l'Angleterre et la Russie. Huit ans plus tard, en 1756, au début de la guerre de Sept Ans, elles étaient groupées ains[i] d'un côté, l'Angleterre et la Prusse ; de l'autre, l'Autriche, la France et la Russie. Ce « *renversement des alliances* », et spécialement l'union intime entre la France et l'Autriche substituée à une politique de lutte constante vieille de deux siècles, fut l'un des événements qui frappa le plus les contemporains. Ce fut, en grande partie, l'œuvre de Marie-Thérèse.

Marie-Thérèse, au fond de sa conscience, considérait comme nuls les traités par lesquels, à trois reprises, à Breslau, à Dresde, à Aix-la-Chapelle, elle avait cédé la Silésie à Frédéric II. On racontait qu'elle ne pouvait voir un Silésien sans pleurer. Au moment même où elle signait la paix d'Aix-la-Chapelle, elle songeait aux moyens de reprendre au roi de Prusse la province qu'un odieux abus de la force lui avait ravie. Pour cela il fallait avant tout isoler Frédéric II et détacher de lui Louis XV. Il fallait ensuite, si on le pouvait, obtenir pour l'Autriche elle-même l'alliance de la France. Les premières ouvertures furent favorablement accueillies à Versailles où quelques ministres,

1. Voir ci-dessus, p. 479.

prévoyant une prochaine guerre coloniale, se préoccupaient d'isoler l'Angleterre et de la mettre hors d'état d'agir sur le continent, en lui enlevant l'alliance de l'Autriche. Mais Louis XV prétendait en même temps demeurer l'allié de la Prusse.

Cette prétention eût rendu impossible le rapprochement de la France et de l'Autriche, si de son côté Frédéric II n'avait songé à se rapprocher de l'Angleterre. En février 1756, on apprit à Versailles que le roi de Prusse venait de signer avec l'Angleterre le traité de *Whitehall*, par lequel il s'engageait à défendre l'électorat de Hanovre, possession personnelle du roi d'Angleterre. Louis XV eut peur d'être isolé. Il se hâta de signer à *Versailles*, le 1er mai 1756, une alliance avec l'Autriche. L'alliance autrichienne devait être néfaste à la France, qui se laissa par là entraîner à une guerre continentale où elle sacrifia en pure perte les forces qu'elle aurait dû réserver à la guerre coloniale contre l'Angleterre.

LA GUERRE DE SEPT ANS

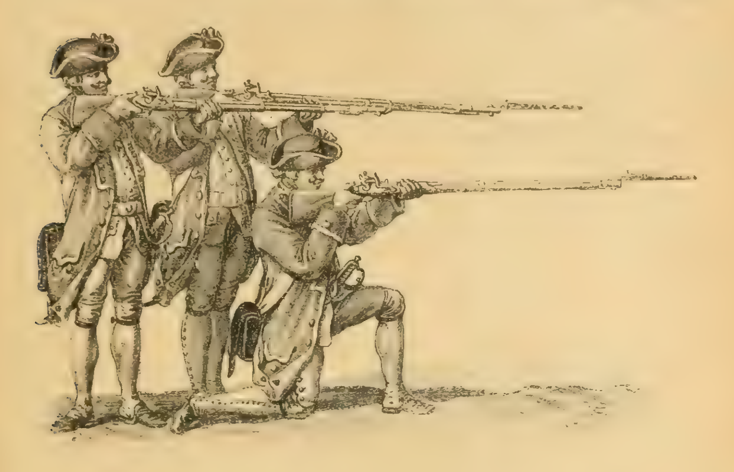
Marie-Thérèse s'était, d'autre part, assuré l'alliance d'Élisabeth de Russie, d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, du roi de Suède et de la plupart des princes allemands : tout cela en vue d'une prochaine guerre de revanche contre Frédéric. Elle fut devancée par lui. Frédéric, soupçonnant le péril, grâce à la trahison d'un secrétaire de l'ambassade d'Autriche à Berlin, jugeant qu'il était perdu s'il laissait à ses adversaires le temps d'achever leurs préparatifs, prit l'offensive (août 1756). Sans déclaration de guerre, il entra en Saxe, occupa Dresde, bloqua l'armée saxonne dans le camp de *Pirna*, la contraignit à capituler au bout d'un mois (15 octobre 1756) et, par un attentat sans exemple au droit des gens, incorpora de force les soldats vaincus dans l'armée prussienne.

THÉATRES DE LA GUERRE

La guerre ainsi commencée eut de multiples théâtres. Dans l'Allemagne de l'Ouest ce furent les pays compris entre le *Rhin* et l'*Elbe*; dans l'Allemagne du Centre, la *Bohême*, la *Saxe*, la *Silésie*, le *Brandebourg*, la *Poméranie*; à l'Est, la *Prusse*.

Les opérations dans l'Allemagne de l'Ouest n'intéressèrent qu'indirectement Frédéric. Elles furent surtout des *épisodes de la guerre franco-anglaise* et eurent pour objet la conquête de l'électorat de Hanovre. L'épisode le plus important fut la capitulation de l'armée anglaise cernée par le duc de Richelieu à

Closterseven, à l'extrémité septentrionale du Hanovre, que les Français avaient entièrement occupé en une campagne (septembre 1757). Cette capitulation fut du reste violée par les Anglais. Leur armée, qui s'était engagée à ne plus servir jusqu'à la paix, entra de nouveau en campagne. Les Français surpris durent évacuer le Hanovre, et, tout en se maintenant constamment entre



INFANTERIE FRANÇAISE EN BATAILLE. — LE TIR SUR TROIS RANGS.
Fac-similé d'un dessin de GRAVELOT.

Pour le tir, le premier rang mettait genou à terre. L'infanterie française tirait l'arme à l'épaule comme on fait aujourd'hui, mais sans viser : on tirait au juger, *à cinquante mètres environ. L'infanterie prussienne tirait le plus souvent la crosse à la hanche. Cela s'appelait tirer « en seringue ». On gagnait ainsi quelques secondes et l'on évitait le choc douloureux du recul à l'épaule. — Les fantassins que représente la gravure sont armes, outre le fusil, d'un petit sabre courbe appelé* briquet.

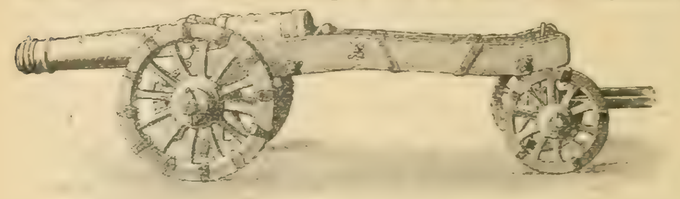
le Rhin et le Weser, ils ne purent parvenir dans toute la durée de la guerre à se rendre de nouveau maîtres de l'électorat.

LA GUERRE DANS L'ALLEMAGNE CENTRALE

Le théâtre essentiel de la guerre fut l'Allemagne du Centre. Au début, Frédéric, poursuivant son offensive, était arrivé en Bohême jusqu'à Prague. Mais il fut battu à *Kollin* (juin 1757), et obligé d'évacuer la Bohême, d'autant plus rapidement qu'il était menacé sur ses deux flancs, par une armée franco-allemande en Saxe, et une armée autrichienne en Silésie. Se portant vivement

de l'une à l'autre, Frédéric battit l'armée franco-allemande à *Rossbach* (5 novembre 1757), et un mois plus tard l'armée autrichienne à *Lissa-Leuthen* (5 décembre 1757).

Pendant toute la suite de la guerre, Frédéric, assailli au sud par les Autrichiens, à l'est par les Russes, dut se borner à la défensive. Contraint d'aller sans cesse de la Saxe à la Silésie, de la Silésie au Brandebourg, il dut son salut à la rapidité de



CANON ET AFFUT FRANÇAIS SOUS LOUIS XV. — SYSTÈME VALLIERE.
Photographie d'un modèle du Musée d'artillerie.

Vallière *(1667-1759), qui fut le premier inspecteur général de l'artillerie, refondit le matériel en 1732. Il réduisit le nombre des calibres des pièces, perfectionna et allégea les affûts. La pièce représentée ici est du calibre 12 : c'est-à-dire qu'elle lançait un boulet pesant 12 livres, environ 6 kilogrammes. La portée utile maxima était de 600 mètres ; la plus grande vitesse de tir, trois coups par minute. C'était le gros canon de bataille, encore très lourd et peu maniable. Notre canon léger de 75 millimètres lance à 8500 mètres un projectile de plus de 7 kilogrammes et peut tirer jusqu'à vingt-quatre coups à la minute. — La crosse de l'affût repose sur un avant-train que l'on détachait pour la mise en batterie. L'avant-train était muni de deux brancards dont on voit l'amorce. Les chevaux étaient encore attelés en file comme au moyen âge et non pas deux par deux comme aujourd'hui. —* ***Voir ci-dessus, page 269.***

ses manœuvres, et peut-être plus encore à la lenteur de ses adversaires, à l'absence de toute coordination dans leurs mouvements. En 1759, Frédéric fut ainsi sauvé alors qu'il se croyait perdu. Les Russes, après avoir vaincu un de ses lieutenants à *Zullichau* (juillet 1759), avaient opéré leur jonction avec les Autrichiens, et les deux armées lui avaient infligé à *Kunersdorf*, près de Francfort, la plus terrible défaite qu'il ait subie (12 août 1759). De quarante-huit mille hommes engagés, il lui en resta à peine dix mille à la fin de la journée. Dix-neuf mille étaient tués ou blessés ; le reste avait fui en abandonnant cent soixante dix canons. Les coureurs russes arrivèrent jusqu'à Berlin. Mais le gros des forces ne suivit pas, et bientôt même Autrichiens et Russes se séparèrent. Ce fut ce que Frédéric II, stupéfait d'une pareille fortune, appela « le miracle de la maison

de Brandebourg ». Il put refaire son armée, et, l'année suivante, l'éparpillement des forces des Autrichiens lui permit de les arrêter de nouveau en Silésie à *Liegnitz* (15 août 1760), en Saxe à *Torgau* (2 novembre 1760).

Mais les victoires même l'épuisaient. En 1761, il lui restait à peine soixante mille hommes, des paysans mal exercés, mal disciplinés, avec lesquels, a-t-il dit lui-même, « il osait à peine paraître devant l'ennemi ». Il fut sauvé cette fois par la mort de la tsarine Élisabeth et par l'avènement de Pierre III. Celui-ci, tout dévoué à Frédéric, mit à sa disposition les troupes russes chargées la veille encore de le combattre. La défection de la Russie, d'autre part la lassitude de la France qui se préparait à signer la paix avec l'Angleterre, déterminèrent Marie-Thérèse à traiter. La paix fut signée à *Hubertsbourg* (15 février 1763). Frédéric gardait la Silésie.

III

LA POLOGNE
LE PREMIER PARTAGE

LA RÉPUBLIQUE DE POLOGNE LES LIMITES

Frédéric II et Marie-Thérèse, aux prises en 1762, se trouvaient d'accord dix ans plus tard, en 1772, pour procéder avec Catherine II à un brigandage, le démembrement de la Pologne.

La Pologne, comme l'indique son nom même, tiré du mot slave *polié* — la plaine — était un fragment de la plaine du nord de l'Europe. Bien qu'elle eût à sa tête un roi, sa dénomination officielle était la *République de Pologne*. Au milieu du dix-huitième siècle elle touchait au nord de la Baltique, au sud aux Karpates et au Dniester qui la séparaient de la Hongrie et de l'empire turc. A l'est elle s'étendait très loin dans l'intérieur de la Russie actuelle et débordait au delà de la Duna et du Dniepr presque jusqu'à Smolensk. A l'ouest, du côté de l'Allemagne sa frontière, une ligne conventionnelle parallèle à l'Oder, touchait à la Silésie, au Brandebourg et à la Poméranie. Dans sa partie nord se trouvait enclavé le royaume de Prusse.

L'État polonais se composait de deux éléments : à l'ouest, le *royaume de Pologne* proprement dit ou *pays de la couronne* qui comprenait le domaine de la Vistule; à l'est le *grand-duché de Lithuanie*, beaucoup plus étendu. Royaume et Grand-Duché avaient été réunis au quatorzième siècle (1386) sous l'autorité d'un même prince, Vladislas Jagellon. La distinction entre les deux territoires subsistait cependant encore au dix-huitième siècle.

Cet État sans frontières naturelles était comme un carrefour de peuples. On y trouvait au centre des Polonais, à l'ouest dans la Prusse polonaise des Allemands, à l'est des Lithuaniens et des Russes, partout des Juifs. Chacun de ces groupes avait sa religion : les Allemands étaient protestants; les Russes orthodoxes; les Polonais et les Lithuaniens, qui formaient la majorité de la nation, étaient catholiques. Les Catholiques seuls comptaient dans l'État : les *dissidents*, c'est-à-dire les Orthodoxes et les Protestants, avaient été, par une série de mesures prises de 1719 à 1733, exclus de toutes les fonctions publiques, privés de tous droits politiques.

LA SOCIÉTÉ POLONAISE

La société polonaise, comme la société russe, se divisait en deux classes : une *noblesse*, des *paysans*. Les paysans étaient serfs Entièrement soumis au bon plaisir des nobles, payant seuls les impôts, n'ayant aucun droit, ne pouvant échapper à leur condition, habitant des huttes de boue séchée, mal vêtus, chaussés d'écorce de bouleau, ils étaient les plus misérables de l'Europe. Leur misère était passée en proverbe : un intendant du Berry, dans un rapport à Louis XIV, voulant peindre la pauvreté des habitants de sa généralité, les déclarait « plus malheureux que les esclaves en Turquie ou les paysans en Pologne ».

La noblesse était propriétaire du sol. Parmi les nobles on pouvait distinguer trois catégories de personnes. D'abord les *magnats*, deux ou trois cents chefs de famille parmi lesquels trois ou quatre, les Czartorysky, les Radziwill, etc., propriétaires de provinces entières, étaient de véritables souverains ayant leur capitale, leur gouvernement, leur armée. Au-dessous des magnats venait la *noblesse moyenne*, vingt ou trente mille familles possédant chacune un village ou deux. Enfin il existait une *plèbe nobiliaire*, près d'un million et demi de gentilshommes dont la fortune se réduisait à un sabre, un cheval et quelque

parcelle de terre, qu'ils labouraient eux-mêmes pour vivre. On disait de ces nobles-là que quand leur chien s'asseyait au milieu de leur domaine, la queue traînait sur le champ du voisin.

Le clergé ne formait pas une classe : les évêques étaient pris parmi les membres des grandes familles. Il n'y avait pas de bourgeoisie. Les Juifs détenaient tout le commerce.

ORGANISATION POLITIQUE

La république de Pologne avait à sa tête un *roi*. La couronne était primitivement héréditaire. Au seizième siècle, à la mort du dernier des Jagellons (1572), les nobles avaient rendu la monarchie élective.

L'élection était faite par tous les nobles réunis à cheval et en armes, dans une plaine voisine de Varsovie. Naturellement les électeurs dictaient leurs conditions aux candidats. Ces conditions, qui avaient toujours pour objet de limiter la puissance royale, étaient enregistrées dans un contrat, les *pacta conventa*, que le roi jurait solennellement d'observer. La puissance royale avait été de la sorte au cours des siècles graduellement réduite à rien. Non seulement le roi ne pouvait faire la loi, déclarer la guerre, signer la paix, lever des soldats et des impôts, sans le concours de la diète, mais encore il n'avait aucune autorité sur les ministres, aucun pouvoir sur les fonctionnaires, les uns et les autres nommés à vie. En sorte que le roi n'était qu'un personnage décoratif et, comme on l'a dit « un roi en peinture ».

A côté du roi, il y avait un *Sénat* composé des principaux magnats; puis une *Chambre des Nonces* ou députés de la moyenne et de la petite noblesse. Le Sénat et les Nonces se réunissaient tous les deux ans pour délibérer en commun sur les affaires de l'État. Ainsi réunis, ils formaient la *Diète*. Les séances étaient publiques et les spectateurs siégeaient parmi les Nonces et les Sénateurs. Au dix-septième siècle l'usage s'était établi que toute décision devait être prise à l'unanimité des votants. L'opposition d'un seul suffisait à tout arrêter et à tout annuler; cela s'appelait le *liberum veto*. Quand un député usait de son *veto*, la Diète se séparait sans poursuivre ses travaux et l'on disait qu'elle était *déchirée*. De 1652 à 1764, sur cinquante-cinq diètes, quarante-huit furent déchirées; sept seulement aboutirent. Dans de pareilles conditions tout gouvernement était impossible. On avait donc imaginé, au cas où la Diète était déchirée, de réunir les nobles en *confédération*. Dans la confédé-

ration le *liberum veto* était supprimé et les décisions étaient prises à la simple majorité.

L'ARMÉE

En théorie, il y avait une armée. Mais par crainte que le roi, grâce à une armée forte, ne pût reconquérir quelque autorité, la Diète en 1717 avait réduit l'effectif à dix-huit mille hommes dans le royaume de Pologne, à six mille dans le Grand-Duché. En outre les commandants en chef des deux armées, les deux *hetmanns*, étaient nommés à vie et ne relevaient que de la Diète. Les nobles ne voulaient être qu'officiers; dans certains régiments il y avait un officier pour trois soldats ou sous-officiers. Le corps de l'artillerie comptait cent hommes; le grand maître avait quinze ans. Dans l'arsenal de Varsovie il restait seulement quelques vieux canons mangés de rouille, et dont les affûts avaient servi de bois de chauffage aux employés. Les Polonais comptaient naïvement, pour triompher de l'ennemi en cas de guerre, sur la *pospolite*, la *levée en masse* de tous les nobles.

LA POLOGNE ET SES VOISINS

Ainsi organisée la Pologne était immanquablement destinée à disparaître. Déjà au dix-septième siècle et à quatre reprises au début du dix-huitième siècle, ses voisins, Suédois, Prussiens, Autrichiens, Russes, avaient songé à profiter de sa faiblesse pour la démembrer. Les plus intéressés au démembrement étaient les *Russes* et les *Prussiens*; les Russes parce qu'ils se rapprochaient ainsi de l'Europe; les Prussiens parce que le démembrement achèverait l'unité de la monarchie, en permettant, selon le mot de Frédéric II à son père, de « *recoudre* » au Brandebourg et à la Prusse royale, la Prusse polonaise qui les séparait.

Mais pour que le démembrement fût possible, il fallait que la Pologne demeurât dans le même état d'anarchie et qu'aucun effort ne fût tenté pour l'en tirer. Or, précisément un certain nombre de magnats, les Czartoryski en tête, sentant le péril, songeaient pour sauver leur patrie à réformer la constitution. Catherine et Frédéric avertis signèrent après la mort d'Auguste III un traité d'alliance, puis une convention par laquelle ils s'engageaient à ne pas permettre la réforme (août 1764). Ils s'entendirent en même temps pour faire élire roi un jeune noble polonais, un favori de Catherine, *Stanislas Poniatowski*.

LES RUSSES EN POLOGNE

Stanislas Poniatowski était neveu des Czartoryski. Ceux-ci poursuivirent leurs tentatives de réorganisation. Il s'agissait d'abord d'abolir le *liberum veto* et de rendre les fonctionnaires responsables devant le roi. Ces réformes avaient été adoptées par une confédération. Catherine et Frédéric II intervinrent alors, sous le prétexte honorable de défendre la cause des *dissidents* Ils demandèrent le retrait des mesures qui enlevaient tous droits politiques aux



LA POLOGNE ET LES PARTAGES.

Orthodoxes et aux Protestants. Des troupes russes entrèrent en Pologne, parvinrent jusqu'à Varsovie, enlevèrent quelques députés qui proposaient à la Diète de repousser les demandes de Catherine et de Frédéric et imposèrent à l'assemblée terrorisée le retrait des lois contre les dissidents et le rétablissement du *liberum veto* (1768).

LA CONFÉDÉRATION DE BAR

L'abolition des lois contre les Dissidents sous la pression de l'étranger provoqua un réveil du sentiment national et la formation à *Bar* d'une confédération. Cette confédération avait pour programme le rétablissement des mesures contre les Dissidents et le renversement de Stanislas Poniatowski. Mais les paysans orthodoxes de l'Ukraine ou Petite-Russie se soulevèrent : ils égorgèrent de cinquante mille à deux cent mille personnes. D'autre part, Catherine fit

entrer ses armées en Pologne sous prétexte de défendre le roi et la constitution contre les rebelles.

Au cours des opérations dans le sud, un groupe de Polonais fuyant devant les Russes passa la frontière et se réfugia dans une petite ville en territoire turc. Les Russes les y poursuivirent et massacrèrent une partie de la population musulmane (octobre 1768). Le Sultan, poussé par la France qui voyait là un moyen de sauver la Pologne, déclara la guerre à la Russie.

LA GUERRE TURQUE

L'armée et la marine turques, malgré les efforts d'un sultan intelligent, Mustafa III, étaient complètement désorganisées. Catherine, tout en faisant continuer les opérations en Pologne, attaqua hardiment par terre et par mer.

Sur terre les Russes reprirent *Azof*, occupèrent *Ienikalé*, pénétrèrent dans les provinces roumaines jusqu'à Bukarest et franchirent même le Danube après la prise d'*Ismail* (18 juillet 1770). Sur mer la flotte russe, partie de la Baltique, gagna la Méditerranée et vint croiser le long des côtes de Grèce. Les Russes provoquèrent dans le Péloponnèse un soulèvement des Grecs, premier symptôme de ces réveils des peuples chrétiens esclaves des Turcs qui, au dix-neuvième siècle, ont amené le démembrement de l'empire ottoman. L'insurrection échoua et fut férocement réprimée. Mais la flotte russe atteignit la flotte turque sur la côte d'Asie Mineure dans la baie de *Tchesmé* près de Smyrne et, dans la nuit du 7 au 8 juillet 1770, la détruisit presque entièrement : sur cinquante navires turcs, il n'en resta que dix ; il y eut huit ou neuf mille morts. Après cette éclatante victoire, la flotte russe aurait pu pousser jusqu'à Constantinople Ses chefs n'eurent pas l'audace de tenter l'aventure.

NÉGOCIATIONS POUR LE PARTAGE DE LA POLOGNE

Les défaites des Turcs à Tchesmé et à Ismaïl, à dix jours d'intervalle, furent la cause déterminante du partage de la Pologne.

Les victoires des Russes, leur établissement dans les provinces roumaines, — la Moldavie et la Valachie, — causaient les plus vives alarmes à Marie-Thérèse et surtout à son fils Joseph II. Celui ci rêvait en effet de faire du Danube un fleuve entièrement autrichien et de porter les frontières de l'empire jusqu'à la mer Noire. Les Russes occu-

pant la Roumanie menaçaient de lui barrer le passage. Aussi Marie-Thérèse et Joseph II se rapprochèrent des Turcs et préparèrent avec eux une alliance dont l'objet serait de contraindre les Russes, même par les armes, à évacuer leurs conquêtes (juillet 1771).

Le rapprochement des Autrichiens et des Turcs inquiétait Frédéric qui, allié de Catherine II depuis 1764, craignait de se voir ainsi entraîné à une nouvelle grande guerre alors qu'il désirait vivement la paix.

Il eut bientôt une autre inquiétude : ce fut qu'Autrichiens et Russes, au lieu de se battre, ne s'entendissent pour prendre chacun un morceau de l'empire Turc. En ce cas les voisins de Frédéric verraient leurs forces s'accroître, alors que les siennes resteraient les mêmes : il y aurait « rupture d'équilibre » à ses dépens. Cet inconvénient serait écarté si la Russie et l'Autriche prélevaient leur indemnité de guerre en *territoire Polonais*, parce qu'alors Frédéric, voisin de la Pologne, pourrait également prendre une part.

Ce fut la proposition qu'il présenta à Catherine II d'abord, puis qu'il s'efforça de faire agréer à Marie-Thérèse. Aux premiers mots l'honnêteté de Marie-Thérèse se révolta. Elle ne voulait pas être la complice des « *deux monstres* ». « Je ne comprends pas, écrivait-elle, la politique qui permet qu'en cas que deux se servent de leur supériorité pour opprimer un innocent, le troisième peut et doit, à titre de pure précaution pour l'avenir et de convenance pour le présent, imiter et faire la même injustice. Passons plutôt pour faibles que pour malhonnêtes. »

Mais Frédéric eut pour avocat Joseph II, moins scrupuleux que sa mère. Marie-Thérèse se laissa insensiblement entraîner à consentir au partage par cette idée qu'il y avait peut-être là un moyen de recouvrer la Silésie : Frédéric la restituerait contre une compensation en Pologne où Marie-Thérèse ne prendrait rien elle-même. Mais le roi de Prusse rejeta bien loin le projet : « J'ai la goutte aux pieds, répondit-il, et ce serait une proposition à me faire si je l'avais dans la tête ».

Le 19 février 1772, après de longues hésitations et beaucoup de « *Jérémiades* », Marie-Thérèse se résigna : « Il faut savoir s'exécuter, écrivait-elle, et pour un profit mince ne pas perdre sa réputation ni droiture devant Dieu et devant les hommes ». Elle entendait par là qu'il fallait obtenir un gros profit.

Elle était cependant en proie aux remords : « Dans aucune autre époque de ma vie, disait-elle, je n'ai éprouvé autant d'anxiété. Il ne me reste aucun repos ». Frédéric II ne connut point ces angoisses : « Cela réunira les trois religions grecque, catholique et calviniste, écrivait-il. Car nous communierons d'un même corps eucharistique qui est la Pologne, et si ce n'est pas pour le bien de nos âmes, cela sera sûrement un grand objet pour le bien de nos états ».

LE PREMIER PARTAGE

Le traité de partage fut signé à Saint-Pétersbourg, le 25 juillet 1772. « Au nom de la Très Sainte Trinité ..., *par crainte de la décomposition totale de l'État Polonais* », Marie-Thérèse prenait la *Galicie* avec 2600000 habitants; Frédéric la *Prusse Polonaise* moins Danzig, avec 700000 habitants; Catherine II la *partie de la Lithuanie*, placée au delà de la Duna et du Dniepr avec 1 600 000 habitants.

Les alliés sommèrent la Diète polonaise de ratifier le traité de partage : elle résista pendant un an. A la fin les troupes russes, prussiennes et autrichiennes occupant à peu près tout le pays, et bloquant la Diète elle-même dans Varsovie, les députes et le roi acquiescèrent au demembrement. Ils s'engageaient en outre à ne pas modifier la constitution polonaise.

SECOND ET TROISIÈME PARTAGES

Cette dernière clause devait, vingt ans plus tard, fournir aux complices de 1772 le moyen de parachever leur crime et de détruire totalement la Pologne. Instruits par le démembrement de 1772, la majorité des nobles polonais entreprirent, en 1788, de reorganiser le pays. En 1791, ils promulguèrent une constitution nouvelle qui transformait la Pologne en monarchie héréditaire, centralisée, et disposant d'une forte armée. Catherine et Frédéric-Guillaume II, le successeur de Frédéric II, envahirent la Pologne au nom du traité de 1772 et procédèrent à un *second partage* (1793). Les *patriotes* se soulevèrent. Après une lutte héroïque où les paysans marchant avec les nobles n'avaient pour armes que leurs faux, les Polonais furent écrasés. La résistance cessa lorsque les Russes eurent enlevé d'assaut le faubourg de *Praga*, à Varsovie, et y eurent égorgé douze mille personnes. Un *troisième* et total démembrement fut alors operé entre la Russie, la Prusse et l'Autriche (1795)

CONSÉQUENCES DU PARTAGE DE LA POLOGNE

Les affaires de Pologne, on le verra plus tard[1], eurent une grande importance pour la France. En occupant les trois puissances du Nord, en détournant en partie leur attention, elles contribuèrent à la victoire finale de la Révolution sur l'Europe. D'autre part, la communauté du crime créa un lien étroit et durable entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. Elles formèrent une *triple alliance*, qui, ennemie acharnée de la France pendant l'Empire, prétendit après 1815 commander à l'Europe, et qui, rompue à diverses reprises, mais toujours rétablie, ne s'est définitivement disloquée que de nos jours, après 1878.

LA PAIX DE KAINARDJI

Après le premier démembrement de la Pologne en 1772, il restait à terminer la guerre turque. L'Autriche offrit sa médiation. Les Turcs et les Russes signèrent la paix à ***Kaïnardji***, une petite ville proche de Silistrie dans la Bulgarie actuelle (21 juillet 1774). La Russie rendait toutes ses conquêtes, Azof excepté. La Crimée était détachée de l'empire Turc et déclarée indépendante. Catherine devait s'en emparer quelques années plus tard (1784). Enfin le sultan s'engageait « à protéger constamment la religion chrétienne et ses églises », à prendre en considération en toutes circonstances les représentations qui pourraient être faites par la Russie soit en faveur de l'Église grecque, soit en faveur des populations orthodoxes *des provinces roumaines*. Ces dernières clauses devaient être d'*une importance capitale* dans l'histoire de l'Europe orientale. Elles ont fait apparaître la Russie comme la protectrice naturelle, la libératrice prochaine, aux peuples chrétiens de l'empire Turc, esclaves des Musulmans depuis le quinzième siècle. C'est vers elle que tous ont dès lors tourné les yeux, en elle que tous ont mis leur espérance. Le traité de Kaïnardji a donné aux Russes le moyen, maintes fois employé, d'intervenir dans les affaires ottomanes. Il a été l'origine de *l'influence immense que la Russie a exercée dans les Balkans au dix-neuvième siècle et qu'elle y exerce encore aujourd'hui.*

Quant à l'Autriche, elle se fit payer sa médiation, en exigeant du sultan, peu après la paix de Kaïnardji, la cession de la *Bukovine*, un fragment des provinces roumaines au sud de la Galicie. Sans avoir tiré un coup de canon, elle se trouva avoir acquis plus de territoires qu'aucune autre puissance.

1. Dans l'*Histoire contemporaine*, page 144.

CHAPITRE XXVIII

LA POLITIQUE COLONIALE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

I

LUTTE ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE LES INDES ET LE CANADA

Parallèlement au conflit austro-prussien dans l'Europe centrale, un conflit entre la France et l'Angleterre se déroula de 1742 à 1763, à la fois en Europe et hors d'Europe. Ce conflit eut pour causes une rivalité économique et coloniale, le développement, inquiétant pour le commerce maritime et l'empire colonial anglais, du commerce maritime et de l'empire colonial français. *En Europe*, on l'a vu[1], les principaux théâtres de la lutte furent successivement les Pays-Bas autrichiens pendant la guerre de Succession d'Autriche ; le Hanovre et l'Allemagne rhénane pendant la guerre de Sept Ans. *Hors d'Europe*, on se battit dans l'Amérique du Nord, au *Canada* ; en Asie, dans l'*Inde*. Par la faute du gouvernement de Louis XV qui ne soutint pas les efforts héroïques de *Montcalm* au Canada, de *Dupleix* dans l'Inde, le conflit aboutit à la destruction de l'Empire colonial français, cédé tout entier à l'Angleterre par le néfaste *traité de Paris* (1763).

ENTREPRISES COMMERCIALES CONQUÊTES COLONIALES

Malgré les tentatives faites vers l'Amérique du Nord par les Anglais sous Henri VII (1497), par les Français sous François Ier (1524), les Portugais et les Espagnols, pendant la première partie du seizième siècle, avaient été à peu près seuls à pratiquer le grand commerce par mer, et à posséder des colonies. Les Portugais avaient surtout pratiqué le *commerce* et porté leurs efforts en Asie, spécialement dans l'Inde et l'Insulinde. Les Espagnols s'étaient surtout appliqués à *conquérir des territoires*, à se créer en Amérique un empire colonial, prolongement de la mère patrie.

A la fin du seizième siècle les Anglais, et tout au début du

1. Voir ci-dessus, pages 520 et 530.

dix-septième les Français, voulurent suivre à la fois l'exemple des Portugais et l'exemple des Espagnols. Ils tentèrent en même temps le commerce dans l'Inde comme les Portugais, et comme les Espagnols la conquête en Amérique. Les deux entreprises furent poursuivies dans des conditions assez différentes. L'effort commercial vers l'Inde fut l'œuvre de l'*initiative privée*; il fut fait par des particuliers groupés en *Compagnies*. Ce furent au contraire les *gouvernements* qui intervinrent dans l'œuvre de conquête des territoires en Amérique.

ORGANISATION DES COMPAGNIES DE COMMERCE

Les Compagnies de commerce étaient constituées par *actions*. Un certain nombre de particuliers, généralement des commerçants des ports, des banquiers, de riches bourgeois, parfois les municipalités des villes, par exemple en France les municipalités de Lyon, de Rouen, de Bordeaux, de Nantes, de Grenoble, etc., mettaient en commun des capitaux. Ces capitaux servaient à faire construire et à équiper des navires; à payer des employés, les uns restant en Europe, les autres, les *agents*, envoyés sur les lieux de commerce; enfin à acheter les marchandises. La Compagnie se faisait donner en Europe par le gouvernement le *monopole* du commerce avec le pays qu'elle voulait exploiter, le droit de recruter et d'entretenir des troupes pour la police et la défense des comptoirs qu'elle y fonderait. Dans ce pays, elle obtenait du souverain indigène, généralement à prix d'argent, moyennant le paiement d'un tribut annuel et en se reconnaissant vassale, *une concession*, c'est-à-dire une certaine étendue de territoire où elle établissait un *comptoir*. Ce comptoir consistait en magasins pour les marchandises qu'achetaient les agents, et en quelques maisons d'habitation, le tout entouré d'une enceinte fortifiée pour se garder d'un coup de main. A la tête des agents, et dirigeant l'ensemble des comptoirs, était placé un *gouverneur*, délégué supérieur de la Compagnie.

La Compagnie faisait surtout le commerce d'*importation* : elle vendait peu à l'étranger, elle lui achetait beaucoup, pour revendre dans ses magasins d'Europe. Les principales marchandises ainsi tirées de l'Inde étaient les toiles de coton, qu'on appelait *Indiennes*, les soieries, le thé, le riz, quelques épices. Les bénéfices résultant de la différence entre le prix d'achat dans l'Inde et le prix de vente en Europe étaient chaque année partagés aux actionnaires sous le nom de *dividende*, proportion-

nellement à l'apport de chacun. Les bénéfices étaient en général élevés. Pour certaines compagnies, la compagnie Hollandaise des îles de la Sonde, par exemple, le dividende annuel fut à plusieurs reprises supérieur à la moitié du capital engagé par les actionnaires : il atteignit jusqu'à 75 pour 100.

LES DÉBUTS DES COMPAGNIES

Les premiers efforts commerciaux des Anglais et des Français furent presque simultanés. La première compagnie anglaise pour le commerce des *Indes Orientales* fut créée en 1599 à la fin du règne d'Elisabeth. La première compagnie française fut créée en 1604 sous Henri IV par des marchands de Saint-Malo.

En 1639, la Compagnie anglaise avait fondé sur le golfe du Bengale le comptoir de *Madras*, qui devint bientôt une ville importante et le centre de toutes les opérations de la Compagnie dans l'Inde.

La Compagnie française visa d'abord les îles de l'océan Indien, *Madagascar*, où l'on prit pied sous Richelieu, et les terres voisines baptisées l'île *Bourbon* et l'île de *France*, aujourd'hui l'île Maurice. Colbert reconstitua la Compagnie (1665). Il essaya d'en faire une entreprise nationale, d'y intéresser la France entière et non plus seulement les gens des ports ; il y intéressa le roi lui-même et la famille royale. La Compagnie créa alors en Bretagne une ville à elle, *Lorient* — un de nos ports de guerre actuels — dont le nom même indiquait la destination (1666). Elle eut là ses chantiers de construction, son arsenal, le port d'attache de sa flotte, ses magasins généraux. S'attaquant enfin à l'Inde, elle y fonda *Pondichéry* (1676), qui fut bientôt le Madras français. Peu après (1688) elle créait *Chandernagor* sur l'une des embouchures du Gange.

La Compagnie des Indes Orientales fut réorganisée une fois encore par Law (1719). Alors commença pour elle une période de grande prospérité. Elle dut cette prospérité à deux circonstances.

D'abord l'alliance entre la France et l'Angleterre[1] donnait la sécurité sur mer ; d'autre part la situation politique dans l'Inde était exceptionnellement favorable à la pénétration des étrangers et au développement de leur influence même politique.

1. Voir ci-dessus, page [illegible].

L'INDE AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

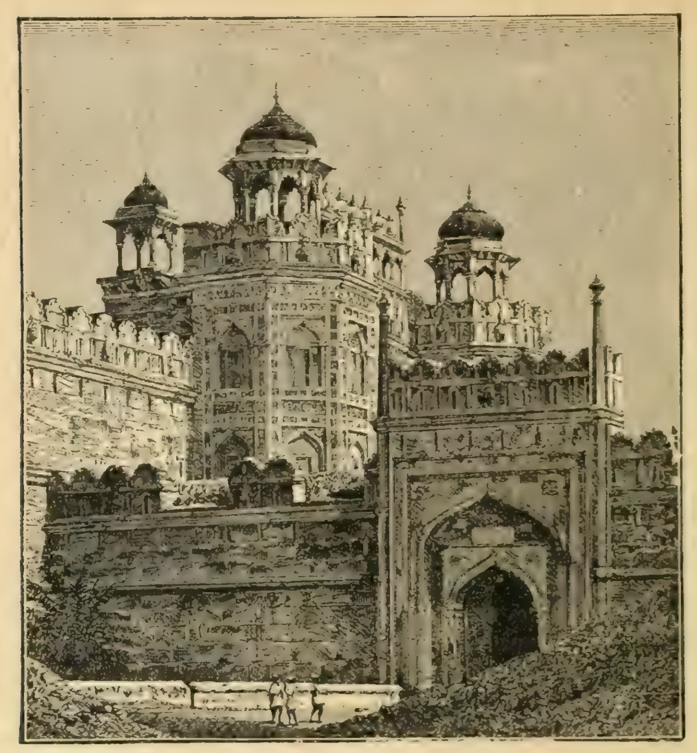
L'Inde, grande sept fois comme la France, comprend un haut plateau péninsulaire, le *Decan*, deux grandes vallées continentales, *la vallée du Gange* et celle de l'Indus. Elle avait été tout entière soumise au seizième et au dix-septième siècle à une dynastie musulmane d'origine Mongole : de là le nom de *Grand Mogol* donné au souverain de l'empire indien. La capitale, *Delhi*, sur un affluent du Gange, émerveillait les voyageurs avec son enceinte énorme, ses mosquées d'architecture étrange, ses palais prodigieux — on comptait dans l'un d'eux mille colonnes de marbre — et le fourmillement de ses deux millions d'habitants.

La puissance des Grands Mogols avait atteint son apogée à la fin du dix-septième siècle, avec *Aureng Zeb* (1658-1707). Ce contemporain de Louis XIV, aussi orgueilleux que le Roi Soleil, se qualifiait de « seigneur du monde sous l'ombre de qui tous les hommes doivent reposer comme sous un parasol ». A sa mort l'empire commença de se démembrer, comme au Moyen Age, après Charlemagne s'était démembré l'empire franc. Les fonctionnaires de l'empereur, ses vassaux — *radjas*, *nababs*, etc., — s'efforcèrent de se rendre indépendants et entrèrent en lutte les uns contre les autres

PROGRÈS DE LA COMPAGNIE FRANÇAISE

Cette situation inspira à quelques agents de la Compagnie française l'idée de transformer son rôle. D'abord on dégagerait la Compagnie de ses liens de vassalité et on la rendrait indépendante dans ses comptoirs. Ensuite elle se mêlerait aux querelles des princes indigènes; elle leur vendrait son appui, le concours de ses soldats, moyennant de grosses sommes d'argent ou des cessions de territoires. La Compagnie se transformerait ainsi peu à peu en un véritable souverain indien, dont la fortune ne serait plus assurée seulement par les revenus aléatoires du commerce, mais par la perception régulière des impôts sur les indigènes.

Cette politique nouvelle commença à être pratiquée de 1735 à 1741 par le gouverneur *Dumas*. Celui-ci créa à la Compagnie une petite armée composée d'indigènes ou *cipayes* exercés à l'Européenne; il la prêta et se fit céder en échange *Karikal*. Il reçut en outre le titre de *Nabab* qui faisait de lui et par conséquent de la Compagnie française un grand personnage indien.



DELHI. — FRAGMENT DE L'ENCEINTE ET PORTE PRINCIPALE DU **PALAIS** DU GRAND MOGOL.

D'après une photographie.

Le Palais est entouré d'une enceinte de grès rose. Chaque porte est flanquée de tourelles et couronnée de kiosques à dôme de marbre. La décoration intérieure était d'une richesse de féerie. Un orfèvre parisien, Tavernier *(1605-1689), qui visita le Palais, estimait vingt sept millions la tenture tissée d'or et d'argent qui couvrait le plafond de la salle du trône. Le trône était en or massif. Le dossier représentait une queue de paon ornée d'émaux et de pierreries. Le trône était placé sous un dôme soutenu par douze colonnes, le tout en or massif. Le dôme avait une frange de perles. Cet ensemble, estimé cent cinquante millions, était l'œuvre d'un orfèvre de Bordeaux,* Austin, *qui fut aussi un grand architecte.*

D'autre part la Compagnie s'emparait peu à peu du *commerce d'Inde en Inde*, c'est-à-dire du cabotage sur les côtes.

Au même moment la Compagnie anglaise était réduite à deux comptoirs sur le golfe du Bengale : Madras, à moins de cent

cinquante kilomètres de Pondichéry; Calcutta, à vingt-cinq kilomètres de Chandernagor. La proximité de leurs établissements avivait les jalousies entre les Compagnies et aurait suffi à elle seule à provoquer un conflit.

LES COLONIES

Les premières entreprises coloniales de l'Angleterre et de la France furent à peu près contemporaines de leurs premières entreprises commerciales. Les Anglais créèrent leur première colonie, *la Virginie*, au centre de la côte de l'Amérique du Nord, en 1584. Les Français, en 1604, s'établirent plus au nord sur l'estuaire du Saint-Laurent, dans la presqu'île d'*Acadie*[1].

LES COLONIES ANGLAISES

Les troubles intérieurs de l'Angleterre au dix-septième siècle, favorisèrent, on l'a vu[2], l'expansion coloniale anglaise sur la côte orientale de l'Amérique du Nord. Au temps de Jacques Ier et de Charles Ier, et plus tard sous Charles II, les Puritains, fuyant les persécutions anglicanes, émigrèrent en grand nombre et formèrent au sud de l'Acadie française cinq colonies dont quatre, les plus septentrionales, étaient désignées sous le nom général de *Nouvelle Angleterre.* La population était surtout composée de cultivateurs menant une vie rude, laborieux, de mœurs sévères et passionnés d'égalité. Au sud, à côté de la Virginie, trois autres colonies furent fondées par des gentilshommes anglicans ou catholiques, émigrés pour la plupart après la défaite de Charles Ier. Ils vivaient en grands propriétaires au milieu de leurs plantations de tabac ou de riz que cultivaient ces esclaves noirs amenés d'Afrique. Entre des colonies du sud et la Nouvelle Angleterre, trois colonies d'origine hollandaise furent conquises sous Charles II (1667). Une nouvelle colonie ayant encore été créée sous Georges II, les Anglais, vers 1740, se trouvaient posséder entre les monts Alléghanys et l'Atlantique *treize colonies* ayant plus d'un million d'habitants actifs et énergiques. Ces colonies qui se touchaient étaient cependant distinctes : chacune d'elles formait un véritable État, avait son *gouverneur* nommé par le roi d'Angleterre et son *assemblée* composée des députés des colons. Il commençait à y avoir d'importantes villes de commerce : *Boston*, *New-York*. *Philadelphie.*

1. Voir ci-dessous la carte, page 552.
2. Voir ci-dessus page 448.

Les Anglais possédaient en outre *Terre-Neuve* et l'*Acadie* que la France avait dû leur céder à la fin de la guerre de succession d'Espagne au traité d'Utrecht (1713). La cession de ces territoires leur avait livré l'entrée du Saint Laurent, la porte du Canada.

LES COLONIES FRANÇAISES; LE CANADA

Presque aussitôt après s'être établis en Acadie sous Henri IV, les Français entreprirent de penétrer dans l'intérieur, vers le Canada, en remontant le Saint-Laurent, exploré déjà en 1535 pour le compte de François Ier par *Jacques Cartier*. En 1608, sur un plateau rocheux qui domine le fleuve et le rétrécit au point où commence son estuaire, *Samuel Champlain* établit une « habitation », c'est-à-dire un fort abritant un magasin : il lui donna le nom indien de *Québec*, qui veut dire le rétrécissement. On appela *Nouvelle France* les pays dont on prenait possession. Ils étaient couverts de forêts, avec de vastes prairies que parcouraient des troupeaux de bisons, avec des rivières aux eaux abondantes, riches en castors et en loutres. Il n'y eut guère d'abord que des pêcheurs, des chasseurs ou trappeurs, des commerçants en fourrures et des missionnaires.

La vraie colonisation commença avec Colbert qui fit du Canada non plus une colonie, mais une *province française*, administrée comme les provinces de la métropole, par un gouverneur et un intendant. Environ quatre mille paysans, laboureurs de Normandie, de Bretagne et d'Anjou, furent, par les soins du ministre, transportés dans la Nouvelle France de 1667 à 1672. En même temps on pratiquait envers les indigènes, les *Peaux-Rouges*, une politique toute différente de la politique d'extermination pratiquée, on l'a vu[1], par les Espagnols dans l'Amérique du Sud. On essayait de les convertir au christianisme et de s'en faire des amis. On donna même la qualité de Français à ceux qui se convertissaient. Cette politique réussit auprès des grandes tribus des *Algonquins* et des *Hurons*, campées sur les deux rives des grands lacs.

LA LOUISIANE

D'autre part, de hardis explorateurs s'enfonçaient dans l'intérieur, et parcouraient les grands lacs. En 1681, un Rouennais, ***Cavelier de la Salle***, glorieux prédécesseur des plus illustres et des plus hardis explorateurs du dix-neuvième siècle, entreprenait avec vingt-trois Français,

1. Voir ci-dessus, pages 236 et 237.

de descendre le *Mississipi*. Après deux ans de voyage il aboutit au golfe du Mexique. Prenant possession de tous les pays découverts il leur donnait, en honneur du roi de France, le nom de *Louisiane*. La mise en valeur de ces terres nouvelles ne fut cependant entreprise qu'au temps de Law qui, en 1717, fit jeter à l'embouchure du Mississipi les premières fondations de la *Nouvelle-Orléans*.

Vers 1740 la population française du Canada et de la Louisiane ne se montait pas à quatre-vingt mille habitants, cultivateurs pour la plupart. Il y avait deux villes bien fortifiées, *Québec* et *Montreal*; en outre à l'embouchure du Saint-Laurent dans l'île du Cap-Breton, il existait un puissant arsenal maritime, *Louisbourg*, créé à grands frais pour couvrir le Canada du côté de la mer et servir de point d'appui à la flotte française.

Si peu peuplées que fussent les colonies françaises, elles mettaient en péril le développement ultérieur des colonies anglaises parce qu'*elles les enveloppaient* et leur fermaient l'accès de l'intérieur[1]. Les colons anglais avaient le sentiment très net de cette situation et du péril qu'elle présentait pour eux : dans l'Amérique du Nord comme dans l'Inde un conflit était inévitable entre la France et l'Angleterre.

LE CONFLIT DE 1743 A 1748

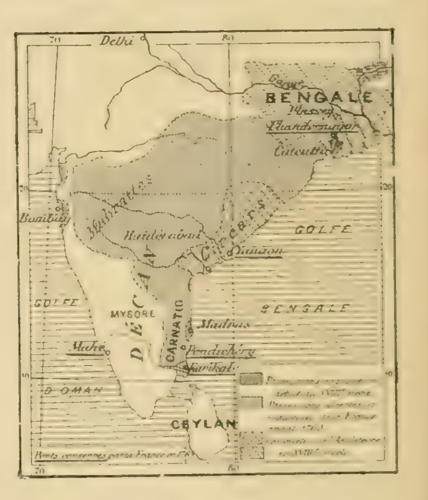
La lutte s'engagea indirectement; elle débuta par une guerre anglo-espagnole, que les commerçants anglais imposèrent à Walpole[2], parce que les Espagnols prétendaient empêcher leur contrebande dans les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. D'autre part l'Angleterre soutenait Marie-Thérèse sur le continent. La France, alliée de l'Espagne et adversaire de Marie-Thérèse, se trouva entraînée à la guerre contre l'Angleterre. Louis XV la déclara en 1744[3].

Il n'y eut dans l'Amérique du Nord qu'un épisode important, la prise de Louisbourg par les Anglais (1745). Les coups les plus retentissants furent frappés dans l'Inde par ***Dupleix*** et *La Bourdonnais*.

Dupleix et La Bourdonnais, l'un et l'autre au service de la Compagnie, étaient des hommes de la plus haute valeur. La Bourdonnais, gouverneur de l'Ile-de-France, en avait fait une des plus

1. Voir ci-dessous la carte, page 552.
2. Voir ci-dessus, page 480.
3. Voir ci-dessus, page 526.

riches possessions de la Compagnie; d'autre part, avec ses seules ressources, il y avait construit et armé une flotte de guerre. Dupleix venait de succéder à Dumas dans le gouvernement général de l'Inde française (1741). Il voulut, avec le concours de vaisseaux de La Bourdonnais, détruire Madras. La Bourdonnais s'empara de la ville; mais au lieu de la détruire comme Dupleix lui en avait donné l'ordre, il la laissa se racheter, moyennant dix millions. La ville ainsi sauvée fut rendue aux Anglais à la paix d'*Aix-la-Chapelle* en échange de Louisbourg (1748).



L'Inde française vers 1750.

LES CONQUÊTES DE DUPLEIX

Aussitôt la paix signée, Dupleix reprit la politique qu'avait inaugurée Dumas et pendant six ans environ, de 1748 à 1754, il en poursuivit l'application avec une inlassable activité. Deux successions, celle du *Carnatic* et celle du *Décan*, le plus puissant des États de la péninsule, disputées par plusieurs prétendants, donnèrent à Dupleix l'occasion d'agir. Les deux prétendants qu'il soutint triomphèrent. En reconnaissance de ce concours, le souverain du Carnatic reconnut la suzeraineté de la Compagnie; le souverain du Décan se plaça sous son protectorat et lui céda le pays des *Circars* (1749-1751). Les tribus des *Mahrattes* se déclarèrent à leur tour vassales de la Compagnie.

En 1754, les pays appartenant directement à la Compagnie ou placés sous son influence, occupaient toute la largeur de l'Inde péninsulaire, du golfe de Bengale au golfe d'Oman, et couvraient une superficie *deux fois égale à celle de la France*; on y comptait trente millions d'habitants. Ces résultats extraordinaires avaient été obtenus avec de faibles moyens, moins de deux mille Européens et trois ou quatre mille cipayes. Le principal lieute-

nant de Dupleix, *Bussy*, un admirable soldat, avait à diverses reprises, à la tête de quelques centaines d'hommes, mis en déroute des dizaines de milliers d'indigènes. Mais la véritable force de Dupleix avait été sa parfaite connaissance des Hindous et ses talents diplomatiques. Les efforts de la Compagnie anglaise pour entraver son action avaient presque partout échoué.

LA PERTE DE L'INDE

Par malheur la politique de Dupleix coûtait cher. Aussi elle mécontenta les actionnaires français qui entendaient faire du commerce, non pas la guerre, toucher des dividendes, non pas conquérir des provinces. D'autre part les Anglais se plaignaient aigrement à Versailles et déclaraient que Dupleix amènerait inévitablement la reprise des hostilités. Louis XV et ses ministres voulaient la paix. Dupleix fut donc rappelé et remplacé par un gouverneur ignorant, *Godeheu*. Celui-ci, à peine arrivé dans l'Inde, signa avec le gouverneur anglais un traité par lequel les deux Compagnies s'engageaient à renoncer a tous leurs protectorats et droits de suzeraineté sur les princes indigènes. Ce traité, en apparence équitable, était la pire duperie pour la Compagnie française. D'un trait de plume elle renonçait à l'Inde péninsulaire. La Compagnie anglaise renonçant à tout, ne perdait rien, parce qu'elle ne possédait rien, hors ses comptoirs (26 décembre 1754).

Ce terrible sacrifice fait à la paix n'empêcha pas la guerre d'éclater l'année suivante. Les Anglais la commencèrent sans la déclarer, par un coup de brigandage; ils saisirent tous les navires français qui se trouvaient dans leurs ports et tous ceux que l'amiral *Boscawen*, avec la flotte de guerre, rencontra en haute mer.

Après beaucoup d'hésitations le gouvernement français envoya dans l'Inde au secours de la Compagnie trois mille hommes et un général, *Lally Tollendal* (1758). Il était brave, mais brutal, inintelligent, plein de mépris pour les croyances et les sentiments traditionnels des Hindous, qu'il traitait de « misérables noirs ». Ses violences lui aliénèrent les mêmes populations que Dupleix avait su gagner à la cause française. D'autre part, Lally Tollendal ne reçut pas de renforts. Il finit par être bloqué dans Pondichéry, et, après une défense héroïque de cinq mois, il dut capituler (18 janvier 1761). La capitulation de Pondichéry marquait la fin de la domination française dans l'Inde péninsulaire. Les Anglais avaient déjà commencé à s'étendre dans l'Inde

continentale, et avant même la capitulation de Pondichéry, le gouverneur ***Clive***, reprenant pour le compte de la Compagnie anglaise la politique de Dupleix, avait entamé la conquête de l'intérieur par la victoire de *Plassey* gagnée sur le souverain du ***Bengale***.



LES COLONIES FRANÇAISES ET ANGLAISES DE L'AMÉRIQUE DU NORD.

LA PERTE DU CANADA

Dans l'Amérique du Nord la paix d'Aix-la-Chapelle était apparue à tous comme une simple trêve : en effet, elle ne réglait même pas la question des frontières contestées entre le Canada et les colonies anglaises. Cette question avait une gravité particulière dans la *vallée de l'Ohio*. Cette vallée était la route directe du Canada à la Louisiane. Les Français tenaient donc à en rester les maîtres, et à partir de 1748 ils la jalonnèrent de forts. C'était dans cette même

vallée que les Anglais voulaient percer la ligne d'investissement que les colonies françaises traçaient autour d'eux. Pour s'assurer un débouché vers l'Ohio, ils élevèrent un fort qu'ils appelèrent le fort *Nécessité*; en 1754. Les Français en demandèrent l'évacuation.

Leur parlementaire fut assassiné : ce fut le début des hostilités, alors que les gouvernements de France et d'Angleterre se croyaient toujours en paix

Les Anglais firent pour s'emparer du Canada un puissant effort auquel concoururent les colons et la métropole. Ils mirent en ligne pendant plusieurs années 60000 hommes. Au Canada, les Français avaient à couvrir une frontière de plusieurs centaines de lieues, à armer vingt forts, avec 5300 hommes de troupes de ligne, 2000 hommes des compagnies de la marine et 3000 miliciens ou paysans mobilisés. Point de chaussures, à peine de vivres, de rares munitions. Mais pour mettre en œuvre ces faibles ressources, il y avait un grand homme de guerre, le marquis de ***Montcalm***, un précurseur des hardis généraux de la Révolution. Attaqué simultanément sur trois points, aux deux extrémités de sa ligne de défense, sur l'Ohio et à l'estuaire de Saint-Laurent, puis au centre sur le lac Champlain, il fit victorieusement front partout, jusqu'à 1758. Il remporta d'éclatants succès, par exemple au fort *Carillon* (8 juillet 1758) : là avec trois mille huit cents hommes il arrêta vingt-cinq mille Anglais et leur mit hors de combat quatre mille hommes, plus que son effectif. Mais les Anglais s'emparèrent de Louisbourg (25 juillet 1758) et envoyèrent sans cesse de nouvelles troupes. Une armée, que commandait un général audacieux *Wolfe*, fut amenée par bateaux jusque sous les murs de *Québec*. Le 13 septembre 1759, dans une suprême bataille où Montcalm et Wolfe furent tués, les miliciens français succombèrent devant les réguliers Anglais. Un lieutenant de Montcalm, le chevalier de *Levis*, se défendit encore avec habileté dans Montréal jusqu'en 1760. Mais il fallut finalement mettre bas les armes et livrer le pays à l'Angleterre.

LE TRAITÉ DE PARIS

La guerre se prolongea après la perte du Canada et de l'Inde par suite de l'intervention de l'Espagne. Le duc de Choiseul, en effet, avait amené les Bourbons d'Espagne et de Naples à s'allier avec Louis XV (15 août 1761) : ce fut ce qu'on appela le ***pacte de famille***. Cette

alliance n'eut d'autre résultat que de rendre complète la ruine de l'empire colonial français. Car les Espagnols s'étant vu enlever *la Floride* par l'Angleterre, Louis XV leur céda en dédommagement le dernier lambeau de l'Amérique française, la *Louisiane*. Dans l'alliance franco-espagnole au dix-huitième siècle, les profits furent invariablement pour l'Espagne, les pertes pour la France.

La paix fut signée à *Paris* en 1763. Louis XV abandonnait aux Anglais le Canada et tous les territoires de la rive gauche du Mississipi. Il renonçait à toute prétention politique sur l'Inde. Cinq villes, celles-là mêmes que nous possédons aujourd'hui, — Pondichéry, Chandernagor, Karikal, etc., — étaient rendues à la Compagnie, à condition qu'elles resteraient à perpétuité démantelées et que la France n'y entretiendrait jamais de garnison. Les Anglais se faisaient en outre céder une partie des îles possédées par la France aux *Antilles*, de même que les établissements créés jadis par Richelieu et Colbert sur la côte du *Sénégal* en Afrique.

CAUSES DES DÉSASTRES DE LA FRANCE

Ainsi la France qui, en 1753, était en voie d'acquérir le plus bel empire du monde, se voyait dix ans plus tard fermer le monde et rejeter dans l'étroite Europe. Le traité de Paris du 10 février 1763 est *le plus désastreux que la France ait jamais subi*. Il marque une date dans l'histoire universelle; il est l'acte de naissance de la puissance « mondiale » de l'Angleterre.

Les désastres de la France furent dus d'abord à la nullité de ses gouvernants. « On ne pense à rien, écrivait un courtisan en 1756, on désapprouve même ceux qui se donnent la peine de penser à quelque chose. » — « Il n'y a ni gouvernement, ni administration, ni armée », disait un ministre, Bernis. Parce que Louis XV et son entourage étaient pacifiques et croyaient naïvement qu'il suffit de vouloir la paix pour n'avoir pas la guerre, on n'avait fait que des préparatifs insuffisants. Quand les pirateries de l'amiral Boscawen jetèrent le roi malgré lui dans la lutte, les navires français étaient en trop petit nombre, et pour armer certains d'entre eux, on dut réquisitionner l'artillerie de la Compagnie des Indes.

La masse de la nation était aussi indifférente que le gouvernement pour les affaires coloniales. On ne s'attachait qu'aux guerres et aux conquêtes en Europe. Les commerçants excep-

tés, nul ne comprenait qu'il pût y avoir intérêt à s'établir dans l'Inde ou l'Amérique du Nord. Les hommes les plus cultivés étaient le plus profondément persuadés de l'inutilité des colonies. Un ministre, d'Argenson, déclarait qu'il les donnerait toutes pour « *une tête d'épingle* ». Voltaire s'étonnait que l'on pût disputer à l'Angleterre « *quelques arpents de neige* ». Il appelait ainsi cette vallée de l'Ohio que les Canadiens, séduits par sa richesse et le charme de ses sites, avaient surnommée la *Belle Rivière*, et qui est aujourd'hui l'un des plus prodigieux centres usiniers du monde. A ce même Voltaire, Choiseul écrivait, en badinant, après la capitulation de Montréal : « Si vous comptiez sur nous pour les fourrures de cet hiver, je vous avertis que c'est en Angleterre qu'il vous faut adresser. » Le néfaste traité de Paris qu'il venait de signer était, disait-il, « un bon tour joué aux Anglais ».

Aussi abandonna-t-on à peu près les colonies à leur destin. Pendant toute la durée de la guerre, Lally Tollendal reçut *dix-sept* hommes de renfort, et on envoya *trois cent vingt-six* recrues à Montcalm : « Quand le feu est à la maison, on ne s'occupe pas de l'écurie », disait un ministre. Le feu à la maison, c'était la guerre d'Allemagne où l'on engloutissait inutilement les écus par centaines de millions, les hommes par centaines de mille.

En Angleterre, au contraire, on suivait avec passion les luttes d'outre-mer. Pitt ne cessait d'expédier des troupes en Amérique, vingt-cinq mille hommes d'un seul coup, en 1757, et le secours fut renouvelé en 1759. Aux troupes régulières venues de la métropole s'ajoutaient les miliciens fournis par les colons. Ceux-ci étaient plus acharnés que les Anglais eux-mêmes, parce qu'ils sentaient qu'ils combattaient pour l'existence. L'un d'eux, *Franklin*, au début même du conflit, résumait ainsi le sentiment de tous : « Point de repos pour nos treize colonies tant que les Français seront en Amérique. » Ils avaient pour eux le nombre : ils étaient quinze cent mille contre quatre-vingt mille. L'héroïque Montcalm n'eut jamais devant lui moins de cinquante mille Anglais : il y eut toujours dans ce nombre vingt mille colons.

V

L'INDÉPENDANCE DES ÉTATS-UNIS

Ces mêmes colons d'Amérique, douze ans plus tard, s'insurgeaient contre l'Angleterre, et les treize colonies s'unissaient contre la métropole. Cette insurrection, conséquence indirecte de la guerre de Sept Ans, se termina, grâce à l'appui de la France qui vit là l'occasion d'une revanche, par la victoire des Américains. L'Angleterre, au traité de *Versailles* du 3 septembre 1783, reconnut l'indépendance des treize colonies constituées en un état nouveau, les ***États-Unis***, le premier état libre du Nouveau Monde.

ORIGINES DE L'INSURRECTION

L'insurrection des colonies fut pour une bonne part la conséquence de la guerre de Sept Ans. La guerre avait coûté des sommes énormes à l'Angleterre : la dette montait à trois milliards cinq cents millions qui feraient aujourd'hui près de huit milliards. Les impôts avaient été portés à un taux si élevé qu'il paraissait impossible de les accroître encore. Georges III et ses ministres jugèrent que, pour se payer de tant de sacrifices, les Anglais devaient chercher à tirer de leurs colonies les plus larges profits commerciaux. Ils jugèrent aussi que les colonies devaient supporter leur part des charges communes, et contribuer en particulier à l'entretien des garnisons maintenues en Amérique pour leur défense. Les ministres ordonnèrent donc d'appliquer rigoureusement les lois qui assuraient aux navires anglais le monopole du commerce de mer dans les colonies. Puis le Parlement décida que tout acte juridique devrait, aux colonies comme en Angleterre, être transcrit sur du papier marqué du sceau ou *Timbre* de l'État et vendu au profit de l'État. Ce fut ce qu'on appela l'*impôt du Timbre* (1765). L'établissement de cet impôt fut l'origine d'un long conflit qui, pendant huit ans, resta d'ordre juridique, puis s'aggrava et aboutit enfin au soulèvement des colonies en 1774.

LE TIMBRE ET LE THÉ

Les décisions relatives au monopole commercial n'avaient pas ému les Américains parce qu'ils étaient sûrs, en raison du grand développement des côtes, de pouvoir malgré tout pratiquer librement la contrebande. En revanche ils s'élevèrent contre l'impôt du Timbre et

des députés des diverses colonies se réunirent à Philadelphie pour protester en commun au nom des libertés anglaises. En quittant l'Angleterre, disaient-ils, les colons n'avaient pas cessé d'être Anglais; ils avaient conservé aux colonies tous leurs droits de citoyens. Or, le plus essentiel des droits du citoyen Anglais était de ne payer aucun impôt, s'il ne l'avait consenti par lui-même ou par ses représentants à la Chambre des Communes. Les colons n'ayant pas de représentants au Parlement, ne pouvaient avoir à payer des impôts.

Cette théorie fut approuvée et soutenue en Angleterre dans le Parlement même par les Whigs et en particulier par Pitt. Le Timbre fut supprimé (1766); mais on le remplaça par des droits de douane sur certaines marchandises apportées d'Angleterre, fer, papier, verre, couleurs, thé. Les Américains s'entendirent pour ne pas acheter les marchandises frappées de droits et le commerce anglais d'importation baissa d'un tiers. Après trois ans de lutte, le gouvernement supprima les taxes douanières sauf pour le thé (1770). Les Américains décidèrent de ne plus laisser débarquer de thé. En 1773, trois navires chargés de caisses de thé étant entrés dans le port de Boston, des Américains déguisés en Peaux Rouges les envahirent et jetèrent la cargaison à la mer. Le gouvernement anglais, en représailles, déclara que le port de Boston serait fermé jusqu'à ce que le prix des marchandises détruites eût été remboursé.

LA LIGUE DE NON IMPORTATION

Boston demanda alors l'appui des autres colonies. Les députés, réunis à Philadelphie, y formèrent un *Congrès* qui, après avoir de nouveau et solennellement exposé dans une *Déclaration des Droits*, la théorie constitutionnelle des Américains, organisa *officiellement* la mise à l'index des marchandises anglaises, une ligue légale de non-importation. Des comités durent être élus dans chaque colonie pour surveiller les commerçants et les habitants; on décida la formation de compagnies de milice pour aider les comités de surveillance, et de petits dépôts d'armes furent constitués sur différents points.

Le 19 avril 1775, un détachement de troupes anglaises envoyé pour saisir un de ces dépôts près de Boston, se heurta à des miliciens. Il y eut des morts des deux côtés. La guerre sortit de cette échauffourée. Elle devait durer huit ans (1775-1783).

LA DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE

Cependant, tout en levant une armée, les Américains protestaient encore qu'ils n'avaient pas « l'intention de se soulever contre l'Angleterre et d'établir un État indépendant ». Ce fut seulement un an plus tard, après beaucoup d'hésitations, le 4 juillet 1776, à Philadelphie, que le Congrès, suivant l'exemple donné par la colonie de Virginie, lança la ***Déclaration d'indépendance***. Cette déclaration était précédée d'un préambule, sorte d'exposé philosophique ***des droits de l'homme*** et des principes universels sur lesquels doit reposer la constitution des États. On y proclamait en particulier que tous les hommes sont créés égaux et libres, et qu'aucun gouvernement n'existe que du consentement des gouvernés et par leur seule volonté.

LA GUERRE

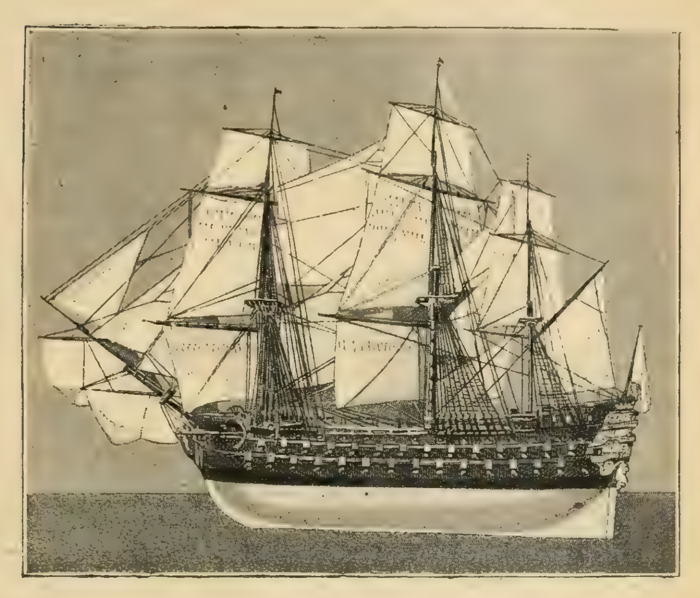
La guerre fut longue et très difficile. D'abord les Américains n'avaient pas de *gouvernement central* : le Congrès était le lien entre les États, mais il n'avait pas le pouvoir de donner des ordres aux gouvernements autonomes des treize États. Puis tous les Américains n'approuvaient pas la proclamation de l'indépendance. Dans les États du centre en particulier, les commerçants, les grands propriétaires étaient *loyalistes*, c'est-à-dire partisans de la fidélité à l'Angleterre. En outre on n'avait pas d'armes, pas de munitions, pas de chaussures, pas de vêtements, pas d'argent. Il fallut émettre du papier-monnaie, mais il ne pouvait servir qu'en Amérique même. Enfin on avait les plus grandes difficultés à former une armée. Les miliciens qui la composaient étaient des engagés volontaires. Les engagements étaient à court terme, six mois en général, en sorte que les soldats disparaissaient au moment où, commençant à être entraînés, ils auraient pu rendre de réels services.

Mais les Américains eurent pour eux ***Washington***, le *pays lui-même*, enfin l'*alliance de la France*.

Georges Washington était un riche planteur de Virginie. Il était dans la force de l'âge, il avait quarante-trois ans. Il s'était distingué pendant la guerre du Canada comme officier de la milice. Aussi le Congrès lui donna-t-il le commandement de l'armée. Il était énergique, prudent, désintéressé; mais surtout il était tenace et incapable de découragement. Il sut après chaque échec refaire une armée et finit par constituer un noyau de troupes solides. Il ne fut pas seulement un homme de guerre,

il eut aussi les qualités de l'homme d'État, et le Congrès à maintes reprises se trouva bien d'écouter ses conseils.

Les Américains eurent encore pour eux le pays, l'immensité



UN VAISSEAU DE LIGNE A LA FIN DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE. — Le *Sans-Pareil*.

Photographie du modèle du musée de la Marine au Louvre.

Grâce à Choiseul, la France qui, pendant le règne de Louis XV, avait pour ainsi dire cessé d'être une puissance maritime, se trouva, lors de la guerre d'Amérique, en état de faire victorieusement campagne sur mer, comme au temps de Colbert. Le Sans-Pareil *est le type du vaisseau de ligne de cette période. Construit à Brest en* 1760, *armé de* 108 *canons, long de* 50 *mètres, il était à peu près de même force que le* Royal-Louis *de Louis XIV, — voir ci-dessus, page* 396 *— Les formes étaient sensiblement différentes : le château d'arrière était moins élevé ; il y avait moins d'ornements inutiles. La science des constructions navales avait fait en France de considérables progrès dans le temps même où le gouvernement se désintéressait de la marine. On avait adopté l'usage anglais de doubler de cuivre la coque des navires, pour faciliter le glissement dans l'eau.*

d'un théâtre d'opérations qui s'étendait sur près de 800 kilomètres, — presque la distance de Paris à Berlin, — avec des routes rares et mauvaises, de nombreuses rivières, pas de ponts, des forêts, de vastes espaces en friche, où l'ennemi n'avançait qu'à grand'peine et ne trouvait pas à se ravitailler.

CAPITULATION DE SARATOGA

Ce furent ces difficultés naturelles, cette complicité du sol qui donnèrent aux Américains, après deux années de combats le plus souvent défavorables, leur premier grand succès. Au mois d'octobre 1777, une armée anglaise descendue du Canada par le lac Champlain, ayant épuisé ses convois dans d'interminables marches à travers les forêts, se trouva arrêtée par des pluies diluviennes et bloquée, n'ayant plus que trois jours de vivres, près de *Saratoga*. Prise par la famine, elle dut capituler sans combat (17 octobre 1777).

OFFICIER DE MARINE ET MATELOT.
D'après DE NOIRMONT et MARBOT. *Costumes militaires français.*

L'uniforme de l'officier date de 1772; c'est l'uniforme de la guerre d'Amérique. Il est à peu près pareil à l'uniforme des officiers de l'armée de terre d'alors, à ce détail près que dans l'armée de terre on portait la demi-botte au lieu du soulier à boucle. Le costume du marin, un peu postérieur (1786), *était à rayures blanches et rouges. Ce fut le premier uniforme donné aux équipages français, l'uniforme des marins pendant les guerres de la Révolution*

INTERVENTION DE LA FRANCE

La capitulation de Saratoga assura le salut des insurgés, parce qu'elle détermina le gouvernement français à s'allier avec eux. Le conflit entre l'Angleterre et ses colonies avait été dès le premier jour suivi avec attention en France. Après le traité de Paris, Choiseul, on l'a vu[1], avait activement travaillé à refaire l'armée et surtout la flotte, dans la pensée que le conflit anglo-américain fournirait l'occasion d'une revanche. Pourtant le successeur de Louis XV, le jeune roi Louis XVI hésita pendant trois ans encore après la proclamation de l'indépendance à se déclarer ouvertement pour les « Insurgents » : c'était le nom que l'on donnait à Paris aux révoltés. Parmi les ministres, les uns avec

1. Voir ci-dessus, page 473

Turgot, considérant le mauvais état des finances, combattaient toute idée de guerre. Les autres avec le comte de *Vergennes*, le ministre des affaires étrangères, pensaient au contraire avec raison qu'il fallait à tout prix relever la France de la situation humiliée où l'avait placée le traité de Paris, et aussi son inaction lors du partage de la Pologne. Cependant on se borna d'abord à fournir secrètement de l'argent, des armes et des équipements aux Américains. De jeunes officiers nobles, des courtisans, parmi lesquels le marquis de *Lafayette*, allèrent comme volontaires se mettre aux ordres de Washington.

Mais après la capitulation de Saratoga le parti de la guerre l'emporta à Versailles. On négocia avec l'envoyé des Insurgents, *Franklin*, et l'on signa avec lui un traité de commerce et un traité d'alliance le 6 février 1778. La guerre anglo-américaine devint aussitôt une guerre *anglo-française*. L'habileté de Vergennes la transforma rapidement en une guerre *anglo-européenne*. Vergennes obtint d'abord l'alliance de l'Espagne; puis, il isola complètement l'Angleterre en groupant toutes les puissances maritimes, par l'intermédiaire de Catherine II, en une *ligue de neutralité armée*, destinée à limiter l'autorité arbitraire que les Anglais prétendaient exercer sur toutes les mers (1780).

La guerre se poursuivit à la fois aux États-Unis, aux Antilles, dans les mers européennes et dans l'Océan indien.

CAPITULATION DE YORKTOWN

En Amérique, un corps d'armée français commandé par *Rochambeau* et une flotte française commandée par l'amiral *de Grasse* aidèrent Washington à bloquer dans *Yorktown*, petite place de l'état de Virginie, la principale armée anglaise et la forcèrent à mettre bas les armes (19 octobre 1781). Cette victoire décida de l'indépendance des États-Unis.

Hors d'Amérique, la guerre se fit uniquement sur mer. Il y eut alors comme une résurrection de la marine française. Toute-puissante au temps de Colbert, elle avait pour ainsi dire disparu pendant le dix-huitième siècle, sacrifiée d'abord à l'alliance anglaise, puis aux guerres continentales. Entre 1777 et 1783, de nombreuses escadres rapidement construites, bien armées, commandées par des officiers d'élite, se montrèrent de nouveau capables de tenir victorieusement tête à la flotte anglaise, la première du monde. Les succès les plus brillants furent remportés sur les côtes de l'Inde, par le *bailli de Suffren*.

PAIX DE VERSAILLES

A la fin de 1782, les Anglais firent des propositions de paix qu'on entendit volontiers en France parce qu'on était à court d'argent. Les négociations aboutirent à la signature de la paix à *Versailles* (3 septembre 1783). Les Anglais reconnaissaient l'indépendance des États-Unis et leur abandonnaient l'arrière-pays jusqu'au Mississipi. Ils rendaient à la France quelques îles aux Antilles et le Sénégal. Ils rendaient à l'Espagne la Floride; par suite, la France recouvrait la Louisiane.

CONSÉQUENCES DE LA GUERRE D'AMÉRIQUE

La guerre d'Amérique n'eut pas seulement pour résultats la création d'un état nouveau, les États-Unis, l'affaiblissement de l'Angleterre et la restitution de quelques colonies à la France. Elle eut en France même les conséquences politiques les plus graves : *elle fut un exemple, elle contribua à hâter la Révolution*. Ceux des Français qui avaient combattu aux États-Unis en revinrent pénétrés des idées de liberté et d'égalité. La *Déclaration des droits de l'homme* fut répandue dans le public, qui l'entendit d'autant mieux qu'elle condensait simplement en brèves formules des idées françaises, celles des grands écrivains du dix-huitième siècle, Montesquieu, Voltaire, Rousseau. On raisonna communément parmi les bourgeois sur les droits des citoyens et la souveraineté du peuple.

D'autre part, la guerre coûta beaucoup d'argent, plus d'un milliard et demi ; elle accrut le déficit, nécessita des emprunts, acheva de désorganiser les finances, et rendit ainsi plus inévitable et plus urgent l'appel du roi de France à la nation, la *Convocation des États Généraux*.

CHAPITRE XXIX

LES IDÉES NOUVELLES
PHILOSOPHES ET ÉCONOMISTES

Ce qui donne au dix-huitième siècle toute son importance, ce qui fait principalement son originalité, c'est sa hardiesse intellectuelle. Une transformation profonde se fit alors dans les façons de penser. Des idées nouvelles, idées de liberté, de tolérance, d'égalité, furent répandues dans le public par les *Philosophes* et les *Économistes*, au premier rang par ***Montesquieu***, ***Voltaire*** et ***Rousseau***. Ils démontrèrent *théoriquement* les vices de la monarchie absolue et de l'organisation sociale, en même temps que les faits les démontraient *pratiquement*. Leurs écrits préparèrent, autant que la mauvaise administration royale, la *Révolution française* de 1789. Lus et admirés dans toute l'Europe, ils provoquèrent dans plusieurs États un mouvement de réformes : c'est ce qu'on a appelé le *despotisme éclairé*.

I

LES PHILOSOPHES ET LES ÉCONOMISTES

LES IDÉES ANCIENNES

On avait admis jusqu'alors comme vérités démontrées et indiscutables que le souverain tenait son autorité de Dieu, dont il était le lieutenant sur la terre; que, par suite, cette autorité devait être absolue et pouvait aller jusqu'à disposer des biens, de la liberté, de la vie même des sujets. On admettait que les hommes eussent des droits différents, qu'il y eût entre eux inégalité, que les uns fussent privilégiés, les autres soumis à toutes les charges selon qu'ils naissaient nobles ou roturiers. On admettait encore que tous les

sujets devaient penser de même manière sur toutes les questions essentielles, et que cette manière de penser, plus particulièrement en matière de religion, devait être celle du souverain : il ne devait y avoir qu'une religion dans l'État. On croyait qu'en matière d'industrie il était nécessaire de surveiller le travail et de guider les ouvriers et les fabricants par des règlements minutieux; qu'en matière de commerce on appauvrissait le pays lorsqu'on achetait des marchandises au dehors, et qu'il fallait, par des droits de douane, gêner ou rendre impossible l'entrée des produits étrangers.

Ainsi en politique, régime de *l'absolutisme de droit divin*; dans la société, régime de *l'inégalité* des droits et des devoirs; en matière religieuse, régime de *l'intolérance*; en matière économique, régime de la *réglementation* et système *prohibitif*, tels étaient les traits essentiels de l'organisation de la France.

ORIGINES DES IDÉES NOUVELLES

La misère générale en France dans la dernière partie du règne de Louis XIV, la situation politique en Angleterre sous les derniers Stuarts, éveillèrent l'esprit critique. En France, ***Vauban***, dans la ***Dîme royale***, s'attaqua aux privilèges et à l'inégalité en matière d'impôts; il proclama l'obligation pour tous les sujets de contribuer également aux dépenses de l'État « à proportion de leur revenu ou industrie », et déclara « injuste et abusive » toute exemption. ***Fénelon***, archevêque de Cambrai, précepteur d'un petit-fils de Louis XIV, déclarait l'absolutisme « un attentat sur les droits de la fraternité humaine », et réclamait un système d'assemblées représentant la nation et délibérant en pleine liberté sur toutes les affaires publiques.

Mais c'est en Angleterre surtout qu'il faut chercher l'origine de la philosophie nouvelle : là, dès le dix-septième siècle, l'ancien régime politique et religieux, le régime de la monarchie absolue et de l'intolérance, avait été détruit par deux révolutions successives. Pour justifier leurs actes et mettre d'accord la théorie et la pratique, les Anglais furent amenés à formuler des principes nouveaux. Un médecin philosophe, ***Locke***, rechercha dans l'*Essai sur le gouvernement civil* (1690) les origines des gouvernements; il établit que l'homme avait des *droits naturels*, que ces droits primordiaux étaient la liberté et la propriété; que tout gouvernement était issu d'un *contrat social*, c'est-à-dire d'une convention que les citoyens d'un État ont conclue entre

eux dans leur intérêt commun et surtout pour protéger leurs droits; que par conséquent les gouvernements n'étaient que les délégués du peuple, et que le principe fondamental était le principe de la *souveraineté du peuple*. — Dans ses *Lettres sur la tolérance* (1690), Locke étudia le rôle social de la religion et de l'Église: il montra que la religion devait être considérée comme matière privée; que l'État, ayant pour fonction de garantir à tous ses membres l'égalité des droits, ne devait pas intervenir pour imposer une religion, mais devait les *tolérer* toutes. En bon citoyen anglais, Locke exceptait d'ailleurs le Catholicisme.

PHILOSOPHES ET ÉCONOMISTES

Vauban, Fénelon et Locke eurent pour continuateurs deux groupes de penseurs et d'écrivains, les *Philosophes* et les *Économistes*. Les Philosophes s'occupèrent surtout des institutions politiques et des croyances religieuses. Parmi eux trois sont de grands écrivains français et exercèrent l'action la plus profonde. Ce furent ***Montesquieu***, ***Voltaire***, ***Rousseau***. Les Économistes étudièrent les origines de la richesse, les conditions du travail, de l'industrie et du commerce, et les systèmes d'impôts. Les plus célèbres furent *Quesnay* et *Gournay* et l'Écossais *Adam Smith*.

MONTESQUIEU

Montesquieu (1689-1755), baron de la Brède, était né près de Bordeaux; il était de noblesse de robe et fut lui-même président au Parlement de Bordeaux. Il se fit d'abord connaître par les *Lettres Persanes* (1721). Sous la forme d'une correspondance échangée entre deux Persans qui visitaient Paris et leurs amis, il présentait une vive satire de la société française, des mœurs, des institutions. Après un voyage en Europe, un séjour de deux ans en Angleterre et vingt ans de travail continu, il publia son grand ouvrage ***l'Esprit des lois*** (1748). C'était un ouvrage de philosophie politique, une analyse systématique et détaillée de toutes les formes de gouvernement, des conditions dans lesquelles ils se créent, des principes sur lesquels ils reposent. Montesquieu présentait comme l'organisation idéale l'organisation de la *Monarchie anglaise* qui garantissait à tous les citoyens la « liberté politique ». Il établissait qu'il doit y avoir dans un État bien réglé trois pouvoirs distincts et indépendants les uns des autres, le *législatif*, l'*exécutif*, le *judiciaire*, et que cette distinction est l'indispen-

sable garantie de la liberté. Il faisait ainsi la critique de la monarchie française, où tous les pouvoirs étaient confondus ; il mettait en circulation l'idée que la royauté devait être *limitée* et *contrôlée* par les *représentants de la nation*.

L'Esprit des lois eut un énorme succès : il en fut fait vingt-deux editions en dix-huit mois. On a dit justement qu'il fut « plus qu'un livre, un *grand acte historique* ». Les idées qu'il renfermait inspirèrent en effet, quarante ans plus tard, les premières assemblées de la Révolution, et la célèbre théorie de la séparation des trois pouvoirs a dominé la rédaction de toutes nos constitutions depuis 1789.

Voltaire (1694-1778).
Par **Houdon** (1741-1828).
Musée d'Angers. — Photographie.

C'est Voltaire à la fin de sa vie, à quatre-vingt-quatre ans ; le buste est de 1778. Houdon a merveilleusement rendu dans ce buste, comme dans l'admirable Voltaire assis de la Comédie Française, la physionomie railleuse et sèche, la lèvre méchante et coupante du plus terrible railleur de tous les temps. Aucun sculpteur n'a produit d'œuvre plus vivante.

VOLTAIRE Voltaire (1694-1778), — son vrai nom était *Arouet*, — était fils d'un notaire de Paris. Une satire contre le régent le fit enfermer à vingt-trois ans, pendant onze mois à la Bastille (1717-1718). Huit ans plus tard, il fut une seconde fois emprisonné pendant six mois, parce qu'ayant été bâtonné par un gentilhomme il avait osé réclamer justice ou réparation par les armes. Au sortir de la Bastille, il dut s'exiler en Angleterre : il y passa quatre années. Comme Montesquieu, il admira la liberté dont jouissaient les Anglais. Rentré en France, il publia ses

Lettres philosophiques ou *Lettres sur les Anglais*, dans lesquelles il vantait l'organisation d'un pays, où, disait-il, « *le prince tout-puissant pour faire du bien a les mains liées pour faire le mal* ». Il exposait en même temps les théories de Locke; il attaquait l'arbitraire, l'intolérance religieuse, l'autorité du clergé. Le livre parut subversif; il fut, par jugement du Parlement, brûlé de la main du bourreau, et Voltaire n'échappa à un troisième emprisonnement que par la fuite.

Après vingt années, au cours desquelles il s'occupa surtout de sciences, de théâtre, d'histoire, et fut tour à tour attaché comme historiographe à Louis XV, et comme chambellan à Frédéric II[1], Voltaire, possesseur d'une très grosse fortune, s'établit à *Ferney* dans une grande propriété à cheval sur la frontière de France et de Suisse (1755). De la sorte il lui était facile d'échapper à toute tentative d'arrestation. Il avait soixante ans passés; jamais cependant son activité ne fut plus prodigieuse, et il exerça alors en Europe une sorte de souveraineté intellectuelle qui le fit appeler *le roi Voltaire*. Pendant vingt-trois ans, il mena une perpétuelle campagne contre l'arbitraire, les abus et les iniquités judiciaires, la torture, les crimes de l'intolérance, et contre la religion chrétienne. Dans cette période de sa vie il publia peu d'œuvres de longue haleine, mais il écrivit d'innombrables brochures inspirées par les événements du moment : son rôle fut celui d'un journaliste, le plus brillant et le plus mordant qui ait jamais été. Il ne construisit pas de système politique. Son esprit fut tout entier employé à combattre : son œuvre fut surtout de destruction. En politique, il enseigna à ne plus respecter l'autorité; en religion, il enseigna le mépris de toutes les croyances.

ROUSSEAU

Le rôle de Rousseau (1712-1778) fut tout différent; il fut un créateur de système politique, le théoricien d'une organisation nouvelle de la société. Tandis que Montesquieu et Voltaire, tous les deux membres des classes privilégiées, se bornaient à désirer des modifications politiques et la limitation de l'arbitraire, Rousseau, fils d'un horloger de Genève, plébéien dont la jeunesse fut dure, conclut de ses souffrances à la nécessité d'une refonte totale de l'État et de la société. Il exposa successivement ses idées dans un discours sur l'*Origine de l'inégalité* parmi les hommes (1755) et dans son œuvre

1. Voir ci-dessus, page 498.

capitale le ***Contrat social*** (1762). Il établissait, comme Locke, mais d'une manière plus rigoureuse et plus absolue, que tous les hommes sont égaux et libres; que toute organisation sociale et politique ne peut avoir pour objet que de sauvegarder les droits de chacun; que cependant chacun doit se soumettre à l'intérêt et à la volonté du plus grand nombre; que *le peuple est seul souverain*. Ces idées de Rousseau conduisaient à l'établissement de la République; elles devaient trouver leur application pendant la Révolution; elles sont aujourd'hui même au fond de toutes les doctrines socialistes.

LES ÉCONOMISTES

Comme les philosophes, les Économistes furent amenés par leurs études à condamner l'organisation existante.

Ayant passé sa jeunesse à la campagne, *Quesnay* (1694-1774), premier médecin de Louis XV, estimait que l'agriculture était la seule source de la richesse. *Gournay* (1712-1759), un commerçant, la faisait dériver de l'industrie. L'un et l'autre avaient constaté que les douanes multipliées, les tarifs protecteurs, les règlements des corporations entravaient l'activité de l'agriculteur et de l'industriel. Ils résumaient leurs observations dans deux formules analogues : « *Ne pas trop gouverner ne point réglementer* », disait Quesnay. — « *Laisser faire, laisser passer* », disait Gournay. L'un et l'autre concluaient en matière économique à un régime de liberté.

Quesnay et Gournay eurent de nombreux disciples; deux furent des esprits supérieurs qui dépassèrent leurs maîtres, en France *Turgot*, en Angleterre *Adam Smith*. Turgot est un théoricien original et profond, mais son principal mérite est d'avoir appliqué les idées nouvelles, d'abord pendant quinze ans dans son intendance du Limousin, puis d'une façon plus éclatante quand il fut ministre de Louis XVI. Adam Smith, professeur à Glasgow, donna dans son traité célèbre, la *Richesse des Nations* (1776), l'exposé le plus complet, le plus clair et le plus savant des nouvelles doctrines économiques. Élargissant les doctrines antérieures, il établit que la vraie source de toute richesse, c'était le travail sous toutes ses formes; mais comme les économistes français, il concluait pratiquement que le meilleur moyen d'accroître le bien-être général était de laisser à l'agriculture, à l'industrie et au commerce la plus large liberté.

LA PROPAGANDE PHILOSOPHIQUE L'ENCYCLOPÉDIE

Les philosophes et les économistes eurent une influence énorme, non pas sans doute sur le peuple, trop ignorant et généralement illettré, mais sur les classes instruites, en particulier sur la bourgeoisie.

Pour répandre les idées nouvelles, comme il n'y avait pas encore de grands journaux politiques, ils se servirent du théâtre, des livres et des brochures anonymes, dont le succès était d'autant plus grand que le Parlement les poursuivait ou que la police les saisissait. Voltaire surtout excella à ce jeu : En sûreté à Ferney, il lança une multitude de libelles satiriques, tantôt signés de noms connus, tantôt signés de noms imaginaires, tous dirigés contre le despotisme ou contre l'Église.

A la même époque, la publication de l'***Encyclopédie*** servait puissamment la propagande des philosophes et des économistes. L'Encyclopédie fut, d'après les termes mêmes du prospectus qui l'annonçait, « un tableau général des efforts de l'esprit humain dans tous les genres et dans tous les siècles », un *dictionnaire universel*, où l'on trouvait des renseignements sur la fabrication du fard, aussi bien que des études sur les organisations politiques, les religions, etc. La publication fut entreprise par *Diderot*, un philosophe (1713-1784), aidé de *D'Alembert*, un mathématicien (1717-1783); ils eurent pour collaborateurs à peu près tous les écrivains, les savants connus et les hommes les plus compétents en toutes matières. Voltaire, Montesquieu, Turgot, leur donnèrent des articles. L'Encyclopédie ne parut pas sans difficultés. Elle fut interdite à deux reprises, et pendant huit ans Diderot ne put rien publier. Commencée en 1751, la publication était achevée en 1772 : elle comprenait vingt-huit volumes. Les idées qui avaient présidé à sa composition et qu'elle vulgarisa pouvaient ainsi se résumer : les encyclopédistes voulaient la liberté individuelle, la liberté de penser, d'écrire et d'imprimer; la liberté commerciale et industrielle; ils voulaient la guerre aux idées religieuses, considérées comme un obstacle à la liberté.

LES SALONS

Les idées nouvelles se répandirent aussi par les *salons* où à jour fixe, chez quelques femmes d'élite, les écrivains, les gens du monde se trouvaient réunis, et où l'on avait l'équivalent de nos conférences. C'est dans les salons que se forma une puissance nouvelle, qui n'existait pas au dix-septième siècle, l'opinion publique.

Les salons philosophiques les plus importants furent ceux de Mme Geoffrin, de Mme du Deffand, et de Mlle de Lespinasse.

Mme Geoffrin était une riche bourgeoise; elle donnait deux dîners par semaine, le lundi pour les artistes et le mercredi pour les hommes de lettres : on y voyait Diderot, d'Alembert, Marmontel, d'Holbach. C'était le salon des Encyclopédistes. Mme Geoffrin était une femme sensée et hospitalière; on l'appelait « la bonne Mme Geoffrin ». Elle présidait aux réunions avec dignité et aussi avec une sage prudence, arrêtant les conversations trop libres et trop audacieuses.

Le salon rival de *Mme du Deffand* était plus aristocratique on y recevait avec les écrivains quelques grands seigneurs. Mme du Deffand était une femme d'esprit; devenue aveugle à l'âge de quarante ans, elle cherchait à se distraire dans la société des hommes de talent. On l'appelait « la femme Voltaire » à cause de son esprit, ou encore « l'aveugle clairvoyante ». Tout en aimant la compagnie des philosophes elle les jugeait avec beaucoup de sévérité : elle disait du livre de Montesquieu, l'*Esprit des lois* : « C'est de l'esprit sur les lois ».

Mlle de Lespinasse était une jeune fille pauvre, d'abord lectrice de Mme du Deffand. Comme sa maîtresse était devenue jalouse d'elle, elle dut la quitter et ouvrit un nouveau salon qui fut bientôt très fréquenté et devint comme l'antichambre de l'Académie. Chaque jour, de cinq heures à neuf heures du soir, elle recevait les écrivains célèbres et les laissait causer fort librement.

Les philosophes trouvèrent aussi chez de riches financiers asile et protection. *Mme d'Épinay*, femme d'un fermier général, amie de Grimm, de Diderot, de Voltaire, logea Jean-Jacques Rousseau dans une de ses maisons de campagne, l'Ermitage. Les Encyclopédistes fréquentaient les salons de deux financiers écrivains, le baron allemand d'*Holbach* surnommé « le maître d'hôtel de la Philosophie », et *Helvétius* dont les livres firent scandale et furent condamnés. C'est dans le salon de *Mme Necker*, la femme du célèbre banquier genevois, qu'en 1770 on ouvrit une souscription pour élever une statue à Voltaire vivant.

LE GOUVERNEMENT ET L'OPINION

Tandis que Philosophes, Économistes, Encyclopédistes, concluaient uniformément à la nécessité de réformes, le désordre des finances, les humiliations de la politique extérieure, les caprices de l'arbitraire faisaient éclater aux yeux de tous les vices de la monarchie. Ils

irritaient l'opinion contre un gouvernement étroitement attaché aux vieux errements de l'absolutisme, et creusaient un profond abîme entre le peuple et le roi et son entourage. « Le gouvernement n'est plus estimé ni respecté, écrivait d'Argenson, dès 1751, et qui pis est, il fait tout ce qu'il faut pour se perdre. Le clergé, le militaire, les parlements, le peuple haut et bas, tout murmure, se détache du gouvernement et a raison. » — « La cour et la nation, écrivait-il encore en 1753, sont trop loin de compte pour qu'elles se raccommodent; chaque jour, chaque démarche augmente l'aliénation de ces deux ennemis. » — « Un miracle seul peut nous tirer du bourbier où nous barbotons, écrivait un ministre, Bernis, à un autre ministre, Choiseul. Notre système se découd par tous les bouts. »

Le sentiment de l'iniquité des privilèges se répandait dans toutes les classes. « Pourquoi conserver si bien la noblesse, disait d'Argenson, qui n'est que la rouille du gouvernement, les frelons de la ruche qui mangent tout le miel sans l'avoir fabriqué? » Dans le peuple, chez les paysans, on commençait à se demander « Pourquoi est-ce que ce sont les riches qui payent le moins, et les pauvres qui payent le plus? Est-ce que chacun ne doit pas payer selon son pouvoir? » Le peuple d'autre part prenait conscience de sa force. « Si l'on ne diminue pas le prix du pain, disait-on dans les rues de Paris en 1770, et si l'on ne met ordre aux affaires de l'État, nous saurons bien prendre un parti, nous sommes vingt contre une baïonnette. » Beaucoup, surtout parmi les gens éclairés, prévoyaient une prochaine catastrophe. « L'opinion chemine, monte, grandit, ce qui pourrait commencer une *Révolution Nationale* », disait d'Argenson; et Voltaire écrivait : « Tout ce que je vois, jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement. Elle éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage! »

II

LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ

L'INFLUENCE FRANÇAISE EN EUROPE.

Ce n'était pas seulement la France, mais toute l'Europe qui était travaillée par l'esprit nouveau. Car le goût, les mœurs et les idées françaises ont exercé au dix-huitième siècle une influence incomparable, et séduit l'Europe entière.

Dans tous les pays, la bonne société parle français. L'Académie de Berlin, en 1784, proposa comme sujet de concours cette question : « Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? » Le roi de Prusse, Frédéric II, spirituel correspondant de Voltaire, peut être même considéré comme un des bons écrivains français du siècle. La tsarine Catherine II correspond aussi en français avec Diderot et Voltaire, et écrit des comédies en français. On pourrait nommer à leur suite presque tous les souverains, le roi de Pologne Stanislas Poniatowski, le roi de Suède Gustave III, d'autres encore.

Tous les étrangers notables étaient attirés à Paris par l'éclat de la vie mondaine et des réputations littéraires et artistiques. Eux aussi fréquentaient chez Mme Geoffrin, Mme du Deffand et Mlle de Lespinasse. Loin de Paris, ils s'efforçaient de participer encore à la vie parisienne. Ils restaient en correspondance avec leurs amis français qui leur envoyaient des nouvelles diverses de Paris, ou bien encore ils les faisaient venir chez eux. On vit ainsi les philosophes et les artistes français voyager dans toute l'Europe, allant d'une cour à l'autre : Voltaire allait à Potsdam chez le roi de Prusse et Diderot à Pétersbourg chez Catherine II. Mme Geoffrin elle-même rendait visite en Pologne à l'un de ses habitués, le roi Stanislas Poniatowski, celui qui l'appelait « maman »; et passant à Vienne, cette bourgeoise était reçue en grande cérémonie par les princes et les ministres.

LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ

Parmi ces hommes d'État, admirateurs de la philosophie française, il y en eut qui voulurent mettre en action le programme des Philosophes, et qui s'efforcèrent de gouverner d'après la *raison* et en vue du *bien public*. Leur intention était d'établir le règne des « lumières » : mais, comme en même temps ils prétendaient l'imposer à leurs peuples bon gré mal gré, sans admettre de résistances, on a donné au régime qu'ils ont institué le nom de *despotisme éclairé*.

En Portugal *Pombal*, ministre tout puissant pendant plus de vingt-cinq ans, de 1750 à 1777, est célèbre surtout par la lutte qu'il soutint contre les Jésuites qui jusqu'alors étaient les vrais maîtres du pays. Il finit par confisquer leurs biens et les embarqua tous de force sur des navires qui les conduisirent à Civita Vecchia, dans les États du Pape. Puis il remplaça les écoles des Jésuites par des écoles laïques, primaires et secon-

daires; et il s'efforça de développer l'enseignement, surtout l'enseignement des sciences.

En Espagne, les ministres de Charles III (1758-1788), *d'Aranda*, Campomanès, Florida Blanca luttèrent aussi contre les Jésuites et contre l'Inquisition. Pour relever le commerce ruiné, ils adoptèrent le programme des économistes, le libre-échange. Les monopoles commerciaux furent supprimés : tous les Espagnols purent faire librement le commerce avec les colonies.

En Toscane, l'archiduc *Léopold* d'Autriche supprima toutes les dépenses de cour, abolit la torture et l'Inquisition. On a vu que les deux grands souverains du dix-huitième siècle, *Catherine II* et *Frédéric II*, ont pratiqué aussi, dans une certaine mesure, le despotisme éclairé. Catherine II, il est vrai, ne s'est guère servie de la philosophie que comme d'une réclame pour gagner les éloges des écrivains français; elle était peu convaincue : « Avec vos grands principes, écrivait-elle à Diderot dans un moment de sincérité, on ferait de beaux livres et de mauvaise besogne ». Du moins elle établit la tolérance religieuse ; elle s'amusait à réunir dans un banquet annuel les ministres des différents cultes. Quant à Frédéric II, lui aussi n'usait de la philosophie qu'avec modération : il fut plutôt comme souverain le disciple du Roi-sergent et du Grand-Électeur que de Voltaire ou Diderot. Cependant il toléra toutes les religions, il essaya de développer l'instruction, il abolit la torture, et tout en exigeant l'obéissance aveugle à ses ordres, il accorda à ses sujets la plus entière liberté de parole et de presse : « Mon peuple et moi, disait-il, nous avons fait un arrangement; il peut dire tout ce qui lui plaît, et je peux faire tout ce qui me plaît. »

JOSEPH II

Mais le type le plus parfait du despote éclairé, c'est l'empereur ***Joseph II*** (1780-1790), le fils et le successeur de Marie-Thérèse.

C'était un prince parfaitement consciencieux, simple, laborieux et intègre, pénétré de ses devoirs envers son peuple. Il avait transformé la cour luxueuse de sa mère en quartier général et remplacé les douze cents chambellans par quelques aides de camp. « Sa toilette, écrivait un ambassadeur, est celle d'un soldat; sa garde-robe, celle d'un sous-lieutenant; sa récréation, le travail; sa vie, le mouvement perpétuel. » Dans ses incessants

voyages à travers ses États, il s'en allait à cheval sans autre escorte qu'un aide de camp; il arrivait à l'improviste dans les villes ou les villages, et s'installait à l'hôtel ou à l'auberge comme un simple particulier. Les dix années de son règne furent entièrement consacrées à des tentatives de réformes qui lui étaient dictées par « la raison », un mot que Joseph avait sans cesse à la bouche. Autoritaire et absolu, il voulut imposer ces réformes aux peuples divers de la monarchie autrichienne, sans tenir compte de leurs sentiments, de leurs traditions, de leurs habitudes séculaires. Aussi se heurta-t-il à une résistance invincible.

Joseph II tenta une triple réforme, sociale, politique, religieuse. « Au nom de la raison et de l'humanité », il *abolit le servage* « contraire à la dignité et à la liberté humaines ». Il proclama l'égalité de tous ses sujets devant la loi et devant l'impôt : « Cela, disait Frédéric II, arrangeait sa philosophie et son trésor ». Ses réformes politiques eurent pour objet de faire l'unité de la monarchie autrichienne, composée d'États différents de langues, de races et d'institutions, et d'assurer partout l'autorité absolue du souverain comme en France. Comme il était empereur d'Allemagne, comme les habitants des États héréditaires étaient en majorité allemands, il voulut faire de ses États un *État allemand*. L'allemand devint la langue officielle imposée aux Hongrois, aux Tchèques, aux Croates, aux Italiens. Les Hongrois ayant protesté, Joseph II répondait : « Toute représentation doit s'appuyer sur des arguments irréfutables tirés de la raison. Si le royaume de Hongrie était la plus importante de mes possessions, je n'hésiterais pas à imposer sa langue aux autres pays. » Il abolit toutes les anciennes autorités locales et imposa à toutes les parties de la monarchie un même régime administratif et des fonctionnaires nommés par lui.

Souverain catholique et sincèrement croyant, il publia un *édit de tolérance* qui garantissait la liberté de culte aux non-catholiques et leur donnait accès à tous les emplois. Cette tolérance n'était cependant pas universelle. Joseph II y apportait des restrictions tirées de sa raison. Comme il existait en Bohème parmi les paysans une secte de *Déistes*, l'empereur envoyait à leur sujet l'instruction suivante : « Si un homme ou une femme vient se faire inscrire comme déiste au sécrétariat du cercle, il faut lui administrer immédiatement vingt quatre coups de bâton, non parce qu'il est déiste, mais parce qu'il prétend être quelque chose qu'il ne comprend pas. »

Les plus importantes parmi les réformes religieuses eurent pour objet d'accroître l'autorité du souverain sur l'Église et de placer le clergé sous sa main. Comme il y avait en France une Église gallicane, Joseph II essaya de faire une *Église autrichienne* qui serait soumise au pape pour le dogme, mais dont le personnel dépendrait entièrement de lui : c'est ce qu'on appela le *Joséphisme*. Il obligea donc les évêques nouvellement institués à lui prêter serment avant de prêter serment au pape. Il interdit qu'aucune bulle pontificale fût publiée dans ses États sans son assentiment préalable. En outre deux mille couvents furent fermés, et leurs biens confisqués furent employés à la fondation de séminaires pour le recrutement du clergé, et à la création de plus de quinze cents cures dans les campagnes.

Ces réformes hâtives et radicales provoquèrent de violentes protestations dans toute la monarchie et finalement un vif mouvement de résistance en *Hongrie*, et un soulèvement des Belges dans les *Pays-Bas*. Joseph II dut révoquer dans ces deux pays toutes ses ordonnances de réformes (1790), mais il ne put maîtriser la révolution belge. Il mourut découragé peu de temps après, au moment même où, en France, l'Assemblée Constituante entreprenait, au nom de la souveraineté nationale, une œuvre analogue à la sienne

CHAPITRE XXX

LOUIS XVI. LA CRISE FINANCIÈRE. LA CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

Louis XV eut pour successeur son petit-fils *Louis XVI*. Celui ci devait être le dernier roi de l'ancien regime. Son règne dura dix-huit ans (10 mai 1774-10 août 1792), coupé en deux périodes par la Révolution de 1789. Dans la premiere période, la plus longue, Louis XVI, encore monarque absolu, essaya d'abord avec *Turgot* une politique de *réformes*. L'opposition que firent à cette politique la famille même du roi et tous les privilégiés, amena Louis XVI à l'abandonner au bout de deux ans (1774-1776). On revint alors pour douze années aux procédés traditionnels de gouvernement. La guerre d'Amérique, les depenses immodérées, le gaspillage de la cour, ajoutant de nouvelles dettes a la lourde dette héritée de Louis XV, provoquèrent une *crise financière* qui rendit inévitable l'appel à la nation et la *convocation des États-Généraux* en 1789. La Révolution sortit de là.

LOUIS XVI Louis XVI à son avènement avait vingt ans. Sa femme *Marie-Antoinette* en avait dix-neuf. Tous les deux eurent le même cri quand ils apprirent la mort de Louis XV : « Quel malheur! Nous régnons trop jeunes. » Louis XVI était en effet tout à fait ignorant du gouvernement, et on ne s'était pas occupé de lui apprendre son metier de roi. C'était un gros garçon, lourd, robuste, ayant fort appetit, passionné pour les exercices physiques, la chasse ou le travail du serrurier ou du forgeron.

Il etait honnête et bon, il avait le desir du bien. Mais il etait de caractere faible : sa femme le qualifiait elle-même de « pauvre homme ». Il était peu intelligent et timide parce que, au temoignage d'un de ses ministres, Malesherbes, il avait le sentiment de son insuffisance et de la grandeur de sa responsabilité. Il s'effrayait à la pensée que « chacune de ses actions influait sur le sort de vingt cinq millions d'hommes ». Par suite il se decida rarement par lui même et il subit toute sa vie l'influence des uns et des

autres. Au début ce fut l'influence bienfaisante de Turgot, plus tard ce fut l'influence néfaste de Marie-Antoinette.

MARIE-ANTOINETTE

La reine Marie-Antoinette était fille de l'impératrice Marie-Thérèse. Son mariage avec Louis XVI, en 1770, avait eu pour objet de rendre plus étroite l'entente établie depuis 1756 entre les cours de France et d'Autriche. Elle était aussi vive que son mari était lourd. Mais elle manquait de qualités sérieuses et ne rappelait en rien sa mère Elle était ignorante, frivole, impatiente de toute contrainte. Très honnête, elle se laissa entraîner par sa passion du plaisir à des imprudences compromettantes ; on la reconnut dans la foule mêlée des danseurs, un soir de bal masqué à l'Opéra. Elle aussi subissait aisément l'influence de ceux à qui elle avait donné son affection. Comme elle se laissa gagner par une bande de gens de cour rapaces et qui profitaient de tous les abus, elle fut avec eux l'ennemie de toutes les réformes, et inconsciemment elle contribua à aggraver la situation financière et à hâter l'heure de la Révolution.



TURGOT (1727-1781).
Photographie du portrait gravé par COCHIN (1715-1781).

Dans ce beau portrait, Cochin, l'un des graveurs les plus délicats du dix-huitième siècle, a bien rendu tout ce qu'il y eut d'intelligence réfléchie, de ferme volonté, de droiture dans Turgot. Le front est fortement bombé, très haut, bien découvert; le menton est ferme. Il y a une certaine expression d'amertume dans la bouche. Turgot vit le bien, commença de le faire, échoua par la faiblesse du roi et s'en désespéra.

TURGOT

Au début de son règne Louis XVI prit pour principal ministre un vieux courtisan, *Maurepas.* Celui-ci fit renvoyer l'abbé Terray et Maupeou. Puis pour donner satisfaction à l'opinion publique, il fit rétablir les

Parlements[1]. En même temps il désignait à Louis XVI pour occuper les divers ministères des hommes de valeur et généralement estimés. Le roi « se barricada d'honnêtes gens ». L'un des nouveaux ministres, ***Turgot***, était un esprit supérieur.

Turgot était fils d'un prévôt des marchands de Paris. Il avait été tout d'abord destiné à l'Église. Puis il était devenu conseiller au Parlement; il avait été maître des requêtes au Conseil d'État et, en 1761, Louis XV l'avait nommé intendant du Limousin. Il conserva ses fonctions jusqu'à l'avènement de Louis XVI. Il fut appelé alors au ministère de la marine, et presque immédiatement après, le roi le nomma contrôleur général, c'est-à-dire ministre des finances. Turgot, on l'a vu, avait fait de longues études d'économie politique; il avait collaboré à l'Encyclopédie et publié un important ouvrage: les *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses.* Il avait appliqué en Limousin une partie de ses idées de réformes, et d'une province misérable il avait fait en treize années une province prospère.

Turgot voulait faire en grand dans le royaume ce qu'il avait fait en petit dans le Limousin. Il voulait y opérer les réformes dont les études des économistes avaient établi l'utilité, appliquer les principes de Quesnay et de Gournay[2]: il voulait tenter l'expérience de la liberté. Le résultat devait être, dans sa pensée, le rétablissement des finances.

L'ÉTAT DES FINANCES

La situation financière héritée de Louis XV était des plus difficiles. Les dépenses normales dépassaient les recettes de vingt deux millions. Ce déficit était encore accru par ce fait que soixante-dix-huit millions des recettes futures avaient été dépensés par anticipation. En outre il était dû deux cent trente-cinq millions immédiatement exigibles. C'était au total trois cent trente-cinq millions, environ un milliard aujourd'hui, qui manquaient à l'Etat. L'abbé Terray, on l'a vu[3], ne trouvait pas d'autre solution que la banqueroute.

GRAMME DE TURGOT

« Point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts », tel fut le programme que Turgot présenta au roi. Il espérait tirer le royaume de ses embarras financiers par deux moyens. D'abord en « réduisant la dépense au-dessous de la recette », c'est-à-dire en

1. Voir ci-dessus, page 474.
2. Voir ci-dessus, page 568.
3. Voir ci-dessus, page 474.

pratiquant des économies; ensuite en augmentant le rendement des anciens impôts par le développement de la richesse publique. Le développement de la richesse résulterait de la liberté donnée à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, c'est-à-dire de l'*application des réformes*.

LES ÉCONOMIES

La politique d'économie permit de réduire très rapidement les dépenses de vingt-quatre millions, c'est-à-dire d'une somme supérieure au déficit ordinaire. Sur ces vingt-quatre millions, dix environ provenaient de suppressions opérées dans la *maison du roi*, spécialement dans la maison militaire qui n'était plus qu'un corps de parade.

LES RÉFORMES

La première réforme fut, en faveur de l'agriculture, un édit du 13 septembre 1774 relatif au commerce des grains. La crainte de la disette avait fait prendre depuis des siècles des mesures qui, selon l'expression de M. Foncin, aboutissaient à « l'emprisonnement du blé ». Les commerçants en blé étaient surveillés par la police; sous peine d'amende ils ne pouvaient vendre ou acheter qu'à des jours, à des heures fixes, sur des marchés expressément désignés. D'autre part des droits de douane empêchaient le blé de passer d'une province à l'autre. Le résultat de cette réglementation était qu'en certaines années, le blé pourrissait dans les greniers des provinces où la récolte avait été abondante, tandis qu'on mourait de faim dans les provinces voisines. D'autre part les paysans n'avaient pas intérêt à accroître leur production, puisqu'ils n'étaient pas certains de pouvoir vendre. L'édit du 13 septembre 1774 abolit toute réglementation, proclama *libre le commerce des grains*, et libre leur circulation.

Deux autres réformes capitales furent opérées au mois de février 1776. Un édit *abolit les corporations* et leurs règlements. L'existence des corporations, on l'a vu, limitait le nombre des ateliers. D'autre part leurs règlements qui remontaient au Moyen Age[1], fixant d'une façon stricte les conditions de la fabrication, ordonnant la destruction de tout objet qui n'était pas conforme au modèle traditionnel, paralysaient tout esprit d'initiative. L'édit qui abolissait les corporations devait être pour

1. Voir page 136.

l'industrie ce qu'avait été pour l'agriculture l'édit sur la libre circulation des grains.

Enfin un édit *abolit la corvée royale*, c'est-à-dire l'obligation pour les paysans de venir travailler gratuitement à l'entretien et à la construction des routes. Tout travail de ce genre devait être désormais payé, et il serait fait face à la dépense au moyen d'un impôt qu'on appellerait la *subvention territoriale*, et qui serait perçu indistinctement sur tous les propriétaires, privilégiés et non privilégiés. Turgot posait ainsi le principe de l'égalité de tous devant l'impôt.

CHUTE DE TURGOT

Les économies avaient irrité la cour. L'édit sur les grains exaspéra les spéculateurs, qui organisèrent des émeutes rapidement réprimées. L'édit sur les corporations mécontenta les *Maîtres* et tous les gens de routine. L'édit sur la corvée et la subvention territoriale souleva tous les privilégiés. Le Parlement au mois de mars 1776, résuma, dans de solennelles remontrances, leur protestation et établit la théorie de leur égoïsme : « Tout système, y était-il dit, qui sous une apparence d'humanité et de bienfaisance, tendrait, dans une monarchie bien ordonnée, à établir entre les hommes une égalité de devoirs et à détruire les distinctions nécessaires, amènerait bientôt le désordre et produirait le renversement de la société. »

« Le service personnel du Clergé est de remplir toutes les fonctions relatives à l'instruction, au culte religieux et de contribuer au soulagement des malheureux par ses aumônes. »

« Le Noble consacre son sang à la défense de l'Etat et assiste de ses conseils le souverain. »

« La dernière classe de la nation *qui ne peut rendre à l'Etat des services aussi distingués*, s'acquitte envers lui par les tributs, l'industrie et les travaux corporels. »

L'attaque contre Turgot fut conduite par Marie-Antoinette. Elle travailla avec acharnement à sa chute. Le roi, qui voyait le bien, mais n'avait pas la force de le vouloir, résista quelque temps : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple, » disait-il. Il finit par céder aux instances de sa femme et demanda brutalement à Turgot sa démission (31 mai 1776). Celui-ci lui avait écrit quelques jours auparavant : « N'oubliez jamais, sire, que c'est la faiblesse qui a mis la tête de Charles Ier sur un billot. »

NECKER

Toutes les mesures prises par Turgot furent rapportées. La direction des finances fut confiée à un banquier originaire de Genève, *Necker*. C'était un homme honnête, et un financier habile, à qui sa femme, dont le salon était un des plus célèbres de Paris, avait fait une réputation très supérieure à son mérite réel. Necker était, comme Turgot, partisan des économies. Mais la guerre d'Amérique qui éclata en 1778[1] entraîna de lourdes dépenses, et pour y subvenir il fallut emprunter. En 1781, le total des emprunts montait à quatre cent cinquante millions, environ treize cents millions d'aujourd'hui.

Comme les adversaires de Necker essayaient de détruire son crédit, le ministre, pour donner confiance au public, imagina de publier un *compte rendu* des finances, c'est-à-dire un tableau des recettes et des dépenses. Il y montrait, inexactement du reste, que les recettes étaient supérieures aux dépenses. C'était une mesure audacieuse, et la cour se scandalisa que l'on dévoilât aux sujets le mystère des finances. L'indignation était d'autant plus vive que Necker avait fait figurer dans son compte rendu la liste des pensions — plus de quatre-vingt millions d'aujourd'hui — payées aux courtisans, à ceux que d'Argenson appelait les *frelons*[2], sans qu'aucun service rendu par eux justifiât de pareilles largesses. Marie-Antoinette et les frelons obtinrent le renvoi de Necker (19 mai 1781).

CALONNE

Alors commença le pillage des finances. La reine fit nommer contrôleur général *Calonne* (1783), ancien intendant comme Turgot. Jamais les courtisans ne connurent plus délicieux ministre ; leurs désirs étaient satisfaits aussitôt qu'exprimés. « Un homme qui veut emprunter a besoin de paraître riche, disait Calonne, et pour paraître riche il faut éblouir par ses dépenses. » L'argent coulait à flot. En trois ans, en pleine paix, il emprunta quatre cent quatre-vingt-sept millions — près de quatorze cent millions d'aujourd'hui — plus que n'avait fait Necker pendant toute la guerre d'Amérique.

LA CRISE FINANCIÈRE

Au mois d'août 1786 le trésor était vide; tout emprunt nouveau se trouvait impossible. Calonne prit un parti héroïque : comme Turgot, il en vint à l'idée d'un impôt général frappant les nobles aussi bien que les roturiers et qu'il appela la *subvention territoriale.* « Mais,

1 Voir ci-dessus, page 561
2. Voir ci-dessus, page 571.

c'est du Necker tout pur, s'écria Louis XVI lorsque le ministre lui exposa son projet. — Sire, répondit Calonne, en l'état des choses, c'est ce qu'on peut offrir de mieux à votre Majesté. »

LES NOTABLES

Certain que son projet rencontrerait au Parlement la même opposition qu'avait rencontrée dix ans plus tôt le projet de Turgot, Calonne imagina de le faire approuver par une *assemblée de Notables*. Ceux-ci, soigneusement choisis par lui, ne devaient pas manquer, pensait-il, de se montrer complaisants.

Les Notables se réunirent à Versailles, le 22 février 1787. A l'extrême surprise du ministre et du public ils refusèrent d'examiner les projets d'impôts tant qu'ils ne connaîtraient pas l'origine et l'importance du déficit. Plusieurs, entre autres le marquis de La Fayette, demandèrent même la *convocation des États-Généraux*. Calonne dut donner sa démission.

BRIENNE L'OPPOSITION DU PARLEMENT

L'archevêque de Toulouse, *Loménie de Brienne* le remplaça sur la désignation de Marie-Antoinette. Il ne fut pas plus heureux auprès des Notables et les renvoya. Il se décida alors à présenter le projet d'impôt à l'enregistrement du Parlement. Le Parlement déclara que le roi n'avait pas droit de créer seul des impôts nouveaux et conclut également à la convocation des États-Généraux (30 juillet 1787). Brienne l'exila à Troyes. Le Parlement y fut reçu en triomphe. A Paris des émeutes éclataient; le peuple insultait la reine qu'on n'appelait plus que *Madame Déficit* ou l'*Autrichienne*, et traînait dans le ruisseau des mannequins qui représentaient ses amies. « On mettrait les gens en prison par milliers, écrivait l'ambassadeur d'Autriche, on n'aurait point raison du mal. Le prestige du roi est profondément ébranlé et ne pourra être relevé sans beaucoup de peine et de temps. » Les projets d'impôts furent abandonnés et l'on rappela le Parlement.

Brienne en vint alors à l'idée d'un grand emprunt réparti sur cinq années, à la fin desquelles les États-Généraux seraient convoqués. Le 19 novembre (1787) le roi et Brienne se rendirent au Parlement pour y porter les édits nécessaires. La séance dura neuf heures. Le roi ayant répondu aux Parlementaires qui le suppliaient de convoquer les États, par l'ordre sec d'enregistrer l'édit, son cousin le duc d'Orléans dit : « C'est illégal. — Cela m'est égal, reprit le roi. Si ! *c'est légal, parce que je le veux.* » Après

le départ du roi le Parlement déclara que l'enregistrement était nul. Brienne fit aussitôt arrêter deux des Conseillers, et le duc d'Orléans fut exilé. Brienne espérait ainsi intimider les opposants.

L'ARRÊT DU 3 MAI 1788

L'opposition n'en devint que plus énergique : Brienne se prépara à supprimer le Parlement comme avait fait Maupeou[1] dix-sept ans plus tôt. Averti, le Parlement, le 3 mai 1788, rendit un arrêt qui était une véritable déclaration de guerre à la monarchie absolue et une sorte de *déclaration des droits* de la nation :

« La France, disait l'arrêt, est une monarchie gouvernée par le roi *suivant les lois*. De ces lois, plusieurs qui sont fondamentales, embrassent et consacrent : le droit de la nation d'accorder librement les subsides par l'organe des États-Généraux régulièrement convoqués ;.... le droit sans lequel tous les autres sont inutiles, de n'être arrêté par quelque ordre que ce soit, que pour être remis sans délai entre les mains des juges compétents.... »

Cet arrêt fut accueilli avec enthousiasme à Paris, où le Parlement apparut comme le défenseur de la liberté. En même temps l'opposition s'organisait en province, et tous les Parlements y suivaient l'exemple du Parlement de Paris. Dans le *Dauphiné*, on alla plus loin. Le 21 juillet 1788, six cents députés, de la Noblesse, du Clergé, du Tiers-État, se réunirent au château de *Vizille* et y rédigèrent un appel à toutes les provinces, les invitant à s'unir pour *résister au despotisme* et *refuser le payement des impôts* tant que les États-Généraux n'auraient pas été convoqués.

CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX

Il restait alors quatre cent mille francs dans les caisses de l'État. Il fallait céder ou faire banqueroute. Brienne le 8 août annonça la convocation des États-Généraux pour le 1er mai 1789. Comme d'ici là il fallait trouver de l'argent et que Brienne était universellement déconsidéré, on le renvoya en le faisant nommer cardinal, et on rappela Necker. Les banquiers consentirent immédiatement à avancer de l'argent à l'État.

La convocation des États-Généraux était une première satisfaction accordée au peuple. Il se passionna aussitôt pour deux questions : *combien de députés* aurait le Tiers-État *comment voterait-on* aux États-Généraux ?

1. Voir ci-dessus, page 475.

Le Parlement consulté demanda que les États-Généraux fussent organisés comme en 1614. Or, en 1614, les trois ordres avaient délibéré et voté séparément. Dans ces conditions, le Tiers-État qui représentait les quatre-vingt-dix-huit centièmes de la nation n'aurait qu'une voix contre les deux voix de la noblesse et du clergé. Aucune réforme ne serait donc possible. Il fallait, pour que les États-Généraux ne fussent pas une vaine comédie que le Tiers-État eût une *double représentation*, c'est-à-dire autant de députés à lui seul que les deux autres ordres réunis. Il fallait ensuite que les délibérations eussent lieu *en commun* et que les votes fussent comptés *par tête* et non par ordre. Necker n'osa pas trancher toutes ces questions; il se borna à faire décider par le roi, le 27 décembre 1788, que le Tiers-État aurait une double représentation. Du jour de cette décision, la ruine de l'ancien régime était certaine, la Révolution était commencée.



Louis XVI et Marie-Antoinette.

Photographie d'une Médaille de la Monnaie.

La médaille représente Louis XVI et Marie-Antoinette peu après leur avènement, Louis XVI ayant de vingt à vingt-cinq ans, Marie Antoinette de dix-neuf à vingt-quatre. On lit dans l'exergue : Louis XVI, roi de France et de Navarre. Marie-Antoinette d'Autriche, reine.

TABLE DES GRAVURES ET DES CARTES

Les cartes sont indiquées en caractères italiques.

Chapitre VI

LA FRANCE — LES CAPÉTIENS
EXTENSION DU DOMAINE
ROYAL DE 987 à 1328
PHILIPPE-AUGUSTE

Chapitre VII

EXTENSION DU POUVOIR
ROYAL DE 987 à 1328
SAINT LOUIS — PHILIPPE LE BEL

Chapitre VIII

LES VILLES AU MOYEN AGE

Chapitre IX

LA PAPAUTÉ AU MOYEN AGE

Chapitre X

LES CROISADES

CHAPITRE XI

LES VALOIS
ET LA GUERRE DE CENT ANS

CHAPITRE XII

LA FRANCE
AU XIV° ET AU XV° SIÈCLE

CHAPITRE XIII

LES GRANDES INVENTIONS
ET LES DÉCOUVERTES
MARITIMES

CHAPITRE XIV

LA RENAISSANCE — LES
ARTISTES — LES MONUMENTS

CHAPITRE XV

LA LUTTE ENTRE
LES MAISONS DE FRANCE
ET D'AUTRICHE
L'EMPIRE DE CHARLES-QUINT

Chapitre XVI

LA RÉFORME

Chapitre XVII

LES GUERRES RELIGIEUSES

Chapitre XVIII

LA GUERRE DE TRENTE ANS — CARACTÈRES GÉNÉRAUX ET RÉSULTATS — LES ARMÉES — LES TRAITÉS DE WESTPHALIE ET DES PYRÉNÉES

Chapitre XIX

ÉTABLISSEMENT
DE LA MONARCHIE ABSOLUE
EN FRANCE
FRANÇOIS Ier — HENRI IV
RICHELIEU — MAZARIN

Chapitre XX

LOUIS XIV

Chapitre XXI

LOUIS XIV
LA POLITIQUE EXTÉRIEURE
L'ARMÉE ROYALE

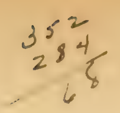


TABLE DES MATIÈRES

[illegible]. — Imprimerie LAHURE, 9, rue de Fleurus, à Paris. — [illegible]

